This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

# REVUE HISTORIQUE

**Paraissant tous les deux mois**

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
Cicéron, *de Orat.*, II, 15.

LIBRARY

**TRENTE-TROISIÈME ANNÉE**

UNIVERSITY

TOME QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME

**Janvier-Avril 1908.**

---

PARIS
**FÉLIX ALCAN, Éditeur**
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1908

109619

# REVUE

# HISTORIQUE

# LA LÉGENDE DE RAOUL DE CAMBRAI

*(Suite et fin[1].)*

---

## III. — Essai d'une interprétation nouvelle.

Remarquons d'abord que l'action du roman se déroule sur un territoire fort limité et qui semble familier au conteur et à son public. Elle est localisée principalement à Cambrai et entre Cambrai et Saint-Quentin. Si l'on se place sur les bords de l'Oise, à Origny-Sainte-Benoîte, où est le centre de l'action, et que l'on trace autour d'Origny une circonférence de cinquante kilomètres de rayon, tous les lieux mentionnés par le poète se trouvent compris sur le petit territoire ainsi circonscrit : Cambrai, l'Arrouaise, Clari, Péronne, Saint-Quentin, Roye, Nesle, Ham, Ribémont, Hirson, Laon. Agrandissez le cercle de quelques kilomètres ou de quelques lieues encore, vous y ferez entrer Arras, Douai, Chimay, Rethel, Soissons. Ainsi, l'imprécision historique fait contraste dans le roman avec la précision géographique. Ces « remanieurs » qui auraient altéré si gravement les données historiques de leur modèle en auraient en même temps respecté la topographie : à deux siècles et demi des événements, la légende de *Raoul de Cambrai* semble encore enracinée à Cambrai ; ajoutons que le remaniement si tardif que nous avons, autant qu'on peut en juger par les caractères linguistiques, a été rimé dans la région même où ont vécu les personnages du roman.

C'en est assez pour nous inviter à chercher à Cambrai et autour de Cambrai les points de formation de la légende.

1. — *« Raoul de Cambrai » et l'église Saint-Géri.* — Ni M. P. Meyer, dans l'analyse si substantielle qu'il a donnée de la chanson (p. IV-X), ni G. Paris, dans toute son étude, ne mentionnent même saint Géri. Il tient pourtant une grande place dans le poème.

1. Voir *Rev. hist.*, t. XCV, p. 225.

C'est par les reliques de ce saint que jurent, dans les circonstances les plus graves de leur vie, ces trois personnages, Raoul de Cambrai, son oncle Guerri le Sor et Bernier, qui a été élevé près de Raoul à Cambrai. Quand Guerri le Sor réclame au roi Louis l'héritage dont son neveu a été dépouillé, c'est en invoquant saint Géri qu'il le revendique :

654. Ce chaleng je, *par le cors saint Geri!*

Raoul menace-t-il les barons que le roi lui a donnés comme otage de les jeter en prison dans sa tour, il leur dit :

869. « Dedens ma tor, *par le cors saint Geri*,
De grant dolor i serez raempli. »

Bernier, se plaignant à Guerri du meurtre de sa mère, s'écrie :

1524. « Mal m'a bailli Raous de Cambresi
Ki ma mere arst el mostier d'Origni,
Dame Marsent au gent cors signori.
Celes mameles dont ele me norri
Vi je ardoir, *par le cors saint Geri.* »

A l'instant décisif du drame, quand Raoul, élevant son hanap devant Bernier à genoux, jure de ne laisser nulle trêve aux fils d'Herbert, il prend saint Géri à témoin de son serment :

1615. « Or m'entendez, franc chevalier hardi :
Par cest vin cler que vos veés ici
Et par l'espee qui gist sor le tapi
Et par les sains qui Jhesu ont servi,
Li fil Herbert sont ici mal bailli.
Ne lor lairai qui vaille un parisi.
*Par cele foi que je doi saint Geri*,
Ja n'avront pais!... »

Guerri le Sor, traité de couard par Raoul :

2187. Par maltalent a juré *saint Geri;*

et Bernier, maudissant Raoul, dit :

2247. « Dieus me laist vivre que li aie meri!
Si ferai je, par Dieu qui ne menti,
Se j'en ai aise, *par le cors saint Geri*[1] ! »

1. M. P. Meyer remarque (p. LVIII) que les formules de serment sont une

Quel est ce saint obscur, que pas une autre chanson de geste ne mentionne[1]?

Saint Géri est un évêque de Cambrai et d'Arras qui, dans les premières années du VII^e siècle, avait exorcisé sur une colline voisine de Cambrai un « bois consacré au culte des démons » et y avait fondé une abbaye sous le vocable de Saint-Médard et de Saint-Loup[2]. Il y mit comme abbé son frère, Landon; il voulut y être enterré, et bientôt ce monastère, le plus ancien peut-être de toute la région, ne fut plus connu que sous le nom de son fondateur. En 881, les Normands l'incendièrent. Il fut reconstruit et transformé en une église collégiale. Au XI^e siècle, « le nombre des frères, autrefois plus grand, était réduit à cinquante, qui, grâce aux secours de l'évêque Gérard (1076-1092), prenaient leurs repas dans un réfectoire commun »[3]. Cette église subsista jusqu'en 1545. A cette date, Charles-Quint la fit raser pour construire une citadelle sur son emplacement; « les chanoines de Saint-Géri passèrent alors à Cambrai dans l'église de Saint-Vaast, qui porte maintenant le nom de Saint-Géri, et où, dans un chœur magnifique que les chanoines construisirent, repose le corps du saint[4]. »

Pourquoi rapporter ces faits? C'est que sur cette motte de terre où s'élevait le moutier de saint Géri sont localisées plusieurs des scènes de *Raoul de Cambrai*. Dès les premiers vers du poème, quand le père de Raoul, Raoul Taillefer, meurt :

30. La jantil dame Aalais au cler vis
Tel duel en fait si grans ne fu oïs;

grande ressource pour un poète qui cheville : « Il y a des saints pour chaque rime : saint Amant, saint Lienart, saint Thomas, saint Richier, saint Géri, saint Firmin... » Sans doute. Mais, d'une part, la fréquence des invocations à saint Géri est significative; le poète avait à sa disposition, pour les rimes en *i*, bien d'autres saints qu'il n'invoque pas : les saints Merri, Remi, Tieri, Valeri, etc. D'autre part, le versificateur, même pris de court par les besoins de la rime, invoque de préférence des saints de sa région : saint Amant (honoré à Saint-Amand, Nord), saint Richier (de Centule-en-Ponthieu), saint Firmin (premier évêque d'Amiens), les « saints de Ponti » (Ponthieu), la « dame que l'on quiert à Nivelle » (sainte Gertrude). Saint Géri disparaît de la seconde partie de la chanson, qui n'a plus un intérêt local.

1. Sauf les *Narbonnais*, au v. 4139. Voy. E. Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*.

2. On possède trois Vies de saint Géri. Voy. Potthast, 2^e éd., p. 1328.

3. Voy., pour de plus amples renseignements sur cette maison, les *Gesta episcoporum Cameracensium*, publ. par Bethmann dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. VII, surtout aux pages 456-457 et 500-502.

4. Voy. Le Glay, *Cameracum christianum*, Lille et Paris, 1849, p. 101.

Et li baron l'avoient cevelit,
Si l'enterrerent au mostier saint Geri.

Par la suite, presque aussi souvent qu'Aalais apparaîtra dans le roman, ce sera là, dans cette église où est enterré son mari, ou bien sur le parvis, à la porte de cette église. Le roi Louis lui envoie de Paris un messager :

157. De Paris ist, droit a Cambrai s'en va.
Par la grant porte en la cité entra;
Au grant mostier de saint Geri torna.
La gentil dame en la place trova;
Maint chevalier en sa compaignie a.

C'est sur cette place qu'elle reçoit du roi l'ordre détesté qui détermine sa destinée et celle de tous les personnages du drame; c'est là qu'elle demande les avis de ses conseillers. Vient le jour où elle maudit son fils. Pour en demander pardon à Dieu, elle se réfugie au sanctuaire de Saint-Géri :

1136. Dame Aalais ot molt le cuer marri;
Son fil maldist, fors del palais issi;
Entree en est el mostier saint Geri;
En croiz se met devant le crucefi;

quand elle en sort, c'est sur la place du moutier, là même où elle avait jadis reçu le messager du roi, qu'elle supplie le vieux Guerri et son fils de renoncer à la guerre. Raoul ne l'a pas écoutée. Il a suivi sa destinée, on le rapporte mort à Cambrai :

3541. Par mi la porte eis vos entrer Gautier,
Qui Raoul porte sur son escu plegnier,
Si le sostienent li vaillant chevalier,
Le chief enclin soz son elme a or mier.
A saint Geri le portent au mostier.
En une biere fisent le cors couchier.
Quatre crois d'or fisent au chief drecier...

3745. Li sage clerc i font le Dieu mestier.
Dame Aalais, ou n'ot que corecier,
Devant la biere sist el faudestuel chier.

Dans cette église où repose déjà le père de Raoul, auprès de la châsse de saint Géri, devant le vieux Guerri et devant les barons assemblés, dame Aalais, puis Heluys, la fiancée de Raoul, disent

le *regret* du héros, et, là aussi, l'enfant Gautier vient faire serment de le venger.

Mais les jours passent, et les saisons et les années. Gautier semble avoir oublié le mort. Un jour de Noël, il joue paisiblement avec d'autres enfants sur cette même place du moutier :

3744. A un haut jor de la Nativité,
Dame Aalais, qui le cuer ot iré,
Le Dieu servise a la dame escouté.
Del mostier ist, si com on ot chanté :
Gautelet a en la place trové ;
As effans joe, qui forment l'ont amé.

Du gant qu'elle porte à la main, elle lui fait signe de venir :

« Beaus niés, » dist ele, « or sai de vérité
Raoul vostre oncle aveis tout oublié... »

Gautier a compris que l'heure est venue et qu'il lui faut quitter ses jeux d'enfant. Il demande à être armé chevalier. Aalais fait appeler le vieux Guerri :

3805. Dame Aalais corut aparaillier
Chemise et braies et esperons d'or mier
Et riche ermine de paile de quartier.
Les riches armes porterent au mostier.
La messe escoutent de l'evesque Renier,
Puis apparellent Gautelet le legier.
Guerris li sainst le branc forbi d'acier,
Qui fu Raoul, le nobile guerrier.

Ainsi, dans le même sanctuaire où gisent son mari et son fils et où elle les a pleurés, l'aïeule a ramené le bel enfant pour qu'il ceigne près de leur tombe l'épée qui les vengera.

Or, sur cette même place tragique, se dressaient[1] au XII^e siècle les baraques d'une foire fréquentée : « Le Mont des Bœufs, écrit Le Glay[2], nommé ensuite Mont-Saint-Géri, était devenu une espèce de ville annexée à Cambrai, ayant ses coutumes, ses

1. Cette église et cette place ont disparu aujourd'hui. Mais, deux ans avant leur destruction par Charles-Quint, quelqu'un les avait dessinées et l'on peut voir ce dessin reproduit (*ex apographo anni 1543 Melchioris Fallonis*) dans les *Acta sanctorum Belgii*, t. II, p. 261.

2. *Cameracum christianum*, p. IX.

usages municipaux et même une foire longtemps célèbre. » C'est en grande partie à l'éclat de cette foire que la *Vita sancti Gaugerici* attribue le développement et la célébrité de Cambrai : « Mons Gaugerici... a fidelibus Christi plurimum coepit amari, incoli, multimodis rebus augeri...; denique in perenni sancti Patris memoria solemnibus nundinis dedicatus, a frequentatione mercantium longe lateque vulgatus, adusque terras ultimas propagato nomine innotescit, urbemque Cameracum, cui confinialis adhaeret, ante ignobilem et obscuritate contractam... ubique gentium procul extendit[1]. » Un privilège du pape Alexandre III confirme en 1180 cette foire, ou plutôt ces foires : car il y avait foire deux fois l'an, le 11 août, jour de la déposition de saint Géri, le 18 novembre, jour de son élévation.

Des jongleurs les fréquentaient. Nous pourrions le supposer sans grand risque. Mais ce n'est pas une conjecture. Ils les fréquentaient si régulièrement et en si grand nombre qu'ils finirent par former une sorte de confrérie, peut-être affiliée, comme à Fécamp ou à Beauvais, par certains liens aux ecclésiastiques du lieu, car les chanoines de Saint-Géri célébraient (du moins au xv^e siècle) une fête spéciale qui s'appelait *la Fête des jongleurs* : « In solemnitate beatissimi Gaugerici pro *festo* nuncupato *Joculatorum*, quod fit feria V post octavum Paschae[2] ».

Or, le jongleur qui a rimé *Raoul de Cambrai* (ou celui dont il remaniait le poème) avait fréquenté cette foire et l'église elle-même. Non seulement il sait et s'adresse à un public qui sait que Raoul est « enterré au mostier » :

3721. Sa sepouture sevent bien li auquant;

mais encore il se rend exactement compte des titres et qualités des ecclésiastiques de Saint-Géri :

3545. Li saige clerc i font le Dieu mestier.
3718. L'evesque chante la messe hautement.
3808. La messe escoutent de l'evesque Renier.

1. *AA. SS. Bolland.*, 11 août, p. 687.
2. *AA. SS. Bolland.*, ibid. On y lit une lettre d'un secrétaire de l'archevêque de Cambrai, datée du 8 août 1734. Il dit avoir trouvé la mention de cette fête, ignorée des plus anciens rituels, dans un ordinaire écrit de plusieurs mains au xv^e siècle. Il ajoute : *De joculatoribus nihil habeo certi quod proferam.*

Il sait, comme on voit, que le « mostier Saint-Geri » n'est pas une abbaye proprement dite, mais plutôt un chapitre, une réunion de clercs séculiers (*li saige clerc*) vivant en commun, un collège de prêtres prébendés par l'évêque de Cambrai[1].

D'autre part, Aalais, avons-nous dit, est un personnage historique. Comment le savons-nous, Flodoard (on ne saurait en être surpris) ne l'ayant pas nommée? Si nous savons qu'elle a vécu, c'est par deux documents provenant d'églises de Cambrai. Une liste des bienfaiteurs du chapitre de l'église cathédrale de Cambrai, dressée vers 1190[2], dit :

Alaidis comitissa dedit nobis dimidiam partem de Bairi[3] et alteram dimidiam ad custodiam ecclesie nostre.

L'autre document nous intéresse plus directement encore. L'évêque de Cambrai Liébert, mort avant 1070, y relate les donations faites antérieurement au chapitre de l'église collégiale de Saint-Géri[4] :

Notum sit omnibus fidelibus ecclesiae Liebertum, gratia Dei Cameracensem episcopum, ea quae ad usus fratrum in ecclesia beati Gaugerici quidem servientium, partim a reliquis fratribus, post liberalem elemosinae benignitatem a Lothario, item a Lothario et Carolo regibus factam, et a Johanne papa auctoritate apostolica confirmatam, tradita sunt, hujus cartae testimonio ne a memoria excidant commendasse et episcopalis privilegio dignitatis ne ab aliquo diripiantur legitime laborasse. Tradidit itaque ad usus fratrum praedictorum Adelaidis pro sua filiique sui comitis Radulphi anima villam quae dicitur Coteham[5] et quae ad eam pertinet arabilem terram; comes Ybertus, Torci[6]; Heribertus dimidiam culturam Mainsendis[7]; Gislanus... Aloris... Walterus, etc...

1. Voy. Le Glay, *Cameracum christianum*, p. XI et XXIII.
2. Voy. A. Longnon, p. 356; cf. F. Brassard, dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, 2e série, t. IV (1884), p. 164.
3. Boiry-Notre-Dame, arr. d'Arras.
4. Voy. A. Longnon, p. XXII, et Ch. Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, Bruxelles, 1865, p. 424.
5. Contes, arr. de Montreuil, cant. d'Hesdin, ou Cantaing, arr. de Cambrai, cant. de Marcoing (Duvivier).
6. Torcy, arr. de Montreuil, cant. de Fruges (Pas-de-Calais), ou Torcy, arr. de Château-Thierry, cant. de Neuilly-Saint-Front, Aisne (Duvivier).
7. Metz-en-Couture, arr. d'Arras, cant. de Bertincourt, Pas-de-Calais (Duvivier).

Cette charte est donc un recensement, écrit vers le milieu du XI^e siècle, des documents principaux de la collégiale de Saint-Géri. Ces documents, l'évêque les énumère dans l'ordre de leur ancienneté. N'est-il pas remarquable que la plus ancienne des chartes émanant de particuliers que l'on conservât à Saint-Géri ait concerné précisément notre Aalais et une donation qu'elle faisait pour l'âme de son fils Raoul?

Ainsi, elle était la plus ancienne bienfaitrice dont le souvenir, grâce à une charte ou à une mention d'obituaire, survécût au XI^e siècle. N'est-il pas remarquable que le document le plus ancien après celui-là ait concerné cet autre bienfaiteur, le comte *Eilbertus*, dont le nom est identique à celui du père de Bernier dans la chanson de geste[1]?

Ces remarques concourent à nous persuader que l'église Saint-Géri de Cambrai fut l'un des points de formation de notre légende. Bertolai de Laon et son poème du X^e siècle n'ont jamais existé. Mais, un siècle et demi ou deux siècles plus tard, quelques germes légendaires se formèrent dans cette église. Les chanoines y conservaient les tombes de deux Raouls (vv. 33 et 3721)[2] : l'une d'elles pouvait être la sépulture d'un très authentique comte de

1. Il y a même quelque chose d'inquiétant à trouver ainsi réunis dans ce document ces trois noms de la chanson de geste : Aalais, Ybert (faussement appelé *comte* comme dans le poème), Herbert. Les chartes présentées à l'évêque Liébert par les chanoines de Saint-Géri n'auraient-elles pas été des faux, fondés sur la légende de Raoul de Cambrai (que cette légende ait été connue au temps de l'évêque Liébert par un roman en langue vulgaire ou par un écrit monastique)? En d'autres termes, Aalais ne serait-elle pas un personnage fictif? Il y a apparence que non, car la mention de sa donation de la *villa quae dicitur Coteham* a bien l'air d'un renseignement tiré d'un obituaire; et surtout l'autre document, la liste, où elle figure, des bienfaiteurs de l'église cathédrale, n'a rien de légendaire, semble-t-il. En admettant que les chartes de Saint-Géri vues par l'évêque Liébert aient été des faux fondés sur une légende, il resterait donc que les chanoines de Saint-Géri auraient les premiers introduit dans cette légende ce personnage réel, Aalais; il resterait de plus que cette légende semble avoir été imaginée par eux.

2. Ce n'est pas sûr, et l'on trouvera d'abord que nous accordons ici large crédit au poète, tandis qu'ailleurs nous lui contestons âprement son Bertolai. Mais on voit la différence : ce qu'il rapporte de Bertolai remonte à plus de deux siècles, et ni son public ni lui-même ne pouvaient en contrôler l'historicité; au contraire, ses auditeurs savaient ou pouvaient savoir si les tombes dont il parle étaient ou n'étaient pas dans l'église Saint-Géri; de plus, pour l'une des tombes, celle du fils, son dire est appuyé par l'acte de donation d'Aalais. Au reste, supposé que ces tombes n'aient existé que dans l'imagination du poète, il suffit à notre raisonnement qu'Aalais ait fait cet acte de donation; il rappelait à travers les siècles aux chanoines de Saint-Géri leur devoir de prier pour l'âme de Raoul.

Cambrai, Raoul, mort en 896. Ils conservaient en outre dans leurs archives des chartes où une comtesse Aalais leur donnait des biens, à condition qu'ils prieraient pour l'âme de son fils Raoul. Qui était cette bienfaitrice et ce comte Raoul, pour lequel ils priaient?

Peut-être n'en savaient-ils pas plus long que nous[1]. Un jour, un passage des *Annales* de Flodoard apprend à l'un d'eux qu'un Raoul, fils de Raoul de Gouy, a envahi en 943 le Vermandois et qu'il a péri tragiquement. A tort ou à raison, ces clercs reconnaissent dans le Gouy de Flodoard le Gouy qui est à quelques lieues de leur église; ils identifient les deux Raouls de Flodoard aux deux Raouls dont ils ont les tombeaux : de là une première formation légendaire, un rudiment d'histoire romanesque, que plus tard des jongleurs recueilleront.

Cette explication n'est conjecturale qu'en un point : en ce que je suppose qu'un certain jour un clerc de Saint-Géri a pu lire un passage d'une chronique latine; cette conjecture est-elle en soi très téméraire? Je montrerai bientôt que d'autres clercs, pour raconter cette même histoire de Raoul de Cambrai, ont exploité certainement des chroniques latines et probablement Flodoard. Pour le reste, sans recourir à nulle conjecture, je me suis borné à recueillir des faits : des faits négatifs, qui relèguent Bertolai dans le vague pays des mythes; des faits positifs aussi, bien rares sans doute, puisque les titres anciens de l'église de Saint-Géri ont disparu presque tous, significatifs pourtant.

Ce n'est pas une hypothèse, c'est un fait que saint Géri est un des acteurs célestes de notre roman, comme saint Riquier est l'un des acteurs de *Gormond et Isembard,* comme saint Samson de Dol est l'un des acteurs d'*Aiquin*, etc.

C'est un fait, et non une hypothèse, que le sanctuaire de Saint-Géri est souvent le théâtre de l'action, comme Saint-Faron de Meaux est le théâtre du *Moniage Ogier*, comme l'abbaye d'Aniane est le théâtre du *Moniage Guillaume*, etc.

C'est un fait que le poète de *Raoul de Cambrai* dit avoir vu à Saint-Géri la tombe de son héros, comme on voyait à Saint-Romain-de-Blaye la tombe de Roland, à Belin celle d'Olivier, à l'abbaye de Fécamp celle de Richard de Normandie, à Pithiviers

1. Il se peut qu'à une époque ancienne, au IXe siècle par exemple, plusieurs comtes de Cambrai se soient appelés Raoul; de toute la série des comtes laïques de Cambrai qui ont précédé Isaac, nous n'en connaissons plus qu'un ou deux.

celle de Salomon de Bretagne, à Dortmund celle de Renaut de Montauban, à Mortara celle d'Ami et d'Amile, à Saint-Riquier celle d'Isembard, à Gellone celle de Guillaume d'Orange, à Meaux celle d'Ogier, à Saint-Honorat-des-Aliscans celle de Vivien, etc.

C'est un fait que des foires attiraient deux fois l'an à Saint-Géri un grand concours de marchands et de pèlerins, comme en tant d'autres lieux où, comme par hasard, sont localisées des chansons de geste, comme à Saint-Denis en France, comme à Lagny, comme à Provins, comme à Saint-Riquier, etc.

C'est un fait que des jongleurs fréquentaient les foires de Saint-Géri, comme ils fréquentaient les foires de Champagne, celle de Lendit, etc.

C'est un fait que des chartes nous montrent en la comtesse Aalais une dévote de saint Géri et que le poète de *Raoul de Cambrai* la peint pareillement sous les traits d'une dévote de saint Géri. Comment le poète pouvait-il connaître cette particularité de la vie d'Aalais? Par Bertolai? Ceux-là le croiront qui admettent que Guibour, femme de Guillaume d'Orange, a pu entrer dans la légende sans le concours des moines de Gellone, lesquels conservaient son nom dans leur cartulaire; ceux-là le croiront qui estiment que Berte, femme de Girard de Roussillon, a pu entrer dans la légende sans le concours des moines de Pothières, lesquels vénéraient Berte comme leur sainte; ou qu'Heluys, sœur de Garin le Lorrain, a pu entrer dans la légende sans le concours des clercs de Pithiviers qu'elle avait enrichis.

2. — *L'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte.* — La légende de Raoul de Cambrai se rattache à d'autres maisons religieuses encore : soit qu'elle y ait été seulement recueillie sur le tard, soit que tel de ces monastères ait peut-être contribué, lui aussi, à la constituer. Il nous faut visiter ces maisons et regarder ce qui s'y passe.

Origny, que Raoul, selon la légende, incendia, est un gros bourg de la Thiérache, à seize kilomètres à l'est de Saint-Quentin, sur la rive gauche de l'Oise (aujourd'hui canton de Ribémont). Vers le milieu du IVe siècle, sainte Benoîte, dame romaine, avait, dit-on, reçu le martyre en ce lieu. Auprès de ses reliques, dès 850 au plus tard, une communauté bénédictine s'y était éta-

blie[1] : celle que, selon la chanson de geste, gouverne Marsent, mère de Bernier.

Nous n'avons conservé malheureusement presque aucun des titres anciens de cette maison[2]. Mais les érudits du XVII^e siècle[3] connaissaient un petit traité de l'invention et translation de sainte Benoîte, conservé dans l'abbaye, et qui racontait la légende de Raoul de Cambrai. Par les extraits qu'ils en ont fait, on voit que ce récit avait été composé en français, en prose, au XV^e siècle au plus tard : il était fondé, directement ou indirec-

1. Sur l'abbaye d'Origny, voy. la *Gallia christiana*, t. IX, col. 620; dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, 1783, p. 114 et suiv.; J. Poissonnier, *Histoire de l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte*, Saint-Quentin, 1888.

2. Nous n'avons que l'analyse, donnée par Flodoard (*Histoire de l'église de Reims*, liv. II, c. 2), d'un diplôme de Charles le Chauve, délivré vers 850, et relatif à sa fondation. Nous possédons en outre une liste des noms des plus anciennes abbesses (voy. ci-dessus). Le *Livre de la tresorye de l'abbaye d'Origny* (Bibl. de Saint-Quentin, ms. n° 86), écrit à la fin du XIII^e siècle, donne, aux pages 159 et 163, trois notes historiques relatives aux années 876, 1231, 1299, qui n'ont pas d'intérêt pour nous.

3. On conserve en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Quentin une *Histoire de saincte Benoiste, vierge et martyre, patrone du royal et très célèbre monastère d'Origny...*, par Quentin Delafons (1647). M. P. Hazard a bien voulu en copier pour moi quelques pages, d'où j'extrais ce qui suit. Aux pages 100 et suiv., Quentin Delafons résume et commente un « traité de l'invention et translation de sainte Benoiste, qui se trouve au livre du trésor de la dite abbaye », où il est question d'incendies qui ruinèrent l'abbaye : « Le premier de ces deux feux est attribué à la guerre qui fut entre Raoul, comte de Cambrai, et le comte de Vermandois... » [P. 102]. « Cette guerre estoit entre Raoul, comte de Cambrésis, et Bernier, qui estoit fils d'Ymbert de Ribemont, et cet Ymbert de Ribemont, fils d'Héribert (ou d'Herbert, comme il y a en ce traicté), comte de Vermandois... » [P. 103]. « Ce seigneur de Ribemont pouvoit avoir un fils, qui fut appelé Bernier, d'une femme nommée Marsene, laquelle dudepuis fut abbesse de ladicte abbaye d'Origny. Et de faict nous pouvons tirer de ce traicté quelque subject de l'estimer ainsy, d'autant qu'il adjouste que la mère de ce Bernier étoit abbesse de la dicte abbaye d'Origny et s'appeloit Marsene [ou Marsenie], et qu'elle engendra et eut le dict Bernier, *ainsoin qu'elle fust religieuse et nonnain de la dicte eglise* : non pas que je veuille dire que la dicte Marsene ait eu le dict Bernier depuis qu'elle fut religieuse, ainsy qu'on le pourroit estimer, prenant ce mot *ains* ou *ainsoine* comme signifiant *encore* ou *combien*, en une façon assez commune de parler de ce temps, mais d'autant qu'il est certain qu'ils signifient aussi *devant* et *auparavant*, comme il se peut justifier de ce qui se lit en ce mesme traicté : *que li eglise est moult duement ancienne et avoit moult long temps qu'elle avoit esté fondée ains que li abbesse Ricouare fust abbesse*... Au reste, ce bruslement, qui arriva au jour du grand vendredi, apporta un très grand dommage à cette abbaye, d'autant que l'abbesse Marcence et toutes ses religieuses et nonnains furent bruslées, non pas toutes

tement, sur la chanson de geste[1]; il la résumait exactement, sans rien y ajouter, semble-t-il. Ce traité donnait en outre ce renseignement curieux que l'on montrait dans la nef de l'église, à Origny, la tombe de la légendaire abbesse Marsent, tuée par Raoul de Cambrai.

Ainsi, dès une haute époque peut-être, la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* avait trouvé asile dans le monastère d'Origny. Mais ce n'est là sans doute qu'un fait d'adaptation banal. Si ce monastère a recueilli ces fictions poétiques déjà développées, on ne voit pas qu'il ait en rien contribué à les former. En est-il de même des abbayes que nous allons maintenant considérer?

3. — *Les abbayes de Waulsort, Hombliéres, Saint-Michel-en-Thiérache, Bucilly,* etc. — Arnold de Raisse[2] place au 28 mai une notice *De beato Eilberto* et dit qu'on vénérait encore au XVII^e siècle la tombe de ce saint[3] dans l'église du monastère de Waulsort, par lui fondé.

Il n'est autre que ce héros de notre poème, Ybert de Ribemont, le père de Bernier, l'adversaire de Raoul de Cambrai :

3088. Le comte Ybert qui tenoit Vermandois;

il a ceci de commun avec douze ou treize autres personnages de chansons de geste que nous connaissons le lieu de sa sépulture et que sa tombe était honorée comme celle d'un saint.

Waulsort, sur la Meuse, à peu de distance de Dinant, est une ancienne abbaye de Bénédictins, qui releva tour à tour des évêchés de Metz, de Liège et de Namur.

fois tellement consommées par le feu qu'elles aient esté seulement suffoquées par le feu ou la fumée, d'autant que le traicté susdict remarque que cette abbesse Marsenne fut puis après enterrée dans la nef de la dicte église, devant l'huys qui est en la manche de saint Jean. » [P. 104]. « L'abbaye d'Origny fut réparée et restablie par la dévotion d'Ymbert de Ribemont et Bernier, son fils. » — Ces données de Quentin Delafons ont été résumées par Pierre de Saint-Quentin, *le Miroir d'Origny*, Saint-Quentin, 1660, p. 404.

1. En effet, aucun autre texte connu de nous, ni la *Chronique de Waulsort*, ni Ph. Mousquet, etc. (voy. Longnon, p. XLV), ne pouvait fournir tous les renseignements contenus dans les citations de la note précédente.

2. *Ad natales SS. Belgii Johannis Molani auctarium*, Douai, 1626, p. 48. C'est d'après cet ouvrage qu'est composé l'article « Eilbert, comte de Florennes », dans la *Biographie nationale belge*.

3. « Visitur etiamnum sepulchrum ab humo modice adsurgens ante ostium chori. »

Dès les premières années du XIe siècle, elle eut à lutter contre un monastère voisin, celui d'Hastières, qui jusque-là était demeuré en sa dépendance[1]. La lutte s'envenima vers le milieu du XIIe siècle, au temps de l'abbé de Waulsort Thierry II : les moines d'Hastières, pour établir l'ancienneté et l'indépendance primitive de leur maison, avaient produit des documents falsifiés ; les moines de Waulsort, pour maintenir leur suprématie, y opposèrent des documents non moins suspects pour la plupart[2]. Un moine de l'abbaye se chargea de les grouper en une relation suivie, *l'Historia Walciodorensis monasterii*[3], composée peu après l'année 1152[4]. C'est une chronique des premiers temps du monastère et par conséquent c'est d'abord une biographie de son fondateur, le comte Ybert.

Presque dans le même temps, pour le remarquer au passage, bien loin de la Meuse, dans les Basses-Cévennes, deux abbayes bénédictines, Aniane et Gellone, s'étaient pareillement querellées. Pour soutenir la lutte, Gellone avait, comme Waulsort, publié une biographie de son fondateur, et la Vie de saint Guillaume de Gellone est pleine de fictions empruntées aux chansons de geste. Pareillement, la Vie d'Ybert exploitera la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* et d'autres chansons de geste encore.

Elle s'ouvre en effet par une généalogie fantastique d'Ybert, prise en partie aux chansons du cycle de Guillaume d'Orange : le

1. Voy. Sackur, *Die Rechtsstreit der Klöster Waulsort und Hastière*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, t. II (1889), p. 341-355, et *Die Lebensbeschreibung des heiligen Forannanus* (*ibid.*, p. 369-379); — L. Lahaye, *Étude sur l'abbaye de Waulsort, de l'ordre de saint Benoît* (944-1795), Liège, 1890.

2. Je n'ai pas, fort heureusement, à entrer dans l'histoire de cette querelle. Je me borne à dire que le bon droit était du côté de l'abbaye de Waulsort et que le conflit se termina par sa victoire (le 12 janvier 1152, Eugène III confirme la suprématie de Waulsort; le 8 mai 1152, Frédéric, roi des Romains, règle la sujétion d'Hastières; le 17 mai 1155, Adrien IV proclame à nouveau la prééminence de Waulsort, etc.).

3. Publiée d'abord par d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 100 de l'édition in-fol., t. VII, p. 511 de l'édition in-4°. M. Longnon a réimprimé, d'après l'édition de d'Achery, quelques pages de la chronique (*Raoul de Cambrai*, p. XCIX). Waitz en a depuis procuré une édition meilleure dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XIV, p. 505.

4. D'Achery, Mabillon, etc., la dataient de la fin du XIe siècle; MM. P. Meyer et Longnon ont accepté cette date et, comme on lit en cette chronique un résumé d'un poème sur *Raoul de Cambrai*, ils ont conclu naturellement (p. XI.) que le poème connu par le chroniqueur de Waulsort remontait au

comte Ybert descend en droite ligne d'Aymeri de Narbonne[1] et d'Ermenjart, par leur fils Garin d'Anseüne[2], par leur petit-fils Bovon-sans-Barbe et par leur arrière-petit-fils Ébroïn[3]. Ébroïn[4] épouse Berte, fille du comte *Widericus*[5], et engendre sept fils, le comte Ybert, Wedon de Roye, Herbert de Saint-Quentin, etc., et ces trois derniers noms sont ceux de personnages connus du poète de *Raoul de Cambrai*.

Mais, dans le poème, Wedon et Ybert étaient les fils d'Herbert de Vermandois : ils deviennent ici ses frères.

Après avoir rapporté cette généalogie bizarre, le chroniqueur entre dans le vif de son sujet, qui est de retracer la vie de son héros. Le comte Ybert, plus preux et plus hardi à la guerre que tous les hommes de son temps, avait dès sa jeunesse bâti sept châteaux forts pour se garer de toute fortune contraire. Un jour qu'il se promenait sur un champ de foire dans un bourg de la Thiérache, un beau cheval le tenta. Ce cheval appartenait à un clerc de haute naissance, chanoine de l'église Notre-Dame de

XIe siècle. Ils ne le feraient plus aujourd'hui, car Waitz a établi la date vraie (acceptée depuis sans contestation par Sackur, p. 369, etc.). Je ne m'arrête pas à reproduire les observations de Waitz à l'appui de cette datation : elles sont décisives.

1. Appelé *comes Nammericus*, notamment dans une copie de l'*Historia* qui se trouve à la Bibl. nat., coll. Duchesne, t. 72, fol. 1.

2. *Garinus, comes de Ansolonia*, dans la copie de la collection Duchesne.

3. M. Longnon (p. c, note) croit probable que « le paragraphe de la *Chronique de Waulsort* qui renferme la généalogie du comte Ybert est l'œuvre du religieux qui, vers l'an 1243, continua jusqu'à son époque l'histoire du monastère de Waulsort et obéit dans ces quelques lignes à la tendance si manifeste alors de rattacher à deux ou trois familles héroïques tous les héros des chansons qui constituaient alors le cycle carolingien ». Cette hypothèse était plausible en effet tant que l'on attribuait la *Chronique de Waulsort* au XIe siècle; depuis que l'on y reconnaît une œuvre postérieure à l'an 1152, on n'a plus de raison suffisante de croire interpolée la généalogie du comte Ybert.

4. Ebroïn est le premier personnage réel que l'on rencontre dans cette généalogie. Était-il réellement le père d'Ybert? M. L. Vanderkindere (*les Principautés belges*, t. II, p. 204) en doute. En effet, Ebroïn est déjà mentionné comme fidèle du roi Louis le Bègue en 879, et Ybert n'est mort qu'en 977.

5. *Widericus* est un nom pris à un diplôme authentique de Charles le Simple, délivré vers 915. Les moines d'Hastières s'étaient servis de ce personnage pour fabriquer un acte (reproduit dans la *Defensio libertatis ecclesiae Hasteriensis*, *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XIV, p. 541), où il apparaît comme leur fondateur. C'est là que l'auteur de la *Chronique de Waulsort* est allé le chercher pour faire de lui le grand-père maternel d'Ybert et préparer ainsi l'union d'Hastières et de Waulsort.

Reims. Ybert l'acheta, mais, n'ayant pas à sa disposition l'argent nécessaire pour le payer aussitôt, il prit terme et, contre l'avis de sa femme, la très noble et très sage dame Hersent, il donna en gage au clerc un objet d'un prix inestimable : un béryl précieux, œuvre antique de saint Éloi, qui y avait entaillé l'histoire de la chaste Suzanne[1]. Le clerc emporta ce trésor à Reims; puis, quand le comte Ybert, lui apportant en argent le prix du cheval, voulut reprendre le béryl, il fit l'ignorant et nia qu'il eût rien reçu en gage. Outré de colère, le comte réunit une armée puissante, assiégea Reims, prit la ville et poursuivit son larron jusque dans la basilique de Notre-Dame. Il y mit le feu et reconquit enfin son béryl.

Charles, roi de France, voulut venger l'outrage infligé à Reims et à son église. Il vint attaquer sur leur territoire le comte Ybert et ses frères. Mais il fut vaincu et pris : « C'est en l'année 922 qu'Ybert et son frère Herbert firent ainsi prisonnier le roi Charles de France »; ils l'emmenèrent à Péronne et l'y retinrent de longs jours en captivité; puis ils finirent par le relâcher.

Peu après, le roi Charles se vengea; Herbert venait de mourir, après avoir confié ses quatre fils à son frère Ybert; avant même qu'il fût enterré, un comte de Cambrai, nommé Raoul, envahit sa terre : le roi Charles de France la lui avait donnée, par ressentiment de sa captivité de Péronne.

Tout d'abord, Raoul attaque Saint-Quentin et l'incendie; puis la guerre se déroule comme dans notre chanson de geste. Raoul met le feu à un monastère de femmes (qui n'est pas nommé); les nonnes et l'abbesse périssent. Comme dans le poème, l'abbesse est une femme jadis séduite par Ybert, et elle est la mère de l'écuyer de Raoul, Bernier : deuil du bâtard, *desmesure* de Raoul, qui le frappe à la tête et le chasse, son retour auprès de son père, Raoul tué en bataille par Bernier, ce sont les mêmes scènes que dans notre chanson. Ici, la mort de Raoul met fin à la guerre; mais, peu après, comme dans le poème, l'enfant Gautier veut venger le mort. Pendant trois jours il combat contre Bernier à la

1. Ce joyau existe encore. Après des aventures multiples (il fut jeté dans la Meuse et repêché), il est aujourd'hui conservé au *British Museum*. C'est une intaille sur cristal de roche, « la plus belle intaille que nous ayons de l'époque carolingienne ». M. Labaye a donné dans son livre sur Waulsort une planche qui représente ce béryl et il en a raconté l'histoire (p. 292-294).

cour du roi : la bataille reste indécise; un jugement d'amis rétablit la paix,

Quelque temps après, Bernier mourut, encore tout jeune homme. Ybert n'avait pas d'autre enfant : cette perte le fit rentrer en lui-même; il prit en horreur sa vie passée et résolut de se tourner vers Dieu. De concert avec sa femme, Hersent, il fonda une abbaye à Saint-Michel-en-Thiérache; puis, à quelque distance de là, un monastère de femmes à Bucilly; d'autres églises encore. Il se remémora le sacrilège qu'il avait commis en brûlant la basilique de Notre-Dame à Reims, et, comme il avait en sa jeunesse bâti sept châteaux forts, monuments de malédiction, il voulut élever sept demeures de bénédiction. C'est ainsi qu'il fonda l'église de Florennes et que, en l'an 944, il jeta les fondements de l'abbaye de Waulsort, où il devait un jour (en 967) accueillir un homme de Dieu, venu de l'Écosse, saint Forannan...[1].

Ce récit, que j'ai réduit à ses seuls traits essentiels, appelle quelques remarques.

Non pas qu'il soit utile de le comparer en détail à la chanson de geste : les concordances de ces deux récits prouvent que le chroniqueur de Waulsort exploitait[2] un poème à peu près semblable à celui que nous avons et qu'il n'y a nulle raison de faire remonter jusqu'au XI^e siècle; là où ces récits diffèrent, le chroniqueur a-t-il reproduit son modèle ou inventé à son plaisir ? On ne sait.

Ce qui frappe d'abord, c'est que la vie du comte Ybert est un roman modelé sur le même patron que la vie de Girard de Roussillon. Ici et là un héros orgueilleux, qui, au cours de sa vie guerrière, commet de grandes fautes et des sacrilèges, jusqu'au jour où une épreuve suprême (ici, la mort de Bernier, là, la mort du petit Thierry) lui enseigne la voie du salut; aidé de sa femme (ici, Hersent, là, Berte), il choisit Dieu pour son héritier, et, comme Girard de Roussillon avait fondé douze monastères en souvenir des douze victoires que Dieu lui avait accordées, le comte Ybert fonde sept églises en souvenir de ses sept châteaux forts. Depuis l'aventure du début, qui a mis en

1. Voy. la *Vita s. Forannani* († 982), *auctore Roberto*, dans les *AA. SS. Bolland.*, t. III d'avril, p. 808-814. Ce Robert, abbé de Waulsort, l'a écrite vers 1140.

2. Directement ou par l'intermédiaire d'une source latine, analogue à la *Vita Girardi comitis*, par exemple.

relief son orgueil et sa futilité (à cause d'un cheval et d'un béryl, l'église de Reims est profanée, des hommes périssent en bataille, le roi de France est jeté en prison, et, par représailles, le roi lance contre Ybert Raoul de Cambrai), jusqu'à la mort de Bernier, qui amène la catastrophe, c'est un scénario bien agencé, où l'agression de Raoul de Cambrai intervient à la place utile et logique. Est-ce le moine de Waulsort qui a le premier imaginé cette combinaison de dramaturge habile ? Ou bien aurait-il existé une chanson de geste dont Ybert de Ribemont était le héros principal et où l'aventure de Raoul de Cambrai ne formait qu'un épisode? Je me borne à poser la question.

Quoi qu'il en soit, le moine de Waulsort a donc résumé une version de *Raoul de Cambrai;* mais ce récit de chanson de geste, il l'a enfermé entre deux dates : 922, date où le roi Charles est jeté dans la prison de Péronne, 944, date de la fondation de Waulsort. La date de 944 lui était fournie par les parchemins de son abbaye[1], la date de 922 par Flodoard ou par l'une des nombreuses sources annalistiques qui relatent la capture du roi Charles le Simple par Herbert de Vermandois. Dans cette même abbaye de Waulsort et dans le même temps, un autre moine plagiait l'*Histoire de l'église de Reims*, de Flodoard[2]. Notre chroniqueur, pour composer sa vie du comte Ybert, avait sur sa table une version de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai*, et aussi des chroniques latines et des chartes; lors donc que nous supposions que là-bas, à Cambrai, un chanoine de Saint-Géri avait pu, un jour, lire les *Annales* de Flodoard et en rapprocher certain passage de certaines chartes et de certaines traditions de son église, cette supposition n'était pas si invraisemblable : c'est ce que nous voyons faire au moine de Waulsort.

Mais n'y a-t-il nul autre enseignement à tirer de sa *Chro-*

1. Par exemple par un diplôme de l'empereur Otton, délivré le 19 septembre 946 (*Mon. Germ., Diplomata*, t. I, n° 81, p. 160), en faveur du monastère de Waulsort, fondé par Eilbert et sa femme Hersent (voy. Karl von Kalckstein, *Geschichte des fz. Königsthums unter den ersten Kapetingern*, p. 257, n. 2 et Ph. Lauer, *ouvr. cité*, p. 148).

2. Je fais allusion à la *Vie de saint Eloque*, composée à Waulsort et publiée dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 344 et suiv. L'auteur y démarque, à la page 350, dix lignes du livre IV, ch. IV de l'*Histoire de l'église de Reims*. Ce plagiat a été remarqué d'abord par l'éditeur de la *Vita s. Forannani* (*AA. SS. Bolland.*, t. III d'avril, p. 819 E).

*nique?* Sommes-nous ici, comme à Origny-Sainte-Benoîte, en présence de simples faits d'exploitation tardive d'une légende héroïque déjà toute constituée et qui n'avait rien dû jusque-là à des influences monastiques? Pour le savoir, posons-nous cette question : le comte Ybert, au dire de la *Chronique de Waulsort*, fonde ou restaure, entre autres monastères, Homblières, Saint-Michel-en-Thiérache, Bucilly; qu'en fut-il dans la réalité[1]?

A Homblières (à six kilomètres de l'est de Saint-Quentin, diocèse de Soissons), depuis le milieu du VII^e siècle, des religieuses occupaient une abbaye[2]. Au temps de l'abbesse Berte († 946), ces filles étant tombées dans le désordre (*non satis honeste viventibus*), elles furent expulsées en 948, et des moines bénédictins, dont le premier abbé fut un certain Bernier, vinrent s'établir à leur place.

Des chartes authentiques nous apprennent quels furent les auteurs de cette réforme : c'est un seigneur nommé Ybert (*Eilbertus*), agissant de concert avec sa femme Hersent (*Hersendis*), qui possédait l'abbaye d'Homblières à titre de bénéfice et qui la tenait du comte Albert I^er de Vermandois. Les chartes et

1. Cette recherche implique l'examen d'un grand nombre de chartes. Pour les critiquer avec sûreté, il y fallait un diplomatiste, et je ne suis qu'un littérateur : *incedo per suppositos cineres.* Du moins, j'ai lu avec application tous les documents anciens relatifs aux abbayes dont je parle, et, je crois, tout ce qu'on a publié sur elles. De plus, j'ai eu entre les mains un dossier précieux, déposé à l'École des Hautes-Études : c'est une collection, faite par A. Giry, des pièces relatives à Waulsort et aux églises réellement ou prétendûment fondées par le comte Ybert. A. Giry préparait un mémoire sur ce personnage; il n'en a malheureusement rédigé que cinq ou six pages, auxquelles j'emprunterai, comme on verra, deux remarques importantes. Ce fragment d'étude débute ainsi : « Ybert, héros de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai*, est particulièrement intéressant à étudier, parce que, à côté de la légende épique, s'est développée sur son nom une curieuse légende monastique. Les derniers éditeurs du poème l'ont, avec toute raison, identifié avec un personnage du même nom, baron renommé, mentionné dans un certain nombre de chartes et dans la *Chronique* de l'abbaye de Waulsort, qu'il avait fondée. Je pense seulement qu'il serait plus exact de dire que la légende, peut-être à cause de la similitude de nom, a réuni en une seule individualité deux personnages différents, l'*Eilbertus* des chartes et son suzerain le comte Albert I^er de Vermandois. » La suite ne permet pas (du moins ne m'a pas permis) d'entrevoir le plan de l'auteur, ni s'il se proposait de tirer de son étude des conclusions d'ordre littéraire.

2. Voy. sur cette abbaye la *Gallia christiana*, t. IX, col. 1074 et suiv.; cf. E. Lemaire, *Essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin*, 1886-1887, p. 300.

diplômes distinguent nettement Albert, seul qualifié du titre de *comte : Adalbertus, inclitae indolis comes*, et Ybert, qui est appelé seulement *nobilis vir*[1], *idoneus satis vir*[2], *venerabilis vir Eilbertus*[3]. Le comte Albert est le seigneur (*dominus*)[4], Ybert est son vassal (*fidelis*)[5], et tous les actes marquent ce rapport.

La *Chronique de Waulsort* attribue la fondation de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache au comte Ybert, et il est sous-entendu qu'il est, ici comme en ses autres œuvres pieuses, assisté par sa femme Hersent. La *Vie de saint Cadroe*[6], composée vers l'an mil[7], donnait déjà la même version, bien qu'elle ne nomme que la seule Hersent[8]. Or, cette tradition, si ancienne

1. Diplôme de Louis IV d'Outre-Mer, du 1er octobre 948, intitulé dans le cartulaire d'Homblières (Bibl. nat., lat. 13911, fol. 9; *Recueil des historiens de la France*, t. IX, p. 605) *De expulsione sanctimonialium et quomodo monachi intraverint* : « ... Nostram adeuntes praesentiam *Adalbertus, inclitae indolis comes*, una cum *nobili viro Eilberto* et conjuge sua Hersendi... Nostra annuente authoritate praedictus Eilbertus praedictam abbatiam *domino suo* videlicet *Adalberto* reddidit, isdem vero comes nostrae ditioni eamdem reddidit... »

2. Bulle du pape Agapet II (955), qui approuve la réforme opérée par le roi Louis IV, par Albert et Ybert : « *Comite Adalberto et idoneo satis viro Eilberto* qui eamdem abbatiolam jure beneficii possidebat » (Ms. 13911, fol. 13; cf. Colliette, t. I, p. 564). Les mêmes termes reparaissent dans une bulle de Jean XII en 956 (ms. 13911, fol. 8; cf. Colliette, t. I, p. 566).

3. Diplôme de Lothaire, éd. L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, 1907, n° IX.

4. Voy. ci-dessus la note 1.

5. Voy. Longnon, p. XXVI, n. 1, et, entre autres documents, cette charte de 968 (ms. 16911, fol. 12; cf. Longnon, p. XXV, n. 2) : « Hilbertus pro remedio animae meae, praesente Adalberto comite et filio ejus Heriberto coram altari s. Mariae in monasterio Humoliarensi, multis adstantibus, legaliter tradidi... S. Heilberti, qui hanc chartam fieri jussit et manu propria firmavit. S. Lanlberti, filii sui (sur ce fils d'Ybert, voy. Longnon, p. XXVI, n. 3, et E. Lemaire, *Histoire de Saint-Quentin*, p. 303). S. Adalberti comitis. S. Heriberti, filii ejus, etc. » — D'après une charte publiée par Colliette (t. I, p. 165) et citée par M. A. Longnon (p. XXVII, n. 1), Ybert aurait encore été vivant en 988; mais si l'on se reporte au manuscrit (13911, fol. 17), on voit que la date de cette charte est incertaine : il y a 986 à la marge et 908 dans le texte.

6. Cette vie a été publiée dans les *AA. SS. Bolland.*, t. I de mars, p. 469-480; puis (éd. partielle) par L. de Heinemann, dans les *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XV, 2e partie, p. 689-692.

7. Elle est l'œuvre d'un abbé Immon, qui est soit Immon de Gorze († 1006), soit plutôt Immon de Waulsort (991-995).

8. Elle raconte que Cadroe, issu d'une illustre famille d'Écosse, était parti d'Irlande, averti par une vision, sur une barque que la tempête jeta près de Boulogne. De là, il chemina avec treize compagnons jusqu'au monastère de Saint-Fursi à Péronne. Non loin de là « erat matrona Hersendis nomine, nobi-

qu'elle soit, semble erronée ; elle est contredite par un document authentique, d'où il résulte que Saint-Michel-en-Thiérache ne fut pas fondé par Hersent et par Ybert, son mari, mais bien par Albert Ier, comte de Vermandois[1].

litate et opibus inclyta, sanctae devotionis ardore plena, et, quia erat sterilis, si quos inveniret sanctae peregrinationis viros, suscipere cogitabat eisque satisfacere ». Ayant appris l'arrivée de Cadroe et de ses compagnons, elle va à leur rencontre et leur offre une église de Saint-Michel, qui se trouvait dans la forêt de Thiérache. Ils s'y établissent et choisissent l'un d'eux, Maccalan, pour les diriger. « Puis, le vœu d'embrasser une règle constante persévérant en eux, Hersent, à leur demande, envoya Maccalan au monastère de Gorze, près de Metz, et Cadroe à celui de Saint-Benoît-sur-Loire pour s'y former dans la pratique des constitutions monacales. Après leur engagement, cette dame, leur bienfaitrice, les plaça dans l'abbaye de Waulsort, dont Cadroe devint abbé ; Maccalan gouverna Saint-Michel. » (J'ai emprunté ces quelques lignes de résumé à Colliette, t. I, p. 480 ; cf. dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 155 et p. 598 ; Malleville, *Dictionnaire historique de l'Aisne*, au mot *Saint-Michel*, etc.).

1. En effet, si l'on se reporte au *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache*, publ. par Amédée Piette, Vervins, 1883, p. 22, on y lit un acte, daté de 1153, où Gautier, évêque de Laon, certifie qu'il a vu un privilège accordé par le *comte Eilbertus*, fondateur de la ville et de l'église de Saint-Michel ; de plus, on y trouve, à la p. 20, un acte daté de 958, où Weltrude, femme du *comte Eilbertus*, donne des biens à l'abbaye pour son salut et pour le salut de son mari et de ses enfants. Ce comte Eilbertus ne peut être autre que le comte Albert de Vermandois. — Ces données certaines sont, à vrai dire, contredites par une charte (la première du cartulaire), datée de 945, et attribuée à l'évêque de Laon, Raoul, où l'on voit un certain Herbert, archidiacre de Laon, céder la chapelle de Saint-Michel, pour qu'un monastère y soit établi, à une dame nommée Hersent : « ... Notum fieri volumus qualiter oratorium in saltu qui dicitur Terascia in honore beati Michaelis archangeli ex antiquo fuerat vili scemate constructum, sed postea prope fundotenus destructum. Processu deinde temporis, quedam matrona nomine Hersendis per assensum Herberti, nostre ecclesiae archidiaconi, cui idem erat oratorium jure beneficiario collatum,... prout melius potuit restaurare libenter studuit. Ubi, causa orationis ad eumdem oratorium confluentibus... populis, laus et honor Dei omnipotentis et venerabilis memoria b. Michaelis archangeli adeo crevit ut etiam quidam homines Hibernicae regionis mare transnavigantes ad nos causa peregrinationis loca quibus commorari deberent uspiare precurrentes ad predictam matronam angelico ductu, ut credimus, pervenerunt. Sicque audita fama ejusdem oratorii libenti animo illuc pergere dispositum fuit. » Etc. — Mais cet acte est très probablement un faux. Giry donne de nombreuses raisons de le croire. Sans rapporter ses arguments d'ordre diplomatique, je transcris celui-ci, qui est une remarque de bons sens : « Le préambule, au lieu d'être comme de coutume le développement d'une idée générale, est le récit de la fondation du monastère, et, sauf quelques traits qui y ont été ajoutés, il ressemble étonnamment au récit de la *Vie de saint Cadroe*. La fondatrice en particulier y est appelée, comme dans le récit de l'hagiographe, *quedam matrona nomine Hersendis*, ce qui est étrange mis dans la bouche de l'évêque pour désigner la personne à la prière de laquelle il donne le privilège. »

De même, la *Chronique de Waulsort* attribue à son comte Ybert, mari d'Hersent, la fondation du monastère de femmes de Bucilly[1]. Dejà la *Vie de saint Cadroe* l'attribuait à dame Hersent[2]. Mais il résulte d'un acte authentique que le véritable fondateur, ici encore, est Albert, comte de Vermandois[3].

On est donc, à Waulsort, à Hombliéres, à Saint-Michel, à Bucilly, en présence de traditions de moines, qui, par erreur ou à bon escient, confondent Ybert et son suzerain.

Si nous revenons maintenant à la chanson de geste, nous y remarquerons d'abord deux traits singuliers, d'où il résulte, semble-t-il, que le poète connaissait ces traditions erronées de moines et qu'il s'y intéressait.

Pourquoi Ybert y est-il appelé « de Ribémont »? « Rien ne s'oppose, écrit M. A. Longnon, à ce que le château de Ribemont, situé sur la rive gauche de l'Oise, à six kilomètres de l'abbaye d'Origny et à neuf kilomètres de l'abbaye d'Hombliéres,

1. Arr. de Vervins, cant. d'Hirson.

2. *Vie de saint Cadroe*, § 23 : « Praedicta matrona [Hersendis], sancto ardens desiderio, exceptis his quae commemoravimus locis, locum quemdam *Buccelleum* nomine a fundamentis in honore s. Petri erexerat atque ad Deo serviendum virginum chorum ibidem aggregaverat. » Récit d'une visite de Cadroe à ce couvent : il y délivre une religieuse possédée du démon.

3. Cartulaire de Bucilly (Bibl. nat., lat. 10121, fol. 2); la pièce qui nous intéresse se trouve au mot *Bucilly* dans le *Dictionnaire de l'Aisne* de Melleville. En voici les passages essentiels : « *Privilegium de domino Eilberto, Viromandensi comite.* Ego, Bartholomaeus, Dei gratia Laudunensium episcopus. Quia seculo senescente cuncta simul deficiunt... Eapropter notum fieri volumus tam futuris quam praesentibus quod inter aliarum ecclesiarum privilegia que ob sui vetustatem pene deperierunt, in conspectu generalis synodi precepimus offerri et rescribi, rescripta sigillo nostro firmari, firmata coram personis adstantibus recitari. Inter autem privilegia *unum erat vetustissimum sub nomine Exlberti Viromandensis comitis, ejusdem Buccelliensis ecclesie fundatoris conscriptum*, quod propter auctoritatem ejusdem fundatoris diligentius audiri et ipsius continentiam presenti scripto fecimus inseri. Ipse quippe comes, ob remedium animc suae et predecessorum suorum, instinctu uxoris suae *Gertrudis*, fundavit ecclesiam de veteri Buciliaco, in allodio suo... S. domini Bartholomei episcopi, qui hoc scriptum fieri jussit. Actum Lauduni in generali synodo et confirmatum anno incarnati verbi M. C. XX. » Sur quoi A. Giry écrit : « Ce renouvellement fait en plein synode de Laon en 1120 prouve que l'abbaye de Bucilly fut fondée par le comte Eilbert (Albert) de Vermandois... A la vérité nous savons que la femme du comte Albert Ier s'appelait Gerberge et non Gertrude, mais il est supposable que l'erreur provient du copiste du cartulaire de Bucilly ou plutôt du scribe de la charte de l'évêque de Laon, qui avait sous les yeux un document en mauvais état, ainsi que le dit la charte : « Antiqua privilegia que ob sui vetustatem pene deperierunt. »

ne fût réellement le chef-lieu de son fief[1]. » Que Ribémont ait été le chef-lieu de son fief, c'est une hypothèse[2]; que le Ribémont de la légende héroïque soit à neuf kilomètres seulement de l'Hombières de la légende monastique, c'est un fait.

De même, pourquoi l'un des comparses du roman, Herbert, fils d'Herbert de Vermandois, est-il appelé Herbert « d'Hirson »?

2029. Ja est siens Ireçons
Et de Tieraisse tient les plus fors maisons;
Il tient bien trente que chastiaus que donjons.

Pourquoi, entre ces trente châteaux et donjons, le poète a-t-il choisi précisément Hirson? Si l'on songe que le comte Herbert II possédait, outre le Vermandois, des pays très vastes et que, s'il avait voulu concéder un domaine à son fils Herbert, le futur comte de Meaux, il avait le choix entre une cinquantaine d'autres châteaux plus considérables qu'Hirson[3], il apparaît comme hautement improbable qu'Hirson ait jamais été la résidence réelle de notre personnage. Or, cet Hirson de la légende des jongleurs est à trois kilomètres seulement de Saint-Michel-en-Thiérache de la légende des moines.

Ces deux coïncidences, si elles ne sont pas fortuites, supposent nécessairement que la légende des jongleurs procède de la légende des moines.

Elles peuvent être fortuites? Soit. Je les néglige donc et je les rejette pour retenir entre l'une et l'autre légende les seuls rapports qui sont certains.

Ybert, contrairement à ce qu'il fut dans la vie réelle, est, selon la chanson de geste un comte :

1825. Li quens Yberz o le coraige fier;

il n'était qu'un vassal du comte Herbert de Vermandois; il devient son fils :

1964. J'ai non Yberz, fius sui Herbert feü;

1. P. xxv.

2. Il résulte de tout ce que disent Colliette (*Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, t. I, p. 295) et Ch. Gomart (*Essai historique sur la ville de Ribémont*, 1869, p. 31 et suiv.) qu'on ne sait s'il a existé au xe siècle des seigneurs de Ribémont.

3. On n'a malheureusement aucune mention du château d'Hirson (*Iricio*), plus ancienne que 1136 (voy. dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, p. 516, et Matton, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 141).

il devient en outre, après la mort de Raoul, comte de Vermandois et promet à son fils de lui laisser un jour ce comté. Il a donc usurpé dans le poème les titres et qualités d'Albert, à qui le Vermandois échut lorsque les cinq fils d'Herbert se partagèrent l'héritage paternel.

Dans la *Chronique de Waulsort*, la combinaison légendaire est, comme on a vu, à peu près identique : Ybert devient comte, devient un frère d'Herbert de Vermandois, et il domine dans le Vermandois.

Dira-t-on que le chroniqueur de Waulsort n'a fait qu'enregistrer ce qu'il lisait dans *Raoul de Cambrai?* En cette hypothèse, un poète ayant, par une mésaventure sans cause profonde, par un accident purement littéraire, débaptisé le père de Bernier pour lui donner le nom d'un sien vassal, le chroniqueur de Waulsort aura répété son dire. Cette explication pourrait être proposée si le moine de Waulsort n'avait attribué à son héros que ses fondations réelles de monastères. Mais non ; il lui en attribue d'autres encore, à faux ; et qui fut le vrai créateur de ces autres maisons ? Toujours, comme on l'a vu, le comte Albert de Vermandois. Le chroniqueur ne prête pas à son fabuleux « comte Ybert » la création ou la réforme d'abbayes prises au hasard, mais seulement d'abbayes fondées ou réformées soit par le noble homme Ybert (Waulsort, Florennes), soit par son suzerain Albert (Bucilly, Saint-Michel-en-Thiérache), soit par le noble homme Ybert, assisté de son suzerain Albert (Homblières). Où, comment, à quelles fins se sont formées ces combinaisons ? Je serais malhabile à le rechercher, et ce n'est pas mon objet. Mais, s'il est difficile de suivre cette légende monastique dans le détail de ses modes et de ses accidents, du moins le point de départ en est visible : ce sont des opérations de moines qui lisent dans les plus anciennes chartes de leurs couvents ici le nom d'Ybert, là le nom d'Albert, là les noms réunis d'Albert et d'Ybert, qui se communiquent d'une maison à l'autre les noms de leurs fondateurs, et qui, trompés par la ressemblance des deux noms ou l'exploitant, trompés aussi par la similitude des dates, brouillant toutes ces données et les simplifiant, en sont venus à vénérer tous un même fondateur, saint Ybert, comte de Vermandois. Ce n'est pas le chroniqueur de Waulsort qui a pris sur lui d'inventer cette combinaison, puisqu'on en trouve l'un des germes dans la *Vie de saint Cadroe*, composée vers l'an mil ; et de supposer qu'il

en ait pris l'idée dans une chanson de geste, c'est une hypothèse que nul n'a formée ni ne voudrait former, je crois. Si je l'ai considérée ici, ce n'est que pour la symétrie et pour épuiser la série des possibilités logiques, qui désormais se réduisent à deux.

Ou bien la légende monastique et la légende jongleresque furent d'abord indépendantes l'une de l'autre; ou bien les jongleurs n'ont fait que répéter la légende des moines.

C'est à la première de ces deux hypothèses que s'est arrêté, semble-t-il, M. A. Longnon : « *A côté* de la tradition épique qui faisait jouer à Ybert un rôle dans le *Raoul*, il se forma sur son compte une véritable légende que nous appellerions volontiers monastique et qui le présente à la postérité comme un grand bâtisseur d'églises[1]. »

Si l'on analyse cette opinion, voici ce qu'elle implique :

1° D'une part, des moines exaltent le vassal Ybert en additionnant ses fondations pieuses et celles de son suzerain Albert de Vermandois.

2° D'autre part, *à côté* d'eux et indépendamment d'eux, par un accident analogue et de sens inverse, des jongleurs humilient le comte Albert de Vermandois en lui imposant le nom de son vassal Ybert, parce qu'ils ont été trompés, eux aussi, par leur homonymie à peu près complète.

Mais, si ressemblants que soient ces deux noms, ils ne peuvent se substituer l'un à l'autre (qu'on me pardonne d'exprimer cette vérité trop vraie) que dans l'esprit d'hommes qui les connaissent l'un et l'autre. Comment pouvaient-ils entrer en conflit dans la légende de *Raoul de Cambrai* où il n'y a place que pour l'un des deux personnages? Le poème primitif, celui de Bertolai (si l'on veut), donnait nécessairement *Albert* : l'adversaire de Raoul n'y pouvait être que l'un des fils d'Herbert de Vermandois; c'est la donnée même du récit; si on l'écarte, il n'a plus rien d'historique. Dès lors, comment le comte Albert a-t-il pu se transformer sous la plume d'un remanieur en Ybert de Ribemont? Si on répond que ce remanieur a connu la légende monastique, où la confusion était déjà faite, c'est tout ce que je demande. Mais si l'on n'en veut pas convenir, on ne peut plus présenter qu'une explication : c'est que les versions

1. P. XXVII.

anciennes du poème, celle de Bertolai, par exemple, présentaient l'un auprès de l'autre ces deux personnages, Ybert et Albert. Seulement, quel rôle pouvait y jouer Ybert? Était-il déjà l'ancien amant de l'abbesse Marsent et le père de Bernier? Si oui, Raoul, qui n'en veut qu'aux fils d'Herbert, n'a plus de motif d'attaquer Origny, ni de brûler Marsent, ni d'offenser Bernier, et ce qui pouvait subsister encore du poème de Bertolai s'effondre. Si non, si cet Ybert ne tenait dans le poème primitif qu'un rôle de comparse et de personnage muet, comment a-t-il pu usurper dans les remaniements le nom et le rôle de son suzerain Albert?

3° Mais l'hypothèse que ces deux personnages auraient été confondus, par l'effet de deux accidents indépendants l'un de l'autre, ici par les moines, là par les jongleurs, implique encore un troisième accident : la fantaisie inexplicable du chroniqueur de Waulsort, qui, « prenant pour de l'histoire authentique le récit de la chanson de geste », a résumé *Raoul de Cambrai* et soudé les deux légendes jusqu'alors étrangères l'une à l'autre.

Le seul recours, je crois, est de substituer à cette théorie, qui suppose une succession d'accidents bizarres, la théorie d'un développement unique. La légende monastique d'Ybert ne se développe pas *à côté* de la légende épique d'Ybert : légende monastique et légende épique ne sont qu'une seule et même légende. Tout procède du travail des moines, qui, compulsant leurs chartes, ont identifié à tort Albert et Ybert. Le premier poète de *Raoul de Cambrai* n'a fait que répéter ce qu'ils disaient. Et le personnage épique d'Ybert de Ribémont n'existerait pas, si par hasard la fondation des abbayes de Bucilly et de Saint-Michel-en-Thiérache n'avait pas été faussement attribuée par un moine au noble homme Ybert.

La présente étude n'explique pas complètement, je ne le sais que trop, la formation de la légende de *Raoul de Cambrai*. Les fêtes de l'église Saint-Géri, l'affluence des jongleurs autour de cette église, le hasard qui a voulu que l'un d'eux fût un poète d'imagination hardie et vigoureuse, la curiosité d'un public de foire ne suffisent pas à rendre compte de tout. En outre, on n'aperçoit pas comment furent introduits dans le poème ces deux personnages réels, Ernaut de Douai, Bernard de Rethel, et pourquoi un conteur a extrait leurs noms des *Annales* de Flodoard ou de quelque autre texte latin. Bien des choses nous restent mys-

térieuses. Il faut se rappeler que nos documents d'églises sont très rares, et que, si nous possédons du moins quelques documents d'églises, nous n'en avons pas un seul qui émane des châteaux. Or, ce souci de leurs origines qui préoccupe les moines dans leurs cloîtres était-il chose étrangère aux familles seigneuriales? Rappelons-nous ces *curiales* du Hainaut, à qui un moine de Liessies s'adresse vers 1204 pour apprendre quelque chose de la fondation de son abbaye et qui lui donnent ce nom d'un héros de chanson de geste : Guerri le Sor. Peut-être notre légende, outre qu'elle procède de combinaisons de clercs occupés à reconstruire par un jeu semi-conscient d'imagination le passé de leurs églises, représente-t-elle aussi, par quelques-uns de ses traits, les préoccupations généalogiques de certaines familles de barons.

De cette longue étude résulte du moins un double enseignement. Sans l'œuvre des moines d'Homblières, de Waulsort, de Saint-Michel-en-Thiérache, etc., Ybert de Ribemont ne serait pas devenu un héros de chanson de geste; et, pareillement, ni Raoul de Cambrai, ni sa mère Aalais n'auraient été chantés par les jongleurs de geste si les chanoines de Saint-Géri n'avaient pas conservé dans les documents de leur église la mémoire ou le nom de ces personnages. L'autre enseignement, c'est que ces fictions ne furent pas d'abord de la vie, mais dès l'origine des fictions, d'origine livresque. Ici comme ailleurs, le passé n'est devenu poétique que lorsqu'il fut véritablement le passé, et le poème de *Raoul de Cambrai* n'est pas l'œuvre des combattants de la bataille de 943. Si j'apprenais demain qu'un érudit prétend avoir retrouvé dans quelque manuscrit du x^e^ siècle le poème de Bertolai lui-même, je me méfierais d'abord, comme se méfièrent les bons réalistes d'antan qui se refusaient, malgré l'enthousiasme de Fauriel, de Gérusez et de Renan, à considérer comme authentique certain chant basque sur la bataille de Roncevaux : le *Chant d'Altabiscar*, composé, disait-on, par l'un des vainqueurs de Charlemagne.

Joseph BÉDIER.

---

# LE COUP D'ÉTAT DU 24 AVRIL 1617

*(Suite[1].)*

---

Réellement maître, dans ces conditions, du gouvernement du royaume, Concini ne cacha plus qu'il était le véritable souverain. Il fit l'homme omnipotent[2] ! On lui donna du « Monseigneur » et de « Votre Excellence »[3] ! Il organisa une garde de gentilshommes qu'il payait mille livres chacun[4], de douze soldats qu'il costumait en laquais et qu'il affublait de grandes épées[5]. Par crainte ou par amour, tout le monde se mit à « adorer le veau d'or »[6], on sollicita ses faveurs ; en vertu du principe prôné par Bassompierre qu'il faut « être paroissien de celui qui est curé », on se précipita sur ses pas ; il répandit l'argent et les faveurs[7]. Finalement, « tout le Louvre se trouva rempli de ses serviteurs »[8]. Vrai « maire du palais », il était parvenu à « tirer à

1. Voir *Rev. hist.*, t. XCV, p. 292.

2. « Je l'accompare à une mouche qui, assise en un jour d'été sur la ridelle d'un chariot vide tiré à quatre chevaux, s'écrioit : « Que nous faisons une grande poussière nous autres ! » (Βασιλικα παραινεσις, *Advis au roi* (s. l.), 1617, in-4°, p. 8).

3. Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 255 v°.

4. Ils étaient quarante. On sait qu'il les appelait ses « coglioni » et que le mot francisé lui est resté au singulier comme sobriquet. Ce sobriquet se rencontre dans tous les écrits du temps (Agrippa d'Aubigné, *le Baron de Fœneste*, éd. Raimes, p. 227).

5. Il avait en plus une compagnie de 100 gendarmes, 200 chevau-légers commandés par d'Hocquincourt et possédait un régiment (N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 554).

6. *Discours sur l'arrivée de Monsieur le duc de Longueville*, Amiens, 1617, in-12, p. 3, et dépêche d'O. Bon du 11 oct. 1616 (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 58).

7. Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 15.

8. J.-B. Matthieu, *Hist. de Louis XIII*, dans P. Matthieu, *Hist. de Henri IV*, t. II, p. 77. Des gens protestaient contre cet engoûment (« Discours contre les flatteries prodiguées au maréchal d'Ancre par le sieur A., mis dans la bouche du sieur Louis Servin, avocat général au Parlement, d'Arnauld, le capitaine, et du prévôt des marchands F. Miron », Bibl. nat., ms. Dupuy 501, fol. 5).

lui la domination entière de l'État, ne laissant à Sa Majesté que le titre et l'image de la dignité royale »[1]; il avait voulu « s'accroître, s'agrandir et régner seul sous l'ombre du roi »[2], il y était arrivé!

Sa domination revêtit les formes de la plus odieuse des tyrannies. Il acquit « les belles qualités des puissants : le mépris de tous les autres hommes, la colère, l'impatience, la promptitude à faire injure au premier venu et l'oppression des plus faibles qu'il rendit ses esclaves »[3]! Il trancha du personnage glorieux, refusant de haut les audiences qu'on lui demandait, exigeant des marques de respect profond et se mettant hors de lui si on négligeait le moindre signe de révérence[4]; il devint de plus en plus irritable : « On ne pouvoit tant soit peu toucher cette montagne qu'elle ne fumât de courroux! » « Il frappoit alors, troubloit et bourrasquoit tout ce qu'il vouloit »[5]! Des espions, payés par lui, l'informèrent de ce qui se faisait et de ce qui se disait à la cour, à la ville, dans les provinces[6]. De son autorité propre, il faisait emprisonner des gens[7]; il s'avisa de publier des ordonnances, de signer des mandements par lesquels il imposait aux villes des contributions pour ses troupes[8]; il voulut même faire marcher la justice, mais cette fois, les parlements

1. *Déclaration et protestations des ducs et pairs*, 1617, in-4°, p. 15.

2. Lettre de Louis XIII au duc de la Force, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. II, p. 452; *Mercure françois*, 1617, p. 134.

3. Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 32.

4. Il fit une fois marcher des troupes contre la ville de Verneuil, dont le gouverneur avait oublié de lui rendre à son passage les honneurs qu'il attendait (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 209). Il fallut un arrêt du Conseil ensuite pour arranger l'affaire (Arch. nat., E. 55[a], fol. 364 r°).

5. Matthieu, *op.* et *loc. cit.*

6. « Il ostoit la liberté de parler à tout le monde par le moyen de ses mouchards » (*Ibid.*, p. 31). « Il avoit établi dans Paris et aux principales villes du royaume des personnes qui n'avoient aucun soin que de voir les actions des uns et des autres et reconnoître si quelqu'un parloit mal de lui » (Pontchartrain, *Mém.*, p. 389).

7. Le 1er mai 1617, on élargit trente-quatre personnes « ayant été prises et constituées prisonnières par ordonnance et commandement du feu marquis d'Ancre sans plainte aucune ni information » (Arch. nat., E. 55[a], fol. 360 r°, 402 r°); puis trente autres ensuite (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 151 r°).

8. Les villes réclamèrent ensuite le remboursement de ce qu'elles avaient payé et eurent toutes les peines du monde à y parvenir (Bibl. nat., ms. fr. 18192, fol. 63 r°; Arch. nat., E. 57, fol. 134 r°; 58[a], fol. 94 r° et 202 r°). On produisit au procès de Léonora treize ordonnances imprimées sous le nom du maréchal sans mention du roi (Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 89 v°). Concini agissait d'au-

se regimbèrent[1]. Tout le monde eut peur : « Il étoit si puissant qu'un chacun désiroit sa faveur et craignoit sa colère. On vouloit être son serviteur et tous ceux qui le vouloient ne l'étoient pas. Chacun le révéroit les mains baissées en terre; c'étoit une chose merveilleuse du nombre des chiens qui léchoient ce tyran[2] ! » En fait, jamais puissant ne fut plus mortellement haï !

Il s'en rendit compte et il s'en moqua. « S'ils ne m'aiment pas, disait-il en ricanant, *jous* me ferai craindre[3] ! » Mais les accusations articulées contre lui se précisaient dans le public, confirmant la violente antipathie dont il était l'objet. Le bruit courut qu'il traitait avec l'étranger et trahissait l'État; on raconta qu'il était en correspondance avec le roi d'Espagne[4]. Et la colère universelle s'élevait contre « ce misérable » ! « C'étoit grand pitié, s'écriait-on, de voir Conchine, sa femme et leur ministres usurper toute la puissance du royaume ! » Dans les rues, « les petits garçons, les nourrices, les lavandières, chantoient publiquement des guéridons »[5].

Peu à peu cette haine générale engloba, d'abord confusément, puis nettement, la reine régente elle-même. Malgré le respect

torité, violant toutes les règles d'administration les plus usuelles (arrêt du Conseil du 20 juillet 1617 redressant quelques-uns de ces abus de pouvoir; Arch. nat., E. 55c, fol. 227 r°).

1. Conflit avec le parlement de Rouen à propos d'un maître des requêtes auquel Concini veut faire faire des actes de procédure. Le maréchal pensa faire interdire le parlement (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 32; Arch. nat., E. 55a, fol. 24 v°).

2. Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 16-20. « On se ressentoit bien heureux d'être connu de ses huissiers et valets de chambre. »

3. *Dialogue du berger picard avec la nymphe champenoise*, Paris, J. Sara, 1617, in-12, p. 12.

4. Voir « Recueil des charges qui sont au procès fait à la mémoire de Conchino » (Bibl. nat., ms. fr. 16536, fol. 470-500); le résumé des accusations politiques portées par les commissaires Courtin et Delande contre Concini (*Ibid.*, Cinq Cents Colbert 221, fol. 300 v°). On cita au procès ses lettres en Espagne, en Flandre, en Allemagne (*Ibid.*, fol. 23 r°, 272 v°, 279 r°, 283 r°; *Chapitre du procès fait à la mémoire de Concini*, p. 2); cf. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 296. Léonora protesta « que son mari étoit bon François, qui n'avoit aucune intelligence avec les étrangers » (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 327 v°).

5. *Les Particularités de la mort tragique du maréchal d'Ancre*, p. 5; Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 17 et 52; *Mém.* de Beauvais-Nangis, éd. Monmerqué, t. II, p. 131. — Bassompierre cherche à défendre Concini (*Remarques sur les vies des rois Henri IV et Louis XIII*, Paris, P. Bienfait, 1665, in-12, p. 275) et Richelieu estime que « son imprudence fut son seul crime » (*Mém.*, t. I, p. 150). Ce ne furent pas les seuls apologistes du maréchal (voir le ms. 3243 de la Bibliothèque de Rouen).

religieux du temps pour les personnes royales, Marie de Médicis, jugée responsable de la tyrannie du maréchal, fut l'objet de l'animadversion publique. On déclara qu'on avait assez d'elle, « qu'on ne désiroit plus vivre sous la loi d'une femme dont tous les jours il y avoit plainte »[1]. Les princes révoltés dirent dans une déclaration qu'en cas de mort du roi et de l'institution d'une nouvelle régence, « ils ne souffriroient pas que la reine mère du roi fut admise à la régence, au préjudice de l'État »[2]. En chaire, un prédicateur osa s'écrier qu'il était temps « de jeter la déesse dans la mer avec une ancre d'or attachée au col »[3]; des vers satiriques violents contre Marie de Médicis coururent sous le manteau[4]; et il fut même question de complots et d'attentats contre elle[5]. Marie de Médicis, informée, s'indignait; elle s'élevait contre la « légèreté des peuples et particulièrement de celui de Paris qui se laissoit si facilement emporter à la croyance des choses les plus absurdes du monde, jusqu'à lui imposer une infinité de calomnies »[6]! Puis elle pleurait[7]. Elle sentait bien qu'elle n'avait personne pour elle, que ceux qui essayaient de la défendre n'invoquaient que des excuses : sa trop grande bonté et facilité, ses bonnes intentions. Elle avouera plus tard que « tout ce que l'on peut dire si le roi n'a pas été bien servi, c'est qu'il y avoit faute d'hommes et que l'esprit de la femme n'est pas propre pour gouverner et conduire »[8]. En réalité elle était impuissante,

1. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24 avril*, p. 5. « La reine mère était universellement haïe à cause du maréchal d'Ancre » (Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 112). « Cette haine et malveillance contre Concini alloit sur la reine mère » (Pontchartrain, p. 380); Bentivoglio parle « del grandissimo abborimento che qui s'ha alla regina per rispetto del maresciallo d'Ancre » (*Lettere*, Florence, 1863, t. I, p. 43). Cf. V. Siri, *Memorie recondite*, t. IV, p. 29.

2. Bibl. nat., nouv. acq. fr. 7797, fol. 90 r°. Ce serait le prince de Condé qui serait régent.

3. Lettre de la marquise de la Force à son mari dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. II, p. 449.

4. On trouve ces vers dans le recueil de Conrart (bibl. de l'Arsenal, ms. 4113, p. 402). Voir le réquisitoire du duc de Rohan contre Marie de Médicis (dans *Mém.*, éd. Michaud, p. 518-522).

5. Dépêche d'O. Bon du 17 janvier 1617 (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 250).

6. Passage inédit de la *Relation exacte* de M. de Chaulnes (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 127 v°).

7. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 557.

8. *Le Limousin*, p. 1. Dans les écrits qu'elle fit composer à Blois pour sa défense, elle plaidait les circonstances atténuantes (*Discours sur la régence de la reine. Au roi* (s. l. n. d.), in-4°; *le Manifeste de la reine mère*, Blois, 1618,

prisonnière d'une situation qu'elle ne croyait plus pouvoir dénouer et d'ailleurs encore tout de même confiante ou insouciante. Mais il était un personnage auquel elle ne prêtait guère attention, qui, lui, n'était pas insouciant : c'était le roi.

Jeune garçon de seize ans, modeste et timide, Louis XIII avait été élevé dans l'appréhension de sa mère. Il ne connaissait guère ses caresses. Marie de Médicis, dénuée de tendresse de cœur, s'était toujours montrée à son égard sèche et dure. Le fouet avait été son principal moyen d'action[1] : elle avait tenu son fils par la crainte, et Saint-Simon répète qu'elle le souffletait[2]. Qu'était-il pour elle, sinon un enfant insignifiant! Terrifié par la régente, le petit prince se fermait devant elle, demeurant muet, sans expansion, sans élan. Au fond, elle l'ignorait, et, le prenant pour un sot, elle le méprisait[3]. Ils se voyaient peu, quelques minutes le matin, à onze heures, quelques minutes après le dîner, et le soir après souper de même. On amenait le roi à sa mère régulièrement, fatidiquement, démarches protocolaires et, par suite, sans attrait. Marie de Médicis lui adressait à peine la parole ; l'enfant s'occupait, jouait, puis se retirait sans qu'il y eût eu entre les deux êtres le moindre contact[4]. On disait que la souveraine, tenant à conserver l'entière direction du royaume, avait intérêt à laisser végéter le prince dans une minorité indéfinie : de fait, elle ne l'entretenait jamais d'affaires, ne voulait pas qu'on lui en parlât[5].

in-12, p. 11; Mathieu de Morgues, *la Restauration de l'État*, Paris, 1617, in-12, p. 18. Sur l'excuse de son excessive bonté et facilité, voir *le Fantassin qui passe partout*, Paris, 1619, in-12, p. 7. « Cette débonnaire princesse, écrivait-on, a toujours eu de très bonnes intentions » (*la France mourante, dialogue* (s. l. n. d.), in-12, p. 25). Le dernier travail paru sur la régence de Marie de Médicis est celui de A.-P. Lord, *The regency of Marie de Médicis*, London, G. Bell, 1904, in-12.

1. Voir la scène caractéristique racontée par le chancelier Du Vair (*Anecdotes de l'histoire de France tracée de la bouche de M. Du Vair*, dans *Mémoires de Marguerite de Valois*, éd. Lalanne, 1858, p. 298).

2. Saint-Simon, *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, p. 9, 266.

3. Nous renvoyons à ce que nous avons dit déjà des rapports de Marie de Médicis et de Louis XIII enfant dans *Au temps de Louis XIII* (Paris, C. Lévy, 1904, in-8°, 2e éd., chap. I) et *la Vie intime d'une reine de France* (chap. V). On trouvera là les références nécessaires.

4. *Journal* d'Héroard, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 282 v°. Nous citerons le manuscrit d'Héroard, plutôt que l'édition de Soulié et Barthélemy, pour les raisons que nous avons déjà indiquées ailleurs (*Au temps de Louis XIII*, p. 1 et 2).

5. Pontchartrain, *Mém.*, p. 383, 378, 388. Pontchartrain est pour nous une source très précieuse et très sûre. Occupant une situation fort importante, — il

Elle racontait à qui voulait l'entendre « qu'il étoit incapable de s'en occuper, qu'il avoit l'esprit trop faible, trop peu de jugement ; que sa santé n'étoit pas assez forte pour prendre ces soins »[1]. Lorsque les princes révoltés lui reprochaient de tenir le roi « captif, privé d'autorité, sans liberté », les ministres répondaient avec assurance, par la plume de Richelieu, que Marie de Médicis « ne prenoit cognoissance des affaires qu'à l'instante prière et supplication de son fils »[2]. Très rarement appelait-on le prince au Conseil, lorsqu'il n'y avait pas moyen de faire autrement et à condition qu'il n'ouvrit pas la bouche[3]. Une fois, il osa y venir de lui-même pour savoir ce que l'on discutait. La reine se leva vivement, le prit par le bras et, le mettant à la porte, « le pria de s'aller esbattre ailleurs ». Ce n'était plus un enfant ; il avait seize ans. Il rougit de honte[4] ! Que voulez-vous ? disait Marie de Médicis au nonce, « le roi n'est pas disposé à gouverner ; il me dit qu'il ne peut supporter le poids des affaires en raison de son âge et du peu de goût qu'il a pour l'administration »[5]. Elle mentait. Le roi ne lui avait jamais rien dit de pareil. Les ministres à leur tour renchérissaient. Richelieu assurait « en jurant » que la reine faisait tout ce qu'elle pouvait pour décider le roi à s'appliquer au gouvernement[6]. Mais les gens de cour n'étaient pas dupes. Ils savaient bien que le roi était « prisonnier de la reine et du maréchal »[7], qu'il n'était rien, qu'un fantôme, un nom, un titre, et, adorateurs des soleils bienfaisants, ils allaient là où était la puissance à craindre, la manne à solliciter, à la reine seule ou à Concini, négligeant le roi, inutile ou même dangereux à suivre[8].

était un des sept secrétaires de la chambre du roi (Bibl. nat., ms. fr. 7854, fol. 286 v°), — et par conséquent bien renseigné, il a de plus visiblement rédigé ses mémoires d'après des notes prises au jour le jour.

1. Pontchartrain, *loc. cit.*

2. *Mercure françois*, 1617, p. 78.

3. Héroard, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 289 v°, 359 r°.

4. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 556. Pasquier devait tenir le fait de Mangot, dont il était l'ami. Vraiment, écrit le duc de Rohan (*Mém.*, éd. Michaud, p. 511), « le mépris de la reine mère envers son fils est trop apparent ! »

5. « Ne per l'eta, ne per l'inclinazione esser capace ancora d'un tanto peso » (propos de Marie de Médicis au nonce, Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 127).

6. *Ibid.*, p. 43. « Luçon m'assevero piu volte con giuramento che la regina faceva quanto poteva per indurre il re ad applicarsi al governo. »

7. « Sua Majesta e tenuta, si puo dire, priggionera della regina e del marescial d'Ancre » (amb. vénitien, Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 80).

8. Beauvais-Nangis, *Mém.*, éd. Monmerqué, p. 110.

Et alors Louis XIII demeurait seul, négligé, délaissé : « Tout le monde l'abandonnoit »; qui cherchait à lui parler devenait suspect. « On n'osoit le regarder sans crime; ses conseillers d'État, ses secrétaires d'État n'osoient le voir, ni parler à lui, sans courir hasard d'être en même temps chassés[1]. » Ah! les heures humiliantes de ce mépris universel dans le mensonge d'un apparat conventionnel! A mesure que l'enfant devenait jeune homme, sur cette nature renfermée mais délicatement sensible, les blessures d'une âme ayant à un haut degré le sentiment de la dignité et la jalousie de son pouvoir royal envenimaient chaque jour une douleur de plus en plus amère[2]. Il était ulcéré. Ne lui était-il même pas venu aux oreilles que la régente caressait le rêve insensé de voir son second fils Gaston monter sur le trône et de recommencer une nouvelle régence[3]! Mais, si devant sa mère qu'il redoutait, cet enfant de seize ans ne pouvait que se taire, devant les insolences de Concini, il se révolta!

Concini, lui, méprisa brutalement le jeune roi. Il le tint pour un enfant qu'on devait traiter en petit garçon, « un imbécile », « incapable de commander », un être « puéril »[4]. D'après un confident écho de ses opinions, Ruccellaï, le prince n'avait aucune valeur, *non valeva niente*[5]. Le maréchal eût répété volontiers le mot de Léonora : « Un idiot[6]! » Le moins qu'il put

1. « Il le voyoit et le savoit bien et, par une grande bonté, se reculoit d'eux pour ne causer leur ruine et étoit tellement abandonné que même aucun de ses propres domestiques, voire même sa propre nourrice, le trahissoient et rapportoient ce qu'il disoit » (Pontchartrain, *Mém.*, p. 388).

2. « Si conosce che il re e sensitivo e che a gran mira di esser stimato » (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 489). Nous reviendrons ailleurs sur le caractère de Louis XIII jeune homme pour montrer par de nombreux témoignages que la sensibilité et la jalousie de son pouvoir ont été les traits caractéristiques de sa personnalité : nous ne pouvons qu'indiquer ici ce détail.

3. « Il re ha mostrato d'aver l'animo esulcerato per l'impression grande che hanno fatta in lui i sospetti presi che la madre desiderasse di vider re il fratello, d'esser nuova reggente » (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 229; cf. V. Siri, *Memorie recondite*, éd. de 1677, t. IV, p. 64).

4. J.-B. Legrain, *Décade commençant l'histoire du règne de Louis XIII*, p. 420. « Il vous regardoit dédaigneusement comme enfant » (*l'Anchre de la paix*, Lyon, 1617, in-12, p. 8). Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 33, 260 : « Il publioit partout la faiblesse et l'imbécillité de son âge (du roi). »

5. « Fu referito a Sua Maesta che Rucellaï, in tempo del suo favore con Ancre, aveva piu volte avuto a dire che Sua Maesta non valeta niente » (Bentivoglio, t. I, p. 432).

6. Pontchartrain, *Mém.*, p. 389. Voir un autre trait de mépris des Concini pour le roi dans Monglat, *Mém.*, Amsterdam, 1727, in-12, t. I, p. 14.

faire fut de le dédaigner. Sans souci de la dignité royale, il se divertit à étaler aux yeux de la cour l'éclat de son faste tapageur et provoquant. « A la barbe des princes et seigneurs étonnés de son impudence », il venait au Louvre environné d'une suite obséquieuse de cent à deux cents gentilshommes, « piafant, morgand tout le monde et faisant fiente de toutes choses »[1]! Le matin, à son lever, cette cour innombrable l'entourait, lorsque Louis XIII n'avait pas « deux douzaines » de courtisans près de lui. S'il venait au Louvre, le château était plein; quand il en sortait, « ce n'étoit plus qu'un désert, qu'une solitude »[2]. Le contraste était choquant. Une fois où Louis XIII se trouvait dans la grande galerie du bord de l'eau, en novembre 1616, avec trois personnes, il perçut un remous au bout de la galerie : c'était Concini et son monde qui entraient. Le maréchal pénétra et, sans plus faire attention au roi que s'il n'y était pas, il se mit près des fenêtres, où sa suite, tête nue, l'entoura, lui faisant la cour. Or, il savait bien que le prince était à deux pas; Louis XIII sortit « le cœur plein de déplaisir »[3]. Était-ce donc le maréchal qui était le souverain? On aurait pu le croire à cette réunion de cour du carnaval de 1617, où Concini, se faisant porter à boire, une voix cria dans le fond : « Le roi boit! » Et une clameur, moitié goguenarde, moitié enthousiaste, répondit : « Le roi boit! Le roi boit[4]! » On ne comptait plus les impertinences qu'il prodiguait publiquement à Louis XIII. Le soir du jour où le maréchal fut tué, Louis XIII les énumérait avec animation à ceux qui venaient lui faire leurs compliments. Une fois, disait-il, où il jouait au

1. « Il n'avoit point de honte de se faire suivre et paroître avec un train de roi » (*Confession générale du seigneur Conchine trouvée après sa mort en son cabinet*, Paris, L. Ménard, 1617, in-12, p. 4).

2. *La Voix du peuple au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 4. « Le Louvre n'étoit plus que la basse-cour de son logis. Le roi étoit méprisé, tout trembloit sous le nez du maréchal » (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 17).

3. *Journal* d'Héroard, 12 novembre 1616 (Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 334 v°). Après la mort de Concini, le 27 mai, un matin où Louis XIII devait aller à Saint-Germain, il se leva de bonne heure et, suivi seulement du capitaine des gardes Du Hallier, gagna la même galerie, vide à cette heure matinale. Il dit au capitaine : « Du Hallier, vous voilà bien empêché; que ne me faites vous faire place! » comme s'il y eut grande presse; et, après lui, dit : « C'est Conchino qui doit être ressuscité pour retenir la cour chez lui! » (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 482).

4. « Che riusca con grandissima mortificatione non solo della regina e del medesimo mareschiale, ma di tutti i buoni che l'udirono » (Dépêche d'O. Bon, du 7 février 1617, Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 318).

billard avec lui, Concini n'était-il pas resté couvert? « *Per Dio*, Sire, avait articulé le maréchal, Votre Majesté me permettra bien de me couvrir! » Le roi s'était tu, et, après son départ, il avait dit en colère : « Avez-vous vu comme il s'est couvert? » Une autre fois, le maréchal, entré au Conseil des dépêches, s'était assis dans le fauteuil, « la chaise » du roi, dirigeant la séance, commandant aux secrétaires d'État de lire leurs dépêches, donnant son avis, « menant le Conseil à la baguette »! Une autre fois, il avait osé dire devant tout le monde, en parlant d'un acte du prince, que celui-ci « méritoit le fouet »[1]! Mais ce qui avait le plus blessé Louis XIII, c'était le fait public de Concini se posant en protecteur et en défenseur du roi. « Il a armé à l'étranger, disait Louis XIII au premier président du Parlement, M. de Verdun, et fait entrer dans mon royaume 3,500 Wallons et Liégeois pour la sûreté de sa personne; il a levé en France 2,800 fantassins et 300 chevaux qu'il soudoyait à mes dépens et à ceux de mon peuple »; et, par une lettre imprimée, « il a osé me les offrir » équipés et entretenus quatre mois à mes frais, « lui qui a volé mes finances et baillé mes fermes à qui bon lui a semblé »[2]! Et le jour où le prince avait demandé à la reine 2,000 écus « pour employer à des choses de peu de conséquence », et qu'on les lui avait refusés sous des prétextes quelconques, le maréchal n'était-il pas venu le trouver entouré d'une foule de seigneurs; ne lui avait-il pas dit qu'il était fâché que la reine ne lui eût pas donné cet argent, qu'une autre fois il n'avait qu'à s'adresser à lui, Concini, et qu'il lui ferait avoir tout ce qu'il voudrait, soit des trésoriers de l'Épargne, soit de ces propres deniers! Louis XIII avait été indigné! Ainsi, « ce particulier, étranger, qui n'avoit rien de vaillant quand il vint en France, étoit assez insolent pour se présenter devant lui, qui étoit seul, accompagné de tant de seigneurs et de noblesse, pour lui dire qu'il avoit tort de ne pas s'adresser à lui » et qu'il lui donnerait l'argent du trésor qu'il voudrait ou même celui de sa bourse, l'aumône[3]!

1. L'après-midi du 24 avril, Louis XIII rappelle ces détails (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 463). Voir aussi une lettre de Malherbe à Peiresc mentionnant un fait du même genre (Malherbe, *Œuvres*, éd. Lalanne, t. III, p. 373).

2. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24 avril*, p. 8-9. La lettre imprimée de Concini (*Lettre écrite au roi par Monsieur le mareschal d'Ancre*, Paris, J. Guerreau, 1617, in-12) produisit un très mauvais effet dans le public (*Mercure françois*, 1617, p. 156). L'indignation du roi frappa l'entourage (Pontchartrain, p. 383).

3. Pontchartrain, *loc. cit.* Ce trait ne fut pas le seul de ce genre (V. Siri,

Et l'indignation, dans l'âme du jeune roi, montait jusqu'à l'exaspération. Son entourage « le reconnaissoit en un chagrin et déplaisir extrême »[1]. Le prince répétait avec rage : « Ce maréchal veut être la ruine de mon royaume[2] ! » Il l'abhorrait. Il éprouvait à son endroit un dégoût qui croissait de jour en jour[3]. Un moment vint où il ne lui fut plus possible de dissimuler. Lorsque le maréchal s'approchait du prince, celui-ci le regardait à peine et ne lui répondait pas. Une fois où Louis XIII allait à Saint-Germain, on lui donna, pour l'escorter, une compagnie de cavalerie appartenant à Concini et commandée par un de ses amis, d'Hocquincourt. Le roi entra dans une telle colère, ne parlant de rien moins « que de faire tailler cette compagnie en pièces » qu'il fallut la changer[4]. Son caractère s'altérait ; il devenait sombre, mélancolique. Sa santé s'en ressentit : il tomba malade et, en novembre 1616, eut une violente attaque de nerfs d'allure épileptiforme ? On fut inquiet. Les bons esprits ne se méprirent pas sur la cause du mal[5].

*Memorie recondite*, éd. de 1677, t. IV, p. 47). Le fait était d'autant plus choquant que Concini venait de se faire donner 450,000 livres comme dédommagement de la perte qu'il avait subie par le pillage de sa maison de la rue de Tournon en 1616. « On dit qu'il n'y a point d'argent à l'Épargne, s'écriait Louis XIII, lorsque je veux faire donner des ordonnances de 30 francs, mais on trouve bien 450,000 livres pour le maréchal ! » (Arnauld d'Andilly, *Journal*, éd. Halphen, 1857, p. 222). Une des premières choses que fit le roi après le 24 avril fut d'ailleurs de faire rapporter ce don par arrêt du Conseil (Arch. nat., E. 55c, fol. 348 r°).

1. Pontchartrain, p. 385.

2. « Questo maresciallo vuol essere la rovina del mio regno ! » (Bentivoglio, t. I, p. 45).

3. « Il re l'abborisce » (*Ibid.*). « Accrescerci le disgusti del re contro il marescial d'Ancre ! » (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 104. Dépêche d'O. Bon).

4. Matthieu (*la Conjuration de Conchine*, p. 261) cite d'autres incidents analogues. Voir aussi Bentivoglio, *op.* et *loc. cit.* Une fois, Louis XIII fit garder les portes de la petite galerie, où il jouait au billard, afin que le maréchal n'entrât pas (V. Siri, *Memorie recondite*, t. IV, p. 46).

5. L'ambassadeur vénitien nous tient au courant dans ses dépêches de cette crise du roi, qui parut assez grave et qui fut, dit-il, « effetto di melancolia e di mala sodisfattione che egli (le roi) riceve dal vedere il governo del regno passare con gravissimi disordini » (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 61, 85, 104, 128). Louis XIII fut pris par les intestins, sa partie faible. Marie de Médicis manœuvra auprès du Parlement afin de se faire confirmer la régence en cas de décès du roi (*Ibid.*, p. 104), préoccupation qui trahit bien l'état de ses sentiments. L'attaque épileptiforme du prince, le 31 octobre 1616, de laquelle nous avons une description précise dans le *Journal* d'Arnauld d'Andilly (éd. Halphen, p. 224), est tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de la santé

Il n'était pas possible à Marie de Médicis de ne pas s'apercevoir des sentiments du roi pour le maréchal : elle en était très ennuyée. Quant à Concini, s'en étant bien rendu compte, ou il haussait les épaules, ou, irrité, il s'en prenait à l'entourage immédiat du prince et parlait de faire chasser quelques-uns de ceux qui avaient sa particulière confiance[1]. En novembre 1616, d'impatience, il quitta Paris et s'en alla en Normandie[2].

Mais que pouvait faire un enfant de seize ans devant une mère souveraine en droit de l'État et un usurpateur maître en fait du royaume? Rien, sinon attendre; et, puisqu'on parlait de sa succession possible, que ses jours n'étaient pas en sûreté, dissimuler jusqu'à ce que les circonstances fussent meilleures. Et, de parti pris, le jeune roi se décida à continuer « de faire l'enfant »[3]. Les vides et puériles journées que celles qu'il était obligé de vivre au Louvre, dans l'automatique exécution d'un règlement qu'on lui faisait appliquer! Le matin, après le lever et le déjeuner, une promenade aux Tuileries, la messe, la visite à la reine-mère, à la reine régnante, le dîner; puis nouvelle visite à Marie de Médicis, à Anne d'Autriche; retour aux Tuileries, l'après-midi, ou quelque part en chasse; rentrée le soir, souper, visite encore aux reines et coucher[4]! Actif et ardent comme il l'était, ayant besoin de se dépenser dans des exercices violents,

de Louis XIII. Ce fut une réaction nerveuse produite par une exaspération trop contenue. Les détails abondent sur cet accident dans les documents contemporains.

1. Dépêche d'O. Bon du 19 oct. 1616 (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 81, 85, 140); Chaulnes, *Relation exacte*, p. 458.

2. « Quand j'ai été contraint de me retirer, ou, pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie... » (Bassompierre, *Journal*, éd. Chanterac, t. II, p. 108). Il partit un matin à sept heures dans un carrosse à huit chevaux, escorté de cinquante cavaliers (Arnauld d'Andilly, *Journal*, éd. Halphen, p. 243).

3. « Le roi, reconnaissant le péril éminent que sa personne et son État encouroient, estima qu'il falloit disssimuler, contrefaisant l'enfant jusqu'à ce qu'il eut l'opportunité d'y remédier » (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 259). Cf. les propos dans le même sens tenus le 28 avril par Louis XIII à M. de Verdun (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24 avril*, p. 7). « Nous avons été contraints de dissimuler, ayant touché au doigt le péril éminent que notre personne et État encouroient » (*Lettre du roi au parlement de Dijon* (s. l.), impr. de C. Guyot, 1617, in-12, p. 4).

4. D'après le *Journal* d'Héroard (Bibl. nat., ms. fr. 4025, par exemple fol. 277 v°). Les visites aux reines sont une formalité traditionnelle dans le protocole de la journée du roi (cf. H. La Ferrière, *Lettres* de Catherine de Médicis, t. II, p. 92).

il montait alors à cheval[1], courait à pied, jouait à la paume, aux barres; creusait, faisait des amoncellements de terre, menait charrois et tombereaux; il lâchait dans le jardin des Tuileries lapins, daims, chevreuils, marcassins, après lesquels il entraînait des chiens; ou bien, s'il pleuvait, rentré au château, incapable de rien faire, se distrayait à jouer au billard, — son billard était dans la petite galerie, la galerie d'Apollon d'aujourd'hui[2], — à chanter dans des chœurs qu'il organisait, à peindre, à forger à son petit atelier qu'il avait en haut du Louvre, à fourbir ses arquebuses dans son cabinet des armes, riche en belles pièces[3]. S'il pouvait sortir de Paris, il allait chasser les cailleteaux à la plaine du Roule, faire voler les émerillons à Grenelle, à Montrouge, à Vaugirard, aux Chartreux[4]. Pas de visite, presque pas de lecture. Que pouvait paraître dangereuse aux maîtres du jour une vie aussi futile! Et, pour mieux donner le change, le roi se divertissait à des jeux qui pouvaient sembler n'être plus de son âge : il battait du tambour, jouait au soldat, montait la garde; il attelait des chiens à de petits canons et les faisait défiler dans les allées des Tuileries; costumant des garçons avec des habits de figurants de ballets, il les faisait danser au son du violon en tapant du tambour; il cuisinait, il servait des maçons; il fouettait des mulets attelés[5]. « Je faisais l'enfant », disait-il ensuite. Il réussissait. Ni Marie de Médicis, ni Concini ne se méfiaient vraiment « d'un enfant enfantissime », à l'existence aussi vaine.

Cependant, princes, grands et seigneurs, excédés de l'insupportable domination du maréchal d'Ancre avaient, depuis plusieurs mois, quitté Paris, et, prenant les armes, rassemblé des troupes sous le commandement des ducs de Nevers et du Maine[6].

1. Toutes les indications qui vont suivre sont extraites du *Journal* d'Héroard pendant les six mois qui précèdent le 24 avril 1617 (*Ibid.*, passim).

2. *Ibid.*, fol. 338 r° et v°. Louis XIII s'est mis à beaucoup jouer au billard pendant la période dont nous parlons. Il n'y jouait pas auparavant. « La galerie d'Apollon » est dite alors la « galerie » tout court. Celle du bord de l'eau est appelée « la grande galerie ». Héroard écrit : « Le roi va en la galerie et en la grande » (*Ibid.*, fol. 334 v°).

3. *Ibid.*, fol. 280 v°, 302 r°, 333 v°, 345 r°.

4. *Ibid.*, fol. 298 v°, 299 r°, 311 r°, 312 r°. En décembre 1616, il eut la fantaisie d'acheter une petite maison à Courcelles, « près du port de Neuilly », à M. Galand, avocat au Parlement; il y fit faire un fort (*Ibid.*, fol. 348 r°, 349 r°).

5. Toujours d'après Héroard (*Ibid.*, fol. 285 r°, 294 r°, 365 r°, 370 r°, 377 r°). Héroard écrit en marge « facétieux! » (293 r°). Cf. *le Roi hors de page à la reine mère*, p. 14, et Pontchartrain, *Mém.*, p. 386.

6. Voir le P. Griffet, *Hist. de Louis XIII*, Paris, 1758, in-4°, t. I, p. 164.

Dans des proclamations véhémentes, ils faisaient appel à l'opinion : « Nous nous sommes associés, disaient-ils, pour le rétablissement de l'autorité du roi notre prince et souverain seigneur et la conservation de l'État, appelés à ce devoir par la clameur publique[1]. » Ils dénonçaient l'indigne état du gouvernement : « Les étrangers et leurs fauteurs se sont impatronisés et mis en possession de la personne du roi et de l'administration et absolu gouvernement du royaume qu'ils occupent injustement et exercent avec une extrême tyrannie et oppression »[2]; ils disaient au roi : « Tout le pouvoir du gouvernement de votre État est entre les mains du maréchal d'Ancre et de ses partisans qu'il a introduits près de votre personne afin d'y faire toutes choses à ses fantaisies et être seul arbitre de la vie, des biens, honneurs et dignités de vos sujets[3]. » Ce qu'ils voulaient, c'était « faire ôter l'autorité publique des mains des usurpateurs, rendre au roi la dignité de sa couronne, tirer sa personne hors de leurs mains et de leurs desseins[4]. » Ils adjuraient le peuple de se joindre à eux : « François, s'il vous reste quelques marques de la générosité de vos aïeux, si vous êtes héritiers de la fidélité et du zèle qu'ils ont témoignés au service des rois et bien de l'État, si vous avez quelque sentiment des malheurs auxquels les traîtres de la patrie nous ont, par leurs artifices, insensiblement plongés », prenez les armes[5]! Et, de toutes parts, un frémissement général répondait. Les troupes des princes grossissaient. Ceux même qui ne voulaient pas aller avec eux, les Lesdiguières, les d'Épernon, les Montmorency, les Rauquelaure, les d'Alincourt, songeaient à former un tiers parti, à rassembler 40,000 hommes et à marcher

1. *Déclaration et protestation des princes, ducs, pairs...*, 5 mars 1617, in-4°, p. 20. Cette déclaration fut colportée partout, imprimée en latin et en allemand et répandue à l'étranger; elle fut insérée dans le *Mercure françois* (1617, p. 140).

2. « Association de Messieurs les princes pour le bien public » (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 7797, fol. 88 r°).

3. *Lettre de M. le duc de Nevers au roi* du 31 janvier 1617 (s. l.), in-4°, p. 5.

4. « Association de Messieurs les princes » (*loc. cit.*, fol. 89 r°).

5. *Protestation des vrais François unis pour le service du roi et la conservation de son État* (s. l. n. d.), in-4°, p. 1. La pièce est assez curieuse et ne manque pas d'allure. Voir un autre manifeste du 4 février signé de César de Vendôme, Bouillon et du Maine (Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 26 r° et suiv.). Les princes avaient pris pour cachet trois fleurs de lis avec cette devise : *Periclitante regno, regis vitâ, regis familiâ* (Bibl. de l'Institut, coll. Godefroy, t. 268).

sur Paris pour mettre, eux aussi, le roi « en pleine liberté et autorité »[1]. Après la noblesse, disait-on, le bas peuple allait se soulever : Paris s'agitait; on s'inquiétait des protestants. C'était l'orage[2]. Le gouvernement fut très troublé. La reine demeura « perplexe et confuse »[3]; Concini, hors de lui, se raidit contre le vent.

Il prit des mesures. Sur ses ordres, les autorités policiaires de Paris, chevalier du guet, prévôt de la connétablie, lieutenant de robe courte, durent faire surveiller attentivement les groupes et arrêter les gens suspects[4]. On changea les gardes des portes; plus de cinquante potences furent dressées aux carrefours afin d'intimider le public; un capitaine ayant été surpris envoyant des émissaires aux princes pour les renseigner, fut saisi, sommairement jugé et décapité en pleine cour du Louvre[5]. La garde du roi n'était pas sûre ; Concini prétexta la formation de trois armées qu'on mettait en campagne pour la renvoyer de Paris[6]. Ainsi partirent les gendarmes du roi, les chevaux-légers et seize compagnies de gardes françaises sur vingt ; il ne demeura que les Suisses, moins à craindre parce que beaucoup ne parlaient pas le français[7]. En revanche, le maréchal fit entrer dans Paris des fantassins italiens à sa solde[8].

Mais, allant plus loin, il commanda de surveiller le roi. Il fit épier ceux qui lui parlaient et ce qu'on lui disait. Des propos imprudents lui ayant été rapportés, il donna ordre de chasser du Louvre leurs auteurs. Il fut dit et répété qu'il était dangereux de

1. Pontchartrain, *Mém.*, p. 385. « La haine, dit-il, que toutes sortes de personnes portoient au maréchal d'Ancre et à sa femme étoit si grande que chacun pense bien faire pourvu que l'on travaille à sa ruine. » Cf. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 286.

2. Amb. vénitien, Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 185.

3. « Piu perplessa e confusa che mai sia stata » (*Ibid.*, p. 207).

4. Pontchartrain, *Mém.*, p. 378.

5. « Fu decapitato per mezzo il Louvre » (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 341). Sur les potences, voir le *Mercure françois*, 1617, p. 115.

6. Ces trois armées étaient celles de Montigny dans le Nivernais, du comte d'Auvergne dans l'Ile-de-France, de Guise et Thémines en Champagne (*Ibid.*, et comte de Souvigny, *Mém.*, éd. de Contenson, 1906, in-8°, p. 42).

7. N. Pasquier, *Lettres*, 1613, p. 556. Des quatre compagnies de gardes françaises qui restaient, Concini voulait encore en expédier trois autres à M. de Guise. Mangot et Richelieu s'y opposèrent sous prétexte que le roi resterait trop seul. Cf. Pontchartrain, *Mém.*, p. 386; *Mercure françois*, 1617, p. 164.

8. Qui cantonnèrent au faubourg Saint-Germain (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 59).

s'approcher du roi. Louis XIII dénoncera publiquement à tout le royaume, le lendemain de la disparition du maréchal, que « c'eût été un crime capital à un de nos officiers et sujets de nous voir en particulier et nous entretenir de quelque discours sérieux »[1]!

Se sentant personnellement menacé, Concini voulut assurer sa défense. Il possédait Amiens, Ancre, Péronne; il les fortifia, entassant les armes, les munitions, remplaçant les garnisons par des troupes étrangères à sa solde, cherchant à constituer de ce groupe, au nord, entre Paris et la frontière, une « citadelle »[2]. Il occupait Quillebeuf, sur la Seine, en aval de Rouen, Pont-de-l'Arche, en amont; il renforça ces deux places, mit, pendant quatre et cinq mois, plus de 2,000 ouvriers à la première, afin d'exécuter le plan de fortification que lui avait dessiné l'ingénieur italien Gamurini, et fit amener des canons de l'Arsenal de Paris. Maître de Rouen, en tenant ces deux points stratégiques, il avait dans sa main « la clef de la France », puisqu'il disposait « de la rivière qui donne à vivre à Paris »[3]. Il songea

1. *Lettre du roi au parlement de Dijon*, 1617, p. 3; Matthieu, *la Conspiration de Conchine*, p. 33; *Déclaration et protestation des princes...*, p. 13. « Envieux qu'il (Concini) étoit du pauvre petit Pierrot, fils du jardinier de Saint-Germain-en-Laye, que le roi, pour son plaisir, désiroit avancer, il le fit chasser avec beaucoup d'autres » (*Confession générale du seigneur de Conchine*, Paris, T. Ménard, 1617, in-12, p. 5).

2. Les dépositions au procès de Léonora Galigaï du secrétaire de Concini, Ludovisi Vincente (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 203 r°), de Balthazar Nardi, qui fut reçu à Amiens dans l'intimité par le maréchal (fol. 374 r°), et du médecin Alvarez (fol. 378 v°) fournissent des renseignements précis sur ces faits. Voir aussi A. Danicour, *Une révolte à Péronne sous le gouvernement du maréchal d'Ancre, l'an 1616*, Péronne, 1885, in-8°.

3. Il fit venir de l'Arsenal de Paris vingt à vingt-cinq canons (N. Pasquier, *Lettres*, 1823, p. 552). Afin de mieux tenir cette clef de la Seine (Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 166), il parla de faire rebâtir le fort Sainte-Catherine de Rouen (*Mercure françois*, 1617, p. 161). L'ingénieur Gamurini qui fit le plan des fortifications de Quillebeuf (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 155 r°) était attaché à Marie de Médicis et très en faveur près d'elle (Arch. des Aff. étr., France 775, fol. 163 r°; 773, fol. 182 r°). Il envoyait à la princesse tous les plans dont celle-ci pouvait avoir besoin (lettre de Marillac à Richelieu, *Ibid.*, 775, fol. 99 r°). Il fut tué en 1622 devant Montpellier (Bassompierre, *Journal*, éd. Chanterac, t. III, p. 126; comte de Souvigny, *Mém.*, éd. de Contenson, t. I, p. 111). Louis XIII, le lendemain de la mort de Concini, devait ordonner de démolir les fortifications de Quillebeuf (*Lettres patentes de déclaration du roi, contenant le vouloir et intention dudit seigneur sur la démolition du fort de Quillebeuf*, Rouen, impr. de M. Le Mégissier, 1617, in-8°). Un arrêt du Conseil du 14 juillet 1618 régla l'opération (Arch. nat., E 59A, fol. 111 r°).

de plus à disposer d'une armée en campagne. Il commandait trois régiments français de 1,000 hommes; il fit venir de l'étranger des Flamands, des Italiens[1]. Après sa mort, on trouva dans ses papiers le brouillon d'une lettre commencée, qui contenait ces mots : « J'aurai, à la fin du mois de mai, 30,000 hommes, 10,000 François et 20,000 étrangers, avec soixante pièces d'artillerie; je vous laisse à penser à quel point seront réduites mes affaires[2]. »

Alors, devant les préparatifs de guerre civile, et au milieu du tumulte des haines surexcitées, il y eut un affolement dans le royaume. « Les ordres et corps de l'État furent éperdus. » La France se trouva « en combustion »[3]. Craignant l'enlèvement des convois sur les routes, les receveurs particuliers et les receveurs généraux des finances n'envoyèrent plus le produit des impôts et, à Paris, le Trésor n'eut plus d'argent[4]. Il fallut emprunter; les officiers avancèrent leurs soldes aux troupes[5]. Sur le point d'aller rejoindre l'armée, Louis XIII dut solliciter des particuliers un prêt de 40,400 livres[6]! L'état du gouvernement

1. François Daquin, capitaine de la garnison d'Amiens, a fourni sur ces détails aux juges de Léonora Galigaï les éclaircissements nécessaires. Les trois régiments étaient ceux d'Ancre, du marquis de Porte et de M. de Mauny (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 401 v°). Le correspondant en Flandre de Concini était M. J.-J. de Belgiojoso, qui expédiait de Belgique hommes, armes et outils par chariots. « Et sait que ledit maréchal a fait venir des Pays-Bas quatre à cinq grandes tentes, une grande pour lui dans laquelle il y avoit salle, chambre, garde-robe et cabinet; une autre pour son écurie, une autre pour sa cuisine et une autre pour le commun » (fol. 402 r°). Le roi ensuite garda les canons que Concini avait fait venir de Flandre et dont il paya le solde que Concini n'avait pas réglé au fondeur (Arch. nat., E. 55c, fol. 161 r°).

2. B. Legrain, *Décade commençant l'histoire du règne de Louis XIII*, p. 420.

3. « La France tenue humainement pour perdue; les François en opprobre, risée et proie à toute nation; les étrangers tout prêts pour venir à nos funérailles et nous dévorer » (Βασιλικα παραινεσις, *Advis au roi*, 1617, in-4°, p. 5).

4. Arrêts du Conseil du 21 mars 1617 (Bibl. nat., ms. fr. 18191, fol. 411 r°), du 6 avril (Arch. nat., E. 55B, fol. 217 r°). On ne pouvait même pas faire voiturer le sel (*Ibid.*, fol. 286 r°). Les princes révoltés d'ailleurs faisaient main basse sur toutes les caisses publiques (*Ibid.*, 55A, fol. 162 r°, 56B, fol. 350 r°); ou les receveurs ne pouvaient pas percevoir les impôts (*Ibid.*, 55B, fol. 211 r°). Il fallut transférer des sièges de recettes (*Ibid.*, 55A, fol. 128 r°, 129 r°, 151 r°).

5. Arrêt du Conseil du 11 février 1617 ordonnant de les rembourser (Bibl. nat., ms. fr. 18191, fol. 202 r°), par exemple de rembourser Duplessis-Mornay à Saumur (le 18 avril; Arch. nat., E. 55B, fol. 299 r°).

6. En mars 1617 (Bibl. nat., ms. fr. 18191, fol. 262 r°. Arrêt du Conseil déterminant les conditions du remboursement de cet emprunt). Les emprunts du gouvernement au début de 1617 sont extrêmement nombreux (Arch. nat.,

était misérable. L'exaspération publique parvint à son comble. Le nonce, ému, écrivait : « Les esprits sont aussi irrités qu'on sauroit imaginer et en vérité ce sera un miracle s'il n'arrive quelque grand désordre[1]. » Chacun répétait : « Cela ne peut pas durer ! » Il fallait qu'on en finît d'une façon ou d'une autre ! Il y avait dans l'air comme une catastrophe : « Dieu veuille, ajoutait Bentivoglio, que la perte du maréchal n'entraîne pas celle de la reine, qui est bonne et a de bonnes intentions[2] ! »

Sous l'effet de la tempête, Concini était devenu agité, inquiet, « pâle, hagard en ses yeux »[3], en état de fureur indiscontinue. « La rage me mange les os », écrivait-il à Richelieu[4]. Ses violences redoublèrent. Les malheureux ministres, aux prises avec les troubles de l'État et exaspérés par les brutalités du maréchal, étaient, à leur tour, au bout de leur patience. Comprenant « le désordre dans lequel on s'alloit », Richelieu se décida à abandonner la partie. Au cours de discussions avec Concini, celui-ci l'avait traité d'une manière si insolente que l'évêque s'était senti profondément blessé dans son honneur « de gentilhomme ». Il offrit sa démission ; la reine ne l'accepta pas ; cinq fois, dit-il lui-même, il revint à la charge, suppliant « jusques aux larmes ». Marie de Médicis « lui fit fermer les portes jusques à ce qu'il lui eût promis de continuer l'exercice de sa charge »[5]. A son tour, Barbin, trouvant que « ce misérable maréchal

E. 55[4], fol. 7, 115 r°, 133 r°) : 110,000 liv. le 28 février (fol. 310 r°), 100,000 liv. le 9 mars (Bibl. nat., ms. fr. 18191, fol. 353 r°), 277,875 liv. le 22 avril, deux jours avant le coup d'État (Arch. nat., E. 55[5], fol. 354 r°), etc. Et Richelieu affirmait au contraire qu'on avait de l'argent (V. Siri, *Memorie recondite*, t. IV, p. 35).

1. Bentivoglio, *Lettres*, Paris, 1680, in-12, p. 99.

2. Bentivoglio, *Lettere*, Florence, 1863, t. I, p. 166. « Io mi confermo sempre più che questa violenza non puo durare e voglia Iddio che il suo precipizio (du maréchal) non se tiri dietro quello della regina, principessa per altro di somma bonta e sommamente desiderosa del bene. » Il répète ailleurs le mot « non puo durare » (p. 106).

3. « La couleur fort déchargée » (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 11).

4. Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 152.

5. Avenel, *Lettres* de Richelieu, t. VII, p. 417, 418 ; Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 152. « Ayant remontré à la reine que comme gentilhomme il n'avoit pu souffrir certains discours du maréchal, la reine lui fit fermer les portes jusques à ce qu'il lui promit de continuer l'exercice de sa charge » (passage inédit de la *Relation* de M. de Chaulnes ; Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 137 r°). Léonora était très mal avec Richelieu à ce moment (lettre de Tantucci à Richelieu du 21 février 1619 ; Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 57 r°).

n'estoit plus supportable, venoit lui aussi demander congé à la reine ». « La régente se courrouça contre lui d'appréhension de se voir abandonnée »; elle refusa[1].

La panique gagna de plus près encore les entours de Concini. Léonora était trop intelligente pour se faire illusion sur la ruine qui la menaçait elle et son mari : « Madame, disait-elle à la reine, souvenez-vous qu'il se perdra et en se perdant il vous perdra, et moi, quant et quant[2]! » Elle résolut de réaliser ses biens et de se sauver en Italie. Elle chargea son écuyer Desdiguières de tâcher de lui vendre le domaine de Lésigny-en-Brie et sa maison de la rue de Tournon; elle parla d'aller faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, afin d'expliquer son départ[3]; par l'intermédiaire des banquiers Lumagne et Mascarini, elle plaça des fonds considérables au delà des monts[4]; elle donna l'ordre d'emballer ses meubles[5]. Mais Concini lui notifia qu'elle ne partirait pas; qu'il ne voulait pas partir; il lui défendit de continuer ses préparatifs[6]. Et, cependant, lui-même ébranlé, avait fini un instant par hésiter. Sous le coup des nouvelles alarmantes qui lui arrivaient de tous côtés, accablé par la mort de sa fille, qu'il perdit le 2 janvier 1617, il avait eu une heure d'affaissement. « *Segnour*, je suis perdu! *Segnour*, je

1. Barbin, plus tard exilé, implorant Richelieu pour tâcher de rentrer, lui rappelle ces faits (lettre de Barbin à Richelieu du 22 janvier 1622, Ibid., 775, fol. 121 v°). Cf. Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 195; Chaulnes, *Relation exacte*, p. 461 et 469; Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 292. D'après Arnauld, qui tient le fait du commissaire, M. de Castille, chargé de dépouiller les papiers de Barbin, Concini écrivait à celui-ci du même ton qu'à Richelieu et lui disait « qu'il l'avoit mis en la charge où il estoit (à rapprocher de ce que nous avons dit plus haut que Concini affirmait aux ministres être l'auteur de leurs nominations) pour faire tout ce qu'il lui plaisoit et qu'il avoit rage jusques dans la moelle des os contre lui de voir qu'il faisoit le contraire et que, cent diables! il vouloit qu'il fît avec des troupes sans argent! »

2. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 558. « Son avis étoit qu'il n'y avoit point de sûreté pour eux. »

3. Desdiguières développe lui-même au procès de Léonora tous ces détails dans sa déposition (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 60 r°).

4. Nous avons indiqué ailleurs, avec les sources, tous ces mouvements d'argent (*la Vie intime d'une reine de France*, p. 385).

5. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 287.

6. Dépositions d'André de Lizza, l'aumônier de Léonora (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 407 r°), de son médecin Alvarez (fol. 380 v°). Cf. Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 153, 170; Déageant, *Mém.*, Grenoble, 1668, p. 42; Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 261.

suis misérable! » disait-il à Bassompierre, qui était venu le voir dans la petite maison du quai; et, comme l'autre cherchait à le consoler : « Ha! Monsieur, reprenait-il, la ruine de moi, de ma femme, de mon fils, que je vois prochaine devant mes yeux et inévitable, me fait lamenter et perdre patience! L'homme arrive jusques à un certain point de bonheur après lequel il descend ou bien il précipite, selon que la montée a été haute et roide! » Et il racontait sa vie, partie de si bas, arrivée à un tel de gré de puissance; il avouait maintenant que « la fortune se lassoit de le favoriser »; il fallait, par prudence, songer à la retraite; il achèverait sa vie tranquillement en Italie, casant son fils, jouissant de ses biens; et il énumérait avec candeur les richesses immenses qu'il avait ramassées. Seulement, ajoutait-il, sa femme ne voulait pas s'en aller; il l'avait « conjurée à genoux »; elle lui avait « reproché sa lâcheté et son ingratitude de vouloir abandonner la reine »[1]. Déguisait-il la vérité? Léonora avait-elle reculé au moment où Concini se fût décidé[2]? Plus sûrement, ainsi qu'un joueur enivré par le succès, Concini ne voulait réellement pas quitter la partie; il s'entêtait, lançant avec audace son quitte ou double et, grisé de cette course folle, il prétendait savoir, par dilettantisme de condottiere insolent, l'extrémité où ce bonheur pouvait le conduire. Il le dit : « Je veux voir jusques où la fortune peut pousser un homme[3]. » Il s'acharna!

Alors, de toutes parts, dans le royaume, une clameur furieuse s'éleva. Elle monta cette fois jusqu'au trône. Que faisait donc le roi? Lui « qui avoit la charge et le soin de l'essaim raisonnable et civil de ses sujets, alloit-il demeurer insensible et impassible, sans sentir aucune passion du mal public »[4]? S'il avait du jugement, n'avait-il donc pas de courage[5]? « Sa prudence » n'était-elle que de la « fétardise » et sa « longanimité » de la « poltronnerie »[6]?

1. Bassompierre, *Journal*, éd. Chanterac, t. II, p. 109.

2. Richelieu raconte (*Mém.*, t. I, p. 121) que le couple ayant décidé un jour de s'enfuir par Caen et la mer, Léonora, au moment de monter en litière pour se mettre en route, se trouva mal d'émotion; ils ne partirent pas.

3. Ce mot, qu'il dit pour la première fois à Magny en Normandie, un soir où, dans une auberge, il était demeuré assez longtemps rêveur, assis devant le feu (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 463), il le répéta plusieurs fois. Tous les auteurs contemporains le mentionnent.

4. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 563.

5. Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 46.

6. « Les François, voyant le peu de devoir que vous faisiez de casser cette

L'heure était venue de se décider ! « Il est temps, Sire, s'écrioit-on, que vous commenciez à parler en roi, autrement tout s'en va en désordre[1]. » « La violence de leurs tyranniques déportements est montée à tel excès, proclamoient les princes, que leurs artifices ne peuvent plus empêcher que la voix et la doléance publique, ne frappant l'oreille de Votre Majesté, n'émeuve vivement votre compassion[2]. » Et le duc de Bouillon, dans une lettre rendue publique, « supplioit le prince d'appliquer aux plaies du royaume les remèdes que toute la France attendoit avec soupirs de son bras salutaire »[3]. « Le remède est entre vos mains, appuyaient les seigneurs en armes; il est en votre puissance; si vous n'en usez, le mal se rendra incurable; il n'est que de votre seule parole[4]. » « Ne ressentez-vous point cette vigueur qui anime vos semblables d'un élan au delà du commun, cet aiguillon d'honneur et cette pointe de courage qui pique leur cœur? Votre pauvre peuple à genoux, les yeux pleins de larmes n'a, ni veut avoir recours qu'à Votre Majesté[5] ! » Et, par une démarche solennelle, les États de Guyenne assemblés disaient à Louis XIII : « La France ne peut supporter, ni demeurer muette parmi une si horrible calamité. » Nous venons, « en vous parlant librement, dire à Votre Majesté que puisqu'elle a l'âge et le cœur d'acquérir des royaumes en faisant le roi, elle doit sauver celui-ci de la domination de ces étrangers »[6]. La France en appelait au roi. Le roi répondit.

tyrannie de diamant, baptisoient votre prudence du nom de fétardise et votre longanimité du nom de poltronnerie ! » (*Le « Te Deum » des Béarnois pour la mort du marquis d'Ancre*, Paris, M. Gobert, 1617, in-12, p. 38.)

1. Cité par Avenel, *Lettres* de Richelieu, t. I, p. 535-536.

2. « La plainte est universelle ! C'est la plainte de ceux de vos sujets de toutes conditions qui ont encore le cœur françois; ils implorent votre justice » (lettre des princes au roi, Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 77 r°).

3. *Lettre de Monsieur le duc de Bouillon au roi* (s. l.), 1617, in-4°, p. 6. Voir aussi Sully, *Économies royales*, éd. Petitot, t. IX, p. 234.

4. *Remonstrance présentée au roi par les princes, ducs, pairs, anciens officiers de la couronne* (s. l.), 1617, in-4°, p. 2.

5. *Protestation des princes, ducs, pairs et autres vrais François* (s. l. n. d.), in-4°, p. 4. « Ce ne seroit pas être François que de laisser plus longtemps la faveur prodigieuse de cet audacieux étranger triompher ainsi insolemment de la France » (*Déclaration et protestation des princes*, 1617, in-4°, p. 19).

6. *Lettre de l'assemblée des États de Guyenne tenue en la ville d'Agen* (s. l. n. d.), in-4°, p. 2. Et comme sanction ils annonçaient qu'ils allaient arrêter les recettes des impôts, payer directement les dépenses publiques eux-mêmes puis garder le reste, dont ils rendraient compte au roi lorsque celui-ci serait le maître. Cf. *la Restauration de l'État* (s. l.), 1617, in-12.

Avec le sentiment élevé de sa dignité et la jalousie excessive de son pouvoir royal, il n'était pas possible que Louis XIII n'en arrivât pas à envisager l'éventualité nécessaire de revendiquer pour lui la direction de l'État et de chasser ceux qui gouvernaient odieusement le royaume en son nom. Anne d'Autriche confiait plus tard à Mme de Motteville que « depuis sa majorité, le prince avoit témoigné en nombreuses occasions, — devant elle, — le dessein qu'il avoit de prendre connoissance des affaires »[1]. Mais jeune comme il était, ne disposant de rien, ni de personne, que pouvait-il faire? Il essaya de hasarder auprès de sa mère des plaintes directes au sujet du maréchal d'Ancre : il fut très mal reçu. De quoi s'occupait-il? A de nouvelles tentatives, l'accueil fut si emporté qu'il renonça à les renouveler. « Je ne peux rien dire à ma mère, avouait-il, parce qu'elle se met en colère[2]. » Peu à peu, l'idée de réclamer le pouvoir envahit son esprit, l'obséda. Il verra ensuite dans cette pensée pressante une inspiration divine[3]. N'était-ce pas en effet son devoir que de faire enfin connaître qu'il était le maître[4], d'assurer sa liberté, « la conservation de sa personne, le rétablissement de son autorité et de la paix publique[5]? » A mesure, l'idée se transforma en décision, puis

1. *Mém. de Mme de Motteville*, éd. de 1723, t. I, p. 4. — « Veramente », écrit l'ambassadeur vénitien O. Bon (Bibl. nat., ms. ital. 1770, p. 135, dépêche du 29 nov. 1616), « se ben il re da tal hora segno di conoscer il stato del regno. » Cf. Bentivoglio, *Lettres*, Paris, 1680, in-12, p. 103.

2. V. Siri, *Memorie recondite*, éd. de 1677, t. IV, p. 31; Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 229. Louis XIII, causant avec M. de Verdun après le 24 avril, fit allusion à ces démarches infructueuses (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24 avril*, p. 8). Cf. d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis*, Paris, 1774, in-8°, t. II, p. 338.

3. « Nous avons été poussé du conseil que *Dieu seul* nous a inspiré en cette occasion » (*Lettre du roi au parlement de Dijon* (s. l.), 1617, in-12, p. 6). « Je crois véritablement ce qu'il plaît à Votre Majesté m'en mander qu'en cette action elle a été inspirée du ciel seulement » (lettre de M. de Grammont au roi du 1er mai 1617; Bibl. nat., ms. Clairambault 373, fol. 337 r°). Cf. *Actions de grâces de la France au roi*, Paris, N. Alexandre, 1617, in-12, p. 9; P. d'Alboy, *Panégyrique au roi sur la défaite de l'hydre de l'Arne*, Paris, 1617, in-12, p. 18.

4. Louis XIII, répondant aux félicitations de l'ambassadeur vénitien après la chute de Concini, lui dit : « Che quello haveva fatto era seguito per necessità di darsi a conoscere per re e patrone » (dépêche du 2 mai; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 86.)

5. *Réponses du roi aux lettres de M. du Plessis-Mornay*, Rouen, D. Geuffroy, 1617, in-12, p. 3. Voir aussi la lettre de M. d'Estrées à M. de Pontchartrain du 30 avril 1617 (Bibl. nat., ms. Clairambault 372, fol. 133 r°).

« en une résolution inébranlable ». C'est Louis XIII qui a eu l'initiative du « coup d'État »[1].

Pénétré de ces sentiments, il était inévitable qu'il finît par les communiquer à ceux, en très petit nombre, qui, autour de sa personne, vivaient le plus familièrement avec lui. Parmi eux, celui qu'il aimait le plus, d'une amitié tendre et émue, celui auquel il se confia le premier, fut M. Charles d'Albert de Luynes.

Grand, mince, assez joli de figure, l'air très doux, très bon et tout à fait charmant de manières, M. de Luynes était un gentilhomme du Comtat-Venaissin, âgé de trente-neuf ans[2], qui, ayant été élevé comme page chez M. de Lesdiguières, étant ensuite entré chez M. du Lude avec le titre de « gentilhomme ordinaire », aux gages de cent livres[3], s'était trouvé, après, sur la recommandation de M. du Lude à M. La Varenne, grand ami d'Henri IV, placé dans la volerie du roi, fonction ni plus ni moins brillante que toutes celles que les gentilshommes d'alors sollicitaient en cour[4]. Henri IV l'avait remarqué pour sa physionomie aimable, l'avait mis auprès de son fils le dauphin[5], et le petit prince, attiré par les qualités sympathiques et séduisantes d'un homme d'ailleurs modeste, dévoué, la complaisance même, s'était pris d'une

1. « La résolution que j'ai prise de prendre en main le soin de mes affaires... » (lettre de Louis XIII à M. de Béthune, du 23 mai 1617; Bibl. nat., nouv. acq. fr. 7797, fol. 83 v°). Voir également *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 5; Sully, *Économies royales*, éd. originale, t. II, p. 195; Boitel de Goubertin, *Hist. mémorable de ce qui s'est passé en France*, Rouen, J. Besongne, 1619, in-8°, p. 323; *les Particularités de la mort tragique du maréchal d'Ancre*, Lyon, 1617, in-12, p. 11.

2. Il était né à Mornas (voir, sur l'origine de sa famille, Bibl. d'Avignon, ms. 1786). Son père, dit Bentivoglio (*Lettere*, 1863, t. I, p. 233), aurait été huguenot, pauvre et chargé d'enfants. Sur sa carrière avant la faveur royale, nous avons une notice précise (Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 113 r°) que nous allons suivre. Voir aussi Bibl. nat., mss. de Baluze 214-216.

3. Ou « domestique » (*Mém.* de Fontenay-Mareuil, p. 121). Son frère Brantes était en même temps page et écuyer. Ensuite, M. de Luynes promit à M. du Lude de le faire nommer duc et pair; il ne tint pas sa parole (*Discours au sujet des favoris* (s. l. n. d.), in-12, p. 27). Voir *Mercure françois*, t. V, 1619, p. 192.

4. Il succédait, aux « oiseaux du cabinet », à M. de la Rochefoucauld, qu'il dédommagea en lui payant 6,000 écus (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 222).

5. R. de Romany, *le Tourment de l'envie courtisane*, Paris, 1619, in-12, p. 12, intéressant livret écrit sous les yeux de M. de Luynes pour le défendre et contenant de précieux renseignements. Marie de Médicis n'a pas dû être étrangère à la nomination de Luynes près de son fils, car elle écrivait en 1619 à M. de Luynes : « Vous savez que je n'ai pas nui au commencement de votre fortune » (Arch. des Aff. étr., France 772, fol. 209 r°). Luynes était filleul d'Henri IV (*Mercure françois*, t. V, 1619, p. 192).

véritable passion à l'égard de celui que son propre goût pour la chasse et, entre autre, la chasse au vol, mettait perpétuellement en contact avec lui[1]. Devenu roi, roi négligé et abandonné, Louis XIII s'attacha davantage à son ami fidèle. Il parvint à lui faire donner un petit gouvernement, celui d'Amboise[2]. Comme il voulait l'avoir près de lui, au Louvre, et que les règlements de cour interdisaient à qui que ce fût de loger au château hormis un certain nombre d'officiers déterminé, il le décida à acheter de M. de Fontenay la capitainerie du Louvre, une des fonctions conférant le droit en question, et il lui attribua une chambre dans son pavillon royal, au-dessus de son appartement, en un endroit clair, ensoleillé, où il pouvait se rendre aisément par les escaliers intérieurs sans être vu[3]. Il y montait de temps en temps, surtout le soir avant de se coucher, l'heure la plus propice aux conversations tranquilles, sans qu'on risquât d'être troublé[4]. Si le prince était malade, Luynes descendait le veiller, se tenant dans la pièce voisine de la chambre du jeune roi, le cabinet de Sa Majesté, s'étendant sur une manière de lit de camp, « des formes », et ne quittant pas Louis XIII[5]. Concini ne s'inquiéta pas beaucoup de cette amitié. M. de Luynes donnait à tout le monde l'impression d'un homme « de bonne et modeste nature », peu ambitieux, doué d'une intelligence plutôt ordinaire[6], et sur-

1. R. de Romany, *op. cit.*, p. 9. *Plaidoyé pour M. de Luynes*, Paris, S. Moreau, 1619, in-12, p. 9; écrit de la même origine que celui de Romany. « Fortuné Luynes, toi l'Hephestion de notre Alexandre!... » (*Le « Te Deum » des Béarnois*, Paris, 1617, in-12, p. 34.)

2. Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 113 r°. Ce gouvernement avait été sollicité par quatre personnes.

3. Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 107; Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 56. Le pavillon du roi au Louvre était sur l'emplacement actuel du salon dit des sept cheminées, donnant sur la Seine. La façade élevée par Levau de ce côté a complètement fait disparaître ce pavillon, dont on apercevait encore les toits pendant la première moitié du XIX^e siècle. Ce toit a été depuis rasé. Héroard écrit : « Le roi monte en la chambre de M. de Loïnes » (27 novembre 1616; Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 340 v°). Le 31 décembre 1615, Louis XIII donnait à Luynes, « gouverneur d'Amboise et capitaine des palais, châteaux et jardins des Tuileries », 600 livres pour n'avoir pas encore touché de gages de ces charges (E. Charavay, *Collection de lettres autographes du règne de Louis XIII*, Paris, 1873, in-8°, p. 28). Le 19 octobre 1616, M. de Luynes acheta la charge de grand fauconnier, au prix de 45,000 écus (Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 222).

4. Héroard, *Journal*, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 388 r°.

5. *Ibid.*, fol. 330 v°, 331 v°.

6. « E di buona e modesta natura e si puo credere che si contentera d'aver

tout assez dépourvu de courage, ce qui rassurait[1]. Le maréchal le méprisait. Lorsqu'on voulait attirer son attention sur les dangers de cette intimité, il répondait, en haussant les épaules : « Il y a si loin de M. de Luynes à moi que nous n'avons pas sujet de nous craindre[2] ! » Néanmoins, il n'était pas sans observer l'importance qu'avait acquise le gentilhomme dans la vie du roi. Irrité des sentiments peu dissimulés de Louis XIII à son égard, ayant besoin de s'en prendre à quelqu'un, il finissait par incriminer M. de Luynes : « M. de Luynes, lui disait-il, je m'aperçois bien que le roi ne me fait pas bonne mine, mais vous m'en répondrez[3] ! »

Richelieu et Fontenay-Mareuil s'accordent à trouver que Luynes était un esprit médiocre et un caractère pusillanime. Les confidences de Louis XIII à un ami d'aussi peu de ressources sur l'état des affaires du royaume n'eussent pas abouti à de bien sérieux résultats pratiques s'il n'était intervenu entre eux deux un homme beaucoup mieux au courant du mécanisme de l'État, — par conséquent plus au fait de ce qu'il y avait de puissance formidable latente dans le nom et un mot de la personne souveraine du roi, — puis inventif, énergique et audacieux, M. Déageant[4].

le mani nella distribuzione de' favori e non nel maneggio del regno, del qual maneggio pero egli non sarebbe neanche in alcun modo capace » (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 199, lettre du 26 avril 1617).

1. Quand il avait une affaire d'honneur, c'était son frère qui devait se battre pour lui (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 212).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 456.

3. *Ibid.*, p. 463. Il pensa à la fin le faire chasser d'auprès du roi (*Discours à M. de Luynes par le sieur Dragon, gentilhomme servant du roi*, Paris, 1617, in-8°, p. 17).

4. Plus tard, à Blois, en vertu du principe *is fecit cui prodest*, Marie de Médicis et son entourage ne pouvant s'en prendre au roi ont cru et ont voulu faire croire que c'était Luynes qui avait imaginé et exécuté le coup d'État. « La royne mère se plaint grandement, fera écrire Marie de Médicis, de ce qu'ellé a été chassée honteusement de la cour par les avis et conseil de Luynes » (*Extrait des raisons et plaintes que la royne mère du roy fait au roi son fils*, Paris, 1619, in-12, p. 3). Nous verrons plus loin que le soir du 24 avril Marie de Médicis voyait autrement les faits. Richelieu et Fontenay-Mareuil surtout ont été l'écho de cette tradition et l'ont accréditée dans l'histoire. Nous nous bornerons à remarquer ici que Fontenay-Mareuil, d'abord, n'était pas à Paris lors de l'événement, mais aux armées; d'autre part, que Richelieu, très visiblement surpris par le coup qu'il n'avait pas soupçonné et qui détruisait sa fortune sur le point d'aboutir, n'a jamais pardonné à Luynes d'avoir occupé une place qu'il comptait prendre; qu'il l'a poursuivi d'une animosité irréductible

Sorti d'une ancienne famille dauphinoise[1], entré d'abord dans l'administration comme simple employé attaché « à la maison et couronne de Navarre », avec le titre ordinaire de ces modestes sous-ordres, celui de secrétaire[2], puis premier conseiller et secrétaire du roi, autre titre du même genre[3], M. Guichard Déageant était un homme intelligent, plein d'initiative, qui, pour des services signalés rendus à la régente dans les multiples affaires que causaient à cette princesse ses nombreux domaines, avait été récompensé de la charge de « secrétaire ordinaire » de Marie de Médicis[4]. D'échelon en échelon, il était arrivé jusqu'à être « premier commis » au contrôle général, c'est-à-dire manière de directeur, collaborateur immédiat et confident du ministre, Claude Barbin[5]. A beaucoup d'intelligence pratique, d'ardeur au travail, de volonté et d'énergie, Déageant joignait de l'habileté, de la souplesse et une ambition modérée, car c'était un modeste dans son genre; il faisait fi des vanités[6]. Soit crainte de l'autorité la plus redoutable, soit application à ses fonctions, il avait ensuite un sentiment hiérarchique prononcé et croyait bien faire quand il demeurait fidèle à son premier devoir, celui qu'il avait envers le roi. Un intendant des finances qu'il connaissait beaucoup, M. Arnauld d'Andilly, le mit en relation avec M. de Luynes[7].

et qu'il l'accable dans ses *Mémoires*. Cette partialité doit mettre en garde contre ses affirmations. Richelieu s'est fait plus tard donner par les acteurs du drame le récit détaillé de l'événement; il ne s'est pas servi de ces récits dans la rédaction de ses *Mémoires*. C'est à ces acteurs que nous allons demander ce qui s'est passé. L'idée de la conception et de l'exécution du coup d'État par Luynes est en contradiction du reste avec ce que Richelieu et Fontenay-Mareuil disent de la médiocrité du personnage. Voir un développement de Victor Cousin sur ce point : *le Duc et le connétable de Luynes*, dans *Journal des Savants*, 1861, p. 268, et, du même, *Mme de Chevreuse*, 1876, p. 29.

1. De Bellemaure, *Portrait du roi*, Paris, 1618, in-12, p. 132. « A une probité singulière, dit cet auteur bien renseigné, M. Déageant joint une telle capacité que peu l'égalent. »

2. N. Valois, *Inventaire des arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, t. II, p. 318.

3. *Ibid.*, t. II, p. 480. Il avait épousé Elisabeth Toulouse (p. 714). Sur ces fonctions, voir Bibl. nat., ms. fr. 25136 : « Mémoire sur les secrétaires du roi. »

4. Il fut nommé le 4 mars 1615 (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 91, fol. 81 v°; 93, fol. 271 r°).

5. Avenel, *Lettres* de Richelieu, t. VII, p. 383. Il fut chargé de missions vers les princes révoltés (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 145).

6. De Bellemaure, *op.* et *loc. cit.*

7. « Ce fut moi qui donnai à MM. de Luynes M. Déageant, qu'ils ne connoissoient point du tout, pour prendre soin de leurs affaires, ce qui a fait toute sa

Par une disposition d'esprit naturelle chez ceux qu'une longue pratique de l'administration a assoupli aux convenances hiérarchiques, il pensa rendre service en confiant à de Luynes quelques mots, destinés au roi, de ce qu'il savait par Barbin des intentions de Concini. Luynes en informa Louis XIII. Le roi vit dans Déageant un intermédiaire précieux pour être informé; il fut touché du dévouement du commis à sa personne; finalement, il l'admit auprès de lui à ses réunions du soir, en haut du pavillon du roi, dans la chambre de Luynes[1]. Une manière de conseil du prince s'ébauchait. A ces deux premiers confidents devaient bientôt, par suite de circonstances diverses, s'en adjoindre trois autres : un cousin de M. de Luynes, le baron de Modène[2]; M. Louis Tronson, homme de loi, fils d'un maître des requêtes, petit-fils d'un ancien conseiller au Parlement et prévôt des marchands de Paris, personnage pondéré, judicieux, en qui M. de Luynes avait grande confiance, qu'il présenta à Louis XIII, que Louis XIII devait prendre à sympathie en raison de sa figure honnête et de son jugement équilibré et qu'il devait ensuite attacher à sa personne dans un

fortune, dont il m'a été très ingrat » (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, éd. Michaud, p. 426). Le duc de Rohan croit à tort que c'est Luynes qui est allé trouver Déageant (*Mém.*, éd. Michaud, p. 511).

1. Ces faits résultent des témoignages concordants de Pontchartrain (*Mém.*, p. 391), de Bentivoglio (*Lettere*, Florence, 1865, t. II, p. 29); de Matthieu (*la Conjuration de Conchine*, p. 297); de M. de Chaulnes (passage inédit de la *Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 152 v°). Fontenay-Mareuil avoue lui-même que « M. Déageant a eu la principale part dans tout ce qui s'est fait contre le maréchal d'Ancre » (*Mém.*, p. 120). Déageant, par la suite, tenu en grande estime par Louis XIII (lettre de Louis XIII à Lesdiguières; Bibl. nat., ms. fr. 3722, fol. 102 r° et v°), sera extrêmement influent dans le gouvernement (Arnauld d'Andilly, *Mém.*, éd. Michaud, p. 427; Bentivoglio, *Lettere*, Florence, 1865, t. II, p. 101; *Relation de la sortie de la reine mère de Blois*, dans Aubery, *Mém. pour l'hist. du cardinal de Richelieu*, Paris, Bertier, 1660, in-fol., t. I, p. 140; J.-B. Matthieu, *Hist. de Louis XIII*, dans P. Matthieu, *Hist. de Henri IV*, 1631, t. II, p. 109; surtout toutes les lettres que lui écrit Richelieu, Avenel, t. VII, p. 383 et suiv.). Il manqua être ministre (Bentivoglio, *op.* et *loc. cit.*). Richelieu, qui, une fois tombé, lui faisait extraordinairement la cour, lui écrivait : « Je le souhaite (que vous soyez ministre) avec autant de passion que je me désire du bien à moi-même », ce qui n'était pas peu dire (Avenel, t. VII, p. 394). Les autres ministres, craignant son esprit dominateur, l'empêchèrent d'arriver (Bentivoglio, *Lettere*, t. II, p. 330). Il a été l'âme du gouvernement pendant plus d'un an après le 24 avril.

2. François de Raimond de Mormoiron, baron de Modène, également du Comtat. Voir sur lui la dépêche de l'amb. vénitien du 1er août 1617, Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 302.

poste exceptionnel de confiance[1]; enfin un dernier, plus effacé, M. de Marsillac[2].

Ce fut devant ce groupe, fortuitement ainsi réuni, que peu à peu, comme le raconte Déageant lui-même, le roi dévoila toute sa pensée[3] : « Il donna ses sentiments du déplaisir qu'il avoit de la forme dont on gouvernoit, spécialement du peu de compte que l'on tenoit de sa personne et de ce qu'on ne lui laissoit aucune part aux affaires importantes de son royaume qui se soulevoit en divers endroits. » Il ajouta nettement qu'il fallait lui trouver « les moyens d'y pourvoir ». Le difficile en effet était de trouver ces moyens. Le prince insistait « qu'il vouloit tenter le plus doux plutôt que d'en venir aux extrêmes »[4]. C'était le sentiment de M. de Luynes, inquiet d'entrer dans une aventure dont le roi, si elle échouait, se tirerait toujours, mais où les comparses paieraient

1. « Monsieur Tronson e confidentissimo di Luynes ed ha avuto parte in tutto il successo del maresciallo d'Ancre » (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 383). Nous avons la généalogie de Tronson (Bibl. nat., ms. fr. 20251, fol. 327; Bibl. de l'Arsenal, ms. 756, p. 619 et suiv.). Jean Tronson, prévôt des marchands en 1536, a laissé des lettres (L. Dorez, *Dominique de Cortone et Pierre Chambiges*, dans *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris*, 1905, p. 159). C'était une digne famille parisienne de gens d'administration (Pierre de l'Estoile, *Journal*, éd. Brunet et Champollion, in-8°, t. XII, à la table). Richelieu, qui a eu en horreur tous ceux qui ont participé au 24 avril, exécute Louis Tronson en deux lignes : « Il avoit déshonoré sa maison, dit-il (*Mém.*, t. I, p. 154), pour s'enrichir et il portoit en la prostitution de ses sœurs les preuves de son infamie! » Il est possible que les sœurs de Tronson ne fussent pas des modèles de vertu (L'Estoile, *Journal*, t. X, p. 197), mais Tronson était un fort honnête homme, qui entra par son mariage dans une famille des plus honorables, la famille de Sève (Bibl. nat., ms. fr. 32839, fol. 37), devint le père d'une nombreuse et respectable lignée, dans laquelle on compte Louis Tronson, le supérieur de Saint-Sulpice; fut très aimé et estimé de Louis XIII, lequel était difficile (Bentivoglio, t. I, p. 384), fut nommé par lui un de ses quatre secrétaires du cabinet (Bibl. nat., ms. fr. 7854, fol. 286 v°) et reçut du prince des missions tout à fait de confiance (Bibl. Mazarine, ms. 2087, fol. 121-123; ms. n° 2132).

2. Il avait été au prince de Condé, puis à Marie de Médicis qui lui avait donné une pension de 2,000 livres (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 43-45). Les frères de M. de Luynes furent aussi au courant, mais au second plan.

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 455. Déageant, *Mém.*, Grenoble 1668, p. 37. Après tout ce que nous venons de dire de Déageant, il nous paraît superflu d'insister sur l'importance et la valeur de ses *Mémoires*. Ils ont été écrits par lui non pour être imprimés, mais à la demande de Richelieu, devenu ministre, afin de renseigner le cardinal, double circonstance qui ajoute à leur intérêt. Il est difficile de dire à quelle date se placent les premières confidences du roi; les uns écrivent trois mois avant le 24 avril (Pontchartrain, *Mém.*, p. 389), les autres six mois (Matthieu, *la Conjuration de Concini*, p. 264).

4. Déageant, *Mém.*, p. 37. Voir aussi Pontchartrain, *Mém.*, p. 379.

cher leur complicité. Les autres relevaient son courage. Déageant était plein de volonté, Tronson de confiance; Louis XIII partageait leur espoir[1]. Un soir, le 28 janvier, où le souverain vint dîner chez M. de Luynes, à la fin du repas, il leva son verre et d'une voix joyeuse il but « à la santé du roi »[2].

La première idée qui fut émise, le fut par M. de Luynes; c'était celle de la fuite. Au cours de quelque excursion à Saint-Germain-en-Laye, il serait aisé de s'en aller à franc étrier soit à Amboise, gouvernement de M. de Luynes, soit à Rouen, bonne ville fidèle, et là « de mander ceux qui seroient les serviteurs du roi ». Malheureusement, le projet ne se trouva pas applicable pour diverses raisons, et, entre autres l'objection sérieuse qui fut faite que si personne ne venait trouver Louis XIII, celui-ci demeurerait dans une situation fausse et humiliante[3]. Le mieux serait que le roi se rendît dans une de ses armées, se mît au milieu du régiment des gardes françaises, flanqué de la compagnie sûre des chevau-légers de M. de la Curée, et là parlât haut et ferme! Justement, pendant le mois de février, il fut question, autour de Marie de Médicis, de conduire le roi à l'armée de Champagne, afin d'intimider les princes révoltés contre lesquels on marchait. Lorsque Louis XIII apprit cette nouvelle, « il parut extrêmement gai et content, pressant lui-même de jour à autre le partement »[4]. Le départ avait été fixé pour le 1er mars[5]; il fut retardé de jour en jour pendant trois semaines, puis définitivement décommandé[6]. Le roi se montra extrêmement dépité. Concini avait paru un peu surpris de la hâte qu'avait manifesté Louis XIII à rejoindre ses

1. Fontenay-Mareuil reconnaît que M. de Luynes trembla dès la première heure et que les autres, Déageant, Tronson, Marsillac, « lui élevèrent le courage et l'assurèrent contre ce qui lui faisait peur » (*Mém.*, éd. Michaud, p. 114).

2. Héroard, *Journal*, ms. fr. 4025, fol. 363 r°. « Et but tête nue. »

3. Louis XIII donna lui-même ces détails l'après-midi du 24 avril à ceux qui venaient le féliciter (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462). Pontchartrain confirme ces renseignements (*Mém.*, p. 386).

4. Pontchartrain, p. 383. Le bruit ne fut pas sans courir que le roi projetait de se sauver au milieu des armées (comte de Souvigny, *Mém.*, éd. de Contenson, t. I, p. 46).

5. Dépêche du résident florentin Matteo Bartolini, dans B. Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis, Richelieu*, p. 158.

6. L'amb. vénitien O. Bon note au jour le jour les retards (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 34). Pontchartrain indique les raisons officielles pour lesquelles on ne partit pas (p. 383).

troupes[1] et Marie de Médicis avait précisément appréhendé ce qui devait se passer[2].

Force fut de trouver une autre combinaison. Le jeune roi était impatient. Depuis que la perspective s'ouvrait devant lui de sortir de la situation où il se trouvait, n'étant plus seul, mais aidé de gens d'expérience, il témoignait « un désir extrême de prendre en main le gouvernement de son État »[3]. On agita alors la question de s'adresser directement ou indirectement à Marie de Médicis. Le roi, par exemple, notifierait officiellement à la reine mère qu'il « vouloit prendre les rênes de l'État » et il ordonnerait aux Concini de quitter sur-le-champ le royaume. Seulement, observa-t-on, le roi ne possédait qu'un titre et aucun pouvoir effectif, c'était se hasarder que de s'engager dans une pareille procédure sans être sûr de réussir[4]. On délibéra alors d'envoyer quelqu'un à la reine afin d'appeler fortement son attention sur la situation des affaires et la nécessité urgente de se défaire du maréchal d'Ancre et de sa femme. On fit choix pour cette démarche de l'évêque de Carcassonne, M. de l'Estang, assez bon homme, alors à Paris, en raison des affaires du Languedoc dont il était député et que M. de Luynes connaissait personnellement[5]. Il ne fut pas dit au prélat, naturellement, dans quelles conditions et réellement par qui il était prié de parler. Il accepta de faire la démarche, exposa assez judicieusement à Marie de Médicis les raisons qu'elle avait de donner suite à la proposition, ainsi que les inconvénients qui résulteraient de ce qu'elle n'en tînt pas compte; mais le procédé n'aboutit pas. Marie de Médicis était assez bien entrée dans ses vues[6]. Lorsque l'évêque se hasarda à aborder la

1. B. Legrain, *Décade contenant l'hist. du roi Louis XIII*, Paris, 1619, in-fol., p. 384.

2. « Una persona di conto a me ha detto de saper di certo che la regina sta in timore del re..., etc. » (Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 148.) Pontchartrain confirme (p. 383).

3. Déageant, *Mém.*, p. 40. « Tellement que Sa Majesté ne cessoit de presser ses particuliers confidents à la recherche et à l'exécution des moyens qui seroient jugés les plus propres pour satisfaire à ses désirs... »

4. *Ibid.*, p. 44.

5. M. de l'Estang « avoit autrefois grandement assisté le père de Luynes en plusieurs de ses nécessités et continué les mêmes services envers ses enfants, ayant continué en tout ce qui lui avoit été possible pour aider à les maintenir dans le monde, les ayant souvent recommandés au feu roi et aux amis qu'il avoit en cour » (*Discours au sujet des favoris*, in-12, p. 13) (s. l. n. d.).

6. « La reine mère commençoit à douter d'elle-même, les affaires s'embrouil-

question avec Léonora, celle-ci, qui emballait ses meubles, acquiesça; quand Léonora transmit au maréchal la communication, Concini se mit en colère; les choses n'allèrent pas plus loin[1].

On jugea, dans l'entourage du roi, que l'évêque de Carcassonne n'avait pas assez explicitement indiqué à la régente les très fortes raisons qui devaient la décider à prendre un parti. Déageant avait déjà eu l'occasion de faire tenir à la reine des lettres anonymes dans lesquelles Marie de Médicis était formellement invitée « à faire, sans plus de remise, agir le roi au maniement de ses affaires, que c'étoit chose qu'il désiroit, bien qu'il n'en fît aucun semblant, que, ne le faisant pas, cela seul étoit capable de la précipiter dans des malheurs extrêmes et de renverser de fond en comble le royaume »[2]. Sur ses propositions, on redoubla les avertissements à la régente. On s'arrangea pour faire agir « des gens d'honneur », « de notables personnages, » non seulement auprès de Marie de Médicis, mais encore auprès des ministres[3]. A la fin, ceux-ci et Léonora s'inquiétèrent de toutes ces manœuvres, qui semblaient attester une unité de direction dangereuse, et une direction, semblait-il, venant de haut; ils prévinrent le maréchal d'Ancre, qui était toujours en Normandie. Concini crut comprendre que le coup venait du roi : il rentra immédiatement à Paris[4].

lant de plus en plus » (dépêche de Matteo Bartolini, dans B. Zeller, *op. cit.*, p. 43).

1. Déageant, *Mém.*, p. 42.

2. *Ibid.*, p. 27 et suiv. Déageant s'étend très longuement sur cette affaire de lettres anonymes qui contenaient, adressées à la reine mère, d'assez vives vérités. Louis XIII en avait eu connaissance. « Le roi voulut qu'on lui en fît lecture, assisté seulement de M. de Luynes. Sa Majesté trouva bon que l'on rendît à la reine sa mère la lettre qui étoit pour elle (il y en avait une aussi adressée aux princes) sans lui dire qu'il en eut ouï parler » (p. 36). D'Arconville (*Vie de Marie de Médicis*, t. II, p. 298) pense que ces lettres avaient été écrites par de Luynes; Levassor estime qu'elles sont l'œuvre de Déageant (*Hist. du règne de Louis XIII*, 1701, in-12, t. II, p. 240).

3. Ces détails sont indiqués par Louis XIII dans une pièce officielle : *Lettre du roi au parlement de Dijon* (s. l.), 1617, in-12, p. 4, et par Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 260.

4. *Ibid.* Marie de Médicis raconta le fait au résident florentin M. Bartolini en avouant qu'elle eût désiré que Concini ne vînt pas et qu'elle le lui dit, et ajoutant « que la France n'étoit plus pour lui et qu'il lui falloit s'en aller » (dans B. Zeller, *op. cit.*, p. 173). Concini rentra le 17 avril (Arnauld d'Andilly, *Journal*, éd. Halphen, 1857, p. 280).

Ce brusque retour produisit un effet énorme. Le maréchal était en proie à une fureur indicible; il se répandait en menaces et en imprécations. Il se fit donner la liste de toutes les personnes qui approchaient de près ou de loin Sa Majesté, il parla d'en faire exiler ou emprisonner soixante à quatre-vingts, d'en faire tuer[1]! Quant au roi, il allait le « resserrer », le surveiller de près, lui interdire de sortir de Paris, restreindre ces sorties, sous prétexte de chasse, qui étaient inutiles; la promenade des Tuileries étant suffisante[2]. Pour ce qui était des « ouvertures et propositions contre ses desseins » qui avaient été faites, il allait, dira le roi ensuite, « me priver du pouvoir de les effectuer par des conseils que j'aime mieux taire que publier ». Que signifiaient ces menaces? La vie du roi était-elle en danger, comme beaucoup le crurent? Concini avait-il le projet de détrôner le prince et de mettre Gaston à sa place[3]?

Le soir, au pavillon du roi, l'émotion fut vive. Louis XIII indiqua qu'à son avis le maréchal avait été averti par sa femme. Ses projets étant ébruités, il était décidé, en ce qui le concernait, à prévenir Concini et à agir avant que celui-ci eût eu le temps de se reconnaître. Il fallait en finir[4]! Déjà, dans des conversations précédentes, Déageant avait fait allusion aux deux solutions dernières qui, à toute extrémité, se présenteraient d'elles-mêmes : ou faire tuer Concini, ou le faire saisir et le tra-

1. D'après ce que raconte Louis XIII lui-même à M. de Verdun après le 24 avril (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 9). Voir aussi B. Legrain, *Décade contenant l'hist. du règne de Louis XIII*, p. 387. Parmi les gens menacés se trouvaient Jean Héroard (*Propos dorés sur l'autorité tyrannique de Cocino*, 1617, in-12, p. 31) et naturellement de Luynes (*Discours au sujet des favoris*, p. 10).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 451.

3. *Lettre du roi au parlement de Dijon*, p. 5. Louis XIII fit confirmer au procureur général du parlement les dangers qu'il avait courus. « Le roi nous a chargé de vous dire, dirent les ministres au procureur général Servin, le 24 avril, qu'il avait eu de bons avertissements de la menée et entreprise du feu maréchal d'Ancre sur sa personne » (*Mém. de M. Molé*, éd. Champollion-Figeac, t. I, p. 145). Cf. *Déclaration et protestation des princes*, p. 15; Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 256. Sur des menaces de complots et d'attentats contre le roi, le premier président du Parlement avait ouvert une enquête (Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 24).

4. Déageant, *Mém.*, p. 59. En outre, Louis XIII appréhendait le soulèvement général du royaume (passage inédit de la *Relation exacte*, Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 127 r°). « Les choses ne se pouvoient plus dissimuler ni souffrir sans trahison à l'État » (*Mercure françois*, 1617, p. 139).

duire devant le Parlement. Louis XIII avait écarté l'idée du meurtre, dont il ne voulait à aucun prix; restait l'arrestation : il se trouverait bien dans les papiers de Concini des documents compromettants attestant des relations criminelles avec l'étranger[1]. Luynes, très troublé, proposa alors de revenir à l'idée de la fuite. Plusieurs fois, il l'avait reprise. Rien n'était plus aisé, affirmait-il, en pleine nuit, à minuit, que de monter en selle et de courir se jeter dans l'armée du duc d'Angoulême qui assiégeait Soissons. En mars, même, une fois, prenant ses désirs pour des réalités, il avait, un soir, donné ordre aux officiers de la grande et de la petite écurie de seller et brider les chevaux pour minuit. Un palefrenier, surpris de cet ordre, l'avait communiqué à un lieutenant, ami de Mangot, qui était allé le rapporter au garde des sceaux. Heureusement que Déageant se trouvait avec Mangot au moment où la communication avait été faite; il avait tranquillisé le ministre devenu perplexe et, courant chez de Luynes, était allé demander à celui-ci ce qui se passait. Luynes, gêné, avait d'abord nié avoir donné l'ordre; puis, pressé de questions, avait fini par avouer, en tâchant de faire comprendre à Déageant que la fuite était nécessaire et qu'il fallait convaincre le roi de cette nécessité. Déageant, irrité, avait refusé de faire une semblable démarche et le roi, mis au courant, avait manifesté un vif mécontentement. Louis XIII ne voulait pas fuir. Il avait vu la solution : arrêter Concini, l'embastiller et le faire juger par le Parlement; de tous les conjurés, aucun « ne montra alors tant de résolution pour en venir à l'effet que fit Sa Majesté »[2].

Mais comment arrêterait-on le maréchal? Le roi n'avait personne : les princes étaient loin de la cour; les gardes-françaises se trouvaient aux armes; ce qui demeurait au Louvre était attaché à Concini par la crainte ou par la reconnaissance[3]. De plus, le maréchal n'allait nulle part sans être abondamment accompagné de soldats armés et de nombreuses troupes de gentilshommes disposés à mettre l'épée à la main et en mesure

1. Voir la discussion dans les *Mém.* de Déageant, p. 44.

2. *Ibid.*, p. 50. Fontenay-Mareuil fait allusion à la dénégation opposée par Luynes à l'idée qu'il aurait tenu des chevaux prêts pour emmener le roi à Amboise (*Mém.*, p. 119).

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 456.

d'avoir facilement raison de ceux qui chercheraient à l'attaquer[1]. Soit précaution, soit goût naturel, Concini, enfin, était peu à Paris et, quand il y était, ne sortait guère de sa petite maison du quai, sinon pour venir au Louvre ou se rendre, — rarement d'ailleurs, — chez lui, rue de Tournon. Tout compte fait, conclurent Déageant et Tronson, on ne pouvait l'arrêter que dans un seul endroit, le Louvre, et par un seul moyen, la surprise, étant impossible de rassembler du monde sans donner l'éveil et faire fuir le maréchal[2]. L'hypothèse de la résistance violente de Concini se posa alors immédiatement. Déageant déclara qu'au cas où le maréchal tenterait de s'opposer par la force à l'exécution des ordres du roi, il faudrait le tuer. Louis XIII manifesta une vive contrariété. Si on arrêtait cependant le maréchal, on ne pouvait le prendre qu'au Louvre, dans un endroit resserré et étroit, brusquement, puisqu'on n'avait pas de monde sous la main et qu'on ne pouvait pas en rassembler. Si l'arrestation ne réussissait pas, du fait que l'entourage du maréchal se portait à la défense de celui-ci, les conséquences de l'échec étaient incalculables : mieux valait ne rien tenter ou bien aller jusqu'au bout. Louis XIII maintint qu'il donnait l'ordre d'arrêter le maréchal, et les confidents obtinrent un acquiescement muet à l'idée de le tuer si « son insolence lui faisoit oublier son devoir et mépriser le commandement du roi »[3].

1. Montpouillan, *Mém.*, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 31. Concini avait toujours autour de lui douze gardes de trente-cinq à quarante ans vêtus de ses couleurs : chausses orangées avec passements noirs et jaune doré, boutons de même couleur, manteau de même et boutonné (*Mercure françois*, 1617, p. 196). Les princes révoltés songèrent aussi à se défaire de Concini et envisagèrent les mêmes difficultés (Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 118).

2. Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 114.

3. Déageant, *Mém.*, p. 44. Il y a unanimité des témoignages contemporains sur le fait que Louis XIII n'a pas commandé de tuer Concini, mais de l'arrêter seulement. Il le dit lui-même à M. de Verdun dans une conversation particulière (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 9), il le répéta officiellement (*Lettre du roi au parlement de Dijon*, p. 6). « Votre intention, Sire, n'estoit point qu'on le tuât, car on vous avoit ouï dire que, pour expier les calamités dont il estoit cause, vous vouliez qu'il fût roué vif, vous vouliez qu'il rendît compte à votre Parlement de ce qu'il avoit entrepris contre Votre Majesté » (J.-B. Matthieu, *Hist. de Louis XIII*, dans P. Matthieu, *Hist. de Henri IV*, t. II, p. 80). Voir aussi la dépêche du résident florentin (dans Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis*, p. 174); Fontenay-Mareuil (*Mém.*, p. 118), qui explique qu'il n'y eut pas moyen de faire autrement qu'on ne fit; Brienne (*Mém.* éd. Michaud, p. 12). Le public fut persuadé qu'il n'avait été en effet

Qui exécuterait? « Il sembloit qu'il eût été raisonnable, — MM. de Luynes et ses frères étant trois, — que ce fût à l'un d'eux que l'ordre fût donné. » Mais ils se récusèrent[1]. Louis XIII, qui ne songeait toujours qu'à une arrestation, proposa de s'adresser à un magistrat, le lieutenant civil du prévôt de Paris, M. de Mesmes. On fit venir M. de Mesmes au Louvre sous un prétexte quelconque et, après quelques mots insignifiants, le roi lui demanda à brûle-pourpoint « s'il n'étoit pas son serviteur ». L'autre protesta qu'il l'étoit sans réserve. « Alors, d'un air ambigu, Louis XIII ajouta « qu'il voyoit beaucoup de choses qui ne lui plaisoient point », et Luynes, présent, insinua que le maréchal d'Ancre « ne s'acquittoit pas bien de son devoir ». M. de Mesmes comprit ce qu'on lui proposait : il s'agissait d'arrêter le maréchal, mais le maréchal, ce que tout le monde savait, étant impossible à mettre en arrestation, il fallait, le cas échéant, le tuer ; il répondit loyalement « qu'il avoit assez de courage et de moyens pour, non pas tuer le maréchal, ce n'étoit pas de sa profession, mais pour l'arrêter et lui faire son procès dès qu'il en auroit reçu l'ordre ». Louis XIII parut satisfait. Lorsqu'on rapporta le propos à l'entourage, celui-ci vit qu'il n'y avait rien à faire avec le lieutenant civil et n'insista pas[2].

A ce moment, quelqu'un prononça enfin le nom du marquis de Vitry. Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry, capitaine des gardes du corps, était un diable d'homme « de peu de sens, dit le cardinal de Retz, mais hardi jusqu'à la témérité »[3]. Fort, robuste, portant beau, le visage mâle, la voix hardie et gaie, le geste prompt, il présentait un type accompli de soldat extrêmement

question que d'arrêter le maréchal pour le mettre en jugement (Boitel de Goubertin, *Hist. mémorable de ce qui s'est passé en France*, Rouen, 1619, in-8°, p. 324; *l'Enterrement, obsèques et funérailles de Conchine*, Paris, 1617, in-12, p. 4). Mais, d'ailleurs, il comprit qu'il n'avait pas été possible de ne pas tuer Concini (*le « Te Deum » des Béarnois*, p. 45; Saint-Simon, *Parallèle des trois premiers Bourbons*, p. 10); il trouva l'acte très légitime (voir la curieuse page de *la Divine vengeance sur la mort du marquis d'Ancre*, Paris, T. Ménard, 1617, in-12, p. 5) et les juristes trouvèrent les justifications nécessaires (P. de Lancre, *le Livre des princes*, Paris, H. Buon, 1617, in-4°, p. 405).

1. Montpouillan, *Mém.*, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 28. « Ils n'avoient pas assez de hardiesse ni de résolution pour l'entreprendre. »

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 463. Il s'agit d'Henri de Mesmes (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, éd. Halphen, 1857, p. 35).

3. « Il avoit un naturel des plus bouillants » (Brienne, *Mém.*, éd. Michaud, p. 12). Il se faisait des affaires pour des riens et tuait les gens en duel sur un

allant, emporté, même violent[1] : on le disait vaniteux[2]; au demeurant, c'était un assez brave compagnon et très dévoué. Pour le rejoindre, M. de Luynes parla d'un « domestique » du roi attaché aux soins des oiseaux de Sa Majesté, Dubuisson, qui avait été autrefois de la maison du père de Vitry et avait conservé des relations amicales avec le capitaine des gardes. Par M. Dubuisson, Vitry fut invité à venir voir le roi dans sa chambre le soir, au moment du coucher du prince, tard. Vitry fut exact[3]. Là, Louis XIII lui expliqua ce qu'il attendait de lui : arrêter le maréchal d'Ancre dans le Louvre. Sans discuter, le capitaine répliqua qu'il était aux ordres du roi et qu'il obéirait. Il demandait seulement la permission de s'adjoindre pour l'opération deux ou trois hommes sûrs, son frère du Hallier[4], son beau-frère Persan[5], Rouquerolles. On avait dû attendre le 1er avril que Vitry, entrant en quartier, eût pris le commandement des gardes du corps de service au Louvre afin de lui parler[6]. Vitry manda précipitamment du Hallier, qui se trouvait à l'armée de Soissons avec la brigade de la compagnie des gens d'armes[7], et le résultat de l'entretien

mot, tel le malheureux Monglat (*Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 129, 142). Il rossera plus tard de coups de canne un archevêque de Bordeaux en l'appelant « bréviaire » et « cagot » (Bibl. nat., ms. fr. 6647, fol. 245. Cf. vicomte de Noailles, *le Cardinal de la Valette*, Paris, Perrin, 1906, in-8°, p. 118).

1. Il existe au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale un intéressant dessin aux trois crayons le représentant. La statue tombale en marbre où il est figuré à genoux, utile document iconographique; autrefois dans l'église du collège de Chaumont-en-Bassigny, est aujourd'hui au musée de Versailles.

2. *Les Contre-vérités de la cour*, Paris, 1620, dans E. Fournier, *Variétés hist. et litt.*, t. IV, p. 342.

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 452. Vitry vint « en habit déguisé afin de n'être connu; il n'y voulut pas aller la première fois parce qu'il sut que Déageant y estoit et ne pouvoit comprendre qu'il fût assuré de parler de cette affaire avec le commis de Barbin » (J.-B. Matthieu, *Hist. de Louis XIII*, dans P. Matthieu, *Hist. de Henri IV*, Paris, 1631, t. II, p. 78.)

4. François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, n'était encore qu'enseigne de la compagnie d'hommes d'armes du roi (Arch. nat., E. 55 », fol. 25 r°). Il deviendra maréchal de France sous le nom de « maréchal de l'Hôpital ». Voir sur lui une note de Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 158.

5. Henri de Vaudetar, baron de Persan, avait épousé Louise de l'Hôpital en 1607. Voir Chaulnes, *Relation exacte*, p. 465.

6. Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 114. Le 9 mars, Vitry avait reçu l'ordre des ministres de rejoindre l'armée de Champagne (Avenel, *Lettres* de Richelieu, t. I, p. 369); n'ayant pas obéi, on lui avait réitéré le commandement par lettre du roi, le 28 (*Ibid.*, p. 466). Il n'en avait pas tenu compte.

7. Brienne, *Mém.*, éd. Michaud. p. 12. Du Hallier vint avec quelques-uns de ses hommes.

des quatre hommes d'exécution fut que le capitaine des gardes revint trouver le roi avec du Hallier et Rouquerolles et prier Sa Majesté de vouloir bien renouveler devant eux l'ordre qui lui avait été donné. Évidemment, les deux comparses, surpris, avaient eu des scrupules. Louis XIII réitéra son commandement d'arrêter le maréchal. Sur quoi Vitry demanda : « Mais, sire, s'il se défend, que veut Sa Majesté que je fasse? » Lui aussi prévoyait l'inéluctable difficulté! Le roi garda le silence. Déageant, qui assistait à l'entretien, dit alors : « Le roi entend qu'on le tue. » Louis XIII continuait à se taire. Vitry s'inclina : « Sire, j'exécuterai vos commandements[1]. » On discuta les détails; voici ce qui avait été décidé : le dimanche 23 avril, — l'affaire était fixée pour cette date, — on ferait dire au maréchal d'Ancre que le roi l'invitait à aller voir dans son cabinet des armes de petits canons dont le prince se servait pour bombarder des forts élevés dans les Tuileries et un plan de Soissons; quand le maréchal serait dans le cabinet, — on s'arrangerait pour qu'il y fût seul, — Vitry et les siens agiraient[2]. On avait choisi le cabinet des armes, au second, « Sa Majesté ne désirant pas que l'on mît, si faire se pouvoit, la main sur lui pour l'arrêter ou pour le tuer en sa présence, ni dans sa chambre, salle ou cabinet »[3]. Il fallait prévoir même un insuccès, même un échec retentissant. Dans ce cas, l'avis était unanime, le roi devrait quitter Paris immédiatement et se séparer de la régente[4]. On tiendrait des chevaux sellés aux Tuileries, Louis XIII passerait par la grande galerie du Louvre et irait à Meaux, capitale du gouvernement de M. de Vitry. Là, il mènerait les choses à fond, manderait son armée, poursuivrait le maréchal « dans les provinces, partout où besoin seroit en cas qu'il s'évadât et sortît de

1. La scène nous est donnée par Montpouillan, fils du duc de la Force, qui était à ce moment de l'intimité du roi (*Mém. de Montpouillan*, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 32).

2. L'après-midi du 24 avril, Louis XIII donna lui-même ces détails à ceux qui venaient le complimenter (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462).

3. Pontchartrain, *Mém.*, éd. Michaud, p. 386. Louis XIII avait un beau cabinet d'armes, « où il y avoit plusieurs sortes d'armes et surtout de beaux fusils » (Montpouillan, *op. cit.*, t. IV, p. 24), que lui entretenait un ancien garde français, Descluseaux, qu'il aimait beaucoup autrefois étant enfant à Saint-Germain et qu'il avait remarqué lorsqu'il allait jouer au milieu des gardes-françaises de service au corps de garde. Voir notre *Au temps de Louis XIII*, p. 26.

4. « Ha detto il re che se non gli succedeva (le projet d'arrestation) s'era di gia risoluto d'uscir subito di Parigi e di separarsi della Madre in ogni maniera » (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 229).

Paris »[1]. Si l'opération réussissait au contraire, on mettrait en prison Concini et sa femme afin que le Parlement fît leur procès; puis Louis XIII notifierait à la reine régente « de trouver bon qu'il prît le gouvernement de son État et qu'il travaillât à le retirer du péril éminent auquel il étoit tombé par le mauvais conseil du maréchal et de sa femme ». Afin que le roi eût le temps « de prendre une ferme assiette en ses affaires », on prierait Marie de Médicis de sortir de Paris, quitte à la rappeler ensuite. Il était enfin reconnu impossible de garder les ministres actuels, difficile d'en choisir de nouveaux. Le mieux serait de rappeler les anciens ministres d'Henri IV naguère chassés : l'effet serait excellent sur l'opinion et Louis XIII, un peu effrayé de prendre à son âge la responsabilité d'une machine aussi compliquée que celle de l'État, aurait la garantie de vieux administrateurs blanchis dans le métier[2]. Déageant avait tout précisé, même rédigé d'avance lettres, déclarations et proclamations[3]. Tel était le plan arrêté entre le roi, Luynes, Déageant et Tronson. Tout était convenu, il ne restait plus qu'à procéder à l'exécution.

Mis en face des derniers actes de l'aventure, Luynes eut alors un moment d'effroi indicible. « Il branla au manche », dit Déageant; il parla « de changer de résolution » pendant qu'il en était temps encore, d'attendre, de réfléchir[4]. Que « de difficultés se rencontroient dans l'éxécution d'une si grande affaire »! « On étoit sans force, insistait-il, sans moyens, sans ressource aux moindres obstacles qui pourroient survenir. » Et, bien que son frère Cadenet lui dît, tout irrité de sa faiblesse, que, puisque M. de Vitry était prévenu, il n'y avait plus rien à faire qu'à laisser

1. Pontchartrain, *Mém.*, p. 387. Ce fut Vitry qui offrit Meaux, où il était chez lui (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 127 r°).

2. Déageant, *Mém.*, p. 46. « Ces anciens ministres étaient vieux sans doute, et il plaît à Richelieu de s'en moquer, mais ils avoient la confiance publique et ils la méritoient. » Victor Cousin, *le Connétable de Luynes*, dans *Journal des Savants*, 1861, p. 271. L'opinion publique faisait grand cas d'eux (lettre de M. de Ventadour au roi du 24 novembre 1617; Bibl. nat., ms. Clairambault 373, fol. 10 r°) et réclamait leur retour (lettre des princes au roi du 2 février 1617; Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 78 v°; *Remontrance présentée au roi par les princes*, 1617, in-4°, p. 7).

3. « Nul autre, pour ce qui étoit de mettre la main à la plume, n'y avoit tant travaillé que M. Déageant » (au coup d'État) (Arnauld d'Andilly, *Mém.*, éd. Michaud, p. 427).

4. Déageant (*Mém.*, p. 49) désigne Luynes sans le nommer, mais le témoignage de Cadenet qui suit va ne laisser aucun doute.

aller les événements, « il ne cherchoit que les moyens de retarder »[1]. Louis XIII demeura inébranlable[2]. « La voix du peuple contre le maréchal estoit le meilleur et le plus fidèle conseil qu'il pût avoir pour se résoudre à une action d'importance; le temps et l'occasion sembloient favoriser cet arrêtement[3]. » Il fallait agir. Le fait que rien n'avait transpiré dans une cour remplie des amis de Concini était un indice favorable.

Ce que le roi ne savait pas, c'est que Marie de Médicis n'était pas sans avoir appris que « depuis un grand nombre de jours » il y avait des réunions qui se tenaient « dans les appartements du haut » et qui duraient souvent jusqu'à minuit passé. Qu'y disait-on? La régente, vaguement inquiète, l'ignorait[4]. Dans la nuit du 19 au 20 avril, elle eut un rêve terrible qui la réveilla épouvantée et sanglotante : « Elle avoit rêvé qu'on lui faisoit son procès et que par arrêt elle étoit condamnée à mort[5]! » Mais quoi! Louis XIII continuait à vivre

1. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 453. Chaulnes nous rapporte ses discussions avec son frère; Montpouillan confirme que M. de Luynes en définitive n'a fait que proposer de fuir dans toute cette préparation du coup d'État (*Mém.*, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 26). Louis XIII était choqué du manque de courage de son ami. « Le soir de la mort du maréchal, le roi confessa la lâcheté naturelle de Luynes, car, ainsi que l'on entretenoit Sa Majesté à son coucher du contentement que tout le peuple avoit de la fin de ce misérable (Concini) : « Il n'a pas tenu à moi, dit le roi, que cela n'ait été exécuté plutost, mais Luynes ne s'y pouvoit jamais résoudre, tant il est poltron. Ce sont les propres mots que le roi a rendus » (*Discours au sujet des favoris*, in-12, p. 11. Opuscule assez vif contre Luynes, mais contenant des faits précis émanant évidemment de quelqu'un de la cour très au courant). La correspondance de M. de Luynes, conservée aux archives des Affaires étrangères, laisse une impression qui confirme ce qui précède. M. de Luynes était un homme doux et charmant, mais un caractère d'une faiblesse pitoyable, et un naïf. Nous reviendrons un jour sur lui pour montrer qu'il ne mérite pas les éloges que lui ont donnés V. Cousin et B. Zeller. L'étude attentive des documents montre que tout ce qu'il y a eu de netteté et de fermeté dans la politique du gouvernement durant sa prépondérance est dû à l'intervention personnelle de Louis XIII.

2. Le soir du 24 avril, le résident florentin cherchant à consoler Marie de Médicis en lui disant que le roi changerait de sentiment, la reine lui répondit qu'elle ne l'espérait pas, qu'elle connaissait bien maintenant la nature du roi (dépêche de M. Bartolini, dans B. Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis, Richelieu*, p. 173).

3. C'est ce qu'on disait au roi (*Mercure françois*, 1617, p. 196).

4. Elle ne parle de ce détail qu'après le 24 avril à Bartolini (dépêche du résident florentin, dans B. Zeller, *op. cit.*, p. 173).

5. Passage inédit de Chaulnes (*Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 127 v°) : « Elle étoit si affligée (dans son rêve) qu'elle étoit à l'extrémité. »

comme de coutume sans que le plus petit pli décelât sur son visage calme et impénétrable la moindre préoccupation; rien n'était changé dans ses habitudes : il ne parlait plus de Concini et ne désirait plus être mis au courant des affaires; il vacquait quotidiennement à ses occupations futiles, gardant, s'il avait un secret, une présence d'esprit, une maîtrise de soi-même, une force de caractère, une dissimulation inadmissibles chez cet enfant de seize ans. Et, de fait, tout le monde demeurera confondu, après coup, du sang-froid du prince[1]. Le samedi 22 avril, veille de l'exécution, le médecin Héroard notait qu'il avait « le visage gai et bon », qu'il s'était levé à huit heures trois quarts, avait déjeuné à neuf heures et demie, s'était rendu chez Anne d'Autriche, chez Marie de Médicis, qu'il était monté en carrosse à une heure pour aller chasser au château de Madrid malgré la pluie; qu'il était revenu à sept heures et demie du soir et s'était couché à dix heures, sans qu'il eût à relever dans cette journée, semblable à toutes les autres, quoi que ce soit de nature à attirer particulièrement son attention[2]. Seul Richelieu, — et encore n'avait-il rien appris ni rien deviné, mais uniquement par une prescience ou une coïncidence fortuite, — avait envoyé, dans la semaine qui précéda le 23 avril, son beau-frère Pont de Courlay prier M. de Luynes de dire au roi de sa part « qu'il voyoit bien que les choses ne se passoient pas comme elles devoient être et que Sa Majesté n'avoit pas sujet d'être satisfaite; que s'il plaisoit à Sa Majesté de le vouloir considérer comme l'un de ses ministres, il n'y auroit rien, soit en sa charge, soit aux autres affaires venant à sa connoissance, qu'il ne lui en donnât un fidèle avis ». Des offres de service! Trois mois plus tôt, elles eussent été acceptées avec empressement, et Richelieu eût pris la place de Déageant. Maintenant, il était trop tard. La démarche trahissait seulement l'alarme du ministre du maréchal et montrait à

1. C'est une des choses qui ont le plus frappé les contemporains. « Y a-t-il un prince qui ait jamais eu plus de puissance sur son visage? » (*Discours à M. de Luynes par le sieur Dryon*, Paris, 1617, in-12, p. 29). « Que vous, Sire, ayez eu une patience merveilleuse et conduite si secrète qu'à peine se trouveroit-elle semblable aux âmes plus chenues, c'est ce qui me jette comme hors de moi-même! » (*le Fidèle sujet au roi* (s. l.), 1616, in-12, p. 5). Voir aussi Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 114; *l'Anchre de la paix*, Lyon, 1617, in-12, p. 8; *Lettre de Cléophas à Polémandre*, 1618, in-4°, p. 16.

2. *Journal* d'Héroard (Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 391 r°).

quel degré les créatures de Concini jugeaient la ruine de leur maître fatale[1].

Le dimanche 23 avril, Louis XIII se leva vers les sept heures : il avait mal dormi ; depuis quatre jours il ne dormait plus[2]. Le temps était mauvais. La pluie, qui n'avait pas cessé de tomber pendant les deux semaines précédentes, continuait[3]. A huit heures, le prince déjeuna. Suivant ce qui avait été décidé, on devait attendre que Concini vînt au Louvre, ce qu'il avait l'habitude de faire sur les neuf à dix heures, pour le prévenir que le roi le priait de passer au cabinet des armes. En attendant, Louis XIII se rendit dans sa petite galerie, où il se mit à jouer au billard[4] : il n'irait à la messe que tard, lorsque l'affaire serait achevée. Pendant ce temps, Vitry, qui était venu de bonne heure, se préparait. Il avait convoqué des gentilshommes de ses amis qu'il avait placés dans la cour du Louvre, en leur recommandant de se promener isolément sans attirer l'attention ; sous leurs manteaux, qui les enveloppaient à cause de la pluie, les gentilshommes avaient des pistolets chargés. Prétextant que le roi pouvait partir d'un instant à l'autre afin d'aller à la messe, Vitry avait fait prendre les armes à la compagnie des gardes du corps de service, avec ordre de rester dans la cour comme pour faire escorte à Sa Majesté. Neuf heures, dix heures, onze heures sonnèrent ; le maréchal ne venait pas. Depuis la veille au soir, on

1. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 453. Cette démarche fit très bon effet, bien qu'on se demandât si le complot n'était pas ébruité. En réalité, on voit par sa correspondance que Richelieu n'a rien soupçonné, qu'il croyait tout calme et assurait que les affaires étaient en excellent état (ses lettres à Concini des 13 et 14 avril 1617 ; Avenel, *Lettres*, t. VII, p. 379, 381). Richelieu va bénéficier de l'impression favorable produite par cette démarche habile. Sur le moment, M. de Luynes voulut en faire état pour demander encore qu'on ajournât l'exécution (Chaulnes, *loc. cit.*). Pas plus que Richelieu, ni les ambassadeurs ni personne ne s'aperçurent de rien (dépêche de l'ambassadeur vénitien du 24 avril ; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 80).

2. *Journal* d'Arnauld d'Andilly, éd. Halphen, 1857, p. 283. Le roi le dit lui-même. Il ajouta, parlant à Chaulnes : « Je ne sais ce que j'aurois à dire à mon premier médecin » (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 454). Héroard n'a rien remarqué.

3. *Ibid.*, p. 285 ; Héroard, *Journal*, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 391 r°. Il a plu en France pendant tout le mois d'avril (*Journalier ou Mémoires* de Jean Pussot, Reims, P. Régnier, 1858, in-8°, p. 191 ; *Journal de Pierre Vuarin, garde-notes à Étain*, dans *Recueil de documents sur l'histoire lorraine*, 1859, p. 16).

4. Il avouait ensuite qu'il avait eu toutes les peines du monde à passer cette matinée du dimanche (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 463).

avait chargé Dubuisson de surveiller la maison au coin du quai et de prévenir dès que le maréchal sortirait. Dubuisson vint dire que durant toute la nuit il avait remarqué des allées et venues et qu'on ne s'était pas couché chez Concini. Louis XIII, énervé, s'impatientait ; voyant que midi approchait, il donna le signal du départ pour la messe : il alla l'entendre à deux pas, de l'autre côté de la rue d'Autriche, à la chapelle de l'hôtel du Petit-Bourbon. Ce fut à la fin de la messe que Dubuisson, enfin accourant, annonça que le maréchal entrait au Louvre et qu'il se rendait dans les appartements de la reine mère. On se hâta pour aller dire à Concini que le roi l'invitait à passer au cabinet des armes. Mais, pendant qu'on montait chez Marie de Médicis par un escalier, le maréchal descendait par un autre et s'en allait. Il était trop tard ; le coup était manqué ; le roi alla dîner[1].

Après le dîner, il y eut conférence. Décidément, l'idée de faire monter le maréchal au cabinet des armes était trop compliquée. Et s'il refusait de s'y rendre, par défiance ! D'autre part, déjà, une vingtaine de personnes se trouvaient dans le secret ; c'était miracle que celui-ci n'eût pas transpiré[2] ! Il était impossible d'attendre plus longtemps. Vitry proposa d'arrêter le lendemain même, au matin, Concini à l'entrée du Louvre, dans l'espèce de souricière constituée par les deux portes du château. Vieille forteresse élevée jadis par Philippe-Auguste pour protéger Paris du côté de l'ouest, comme la Bastille le protègera du côté de l'est, le Louvre avait conservé sur deux de ses quatre côtés son aspect rébarbatif du moyen âge, des tours massives, de grands murs, des fossés profonds[3]. L'entrée sur la rue d'Autriche,

1. *Ibid.*, p. 455. Déageant ne parle pas de la journée du 23. Nous avons le schéma de la journée de Louis XIII dans Héroard (*Journal*, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 391 r°). Il confirme le texte de Chaulnes. Les deux escaliers dont il s'agit sont, l'un, le plus grand, sur l'emplacement de la porte qui actuellement donne accès du quai à la cour carrée du Louvre ; il est dit : « Le grand degré de la reine » ; l'autre, petit, est à l'angle sud-ouest de cette cour carrée, — il en existe encore un aujourd'hui à cette même place, — et est dit : « Le petit degré du roi... » Voir notre *Vie intime d'une reine de France*, p. 74.

2. Déageant est convaincu que beaucoup de personnes devaient savoir qu'il se tramait quelque chose, entre autres Villery, le chancelier Sillery, le président Jeannin, mais qu'ils ne s'en émurent pas, persuadés que l'entourage du roi n'était pas assez fort (Déageant, *Mém.*, p. 52).

3. Il existe bon nombre de gravures ou de tableaux du temps représentant par exemple la façade du Louvre sur la Seine et permettant d'apercevoir par-dessus le Petit-Bourbon les tours et les toits de la partie du château située vers l'est. Sauf une petite gravure fantaisiste de saint Igny et les imageries un

— celle du temps de Philippe-Auguste avec un couronnement et des toits refaits sous Charles V, — était l'entrée non d'un palais, mais d'un château féodal : deux tours sombres, des deux côtés d'une porte basse et étroite, de deux mètres à peine de large, donnant accès à un passage voûté où un carrosse pouvait à peine passer ; à côté de cette porte, destinée aux charrois, une petite, dite le guichet, faite pour les piétons, avec un pont-levis spécial dénommé « la planchette » ; en avant de la porte, le pont-levis, long de six mètres, large de quatre, puis, prolongeant le pont-levis sur le fossé, un pont fixe en bois, dit « second pont du Louvre », « pont dormant », ou « pont de bois », de cinq mètres de long sur quatre de large ; et, enfin, terminant le pont fixe, une grande porte qui s'ouvrait sur la rue d'Autriche et qu'on appelait « la grand porte de Bourbon »[1]. La pensée de Vitry était que dès que Concini aurait passé cette grande porte, on la fermât derrière lui pour le couper de sa suite et que, d'autre part, l'autre porte basse demeurant close, le guichet à peine seul ouvert pour la circulation, Concini se trouvât ainsi pris dans cet endroit resserré[2]. Ce qu'il ne disait pas, c'est que, même dans cet espace restreint, il pourrait se trouver, sur le moment, que les défenseurs du maréchal fussent plus nombreux que les partisans du roi, et, en second lieu, que s'attendant à cette éventualité et convaincu

peu frustes, françaises ou allemandes, composées à propos de l'assassinat de Concini, donnant l'entrée du Louvre, nous ne connaissons pas de dessin du temps figurant cette porte du Louvre.

1. En 1866, on a pratiqué des fouilles dans la cour carrée du Louvre et on a mis à découvert les fondations de toutes les constructions dont nous parlons. Un plan de ces fondations relevées a été donné par Berty dans sa *Topographie historique du Vieux Paris, le Louvre*, t. II, p. 109. C'est d'après ce plan que nous établissons les dimensions que nous venons d'indiquer. Les expressions de « grand porte de Bourbon » et de « pont de bois » nous sont fournies par le *Définiment de la guerre apaisée par la mort de Concino Concini*, Paris, 1617, in-12, p. 6. Voir aussi la lettre de Simon Chabot, du 28 avril 1617, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles bretons*, 2e année, 1878-1879, p. 62. Nous ne sachions pas que personne ait encore parlé jusqu'ici de l'existence de cette « grande porte de Bourbon ». Berty ne la connaît pas. Sans elle, on ne comprend pas telle phrase comme celle-ci du résident florentin : « Le pont du Louvre qui est entre les deux portes » (dans B. Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis*, p. 175).

2. « On avisa que l'arrestation ne se pouvoit mieux faire qu'entre la grand porte de devant le Louvre et la cour, où le passage est long et assez étroit quand on a passé le pont-levis » (*Mercure françois*, 1617, p. 197).

d'avance qu'il y aurait le moindre geste de résistance, il était décidé à s'autoriser de ce geste pour tuer immédiatement le maréchal. Louis XIII ne vit pas l'objection et approuva.

Le roi passa le reste de l'après-midi comme à l'ordinaire[1]; il alla faire sa visite quotidienne à Anne d'Autriche, à Marie de Médicis; par la grande galerie se rendit aux Tuileries; de là gagna les Feuillants, où il assista aux vêpres; revint vers quatre heures, en carrosse, à cause de la pluie; soupa à sept heures et demie; de nouveau revit Marie de Médicis; puis se retira dans sa chambre et se coucha vers dix heures[2]. M. Dubuisson avait repris sa garde rue d'Autriche, au coin de l'hôtel de Bourbon. La nuit se passa sans incident[3].

Au jour, le lundi 24 avril, il se trouva que la pluie qui durait depuis longtemps avait cessé. Le ciel était gris et bas; les rues pleines de boue. Louis XIII se leva de bonne heure; on devait trouver ensuite qu'il était pâle, maigri et fatigué[4]. Dès qu'il fut habillé, il envoya donner l'ordre au premier écuyer de faire atteler un carrosse à six chevaux et de l'envoyer attendre au bout de la grande galerie, aux Tuileries, sous prétexte qu'il vou-

1. Il y eut une alerte l'après-midi : un gentilhomme, M. de Rissé, déjeunant chez le premier président de la cour des Aides, M. Nicolas Chevalier, lui annonça qu'on avait dû arrêter Concini dans la matinée. M. Chevalier prévint le roi, qui, surpris, fit venir Rissé et brusquement lui demanda de qui il tenait ce renseignement; l'autre balbutia, avouant qu'il l'avait supposé en voyant des gentilshommes dans la cour avec des pistolets dissimulés, mais qu'il n'en savait rien et était fâché que M. Chevalier eût répété un mot dit à la légère. Louis XIII congédia de Rissé en le priant de se taire (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 455).

2. Héroard; Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 391 r°.

3. Sauf que vers dix heures et demie M. Dubuisson vint annoncer qu'on doublait les postes du château. Louis XIII se leva pour aller demander à Marie de Médicis l'explication de cette mesure insolite. La reine s'excusa de ce qu'on ne l'eût pas averti : c'était une simple précaution prise parce qu'on avait su que le cardinal de Guise faisait des levées dans Paris pour les princes révoltés et qu'on avait pensé que ces recrues étaient capables de tenter un coup de main sur le Louvre (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 456).

4. Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 234. Héroard continue à ne rien remarquer. On finit par se demander si la formule fastidieuse qu'il répète tous les matins : « Éveillé à sept heures et demie; pouls plein, égal, pausé, chaleur douce; levé, bon visage, gai; vêtu; prié Dieu; à huit heures et demie, déjeuner, etc. » (texte du 24 avril; Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 391 v°) n'est pas un cliché écrit machinalement. Cependant, on a constaté ce jour-là le sang-froid, la maîtrise de lui-même, la prudence et la résolution de Louis XIII (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 283; d'Aubigné, *Libre discours sur l'état présent des églises réformées de France*, 1619, in-12, p. 13).

lait partir à la chasse[1]. Les gentilshommes ordinaires et les chevaux-légers furent prévenus d'avoir à se tenir prêts afin d'escorter le roi. Puis Louis XIII déjeuna[2]. Pendant ce temps, M. de Vitry prenait ses dernières dispositions.

Le coup à exécuter entre les deux portes du Louvre exigeant plus de monde que celui qui avait été combiné pour le cabinet des armes, le soir du dimanche, Vitry avait invité un certain nombre de ses amis, sûrs, à venir le rejoindre le lundi matin, vers huit à neuf heures, dans la cour du Louvre, pour une raison vague qu'il ne précisait pas[3]. Il se trouvait qu'à cette heure devait avoir lieu au château la réunion en chambre du Conseil des commissaires chargés de la revente des greffes, opération qui, d'ordinaire, amenait au Louvre un assez grand nombre d'intéressés. La présence de ce public attirerait moins l'attention sur les gentilshommes stationnant[4]. Le roi étant sur le point de partir, on ferma, selon le cérémonial, la vieille porte basse du château en ne laissant ouvert que le guichet[5]. Puis Vitry renforça le corps de gardes. Il donna la consigne au lieutenant de la porte, M. de Corneillan, — la porte du Louvre était confiée à deux officiers spéciaux, le capitaine et le lieutenant de la porte, — dès que le maréchal d'Ancre aurait franchi la grand'porte de Bourbon, de fermer immédiatement celle-ci[6]. Il prescrivit aux

1. L'ordre fut porté par un certain Le Terrail, que le premier écuyer, M. de Liancourt, ne connaissait pas. M. de Liancourt, par scrupule, vint demander au roi confirmation de l'ordre. Louis XIII, surpris, crut que ses projets étaient ébruités. « Le roi ne répondit rien, mais le regarda (Liancourt) ferme entre deux yeux, et, après que le M. le Premier fut rentré (chez lui), Le Terrail lui vint dire : « Vous l'avez demandé au roi; il n'a rien répondu; faites ce qu'il a commandé » (Chaulnes, *Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 128 r°).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 457. C'est le récit le plus circonstancié des faits qui vont suivre.

3. Arnauld d'Andilly donne les noms de ces amis (*Journal*, éd. Halphen, 1857, p. 281), ainsi que Matthieu (*la Conjuration de Conchine*, p. 265). Il y a dix gentilshommes ordinaires du roi, La Chesnaye, du Fay, Boyer, Sarroque, etc., un exempt des gardes-françaises, Guichaumont, le porte-arquebuse du roi Galebeau, dix gentilshommes domestiques.

4. Sur cette revente des greffes, voir Arch. des Aff. étr., France 779, fol. 153 r°, et Déageant, *Mém.*, p. 60.

5. Déageant (*op.* et *loc. cit.*) dit qu'on ferma les portes non pour cette raison, mais parce qu'on annonça que le roi « prenait purgation » et qu'ainsi le voulait le cérémonial! L'autre motif donné par Chaulnes est plus sûr.

6. Déageant, *op.* et *loc. cit.* Comme récompense du service en question, M. de Corneillan aura plus tard la bizarre idée de demander au roi le privi-

gardes du corps qui, selon l'usage, se tenaient pour le service d'honneur dans la grande salle du Louvre, au premier étage, de descendre au-dessous dans la salle des gardes des Suisses — notre salle des Caryatides — afin de se joindre aux Suisses de garde, ce qui ferait une troupe plus compacte et toute prête[1]. La compagnie des gardes-françaises de service, commandée par M. de Fourilles, eut à prendre les armes et à se tenir en réserve de l'autre côté du Louvre, dans la cour des cuisines[2]. Vitry distribua ses amis : Persan et du Hallier se tinrent dans la cour avec chacun, de leur côté, un groupe de trois ou quatre hommes; La Chesnaye se plaça près de la porte d'entrée avec un autre groupe; quant à Vitry, il demeura dans la salle des gardes, tantôt assis sur un coffre de bois, tantôt « marchant à grands pas », le chapeau à la main et surveillant par la porte centrale de la salle restée ouverte l'entrée du guichet du Louvre. Dubuisson et d'autres étaient toujours en observation rue d'Autriche[3].

On attendit; neuf heures, neuf heures et demie, dix heures moins le quart : rien ne paraissait. Le roi, différant d'instant en instant son prétendu départ pour la chasse, s'était mis à jouer au billard ; il était distrait[4]. En bas, Vitry devenait nerveux ; s'imaginant subitement que l'affaire pouvait être éventée, vu le nombre relativement considérable de gens au

lège » de faire attourner et enjoliver les épousées qui seront dorénavant tant en la ville que faubourgs de Paris pour lui et les siens à perpétuité » (arrêt du Conseil d'État du 11 août 1617 qui renvoie la requête au prévôt de Paris; Arch. nat., E. 55e, fol. 383 r°). C'était pour en tirer de l'argent. Nous ignorons ce qu'il en advint.

1. Montpouillan, *Mém.*, dans *Mém. du duc de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 33.

2. On la tint un peu à l'écart, seulement en réserve, parce qu'on croyait que M. de Fourilles était une créature de Concini, ce qui était du reste une erreur (Déageant, p. 67).

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 457; Montpouillan, *op. cit.*, t. IV, p. 34. Il y avait pas mal de gens dans la cour du Louvre, suivant l'habitude, les uns venus pour affaire, les autres, des curieux à la chasse de nouvelles, enfin des laquais et des pages (lettre de Boucher de Guilleville, échevin d'Orléans, dans J. Doinel, *Concini, récit de sa mort*, Orléans, 1883, in-8°, p. 5).

4. Bautru vint causer avec lui et remarqua qu'il amincissait indéfiniment un morceau de parchemin qu'il avait entre les mains, par nervosité (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 457). Il existe au musée de Reims un dessin d'Abraham Bosse, intitulé « le noble jeu de billard », qui offre l'aspect du billard du temps (A. Valabrègue, *Abraham Bosse*, Paris, 1892, gr. in-8°, p. 112).

courant ou en éveil, il allait proposer de rassembler Suisses, gardes du corps, gardes-françaises pour donner l'assaut au logis de Concini[1], lorsque tout à coup, vers dix heures, du seuil de la salle des gardes où il se tenait, il aperçut à la porte du Louvre un remous de gens qui entraient, et l'on vint précipitamment l'avertir que Concini, escorté d'une foule de soixante à quatre-vingts courtisans, sortait de chez lui[2].

Le moment était venu. D'un geste rapide, Vitry jeta son manteau sur l'épaule, assura son chapeau, prit en main son bâton de capitaine des gardes en quartier et, faisant signe à ceux qui étaient disséminés dans la cour, se dirigea à grands pas vers la porte, pendant qu'une vingtaine de personnes accouraient à ses côtés[3]. Concini, sorti en effet de sa maison, arrivait à pied dans la rue d'Autriche, suivant le mur du petit jeu de paume du Louvre[4] et lisant une lettre que venait de lui remettre un gentilhomme normand, M. de Cauvigny, seigneur de Colomby[5]. Il était habillé de hauts-de-chausses de velours gris foncé, à grandes bandes de Milan, d'un pourpoint de toile noire brodée d'or, d'un manteau de velours noir garni de passementeries de Milan; il avait autour du cou une grande fraise blanche, sur la tête un feutre noir avec plumes, et, aux pieds, à cause de la boue, « des galoches »[6]. Pêle-mêle, sa suite l'entourait, tenant toute la rue, causant : elle s'était engagée sur

1. Il avait déjà eu cette idée la veille à la suite de la communication faite concernant M. de Rissé (Montpouillan, *op. cit.*, t. IV, p. 35).

2. N. Pasquier, *Lettres*, 1623, p. 565. Ce fut Beausse qui vint le prévenir (Matthieu, *la Conspiration de Conchine*, p. 265). C'est à tort que Boucher de Guilleville, qui était cependant présent dans la cour, a cru voir Vitry descendre le grand escalier pour venir au-devant de Concini (dans J. Doinel, *op. cit.*, p. 5). Toutes les sources sont d'accord pour dire que Vitry se tenait dans la salle des Caryatides.

3. De Chaulnes, *Relation exacte*, p. 457.

4. *Mercure françois*, 1617, p. 197. Il tenait un bouquet à la main (*Ibid.*, p. 198).

5. Un des futurs quarante de l'Académie française; il a laissé des vers. Voir des notes biographiques sur lui dans le recueil de Conrart; Bibl. de l'Arsenal, ms. 2667, 3e partie, p. 239. Concini était suivi d'un autre Cauvigny, M. Charles de Cauvigny, seigneur de Beaux-Amis (gentilhomme tranchant du roi; Bibl. nat., ms. fr. 7854, fol. 191 r°), dont le texte imprimé fautif de Chaulnes (*Relation exacte*, *loc. cit.*) fait deux personnages distincts. Voir encore sur ces Cauvigny le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XI, p. 238.

6. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 458. Concini était en deuil; il portait le deuil de sa fille, morte il y avait trois mois et demi.

le pont, puis dans le guichet, un à un[1]. Dès que Concini eut passé la grande porte de Bourbon, le lieutenant, suivant l'ordre donné, poussa les battants, malgré les protestations de ceux qui se trouvaient derrière. A cet instant, Vitry arrivait. Il avait eu quelque peine, sous la voûte, à fendre la presse de ceux qui précédaient le maréchal ; des amis l'avaient interpellé, l'arrêtant par le bras, lui demandant de ses nouvelles, plaisantant[2]. Dans sa hâte à se faire faire place, il dépassa sur le pont dormant, sans l'apercevoir, Concini, qui marchait lentement près de la balustrade droite du pont, absorbé dans sa lecture[3]. Interpellant alors M. de Cauvigny, lequel suivait derrière à trois pas, Vitry demanda : « Où est le maréchal? » — « Le voilà ! » fit l'autre, le désignant du doigt. Vitry se retourna et, d'un mouvement brusque, posant la main sur le bras de Concini, lui dit : « De par le roi, je vous arrête ! » — « *A me?* (A moi?) » s'exclama le maréchal avec colère, stupéfait, reculant vivement vers la balustrade afin de se dégager et mettant la main à la poignée de son épée. « Oui, à vous! » cria Vitry, et empoignant fortement le maréchal, il tourna à demi la tête pour faire un geste énergique d'appel à ses compagnons[4]. Mais, à l'instant, cinq coups de feu partaient presque en même temps : c'étaient du Hallier, Persan, Guichaumont, Morsains et Dubuisson qui, étant les premiers, avaient promptement relevé leurs manteaux en voyant le geste de défense de Concini, et, de leurs pistolets qu'ils tenaient prêts, visant à la tête, avaient tiré à bout portant. Des cinq balles, deux se perdirent dans la balustrade, la troisième pénétra entre les deux yeux, la quatrième dans la gorge, la cinquième sous

1. On admira beaucoup Vitry d'avoir osé attaquer Concini « au milieu de quatre-vingts cavaliers dont il étoit environné » (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 293.)

2. Le texte manuscrit de Chaulnes (*Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 129 r°) que nous suivons ici présente sur le texte imprimé, assez défectueux, l'avantage d'une rédaction plus correcte et de détails inédits, tels que celui-ci.

3. Avec Vitry dépassèrent Concini La Chesnaye, Persan et Sarroque, qui vont se trouver derrière le maréchal, l'entourer de ce côté (*Ibid.*) et l'isoler de sa suite.

4. Tous les documents contemporains, extrêmement nombreux, qui racontent le drame, sont d'accord sur ces détails. Cauvigny-Beaux-Amis, qui était près du maréchal, à droite, du côté de la balustrade, s'avança vivement pour faire place, ce qui isola Concini (*Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 129 v°).

l'œil : la mort fut instantanée[1]. Le maréchal, sans pousser un cri, s'affaissa sur les deux genoux, le dos accoté à la balustrade, le chapeau roulant. Il y eut un moment de stupeur. Puis ce fut un remous dans une clameur furieuse, les conjurés se ruant aux cris de « tue ! tue ! » s'imaginant que le maréchal n'était pas encore mort et voulant l'achever ; la suite, un instant indécise, faisant mine de se précipiter au secours, puis arrêtée par le mot : « De l'autorité du roi ! » qu'on répétait, et reculant interdite. Chacun voulut donner son coup : Sarroque enfonça son épée dans les côtes, Taraud larda deux fois de sa dague. Vitry criait à tue-tête : « Vive le roi ! » D'un violent coup de pied, il fit rouler le cadavre, qui tomba la face sur le plancher de bois, une des galoches glissant au fond du fossé. Dans la presse, La Chesnaye, bousculé, fut renversé tout du long sur le corps et eut de la peine à se relever. Alors ce fut le dépouillement rapide du mort, sali de boue et de sang. Sarroque enleva l'épée, Dubuisson le diamant du doigt qui valait 6,000 écus ; Boyer l'écharpe ; un autre le manteau de velours[2] ; puis des archers prirent le corps et le transportèrent sous la voûte de la porte d'entrée, à gauche, dans « une petite chambrette » dépendant du corps de garde[3] ; ils l'accotèrent contre le mur : le visage était noirci de poudre, sanglant, boueux ; la fraise à demi brûlée, tellement les coups avaient été tirés de près ;

1. *Relation exacte ;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 129 v°. Pour montrer les différences ici du texte imprimé de la *Relation exacte* et du manuscrit, nous dirons que le texte imprimé porte que Concini « s'avança » vers la barrière du pont après l'interpellation de Vitry, au lieu de « s'accula » que donne le texte manuscrit, ce qui se comprend mieux ; que la cinquième balle porta « sur l'oreille droite » au lieu de « à la joue, sous l'œil droit ». Il fut impossible de savoir qui avait tiré le premier, ajoute Chaulnes, ce qui fait que chacun des acteurs du drame se vantera d'avoir tué le maréchal. Vitry n'avait pas d'armes en main. Son épée était demeurée en écharpe et son pistolet dans ses chausses (Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 265). Le public avait cru que Concini s'était mis à l'abri d'attentats de ce genre (*les Charmes de Conchine desquels il se devoit servir pour éviter les coups de pistolet* (s. l. n. d.), in-8°).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 457 ; *Mercure françois*, 1617, p. 198 ; Pontchartrain, *Mém.*, p. 387 ; Matthieu, *op.* et *loc. cit.*

3. Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 130 v° : « Sous le portail, à main gauche en entrant dans le Louvre. » Il s'agit des archers de la prévôté de l'hôtel, lesquels font le service de la porte, et qui achevèrent de fouiller Concini (*Discours sur l'arrivée du duc de Longueville*, Amiens, 1617, in-12, p. 11), après l'avoir « moitié porté, moitié traîné » (*Mercure françois, loc. cit.*).

un archer de la prévôté de l'hôtel, nommé Courtade, fut chargé de le garder, pendant que, — la porte demeurant ouverte, — une foule de gens entraient et sortaient, afin de voir le maréchal tué[1].

Là-haut, Louis XIII, revenu dans sa chambre, attendait[2]. Le crépitement des pistolets était parvenu jusqu'à ses oreilles. Qu'était-il arrivé? Quelqu'un entra précipitamment et dit que le maréchal était manqué et qu'il accourait avec les siens en armes par le grand escalier[3]. Le jeune roi fut très maître de lui. « Çà, Descluseaux, ma grosse Vitry », fit-il; c'était une carabine que Vitry lui avait donnée et qu'il appelait ainsi du nom du capitaine. Descluseaux, ancien garde-française chargé du soin des armes du prince, tendit l'arme[4] : rapidement, le roi dégaîna et, résolument, marcha droit, l'épée à la main, dans la direction de la grande salle, par son antichambre, décidé « à aller à eux et à leur passer sur le ventre »[5]. Derrière la première porte, il trouva M. d'Ornano, colonel des Corses, qui lui dit : « Sire, c'est fait! » et M. de Cauvigny, qui suivait, affirmant que le maréchal était mort, qu'il s'en était assuré[6]. De l'escalier

1. Arnauld d'Andilly, *Journal*, éd. Halphen, 1857, p. 281. Ce Courtade (Gabriel) se trouvait être créancier de Concini pour la somme de 8,000 livres, conjointement avec l'exempt des gardes de la prévôté de l'hôtel François de la Rivière (arrêt du Conseil du 16 novembre 1617 qui ordonne de le faire rembourser; Arch. nat., E. 57, fol. 373 r°; E. 58A, fol. 249 r°).

2. Il s'était rendu dans son cabinet des armes auparavant. Avec lui se trouvaient M. de Luynes et Déageant (V. Siri, *Memorie recondite*, 1677, t. IV, p. 54).

3. C'est Déageant qui donne ce détail (*Mém.*, p. 65). Nous venons de voir qu'il était présent. Son témoignage va être confirmé par ce qui suit.

4. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 458.

5. Déageant laisse entendre que c'est lui qui donna le conseil au roi : « Puisque Votre Majesté, lui dit-il, paroît avoir le courage et la résolution que je lui vois, il faut aller à eux; vous leur passerez sur le ventre, voire même à tout Paris, s'ils s'opposent à vous. » Tout le monde, dans la grande salle, constata que Louis XIII avait l'épée à la main, ce qui confirme implicitement l'assertion de Déageant (Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 282; Chaulnes, *Relation exacte*, *loc. cit.*).

6. Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 118. Ornano dit à Louis XIII : « Sire, à cette heure, vous êtes roi! » (Arnauld d'Andilly, *op.* et *loc. cit.*). D'après Pontchartrain (*Mém.*, p. 387), Louis XIII aurait répondu à Ornano : « Dieu soit loué, mon ennemi est mort! » Voir aussi Chaulnes, *op.* et *loc. cit.* Les fragments des *Mémoires* d'Ornano publiés dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme* (t. VII, 1873, p. 207) ne fournissent rien sur notre sujet.

« Henri II » débouchaient des gentilshommes, le visage épanoui, joyeux, accourant complimenter le roi, et de la cour montait un bruit confus d'acclamations. Louis XIII s'approcha de la fenêtre, la fit ouvrir, se montra; du bas s'éleva, dans une explosion d'enthousiasme, un grand cri : des mains, des chapeaux, des épées s'agitaient. A peine si on put entendre le mot que Louis XIII prononça : « Merci, grand merci à vous, à cette heure, je suis roi[1]! » De là, il se porta de l'autre côté de la salle, à une fenêtre donnant sur la cour des cuisines et, s'adressant aux soldats des gardes-françaises, inquiets du tumulte qu'ils entendaient, leur cria : « Aux armes! Aux armes, compagnons[2]! »

Cependant, au bruit qui se passait dans la cour, une femme de chambre de Marie de Médicis, Catherine[3], avait ouvert une fenêtre de l'entresol où étaient les appartements de la reine et, surprise, avisant Vitry qui parlait avec animation au milieu d'un groupe, lui demanda ce qui se passait. « Le maréchal est tué », répondit le capitaine. — « Par qui? » — « Par moi et de l'ordre du roi! » Catherine referma vivement le châssis et courut à la chambre à coucher de la régente où celle-ci se tenait assise, pas encore habillée ni coiffée, revêtue d'un simple « manteau de chambre »[4]. Brusquement, la femme de chambre annonça la nouvelle. Marie de Médicis eut un saisissement : « Elle se leva de dessus son siège, fit trois ou quatre pas, puis s'arrêta court. » Son cœur battait : elle était suffoquée, incapable de dire un mot[5]. A ce moment accouraient près d'elle ses amies, M^me^ de Guise, la princesse de Conti[6], dans leur tenue négligée du matin, la dame

1. Voir les textes cités plus haut. Selon Brienne (*Mém.*, éd. Michaud, p. 12), le roi parut à la fenêtre « d'un cabinet qui étoit au bout de la salle des gardes qui a vue sur la cour ». C'est l'antichambre, la pièce qui est au bout de notre salle Lacaze. « Il s'éleva dans la cour du Louvre », dit Boitel de Goubertin (*Hist. mémorable de ce qui s'est passé en France*, Rouen, 1619, in-8°, p. 325), « une acclamation si grande de « Vive le roi! » et une voix si éclatante et accordante du peuple dont la cour étoit remplie qu'il sembloit que tous eussent participé à cette exécution. »

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 458.

3. Sur cette Catherine, M^me^ Forzoni, une Italienne amenée de Florence, voir notre *Vie intime d'une reine de France*, p. 144-145.

4. Chaulnes, *op.* et *loc. cit.* Le texte imprimé porte que la reine se tenait dans « son cabinet de luth », ce qui est incompréhensible; le texte manuscrit donne « son grand cabinet du lit », qui est la chambre à coucher (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 131 v°).

5. Arnauld d'Andilly, *Journal*, éd. Halphen, p. 283.

6. Sur la place de ces princesses dans l'existence de Marie de Médicis, voir notre *Vie intime d'une reine de France*, chap. VI.

d'honneur, Mme de Guercheville[1]. Marie de Médicis se mit à arpenter à grands pas sa chambre, haletante, les cheveux défaits, battant des mains, comme folle. Les autres ne savaient que dire. Un gentilhomme, M. de la Place, entra et hasarda qu'on ne savait comment annoncer à la maréchale d'Ancre l'événement. Marie de Médicis retrouva la parole pour répondre avec véhémence « qu'elle avoit bien d'autres choses à penser et que si on ne pouvoit lui dire la nouvelle, qu'on la lui chantât »! Elle éclata, répétant en termes saccadés « qu'on ne lui parlât plus de ces gens-là, qu'elle le leur avoit bien dit! qu'il y avoit longtemps qu'ils dussent être en Italie »! La veille au soir, encore, elle avait prévenu le maréchal que le roi ne l'aimait pas, qu'il ferait beaucoup mieux de s'en aller; mais il n'avait pas voulu, assurant que le roi lui faisait bonne mine. Maintenant, « elle avoit assez affaire d'elle-même »[2]!

« Elle avoit assez affaire d'elle-même! » Marie de Médicis comprenait que le coup était dirigé contre sa personne. Après seize ans d'indifférence, de sécheresses et de sévérités, Louis XIII, devenu le maître, allait durement faire expier à sa mère son manque de cœur et ses faiblesses!

Louis BATIFFOL.

*(Sera continué.)*

1. Sur Mme de Guercheville, voir *Vie intime d'une reine de France*, p. 139
2. Chaulnes, *op.* et *loc. cit.*

# MÉLANGES ET DOCUMENTS

## LA CRISE INDUSTRIELLE DE 1788 EN FRANCE.

Une caricature circulait à Paris, au mois d'août 1788, quelques jours avant la chute du principal ministre Loménie de Brienne : au milieu d'une place, à une potence dressée, le Commerce, représenté par un Mercure en chemise, était pendu; sur la corde qui l'étranglait, on lisait : *Caisse d'escompte;* — soixante-dix millions avancés au roi, la baisse des actions, trois jours de panique aux guichets étaient ainsi rappelés sur l'estampe. Attaché aux pieds nus du Mercure pendu, un poids raidissait et tendait le corps immobilisé : c'étaient les *droits d'exportation*, les *emprunts ministériels*, les *privilèges*, les *compagnies de commerce;* — le trésor royal vide, les prodigalités des ministres, le gouffre ouvert, et que rien ne pouvait combler, autant d'entraves pour le commerce. Les mains même étaient liées par une bandelette, et, sur cette bandelette, on pouvait lire : *Traité de commerce;* — plus que tous les abus, le récent traité avec l'Angleterre paralysait le commerce français. En quelques traits et en quelques mots, l'image résumait la grave crise économique qui, depuis plusieurs mois, sévissait et pendant de longs mois encore allait inquiéter les manufacturiers, forcer les ouvriers au chômage, les réduire à la misère. Dans les récits des derniers mois de l'ancien régime, on a beaucoup insisté sur la fameuse grêle du 13 juillet 1788 qui, fauchant les moissons, de la Normandie à la Champagne, fit d'incalculables dégâts; les auteurs de mémoires ont décrit avec soin cet orage effroyable, car les catastrophes s'imposent et on ne les passe pas sous silence; en revanche, ils n'ont pas raconté avec détails la crise industrielle qui, moins soudaine et moins apparente que la grêle, causa cependant plus de ruines. Dans les documents administratifs on trouve les témoignages quotidiens de la longue épreuve que subirent les manufactures françaises dès la fin de l'année 1787, et dont elles souffraient encore quand éclata la Révolution. Pour ses causes comme pour ses effets, cette crise mérite d'être connue[1].

1. Les documents essentiels sont conservés aux Archives nationales sous les

## I.

Au mois d'octobre de l'année 1787, l'intendant de Châlons transmettait au Contrôleur général un mémoire des fabricants de Troyes sur l'état malheureux de leur industrie; ils se plaignaient de la cherté des matières premières, devenues rares, et que l'étranger nous enlevait; ils critiquaient les arrêts de 1779 accordant la liberté de fabrication des étoffes; ils déclaraient que, maintenant, les ouvriers quittaient les villes, devenaient nomades, allaient de province en province porter l'esprit de l'indépendance; ils gémissaient de voir que « le laboureur se faisait fabricant »; surtout, ils se répandaient en récriminations contre le traité conclu l'année précédente avec l'Angleterre. Quelques semaines après, revenant à la charge, l'intendant annonçait que, depuis sa dernière lettre, 300 métiers nouveaux avaient été démontés et que la crise atteignait Reims. Bientôt, à ces plaintes de l'intendant s'ajoutèrent, plus précises et plus pressantes, celles de la commission intermédiaire de Champagne et celles de l'inspecteur des manufactures : alors qu'en 1786 la ville de Troyes produisait pour près de 5,000,000 de toile qu'elle expédiait en Espagne, en Portugal, dans les Iles françaises d'Amérique, alors que ses fabriques de laine avaient, la même année, fourni près de 5,000 pièces d'étoffe et que toute cette industrie occupait 3,000 métiers, à la fin de l'année 1787 elle n'en occupait plus que 1,157; la réduction était presque des deux tiers; il aurait fallu 2,000 livres d'aumônes quotidiennes pour faire vivre les ouvriers inoccupés. Déjà l'émigration commençait; dans cette misérable Champagne, où la terre était pauvre, où le blé et les pâturages étaient rares, quand les fabriques s'arrêtaient, les ouvriers s'en allaient; l'Espagne, le Limbourg, Verviers et Montjoie les accueillaient et les attiraient.

Méfiants, les fabricants de Reims s'imaginaient que les demandes de renseignements de la commission intermédiaire cachaient des « vues d'imposition » sur leur industrie ou sur les matières pre-

cotes H 1420, F[12]* 107, F[12] 560, 656, 658$_{B}$, 762, 1343$_{A}$, 1374, 1387, 1411$_{A}$, 1422, 1440-1441. Dans F[12] 678, on trouve les rapports sur l'enquête de 1788. — Parmi les imprimés, je ne citerai ici que les plus récents : F. Dumas, *Étude sur le traité de commerce de 1786...* (1904); Paul Mantoux, *la Révolution industrielle au XVIII[e] siècle...* (1906), qui nous renseigne sur l'état de l'industrie anglaise au moment où fut conclu le traité de 1786; F. Gerbaux et Ch. Schmidt, *Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce de l'Assemblée constituante, de la Législative et de la Convention* (t. I, 1906; t. II, 1907); les réclamations contre le traité et la discussion du tarif des douanes de 1791 donnent des indications sur l'importance de la crise de 1788, sur ses causes immédiates et sur les effets qu'elle allait avoir dès la réunion de la Constituante.

mières; on savait, cependant, que les magistrats, les officiers municipaux, les principaux négociants prévoyaient la crise et cherchaient les moyens de distribuer des secours pour « maintenir l'ordre au milieu de la misère » qui les menaçait. Pour parer au plus pressé, l'assemblée provinciale demandait 60,000 livres : 40,000 pour Troyes, 8,000 pour Reims, 4,000 pour Rethel-Mazarin; le reste devait être réparti entre toutes les villes où il y avait des métiers inoccupés, en particulier à Langres, où une école de filature, récemment créée, risquait de péricliter si l'on ne venait à son secours. L'archevêque de Reims, président de l'assemblée provinciale de Champagne, insistait en faveur des 30,000 pauvres de Troyes; il demandait de prompts secours; dans cette ville, où les deux tiers des habitants étaient « artisans employés dans les manufactures », un chômage était redoutable. L'inspecteur des manufactures, qui savait le trésor royal vide, conseillait aux fabricants de se cotiser, aux corps municipaux de faire des sacrifices; avec les sommes recueillies, on achèterait des étoffes aux fabricants « qui auraient les meilleures mœurs, la plus nombreuse famille et dont le besoin serait le plus pressant ». Peut-être le roi pourrait-il « concourir à cet acte de bienfaisance d'un douzième ou d'un huitième en pur don ». A ces demandes, le Contrôleur général répondait qu'il n'y avait pas d'argent et recommandait le seul remède que l'on eût encore trouvé aux heures de misère : les ateliers de charité.

A Sedan, les membres du corps de la Draperie royale, réunis en assemblée au mois de décembre 1787, délibéraient sur les misères que causait l'introduction des marchandises étrangères, sur l'émigration à l'étranger des jeunes ouvriers. « Attendu l'instance du mal, écrivaient-ils, il conviendrait que les fabricants, tout grevés qu'ils sont par la ruine de leur commerce, fissent un nouvel effort pour apaiser au moins les premiers besoins »; « on ne pouvait douter qu'à leur exemple MM. les manufacturiers privilégiés ne concourussent à une entreprise aussi patriotique et que MM. les fabricants catholiques non romains, — qui constituent par leur fortune la principale force de la manufacture et qui, dans toutes les circonstances, ont signalé leur zèle et leur charité sans acceptions particulières, — saisiraient avec empressement cette occasion d'en donner une nouvelle preuve et justifieraient ainsi le vœu de tous les gens de bien qui, depuis longtemps, les appellent au rang de citoyens et les vœux du monarque chéri qui daigne aujourd'hui les y admettre[1]... » Un grand effort de charité fut fait : le corps de la Draperie royale s'im-

1. Allusion au récent édit de novembre 1787 qui venait de rendre l'état civil aux protestants.

posa de 13,000 livres pour achat de pain à distribuer aux 10,000 ouvriers de la ville et aux 3,000 artisans de la campagne; les manufacturiers privilégiés et protestants, — les Paignon, les Rousseau, les Labauche, les Poupart de Neuflize, — se chargèrent de nourrir des familles pauvres et réunirent une somme de 3,000 livres. De son côté, le duc de Laval-Montmorency, maréchal de France, gouverneur général de la principauté de Sedan, recommanda instamment sa « pauvre ville de Sedan », où les manufactures allaient être anéanties. Encore une fois, le Contrôle général sollicité dut répondre que le trésor royal était vide; d'ailleurs, des secours en argent n'auraient fait qu'encourager la paresse; il fallait, comme à Nîmes, créer un bureau de secours où l'on ferait travailler les ouvriers : il n'en coûtait guère au pouvoir central de donner des conseils!

Émus par les renseignements qui arrivaient des villes de manufactures, les actionnaires de la Caisse d'escompte décidèrent, le 15 janvier, de donner 30,000 livres aux pauvres ouvriers. Certes, Sedan méritait une part de ces générosités : année commune, on y comptait 1,000 métiers occupant 15,000 ouvriers, les trois cinquièmes en ville, le reste dans les villages environnants; en janvier 1787, 800 métiers étaient démontés, on comptait 9,000 chômeurs; dans la ville même, des quêtes avaient produit une somme de 20,000 livres, avec laquelle on soutenait 3,500 pauvres qui recevaient six onces de pain par jour. On imagine les souffrances de cette population, privée de travail, en plein hiver!

Les drapiers de Beauvais, eux aussi, réclamaient des secours; leurs marchandises ne s'écoulaient plus et déjà le bureau des pauvres avait épuisé ses ressources; les fabricants n'étaient pas riches : ceux qui donnaient à travailler au dehors étaient peu nombreux; on en comptait à peine une demi-douzaine; ils ne pouvaient faire les avances que demande une période de crise; tous les autres n'étaient que de modestes artisans qui avaient deux, trois ou quatre métiers au plus et vendaient les pièces d'étoffe au fur et à mesure de leur fabrication; un seul jour de chômage, et c'était le commencement de la misère. Le subdélégué, le sieur de Rochy, demandait au gouvernement une avance de 25,000 livres; avec cette somme, il remettrait en activité cinquante métiers, donnerait de l'occupation à 500 personnes; peut-être ce secours suffirait-il pour attendre des jours meilleurs; sachant les difficultés financières, il offrait de rendre la somme en mars 1789 et de déposer « pour sa sûreté » des effets royaux jusqu'à concurrence de 25,000 livres; plein d'espoir, il assurait que l'engouement pour les étoffes anglaises cesserait bientôt; partout des machines nouvelles s'installeraient, et la filature au grand rouet,

essayée déjà dans un village, se généraliserait; ainsi, pensait-il, la prospérité, si soudainement disparue, réapparaîtrait.

## II.

Pendant tout le XVIIIe siècle, les affaires de commerce et les questions d'industrie avaient été examinées par le Bureau du commerce, — assemblée de conseillers d'État, d'intendants et de députés des villes, — qui faisait sans bruit œuvre utile, tandis qu'un Conseil royal de commerce, brillant « décor », figurait à l'*Almanach royal* et ne se réunissait jamais. Pendant la seconde moitié du siècle, l'activité du Bureau du commerce diminua cependant, non que le zèle de ses membres fût refroidi, mais parce que des théories nouvelles, favorables à la liberté, apparaissaient, que l'esprit de réglementation à outrance faisait place au *laisser faire* et que, désormais, on pensait avec les physiocrates que le « commerce devait aller tout seul »; l'agriculture était à la mode.

Dès la fin de l'année 1787, la crise industrielle qui commençait rappela tout à coup au pouvoir central que les manufacturiers, habitués depuis longtemps à la tutelle de l'État, souffraient du *laisser faire* et réclamaient une active sollicitude. Effrayé des demandes de secours qui arrivaient de toute part, aussi bien des villes industrielles que des assemblées provinciales, le contrôleur général des Finances, Lambert, déclarait que c'était une matière bien importante et qui « demandait à être prise dans son ensemble »; il n'y avait pas un moment à perdre : on se souvint alors du Bureau du commerce et on lui redonna une nouvelle vie.

Le 25 février 1788, Loménie de Brienne, le principal ministre, invitait à Versailles ceux qui composaient alors le Bureau : après le dîner, sur les cinq heures et demie à six heures, solennellement, se réunirent autour d'une longue table, — au haut bout de laquelle l'archevêque de Sens s'était assis, ayant à sa droite les fermiers généraux et à sa gauche les inspecteurs généraux du commerce, — les conseillers d'État, membres du Bureau, le comte de Montmorin, ministre des Affaires étrangères, le contrôleur des Finances, le ministre de la Marine, M. de la Luzerne, et aussi les députés des principales villes du royaume et des colonies. Loménie ouvrit la séance par un discours où il déclara qu'un des premiers objets du Bureau devait être l'examen de l'influence du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre, traité dont les effets avaient été certainement exagérés en bien comme en mal; en même temps, il devait, sans retard, s'occuper des secours à accorder aux

ouvriers sans travail et examiner les remèdes à apporter à la concurrence étrangère. M. de Sauvigny, doyen du Bureau, conseiller d'État, répondit que l'on pouvait compter sur le zèle de l'assemblée. Ce zèle, Loménie de Brienne allait immédiatement lui donner un emploi, car le règlement royal qui réorganisait le Bureau et précisait ses attributions lui donnait comme mission essentielle de dresser un état de toutes les manufactures du royaume et de procéder à une enquête sur le commerce en général. On eût dit que le pouvoir royal sortait d'un rêve et, tout à coup rappelé à la réalité, s'apercevait que la situation était grave.

Cette situation « au vrai », ce fut l'intendant du commerce, Tolozan, véritable ministre, qui l'exposa en une courte harangue. Il parla du « nombre innombrable de malheureux ouvriers dénués de tout secours pour subsister et, ce qui est encore plus affreux, pour faire subsister leurs femmes et leurs enfants »; il déclara qu'il y avait dans le royaume 200,000 ouvriers qui étaient sans travail. A cette misère, dont la cause principale était le traité de 1786, et que le réveil des manufactures d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne aggravait encore, il n'y avait qu'un remède : il fallait améliorer les laines de France, améliorer la culture du mûrier, du lin et du chanvre, augmenter les « mécaniques » pour diminuer le prix de la main-d'œuvre. Momentanément, on devait craindre l'émigration de beaucoup d'ouvriers; « il serait tyrannique et barbare » de les empêcher, — comme le voulaient les lois, — de sortir de France; des secours étaient nécessaires : le gouvernement devait faire des sacrifices. De cette séance solennelle, les membres du Bureau du commerce emportèrent l'impression que, en effet, la situation était grave et que les manufactures de France traversaient une crise dont on ne pouvait dire comment et quand elle prendrait fin.

C'est qu'il ne s'agissait pas d'une passagère disette causée par une année mauvaise et qu'une bonne récolte aurait bientôt fait oublier; la misère, qui depuis la fin de l'année 1787 s'installait dans les villes manufacturières, ne connaissait pas les saisons, la pluie ou le soleil; avec la fin de l'hiver, le chômage ne diminua pas, bien au contraire. Dès le début d'avril, les négociants de Sedan, auxquels un mois auparavant le roi avait accordé 12,000 livres, demandaient un nouveau secours de 18,000 livres pour soutenir leurs fabriques; d'avril à septembre, les suppliques vinrent des porcelainiers de Saint-Yriex, de la Chambre de commerce d'Amiens, des fabricants de tricots de Lodève, de l'archevêque de Tours, intervenant en faveur des ouvriers en soie, de la commission intermédiaire de l'Ile-de-France pour les ouvriers de Beauvais, des compagnons tondeurs de Sedan, réduits à

une extrême misère. Pendant les six premiers mois de 1788, la Caisse du commerce donna 120,000 livres pour parer aux premiers besoins. C'est alors que se créèrent les bureaux d'encouragement de Rouen et d'Amiens, le bureau de charité de Beauvais : l'initiative locale cherchait à suppléer à l'insuffisance du pouvoir central.

Un grand réconfort vint de la chute de Brienne et du retour de Necker aux affaires ; les estampes de l'époque disent copieusement l'impression que produisit par toute la France, à la fin du mois d'août, la nouvelle du départ du ministre incapable et prodigue et la rentrée en faveur du financier qui croyait pouvoir sauver la royauté. « La confiance du peuple dans ses guides », écrivait-on alors, « allait rendre inutiles les baïonnettes qui entouraient à ce moment tous les marchés publics de la France. » Illusion ! Un ministre habile, économe et qui inspirait confiance pouvait, un instant, calmer les angoisses les plus vives et trouver des ressources momentanées : il n'était pas en son pouvoir de mettre fin à une crise dont il se savait incapable de supprimer les causes.

## III.

A partir du mois de septembre, on sent qu'une volonté de bien faire se manifeste : stimulé et encouragé par le nouveau ministre des Finances, le Bureau du commerce, auquel arrivent les plaintes, décide le 2 septembre, à la suite d'une inquiétante lettre venue de Champagne, d'envoyer à tous les inspecteurs des manufactures une circulaire pour savoir d'eux à combien ils estiment « que pourra monter l'hiver prochain le nombre des ouvriers sans travail ». De ceux qui sont bien placés pour connaître la vérité, on saura ainsi si les plaintes sont fondées, quelles sont les causes de la misère, quels sont aussi les moyens propres pour subvenir aux besoins des ouvriers. Pendant trois mois, les réponses des inspecteurs arrivèrent, abondantes, documentées, à l'intendant du commerce, et cette enquête, jusqu'ici inconnue, sur l'état de la France manufacturière à la veille de la Révolution, mérite d'être dépouillée et commentée : on voudrait pouvoir reproduire ici, sans les abréger, sans risquer ainsi d'en amoindrir l'éloquence, ces rapports qu'il y a tout lieu de croire sincères et qui donnent comme un avant-goût des cahiers des régions industrielles : ils permettent de marquer, en quelque sorte, les points noirs de la carte de France, de délimiter les provinces où la misère est grande, de connaître les industries les plus atteintes. Par cette enquête, on pourra deviner si la crise sera passagère ou si les causes en sont profondes et durables.

L'inspecteur des manufactures d'Amiens annonce pour l'hiver qui

va venir plus de 46,000 chômeurs; il y a 10,000 métiers pour les étoffes de laine, dont 1,785 à Abbeville, 5,762 à Amiens; dans ces deux villes, sur un total de 7,547 métiers, 3,668 seulement marchent encore; de ce fait, 36,000 ouvriers n'auront aucun travail; sur 8,000 métiers de bonneterie en laine, un millier est démonté; 10,000 ouvriers chôment également; de cette foule de malheureux, les uns sont partis, se sont expatriés, d'autres travaillent aux routes ou aux canaux; on essaie d'en diriger d'autres vers la filature du coton; on se préoccupe de créer de grandes entreprises pour travailler le coton et une compagnie voudrait acheter la citadelle et y créer un vaste établissement : ainsi se prépare l'évolution de l'industrie du nord de la France.

Arthur Young, passant à Rouen en juillet puis en octobre 1788, ne signale pas un chômage anormal : la crise sévit tard dans presque tout l'ouest de la France; mais si elle y apparut plus tard qu'à Sedan, à Troyes ou à Lyon, en revanche, elle y fut aussi violente. Alors qu'on pensait, à la fin de l'automne, que, la bonne récolte de cidre aidant, l'hiver ne serait pas plus rude que l'année précédente aux ouvriers de la ville ou de la campagne, dès la fin de novembre, des faillites étaient déclarées, les fabricants de Rouen se défaisaient de leurs mauvais ouvriers et commençaient à renvoyer les bons, les toileries de la campagne congédiaient leurs tisserands. A Elbeuf, où la crise était apparue dès octobre 1787, la communauté des fabricants déclarait, en décembre 1788, que la moitié des ouvriers, — année commune, il y en avait 15,300, — était sans travail; le salaire moyen était tombé de 10 sols 6 deniers à 8 sols. C'était la crise la plus violente qu'on eût jamais vue, les banqueroutes étaient nombreuses, les ouvriers, à demi nus, mendiaient dans les villes. A Louviers, les officiers municipaux déclarent, au mois de décembre 1788 et dans les premiers jours de 1789, que depuis deux mois les faillites ont fait perdre 200,000 livres à l'industrie locale; ils remercient Necker d'un secours de 3,000 livres qu'il leur a fait venir pour les ouvriers et lui écrivent : « Sans doute la reconnaissance [de la nation] ne perdra jamais de vue tout ce que vous venez de faire pour elle : les droits du tiers état que vous avez si généreusement défendus et une représentation raisonnable aux États généraux que vous avez enfin obtenue pour lui de la justice du roi nous prouvent assez que vous ne vous occupez que de son bonheur et que vous vous sacrifiez tout entier à celui de la nation[1] ! Ce dévouement généreux de votre part, Monsei-

1. Le 27 décembre 1788 le roi décidait que le nombre des députés du tiers état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. C'était un rapport de Necker qui avait fait prendre cette décision.

gneur, ranime enfin notre espoir, et si notre détresse est grande, le courage que vous inspirez l'est encore plus et nous attendons avec impatience le moment de notre régénération. » Quelques jours auparavant, ils avaient écrit : « La convocation des États généraux et leur issue favorable est maintenant l'époque unique dans laquelle on fonde toutes les espérances. » On évaluait à 18,000 le chiffre des chômeurs; le seul bureau des toileries de Rouen en signalait 10,440.

Ces chômeurs mendiaient dans les villages et, misérables, erraient à la recherche d'un morceau de pain. A Falaise, il y eut même des commencements d'émeute et l'on s'en prit aux mécaniques nouvelles; le 11 novembre, un grand nombre de femmes annoncèrent au procureur du roi qu'elles étaient résolues à brûler une nouvelle machine à filer le coton qu'un industriel venait d'acquérir; tandis que le magistrat les apaisait, on lui annonça que 2,000 personnes, armées de bâtons, s'agitaient dans un autre quartier; un instant, il calma la foule en annonçant qu'il prendrait la machine chez lui; mais, au moment où on la chargeait sur une voiture, le peuple se jeta sur les quatre cylindres de bois et les brûla; dans cette ville, où 8,000 personnes vivaient de la filature, il était dangereux de laisser l'émeute s'exaspérer; déjà on annonçait que, « si l'on manquait de pain, on saurait s'en faire donner ». Il n'y avait qu'un moyen, pensait naïvement le procureur, de tout faire rentrer dans l'ordre pour le présent et pour l'avenir, c'était d'interdire l'usage des mécaniques. A cette proposition d'un magistrat, ami de l'ordre, mais ignorant le progrès, le Bureau du commerce s'indigna : les mécaniques étaient nécessaires pour soutenir la concurrence anglaise; il fallait que l'émeute de Falaise restât isolée; il était dangereux qu'un tel exemple se propageât à Louviers, à Rouen, à Arpajon, partout où l'on créait avec sollicitude des ateliers imités des Anglais. Le détachement de grenadiers venu de Caen, « même employé avec prudence et modération », allait sans doute « contenir » la foule; mais « les fusils et les baïonnettes, écrivait l'intendant, ne donneraient ni travail ni pain, et l'un et l'autre allaient manquer ». Le curé de Saint-Gervais, doyen de Falaise, s'émut; au roi il adressa, le 5 décembre, une supplique en faveur des pauvres cardeurs et fileurs que ruinaient les machines à carder et à filer le coton; la classe indigente des citoyens se livrait à des violences; la veille encore, elle avait brisé et brûlé des machines à Argentan; les manouvriers, privés de travail, respectaient la vie des citoyens, la faim seule les faisait agir; le curé demandait un secours pour les 4,000 ouvriers réduits à la misère.

Plaintes du procureur, plaintes du curé, tout cela remis à Necker « l'inquiéta »; il écrivit à Tolozan : « Je vous envoie, Monsieur, une lettre de Falaise qui m'inquiète; je réponds que je vais faire

passer quelques fonds à la commission intermédiaire d'Alençon pour venir au secours; ne croyez-vous pas qu'il faudrait envoyer 6,000 fr. à cette commission pour les répartir à mesure des besoins? Adressez-moi une lettre et un mandat. » — Et il ajoutait : « Avez-vous fait quelque chose pour Abbeville, où l'on me paraît dans une grande alarme pour le même sujet? N'y a-t-il point de lettre de la commission intermédiaire de Picardie? Il me semble que toutes ne nous écrivent pas assez sur de tels sujets, les plus essentiels cependant. » Ces quelques mots, griffonnés à la hâte, sont un précieux témoignage de l'inquiétude du ministre quelques mois avant la réunion des États généraux.

L'intendant d'Alençon, moins « sensible » ou mieux informé que la commission intermédiaire, déclarait qu'il y avait beaucoup de pauvres à Falaise, mais que « cette multitude de gens paresseux et ivrognes n'y était attirée que parce que, dans cette ville, on ne payait pas de taille, mais une imposition sur les consommations, à laquelle ils échappaient par la fraude. D'où provienne au surplus la misère actuelle de ce peuple né fainéant », — c'était reconnaître qu'elle pouvait provenir d'une autre cause que l'ivrognerie, — « il est certain qu'il souffre beaucoup, mais il a malheureusement cela de commun avec tous ceux à qui le haut prix du pain ne permet pas de s'en procurer »; et il proposait des distributions de riz cuit : le riz en grains serait vendu et avec le produit de la vente on se griserait.

L'inspecteur des manufactures de Châlons-sur-Marne, Taillarda de Saint-Gemme, écrivait qu'en Champagne la situation, mauvaise dès la fin de 1787, était devenue plus mauvaise encore; plus de la moitié des métiers de toile de la ville de Troyes étaient arrêtés; des maîtres en étaient réduits à travailler en qualité d'ouvriers. A Reims, on souffrait moins de la « demande » réduite parce que les fabricants, riches et disposant de capitaux, faisaient travailler et remplissaient leurs magasins « dans l'espérance de temps plus heureux ». Au total, dans son inspection, il comptait 14,000 ouvriers privés de leur travail; tous n'avaient pas besoin d'être secourus, car 6,000 à Troyes et 2,000 à Reims avaient émigré; cependant, les 11,000 livres de l'assemblée provinciale ne suffisaient pas pour faire vivre les chômeurs jusqu'à la belle saison.

Dans tous les centres d'industrie textile où le chômage était apparu à la fin de l'année 1787, le nombre des métiers démontés n'avait cessé d'augmenter jusqu'à l'hiver de 1788; s'il arrivait que le nombre des chômeurs diminuât, cela tenait non pas à ce que le travail fût redevenu normal, mais au fait que tous ceux qui l'avaient pu s'étaient expatriés. A Sedan et à Bourges, à Caen et à Orléans, à Beauvais, à Carcassonne, en Dauphiné, partout on se plaignait, et de toutes ces

villes les rapports arrivaient qui répétaient ce même refrain : il y a engorgement des magasins, il n'y a plus de demande d'étoffes de laine ou de toile. A Sedan, on avait vécu pendant l'hiver 1787-1788 de secours donnés par les particuliers ou par le gouvernement; les besoins multipliés et sans cesse renaissants allaient ralentir l'élan de générosité; le bureau de charité faisait tricoter des bas qu'il demandait au ministre de donner aux matelots et aux invalides pour ne pas faire tort à l'industrie en les jetant sur le marché. A Bourges, la moitié des métiers étaient démontés. Dans l'inspection de Caen, des faillites mettaient les ouvriers sur le pavé. La bonneterie orléanaise était languissante, les femmes, les filles et les enfants allaient être réduits par le chômage à la dernière indigence. Le bureau des pauvres de Beauvais se remplissait de pièces d'étoffes fabriquées par charité et qui ne se vendaient pas. A Sens, on occupait par pitié les ouvriers de la manufacture de velours. A Carcassonne et aux environs, 30,000 ouvriers manquaient d'ouvrage. En Dauphiné, partout où l'on utilisait le chanvre, la fabrication n'avait pas diminué, mais partout où l'on travaillait la laine ou le coton elle avait baissé; les draperies de Dieulefit souffraient de l'augmentation du prix des matières premières causée par les achats de maisons anglaises qui avaient enlevé toutes les laines qui se trouvaient à Marseille; les manufacturiers de Sainte-Croix, près Die, demandaient que l'on permît la mendicité; autrefois, avant la création de la manufacture, les pauvres allaient l'hiver mendier dans le plat pays; le père travaillait la terre chez des fermiers tandis que la mère et les enfants allaient tendre la main; à la belle saison, on rentrait au village pour travailler les terres. A Crest et aux environs, les draps et les toiles de coton se fabriquaient dans les fermes de la montagne : chef de famille, enfants, bergers, domestiques, chacun travaillait au métier, et les pièces tissées par les domestiques leur étaient laissées en guise de salaire; actuellement, tout le monde souffrait de la concurrence des étoffes anglaises et, depuis 1787, tout avait baissé de 10 à 15 %; c'en était fini avec les journées de seize sous pour les hommes, de dix à douze sous pour les femmes et de sept à huit sous pour les enfants de sept à onze ans! L'inspecteur des manufactures qui demandait des secours pour sa province se félicitait de voir qu'en Dauphiné il n'y avait encore guère de grandes fabriques; « c'est en liant autant qu'il se peut les manufactures à l'agriculture qu'elles se prêtent un mutuel secours; l'artisan, dans son petit domaine, trouve des ressources contre les révolutions qui surviennent dans la vente et dans la consommation... »

A Lyon et à Paris, l'industrie de la soie traversait une crise, mais

la cause de cette crise était pour ainsi dire normale; c'était surtout la mauvaise récolte de 1787-1788 qui, diminuant la matière première, diminuait aussi le travail. Dans la première de ces deux villes, déjà si éprouvée par l'émeute de 1786, il y avait 20 à 25,000 ouvriers sans ouvrage; l'inspecteur Roland de la Platière demandait instamment des secours. A Tours, l'intendant avait créé un « bureau de bienfaisance » avec l'aide de l'archevêque; une première fois, le gouvernement avait donné 2,000 livres; en juillet 1788, la Caisse du commerce fit une avance de 12,000 livres; cette avance ne fut jamais rendue et, en août 1791, le ministre de l'Intérieur décida de ne plus insister pour faire rentrer ces fonds.

Si, pour rendre plus apparents les résultats de l'enquête de la fin de 1788, on imagine une carte de France sur laquelle les régions éprouvées seraient teintées en noir, on verra qu'une large tache couvre la Picardie, la Haute et Basse-Normandie, une partie de l'Ile-de-France, la Champagne; Orléans, Bourges, Sedan et leurs environs sont des points de chômage; une partie du Dauphiné, l'inspection de Carcassonne, Lyon et Tours sont teintés de noir. Partout ailleurs, au début de l'hiver de 1788, la situation des manufactures n'était pas encore mauvaise; les inspecteurs de Dijon, de Bordeaux, de Limoges, de Nantes, de Montpellier ne craignaient d'abord qu'un « chômage normal »; peu à peu cependant, partout où l'on fabriquait des étoffes de laine ou de coton, la misère apparut; Paris ne commandait plus rien à Romorantin; des banqueroutes y furent signalées en janvier 1789; la misère était grande dans toute la région de Montpellier à la fin de 1788, et l'on y demandait à grands cris la prohibition des mouchoirs des Indes et des toiles de coton étrangères; à Soissons et à Saint-Quentin, le chômage n'était plus à redouter : tous les ouvriers qui le prévoyaient avaient émigré.

## IV.

On ne s'était pas contenté de demander aux inspecteurs des manufactures le nombre d'ouvriers qui étaient ou allaient être privés de travail; on les avait invités à proposer des moyens pour subvenir aux besoins des chômeurs; il s'agissait avant tout de faire vivre pendant les mois d'hiver les ouvriers « oisifs »; il ne s'agissait pas de rechercher comment, à l'avenir, on rendrait la vie aux manufactures menacées; les inspecteurs n'eurent pas à se mettre en frais d'imagination pour trouver le remède; ils se souvinrent des « précédents ». Ateliers de charité pour les plus robustes, c'est-à-dire travaux de routes, desséchement des marais, démolition des vieux remparts inutiles; fila-

ture du coton pour les plus âgés; c'était là tout ce qu'ils proposaient au pouvoir central. Donner de l'argent, pensaient quelques-uns, en particulier Roland, ne servait qu'à « faire des vauriens ». De Rouen vint l'idée d'une taxe sur les cartes à jouer, la poudre à tirer et les théâtres; on trouva à Paris que celle-là surtout méritait quelque approbation et on souhaita de la voir appliquer, non seulement en Normandie, mais dans tout le royaume; quatre sous par livre en sus du prix du spectacle donneraient de grosses recettes.

Toutes ces demandes de secours pour la création d'ateliers effrayaient Necker; le 17 décembre, il écrivait à l'intendant du commerce Tolozan : « Il me semble que vous m'avez dit hier, Monsieur, que vous continueriez à faire des recherches sur le nombre des ouvriers oisifs dans les différentes villes de manufactures. Je crois que, dans les circonstances présentes, ces recherches, si elles étaient faites avec une sorte d'exactitude et de publicité, auraient de l'inconvénient; elles annonceraient des vues de la part du gouvernement qui donneraient lieu à se reposer uniquement sur lui du sort de ces ouvriers; et de là naîtraient peut-être des demandes exagérées. La connaissance que vous souhaitez ainsi est bonne, mais un aperçu suffit en ce moment si délicat et si difficile. » Ce n'était pas l'avis de Tolozan qui, dès l'hiver de 1787-1788, avait reçu les mêmes demandes de secours : « C'est une consolation, répondait-il à Necker, pour les malheureux de savoir que le gouvernement s'occupe de leur misère... » Or, les résultats de l'enquête prescrite par le Bureau du commerce étaient affligeants, les secours que le gouvernement pouvait donner ne suffisaient pas : il fallait autoriser les assemblées provinciales à ouvrir des souscriptions volontaires, à faire des emprunts; « l'administration aurait au moins le mérite d'avoir fait tout ce qu'elle pouvait faire dans des circonstances aussi difficiles que celles où elle se trouvait. »

De toutes les « circonstances difficiles », le déficit était, certes, la plus grave; et pourtant la nécessité était si grande, Necker savait si bien, comme le lui écrivait Tolozan, « faire tous les jours de nouveaux miracles », qu'à la fin de 1788 et pendant les premiers mois de 1789, on réussit à distribuer pour plus de 1,500,000 francs de secours, tant en argent qu'en pain et en riz, sur les fonds des provinces et sur ceux du trésor royal. C'était peu pour subvenir aux misères causées par la crise industrielle ou par les grêles de juillet; c'était beaucoup si l'on songe que le trésor était vide. Cet effort du pouvoir central et des provinces, en un moment où les difficultés financières forçaient le roi à donner à la nation les États généraux, prouve à quel point la crise industrielle était sérieuse. Dans leurs réponses, les inspecteurs des manufactures n'avaient pas, — comme il arrive souvent dans les

enquêtes officielles, — exagéré le mal; à la fin de l'année 1788, il y avait plus de 200,000 ouvriers privés de tout travail. Bien que beaucoup de chômeurs, à Sedan, en Champagne et ailleurs, eussent passé à l'étranger, bien que beaucoup de pauvres, — ceux que Lacretelle traite de « mendiants » et de « vagabonds », — se fussent dirigés vers Paris, le nombre des chômeurs qu'annonçait Tolozan au mois de février 1788 s'était maintenu identique; la crise avait donc augmenté; c'est qu'elle ne tenait pas aux gelées de l'hiver ou aux grêles de l'été.

## V.

Elle était causée surtout par le traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1786. A la question que leur posait le Bureau du commerce : « Quelles sont les causes auxquelles il faut attribuer l'inaction des fabriques? » les réponses des inspecteurs des manufactures furent unanimes et concordantes : c'est au traité de commerce que l'on doit le chômage qui inquiète le gouvernement, ruine les fabricants et réduit à la misère les ouvriers. Du nord et de l'est, de l'ouest, du centre et du midi vinrent des plaintes véhémentes; partout l'industrie de la laine et celle du coton, la bonneterie et la fabrication des étoffes avaient, dès l'application du traité, — mai 1787, — subi une baisse qui allait en augmentant depuis lors; le prix de la matière première, de la laine, avait, au contraire, subi un mouvement de hausse parce que, avant même la signature du traité, toutes les laines disponibles avaient été achetées par les maisons anglaises; partout arrivaient des étoffes anglaises de laine et de coton, vendues à meilleur marché, que les fabricants français déclaraient médiocres, mais qu'ils reconnaissaient plus jolies d'aspect que celles de France. La concurrence, préparée avec méthode, s'exerçait habilement; en Champagne, par exemple, les Anglais avaient installé dans les villes, dans les bourgs, même dans les villages, des dépôts qui correspondaient entre eux et sans cesse étaient réapprovisionnés. Les fausses déclarations aux douanes, la complicité payée des employés de la Ferme permettaient d'éluder les tarifs; au lieu de 12 %, on payait à certains bureaux 3 %; enfin, assurait l'assemblée provinciale de Champagne, les Anglais avaient mis, dans leur pays, sur les étoffes françaises un droit de marque de 5 % qui écartait nos marchandises et faussait l'application du traité.

Dès le mois d'avril 1788, l'intendant du commerce maritime, de la Porte, rendait compte au Bureau du commerce des effets du traité pendant les huit premiers mois du régime nouveau :

les importations anglaises, depuis le 10 mai 1787, s'étaient élevées à 35,000,000 de livres; les exportations françaises à 26,000,000; sur ces 35,000,000 de marchandises anglaises, il y avait pour 19,000,000 de produits manufacturés en laine, soie, coton, mercerie, quincaillerie, le tout déclaré à la moitié ou aux deux tiers de la valeur. L'importation se faisait surtout par les ports francs, — Bayonne et Dunkerque, — la Picardie et la Haute-Normandie; par les ports francs, les marchandises filtraient en fraude dans le royaume; par la Normandie, les Anglais avaient introduit pour 7,500,000 francs de marchandises, surtout du coton manufacturé; ce coton ils l'avaient acheté en laine venant de nos colonies, dans les ports de Normandie. Les exportations de France étaient, en grande partie, composées de matières que les Anglais manufacturaient chez eux pour nous les revendre; si l'agriculture, concluait de la Porte, bénéficiait du traité, l'industrie en souffrait.

Nos inspecteurs se rendaient bien compte de la supériorité qu'avaient les Anglais par leurs machines qui leur permettaient une production plus intense et moins coûteuse à la fois, par leurs races de moutons savamment entretenues qui leur donnaient une laine plus belle que celle de France. Dans l'ouest de la France, où l'industrie du coton se développait depuis quelques années à l'aide de machines nouvelles, la concurrence anglaise était prématurée; l'outillage n'était pas encore assez perfectionné pour permettre de lutter avec un pays où la filature s'était transformée; les ouvriers redoutaient la machine : ils se révoltaient contre elle et la brûlaient. Dans les cahiers de corporations, on en demande, en 1789, l'interdiction; dans des pétitions, les compagnons rubanniers de Paris, en 1791, rappellent les émeutes de 1787 à 1789 et supplient l'Assemblée d'interdire les métiers qui les réduisent à la misère. Si les inspecteurs des manufactures et les fabricants, en cette année 1788, demandent au gouvernement de favoriser l'introduction des mécaniques anglaises qui feront baisser la main-d'œuvre et « permettront de favoriser les personnes du sexe..., plus sédentaires et plus frugales que les hommes », instinctivement les ouvriers, bien qu'on leur démontre que la crise est causée surtout par notre infériorité, protestent contre les nouveautés; préoccupés du pain quotidien, ils ignorent les spéculations à longue échéance; on ne saurait leur reprocher de craindre les transformations qui créent, momentanément, des misères individuelles.

D'autres causes contribuaient à diminuer l'activité des fabriques françaises : d'abord, la consommation diminuait dans le royaume : « à cause des événements », dès la fin de 1788, « on faisait des éco-

nomies »; puis, l'Allemagne se réveillait de sa torpeur et mettait des droits sur les étoffes de France pour protéger les siennes; l'Espagne ne commandait plus rien; les négociants de Sedan croyaient que la situation du commerce y était mauvaise : on pouvait se demander si les produits anglais n'y faisaient pas aux nôtres une redoutable concurrence et si, dans la Péninsule, — où les Anglais, au début du XIXe siècle, firent répandre par le clergé cette idée que les machines sont une invention du diable, — les étoffes à bon marché venues d'Angleterre ne remplaçaient pas celles de France. Peu à peu, partout, comme le disaient les membres de l'assemblée provinciale de Rouen, « le bon marché remplaçait la qualité. » Le développement rapide de l'industrie anglaise nécessitait pour elle l'ouverture de marchés nouveaux; pour l'histoire de la fin du XVIIIe siècle et des premières années du XIXe, l'étude de la recherche et du développement de ces marchés est capitale.

* * *

Dans leur cahier de doléances, les membres du clergé du bailliage de Beauvais se plaignaient du traité de 1786 qui avait porté un coup à la draperie française et ils écrivaient : « On ne peut s'empêcher d'être frappé de la réunion singulière des événements qui, depuis deux ans, ont concouru au dépérissement de toute sorte de commerce en ce royaume. Tout semble dire que cette partie, mêlée à d'autres d'un intérêt journellement plus pressant, est nécessairement négligée ou abandonnée à des personnes sans expérience et faciles à séduire par la théorie brillante de quelque système dont les événements font voir trop tard le faux et les erreurs. » De Sedan, de Troyes, de Rouen venaient les mêmes plaintes; plus violent, le tiers d'Elbeuf parlait du « peuple réduit à la plus extrême misère, des cœurs des Français aigris par l'infortune des temps les plus désastreux, de la langueur du commerce, de l'inaction de toutes les manufactures, du dépérissement journalier de toutes les fortunes particulières, de l'anarchie de tous les principes, du silence des lois. » « Des ministres, trompés dans leurs spéculations, ont, contre les plus sages réclamations, signé, par le funeste traité avec l'Angleterre, l'arrêt de mort des fabriques de France... » Dans l'*Encyclopédie méthodique*, Roland de la Platière décrivait les ateliers déserts, les ouvriers en fuite, les marchands aux abois, à la suite du traité qu'il comparait pour ses effets à la révocation de l'édit de Nantes : partout où la misère sévissait depuis la fin de 1787, on se plaignait de ce qui apparaissait comme la seule cause, sans cesse aggravée, de cette misère, le traité de 1786.

Tocqueville, exposant la création des assemblées provinciales, reproche à la royauté d'avoir brusquement remanié l'ancienne organisation administrative et troublé ainsi d'anciennes habitudes; le chapitre où il nous montre que chaque Français ressentit de ces changements une petite commotion particulière est intitulé : « Comment une grande révolution administrative avait précédé la révolution politique et des conséquences que cela eut. » Ce qu'il dit de l'administration, ce que d'autres, depuis, ont dit de la justice, on peut l'affirmer de la vie industrielle : une révolution économique précéda la révolution politique et contribua à la précipiter.

Aussi longtemps qu'il y aura en présence deux systèmes économiques opposés, le libre-échange et le protectionnisme, on dissertera sur le traité de 1786; aussi bien serait-il vain, ici, d'apprécier, d'une manière absolue, ce traité et les préoccupations doctrinales des physiocrates qui le firent conclure. Il est peut-être moins inutile et moins vain de le juger en historien, c'est-à-dire simplement à sa place chronologique et en tenant compte de la crise qu'il provoqua : l'essai, non d'un système tout à fait libre-échangiste, mais d'un régime beaucoup plus libéral que celui auquel la France était habituée depuis Colbert, cet essai que voulut tenter Vergennes, conseillé par Dupont de Nemours, était prématuré; la « secousse » que le ministre tenait à provoquer alla bien au delà de ses prévisions; elle ruina pour quelques années la vieille industrie de la laine, elle ébranla la jeune industrie du coton, qui avait encore besoin de protection, elle éprouva toutes les manufactures françaises, elle désaffectionna la bourgeoisie industrielle. La crise durait encore quand l'Assemblée constituante discuta le tarif général des douanes; de là vient que, malgré les efforts des physiocrates, les partisans de la tradition colbertienne réussirent à faire adopter, dès 1791, quelques mesures de protection; de là vient aussi que, dans les discours et les projets de certains constituants, on trouve déjà toute la politique économique de la Convention, du Directoire et de Napoléon : le blocus de la France allait précéder et préparer le blocus continental.

Charles Schmidt.

---

# LETTRES INÉDITES DE MALLET DU PAN A ÉTIENNE DUMONT

(1787-1789).

---

Il n'est nul besoin de rappeler aux lecteurs de cette *Revue* la place éminente tenue par Mallet du Pan comme journaliste et observateur de la Révolution. Depuis les travaux de Taine, de Sayous, de MM. Michel et Descotes, pleine justice a été rendue à son esprit critique, clairvoyant et libéral, et l'on recherche avec soin les moindres documents sortis de sa plume.

Un heureux hasard nous a fait mettre la main sur une correspondance inédite de Mallet du Pan[1], qui nous fournit des détails du plus vif intérêt sur sa manière de comprendre le journalisme, ainsi que sur les événements politiques en France à la veille de l'ouverture des États généraux. Cette correspondance est adressée à Étienne Dumont.

A côté des articles nécrologiques de Sismondi et de Candolle, il n'existe aucune biographie un peu complète de cet homme remarquable. Nous espérons que cette lacune sera prochainement comblée; l'on verra alors quelle place le modeste Étienne Dumont a tenue dans le monde. Brillant orateur de la chaire à Saint-Pétersbourg; publiciste et collaborateur de Mirabeau à Paris; à Londres, ami et confident de lord Lansdowne, de Fox, de Sheridan, de lord Brougham, de lord Holland, de sir Samuel Romilly, traducteur de Bentham; patriote dévoué et éclairé à Genève; il fut en relation, on peut le dire, avec tout ce que l'Europe comptait de gens de mérite à la fin du XVIII^e siècle et à l'aurore du XIX^e siècle.

Comme Mallet du Pan, il était citoyen de la petite république de Genève. Comme Mallet du Pan, il fut forcé de quitter sa ville natale pour rester fidèle à ses opinions politiques. Sans doute les circonstances et l'exiguïté du lieu avaient mis en rapport ces deux compatriotes. La destinée devait les rapprocher à plusieurs reprises, car ils jouèrent l'un et l'autre un rôle important dans les événements qui bouleversèrent la France en 1789.

1. Bibliothèque publique de Genève, mss. Dumont, Correspondance.

Étienne Dumont avait passé les premiers temps de son exil à Saint-Pétersbourg, où il occupa avec distinction le poste de pasteur de l'Église française. Mais, sollicité par l'amitié du célèbre jurisconsulte anglais Samuel Romilly, et recommandé en haut lieu par un autre Genevois de sa connaissance, Francis d'Ivernois, il accepta en Angleterre un poste de confiance auprès de lord Shelburn, nommé plus tard marquis de Lansdowne. Il vivait à Londres entouré de l'estime générale, au milieu d'un cercle d'hommes de talent. En 1788, il entreprit avec Samuel Romilly un voyage à Paris, où il retrouva son ami Mallet du Pan et fit la connaissance de ce Mirabeau dont il devait être plus tard l'un des plus impartiaux biographes.

C'est une année environ avant ce voyage que s'ouvre la correspondance de Mallet du Pan avec Dumont. On voit que les deux compatriotes ne s'étaient jamais perdus de vue, et, au moment où Mallet se décide à envoyer son fils Louis achever son éducation en Angleterre, il songe à le recommander à son ami d'enfance (5 avril 1787)[1]. Il est regrettable que des lettres antérieures à cette époque ne nous aient pas été conservées, car nous voyons que Mallet se plaint que deux missives de l'été 1786 ne soient pas parvenues à leur adresse; cela prouve que les deux Genevois étaient restés en constante communication.

## I.

Du mois d'avril 1787 au mois de mars 1789, Mallet tient son correspondant au courant de la politique française. Il lui peint en traits amers et sanglants la crise financière qui sévit dans ce malheureux pays, les ministres honteux qui sont appelés à l'administrer : Vergennes, ce « vil et plat charlatan » dont la femme « vendait toutes les places et partageait les étrennes des courriers de cabinet »; Calonne, cet « abbé Terray ivre ».

Dix mois plus tard, Mallet du Pan terminait une de ses lettres par ces mots : « Nous avons bien médit, et bien justement, de M. de Vergennes. C'était un aigle en comparaison des chouettes qui lui ont succédé. » Rien n'a changé. C'est toujours la même guerre de papiers, les mêmes publications de libelles injurieux, les mêmes sourdes

1. La date de cette lettre nous permet de rectifier une légère erreur qui s'est glissée dans le très intéressant volume de M. Bernard Mallet. Il dit en effet, page 78, que Louis Mallet passa trois années en Angleterre, de 1786 à 1789. Il n'y passa en réalité que deux ans, puisqu'il n'arriva à Londres qu'au printemps de 1787. Voir Bernard Mallet, *Mallet du Pan and the French Revolution*, London, Longmann, Green and C°, 1902, 1 vol. in-8°.

intrigues détruisant les meilleurs plans. Et il conclut : « Si tout ce qu'on a écrit sur les symptômes du déclin des empires a quelque fondement, celui-ci serait bien près de s'écrouler » (22 avril 1788).

Le retour de M. Necker aux affaires, à la fin d'août 1788, passa inaperçu, en présence de la grosse question des États généraux. Sous quelle forme seront-ils réunis? Il semble que cela doive être sous la forme adoptée en 1614. Mais refusera-t-on au tiers état l'égalité des voix avec les deux ordres réunis? Un seul des bureaux sur six, dans l'assemblée des notables, a condescendu à admettre ce privilège d'égalité, et cela sous l'influence d'hommes choisis par M. Necker. Mais, en général, cette assemblée manque d'hommes éclairés : que pourra donc bien être celle de 1789! Ce qui frappe Mallet, c'est la division qui se manifeste maintenant dans tout le pays entre le tiers et les deux autres ordres. « Par une maladresse extrême, on multiplie ici une foule de pamphlets médiocres, dont plusieurs injurieux, dans lesquels les divers ordres s'aigrissent, se déchirent, se combattent. Au lieu de leur montrer fortement et uniquement leurs intérêts communs et de les rallier vers un but utile à tous, on s'est étudié à démontrer l'opposition de leurs droits et les sacrifices que quelques-uns devraient en faire. »

La dernière lettre de Mallet du Pan, datée du 11 mars 1789, renferme un remarquable tableau de la France à l'heure où vont s'ouvrir les États généraux. En quelques pages empreintes d'une véritable éloquence, il expose l'état des esprits et des partis dans la capitale et dans les provinces. Après trente ans de ministères incapables et corrompus, après trente ans d'abus d'autorité, d'oppression fiscale, de désordres inouïs dans l'administration, une seule aspiration naissait, un seul désir montait au cœur de tous : mettre un frein à cet arbitraire illimité. Mais, au lieu de s'unir pour la réalisation d'un commun idéal, toutes les classes de citoyens s'entre-déchirent, sans plus songer à se donner une constitution.

Des trois résultats possibles, suivant Mallet, de l'assemblée des États généraux (« anarchie effroyable, ou raffermissement plus complet de l'autorité royale, ou correction de quelques abus et réparation tranquille du déficit »), les deux derniers n'étaient réalisables qu'avec un souverain énergique et un ministre des Finances d'un caractère à la fois souple et fort, d'un esprit fertile en expédients. Or, Louis XVI se montra faible, et si Necker mérita le titre d'honnête homme, ses meilleurs amis doivent lui refuser les qualités d'homme d'État. Restait donc la troisième alternative : anarchie effroyable. Les événements se chargèrent de donner raison à la clairvoyance de notre journaliste.

## II.

Si la politique française tient une large place dans les lettres de Mallet du Pan, elle ne lui fait point oublier celle des autres pays, et, en particulier, de l'Angleterre : « Lecteur assidu et attentif de vingt papiers anglais par semaine, je vous assure, écrit-il, que je me sens plutôt habitant de Londres que de Paris. »

Le traité de commerce conclu récemment entre les deux pays lui suggère des réflexions qui n'ont rien de commun avec l'enthousiasme exprimé par Mirabeau sur ce même sujet. Le ministre sans doute a rendu service au commerce national, mais il a commis une faute au point de vue de l'intérêt politique de l'Angleterre. En effet, si les négociants anglais font de brillantes affaires avec la France, et qu'il survienne la moindre querelle entre les deux nations, le parlement sera lié par les clameurs et les réclamations de ses commettants, effrayés de voir disparaître la source de leurs bénéfices. La France saura profiter de cet embarras, car il lui faut inspirer de la crainte si l'on ne veut devenir victime de son insatiable ambition.

Et puis n'a-t-on pas à redouter l'invasion de la Grande-Bretagne par les Français; l'esprit national de Londres ne s'en ressentira-t-il pas et ne perdra-t-il pas à cette fréquentation au point de vue des mœurs? « Je ne suis point philanthrope de nation à nation, ajoute Mallet du Pan; c'est une absurde et dangereuse chimère que de vouloir rapprocher des États que la nature du gouvernement a très heureusement séparés. Ces idées s'écartent beaucoup de celles du marquis chez lequel vous habitez, et je pense à cet égard absolument comme M. Fox. »

Mais une bien plus grosse question allait occuper les pensées du publiciste genevois : le procès Warren Hastings[1]. D'emblée il se demande s'il n'y a pas dans cette poursuite plus de politique et d'acharnement personnel que d'équité. Il va sans dire qu'à Paris on est fort aise de l'aventure, parce qu'on y voit des traces de danger pour l'avenir de l'Inde anglaise. Mais Mallet, une fois convaincu de la justice d'une cause, considérait comme de son devoir de la défendre envers et contre tous. Il fit offrir ses services à Hastings par un ami commun et s'engagea à rédiger sa défense d'après les notes qu'il lui communiquerait. Hastings accepta l'offre, et dès lors le rédacteur du

1. On sait que Warren Hastings, premier gouverneur de l'Inde anglaise, fut poursuivi pour crimes et malversations. Comme le prévoyait Dumont, le procès dura sept années, de 1788 à 1795. Il se termina par un verdict d'acquittement rendu par la Chambre des lords.

*Mercure* se servit de ces renseignements officieux pour réfuter les attaques furieuses de Burke et de Sheridan.

On se rappelle ce qu'il en coûta à Mallet du Pan d'avoir pris fait et cause pour Hastings et de quelles virulentes invectives il fut l'objet dans la presse française. Sans parler de Mirabeau, Clavière et Brissot l'attaquèrent dans un pamphlet où ils l'accusaient d'être acheté par l'or étranger. Mais le journaliste ne s'émut point de ses colères, il y était habitué, et l'assurance de son bon droit lui suffisait. Il mettait même une certaine coquetterie à narrer ses mésaventures et les persécutions auxquelles il était en butte. Ainsi, après la mort de Vergennes, il écrit à son correspondant : « Je suis à comprendre comment mon courage n'a pas cent fois succombé, ou comment on ne m'a pas chassé, *car je les ai menés raide...* »

Du moins, dans l'affaire Hastings, il n'avait point obligé un ingrat, et bien des années après, son fils Louis, se trouvant à Londres à la recherche d'un emploi, fut reçu à bras ouverts chez Hastings. Celui-ci déclara qu'il n'oublierait jamais tout ce qu'il devait aux bons offices de l'écrivain genevois[1].

Quant à cette patrie, si chère à son cœur, Mallet ne cessait de s'en occuper; il était resté en relations suivies avec un grand nombre de ses concitoyens, exilés comme lui, à la suite des événements politiques. C'était Pierre Boin (1755-1825), avocat de talent, qui, privé du droit de plaider, remplit les fonctions de notaire, et, rentré plus tard dans les conseils de son pays, fut appelé à siéger au Conseil provisoire, lors de la restauration de la République. C'était Jean-Pierre Bérenger (1740-1807) qui, retiré à Lausanne, s'y livrait à des travaux littéraires et composa une remarquable *Histoire de Genève depuis son origine jusqu'à nos jours*. C'était Francis d'Ivernois, plus tard créé chevalier en Angleterre, qui, pendant des années, plaida auprès des puissances étrangères la cause de sa patrie et eut enfin l'insigne honneur d'être le mandataire de Genève au congrès de Vienne. Nous en passons, et non des moindres.

Dans sa dernière lettre à Dumont (11 mars 1789), il lui trace un exposé fidèle de l'état politique à Genève. Il a essayé de porter remède à ses dissensions intestines, mais ses conseils ont été peu goûtés. On a élaboré de nouvelles lois[2], qui lui apparaissent discutables,

1. Voir Bernard Mallet, *Mallet du Pan and the French Revolution*, London, 1902, 1 vol. in-8°.

2. A la suite de troubles violents, en janvier 1789, le gouvernement genevois s'était enfin décidé à entendre les propositions des citoyens. On abolit d'un commun accord l'édit de 1782, instituant dans la ville un régime militaire; on rétablit la milice, on rappela les émigrés, on apporta quelques modifications à

mais « on m'assure, ajoute-t-il, que les circonstances ne permettaient pas de faire mieux. Or, l'équité veut que nous jugions les hommes sur les moyens qu'ils ont en main, et non sur ceux que l'imagination peut leur supposer ».

Ce qu'il n'admet pas, c'est la prétention élevée par un de ses correspondants, et par tout un groupe de citoyens, d'attendre la convocation des États généraux de France pour leur demander des lois et de leur soumettre leurs difficultés, en un mot, de s'adresser à M. Necker et de le prier d'être le législateur de Genève. Cette prétention enflamme le courroux du citoyen libre. Il ne saurait à aucun prix accepter pour maître un républicain devenu ministre du roi de France : « Je me soumettrais aux lois faites librement par 1,327 de mes concitoyens, jamais à celles d'un vizir étranger quel qu'il soit! » Il montre du reste que M. Necker, voulût-il s'intéresser aux choses de Genève (ce qui n'est point prouvé), n'en aurait nullement le pouvoir, n'étant que ministre des Finances, et point celui des Affaires étrangères.

Il regrette donc que les lois votées ne soient pas aussi parfaites qu'il l'eût désiré, mais il a fait du moins tout son devoir à ce sujet. Sa conclusion est empreinte d'un ardent patriotisme :

Ces lois sont sanctionnées à l'unanimité libre de la République; elles me sont désormais sacrées. Je m'y soumets de plein gré et je croirais faire un crime de concourir à renverser cette harmonie. Celle des cours est la première à désirer. J'ai trente-sept ans et je suis las de n'avoir jamais vu que des lois de contrainte et de violence. Je me repose avec douceur sur l'idée que je pourrai rentrer à Genève sans y rencontrer des bandes de conjurés acharnés les uns contre les autres. Je déteste les victoires de parti; je secoue à jamais les sentiments de haine et de vengeance : les nourrisse qui voudra! Voilà ma profession de foi.

Le vœu du patriote genevois se réalisa, car, lorsqu'il entra pour quelque temps dans sa ville natale en 1792, il y fut entouré, nous dit son fils, du respect et de la considération de tous. Mais la paix et la liberté rêvées ne furent rendues à la république de Genève qu'à la fin de 1813, et Mallet du Pan était mort depuis treize ans!

l'élection des Deux-Cents, etc. Les changements furent adoptés le 10 février 1789 à la presque unanimité du Conseil général (1,321 voix contre 52). Ce sont ces lois dont parle Mallet du Pan. Nous n'avons point la prétention de donner ici l'exégèse de cette lettre, qui risque de paraître quelque peu obscure à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas fait une étude spéciale de l'histoire fort compliquée des luttes politiques de Genève au XVIII^e siècle.

## III.

Nous venons de voir par ces quelques extraits que la correspondance de Mallet du Pan à Dumont renferme bien des traits intéressants et des renseignements curieux. Mais ce qui fait son principal attrait à nos yeux, c'est qu'elle nous révèle sa conception du journalisme.

On sait quel développement le publiciste genevois sut donner à la partie politique du *Mercure de France*. Sayous, Sainte-Beuve et Taine, pour ne citer que les plus illustres, ont démontré d'une manière éclatante sa clairvoyance, son indépendance d'idées, son autorité. M. Hatin, dans son *Histoire de la presse en France*, déclare même que Mallet du Pan est le premier journaliste qu'il ait rencontré jusqu'à cette époque[1].

Il est tout naturel que Dumont, qui le connaissait à merveille, ait pensé à utiliser ses talents au profit de ses amis anglais. Il parla de lui au marquis de Lansdowne, qui recherchait avec un soin jaloux le concours d'hommes de mérite et songeait sans trêve au développement intellectuel et social de ses compatriotes. L'ancien ministre était secondé dans ses efforts par un commerçant fort intelligent, nommé Benjamin Vaughan[2], l'ami et le confident de Benjamin Franklin et le premier éditeur de ses œuvres. Vaughan ne dédaignait point de prendre lui-même la plume, et il aimait à soumettre ses essais au savant américain.

Ce fut sous ses auspices que fut fondé un journal intitulé le *Repository*, et Dumont pria Mallet du Pan, au nom du marquis de Lansdowne, d'accorder sa collaboration au nouveau périodique. Il lui indiquait en même temps le programme et le but de la publication.

La réponse de Mallet ne se fit point attendre. Il acceptait l'offre en principe, mais ne montrait pas grand enthousiasme pour le plan du *Repository*. Il craint qu'il n'aie beaucoup de peine à réussir, car il lui semble rentrer dans la catégorie des journaux *raisonneurs*, les derniers des journaux à son avis.

Puis il discute la question de la partie purement politique, qui, toujours d'après le programme indiqué, lui paraît « extrêmement difficile à traiter et restera souvent stérile ». Quel est en effet le pro-

1. Eugène Hatin, *Histoire de la presse en France*, vol. III, p. 377.

2. Voir, sur Benjamin Vaughan, la *Correspondance de Franklin* (Paris, Hachette, 1866), les *Souvenirs de l'abbé Morellet* et les *Mémoires de sir Samuel Romilly*.

gramme? « *Relever les fautes sur le commerce, sur la population, sur les usurpations faites au peuple, marquer les progrès des peuples, tracer la marche des principes, montrer l'époque où une vérité commence à percer chez une nation*, etc. »

Mallet, en quelques phrases pleines de fine ironie, de profondeur et de sens pratiques, prouve l'inanité de semblables recherches. « Tout cela est l'ouvrage des siècles, et non d'un journaliste contemporain : il ne fera là-dessus que du bavardage comme Linguet et autres verbiageurs Français... Ce qu'un journaliste applaudit à la légère dans un état comme un trait de lumière, un progrès de la raison, une opération salutaire est peut-être une sottise énorme. »

Au lieu donc de se lancer dans des affirmations vaines et hasardeuses, Mallet du Pan proposait d'employer une tout autre méthode : « Je me serais, dit-il, arrêté aux faits sur les différents points que vous indiquez, mais, tâchant à les bien constater, à caractériser avec soin un acte quelconque des peuples et des gouvernements et à offrir le pour et le contre. » Aussi bien, il existe en Allemagne un journal rédigé tout à fait suivant ses idées, c'est celui du professeur Schlözer, à Göttingue, qui a créé « un dépôt historique infiniment précieux »[1]. L'idéal de Mallet serait de former « un recueil de faits choisis, liés, discutés lorsqu'ils seraient douteux, prouvés lorsqu'ils seraient vrais, rassemblés avec discernement et d'après de bonnes sources ». Cet idéal, ne l'a-t-il pas réalisé dans le *Mercure de France*, et n'a-t-il pas fait de ce journal, comme Schlözer l'avait fait du sien, « un dépôt historique infiniment précieux »?

Malgré les réserves plus haut énoncées à deux reprises différentes, l'écrivain genevois promet à Dumont d'envoyer des articles au *Repository*. Mais il se plaint des variations de ses directeurs qui changent de plan sans cesse et n'aboutiront à rien de bon, pense-t-il. Une fois de plus, il se montra bon prophète, car le *Repository*, né le 1er janvier 1788, parut bi-mensuellement jusqu'au mois d'avril de la même année, puis mensuellement jusqu'au mois d'août. Il cessa de paraître à partir de cette époque jusqu'au mois de janvier 1789. Ce fascicule de janvier, à lui seul d'un volume égal aux quatre fascicules précédents, se termine par un avis de l'éditeur annonçant une deuxième transformation de la revue, pour cause d'insuccès. Le *Repository* ne paraîtra plus que tous les six mois. En fait, il ne reparut jamais.

1. Auguste Ludwig von Schlözer, dont Mallet estropie le nom, fut un éminent historien allemand, professeur à Göttingue. Il se distingua par ses travaux sur l'histoire des pays du Nord et par d'autres ouvrages d'histoire universelle. Mallet fait sans doute allusion ici à ses *Staatsanzeigen* (18 vol., 1782-93), qui firent beaucoup de bruit comme documents d'histoire politique.

Les recherches faites pour nous à la bibliothèque du British Museum par M. Aloys Blondel nous ont permis de reconstituer la liste complète des articles (du reste généralement non signés) publiés par ce périodique, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'en est aucun qui soit dû à la plume de Mallet du Pan[1].

Qu'est-il advenu aussi de la correspondance politique demandée par Dumont à Mallet pour le marquis de Lansdowne? Dans sa lettre du 19 novembre 1788, le publiciste genevois s'exprime en ces termes : « La correspondance dont vous me parlez me flatterait infiniment. » Il accepte donc l'offre qu'on lui transmet, mais il prévient Dumont que ses lettres pourront peut-être étonner et même scandaliser leur destinataire, car il ne se laisse jamais guider par l'opinion du moment, celle de Paris, résultat d'une foule de jugements précipités, qui font loi quelquefois tyranniquement. Il laisse, en outre, au marquis le soin de déterminer le caractère et l'étendue de ce travail; quant aux propositions pécuniaires, elles seront ce que le lord voudra; s'il est satisfait des lettres, c'est tout ce que désire Mallet.

Le 11 mars 1789, il annonce que dans peu de jours il commencera sa correspondance; mais l'objet lui en a été indiqué d'une manière insuffisante. Doit-il s'occuper uniquement de la France? « Vous croyez peut-être, remarque-t-il, que Paris offre une moisson intarissable! Oui, une moisson de riens, de quolibets, de vanteries, de propos, de harangues et d'impostures multipliées à l'infini... Les bulletins, les correspondants recueillent toutes ces rumeurs, les assortissent, les lient et présentent journellement des amas de faus-

1. M. Aloys Blondel a relevé dans le catalogue de la bibliothèque du British Museum quatre revues différentes intitulées : *Repository*. Celle qui nous intéresse porte le titre suivant : *The Repository, containing various political philosophical, literary and miscellaneous articles* (Appendic containing state papers). London, 1788-1789, 2 vol. in-8°. — A quelle date les articles de Mallet auraient-ils pu paraître dans le *Repository?* Deux passages de notre correspondance nous guideront dans notre recherche : I. Dans sa lettre du 19 juin 1788, Mallet écrit : « Ma correspondance ne peut commencer qu'en juillet, du 20 au 24. » Donc, si l'article promis avait été envoyé à la date susdite, il n'aurait pu être publié que dans le numéro du 1er août. Or, ce numéro ne contient aucun article sur la politique française. Le numéro suivant, qui ne parut qu'en janvier 1789, n'en contient pas davantage. Il renferme le seul morceau vraiment intéressant et original imprimé dans ce recueil. C'est l'extrait d'une lettre racontant une visite à Bicêtre, le fameux article composé par sir Samuel Romilly et dont Mirabeau se laissa bénévolement attribuer la paternité (voir *Memoirs of the life of sir S. Romilly*. London, 1840). II. Dans sa lettre du 11 mars 1789, Mallet offre d'envoyer pour le mois de juin un article au *Repository*, mais à cette époque la revue avait disparu. De là notre affirmation que la collaboration demandée à Mallet et acceptée par lui n'aboutit à rien.

setés du ton le plus grave et le plus confiant. Je ne puis aller sur leurs brisées; à coup sûr, ma correspondance ressemblera peu à celles dont on inonde les pays étrangers; je vous en préviens, parce que si mon scepticisme et ma critique ne conviennent pas à votre chef, nous pourrons disconstinuer à l'instant où il le voudra. »

Cette correspondance politique avec lord Lansdowne est-elle restée à l'état de projet, comme dans le cas du *Repository?* Nous n'en avons pour le moment retrouvé aucune trace. Peut-être l'arrivée inopinée de Dumont à Paris (deux mois à peine après la dernière lettre de Mallet) et son séjour prolongé dans la capitale mirent-ils fin aux desseins de l'ancien ministre anglais? Par la force même des événements, il se trouvait avoir sur les lieux un correspondant placé dans les coulisses de la politique. Dumont, en effet, entretint avec son ami et protecteur une correspondance qui est entre nos mains et qui apporte un contingent de renseignements précieux pour les débuts de la Révolution française.

Aug. Blondel.

### Lettres de Mallet du Pan.

Paris, 5 avril 1787.

C'est mon fils, cher Monsieur, qui vous remettra cette lettre. Le hasard m'a amené ici, il y a trois mois, le fils d'un maître de pension de Kensington nommé Dufaure, Français d'origine et de souche de martyrs protestants dans le pays d'Henri IV. J'ai assez bien jugé du père par le fils; les informations ont répondu à mon attente et j'ai gardé le jeune Anglais comme otage, en faisant passer la mer à mon petit Louis. Il est d'un âge bien tendre pour s'expatrier, mais la maison paternelle ne lui convenait pas. Sa santé, faible dans la première enfance, a rendu son éducation plus molle; il a besoin d'un régime anglais, de recevoir des coups de poing et de sentir ceux de la nécessité.

D'ailleurs, comment élever un enfant protestant dans cette Babylone? Mes occupations redoublées ne me permettent pas de deux ou trois ans les fonctions de précepteur. Comment y suppléer? Par des collèges les pires de l'Europe, par des maîtres dont la science est dans la charlatanerie nationale? Paris est la première ville du monde pour apprendre à danser, mais au delà on ne sait pas même y sauter sur la corde. Vous imaginez aisément que je ne vois pas partir cet enfant sans inquiétude; heureusement, il est sous la tutelle de mylord Fincastle, fils de Mylord Dunmore que vous avez vu chez moi à Genève, qui est venu passer l'hiver à Paris avec nous et avec qui j'ai contemplé le beau spectacle que donne la France en ce moment. Il s'est chargé de Louis, il le recommandera, mais je compte beaucoup sur votre amitié pour le visiter de temps en temps, pour m'informer de la nature de la pension et

de son chef, enfin pour lui donner les conseils et les directions scolastiques dont il pourrait avoir besoin. Il est inutile de vous dire quelles obligations vous en aura un père dont le bonheur domestique fait l'unique passion et l'unique but.

Il faut que mes deux lettres de cet été se soient perdues, et je suis très fâché de la visite qu'on vous a faite pour vous parler d'une affaire sur laquelle vous n'aviez aucune notion. Je ne la connais moi-même que par la notice ci-jointe; ayez la bonté de la communiquer à M. Romilly et de le prier de m'en donner son avis, en lui renouvelant l'assurance des sentiments que je lui porte.

Vous devez voir aujourd'hui que le théâtre politique dont vous observez la scène a encore plus d'intérêt que nos disputes genevoises. Lecteur assidu et attentif de vingt papiers anglais par semaine, je vous assure que je suis plutôt habitant de Londres que de Paris. Vous avez vu dans cette séance des discussions curieuses; il en est une à laquelle on s'est fort intéressé ici, celle du traité de commerce, quoiqu'en général rien ne soit plus étranger à Paris que le commerce et la législation. J'ai été surpris, je l'avoue, de quelques tirades des discours de lord Lansdowne; ses éloges de la France et de son ministère ne sont pas de bonne foi, car, certainement, il est trop instruit pour croire un mot de ce qu'il dit à ce sujet. Il me paraît que le ministère a bien servi le commerce national, mais fort peu l'intérêt politique de l'Angleterre. Plus elle tirera de bénéfices de cet arrangement, plus elle sera dépendante du sort même de la France. A la moindre querelle avec celle-ci, tous les négociants anglais craindront une rupture, et leurs clameurs entraveront le parlement. La France saura bien profiter de cet embarras et, comme il n'est pas de puissance à laquelle on doive inspirer plus de crainte si l'on veut réprimer son insatiable ambition, toutes les causes qui tendent à affaiblir cette vigueur me paraissent pernicieuses. Vous allez être inondés de Français; la communication sera plus fréquente, l'esprit national de Londres, du moins, s'en ressentira. Les intérêts se rapprocheront, et ne croyez pas qu'à cette fréquentation les Français gagnent le goût de la liberté; on prendra plutôt en Angleterre celui des mœurs exécrables de ce pays-ci. Je ne suis point philanthrope de nation à nation; c'est une absurde et dangereuse chimère que de vouloir rapprocher des États que la nature du gouvernement a très heureusement séparés. Ces idées s'écartent beaucoup de celles du marquis chez qui vous habitez, et je pense à cet égard absolument comme M. Fox.

L'affaire de M. Hastings prend donc une tournure décisive. N'y a-t-il pas dans cette poursuite plus de politique et d'acharnement personnel que d'équité? J'aimerais autant que le parlement renonçât à ses usurpations dans l'Inde que d'imaginer de gouverner ces immenses conquêtes entourées d'ennemis par les règles du catéchisme. M. Le Gentil, savant connu et qui a résidé vingt-huit ans dans l'Inde, fait ici un pamphlet qui va paraître et dans lequel il croit réfuter toutes les calomnies répandues

contre M. Hastings et prétend qu'il a rendu d'immenses services non seulement aux Anglais, mais à toutes les nations de l'Inde.

Je vois par les lettres particulières et par les papiers qu'on s'occupe chez vous de la grande farce qui se joue au nom du roi sur le théâtre de Versailles. Ce que je vois ici, c'est que l'étranger, trompé par des gazettes mercenaires qui se copient, imagine exactement l'opposé de ce qui se passe. Les déprédations inouïes, le pillage, le désordre effréné, qui ont suivi la retraite de M. Necker, ont amené cette crise. En comblant la ruine de l'État, on faisait répéter partout que la France était au dernier période de l'opulence et de la prospérité. Enfin, après avoir épuisé tous les expédients ruineux, tous les escamotages de la finance française, toutes les filouteries d'un charlatan, il a fallu montrer le précipice et un déficit annuel de 130,000,000.

Le contrôleur général (M. de Calonne), homme d'esprit, et avec des talents subalternes, corrompu, sans principe, sans scrupules, après avoir accéléré le mal par vingt sottises et autant de prévarications, s'est présenté comme le libérateur de l'État. Il a présenté un plan indigeste, pillé de quelques brochures économiques, et où, pour réformer l'État, il veut le mettre sens dessus dessous. Ses discours, pleins de traits contre M. Necker, ont le caractère du siècle, beaucoup d'impudence, des phrases et du babil académique. On ne met plus en avant aujourd'hui le nom de Dieu, c'est l'amour du peuple; or, imaginez l'amour du peuple logé dans l'âme d'un contrôleur français!

Avec ce langage de bateleur, il a séduit tous les innocents de la capitale et les gens de lettres qu'il a richement pensionnés l'année dernière. Observez bien que ces gueux-là, vendant leur plume à qui voulait l'acheter, publiaient autrefois tous les matins une brochure contre M. Necker, et qu'il n'a pas paru un seul pamphlet contre son indigne successeur. Un académicien l'a comparé à Sully, et le marquis de Condorcet tient bureau d'éloges en son honneur. Heureusement, les nobles ont été plus clairvoyants; le clergé, menacé et outragé par le ministre, a parlé haut et ferme, et avec des lumières sur l'administration. Les parlementaires, tout le parti Choiseul, qui est celui de M. Necker, l'ont suivi : l'opposition a été constante et générale sur tous les points. Le ministre, hardi et entreprenant, n'ayant pu les réduire par la ruse, a employé les mauvais procédés. Il a fait imprimer ses harangues avec des préfaces injurieuses à l'assemblée, et, en même temps, il lui a interdit toute liberté d'imprimer. L'indignation a été dès lors à son comble. Lundi dernier, la séance a été furieuse. Le ministre a essuyé les plus grandes duretés, et l'on a pris des arrêtés violents. Il en résulte qu'avant huit jours, très probablement, l'assemblée ou le ministre seront congédiés. Ce dernier a tout ascendant sur le roi et est protégé par tous les fripons : c'est un puissant rempart. Le roi le regarde comme son sauveur, opinion que lui a donnée M. de Vergennes, dernier service qu'il rendait à la France. Le malheur est que le successeur de M. de Calonne ne vaudra peut-être pas mieux que lui. M. Nec-

ker, j'en suis persuadé, ne sera pas rappelé. Cependant, dans un pays de folies, toutes les conjectures raisonnables peuvent être démenties. Je ris de pitié, en vérité, en entendant au parlement anglais les jugements qu'on porte sur ce gouvernement et sur sa puissance. L'empereur, le roi de Prusse sont dix fois plus redoutables en ce moment. C'est le règne de l'anarchie et de l'impunité. L'État est livré à des ministres lâches et de faux talents qui paient la conservation de leur place par tous les sacrifices du bien public qu'exigent les courtisans, les bureaux, les intrigants, les coquins de tous genres que cette administration a prodigieusement multipliés. On n'avait jamais vu autant d'excès et de désordres sous Louis XV; il a eu l'abbé Terray, mais M. de Calonne est l'abbé Terray ivre!

Vous jugez par ce tableau combien je suis à mon aise ici. Ma vie est une suite d'hostilités. La mort de Vergennes y a mis un peu de relâche, mais cela ne durera pas. Je suis à comprendre comment mon courage n'a pas cent fois succombé, ou comment on ne m'a pas chassé, car je les ai menés raide, surtout à l'occasion des révoltes démocratiques de Hollande, payées, soutenues, applaudies publiquement par ce même ministre qui nous écrivait de si belles lettres contre les prises d'armes, les séditions, etc. C'était un vil et un plat charlatan, sans talents, sans caractère, sans vertus; il a laissé 16,000,000 de fortune et faisait le pauvre. Sa femme vendait toutes les places et partageait les étrennes des courriers de cabinet. J'ai rassemblé d'importants matériaux sur ce grand homme; on en formera un tableau de son ministère. Ce ne sera pas un libelle assurément, mais les gens sages pourront y apprécier cette réputation escamotée dans toute l'Europe, je ne sais comment. Au reste, silence, je vous jure, sur ce dernier article; vous ne voulez pas me faire embastiller...

Dans une autre lettre, je vous parlerai de Genève; il ne me reste de place que pour vous présenter mes amitiés, celles de ma femme et de mes enfants.

MALLET DU PAN.

*P. S.* — Louis est passionné pour la lecture. Si vous avez quelques livres français à son usage, il en aura grand soin. Je le recommande derechef à vos bons offices.

2 juin 1787.

Mille et mille remerciements, Monsieur, des bontés que vous avez eues pour mon fils; il ne m'a point laissé ignorer vos utiles visites et je continue de le recommander à vos conseils. Je ne sais si ma lettre vous trouvera encore à Londres; j'en attendais une de vous relative au prospectus dont Louis vous aura remis quelques exemplaires et que je vous priais dans ma dernière de faire insérer dans le *Monthly Review* et l'*English Review*, soit en entier, soit par extrait. Je vous réitère cette prière avec instance; si cette insertion exige des frais, vous m'en enverrez la note et je la paierai. M. Grant, l'un des auteurs de l'*English*

*Review*, et avec qui j'ai été en correspondance, se prêtera sûrement à me rendre service. D'ailleurs, ces éditeurs quelconques annoncent et extraient tant de fadaises gallicanes que je ne présume pas un refus de leur part lorsqu'il s'agit d'un ouvrage aussi important que celui du chevalier de Mouradgea[1]. Il doit avoir plus de succès, proportion gardée, en Angleterre qu'ici, où les gens riches donnent bien volontiers 600 livres à un baladin, mais ne sacrifient pas leur argent à leur instruction. D'ailleurs, personne ne veut d'instruction à Paris; il est reçu qu'on n'en a pas besoin et qu'on sait tout dans ce foyer lumineux qui éclaire l'Europe entière.

Cet ouvrage rencontre un autre écueil : les philosophes de Paris trouvent très légitime qu'une impératrice qui a déifié Voltaire et qui ne croit pas au Divin s'empare de l'empire ottoman, où l'on ne lit pas l'encyclopédie. Ils se flattent que sous la douce influence de Catherine II, la Grèce va reprendre sa prospérité et qu'ils pourront y aller former des coteries philosophiques; ils sont convaincus que les riches savants et éclairés ont le droit de chasser les Turcs impolis et barbares et que la terre doit appartenir à celui qui pensionne le mieux les Aristippes et les Épicures. D'après cette opinion, ils décrivent sans le connaître encore l'ouvrage futur de M. de Mouradgea, qui ne s'en embarrasse guère, ni moi non plus. Si vous connaissez M. Dutens[2] ou sa demeure, vous m'obligeriez de lui faire parvenir de ma part l'un des prospectus que mon fils vous aura remis, et je vous renouvelle ma prière de faire connaître les autres le plus que vous pourrez.

Vous aurez su par les nouvelles publiques le résultat de l'assemblée des notables :

> Et de tant de conseils l'effet le plus commun
> Est de voir tous nos maux sans en réparer un.

Ce n'est pas leur faute néanmoins. Ils ont montré, le clergé surtout et les parlementaires, des lumières, de la vigueur et de la vertu; mais

1. Il s'agit évidemment du prospectus de l'ouvrage de Mouradgea d'Ohsson (Ignace), intitulé : *Tableau général de l'empire ottoman*, par M. d'Ohsson. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 2 vol. grand in-folio, avec fig. — Ce bel ouvrage n'a malheureusement pas été terminé, quoique M. Ch. d'Ohsson fils en ait donné un troisième volume en 1821. Les trois volumes coûtaient 500 francs. Les très rares exemplaires sur grand papier ont conservé une valeur relativement considérable. Voir Brunet, *Manuel du libraire*.

2. Louis Dutens (1730-1812), écrivain français, né à Tours d'une famille protestante, passa presque toute sa vie en Angleterre et à Turin, où il fut trois fois de suite chargé d'affaires à la cour. Il se trouvait à Paris en 1783 et fit la connaissance de Mallet du Pan. Il fut, en 1775, nommé à Paris membre de l'Académie des inscriptions et à Londres membre de l'Académie royale. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages sur la numismatique, l'archéologie, l'histoire contemporaine de l'Angleterre et trois volumes de souvenirs sous le titre de : *Mémoires d'un voyageur qui se repose* (Paris, 1786, 3 vol. in-8°).

ils ne sont pas législateurs, ils n'ont aucun autre pouvoir que celui de la persuasion, qui ne persuade guère ceux qui ont d'autres moyens de se faire obéir. Le déficit énorme de 140,000,000 sera couvert par de nouveaux impôts, par des emprunts annuels et par des économies *projetées*, dont nos petits-fils pourront peut-être voir l'exécution. Il n'est plus question de M. Necker, toujours exilé, et que je blâme de n'avoir pas quitté un pays où l'on décerne de pareilles récompenses au désintéressement et à l'intégrité. En revanche, il est accablé de libelles de la façon de Beaudeau, de Mirabeau et autres écrivains vénals qu'on soudoie pour diffamer un homme que tous les méchants craignent de voir revenir en place. Les Genevois sont, comme de raison, dans cette honnête bande d'émigrants, surtout les négatifs dont M. Necker a perdu l'estime, depuis qu'il a refusé de prêter serment à leur aristocratie militaire.

Je suis ici depuis longtemps, mais surtout depuis trois mois, livré à de grands orages. Ma santé et ma tête s'en ressentent. Je ne sais pas si j'aurai toujours la force de supporter ces tracasseries ministérielles que les affaires de Hollande ont aggravées. J'ose croire que peu de gens auraient à ma place montré autant de scrupules et de fermeté ; ma conduite sera invariable, et, quoi qu'il arrive, personne ne pourra me reprocher d'avoir un instant dérogé à mes principes, malgré tout le poids d'une autorité arbitraire.

Que pensez-vous de l'affaire de M. Hastings? Elle prend pour lui une tournure défavorable. On est fort aise ici de cette poursuite, non par esprit de justice, comme vous le sentez bien, mais par les conséquences qu'on y entrevoit pour la sûreté future de l'Inde anglaise.

Vous m'obligeriez de me dire dans votre réponse un mot de votre jugement sur la pension de Louis ; il m'importe d'en être instruit.

Recevez l'assurance de mes amitiés et de celles de ma femme, et croyez-moi entièrement à vous.

22 avril 1788.

Le chevalier de Mouradgea, qui vous remettra ce billet, mon cher Monsieur, doit passer quinze jours à Londres avant de s'embarquer pour Stockholm. Je lui ai donné la curiosité de voir et d'entendre le marquis de Lansdowne, qui, dans les circonstances actuelles de l'Europe, ne perdra pas son temps à l'entretenir. Vous m'obligeriez beaucoup de lui procurer une entrevue avec mylord, qui, de toutes les curiosités de Londres, n'est pas une de celles qu'on doit moins rechercher. M. de Mouradgea a le projet d'une édition anglaise de son ouvrage ; vos avis judicieux ne lui seront pas inutiles, et je vous prie de ne pas les lui épargner.

Rien n'a changé dans les affaires intérieures depuis votre départ : guerre de papier et de pathos. Pas un sentiment vrai, ni un but honnête. Une misérable petite intrigue décide et culbute les plans bons ou mauvais ; c'est le règne des Andronics, des Paléologues, et, si tout ce

qu'on a écrit sur les symptômes du déclin des empires a quelque fondement, celui-ci serait bien près de s'écrouler. Nous avons bien médit, et bien justement de M. de Vergennes; c'était un aigle en comparaison des chouettes qui lui ont succédé, mais elles se consolent de tout en payant des libelles contre l'Angleterre et la Prusse au comte de Mirabeau. Il vient d'imprimer, par exemple, que « l'Angleterre, réduite à la triste apathie de la servitude, était plus digne de mépris que d'envie ». Les ministres et les courtisans lisent cela et se consolent de tout le reste.

Ma famille se joint à moi pour vous assurer de ses amitiés. Je vous recommande une petite visite à Louis dans vos heures de loisir. L'ecclésiastique chez qui il demeure me paraît un homme d'un vrai et solide mérite. Je vous embrasse.

19 juin 1788.

Hier, Monsieur, j'ai reçu votre lettre sans date, et il est évident que je ne puis envoyer le 20 au *Repository* la correspondance du mois courant. Elle ne peut commencer qu'en juillet, la partie littéraire du 1er au 10, la partie politique du 20 au 24. Si la rédaction l'entendait ainsi, il faut qu'on m'en instruise d'une manière fixe et invariable, je serai exact aux dates. Je vous remercie de l'extension que vous avez donnée à l'arrangement pécuniaire; elle devient indispensable par l'addition de la littérature qui m'obligera à des achats de livres et autres frais assez considérables. Vous réglerez cet acticle à votre gré, et je ne puis mieux faire que de m'en remettre à vous.

Je crois sans peine que ce recueil ne donnera aucun bénéfice les deux premières années. On est habitué à toutes ces rapsodies de Magazine, et les cadets, à moins d'être fort bien élevés, ont beaucoup de peine à percer dans le monde. Vous dirai-je plus? Si j'ai bien compris le plan du *Repository*, il me semble peu propre à acquérir la vogue. Il rentre dans la catégorie des journaux raisonneurs, les derniers des journaux à mon avis. J'avais imaginé, au contraire, qu'on songeait à un recueil de faits choisis, liés, discutés lorsqu'ils seraient douteux, prouvés lorsqu'ils seraient vrais, rassemblés avec discernement et d'après de bonnes sources. C'est ainsi que se compose l'excellent journal du professeur Schöetzer à Gottingue, le premier des ouvrages périodiques à mon avis. L'auteur en a fait un dépôt historique infiniment précieux; mais je vois qu'on veut à Londres de la philosophie moderne, des phrases sur des faits douteux ou faux, en un mot, de la politique à sentences. J'ai besoin de quelques éclaircissements ultérieurs sur vos dernières instructions.

J'approuve fort qu'on rejette des extraits de livres, mais entend-on se borner à des notices biographiques? Sans extraire un livre de quelque importance, du moins devient-il souvent intéressant d'en présenter l'objet général, le caractère, le but, l'histoire, et même les principales vérités qu'il peut renfermer. Les événements littéraires dignes d'être retenus doivent-ils entrer dans ce plan?

La partie politique, telle que vous me la désignez, me paraît extrêmement difficile à traiter et restera souvent complètement stérile : *Relever les fautes sur le commerce, sur la population, sur les usurpations faites aux peuples, marquer les progrès des peuples, tracer la marche des principes, montrer l'époque où une vérité commence à percer chez une nation*, etc..., tout cela est l'ouvrage des siècles et non d'un journaliste contemporain ; il ne fera là-dessus que du bavardage comme Linguet et autres verbiageurs français. Il y a très peu de vérités générales en administration. L'un établit des lois prohibitives et fait bien, l'autre les proscrit et fait bien encore ; ici, l'on éveille l'industrie, et l'on a tort, là, on la décourage, et on a tort également. Les théories se jettent au moule, et non les sociétés ou les individus. Un cuir peut être d'excellente qualité, mais je n'en ferai pas le moindre cas si je ne puis l'assouplir à la forme de mon pied. Ce qu'un journaliste applaudit à la légère dans un État comme un trait de lumière, un progrès de la raison, une opération salutaire est peut-être une sottise énorme. Tous les livres modernes sont pleins de ces méprises-là. Elles sont inévitables quand on se mêle de juger à la hâte sur des principes généraux, au lieu de s'instruire des rapports divers sous lesquels vit une nation et qui déterminent ses véritables convenances. La seule expérience est la pierre de touche, et il n'appartient qu'à des aigles, comme Montesquieu, de planer au-dessus d'elle-même et de la dominer.

Au lieu de cette méthode qui devient abusive de plus en plus, je me serais arrêté aux faits sur les différents points que vous indiquez, mais tâchant à les bien constater, à caractériser avec soin un acte quelconque des peuples et des gouvernements et à offrir le pour et le contre.

Au reste, puisque les rédacteurs l'entendent autrement, je tâcherai de m'approcher de leurs vues, mais je ne puis répondre que mes principes et mes jugements soient toujours les leurs. J'adopte la plupart des idées fondamentales de Smith, mais, en aucune manière, celles des économistes français, que je regarde comme les plus vains et les plus dangereux des théoriciens en matière d'administration. Bref, ils feront ce qu'ils voudront de mes premiers envois et ils rectifieront la marche si elle ne leur convient pas. J'exige seulement, lorsqu'on substituera d'autres idées aux miennes, que je ne sois désigné en aucune manière.

Quant aux événements politiques proprement dits, votre indication est assez vague. J'avais cru qu'on voulait chaque mois un tableau à grands traits des principaux faits. Au milieu d'une guerre qui intéresse toute l'Europe, ne dira-t-on rien de cette guerre? Faut-il rejeter tout ce qui tient aux affaires extérieures et générales d'une nation pour ne s'attacher qu'à son intérieur? Puisqu'on ne veut parler des affaires actuelles du royaume qu'après leur conclusion, le reste est zéro. Car, observez bien que cette conclusion n'arrivera pas de vingt ans peut-être, du moins pas avant l'assemblée des États généraux, si, toutefois, ceux-ci concluent quelque chose, ce que je ne crois pas du tout. La

question des parlements dure depuis plus d'un siècle : il fallait la laisser durer autant que la monarchie, et on y sera forcé quoi qu'on fasse... Notre balance politique n'est [ni] plus imparfaite ni plus irrégulière que celle des parlements, mais il en est peu d'aussi embarrassante.

Un corps chargé de l'administration suprême de la justice et en même temps de recourir à la sanction législative, un corps inamovible par-dessus le marché, est presque indestructible. L'une de ses prérogatives sert au soutien de l'autre : l'attaque-t-on comme corps politique? Il résiste comme corps judiciaire, et, sous peine de mettre le royaume en anarchie, il faut rendre aux peuples leurs magistrats. Jamais la cour ne sortira de ce cercle-là, à moins qu'elle n'ait des ministres qui sachent imprimer beaucoup de crainte ou beaucoup de confiance.

Vous me parlez de pages d'impression, mais quatre pages in-octavo ou in-douze? .....[1]. Il faudrait que je visse l'impression pour calculer cela. Du reste, je ne puis promettre une parfaite régularité à cet égard, puisque je suis dans la dépendance des matériaux du mois plus ou moins abondants : il pourrait y avoir dans mes envois tantôt plus, tantôt moins.

Je remets à M. Tombell (?) le tableau de l'empire ottoman et les facsimilés et journaux des ordres religieux, oubliés ici par inadvertance.

Je n'ai pas le temps de vous rien dire de l'affaire d'Hastings, sur laquelle je ne suis pas prêt à changer d'opinion malgré toutes les interprétations et toute l'éloquence de M. Sheridan. Quand j'ai lu, et quand je possède les extraits du dépôt de la marine, contenant les dépêches officielles des commandants français dans l'Inde, qui calculent et établissent leur plan et leurs mesures sur la révolte de Cheyte-Sing et des Begums, qui développent leurs intrigues auprès d'elles, [quand j'ai lu] le dénuement total des ressources où l'on savait les Anglais à Calcutta, les espérances fondées là-dessus et les preuves authentiques que M. Hastings seul fit le salut de la compagnie à cette époque, toutes ces harangues me paraissent pitoyables. Mais, attendons la fin, si jamais elle arrive. Les accapareurs dans leurs grandes combinaisons paraissent avoir admirablement réussi à faire durer l'affaire plusieurs années.

Si la Providence est pour quelque chose dans l'administration de ce bas monde, elle chassera, en attendant le jugement, les Anglais du Bengale et le restituera à l'empereur, qu'ils ont volé, trahi, et auquel vos harangueurs ne rendront sûrement pas le fruit des brigandages exercés contre ce malheureux prince. Ce serait à lui de faire le procès à M. Hastings et à la Compagnie, mais le gouvernement anglais, jouissant de tous les forfaits qu'il fait la grimace de vouloir punir! L'Europe ne sera pas dupe de cette charlatanerie, et je vous assure que je n'en suis pas à ce point de crédulité. Je vous embrasse. Réponse le plus tôt possible.

1. Déchirure dans le papier de la lettre.

Paris, le 19 novembre 1788.

Je vous devais une réponse plus prompte, mon cher pasteur, car un billet que vous avez reçu de moi, il y a un mois, vous aura appris que j'attendais quelque avis nouveau sur le *R[epository]*. Les variations de ses rédacteurs doivent les fatiguer; quant à moi, je n'avais pas fait grand fond, vous vous en doutez bien, sur le projet auquel ils m'associaient et que je vois encore si peu déterminé. En conséquence, point de délicatesse, je vous prie, de votre part sur nos premiers arrangements, auxquels je ne tenais autant qu'ils eussent réuni les convenances mutuelles. Je ne suis pas d'ailleurs, vous le savez, de naturel fort intéressé, ni jaloux, je vous l'assure, de besogne à prix d'argent. Celle que je fais de cette manière, parce que je suis père de famille, me donne assez de dégoûts profonds pour me rendre indifférent sur tout travail dont le bénéfice serait le principal objet. Voilà sans doute un bien long préliminaire pour vous dire tout simplement que, quel que soit le sort du *Repository*, je ne me refuserai jamais à lui être utile quand je le pourrai, puisque vous et mylord L[ansdowne] y prenez de l'intérêt.

Quoique tous les matériaux du morceau historique soient entre mes mains et triturés, ce travail, pour être vraiment bon, exigerait un temps plus considérable. Votre terme est court; vous m'aviez parlé de Noël seulement et je suis un peu désappointé. Néanmoins, je rédigerai ce griffonnage pour le 10 décembre.

La correspondance dont vous me parlez me flatterait infiniment si je me sentais en état de la rendre intéressante à la personne qui la désire. Quel qu'en soit l'objet, je ne pourrais la remplir sans compter sur beaucoup d'indulgence. De toutes les maximes de Rousseau, celle à laquelle je m'attache chaque jour avec plus de force, c'est, n'en déplaise à M. Necker, de ne point me laisser gouverner par l'opinion. J'entends l'opinion du moment, celle de Paris, résultat d'une foule de jugements précipités qui font loi quelquefois tyranniquement. Sans être ni frondeur ni paradoxal, il m'arrive de voir souvent différemment que la voix publique; ce n'est pas sans doute un préjugé en ma faveur, mais toujours est-ce un exercice de mon esprit et de mon indépendance. Mes lettres porteraient des traces de ce travers et, en rapportant les faits comme les opinions, peut-être la mienne, inséparable de ce récit, paraîtrait-elle déplacée. Au reste, vous m'indiquez trop vaguement ce dont il s'agirait dans cette correspondance pour m'étendre ici en considérations superflues. Le mylord Lansdowne ne veut sans doute ni une gazette ni n'exige un rapport infaillible sur les choses et sur les personnes. Si ses vues ne s'étendent pas au delà de ce que je puis dans ma sphère, j'accepterai avec empressement l'offre que vous me faites; ce sera à mylord Lansdowne à déterminer le caractère de cette correspondance et son étendue. Quant aux propositions pécuniaires, ma réponse sera courte; c'est que je ne suis pas dans le cas d'en faire; un pareil marché me répugne et vous me connaissez suffisamment pour assurer

mylord Lansdowne que, quoi qu'il fasse, mes désirs seront remplis si les siens le sont par ma correspondance.

Vos espérances ou vos craintes sur les futurs contingents de ce pays-ci pourraient être également raisonnables, car, à mon avis, la Providence tient les destinées de ce royaume. Elle a pour auxilaire l'inconduite politique, à l'aide de laquelle le bien se fait par les moyens mêmes qu'on a pris pour faire mal. Les notables portent dans leur assemblée l'esprit qui a toujours régné en France. Cinq bureaux entiers paraissent décidés opiniâtrement à conserver la forme d'États généraux de 1614 et à refuser au tiers état égalité de voix avec les deux autres ordres réunis. Le sixième [bureau], soit le premier en rang, où M. Necker avait placé quelques hommes sûrs, a différé d'avis à la pluralité d'une voix seulement. On m'assure qu'il règne en général des lumières assez bornées dans cette assemblée choisie; que sera-ce donc dans celle des États généraux? M. Necker les a embarrassés de la solution de cinquante à quatre-vingts questions politiques qui occuperaient un demi-siècle un comité de Solons et qu'il leur donne à décider en peu de semaines. Une division presque ouverte et générale règne maintenant entre le tiers état et les deux autres ordres. En Bretagne, ils s'accablent d'injures et ont demandé des troupes les uns contre les autres. Les parlements tiennent pour les anciennes formes, et on peut les regarder comme ligués contre le tiers ou plutôt contre toute innovation politique de quelque importance. Par une maladresse extrême, on multiplie ici une foule de pamphlets médiocres, dont plusieurs injurieux, dans lesquels les divers ordres s'aigrissent, se déchirent, se combattent. Au lieu de leur montrer fortement et uniquement leurs intérêts communs et de les rallier vers un but utile à tous, on s'est étudié à démontrer l'opposition de leurs droits et les sacrifices que quelques-uns devaient en faire. Tout cela redonne au roi une grande prépondérance.

Je crois qu'il ne résultera de ces États généraux pas la moindre régénération politique; mais qu'ils arrangeront bien ou mal les finances, en accordant des subsides, en adhérant au plan de M. Necker, qui durera tant qu'il sera en place. La baisse des fonds continue; elle est occasionnée d'abord par l'extrême incertitude de l'avenir, ensuite par les ventes nombreuses qu'ont faites les étrangers et les nationaux pressés d'argent. Il y a toujours vingt vendeurs pour un acheteur.

Je vous adresse ma lettre à Londres, où je suppose que les tristes circonstances du moment[1] auront amené lord L[ansdowne]. On est ici, et à Versailles généralement, pénétré de la maladie du roi. On craint, avec juste raison, que les négociations du Nord, auxquelles il tenait fortement, ne soient interrompues par un nouveau système. On craint qu'à un règne paisible, florissant, économe, modéré ne succède

1. Le roi Georges III fut atteint d'aliénation mentale au mois d'octobre 1788. Grâce au traitement éclairé du Dr Willis, il recouvra la santé dès le mois de février 1789.

un règne de jeunes gens, d'esprit impétueux, de dissipation et de turbulence funeste à l'Europe autant qu'à l'Angleterre. Il est bien fâcheux pour elle de perdre un roi, arrivé à cinquante ans et estimé, pour être remise aux mains d'un roi de vingt-six dont, jusqu'à présent, on n'a pas connu les qualités. Que pensez-vous de la régence? Le prince seul la composera-t-il? La réflexion me ramène tristement sur cet objet. Si j'étais moins attaché à l'Angleterre, j'aurais moins d'inquiétudes. Si vous avez de quoi les calmer, écrivez-moi et recevez mes compliments. Tout à vous.

Paris, 11 mars 1789.

Voilà, mon cher pasteur, une grande lacune dans ma correspondance, et en voici la cause. Votre dernière lettre est du 25 décembre. A cette époque, avant et jusqu'à la fin du mois dernier, j'ai été forcé de sacrifier tout mon temps à un travail long et important dont j'étais chargé pour une cour étrangère. Ajoutez-y ma besogne mercurielle ordinaire et les tracasseries ministérielles d'usage, vous aurez le secret de mon silence.

Les variations de vos rédacteurs du *Repository*, que j'ai vus changer de plan cinq ou six fois depuis que vous m'avez parlé d'eux, m'ont peu encouragé, je l'avoue, à devenir leur collaborateur. Je ne puis sacrifier mon temps et ma liberté à une entreprise qui paraît chaque jour sur le point d'avorter et qui me semble n'avoir eu jusqu'ici qu'un bien faible succès. J'y aurais cherché de la considération et point d'argent, mais il est à croire qu'on n'y trouvera pas plus l'un que l'autre. Cependant, s'ils tiennent encore le terrain, je leur enverrai avec plaisir au mois de juin le morceau qu'ils demandent. Faites-leur observer que ce raccourci n'est qu'un résumé historique; à la manière des ouvrages périodiques anglais, il ne vaut pas les frais d'impression. Pour le faire d'une manière distinguée, il faut de la liberté, et il me paraît que, sur la politique, ils veulent restreindre infiniment la leur.

Dans peu de jours, je commencerai la correspondance particulière dont nous étions convenus. Vous m'en avez trop vaguement indiqué l'objet. Doit-elle se borner à la France seule? Vous croyez peut-être que Paris offre une moisson intarissable? Oui, une moisson de riens, de quolibets, de vanteries, de propos de harangue et d'impostures multipliées à l'infini. Point de pays au monde où il y ait moins de faits; tout se passe en phrases et en brochures. On y a des millions de langues et de plumes, mais on y agit peu. Il faut bien tirer d'un fatras dégoûtant d'écrits et de petits événements un point de vue quelconque; le plus souvent on n'y réussit pas. La vérité s'altère et n'est plus la vérité au bout du jour; pour en être instruit, à chaque instant il faudrait remonter aux sources, rien n'est plus difficile. Paris est peuplé de menteurs hardis dont l'effronterie en impose à ceux même qui voient juste et qui n'osent pas les contredire. Ainsi, lorsqu'on sort du cercle des faits généraux, on devient inévitablement et involontairement l'écho de

mille sottises journalières. Les bulletins, les correspondants accueillent toutes ces rumeurs, les assortissent, les lient et présentent journalièrement des amas de faussetés du ton le plus grave et le plus confiant. Je ne puis aller sur leurs brisées; à coup sûr, ma correspondance ressemblera peu à celle dont on inonde les pays étrangers; je vous en préviens parce que, si mon scepticisme et ma critique ne conviennent pas à votre chef, nous pourrons discontinuer à l'instant où il le voudra.

La France offre un étrange spectacle, si ce n'est de pitié, au moins de surprise. Il y a un an que chacun, entraîné par le sentiment matériel et juste de l'expérience, était réuni contre l'autorité royale. Des déprédations sans exemple, depuis trente ans, une succession de vizirs ineptes, despotiques et inconstants, les abus d'autorité multipliés, la longue oppression fiscale sous laquelle on gémissait et le désordre universel de l'administration n'inspiraient qu'un vœu, celui d'assigner des bornes et des freins à cet arbitraire illimité. A peine a-t-on été sur la voie qu'on a divergé de toutes parts, et à une grande contention d'État a succédé un misérable débat entre les classes de citoyens. Ils se sont disputés, non pas le droit de ne point payer jusqu'à ce que la nation fût satisfaite, mais les privilèges d'augmenter les revenus du prince. Le tiers état a bêtement suivi cette ornière, en exigeant à toute force que les autres ordres contribuassent comme lui, au lieu de demander d'être exempt comme eux jusqu'à ce que le différend fondamental fût vidé et qu'on eût fait une Constitution.

Mille brochures ridicules ont propagé les semences du schisme et l'on a perdu de vue les bases de l'entreprise pour ergoter sur le droit primitif, sur l'origine des sociétés, pour savoir si la noblesse était *dans l'ordre essentiel et naturel des sociétés*. Vingt débats subséquents ont aggravé cette division; la cour l'a favorisée, le rapport de M. Necker y a mis le comble. Dans son extase d'avoir obtenu égalité des membres aux États généraux, où l'on délibérera par ordre et non par tête, le tiers état s'est jeté à celle du ministre; force congratulations, harangues adulatoires, bassesses de tout genre, et ce même gouvernement, abhorré de tous l'été dernier, est regardé comme un dieu, parce qu'il a donné deux ou trois croquignoles à la noblesse. Celle-ci, non moins aveugle que le tiers, a montré, même dans ses sacrifices sur l'impôt, auxquels on ne pouvait se refuser sans encourir l'indignation de l'univers entier, a montré, dis-je, une morgue, une insolence, une ténacité qui a complété l'aliénation. La conduite de la noblesse est d'autant plus inexcusable que, très réellement, elle a été plus constante que le tiers dans ses vues générales de réforme, plus animée contre le trône, moins enivrée de M. Necker, auquel un coquin peut succéder après-demain, et déterminée en général à une résistance plus systématique. L'invitation de l'orgueil enflammé par une foule d'écrits injurieux leur a fait manquer le point capital de se rapprocher du tiers, lequel, de son côté, tirait de toutes ses forces à l'autre pôle. En dernière analyse, la conclusion est aujourd'hui dans la main du roi; comme on ne peut plus

trop pressurer le tiers, on pressurera la noblesse et le clergé. Tous alors pourront se vanter d'être au même point de dépression, et c'est ce que je vois de plus certain dans ce bruyant tapage que les gobe-mouches veulent bien honorer du nom de révolution. Ce sera l'histoire du Danemark en 1662, à moins que, par *philanthropie* et par *sensibilisme*, M. Necker ne veuille être le tuteur bénévole de tant d'enfants.

Il y a plus. La division des ordres se subdivise et les troncs portent des rameaux divergents à tous les points du compas. Il y a le haut, le moyen et le bas clergé, la noblesse à fiefs, la noblesse sans fiefs, les privilégiés, puis les parlements, puis le haut tiers et bas tiers, puis les villes et les campagnes, puis les provinces à tel régime et les provinces à tel autre. Il est burlesque de voir prendre le nom de *communes* à quelques avocats, quelques procureurs, quelques juges subalternes joints aux bourgeois de leurs villes qui sont dans la clientèle de ces messieurs. Cette classe parle, agit, décide des électeurs. Elle en a fait exclure en Dauphiné les trois quarts au moins des cultivateurs. Les députés de cette province sont tous des robins, pas un propriétaire de terres. En Bretagne, le tiers a demandé la légalité des impôts qui pèsent sur les villes et a gardé un silence prudent sur ceux des campagnes. Même histoire en Bourgogne, en Languedoc, etc.

Voilà les auspices sous lesquels va s'ouvrir cette fameuse assemblée régénératrice dont la convocation a exigé quarante règlements tous différents les uns des autres. Ils ne savent ni où ils vont ni ce qu'ils veulent. Pas une idée politique réfléchie. Le Dauphiné donne des instructions *sine qua non* à ses députés; d'autres provinces ne veulent point d'instructions. Ce même Dauphiné entend qu'on attribue la sanction législative aux États généraux pour les *lois générales*, les *lois particulières* restant à la décision souveraine du roi. Ce polithéisme de législateurs sera une grande et même idée. Assurément, les Français ont bien raison, dans leurs pamphlets philosophiques et profonds, de traiter en écoliers tous les autres peuples et de certifier qu'avant leurs écrivailleurs personne au monde n'avait eu la moindre idée d'un gouvernement libre. D'autres, en grand nombre, assurent que le roi est le sujet des États généraux, que c'est *au sujet* à convoquer *ses maîtres* comme il lui plaît, qu'ils le réduiront au pouvoir exécutif, en sorte que ce pauvre roi, souverain absolu il y a un an, n'aura pas même une portioncule de l'autorité législative. On leur objecte le gouvernement anglais, mais le gouvernement anglais est une monstruosité, un chef-d'œuvre de déraison. M. de Condorcet, aidé de cinq ou six législateurs en sous ordre qui travaillent pour lui à quarante livres la feuille, vient de le démontrer *géométriquement* en 280 pages.

Je ne puis aller plus loin, mon cher pasteur. Ce royaume me paraît tomber en enfance. J'ai eu la bêtise, comme un autre, de lire 200 ou 300 de ces codes et des traités que l'on a fait ici, entre 10,000, sur la politique française; j'en ai bien assez. Je suis émerveillé de la vigueur de tant de beaux génies qui, dans une brochure de 100 pages, résolvent

toutes les questions du droit public et particulier. L'ennui a gagné les gens sages, le mouvement est donné. Je n'aperçois que trois résultats probables : ou anarchie effroyable, ou raffermissement plus complet de l'autorité royale, ou correction de quelques abus et réparation tranquille du déficit, sans qu'on s'occupe de la *constitution toute fraîche* à se donner. Vos correspondants français ont sans doute bien d'autres idées et vous auront bâti les plus superbes espérances, mais le jargon de ces messieurs ne m'en imposera plus, je vous en réponds. Au reste, il ne paraît plus que des invectives et des libelles; je dis mieux, on ne vend et on ne lit plus que cela.

J'ai pris beaucoup plus d'intérêt à la crise d'Angleterre qu'à notre confusion française, où l'on ne voit ni bases, ni principes, ni but, ni accord d'opinions fixes de part ou d'autre. Dieu en soit loué, nous voilà délivré du prince de Galles et de sa clique! Votre lettre, intéressante et sage à ce sujet, se rencontrait en tous points avec mes opinions. Quel plat rôle ont joué les princes et quels indignes discours que ceux de Burke et de Sheridan! S'ils avaient autant de sens que d'emportement et d'avidité, ils devraient se féliciter de ce dénouement, car leur ministère, nécessairement faible, instable et contrarié, n'eût pas été glorieux; il eût jeté l'Angleterre dans un état de vacillation toujours dangereuse lorsqu'elle a pour principe l'inconsistance d'une autorité nouvelle morcelée et subordonnée. Après avoir dissous le parlement, les *Blue and Buff* eussent développé tous les efforts de corruption pour le récréer; les mœurs eussent souffert autant que l'État. Il me paraît que le prince de Galles est aussi insouciant sur ses intérêts que sur ceux de la nation; on ne sait lequel l'emporte de sa légèreté ou de son inconduite. Celle de son frère aura affligé le roi, qui le croyait moins frivole et plus sensé que l'autre. M. Deluc, à ce que je sais, avait constamment espéré cette guérison. Sa maladie n'ayant été qu'accidentelle, une fois la cause détruite, la tête a dû se remettre.

Malgré les assertions des papiers publics, je ne crois pas à un conseil de régence. Il ne manquait aux bizarreries de ces événements que la conduite de l'Irlande. Cette sœur cadette est une sœur bien légère. Comment est-il possible que, dans un État où il y a des lois, les ambassadeurs de l'Irlande présentent une adresse au prince pour lui offrir la régence le jour même que le roi est déclaré rétabli? Comment le fils de ce monarque félicite-t-il dans sa réponse ces députés de l'île de Barataria de *leur zèle et de leur attachement* pour son père? Cette réponse du prince est vraiment dérisoire et annonce un prodigieux mépris de l'auteur pour tous ses devoirs. Les Anglais se sont félicités d'avoir des princes nés et élevés au milieux d'eux. Il est de fait cependant que, depuis un siècle, aucun de leurs souverains étrangers n'a mérité autant de reproches et montré moins de qualité que ces illustres indigènes. Cette affaire d'Irlande touche à des questions fort délicates et il sera intéressant de voir le parti qu'adoptera le gouvernement à l'égard de ces insulaires.

Voilà quatre pages d'écrites sans que je vous aie dit un mot de Genève.

Je ne me pique pas de beaucoup de clairvoyance, mais je n'ai pas cessé un instant de penser à ce que je dis à M. de la Marmora en 1782 que ce régime absurde et violent mécontenterait bientôt les deux partis, qu'il fatiguerait le conseil, trop peu habile pour se servir avec dextérité des forces qu'on lui donnait, et, qu'au premier choc, cet échafaudage tomberait en pièces. Dans cette persuasion, j'exhortai constamment les citoyens à ne pas écouter leurs anciens chefs, haineux et éloignés, qui leur prêchaient sans relâche le désespoir, l'émigration, le renoncement à tous les droits. Si l'on ne connaissait toutes les inconséquences de l'esprit de parti, on s'étonnerait que ces mêmes hommes, qui jetaient ainsi la République par les fenêtres, vomissent des torrents d'injures contre ceux de leurs concitoyens qui sont au moins parvenus à lui redonner un pivot.

Leur projet m'a paru très imparfait; j'ai désapprouvé leurs bases, j'en avais indiqué de bien différentes, entre autres : la moitié de l'élection du 200 à rendre à la bourgeoisie. Elle s'est opiniâtrement refusée à cette concession que lui ont offert les principaux d'entre eux, les négatifs externes et la commission même du conseil. Après avoir inutilement plaidé pour un autre arrangement, j'ai reçu de Genève, entre autres de notre ami Boin[1], des apologies détaillées. Vous savez qu'il a été l'un des conciliateurs. Ses lettres ne m'ont pas fait changer d'avis sur le vice de ces nouvelles lois, mais elles m'ont invinciblement démontré que les circonstances ne permettaient pas de faire mieux. Or, l'équité veut que nous jugions les hommes sur les moyens qu'ils ont en mains et non sur ceux que l'imagination peut leur supposer.

Boin se plaint, et avec raison, de l'insolence vraiment intolérable des épîtres que leur ont adressées des absents. J'ai eu communication, de Genève et d'ici, de quelques-uns de ces *factums*, entre autres d'un long verbiage de M. Flournoy à M. Clavière. Je ne crains pas [de] le dire, cette lettre aurait dû être datée des petites maisons et y être adressée. On y met en fait que tous les derniers événements ont été une ruse du conseil, c'est-à-dire qu'il a fait *exprès* l'émeute du pain, qu'*exprès* il a fait battre et déserter une partie de son régiment; qu'*exprès* il s'est débarrassé de ce régiment pour appeler les garants, qui n'ont pas été appelés, et cent balivernes de cette force. Pas la moindre notion de la situation de la ville; selon ces Messieurs, au lieu de se rapprocher et d'éviter de s'égorger, les Genevois devaient attendre les États généraux de France; les attendre pour leur demander des lois, pour leur soumettre la question de la garantie, pour les prier de vouloir bien, au milieu du dédale incommensurable de leurs occupations, prendre en sérieuse considération la réélection et le droit négatif. Suivant eux, il fallait s'adresser à M. Necker et le prier d'être le législateur de Genève. Bérenger[2] vient de m'exhorter, par une belle lettre de six pages, de travailler à obtenir cette faveur insigne.

1. Sur Boin, voir plus haut, p. 99.
2. Sur Bérenger, voir *ibid.*

Je lui ai répondu qu'il était le maître de prendre M. Necker pour son souverain; que, quant à moi, je le récusais, que je ne voulais pas d'un républicain, devenu ministre du roi de France, pour notre dictateur et que je me soumettrais aux lois faites librement par 1,327 de mes concitoyens, jamais à celles d'un vizir étranger, quel qu'il soit. Vous voyez que je traitais bien sérieusement une folie comme il n'en entra jamais une pareille dans la tête de qui que ce soit. Ces gens-là, avec leur politique de cercles, leur ergoterie, leur science de brochures, devraient au moins apprendre les éléments de la connaissance des hommes et des formes d'administration. Ils sauraient alors que, lorsque M. Necker serait aussi zélé pour Genève qu'il y est profondément indifférent, lorsqu'il accepterait leur ridicule apostolat, il ne serait pas le maître de faire un pas. Le ministre seul de la politique a droit d'intervenir et voix prépondérante au conseil sur cet objet. Il serait aussi contraire à toutes les règles, à toutes bienséances de voir le financier du roi se mêler des affaires étrangères qu'il le serait de voir le ministre de l'étranger ordonner un impôt ou un emprunt. Les limites des départements sont ici chose sacrée. Le ministre le plus absolu ose très rarement s'en écarter. Or, M. Necker, il s'en faut, n'est pas très absolu; jamais il ne prévaudrait sur les décisions du ministre propre de l'affaire; il le tenterait moins que tout autre et il n'en a, je vous assure, pas la moindre velléité.

Les absents qui, apparemment, ont passé le Léthé depuis 1782 s'indignent de ce que les citoyens n'ont pas recommencé leur premier train, violenté les uns et les autres, dicté des lois la baïonnette en main et attendu les garants sur leurs remparts. Ces docteurs ne savent pas que plus de la moitié de la bourgeoisie était désarmée, que 800 soldats restaient encore aux casernes; que si, au lieu de profiter des ouvertures cordiales faites par les anciens négatifs, aujourd'hui détachés du conseil, on en fût revenu à la guerre des *factums*, et qu'on eût ergoté de nouveau sur la métaphysique de nos lois, ces mêmes négatifs, dont la défection a forcé le conseil à céder, s'en fussent rapprochés; ensemble ils auraient invoqué les garants. Ceux-ci, à en croire l'omniscience des absents, ne seraient pas venus, non pas plus qu'en 1782, comme nous l'affirmèrent ces sublimes politiques. S'ils étaient trompés, voilà donc la bourgeoisie encore réduite à un siège et à retomber de servitude en servitude. S'ils avaient eu raison, en attendant que l'abandon des garants eût été certain, la ville, en proie à la plus vive agitation, eût été cent fois subvestie, et, supposé que les citoyens eussent dompté les conseils, encore une loi de force et des troubles[1].....

Quant à moi, qui ne croit plus ni aux livres menteurs, ni aux politiques à maximes, ni au jargon de la charlatanerie de parti, je m'en rapporte à l'expérience; elle n'a jamais trompé. Il est plaisant d'entendre reprocher aux Genevois leur édit, fait en quinze jours, par ceux qui,

1. Déchirure.

en 1768, firent en trois jours un code encyclopédique, qui, en 1781, brochèrent en vingt-quatre heures quarante-deux pages de lois fondamentales et qui, en 1782, cassèrent les conseils en deux jours. Tout cela me paraît pitoyable; discours de gens fâchés de n'être plus rien, fâchés de ce que les citoyens ont témoigné beaucoup d'éloignement à les rappeler, fâchés de ce qu'on ne les a pas pris pour arbitres de l'État. Quant à moi, je regrette que ces lois ne soient pas de nature à remplir assez complètement le but louable qu'on s'est proposé. J'ai fait mon devoir avec chaleur à ce sujet; mais ces lois sont sanctionnées à l'unanimité libre de la république; elles me sont dès lors sacrées; je m'y soumets de plein gré et je croirais faire un crime de concourir à renverser cette harmonie. Celle des cœurs est la première à désirer. J'ai trente-sept ans, et je suis las de n'avoir jamais vu que des lois de contrainte et de violence. Je me repose avec douceur sur l'idée que je pourrai rentrer à Genève sans y rencontrer des bandes de conjurés, acharnés les uns contre les autres. Je déteste les victoires de parti; je secoue à jamais les sentiments pénibles de haine et de la vengeance : les nourrisse qui voudra! Voilà ma profession de foi, et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur.

*P.-S.* — Avez-vous lu la correspondance de Voltaire qui vient de paraître? On y voit à découvert les infernales menées, l'intolérance, les intrigues de la secte philosophique. Votre abbé Morellet était un de leurs chiens fidèles. D'Alembert écrit à Voltaire : « Je lâcherai l'abbé Mord-les! » C'est sous ce noble calembourg qu'il paraît dans ce beau recueil en divers endroits. Voilà cependant les législateurs du genre humain, les doux contemplateurs de l'humanité souffrante. Ah! grossiers charlatans, que Rousseau vous connaissait bien!

---

# BULLETIN HISTORIQUE

## FRANCE.

### ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

I. Ouvrages relatifs a la France. — M. le vicomte de Reiset, historien de la duchesse de Berry et des enfants de son mari, a voué un culte pieux et attendri à la société élégante et légère qui vécut les derniers jours de l'Ancien Régime et fut emportée par la tourmente révolutionnaire et dont les survivants connurent les joies éphémères de la Restauration. Il nous annonce une étude sur Mme de Balbi, qui fut l'amie du comte de Provence, et nous donne d'abord une attachante biographie de la femme qui eut le singulier honneur de fixer définitivement le cœur volage du bouillant comte d'Artois[1]. La comtesse de Polastron, née Louise d'Esparbès, a encouru la vindicte de nombreux historiens, non point tant pour avoir manqué à son serment conjugal que pour avoir, nous dit-on, détourné, par sa tendresse, son illustre amant des entreprises militaires contre la France révolutionnaire, auxquelles sa naissance et son devoir le désignaient. M. le vicomte de Reiset s'est appliqué à la disculper, moins encore par ses raisonnements bien rigoureux qu'en faisant revivre pour nous tous le charme de celle que les contemporains appelaient « la bonne Louise », « Bichette » et « Luzy ». Une foule de documents puisés dans des archives privées et publiques lui ont permis d'éclairer d'une manière presque toujours inédite plusieurs coins du tableau déjà si souvent tracé de la cour de Marie-Antoinette et des aventures de l'émigration. Il faudrait être un censeur bien morose et un lecteur bien ingrat pour s'obstiner à contrister l'aimable historien et ne pas accorder toutes les circonstances atténuantes à celle qui, par sa grâce mélancolique et frêle et aussi par son désintéressement, rappelle un peu l'autre « bonne Louise », Mlle de la Vallière, et disparut comme elle prématurément de la scène du monde. Nous ne pleurerons donc point l'infortune de M. de Polastron, qui la

1. Vte de Reiset, *les Reines de l'émigration. Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron*. Paris, Émile-Paul, 1907. In-8°, xii-385 p.

porta si bien, et absoudrons son épouse de n'avoir pas été d'une moralité plus sévère que son milieu. Et quant à l'inaction du comte d'Artois, plus qu'à l'influence de Mme de Polastron, qui agissait conformément à son droit d'amante en le retenant, nous en attribuerons la véritable origine à une autre cause. Si, selon le mot de La Rue, M. le comte d'Artois « était condamné à cacher ses vertus », il faut en accuser moins les circonstances en la maîtresse que ce qu'un contemporain a qualifié de « la lâcheté de ce prince ». Sans doute aurons-nous le regret de nous séparer de M. de Reiset, qui s'est fait l'avocat du futur Charles X en même temps que celui de son amante. Il nous restera la satisfaction d'être d'accord, pour une fois, avec Mme de Boigne.

Nous disons « pour une fois », car les Mémoires de Mme de Boigne[1], dont le succès est si légitime dans le grand public et sur lesquels sans doute il y aura à revenir dans cette *Revue*, ne pourront être utilisés par l'historien qu'avec la plus extrême circonspection. Ils furent rédigés, — c'est l'auteur elle-même qui nous en avertit, — fort longtemps après les événements auxquels ils se rapportent, sans le secours d'aucun document et sans prétention à l'exactitude absolue, avec la seule aide de la mémoire de l'écrivain, qui était excellente, mais volontiers complaisante, et de son esprit, qui était merveilleux, mais ne résistait pas au plaisir d'orner un peu la vérité pour habiller de meilleure façon un personnage. L'impartialité ne caractérisait pas plus que l'exactitude la narratrice : « C'est, nous dit-elle avec désinvolture, une qualité dont tout le monde se vante et qu'au fond personne ne possède... Je parlerai avec indépendance et dirai la vérité telle que je la crois. » Or, la vérité que croyait Mme de Boigne est loin d'être toujours celle de l'histoire. Pour ne prendre qu'un exemple, elle nous a travesti de la manière la plus déplaisante son mari, qui fut un homme de grande valeur; et il serait à coup sûr impossible de reconnaître dans le vieillard quinteux et jaloux qu'elle s'est plu à nous laisser entrevoir la personnalité singulièrement puissante d'un aventurier de haut vol, pourvu de qualités militaires et administratives de premier ordre. Il y aura donc beaucoup à laisser de côté dans la charmante « causerie de vieille femme », dans le délicat « ravaudage de salon » que cette fille égoïste, narquoise et mordante du XVIIIe siècle voulut bien exécuter pour son neveu, nous dit-elle, mais bien davantage pour elle-même. D'une manière générale, les Mémoires de Mme de Boigne ne pourront

1. *Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, publ. p. Charles Nicoullaud. Paris, Plon, 1907. 2 vol. in-8°, XXXV-507 et 434 p.

guère être crus que la où d'autres sources en confirmeront l'autorité : mais quel historien résistera au plaisir de les citer, ayant mis son lecteur en garde de n'être pas dupe?

Si Mme de Boigne eut tout l'esprit du XVIIIe siècle, une bonne part de sa sentimentalité trempa la plume de Mme de Souza, dont, au surplus, la vie en refléta la morale indulgente et le scepticisme souriant et de bonne compagnie. A cheval sur deux siècles, mêlée, depuis son enfance, qui se rattache aux souvenirs de la cour de Louis XV, jusqu'aux années de sa vieillesse, dont la joie principale fut l'éducation de son petit-fils illégitime, le futur duc de Morny, aux sociétés les plus illustres et les plus curieuses, Mme de Souza, qui avait d'abord été Mlle Filleul et puis Mme de Flahaut, est par excellence une de ces figures de second plan dont la biographie constitue un lien naturel entre une foule d'épisodes ou de personnages caractéristiques et est éminemment propre à illustrer une époque. Mme de Souza fut intelligente, indulgente, assez bonne, très prudente et sagement égoïste. Ses qualités et ses défauts nouèrent autour d'elle un cercle de relations qu'accrurent ses maris et ses amants. Talleyrand, Hortense de Beauharnais et Louis-Philippe lui tinrent de près à des titres divers. Elle fut la mère de Charles de Flahaut, l'un des « lions » de l'Empire. D'autres célébrités aussi considérables, sinon davantage, furent de ses familiers. Elle écrivait des romans médiocres, mais dont la valeur, comme peinture de mœurs, est appréciable. Elle avait d'innombrables correspondants. Parfaitement au courant de la documentation de l'époque, M. DE MARICOURT[1], sans avoir eu besoin de renouveler le sujet par de nombreuses pièces inédites, a trouvé dans son entourage tous les éléments d'un récit copieux, souvent instructif et toujours amusant. Son volume ne pourra être négligé par aucun de ceux qui traiteront de la société du temps. Et combien de biographes auront au moins une note à consacrer à une dame qui connut tant de monde et de si près!

M. Pierre SIMON a étudié dans un travail intéressant *l'Élaboration de la charte constitutionnelle de 1814*, depuis le 1er avril 1814 jusqu'au 4 juin, date de sa promulgation[2]. M. Pierre Simon a dû renoncer à retrouver certains documents disparus (papiers du marquis de la Maisonfort) et à obtenir communication de ceux du duc de Blacas. Malgré de nombreuses recherches aux Archives nationales et au ministère des Affaires étrangères, il n'a donc pu renouveler autant

1. Bon de Maricourt, *Mme de Souza et sa famille. Les Marigny. Les Flahaut. Auguste de Morny (1761-1836)*. Paris, Émile-Paul, 1907. In-8°, x-399 p.

2. Pierre Simon, *l'Élaboration de la charte constitutionnelle de 1814 (1er avril-4 juin 1814)*. Paris, Cornély, 1906. In-8°, 181 p.

qu'il eût été désirable son sujet ni contrôler d'une manière précise les témoignages de Vitrolles et de Beugnot, qui sont souvent sujets à caution. Mais il convient de louer la méthode avec laquelle il a tiré parti des documents existants et établi la critique des différents ouvrages de seconde main relatifs à son sujet; en sorte que son petit volume, sans constituer une contribution très originale à l'histoire de la Restauration, a une valeur réelle qu'il est juste de souligner.

Le titre seul de l'ouvrage de M. Bonnal, *les Royalistes contre l'armée*[1], en indique suffisamment non seulement le sujet, mais la tendance. Il s'agit moins d'un exposé objectif de l'administration militaire de la Restauration que d'un réquisitoire virulent contre sa politique à l'égard de l'armée révolutionnaire et napoléonienne. L'auteur passe en revue successivement toutes les mesures malencontreuses ou déshonorantes qui furent prises contre les survivants de l'époque de la grande armée et n'a pas de peine à en constituer un tableau peu flatteur pour la sagesse politique des revenants de l'émigration. Meurtres, dénis de justice, procès scandaleux, violences et passe-droits de tout ordre s'accumulent sous sa plume et font de sa part l'objet d'appréciations véhémentes. Un procédé d'exposition moins voisin du ton du pamphlet n'eût pas diminué l'autorité et la portée des conclusions de M. Bonnal. Il faut ajouter que la plupart des faits qu'il nous signale étaient déjà publiés et qu'il n'a pas ajouté grand'chose à la notion que l'on avait de ces tristes événements. Bien que son récit nous soit présenté comme tiré « des archives du ministère de la Guerre », il est en général rédigé d'après des documents connus et, plus souvent qu'on ne voudrait, d'après des mémoires sujets à caution ou des ouvrages de seconde main de valeur discutable. Ajoutons que le système des références laisse à désirer et rend difficile le contrôle du lecteur.

Dans une bonne introduction, M. Gonnard établit, avec beaucoup de précision, l'intérêt qu'il convient d'attacher aux *Lettres du comte et de la comtesse de Montholon*, dont il s'est fait l'éditeur[2]. On sait que Montholon fut parmi les fidèles qui accompagnèrent Napoléon à Sainte-Hélène. D'abord éclipsé par Las Cases, il lui succéda dans la faveur du maître au point d'en exciter la jalousie de Gourgaud et resta son préféré. Mme de Montholon, qui avait suivi son mari et eut deux enfants à Sainte-Hélène, dut quitter l'île avec ses enfants le 2 juillet 1819, à cause d'une maladie du foie. Son mari y demeura

1. Ed. Bonnal, *les Royalistes contre l'armée (1815-1820)*. Paris, Chapelot, 1906. 2 vol. in-8°, x-406 et xii-397 p.

2. *Lettres du comte et de la comtesse de Montholon (1819-1821)*, publ. p. Philippe Gonnard. Paris, A. Picard, 1906. In-8°, 84 p.

jusqu'après la mort de l'empereur. Les lettres que publie M. Gonnard, et qui sont au nombre d'une cinquantaine, furent échangées entre les deux époux pendant ce laps de temps. L'éditeur les a collationnées soit sur les originaux, soit sur les copies qu'en gardait, partiellement au moins, Hudson Lowe, et qui ont été retrouvées dans ses papiers. Le fait qu'elles passaient sous les yeux du fonctionnaire anglais enlève forcément beaucoup à leur valeur documentaire, puisque les correspondants ne pouvaient s'exprimer librement. Il y en a même qui furent écrites manifestement surtout en vue de l'effet qu'elles produiraient sur Hudson Lowe. Telles quelles, elles figureront honorablement parmi les documents de seconde importance concernant la captivité. On y trouvera quelques petits faits nouveaux relatifs à la lamentable chronique intime de Sainte-Hélène.

L'Académie française compte de nombreux historiens. Sans le savoir, elle en avait un de plus qu'on ne croyait. M. René Bazin vient de le prouver en écrivant la biographie du duc de Nemours[1]. La préface où il explique très modestement comment il l'est devenu détermine exactement le caractère et l'importance de son ouvrage. M. René Bazin a eu entre les mains tous les papiers du duc de Nemours, par lui légués au duc d'Alençon; il était, d'autre part, épris lui-même depuis longtemps de la physionomie du second fils du duc d'Orléans, le plus légitimiste et le plus catholique des princes de la famille de Louis-Philippe. Il a obéi au penchant de son cœur et au vœu nettement exprimé du duc d'Alençon en écrivant sa biographie. De cet ensemble de circonstances, il découle à priori que l'ouvrage de l'éminent académicien a plutôt le caractère d'un panégyrique que celui d'un récit proprement critique et objectif. Loyalement prévenu, le lecteur mettra lui-même quelques restrictions ou quelques points d'interrogation à telles appréciations où il pensera que le biographe a pu être entraîné par ses propres préférences religieuses et politiques. Mais il reconnaîtra la noblesse un peu froide, réelle cependant, du héros de M. Bazin, et saura infiniment de gré à l'historien non seulement de l'agrément, de l'intérêt et du charme de son récit, mais de la quantité de documents nouveaux qu'il a mis au jour. Beaucoup sont de première importance. Parmi les plus attachants, citons les correspondances échangées à plusieurs reprises entre Nemours et son frère aîné le duc d'Orléans : elles sont d'ailleurs tout à l'honneur de l'un et de l'autre.

Les « Années militaires » du Dr Symon de Villeneuve[2] furent peu

1. René Bazin, *le Duc de Nemours*. Paris, Émile-Paul, 1907. In-8°, x-563 p.
2. Dr A. Symon de Villeneuve, *Mes années militaires (1856-1867)*. Angers, Siraudeau. In-8°, VIII-473 p.

nombreuses. Nommé médecin sous-aide-major en 1856, il démissionna comme médecin aide-major de première classe en 1867. Pendant ces onze années, toutefois, il connut de nombreuses garnisons, ayant séjourné tour à tour, à des titres divers, à Marseille, à Strasbourg, à Paris, à Constantine, à Bourbonne-les-Bains, à Toulouse, à Rennes et, en dernier lieu, à Paris encore et à Compiègne, où il fut attaché au régiment de dragons de l'impératrice. N'ayant primitivement rédigé et fait imprimer quelques cahiers de souvenirs que pour ses amis et intimes, l'auteur, sur leur prière, s'est décidé à les réunir en un volume qui tiendra une place honorable dans ce qu'on peut appeler la littérature militaire intime du second Empire, qui, en somme, est moins abondante qu'on ne serait tenté de le croire. M. Symon de Villeneuve a conté ses souvenirs sans prétention d'aucun ordre et avec cet entrain et cette belle humeur qui furent les caractéristiques de beaucoup d'hommes de sa culture et de sa génération. Les déboires et les plaisirs de la vie de garnison y défilent tour à tour. Si les mœurs des mess d'officiers et les charmes du beau sexe y tiennent une place assez large et si le style n'en est pas toujours rigoureusement académique, le lecteur serait grincheux d'en tenir rigueur à l'écrivain. Il lui saura gré avec plus de justice de la franchise et du pittoresque de sa narration.

En un précédent volume intitulé *la Politique de Sadowa*, M. Gosse avait montré à quel degré d'idéalisme en était arrivé la diplomatie impériale au moment où elle aurait eu le plus grand besoin d'unité et de réalisme vigoureux. L'étude de *la Politique de Sedan*[1] est la suite naturelle de la même démonstration. Les sources à peu près uniques de l'écrivain sont les travaux de MM. de la Gorce et Émile Ollivier. Sa préoccupation a été, en y puisant des arguments, de combattre la Révolution et le césarisme napoléonien et de leur opposer les avantages de la monarchie traditionnelle. Le volume s'adresse donc moins aux historiens qu'à un public spécial nettement délimité.

Le Dr Mony, délégué de la Croix-Rouge d'août 1870 au commencement d'octobre, puis, dans les deux campagnes de la Loire et de l'Est, chirurgien d'ambulance, jetait au jour le jour ses notes sur un carnet ou mémento personnel et adressa à sa famille un certain nombre de lettres intimes. Ces documents furent communiqués après la guerre au Dr Chenu, qui préparait un travail d'ensemble sur les ambulances. Sous le titre de : *Ambulance bourbonnaise*, ils furent résumés au tome I de cet ouvrage. Le Dr Mony vient d'en mettre au

1. Richard Gosse, *la France et la Prusse avant la guerre;* t. II : *la Politique de Sedan*. Paris, nouv. libr. nationale. In-18, 290 p.

jour la publication intégrale, encadrée dans un certain nombre d'autres morceaux[1]. D'assez nombreuses lettres de son père, député de l'Allier, attestent au début l'optimisme qui régnait en dépit des premiers désastres chez beaucoup d'hommes qui refusèrent de désespérer. Un récit général de la guerre est constitué au moyen d'emprunts faits à divers publicistes, particulièrement au colonel Rousset. Enfin, la conclusion de la paix, la Commune et même des événements ultérieurs sont pour l'écrivain l'occasion d'un certain nombre de réflexions qui remplissent la fin du volume.

Malgré les innombrables études qui ont déjà retracé les débuts de la guerre de 1870, on lira avec intérêt le volume que M. le commandant E. Picard a consacré à *la Perte de l'Alsace*[2]. Le lecteur, en effet, ne manquera pas d'être sensible à la précision qui caractérise les considérations d'ensemble où l'auteur compare les deux armées et les deux commandements et les chapitres successifs dans lesquels il nous démontre avec une clarté parfaite la série d'événements qui finirent par aboutir au désastre de Frœschviller. Ses conclusions, largement motivées, sont les suivantes : la faiblesse des effectifs français, l'imperfection de notre mobilisation ont eu leur influence dans nos revers. Leur cause capitale réside dans l'infériorité du haut commandement qui, malgré d'éminentes qualités militaires, était insuffisamment préparé à la direction des grandes opérations de la guerre. Dans le désastre particulier de Frœschviller, les responsabilités doivent être partagées. « Le maréchal de Mac-Mahon... commit l'erreur d'accepter la bataille avant d'avoir réuni toutes ses forces. De son côté, le général de Failly opposa aux pressants appels et même à un ordre formel du maréchal un mauvais vouloir et une inertie indéniables. » Le succès des Allemands fut dû avant tout à ces fautes.

M. James Guillaume poursuit sa publication documentaire relative à *l'Internationale*[3], dont il fut, dans la Suisse romande, aux côtés de Bakounine, un des fondateurs et acteurs principaux. Les historiens trouveront dans ce deuxième volume de souvenirs un très grand nombre d'articles de journaux et de pièces diverses concernant le mouvement socialiste-révolutionnaire et qui sont devenus assez difficiles à réunir. Parmi les pièces inédites, ce sont les lettres de

1. Dr A. Mony, *Notes d'ambulance (août 1870-février 1871)*. Paris, Plon, 1907. In-16, II-490 p.

2. Ernest Picard, *1870. La perte de l'Alsace*. Paris, Plon, 1907. In-16, IV-376 p.

3. James Guillaume, *l'Internationale. Documents et souvenirs (1864-1878)*. T. II. Paris, Cornély. In-8°, X-356 p.

Bakounine qui continuent à être les plus intéressantes. Rédigé avec un grand souci d'exactitude, le récit de M. James Guillaume est une déposition d'un réel intérêt historique. Il offre aussi un intérêt psychologique incontestable. La répercussion de la Commune de Paris dans les milieux révolutionnaires du Jura, les furieux débats de Bakounine et de « la secte hébraïco-germanique » groupée autour de Karl Marx, les querelles et scissions continuelles qui déchiraient les premiers congrès internationaux et mettaient aux prises de la manière la plus violente tous ces champions de la fraternité internationale : autant de sujets sans doute déjà connus, mais sur lesquels M. James Guillaume s'efforce d'apporter des précisions nouvelles. Il y a un profit particulier à recueillir la déposition d'un homme qui, parmi les bouillonnements confus et haineux de tant d'imaginations slaves et d'ambitions germaniques, joignit à des idées fort avancées certaines qualités très bourgeoises et spécialement suisses de pondération relative et d'exactitude.

M. de Marcère vient d'éditer un nouveau volume de ses souvenirs sur l'Assemblée nationale[1] comprenant la période qui s'étend du 24 mai au 19 novembre 1873, c'est-à-dire depuis la chute de M. Thiers jusqu'à la création du septennat. Les idées et le caractère de M. de Marcère sont assez connus pour que l'historien mesure l'importance qu'il convient d'attacher à la déposition d'un des plus considérables parmi les survivants de ceux qui essayèrent en France de créer « la République conservatrice ». Il convient, par ailleurs, de rappeler que les souvenirs de M. de Marcère ne sont pas contemporains des événements auxquels ils se rapportent, mais ont été rédigés à une époque très postérieure et avec la préoccupation visible de mettre en opposition la république rêvée par ses amis et par lui-même avec celle qui peu à peu s'est constituée et régit actuellement la France; ce point de vue, malgré la volonté d'impartialité et de modération de l'écrivain, a dû forcément influer sur le ton du récit et des jugements formulés.

Au contraire, *le Journal de Charles de Lacombe*[2], dont M. Hélot vient de publier le premier volume, a, au point de vue documentaire, un caractère différent. Député lui aussi à l'Assemblée nationale, M. de Lacombe appartenait, de par ses origines et ses convictions premières, au parti légitimiste. C'était, par ailleurs, un esprit modéré

1. M. de Marcère, *l'Assemblée nationale de 1871*; 2e partie : *la Présidence du maréchal de Mac-Mahon*. Paris, Plon, 1907. In-16, IV-290 p.

2. *Journal politique de Charles de Lacombe, député à l'Assemblée nationale*, publ. pour la Soc. d'hist. contemporaine par A. Hélot. T. I. Paris, A. Picard, 1907. In-8°, XLVII-326 p.

et non dépourvu de clairvoyance. Les circonstances l'avaient mis en rapport depuis de longues années avec M. Thiers et il professait pour lui une grande admiration. Il joua à l'Assemblée un rôle de conciliateur entre les différents éléments de la droite et les modérés, et, ayant dû renoncer, à la suite des déclarations du comte de Chambord en faveur du drapeau blanc, à espérer le rétablissement de la monarchie, il appela lui aussi de tous ses vœux et s'efforça de préparer le fonctionnement d'un régime républicain conservateur. Il avait l'habitude, chaque soir, de consigner sur de petits cahiers quelques notes rapides relatives aux événements de la journée. Ce sont ces notes, ces impressions, jetées en hâte sur le papier, qui constituent le fonds de la publication de M. Hélot, qui y a joint un petit nombre de lettres échangées entre MM. de Falloux et de Larcy. Si, au point de vue de la forme et de la composition, un tel volume offre forcément quelque chose d'imparfait, il a en revanche une valeur documentaire incontestable. La déposition au jour le jour d'un témoin de bonne foi, directement mêlé aux débats et aux intrigues politiques de cette période, sera consultée avec grand profit par tous les historiens.

De ses mémoires, M. de Gontaut-Biron, ambassadeur de France en Allemagne, après 1870, ne put rédiger lui-même que la première partie, qui se rapporte aux deux premières années de sa mission et fut publiée l'an dernier par M. Dreux. Mais il laissait pour l'époque ultérieure une foule de documents de première importance : notes personnelles écrites au jour le jour; minutes ou copies de dépêches officielles ou de lettres personnelles envoyées par lui; originaux de lettres personnelles à lui adressées; copies de lettres et documents officiels ou privés à lui communiqués ou rédigés par lui. Bien que ces documents aient été déjà partiellement utilisés par le duc de Broglie et par M. Hanotaux, la plus grande partie demeurait inédite. Il est inutile d'insister sur leur importance et leur intérêt. Il faut donc remercier M. Dreux d'avoir pris la peine de les classer et de les distribuer dans un ordre logique et de les avoir encadrés dans un récit des plus sobres et qui n'a pour préoccupation que de les mettre en valeur[1]. La fameuse crise du printemps de 1875, où la politique de Bismarck faillit remettre aux prises l'Allemagne et la France, est naturellement l'événement le plus considérable, à l'étude duquel cette publication apporte quelques éléments nouveaux. D'une manière générale, elle tend à confirmer l'opinion que le lecteur, d'après le

1. André Dreux, *Dernières années de l'ambassade en Allemagne de M. de Gontaut-Biron (1874-1877)*, d'après ses notes et papiers diplomatiques. Paris, Plon, 1907. In-8°, XI-391 p.

premier volume de ces mémoires, était amené à concevoir de M. de Gontaut-Biron et qui lui est très favorable. Dans une situation exceptionnellement difficile et pénible, il fut un diplomale habile, prudent et patriote.

Il faut savoir beaucoup de gré à M. Georges Weill d'avoir, dans son *Histoire du mouvement social en France*[1], donné, dans une certaine mesure, le complément et la suite de son *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*. Les exigences rigoureuses de la méthode critique contemporaine inclinent volontiers les historiens de métier vers des monographies de détail, dont le cadre est nettement déterminé et la documentation relativement facile à épuiser, plutôt que vers des travaux d'un caractère plus général. Il en résulte que ces travaux sont entrepris de préférence par des écrivains que ne hante point ce genre de scrupule et qui, insuffisamment préparés à leur tâche et n'en soupçonnant pas les difficultés et les exigences, donnent le jour à des généralisations non seulement médiocres, mais nuisibles. Aussi est-on heureux de voir des historiens, parfaitement au courant de leur métier et, de plus, doués d'un esprit modéré et d'un jugement clair, ne pas se laisser décourager par l'impossibilité qu'il y a d'être absolument exact et complet en pareille matière et oser consacrer à quelques-unes des questions mi-historiques, mi-politiques qui nous préoccupent des ouvrages qui, s'ils ne sont, au point de vue de la science idéale, que des essais forcément imparfaits, sont pour le public et pour les historiens eux-mêmes des recueils infiniment utiles et précieux à consulter. M. G. Weill, dans son *Histoire du mouvement social en France*, a distribué, de la manière la plus logique, et commenté, de la manière la plus impartiale, une foule de faits sociaux singulièrement touffus et disparates. Tous les lecteurs lui seront reconnaissants de cet exposé clair et même agréable; et les historiens seront unanimes à louer le grand mérite d'une telle œuvre.

Dans le volume qu'il intitule *la France et Guillaume II*[2], M. Victor Bérard a réuni, en les mettant « au point », une série d'études qui, de 1901 à 1906, ont été publiées par lui dans la *Revue de Paris*. Un premier livre traite des méthodes et des conceptions françaises : *Politique française; le Travail de la France; Finance et diplomatie*. Un second livre montre sur le vif les procédés et théories de Guillaume II : *Méthode allemande; Crise allemande*; *Politique*

1. Georges Weill, *Histoire du mouvement social en France (1852-1902)*. Paris, Alcan, 1905. In-8°, 494 p.

2. Victor Bérard, *la France et Guillaume II*. Paris, A. Colin, 1907. In-18, vi-315 p.

*impériale; Rêve mondial.* Un troisième livre expose, d'après le récent discours de M. de Bulow au Reichstag, ce que nous pouvons attendre de Berlin : *Menaces allemandes; Offres allemandes.* L'ensemble, nous dit l'auteur, peut donner au lecteur une idée assez complète des relations entre la France et l'empereur allemand. Le lecteur pourtant ne peut oublier qu'il a affaire non à un livre, mais à une série d'articles écrits à des dates différentes. Il n'aura pas le droit par conséquent de s'étonner de certaines lacunes, que son devoir sera de combler lui-même pour asseoir son jugement sur l'ensemble des faits dont une partie seulement lui est présentée. Le point de vue de M. Bérard pourrait, — avec quelque exagération, — se formuler ainsi : la politique extérieure et la politique économique de la France doivent avoir pour pivot l'amitié de l'Angleterre; la France a eu tort de coloniser même en mer Méditerranée, d'abord parce que cela a contrarié l'Angleterre, ensuite parce que les maniaques de la colonisation se sont donné des airs de professeurs d'énergie; la France doit consacrer son énergie a propager les idées démocratiques et humanitaires dans le monde. En attendant que l'Allemagne s'y montre favorable, ce qui est sans doute prochain, la France se défiera d'elle et la surveillera, confiante dans l'amitié anglaise et l'alliance russe. M. Victor Bérard a soutenu cette thèse avec le talent qui lui est coutumier et en exposant les faits d'après des documents souvent bien choisis et généralement d'origine anglaise. Le grossissement volontaire que nous avons donné à ses idées laisse peut-être entrevoir par lui-même combien, dans sa simplicité et sa logique apparente, cette politique toute de principes, et qui n'est pas sans souffrir en elle-même quelques contradictions, nous parait tenir insuffisamment compte des réalités et appeler des tempéraments et des compléments. Au surplus n'est-ce pas ici le lieu d'en discuter.

Les progrès continus en France de l'esprit laïque, la surexcitation dans ces dernières années du sentiment anticlérical ont mis à l'ordre du jour la question du maintien ou de l'abandon du protectorat que la France exerce sur les missions catholiques en Extrême-Orient et dans le Levant. Dans le volume qu'il a intitulé *les Missions et leur protectorat*, M. de Lanessan[1] a tracé, d'après un petit nombre d'ouvrages de seconde main et d'après des souvenirs et impressions personnels, un tableau historique de leur développement depuis le XVIe siècle au Japon, en Chine et dans le Levant. Les conclusions sont nettement défavorables au maintien du protectorat français : il a comme inconvénient principal celui d'identifier, aux yeux des

1. J.-L. de Lanessan, *les Missions et leur protectorat.* Paris, Alcan, 1907. In-16, VII-232 p.

populations indigènes, l'influence française et la propagande catholique qui souvent heurte violemment les convictions et les traditions les plus affermies des civilisations orientales et extrême-orientales. Selon l'avis de l'auteur, la France aura tout avantage à substituer à ce droit suranné une propagande faite par des moyens mieux appropriés et au courant de pensée laïque et démocratique dont elle est traversée et aux mœurs des pays où elle veut implanter son influence. La neutralité absolue de notre enseignement officiel, le développement de certains établissements d'enseignement, principalement élémentaire ou technique, la vulgarisation de certaines notions de médecine ou d'hygiène semblent devoir plus utilement contribuer au resserrement des rapports de la France avec les populations indigènes de ses colonies ou des États indépendants d'Orient et d'Extrême-Orient.

La Société bibliographique a dressé le répertoire de *l'Épiscopat français depuis le concordat jusqu'à la séparation*[1]. A la division par ordre de provinces ecclésiastiques autrefois adoptée par la *Gallia christiana*, elle a préféré l'ordre alphabétique des diocèses. Quatre-vingt-dix collaborateurs choisis par elle ont été chargés de la rédaction. Quelques lignes d'introduction traitent des origines et de la circonscription de chaque évêché depuis le concordat. Une notice biographique est consacrée à chacun des titulaires qui se sont succédé sur chaque siège épiscopal et est complétée par quelques indications bibliographiques sur leurs écrits et leurs actes et par les armoiries et l'iconographie qui les concernent. Ce volume considérable, qui contient plus de cinq cents notices de cette sorte, pourra être utilement consulté, un compte suffisant devant être tenu de l'esprit d'édification catholique dont il est marqué.

Une préface de M. Victor Margueritte, féministe convaincu lui-même, présente au public le petit volume que Mme Avril de Sainte-Croix a écrit sur *le Féminisme*[2]. Mme Avril de Sainte-Croix, dont le nom seul a l'aspect d'un oriflamme juvénile et enthousiaste, est une des propagandistes les plus dévouées, les plus sincères et les plus actives du féminisme en France. Elle s'est de plus révélée comme l'un de ses plus solides écrivains. Il n'y a rien en effet dans son travail de cette facilité un peu prolixe qui caractérise une grande partie de notre littérature féminine contemporaine, rien non plus de cette sentimentalité aigre-douce ou vindicative qui indispose aisément les

1. *L'Épiscopat français depuis le concordat jusqu'à la séparation (1802-1905)*; introduction par Mgr Baunard. Paris, libr. des Saints-Pères, 1907. Gr. in-4°, XII-720 p.

2. Avril de Sainte-Croix, *le Féminisme*. Paris, Giard et Brière, 1907. In-18, VII-219 p.

lecteurs mâles de celle qui est particulièrement féministe; Mme Avril de Sainte-Croix, remontant jusqu'aux origines véritables du féminisme, c'est-à-dire jusqu'au mouvement de pensée du XVIIIe siècle, a donné un résumé net, documenté et précis de ses progrès dans le monde et particulièrement en France. Son livre est agréable à lire et demeurera utile à consulter.

Les études que M. Mézières a groupées sous le titre de : *Hommes et femmes d'hier et d'avant-hier*[1] lui ont été suggérées par des lectures variées. « Lorsqu'un ouvrage récent, nous dit-il, mettait en scène un personnage historique, j'essayais de démêler ce que j'avais pu y apprendre de nouveau et de le dire. » De Descartes au Père Didon, une vingtaine de figures sont ainsi esquissées et présentées au public. Dépourvues de toute prétention à l'érudition, ces études seront lues avec autant de plaisir par les historiens et par le grand public. Si celui-ci en goûtera surtout la variété et la jolie aisance, les spécialistes en admireront l'agrément et l'exquis sens de la mesure.

« Rassembler dans une seule étude les cinq expositions universelles de Paris, dégager les traits généraux et caractéristiques de chacune d'elles, la replacer dans le milieu où elle s'est déroulée en rappelant les gestes notables de l'époque où elle s'est accomplie, la rattacher aux expositions qui l'ont précédée ou suivie dans le reste du monde, indiquer enfin les conséquences qu'elle a pu avoir dans l'ordre politique ou économique », tel a été le but que s'est proposé M. Démy en écrivant son *Essai historique sur les expositions universelles*[2]. Le sujet, ainsi compris, était énorme et bien difficile à délimiter d'une manière précise; aussi n'y a-t-il pas à s'étonner qu'un volume de plus de 1000 pages n'en ait donné, selon l'aveu de l'auteur, qu'une « faible esquisse ». Écrit clairement et avec ordre, assez bien fourni de chiffres et de renseignements concrets de toute nature, pourvu d'un index alphabétique copieux, le travail de M. Démy constitue d'ailleurs une œuvre utile et d'une consultation commode.

II. Ouvrages relatifs a l'histoire étrangère. — Les grands aventuriers d'outre-Manche tentent M. Achille Biovès, à qui l'on doit déjà un bon volume sur Warren Hastings. Celui qu'il consacre à Gordon-Pacha ne lui est pas inférieur[3]. Il nous présente un héros très diffé-

1. A. Mézières, *Hommes et femmes d'hier et d'avant-hier*. Paris, Hachette, 1907. In-16, 332 p.

2. Adolphe Démy, *Essai historique sur les expositions universelles de Paris*. Paris, A. Picard, 1907. In-8°, II-1097 p.

3. Achille Biovès, *Un grand aventurier du XIXe siècle, Gordon-Pacha*. Paris, Fontemoing, 1907. In-8°, VII-345 p.

rent de celui de son premier essai, mais tout aussi caractéristique du tempérament anglais. Il n'avait été jusqu'ici consacré en français que deux études fort médiocres à la curieuse physionomie de cet étrange paladin puritain, mélange incompréhensible ailleurs qu'en Angleterre de mysticisme et de besoin furieux d'action, dont l'excentricité et la naïveté allèrent parfois au delà du ridicule, dont la force d'entêtement ne plia devant aucun des obstacles que la nature ou les hommes de toutes couleurs, blanche, jaune ou noire, lui suscitèrent, et qui, tour à tour célèbre, sous le nom de Gordon le Chinois en Extrême-Orient, sous celui de Gordon-Pacha en Égypte, fut, contre les Taïpings et le Mahdi, le champion héroïque et incommode, admirable et extravagant du méthodisme anglais et de l'humanitarisme civilisateur. M. Achille Biovès n'a pas mis au jour de documents inédits. Il a usé avec sagesse, méthode et critique de ceux qu'il avait à sa disposition. Si quelque lecteur est tenté parfois de regretter qu'il n'ait pas dégagé d'une manière plus personnelle et avec une touche plus violente les traits caractéristiques de son héros, tous trouveront leur profit et leur intérêt à le suivre et apprécieront la manière toute objective et impartiale dont il s'est efforcé de nous présenter les péripéties multiples de sa carrière et d'en juger l'ensemble.

Le nouveau volume de M. Jacques Bardoux[1] s'ajoute utilement pour fixer la « psychologie de l'Angleterre contemporaine » à celui qu'il a consacré naguère aux crises belliqueuses d'outre-Manche. Deux grands phénomènes, une réaction violente en faveur du protectionnisme, une poussée énergique du parti radical, dont l'extrême-gauche est formée par un parti ouvrier, ont troublé profondément l'Angleterre dans ces dernières années. Et les élections de 1906 ont fait voir la répercussion de ces deux courants sur le tempérament politique de la nation anglaise. M. Jacques Bardoux s'est proposé d'entreprendre l'étude attentive et critique de ces phénomènes. Sans doute, beaucoup de documents manquent encore pour en écrire l'histoire proprement dite; mais peut-être est-il possible déjà d'en retracer la chronologie. Une fois de plus, sous la plume de M. Bardoux, l'étude des documents s'anime et s'égaye de sa connaissance personnelle de la vie anglaise. Il évoque des souvenirs de voyage, présente des batailles électorales, trace des portraits. Son livre est une contribution très brillante et très importante à l'histoire de l'Angleterre contemporaine qui, à tant d'égards, est pour nous d'un intérêt si

1. Jacques Bardoux, *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises politiques. Protectionnisme et radicalisme.* Paris, Alcan, 1907. In-8°, XII-292 p.

profond; non seulement il aide à en comprendre le passé le plus récent et le présent, mais il fournit aux lecteurs français une base pour tenter d'en préjuger l'avenir, auquel celui de notre nation elle-même est si puissamment intéressé.

La question irlandaise a été envisagée récemment en France de bien des côtés; mais elle n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble sérieuse depuis les ouvrages de M. de Beaumont (1839) et du cardinal Perraud (1862). Depuis cette époque, elle a considérablement et plusieurs fois évolué. Il y a donc lieu d'estimer que le livre de M. Paul-Dubois sur *l'Irlande contemporaine et la question irlandaise*[1] comble une lacune et de se féliciter qu'il la comble d'une manière très remarquable. Une introduction historique commence par nous retracer les étapes de la formation de l'Irlande actuelle. Une première partie en retrace l'état politique et social; une deuxième l'état économique et financier; la troisième traite des possibilités de relèvement. M. Paul-Dubois a une connaissance exacte et étendue des hommes et des choses de l'Irlande et en possède parfaitement la documentation. La sympathie visible qu'il porte à la cause irlandaise ne lui enlève nullement le sens et la compréhension du point de vue britannique; de même ses visibles sympathies pour le libéralisme catholique ne vont pas jusqu'à éveiller chez lui la manie antiprotestante. Il était donc dans les meilleures conditions pour étudier de la manière la plus sérieuse une des questions les plus émouvantes de la politique mondiale, et son étude ne décevra aucun de ceux qui en prendront connaissance. Toujours avec patience et précision, souvent avec profondeur, il nous a donné, au moyen de documents éclairés par une critique attentive, un tableau exact de l'Irlande contemporaine, des questions qui s'y agitent et du point exact où en ce moment elles sont pendantes. Il ne saurait être question ici de discuter des appréciations portant sur des questions qui font l'objet de tant de débats passionnés. Contentons-nous de signaler la précision et le ton de modération qu'il a voulu leur donner. Ses conclusions sont les suivantes. La dernière chance de l'Irlande va se jouer dans les dix ou quinze années à venir. Ou bien ce sera la décadence finale « qui fera de l'île verte une terre morte, vide d'habitants, réduite à n'être plus au service de l'Angleterre qu'un ranch à bestiaux et une maison de pauvres ». Ou ce sera le relèvement, la renaissance d'une Irlande nationale qui, ayant « refait son âme », trouvera les forces nécessaires pour sortir de sa crise agraire et économique et pourra

1. L. Paul-Dubois, *l'Irlande contemporaine et la question irlandaise*. Paris, Perrin, 1907. In-8°, VIII-516 p.

vivre d'une vie politique personnelle sous un large self-government.

La question macédonienne a déjà été traitée dans plusieurs volumes de valeur inégale. Celui que lui consacre M. Draganof n'est pas négligeable[1]. L'auteur s'applique à démontrer par les faits les résultats déplorables de l'accord austro-russe de 1903. En réalité, l'état de la Macédoine est resté des plus critiques. L'insécurité et le désordre y sont permanents. En neuf mois de 1906, il n'y a pas eu moins de 1,246 assassinats politiques. Une préface de M. Victor Bérard souligne ce qu'a de révoltant une telle anarchie pour la conscience européenne en plein XX^e siècle, et il fait appel à la Hongrie, délivrée des terreurs du panslavisme et obligée de se défendre contre le danger allemand pour assurer la pacification d'un pays qui, une fois que l'ordre y sera établi, lui assurera les débouchés les plus utiles économiquement et politiquement.

Sous le titre *le Tsarisme et l'Ukraine*, une préface de M. Bjœrnstjerne Bjœrnson présente au public français la traduction d'un ouvrage paru en 1905 en allemand sous le titre de *Zarentum im Kampfe mit der Zivilisation*[2]. L'auteur, M. Sembratovytch, mort il y a peu de temps, était rédacteur en chef de la *Revue ruthène* à Vienne. Son ouvrage est un réquisitoire des plus violents contre la politique russe en Ukraine et le tsarisme d'une manière générale. Il reproche au gouvernement de Saint-Pétersbourg de maintenir systématiquement la population de l'Ukraine à l'état d'ilotes, et, faisant appel aux nations de l'Europe occidentale et à la France en particulier, considère « que le panlatinisme, le pangermanisme ou tout autre alliance contre la Russie, solidement organisée, servirait autrement [que l'alliance russe] les intérêts de l'Europe occidentale, de même que ceux de la culture européenne et générale ». Il est permis, sans contester l'intérêt du réquisitoire de M. Sambratovytch, d'accueillir avec quelque réserve nombre de ses conclusions.

Le volume que M. E.-I. Michelet a intitulé : *Essai sur l'histoire de Nicolas II et le début de la révolution russe*[3] risque de décevoir d'une manière assez notable ceux qui auraient l'espoir d'y trouver un exposé méthodique et lucide des événements qui ont récemment bouleversé l'empire des tzars. Résidant depuis longtemps en Russie, spectateur indigné des vices du gouvernement russe, admirateur

1. Draganof, *la Macédoine et les réformes*, préface de Victor Bérard. Paris, Plon, 1906. In-8°, XXII-326 p.

2. Romain Sembratovytch, *le Tsarisme et l'Ukraine*. Paris, Cornély, 1907. In-8°, II-56 p.

3. E.-I. Michelet, *Essai sur l'histoire de Nicolas II et le début de la Révolution russe*. Paris, Flammarion, 1907. In-8°, 592 p.

resoin du mouvement révolutionnaire. M. Michelet ne s'est guère servi pour écrire son livre que d'articles de presse puisés dans les journaux russes ou de nationalités diverses. Il les a groupés sous un certain nombre de chefs sans en faire la critique, se bornant à les reproduire par ordre chronologique ou à les analyser longuement. Son volumineux travail a donc en définitive l'aspect d'une compilation assez désordonnée et peu conforme aux exigences de la science historique. Le ton, qui est plutôt celui de la discussion passionnée, voire du pamphlet, que celui d'une exposition objective, achève de mettre le lecteur sur ses gardes.

On sait qu'en pays musulman, le Coran n'est pas seulement le code religieux, mais l'inspirateur de toute vie morale, sociale et politique. A qui veut apprécier les dispositions et l'état d'esprit des populations de l'Islam, rien n'est plus utile que de pénétrer la manière dont il est compris. Aussi est-il d'un intérêt considérable de connaître l'organisation et la vie des grandes « medressehs », c'est-à-dire des universités, où des milliers d'étudiants viennent, durant de longs séjours, s'initier à l'ensemble des doctrines et de la science de l'Islam. Parmi elles, celle d'El-Azhar, au Caire, joue le rôle d'une espèce de Sorbonne musulmane qui reçoit plus de quinze mille étudiants marocains, tunisiens, tripolitains, soudanais, syriens, turcs, arabes, afghans, indous ou javanais. M. Arminjon[1], professeur à l'École khédiviale du Caire, s'est appliqué pendant plusieurs mois à observer la vie de ces jeunes gens et de leurs maîtres, qui rappelle sensiblement celle des clercs et des docteurs parisiens du XIVe siècle. Il en a tracé le tableau historique et descriptif, ainsi que celui des autres établissements analogues du Delta. Les disciplines qui sont la matière de leur prytanée et dont l'ensemble forme une sorte d'encyclopédie linguistique, philosophique, théologique et juridique; les méthodes d'enseignement qu'elles pratiquent et les résultats qu'elles réalisent sont de sa part l'objet d'un exposé intéressant et souvent original. L'insuffisance de l'instruction primaire des étudiants, le caractère tout passif et machinal des études de la medresseh sont, d'après lui, les imperfections capitales du système qui, propre à laisser s'épanouir des esprits alertes et indépendants, est incapable de former convenablement la moyenne. Il est à souhaiter de voir se poursuivre ce mouvement de réforme ébauché dans les ordonnances rendues de 1885 à 1900.

André Lichtenberger.

1. Pierre Arminjon, *l'Enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte*. Paris, Alcan, 1907. In-8°, 294 p.

Publications diverses. — M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie, vient de publier sur *le Château de Ripaille* (Delagrave) un ouvrage de 272 pages de texte et de 344 pages de pièces justificatives qui fait autant d'honneur à sa science qu'au goût artistique et à la libéralité du châtelain actuel de Ripaille, M. Frédéric Engel-Gros. Celui-ci a voulu que ce livre, qui est un chef-d'œuvre de typographie[1] et qui est orné de quinze héliogravures d'une très belle exécution, fût digne de la résidence qu'il a, depuis dix ans, restaurée avec un soin si attentif que l'artiste et l'archéologue peuvent, en le visitant, se croire transportés aux temps d'Amédée VIII. C'est surtout dans les archives de Turin que M. Bruchet a trouvé les documents qui lui ont permis de reconstituer toute l'histoire de Ripaille; désormais, cette histoire est connue dans ses moindres détails, et elle offre le plus grand intérêt tant pour l'histoire de la Savoie que pour celle de la Suisse et même de la France. M. Bruchet commence par recueillir les diverses mentions de Ripaille dans la littérature, car Ripaille a inspiré non seulement les vers bien connus de Voltaire, mais même des drames; il prouve que le nom de Ripaille ne vient pas de *ripa*, mais du haut-allemand *rispe*, qui signifie « fouillis de branches », et que le mot *ripaille*, au sens de bombance, fut employé au XIIIe siècle, bien avant que le pauvre Amédée VIII fut accusé de « faire ripaille » dans le château où il menait une vie d'abstinence. Après quelques indications sur les reliques préhistoriques et gallo-romaines que Ripaille a pu fournir, M. Bruchet y transporte la cour de Savoie au temps de la grande comtesse Bonne de Bourbon et de son fils le Comte rouge Amédée VII. Il refait l'histoire du drame mystérieux de la mort du Comte rouge et ne laisse guère de doute sur la culpabilité d'Otton de Grandson, qui eut pour exécuteur de son crime le médecin Grandville, non plus que sur l'innocence de la grande comtesse et de l'apothicaire Pierre de Lompnes. Amédée VIII, après la mort tragique de son père, transforme Ripaille en une maison religieuse sous l'invocation de saint Maurice; il se retire lui-même dans le prieuré, y construit le château aux sept tours et y crée l'ordre de Saint-Maurice. M. Bruchet a reconstitué la vie vraiment religieuse qu'y mena Amédée VIII. Il n'a pas élucidé avec moins de sagacité l'aventure si curieuse qui fit d'Amédée VIII le pape Félix V de 1439 à 1449, puis le cardinal de Sainte-Sabine de 1449 à sa mort en 1451. Il a très bien discerné comment Amédée, après avoir été longtemps dévoué à l'unité et au Saint-Siège, s'est laissé cependant, quand la cause d'Eugène IV fut définitivement perdue à Bâle, entraîner par des vues ambi-

1. Il est sorti des presses de l'imprimerie Dollfus, Mieg et Cie, à Dornach.

tieuses, au service desquelles d'ailleurs il ne mit pas un grand acharnement. Un très joli chapitre fait revivre la cour de Savoie à Thonon et à Ripaille sous le règne du reste prospère d'Amédée VIII. Mais, après lui, vient la décadence et de l'ordre de Saint-Maurice et du prieuré. Quand Genève s'émancipe du joug savoyard, le Chablais est occupé par les Bernois, qui y imposent la Réforme et transforment le couvent de Ripaille en hôpital. Quand le Chablais eut été rendu au duc de Savoie en 1564, Ripaille devint une place forte qui servit à Charles-Emmanuel pour préparer l'envahissement et la reprise de Genève. C'est alors que les Genevois, alliés des Bernois, qui avaient réenvahi le Chablais, prirent pour capitaine un gentilhomme protestant français, Jean de Chaumont-Guitry, et coopérèrent avec les troupes que dirigeait, au nom du roi de France, Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy. Ils vinrent assiéger Ripaille en 1589, s'en emparèrent le 1er mai et l'incendièrent. L'abandon du Chablais par les Bernois rendit Ripaille à Charles-Emmanuel le 10 octobre 1589 par le traité de Nyon, et désormais Ripaille redevient un établissement tout religieux. Mais il est partagé entre un prieuré commandataire et une commanderie de l'ordre de Saint-Maurice et Lazare, qu'Emmanuel-Philibert avait créé en 1572 en remplacement de l'ordre de Saint-Maurice. Saint François de Sales devint prieur de Ripaille; il y travailla à l'extirpation de l'hérésie; et, après sa mort, en 1622, le prieuré de Ripaille fut donné aux Chartreux de Vallon. La Révolution les dispersa et ruina Ripaille, devenu propriété nationale. Il fut acheté par le général Dupas pour 275,000 francs, et sa famille conserva ce domaine, qu'elle laissa dans le plus triste délabrement, jusqu'au moment où, en 1892, il fut acquis par un propriétaire qui lui a rendu une splendeur digne des grands souvenirs attachés à ce petit coin de terre.

M. Eugène Welvert a consacré un livre du plus poignant et du plus piquant intérêt à un certain nombre des conventionnels régicides frappés par la proscription de 1816 : Barère, Châles, Carnot, Panis, Isnard, David, Grégoire, Merlin de Thionville, Tallien, Courtois, Merlin de Douai, Pointe, Sergent-Marceau et Ysabeau[1]. Dans un chapitre d'introduction, M. Welvert indique fort judicieusement qu'il est impossible de déterminer exactement la qualité de régicide et il note combien furent variées les intentions des conventionnels qui prirent part aux divers scrutins du procès de Louis XVI. Il indique aussi combien il est injuste de considérer comme ayant renié leur passé tous les régicides qui servirent Napoléon dans l'armée et l'adminis-

1. *Lendemains révolutionnaires. Les régicides.* C. Lévy.

tration; enfin combien fut arbitraire le critérium qui bannit tous les régicides ayant accepté l'acte additionnel. M. Welvert a cru devoir ajouter à ces justes considérations une psychologie des régicides où il représente la peur comme ayant été la principale inspiration de leurs actes. Sans nier que la peur ait été un grand ressort des âmes pendant la Révolution, je crois que, sur ce point, M. Welvert aurait mieux fait de montrer la même prudence que dans les observations que nous venons de résumer. Nous ne pouvons analyser cette série de chapitres biographiques, qui contiennent tous des choses neuves établies avec la critique la plus sagace. On y verra Barère et Panis être l'objet, de la part de la police, d'indulgences qui jettent sur leur conduite un jour bien suspect; on y trouvera une analyse de l'attitude de Carnot en 1815 et après 1815 qui le montre plus accessible aux faiblesses humaines qu'on n'est parfois disposé à le croire, et on admettra, avec M. Welvert, que, pendant la Terreur, Carnot eut sa part de responsabilité dans les violences qu'il contresigna; on lira avec un intérêt amusé l'histoire de la conversion d'Isnard qui, sans qu'on puisse le soupçonner d'hypocrisie ni de bassesse, renia toutes les idées antireligieuses et révolutionnaires qui avaient fait de lui un fougueux régicide; on refusera d'admettre les apologies intéressées par lesquelles Grégoire prétendit se disculper d'avoir été régicide; on rejettera définitivement au rang des fabrications éhontées les lettres cyniques sur Marie-Antoinette et Louis XVI attribuées au comte de Provence par Courtois fils. On s'apitoiera sur le sort de l'ouvrier Pointe et de l'excellent Ysabeau. On n'en finirait point si l'on voulait relever tout ce qui, dans ce volume, serait digne d'être signalé.

Le livre de M. Aulard sur *Taine, historien de la Révolution française* (Colin), occupera une place d'honneur dans l'histoire de la critique; il ne sera pas utile simplement parce qu'il fait toucher du doigt tout ce que l'appareil érudit des *Origines de la France contemporaine* a de fragile et de ruineux, mais aussi parce qu'il montrera la nécessité de soumettre à un examen tout aussi minutieux beaucoup d'œuvres dont l'autorité n'a pas été suffisamment éprouvée et qu'il donnera un modèle pour des œuvres semblables. M. Aulard n'a pas mis un instant en doute la sincérité de Taine, la loyauté avec laquelle il a cru se documenter de première main; mais il démontre, avec une abondance d'exemples qui ne laisse rien à désirer, que Taine, dès son premier volume et jusqu'au dernier, a procédé à ses investigations en partant d'un système déjà tout constitué dans son cerveau, a recueilli, lu et interprété les documents d'après ces idées préconçues et, par suite, a fait un choix arbitraire et a découpé, commenté ces citations

d'une manière qui les déforme. J'ai raconté ailleurs que cette méthode si dangereuse, Taine l'avait toujours pratiquée, et j'ai raconté que, lorsque j'allai le consulter, avant de me rendre en Italie, en 1866, il me conseilla de me faire d'avance une idée sur la partie de l'histoire d'Italie que je me proposais d'étudier et de me servir de cette idée préconçue comme de guide dans l'examen des documents. L'erreur fondamentale de Taine (et Sorel lui en avait fait le reproche, comme bien d'autres) avait été de rapporter toute l'évolution de la Révolution française à l'action délétère du rationalisme abstrait et de l'esprit classique, et de ne tenir aucun compte des circonstances historiques mêmes au milieu desquelles la Révolution s'est développée. — Je recommande la lecture et la méditation de la conclusion du livre de M. Aulard, où il analyse avec une très grande pénétration les dispositions morales et intellectuelles et les partis pris politiques qui ont faussé la méthode et l'œuvre de Taine. Mais, tout en étant obligé d'adhérer à toutes les critiques de détail que lui adresse M. Aulard, et à son jugement sur les causes des erreurs de Taine, je ne crois pas rigoureusement juste son appréciation finale. Il dit que Taine n'ajoute rien à ce qu'avaient dit sur la Révolution les pamphlets royalistes du temps de la Restauration et que son œuvre est presque inutile à l'histoire. Je crois au contraire qu'elle lui a été et lui sera très utile, ne fût-ce que par ce que Taine a tenté une chose qui n'avait pas été tentée avant lui, et malgré les erreurs et les exagérations qu'on peut lui reprocher. Ce ne serait pas la première fois qu'un historien aurait appuyé des idées générales en partie justes sur des analyses incomplètes et même en partie erronées. Expliquer l'évolution de la Révolution française uniquement par la guerre civile et la guerre étrangère serait tout aussi faux que de l'expliquer par les défauts de l'esprit français; car d'autres pays ont connu des dangers intérieurs et extérieurs analogues sans que ces dangers aient produit les mêmes effets. Taine n'a pas eu tort, et cela était nouveau, de chercher à déterminer quelle part revient, dans les convulsions révolutionnaires, à la psychologie même du peuple français et aux conditions spéciales créées par la brusque transformation de toutes les institutions traditionnelles. Ce qu'il a écrit sur l'anarchie spontanée produite par l'application radicale des idées de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs contient des observations très fortes et très neuves, et je crois aussi qu'il y a une foule d'observations justes et profondes dans tout ce qu'il dit sur la nature de la conquête jacobine et de l'esprit jacobin. Il en sera du livre de Taine comme des livres de Michelet, comme des quatre derniers volumes du grand ouvrage de Sorel. Il ne faut pas en accepter d'emblée les conclusions, mais il faut en tenir compte comme ayant marqué une étape vers une intelligence plus complète de la vérité historique.

Nous sortirions du cadre de notre recueil si nous nous étendions sur le livre que notre ami et collaborateur Édouard Favre, l'auteur des *Annales du roi Eudes*, vient de consacrer à l'enfance et à la jeunesse de François Coillard (Société des Missions évangéliques), en publiant de longs extraits de son autobiographie, de son journal et de sa correspondance inédite. Toutefois, les débuts de l'héroïque missionnaire du Zambèze, qui laissera un glorieux souvenir dans l'histoire de la colonisation de l'Afrique, offrent un intérêt qui n'est pas seulement d'ordre religieux et moral. Coillard, né à Asnières-lès-Bourges, était sorti d'une famille de paysans berrichons restée huguenote à travers les persécutions; il avait été élevé dans la misère par une mère admirable qui, devenue veuve de bonne heure, avait tout sacrifié pour satisfaire des engagements pécuniaires pris avec une généreuse imprudence par son mari, et qui, toute pauvre qu'elle était, s'était fait adorer sous le nom de *la Mère Bonté*. On verra, dans le volume de M. Favre, comment une vocation irrésistible fit de M. Coillard un missionnaire et l'entraîna au Lessouto, en attendant de le conduire au Zambèze. Cette biographie est un document inappréciable pour la psychologie de l'âme huguenote dans ce qu'elle a de plus noble et de plus pur, dans l'hérédité de ses traditions françaises. Je dis cela pour ceux qui ignorent ou qui nient ce que la France a dû de force et de sève morales et intellectuelles à ses huguenots et le mal qu'elle s'est fait à elle-même en chassant de son sein ou en réduisant à la misère les plus énergiques d'entre eux, et en avilissant les autres par des conversions imposées ou achetées.

La maison Hachette vient de rééditer, en un volume intitulé *la France*, l'admirable tableau géographique que M. Vidal de la Blache a mis en tête de l'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse. Le volume est enrichi de trois cent quatre gravures et cartes. Il ne faut pas considérer ni apprécier ces gravures comme une illustration pittoresque et artistique; elles constituent une documentation scientifique choisie et disposée avec une grande rigueur et accompagnée de légendes explicatives qui en précisent et en augmentent la valeur.

Gabriel Monod.

---

# ALLEMAGNE.

## HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE.

(Année 1906.)

Histoire générale. — Les études sur les sociétés secrètes intéressent vivement le public; mais les difficultés qu'elles présentent sont considérables. M. Georg Schuster ne s'y est pas laissé arrêter : il a eu le courage d'écrire une histoire des sociétés secrètes de tous les pays et de tous les temps[1]. Malgré la somme de lectures que son livre suppose, l'auteur ne pouvait évidemment, avec un sujet pareil, donner un exposé complet dans toutes ses parties. L'antiquité, par exemple, y est assez faiblement représentée, parce que M. Schuster a négligé précisément les publications les plus récentes qui s'y rapportent. De même, les sociétés secrètes de l'Italie et de l'Espagne modernes auraient mérité des recherches plus étendues et plus fouillées. Au contraire, sur les débuts de la franc-maçonnerie au moyen âge et sur ses nombreuses ramifications au XVIIIe siècle, ainsi que sur les autres sociétés secrètes des temps modernes, il apporte beaucoup de nouveau. Fruit d'un énorme travail de vingt ans, son ouvrage est, somme toute, non moins instructif que curieux.

Non moins neuf et original est le livre d'Alexandre Supan sur le développement territorial des colonies européennes[2], sujet négligé jusqu'ici. L'auteur y suit, fort heureusement, l'ordre chronologique et non point l'ordre géographique que certaine école historique voulait tout dernièrement introduire dans cet ordre de recherches; il tient, fait-il remarquer avec raison, à écrire l'histoire et non une série d'histoires. M. Supan considère également l'évolution intérieure ainsi que les tendances différentes suivies dans la colonisation par les diverses nations aux diverses époques. Son volume, enrichi de nombreuses cartes, est une synthèse des travaux principaux, géographiques et historiques, qui se rapportent à la question; les faits essentiels y sont bien mis en relief. C'est un exposé clair et complet.

M. Alfred Pribram commence la publication de la série des traités

1. G. Schuster, *Die geheimen Gesellschaften, Verbindungen und Orden*. Leipzig, Leibing, 2 vol.

2. A. Supan, *Die territoriale Entwicklung der europäischen Kolonien*. Gotha, J. Perthes.

conclus entre l'Autriche et l'Angleterre[1]. Le premier volume embrasse les années 1526-1748. L'introduction donne, en outre, le texte des traités antérieurs (depuis 1339) et contient un intéressant récit des relations diplomatiques et des négociations entre les deux pays du XIVe siècle à la fin du XVIIIe. Les traités postérieurs à 1526 sont au nombre de cinquante-trois, s'échelonnant entre les années 1701 à 1748. M. Pribram accompagne le texte d'excellentes introductions et de notes.

Sous le titre un peu étrange d'*Histoire du développement de la Bavière*[2], M. Doeberl raconte l'histoire de ce pays depuis ses origines, en insistant de préférence sur le développement politique, intellectuel et économique plus que sur les détails militaires et diplomatiques. Le premier volume, seul paru, se termine à la paix de Westphalie. C'est une œuvre de vulgarisation, mais qui repose sur une connaissance suffisante des sources et des travaux consacrés au sujet. Le récit est clair et judicieux; le style, malheureusement, un peu sec. L'auteur sait garder une juste mesure dans l'appréciation des princes et des choses de la Bavière : mérite négatif, sans doute, mais d'autant plus louable qu'il a entrepris son travail sur l'ordre du ministre de l'Instruction publique.

Le tome IX des *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* (Rome, Lœscher), publié par l'Institut historique prussien de Rome, contient plusieurs articles qui nous intéressent ici. Paul Kalthoff y édite des documents concernant les relations des Hohenzollern avec la cour romaine. Dans son introduction, il montre comment l'électeur Joachim Ier de Brandebourg obtint, en prenant le parti de Rome contre Luther, le droit de nommer les évêques de son pays. Son frère Albert, archevêque de Mayence, profita des mêmes circonstances pour demander la dignité de légat apostolique perpétuel en Allemagne. — Ludwig Cardauns prouve qu'un programme pour le rétablissement de l'unité religieuse, de 1540, est dû à George Witzel. — Arnold-Oskar Meyer publie le rapport d'un diplomate inconnu au doge de Venise, en 1660, concernant l'Allemagne et la France. Rédigé par un observateur perspicace, ce document intéressant finit par la réfutation des raisons que l'on alléguait pour le transfert de la couronne impériale au roi de France Louis XIV.

L'Annuaire des Hohenzollern[3] de Paul Seidel a reparu, dans son

1. A. Pribram, *Œsterreichs Staatsverträge. England.* T. I (*Veröffentlichungen der Kommission f. neuere Gesch. Œsterreichs*, 3e partie). Innsbruck, Wagner.

2. Doeberl, *Entwickelungsgeschichte Bayerns.* T. I. Munich, Oldenbourg.

3. *Hohenzollern Jahrbuch*, 10e année. Berlin et Leipzig, Giesecke et Devrient.

dixième volume, avec l'élégance artistique d'impression et d'illustrations qui lui est particulière. Nous y rencontrons plusieurs articles d'un intérêt général. M. Gustav-Berthold Volz ne donne guère, dans son Essai sur les entrevues de Fréderic le Grand et de Joseph II à Neisse et à Neustadt, que ce qui est connu par son excellente publication de la Correspondance politique de Frédéric II. Il y fait jouer à ce roi un rôle trop passif. Frédéric ne consentait pas seulement aux entrevues avec le jeune empereur parce qu'il désirait mettre une limite à la trop grande puissance de la Russie, mais encore parce qu'il souhaitait tout spécialement de montrer à la tsarine Catherine II qu'il ne dépendait pas exclusivement de sa faveur, et de rabattre ainsi la superbe avec laquelle elle le traitait. — Reinhold Koser nous montre Voltaire comme critique des Œuvres du philosophe de Sanssouci. — Otto Hintze étudie l'organisation administrative de la cour et de l'état de Brandebourg sous l'électeur Joachim II : travail d'un intérêt général pour toute la *Kulturgeschichte* du XVIe siècle. C'est une époque de transition où l'État passe en Allemagne du régime patriarcal, établi sur le modèle de la grande propriété privée, au régime public et politique. — Ludwig Keller a pour but de démontrer les rapports intellectuels, politiques et de famille entre les Hohenzollern et les Orange-Nassau. Malheureusement, cet auteur spirituel part toujours d'idées préconçues et en exagère l'importance. Comment peut-on dire que « l'ère des grandes découvertes scientifiques et techniques ne s'est ouverte que sous le patronage de Frédéric-Henri d'Orange et de Frédéric-Guillaume de Hohenzollern », puisque ces princes n'ont rien fait ni pour Bacon, ni pour Grotius, ni pour Galilée, ni pour Leibnitz, ni pour Coménius? En outre, M. Keller a la manie d'attribuer une importance énorme aux sociétés littéraires ou *loges*, qui ne s'occupaient alors que de jeux d'esprit ou, tout au plus, d'érudition. Appeler la loge *Frederiks-Vredendal*, constituée à La Haye en 1637, une *espèce de parlement*, c'est aller vraiment trop loin.

Friedrich-Karl Esbach retrace avec netteté, d'après les archives de la famille, l'histoire de la branche silésienne de la maison royale de Wurtemberg[1], établie dans cette province en 1647 et éteinte en 1903. Les représentants les plus connus en furent le duc Eugène, général russe, qui assista à quatre-vingt-quatorze combats et gagna la bataille de Kulm en 1813, et le duc Guillaume, général autrichien, qui commanda une division à Königgrätz en 1866. Le duc Eugène fut froissé

1. F.-K. Esbach, *Das herzogliche Haus Wurttemberg zu Carlsruh in Schlesien*. Stuttgart, Kohlhammer.

des manières froides et réservées de Gœthe, autant que plus tard Henri Heine. Ce même Eugène porte un jugement très sévère (p. 28) sur le système militaire prussien en 1806. Très intéressant est le récit de l'audience du jeune duc Guillaume, le 21 février 1848, chez Pie IX, qui se déclarait partisan enthousiaste du constitutionalisme et de la liberté populaire (p. 98 et suiv.). Il est regrettable seulement que M. Esbach n'ait pas consulté les ouvrages de Teuber et de Magirus sur le rôle très honorable joué par le duc Guillaume dans la bataille de Königgrätz.

Friedrich Bothe tire des archives ses *Contributions à l'histoire sociale et économique de la ville de Francfort*[1]. On y voit se déployer les pompes des élections impériales et les contemporains de la Renaissance jouir de tous les plaisirs matériels, jusqu'à épuisement de leurs forces. On y voit aussi les progrès terribles de l'alcoolisme au début du XVII^e siècle. Le nombre des habitants, dont beaucoup vivaient de l'agriculture et de la viticulture, ne fut jamais très considérable : au commencement du XVI^e siècle, il était inférieur à 14,000 âmes et, vers 1600, il ne monta qu'à 18,000. La ville s'appauvrit peu à peu dans des proportions inquiétantes et la misère fut la cause principale de l'émeute sanglante des années 1612-1614, connue sous le nom de son chef Vincent Fettmilch. Le travail de M. Bothe offre un vrai modèle de la manière dont on peut enrichir l'histoire par un judicieux emploi des livres de compte officiels.

L'état social et politique des paysans du duché de Saxe-Altenbourg, du XVII^e au XIX^e siècle, fait l'objet d'une monographie de M. Otto-H. Brandt[2], tirée, en grande partie, des archives du duché. Ces paysans avaient une meilleure position que ceux qui habitaient à l'est de l'Elbe; ils ne devaient primitivement pour leurs champs qu'un simple cens. On finit pourtant par les obliger à des corvées et par les charger de nouvelles impositions au profit des grands propriétaires ruraux, ainsi que de l'Église et de l'État. Quoique amélioré sur quelques points, cet état des choses survécut même à la Révolution et à l'Empire. Ce ne fut qu'en 1837 que les corvées et les impositions féodales furent abolies dans le duché. Tout cela est savamment exposé par M. Brandt.

Les *Beihefte* du *Militärwochenblatt*, année 1906 (Berlin, Mittler), renferment plus d'un article intéressant. Le major Barreke donne un

1. F. Bothe, *Beiträge zur Wirtschafts-und Sozialgeschiche der Reichsstadt Frankfurt*. Leipzig, Duncker et Humblot.

2. O.-H. Brandt, *Der Bauer und die bauerlichen Lasten im Herzogtum Sachsen-Altenburg vom 17. bis zum 19. Jahrhundert* (*Geschichtliche Untersuchungen*, publ. p. Karl Lamprecht, t. III, fasc. 4). Gotha, Fr.-Andr. Perthes.

récit excellent et très instructif de la bataille de Liegnitz, du 15 août 1760. — Le général W. von Blume raconte la révolte militaire de Nancy en 1790, d'après les sources; c'est un exposé clair et détaillé, quoique incomplet. — Le général Larras parle du fameux passage des Saxons à l'ennemi, sur le champ de bataille de Leipzig, le 18 octobre 1813. Il constate que le nombre des troupes saxonnes engagées à Leipzig ne fut que de 135 officiers et de 3,898 soldats. La cavalerie saxonne, entourée de nombreux ennemis, n'échappa à la destruction qu'en se rendant aux Russes; de même l'infanterie de Sohr. Ces deux corps ne prirent plus part aux combats ultérieurs; on ne peut donc dire qu'ils aient *trahi*. 25 officiers et 862 soldats restèrent fidèles à Napoléon. Le reste, à peu près 60 officiers et 1,860 soldats, passa à l'ennemi, — chiffre minime qui, évidemment, n'a eu aucune influence sur les résultats d'une bataille gigantesque. Tout cela est prouvé par des documents irréfutables. Les Saxons étaient d'ailleurs fort irrités contre l'empereur, à cause des calomnies dont il les avait abreuvés pour pallier la défaite de Dennewitz. — Le général A. von Janson publie plusieurs lettres inédites de Metternich à Schwarzenberg pendant la campagne de 1814. Elles ne sont pas très importantes, mais elles comblent certaines lacunes. — L'état-major prussien décrit la bataille sanglante du Scha-Ho, en octobre 1904, défavorable aux Russes, mais au fond indécise. On y voit que les chefs de l'armée japonaise cherchaient avant tout à éviter un échec, dont ils redoutaient les conséquences pour leur pays au point de vue financier. D'où leurs continuelles lenteurs. Le travail est accompagné de nombreuses cartes supérieurement exécutées.

Histoire par époques. — Le projet d'une confédération générale de l'Empire sous la direction de Charles-Quint, en 1547, — projet destiné à suppléer aux défauts de la constitution de l'Empire, en fortifiant le pouvoir des Habsbourg, — n'avait jamais jusqu'ici été étudié en détail. M. O.-A. Hecker comble cette lacune par un travail bien documenté[1]. Le dessein échoua surtout à cause de la résistance de la Bavière, avide de son indépendance, et à cause des fautes commises par les conseillers de Charles V. La révolte de Maurice de Saxe mit définitivement un terme à ces idées unitaires.

La publication des rapports des nonces apostoliques en Suisse est inaugurée par le tome I des rapports du nonce Bonhomini, de 1579 à 1581, édités par Franz Steffens et Heinrich Reinhardt[2]. Tirés

1. O.-A. Hecker, *Karls V Plan zur Gründung eines Reichsbundes* (*Leipziger Historische Abhandlungen*, publ. p. Brandenburg, Seeliger et Wilcken, fasc. I). Leipzig, Quelle et Meyer.

2. *Die Nuntiaturberichte von Giov. Franc. Bonhomini, 1579-1581. Docu-*

des archives et bibliothèques de Rome, de Verceil, de Milan et de la Suisse, les documents publiés sont accompagnés de notes et d'éclaircissements très soignés. Le fondateur de la nonciature en Suisse, après le concile de Trente, le célèbre cardinal Charles Borromée, y fit un voyage en 1570. Il loue les catholiques de ce pays en général, mais dépeint le clergé comme négligent, buveur, avide, concubinaire.

Sur la contre-réforme en Styrie, Carinthie et Carniole, M. J. Loserth publie un premier volume de nouveaux documents[1]. Ce volume, qui lui a demandé onze ans de recherches, a trait aux années 1590-1600. L'introduction historique, très complète, dispensera la plupart des lecteurs de l'étude des documents mêmes.

Une bonne œuvre de vulgarisation est la biographie de l'électrice Anne de Saxe (1532-1585), par Konrad Sturmhövel[2]. Anne a été une femme d'un bigotisme luthérien fanatique, vindicative, affreusement cruelle lorsqu'elle se croyait offensée. C'est elle qui confirma son mari, l'électeur Auguste, dans la terrible persécution des crypto-calvinistes, ainsi que dans d'autres atrocités. Le bien même qu'elle fit ne dénote pas la bonté de son cœur, mais la force qu'avait chez elle le sentiment du *devoir* envers Dieu.

L'histoire des relations entre l'Autriche et la Russie depuis le XVe siècle, par Hans Uebersberger[3], est un ouvrage très consciencieux, neuf à plus d'un égard, fondé sur l'étude de documents presque inconnus, surtout de documents russes. On y relèvera même un excès de détails qui, traduit en un style sec et rocailleux, rend la lecture de l'ouvrage des plus pénibles. En revanche, on y trouvera des vues justes et fort instructives sur le développement politique de la Russie et sur le caractère de la politique autrichienne. Le tome I va jusqu'à l'an 1605, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'Autriche, virant de bord, s'attacha à la Pologne; les relations amicales de l'empereur Maximilien Ier avec la Russie forcèrent les Jagellons polonais à rechercher l'alliance de l'Autriche et à lui abandonner la Bohême et la Hongrie et, par cela même, la prépondérance dans l'est de l'Europe. Quant à la Russie, ses rapports avec les Habsbourg lui valurent

*mente*. T. I (*Nuntiaturberichte aus der Schweiz seit dem Concil von Trient*, 1re partie, publ. p. F. Steffens et H. Reinhardt). Soleure, Union.

1. *Akten und Korrespondenzen zur Geschichte der Gegenreformation in Innerœsterreich unter Ferdinand II*, publ. p. J. Loserth, t. I (*Fontes rerum Austriacarum*, 2e partie, vol. LVIII). Vienne, Hölder.

2. K. Sturmhövel, *Kurfürstin Anna von Sachsen* (*Biographien bedeutender Frauen*, publ. p. E. Haberland, t. V). Leipzig, Haberland, 1905.

3. H. Uebersberger, *Œsterreich und Russland seit dem Ende des XV Jahrhunderts*. Vol. I. Vienne et Leipzig, Braumüller.

un développement plus rapide au point de vue de la civilisation et son entrée dans le système européen.

La Silésie formait alors une partie des états autrichiens. Julius Krebs continue, par un huitième volume, la publication des *Négociations et correspondances des princes et des assemblées des états silésiens*[1]. Ce volume comprend l'année 1629, qui marque le point culminant de la contre-réforme en Silésie. L'éditeur a ajouté des extraits des gazettes du temps et d'autres documents concernant la contre-réforme.

Avec M. Félix Konze[2], nous atteignons la guerre de Trente ans. M. Konze établit, d'après les documents publiés, les unités tactiques de l'armée impériale, le chiffre des combattants et leur répartition en l'an 1633. Les résultats de ses recherches sont nouveaux, importants, bien établis. L'armée de Wallenstein fut moins nombreuse qu'on ne l'a cru : elle était de 102,308 hommes au commencement de cette campagne.

La mort de Wallenstein a provoqué de nombreux pamphlets. M. Friedrich Steuer y consacre une excellente étude[3], qui sert à fixer les événements des derniers jours du grand capitaine.

Un des principaux généraux catholiques de cette époque fut le comte de Pappenheim. Sa campagne sur l'Elbe inférieure en 1630 est étudiée, dans une monographie fort soignée, par Rudolf Herold[4]. Pappenheim fut un des chefs militaires les plus humains de cette terrible époque; il chercha à concilier l'entretien de ses troupes avec l'existence de la population civile. La conquête qu'il fit du Lauenbourg fit naître chez les princes protestants la crainte d'une alliance suédoise, à laquelle Gustave-Adolphe se heurta, dès les débuts de sa guerre en Allemagne, et qui l'empêcha de venir en aide à la ville de Magdebourg, assiégée par Tilly. Le travail de M. Herold est excellent sous tous les rapports.

K. Hauck, bien connu comme historien du pays de Bade, publie une biographie, aussi fortement documentée que bien écrite et intéressante, du prince palatin Rupert[5]. Fils du malheureux *roi d'hiver* de Bohême et neveu de Charles Ier d'Angleterre, Rupert devint le

1. *Acta publica. Verhandlungen und Korrespondenzen der schlesischen Fürsten und Stände*, publ. p. J. Krebs, t. VIII. Breslau, Wolhfartt.

2. F. Konze, *Die Stärke, Zusammensetzung und Verteilung der Wallensteinschen Armee während des Jahres 1633*. Bonn, Behrendt.

3. Dans les *Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen*. Vol. XLIII (p. 141 et suiv., 318 et suiv., 1180 et suiv.). Prague, Calve, 1905.

4. R. Herold, *Gottfried Heinrich, Graf zu Pappenheim, 1630*. Munich, Beck.

5. K. Hauck, *Rupprecht der Kavalier, Pfalzgraf bei Rhein* (*Neujahrsblät-*

chef de la cavalerie de ce dernier monarque dans sa lutte contre les troupes du parlement. Aussi l'étude de M. Hauck est-elle une importante contribution à l'histoire de la première révolution d'Angleterre.

La publication des documents relatifs à l'histoire du grand électeur de Brandebourg avance avec une lenteur désespérante. Le tome XIX, dû encore à M. Ferdinand Hirsch[1], contient les papiers relatifs aux négociations politiques avec la Pologne et avec la Russie de 1673 à 1679, avec la France de 1679 à 1684, enfin avec le Danemark et l'Empire à la même époque. On aurait pu beaucoup abréger les textes, notamment dans les parties concernant la Pologne et la Russie, qui, pendant la période traitée dans ce volume, n'ont guère eu d'influence sur la marche des événements. L'introduction de l'éditeur pour les relations avec la France est tout à fait insuffisante. Il omet, en outre, de dire que beaucoup de textes qu'il publie, — par exemple la correspondance de Spanheim, — ont déjà été utilisés et même partiellement publiés par des historiens récents.

Les volumes XV et XVI de cette collection ont presque exclusivement servi de base au travail de Hugo Rachel sur le grand électeur et les états de la Prusse orientale[2]. Il analyse moins les différentes phases de cette lutte que ses résultats, et son travail est malheureusement vicié par l'idée tout à fait fausse qu'il s'est faite du caractère du grand électeur, qu'il nous dépeint comme un prince naïf et presque inconscient. On ne saurait méconnaître davantage l'esprit circonspect et rusé et la pensée aussi pénétrante que raffinée de Frédéric-Guillaume.

Alliés à cet électeur, les Autrichiens, sous le maréchal de Souches, entreprirent en 1659 une campagne contre la Poméranie suédoise. Hermann Klaje y consacre une excellente monographie[3], dont les éléments ont été surtout puisés aux archives de Vienne, de Stockholm et de Stettin. En dehors des faits militaires, peu intéressants, et des inextricables complications diplomatiques, l'auteur dépeint les mœurs soldatesques et bourgeoises de cette époque d'une manière aussi instructive qu'attrayante. Toutefois, le jugement qu'il porte sur le rôle du grand électeur dans la campagne de 1659 est trop sévère, puisque

*ler der Badischen historischen Kommission*. Nouv. série, fasc. IX). Heidelberg, Winter.

1. *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, t. XIX, publ. p. Hirsch. Berlin, G. Reimer.

2. H. Rachel, *Der Grosse Kurfürst und die ostpreussischen Stände, 1640-1688* (*Staats-und sozialwissenschaftliche Forschungen*, de Schmoller et Sering, vol. XXIV, fasc. I). Leipzig, Duncker et Humblot, 1905.

3. H. Klaje, *Der Feldzug der Kaiserlichen unter Souches nach Pommern, 1659*. Gotha, Fr.-A. Perthes.

ce prince l'avait désapprouvée dès le commencement et n'y intervint qu'à contre-cœur.

K. Tschamber croit combler une lacune en racontant la guerre franco-allemande de 1674-1675[1]; mais de très bonnes monographies, tant allemandes que françaises, y avaient déjà pourvu. Les archives de Karlsruhe, dont l'auteur a fait usage, n'apportent rien de nouveau. Par contre, M. Tschamber ignore une quantité d'ouvrages modernes relatifs à la campagne du grand électeur en Alsace, ce qui lui a fait commettre plus d'une erreur. En outre, il manque de méthode : il ne sait point distinguer entre les indications modernes et les documents originaux et, dans son exposé, se noie dans les détails. Enfin, son volume n'a pas d'index. Il est à regretter qu'un travail aussi considérable n'ait pas produit de meilleurs résultats.

Ferdinand Fehling étudie les rapports entre la France et le Brandebourg de 1679 à 1684[2], c'est-à-dire à l'époque de l'alliance entre le grand électeur et Louis XIV. L'auteur se sert, avant tout, de la correspondance du ministre de France à Berlin, Rébenac, en négligeant presque entièrement celle de Spanheim, ministre de l'électeur à Paris, ainsi que l'excellent livre de M. Bourgeois sur ce diplomate. C'est le même défaut de méthode qu'avait déjà commis M. Prutz en traitant le même sujet, qui est de n'écouter qu'un des partis en présence. La critique faite par l'auteur dans son introduction des travaux parus jusqu'à ce jour nous semble, en outre, tout à fait manquée. En niant toute pensée et tout sentiment allemands chez l'électeur et en expliquant sa politique exclusivement par le particularisme brandebourgeois, M. Fehling ne tient pas compte de la nature complexe de Frédéric-Guillaume ni de son respect traditionnel et à moitié inconscient pour l'empire et pour l'empereur; sa psychologie est vraiment par trop simpliste. Il est encore inexact de dire que le Brandebourg et la Prusse aient presque constamment fait opposition aux Habsbourg; jusqu'à Frédéric II, ils ont été au contraire presque toujours leurs alliés contre la France. Le sentiment allemand seul permet d'expliquer pourquoi l'électeur travailla avec une telle constance en 1683 à assurer à l'empire le maintien de la paix, alors que la France le poussait à une guerre dans l'Allemagne du Nord, avec des perspectives de brillantes conquêtes. D'ailleurs, M. Fehling se contredit lui-même sur ce point (p. 127). Rébenac, qui est sa source presque unique, n'avait évidemment aucune notion des

1. K. Tschamber, *Der deutsch-französische Krieg von 1674-1675*. Huningue, Weber.

2. F. Fehling, *Frankreich und Brandenburg in den Jahren 1679-1684*. Leipzig, Duncker et Humblot.

tendances allemandes de l'électeur. Je passe sur bien des erreurs secondaires et me borne à conclure que le livre de M. Fehling ne peut servir qu'à rectifier celui de Prutz et à corriger quelques petites fautes de détail commises par les autres historiens.

La biographie de la belle-mère de ce prince, Amélie d'Orange, femme du *stadhouder général* Frédéric-Henri et tutrice de son petit-fils Guillaume III, femme énergique et ambitieuse, est un sujet des plus intéressants. Malheureusement, il n'est que bien imparfaitement traité par Arthur Kleinschmidt[1]. L'auteur ne connaît pas même la littérature imprimée de son sujet et il manque tout à fait d'esprit critique. Il est plein d'admiration pour tout ce qui est prince et princesse et surtout pour la maison princière de Braunfels, dont Amélie tirait son origine. Si nous mentionnons son livre, c'est seulement pour attirer l'attention des érudits sur un sujet qui mériterait d'être repris.

M. Richard Wagner a retracé l'histoire d'un autre membre d'une famille princière de cette époque, le duc Christian-Louis de Mecklembourg[2]. C'est un personnage curieux que ce prince à demi fou qui, après s'être disputé à la fois avec sa famille et avec ses « fidèles » sujets, finit par venir s'établir à Paris, tout en continuant à gouverner ses états. L'auteur a, malheureusement, négligé l'étude des archives les plus importantes pour son sujet, ainsi qu'une partie des travaux modernes. Aussi sa monographie est-elle incomplète : le rôle proprement politique du duc est à peine esquissé, et l'on ne comprend rien aux démêlés de Christian avec la France, le Danemark et le Brandebourg. Seules ses luttes avec les autres princes mecklembourgeois et avec ses propres états sont exposées d'une manière suffisante.

Avec le courage du vrai historien, Karl von Wallmenich[3] ose opposer la vérité aux ridicules exagérations auxquelles le chauvinisme bavarois s'est laissé entraîner l'année dernière à l'occasion du 200e anniversaire de la révolte des paysans de Bavière contre la domination autrichienne, après l'expulsion de l'électeur Max-Emmanuel. L'auteur, Bavarois lui-même, s'est servi des actes authentiques conservés aux archives de Munich, de Bamberg et de Vienne, ainsi que des registres des paroisses. Ces documents lui permettent de réduire à de très modestes proportions cette révolte, où les paysans,

1. A. Kleinschmidt, *Amalie von Oranien. Ein Lebensbild*. Berlin, Rœde.

2. R. Wagner, *Herzog Christian Louis I, 1658-1692* (*Mecklenburgische Geschichte in Einzeldarstellungen*, fasc. IX). Berlin, Suesserodt.

3. K. v. Wallmenich, *Der Oberländer Aufstand 1705 und die Sendlinger Schlacht*. Munich, Lueneburg.

excités par les fonctionnaires, ne montrèrent nul héroïsme. Leur prétendu chef, le gigantesque forgeron de Kochel, n'est qu'un personnage légendaire. Le mérite de M. de Wallmenich est d'autant plus grand que sa véracité lui a attiré les attaques du *bajuvarisme*.

Les idées de l'absolutisme princier et du mercantilisme l'ont emporté, vers l'an 1700, non seulement dans les grands territoires séculiers de l'empire, mais encore dans les petits évêchés, surtout dans ceux de Bamberg et de Würzburg, au temps de l'évêque Frédéric-Charles de Schönborn (1729-1746). Le gouvernement de ce prélat énergique, cultivé, d'un caractère digne et élevé, est un des témoignages les plus caractéristiques que nous ayons sur la situation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne à cette époque. Karl Wild y a consacré une intéressante étude[1]. Il y retrace l'état intérieur des deux évêchés de Bamberg et de Würzburg, les empiétements des droits du prince sur ceux des chapitres et de la noblesse, l'organisation bureaucratique, le système administratif et économique. Frédéric-Charles rappelle beaucoup Frédéric-Guillaume Ier de Prusse, quoiqu'il fût plus raffiné et naturellement d'un tempérament moins guerrier. Le travail est tiré des archives franconiennes.

Wilhelm Gundlach s'inscrit en faux contre les théories soutenues par les économistes de l'école de Gustav Schmoller, suivant lesquels tout aurait été également admirable dans l'ancienne administration du royaume. Dans son livre sur la nomination des fonctionnaires communaux au temps de Frédéric-Guillaume Ier[2], il prouve, par d'innombrables extraits de documents, que ce roi vendait les emplois municipaux et cantonaux au plus offrant, sans aucun égard pour la capacité et les services antérieurs des candidats. C'est juste le contraire de ce que Schmoller avait prétendu établir. Le petit volume démontre combien M. Gundlach a raison de vouloir enlever aux historiens officiels la tâche exclusive d'écrire l'histoire de la Prusse.

M. Gustav-Berthold Volz poursuit la publication de la correspondance politique de Frédéric II[3]. Le tome XXXI, qui va de mars 1771 à mars 1772, comprend les lettres relatives aux tentatives pénibles, mais couronnées de succès, faites par Frédéric pour s'interposer entre la Russie et l'Autriche dans la question ottomane et celles qui

1. K. Wild, *Staat und Wirtschaft in den Bistümern Würzburg u. Bamberg* (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, publ. p. Hampe, Marcks et Schäfer, fasc. XV). Heidelberg, Winter.

2. W. Gundlach, *Friedrich Wilhelm I und die Bestellung der städtischen Beamten* (*Bausteine zur preussischen Geschichte*. Nouv. série, fasc. I). Jena, Costenoble.

3. *Politische Correspondenz Friedrichs der Grossen*. T. XXXI, publ. p. G.-B. Volz. Berlin, Alex. Duncker.

ont trait à la conclusion du premier traité de partage de la Pologne. On y voit se déployer toutes les qualités d'énergie et d'habileté du monarque prussien. On peut dire que, pour ménager son peuple et pour ne pas laisser croître outre mesure la puissance de son alliée, la tsarine, il a toujours travaillé et réussi à conserver la paix européenne. En Suède, nous le voyons également combattre secrètement les desseins ambitieux de la Russie en soutenant le pouvoir royal, qui y était, en même temps, le pouvoir national. Frédéric n'échoua que sur un seul point : la Russie lui refusa l'annexion de Dantzig, qui avait trop d'importance pour le commerce russe. Le rôle joué par Frédéric dans l'affaire polonaise s'y montre aussi sous un jour moins déplaisant que celui de l'Autriche; non seulement celle-ci donna le signal du partage en s'emparant, dès 1770, de plusieurs comtés polonais, mais encore, quoique alliée à la Turquie et quoique ayant accepté ses subsides, elle alla jusqu'à proposer à la Prusse et à la Russie un arrangement qui laissait les principautés danubiennes à cette dernière au cas où on lui permettrait à elle-même d'annexer la Serbie et la Bosnie (p. 728). Cette fourberie était si odieuse qu'elle indigna jusqu'au vieux renard qu'était Frédéric.

Les documents relatifs à l'administration intérieure de ce monarque du 21 mai 1748 au 1er août 1750 sont rassemblés dans le tome VIII des *Acta Borussica* publiés par l'Académie de Berlin[1]. L'édition est due à Otto Hintze. Les points les plus importants auxquels touche ce volume sont la grande réforme judiciaire dirigée par le ministre de Cocceji et les modifications apportées à la constitution de la Frise orientale dans le sens de l'absolutisme royal.

Après la guerre de Sept ans, qui fit descendre la population de la province de Nouvelle-Marche de 213,000 à 156,000 âmes, Frédéric II reprit sérieusement la colonisation de ce district. L'histoire de cette bienfaisante entreprise est exposée par Erich Neuhaus[2]. L'auteur réfute les critiques formulées déjà par les contemporains de Frédéric sur la mauvaise composition des bandes de colons. En réalité, les neuf dixièmes des 15,000 émigrants de la Nouvelle-Marche avaient été chassés de leurs patries respectives par l'intolérance religieuse; ils n'étaient donc, en général, ni indignes ni indigents; on peut même dire que chaque famille possédait, en moyenne, soixante-dix écus, plus des chevaux et des bestiaux en assez grand nombre.

1. *Acta Borrussica. Denkmäler der preussischen Staatsverwaltung im 18 Jahrhundert. Behördenorganisation.* T. VIII, publ. p. O. Hintze. Berlin, Parey.

2. E. Neuhaus, *Die Fridericianische Kolonisation im Warthe- und Netzebruch* (*Schriften des Vereins für Geschichte der Neumark*, fasc. XVIII). Landsberg, Schäffer.

Les sommes consacrées par le roi au dessèchement des marais de la Warthe et de la Netze lui rapportèrent 3 °/₀. Tels sont les principaux résultats du travail très sérieux et fort méritoire entrepris par M. Neuhaus.

En s'occupant d'une biographie de Christian-Friedrich Pfeffel, frère du poète alsacien bien connu, Ludwig Bergsträsser[1] a rassemblé toute une série de documents d'un intérêt plus général et qui lui ont permis d'écrire une histoire des relations de la France avec l'Allemagne depuis l'an 1758, date de l'entrée de Christian Pfeffel au service diplomatique de la France, jusqu'en 1784, point culminant de l'action de ce diplomate. Son petit volume, très bien fait, jette un jour fort curieux sur la politique suivie par la France en Allemagne depuis son alliance avec l'Autriche. On la voit contrainte de renoncer à soutenir les petits princes contre l'empereur, s'employer du moins à empêcher leur soumission entière aux volontés de la cour de Vienne. De là des manœuvres compliquées et assez délicates, où Pfeffel ne sut point toujours réussir. La conduite incertaine et hésitante de la France amena les princes opposés au pouvoir impérial à se tourner de plus en plus vers la Prusse : ce fut pour la France une des conséquences fâcheuses de l'alliance de 1756. Le livre de M. Bergsträsser est aussi curieux que nouveau.

La grande *Histoire d'Allemagne* de Karl Lamprecht en est arrivée à la première partie du tome VIII[2]. Ce volume est une introduction à l'histoire de l'époque contemporaine, « âge du subjectivisme », par opposition aux XVIe et XVIIe siècles, « âge de l'individualisme. » Ce sont là des distinctions bien artificielles et qui ne résistent pas à un examen sérieux. Le subjectivisme caractérise, sans doute, la révolution littéraire du milieu du XVIIIe siècle (*Sturm und Drang*) et le romantisme du commencement du XIXe, mais nullement l' « âge éclairé » (c'est-à-dire la plus grande partie du XVIIIe siècle), ni les tendances classiques et humanitaires de Lessing, de Schiller et de Gœthe, ni le réalisme politique et administratif qui va de 1830 à nos jours. Tout le développement scientifique, avec son objectivisme radical, toute l'évolution *technique*, toute la philosophie, tant panthéiste que matérialiste, qui dominent de plus en plus notre époque, sont l'opposé du subjectivisme. La démocratie, que Lamprecht considère comme un produit du subjectivisme (p. 54), a été

1. L. Bergsträsser, *Christian Friedrich Pfeffels politische Tätigkeit in französischem Dienst* (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, fasc. XVI). Heidelberg, Winter.

2. K. Lamprecht, *Deutsche Geschichte*, t. VIII, 1re partie. Fribourg-en-Bade, Heyfelder.

aussi puissante dans bien des cités de l'antiquité et du moyen âge qu'aujourd'hui. Mais, abstraction faite de ces classifications artificielles et fantaisistes, ce nouveau volume contient un excellent exposé du mouvement économique et intellectuel du XVIII^e siècle. Malgré quelques erreurs et malgré sa tendance à considérer par trop le développement de la nation allemande comme indépendante du développement même de toute l'Europe occidentale, M. Lamprecht nous fait pénétrer plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'ici dans l'étude des causes et des effets de l'évolution générale de l'Allemagne. Il établit notamment d'une manière très heureuse le rôle considérable qu'y a joué l'élément bourgeois, et en particulier l'élément protestant. On retrouve, somme toute, dans ce volume la même étendue de connaissance et la même largeur de vues qui caractérisent quelques-uns des précédents.

Les travaux sur l'histoire de la civilisation composés en Allemagne depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'au romantisme font l'objet d'une enquête approfondie, spirituelle et impartiale de Ernst SCHAUMKELL[1]. L'auteur nous donne même plus que son sujet ne comporte, puisqu'il passe aussi en revue les travaux qui touchent à la philosophie de l'histoire; cette philosophie était empruntée, en Allemagne, aux historiens anglais et français de la première moitié du XVIII^e siècle. Le premier Allemand qui prit une position originale et bien réfléchie sur ce terrain fut Herder, qui créa le genre entier dans sa patrie. Il faut lire le livre de M. Schaumkell pour comprendre le système de ce grand penseur et poète dans toute sa plénitude, avec ses qualités et ses défauts. Une simple critique : M. Schaumkell attribue à Luther et à sa réforme religieuse le mérite d'avoir rendu à la vie terrestre l'importance que le moyen âge lui avait refusée pour ne voir en elle que la préparation de l' « Au delà » céleste. Mais, en vérité, Luther n'a rien changé à cette manière de voir; ce furent Kopernik, Newton, Galilée qui, en soumettant le monde entier aux lois naturelles, détruisirent le miracle et ramenèrent l'humanité à la considération des phénomènes de la vie physique.

Un des personnages les plus marquants de l'ère révolutionnaire est William Pitt, le fils. Félix SALOMON continue la biographie de ce grand homme[2]. Le second volume, qui est le fruit de recherches très étendues dans les archives publiques et privées, traite de l'action poli-

1. Schaumkell, *Geschichte der deutschen Kulturgeschichtschreibung von der Mitte des 18 Jahrhunderts bis zur Romantik*. Leipzig, Teubner, 1905.

2. F. Salomon, *William Pitt der Jüngere*. T. I, 2^e partie. Leipzig et Berlin, Teubner. — Sur la 1^re partie, cf. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 113.

tique de Pitt jusqu'au commencement de sa guerre contre la France révolutionnaire. L'auteur y fait preuve d'une méthode et d'une impartialité qui n'ont d'égale que sa profonde connaissance de l'Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Il montre comment, à la chute de la prépondérance royale, en 1780, l'autorité triomphante des classes moyennes s'incarna en la personne de ce jeune homme plein de génie, enthousiaste de la liberté et de la grandeur de son pays, qu'était William Pitt. M. Salomon ne cache pas les fautes commises par ce dernier; mais il met en lumière les immenses réformes intérieures qu'il réussit à accomplir et qui permirent à l'Angleterre de mener jusqu'au bout la lutte contre un adversaire aussi redoutable que Napoléon. Le style de l'auteur est ici plus simple, plus clair et plus naturel que dans la première partie de son ouvrage.

Si le livre de Christian MEYER[1] sur la politique intérieure de la Prusse dans les marquisats d'Ansbach et de Bayreuth, au lendemain de leur annexion (1791), ne contient absolument rien de nouveau, le travail que Fritz HARTUNG a consacré à l'administration de Hardenberg dans ces territoires[2] est, par contre, excellent à tous égards. Hardenberg a eu le grand mérite de mettre fin à l'affreux désordre administratif qui sévissait là comme dans toute la Franconie. Partisan des tendances « éclairées » et « physiologistes » de l'époque, il chercha à détruire les privilèges de la noblesse, à faire triompher le principe de l'égalité des classes, à centraliser l'administration, à soumettre l'Église à l'État, à délivrer le commerce de toute entrave. Malgré quelques erreurs, il a réalisé des idées justes et grandes, en triomphant des entraves que lui opposa le gouvernement prussien d'alors, incapable et arriéré.

Bien que nous ne signalions pas d'ordinaire les éditions successives d'ouvrages que nous avons déjà appréciés, nous devons faire exception ici pour la 2^e édition du tome III du Napoléon d'Auguste FOURNIER[3]. Cette édition est, en effet, sur beaucoup de points tout à fait neuve et instructive. Le savant professeur de Vienne réfute, avec toute sa profonde connaissance des faits et des personnes et avec la netteté de jugement qui lui est propre, tous les essais faits de nos jours pour représenter Napoléon I^er comme un doux berger forcé à la guerre continuelle par la méchanceté de l'Angleterre et des puis-

1. Chr. Meyer, *Preussens innere Politik in Ausbach und Bayreuth in den Jahren 1792-1797* (*Historische Studien*, publ. p. Ebering). Berlin, Ebering, 1904.

2. F. Hartung, *Hardenberg und die preussische Verwaltung in Ausbach-Bayreuth, 1792-1806*. Tubingen, Mohr, 1906.

3. A. Fournier, *Napoleon I. Eine Biographie*, 2^e éd., t. III. Vienne, Tempsky.

sances continentales, ou pour nous le montrer pliant sous le joug d'une nécessité mystique qui le conduisait malgré lui à la conquête du monde. M. Fournier prouve que c'était un ambitieux génial, mais effréné, dont le rêve était de restaurer et même de surpasser la monarchie universelle des anciens Césars. Il fait ressortir les conséquences désastreuses qu'eut ce règne de la force pour la France aussi bien que pour les autres nations, à la fois au point de vue économique et au point de vue politique. La résistance des peuples, avec laquelle Napoléon n'avait jamais compté, éclatera quand la France sera déjà épuisée et mécontente. — L'incendie de Moscou fut bien l'œuvre des Russes. L'armée française de 1813 ne se composa pas de soldats forts et exercés, comme le colonel Lanrezac l'a prétendu dernièrement dans son livre sur Lutzen, mais d'enfants de dix-sept ans. Comme MM. Luckwald et Demelitsch[1], et à l'encontre de Oncken et de Metternich lui-même, M. Fournier prouve que le chancelier d'Autriche n'a été poussé à la guerre contre Napoléon, en 1813, que par les événements successifs et par l'explosion de l'opinion publique. Contre le regretté Albert Sorel, Fournier démontre, d'après les sources autrichiennes, que les intentions des alliés et leurs offres de paix ont été sincères. Le volume est enrichi d'une revue complète de tous les travaux parus sur le sujet et de pièces inédites tirées des archives de Vienne.

Le grand état-major prussien tente de nouveau de disculper l'armée et surtout le corps des officiers des désastres prussiens de 1806 pour en charger la nation entière[2]; les officiers de 1806 n'auraient été que les boucs émissaires de la nation (p. 95). Malheureusement, les documents publiés dans le livre même réfutent la thèse des auteurs. Le coupable, ce fut le système gouvernemental, l'absolutisme sénile et incapable. Quand on voit les officiers capituler avec des corps de 20,000 hommes devant quelques détachements français ou des fonctionnaires rechercher avec empressement le service du vainqueur, il est clair comme le jour que le régime absolu avait tué tout patriotisme et tout sentiment d'honneur pour ne laisser subsister que l'égoïsme le plus bas. Il n'est pas vrai que le corps des officiers se soit fait justice lui-même après 1807; ce furent les tribunaux nommés par le roi qui procédèrent à cette épuration. Il n'est pas exact que la majorité des officiers de 1806 fut la même qui composa ce corps en 1813. Des 7,096 officiers de 1805, 4,933 avaient dis-

1. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXII, p. 394 et suiv.

2. *1806. Das preussische Offizierkorps und die Untersuchung der Kriegsereignisse. Herausg. vom Grossen Generalstab.* Berlin, Mittler.

paru de l'armée en 1813, — donc les cinq septièmes! La conduite des officiers et des soldats de cette époque néfaste est sévèrement condamnée par les jugements des commissaires justiciers et par les rapports de beaucoup d'officiers supérieurs. Ainsi, l'état-major prussien a servi la vérité historique, malgré sa thèse, ce qui est une preuve de sa sincérité, même dans l'erreur.

Le siège de Breslau par les Français en 1806 et l'occupation de cette ville pendant deux ans revivent dans le journal du médecin Frédéric-Gatthilf Friese, édité par Franz Wiedemann[1]. Friese était un homme honnête et intelligent, sévère et sarcastique, pénétrant au fond des choses, bon observateur. Son récit prouve que le gouverneur de la ville, le général de Thile, qui, plus tard, prétendit que les bourgeois l'avaient obligé à capituler, a plutôt essayé, — en vain d'ailleurs, — de se faire demander la chose par le conseil communal. Nouvelle preuve de la déplorable composition du corps de généraux prussiens à cette époque. Notons l'excellent brevet de justice, d'honnêteté et même d'humanité donné par Friese au maréchal Davoust, si calomnié plus tard. L'éditeur ne publie que les parties saillantes du journal, en les accompagnant de notes critiques et complémentaires tirées des archives de l'État et des archives municipales de Breslau.

L'histoire de la campagne d'Autriche de 1809[2] n'a pu être conduite par le baron Binder von Krigelstein, décédé en 1905, que jusqu'à la moitié du tome II. La bataille de Wagram et le combat de Znaïm sont racontés par le major von Hoen, d'après la même méthode. Krigelstein juge très sévèrement, — parfois trop sévèrement, — les chefs de l'armée autrichienne et même l'archiduc Charles; leurs soldats étaient courageux, mais manquaient de mobilité. Suivant M. von Hoen, Charles et ses généraux ne surent jamais profiter des circonstances parce qu'ils étaient convaincus d'avance qu'ils seraient battus par Napoléon. Malgré quelques erreurs, l'ouvrage des deux officiers autrichiens est fort utile pour la connaissance de cette importante campagne de 1809, d'autant plus glorieuse pour Napoléon que ses soldats ne valaient plus ceux d'Austerlitz et de Iéna.

Le sixième volume de la collection « l'An 1809 », publiée par le capitaine Aloïs Veltzé, en est le meilleur : il dépeint un épisode presque inconnu de cette campagne, les luttes sur les confins militaires et en

1. F. Wiedemann, *Breslau in der Franzosenzeit, 1806-1808* (*Mitteilungen aus dem Stadtarchiv und der Stadtbibliothek zu Breslau*, fasc. VIII). Breslau, Morgenstern.

2. Binder v. Krigelstein et v. Hoen, *Der Krieg Napoleons gegen Œsterreich 1809*. T. II. Berlin, Voss.

Dalmatie[1]. L'auteur du volume, le feld-maréchal-lieutenant Emil von Woinovich, confirme l'idée que l'on s'est formée de l'armée autrichienne d'alors : bravoure admirable des soldats et des officiers subalternes, incapacité totale des chefs, qui restaient enfermés dans l'absurde système des cordons, de l'éparpillement des troupes, de marches et de contremarches et auxquels n'avaient rien appris les défaites continuellement subies pendant dix-sept ans au contact de la nouvelle tactique française.

La politique de Frédéric-Auguste III, électeur et plus tard premier roi de Saxe par la grâce de Napoléon, était : neutralité et maintien de la constitution de l'Empire. Gotthold Weicker[2] examine la solution apportée par cette politique à une question secondaire : celle du sort des chevaliers de l'Empire dans la grande liquidation de 1803-1806. S'il était une institution inconciliable avec l'idée et la tâche de l'État moderne, c'était bien celle des chevaliers de l'Empire. Mais, comme elle était solennellement reconnue par la constitution, Frédéric-Auguste chercha à la maintenir jusqu'à ce que le sentiment de son impuissance l'eût obligé à se désister. Il dut se réfugier sous la tutelle de la Prusse, jusqu'en 1806, quoique ses sympathies appartinssent à la maison impériale de Habsbourg. L'appendice donne un tableau statistique, très soigné, de la chevalerie de l'Empire il y a un siècle.

Le marquis-prince Guillaume de Bade, dont Karl Obser, l'éminent directeur des archives générales de Bade, édite l'autobiographie[3], fut un personnage bien doué, courageux, fidèle au devoir, d'un caractère ferme et loyal. Dans les guerres napoléoniennes, ainsi que dans l'histoire intérieure de son petit pays natal, il a joué un rôle que permettra d'apprécier la lecture de ses mémoires, rédigés de 1851 à 1859 d'après un journal tenu par lui au jour le jour. M. Obser y a ajouté des notes explicatives et des rectifications. Dans le premier volume, qui va de la naissance du prince, en 1792, jusqu'à l'an 1818, on lira surtout avec intérêt le récit des campagnes de 1809, 1812 et 1813, auxquelles il prit une part importante. En 1812, les Badois se comportèrent bravement et, lorsqu'ils barrèrent le passage de la Bérésina, ils firent preuve d'un héroïsme auquel ni l'empereur ni ses

1. E. v. Woinovich, *Kämpfe in der Lika, Kroatien und Dalmatien*. Vienne, C.-W. Stern.

2. G. Weicker, *Die Haltung Kursachsens im Streite um die unmittelbare Reichsritterschaft 1803-1806* (*Bibliothek der sächsischen Geschichte und Landeskunde*, publ. p. G. Buchholz. T. I, fasc. II). Leipzig, Hirzel.

3. *Denkwürdigkeiten des Markgrafen Wilhelm von Baden*, publ. p. K. Obser, t. I. Heidelberg, Winter.

historiens n'ont rendu justice. L'exécrable administration militaire sous Napoléon, justement stigmatisée d'après les documents par M. Morvan dans son *Soldat impérial*, se montre à nu dans le récit que le prince Guillaume fait de la campagne de 1813. D'autre part, on y peut suivre pour la première fois tout au long les négociations menées par Guillaume au congrès de Vienne en vue d'assurer l'indépendance du grand-duché de Bade et les destinées de sa dynastie.

Notons, dans les *Mitteilungen des K. und K. Kriegsarchivs*, 3e série, t. IV (Vienne, Seidel), les travaux intéressants du capitaine Just sur le duché de Varsovie jusqu'en 1809; du capitaine Veltzé sur la bataille de la Piave, le 8 mai 1809; et surtout du capitaine Kerchnawe sur la poursuite de l'armée française de Leipzig à Erfurt, c'est-à-dire du 18 au 23 octobre 1813. Ce dernier auteur s'efforce en vain de disculper Schwarzenberg. Il faut choisir : il y a eu de la part de ce dernier ou incapacité ou désir de laisser échapper le gendre de son maître, l'adversaire des Russes détestés.

Le livre de Ferdinand Strobl von Ravelsberg, sur Metternich et son temps[1], est aussi mal écrit que mal documenté et mal composé : presque rien sur Metternich lui-même, et avec cela de longues pages d'une ridicule banalité sur les différents États d'Europe et sur les dynasties régnantes.

Le troisième volume de l'histoire politico-militaire de la guerre de 1813, par le baron von der Osten-Sacken und von Rhein[2], est supérieur aux précédents. Il est mieux écrit et les jugements y sont moins tranchants. Des soins particuliers sont donnés à la statistique des forces en présence, ce qui permet d'apprécier plus sainement les faits mêmes. On lira avec intérêt les dissertations de l'auteur sur la bataille de Bautzen et sur l'erreur commise par Napoléon quand il conclut l'armistice de Pöschwitz. S'il avait connu les tiraillements que la défaite avait provoqués chez ses adversaires, l'empereur aurait sans doute été de l'avant avec son énergie habituelle.

L'histoire de la presse allemande jusqu'au renouvellement de l'empire d'Allemagne, de Ludwig Salomon[3], est arrivée à son terme avec le tome III, qui embrasse les années 1814-1870. C'est moins l'énumération de titres de journaux qu'un exposé de la culture et de

1. F. Strobl v. Ravelsberg, *Metternich und seine Zeit*. T. I. Vienne et Leipzig, Stern.

2. V. der Osten-Sacken u. v. Rhein, *Militärisch politische Geschichte des Befreiungs Krieges 1813*. T. IIb. Berlin, Vors.

3. L. Salomon, *Geschichte des deutschen Zeitungswesens von den ersten Anfängen bis zur Wiederaufrichtung des deutschen Reiches*. T. III. Oldenbourg, Schulze.

la littérature dans la mesure où elles se reflètent dans les feuilles périodiques. Malgré le labeur énorme auquel M. Salomon a dû s'astreindre pour défricher un sol encore presque inculte, son livre est bien écrit, attrayant; il sait mettre en relief les faits caractéristiques et évite soigneusement de nous donner une sèche nomenclature. Nous lui reprocherons toutefois de n'avoir pas dit un mot de la presse professionnelle et confessionnelle, pourtant si abondante, et d'avoir trop superficiellement traité, en quelques pages, ce qui a trait aux années 1849-1870. Ce sont là deux lacunes que nous regrettons dans un travail aussi remarquable et que l'auteur aura sans doute à cœur de combler.

Les grands journaux allemands ont pris la louable habitude de publier, à l'occasion de leurs jubilés, ce qu'on pourrait appeler leurs autobiographies. De ce nombre est la *Frankfurter Zeitung*[1]. L'ouvrage, rédigé par plusieurs hommes du métier, sous la direction de Théodore Curti, a de l'importance, non seulement pour l'histoire du journalisme allemand, mais encore pour l'histoire politique en général. Il est écrit à l'aide du journal même, d'après ses archives et un grand nombre d'autres publications. La gloire de la *Frankfurter Zeitung* est d'avoir toujours fermement maintenu le drapeau de la démocratie, tout en conservant une réelle tenue littéraire et en ne combattant que pour des intérêts généraux. Le volume qu'elle publie, et qui est superbement imprimé, contient des notes très curieuses sur les événements survenus dans les cinquante dernières années, surtout en Allemagne.

Théodor Bitterauf, connu par ses travaux sur l'époque napoléonienne, a écrit l'histoire du royaume de Bavière à l'occasion du centenaire de sa proclamation[2]. C'est une bonne et habile œuvre de vulgarisation dont je ne parlerais pas ici si l'auteur n'avait exprimé, en maints endroits, des opinions fondées sur des études personnelles et spéciales. Il n'a pu éviter l'écueil, commun à ce genre d'écrits, qui est de ne présenter que le beau côté des choses et des hommes; mais il a su, en même temps, surtout pour l'époque contemporaine, apporter beaucoup de bonnes remarques et de traits curieux qui rendent utile à l'historien la lecture de son ouvrage.

En recherchant les origines de l'Église évangélique officielle en Prusse, Erich Förster[3] a traité un sujet encore à peu près neuf en

1. *Geschichte der Frankfurter Zeitung 1856-1906. Herausg. von dem Verlag der Frankfurter Zeitung.* Francfort-sur-Mein.

2. Th. Bitterauf, *Bayern als Königreich 1806-1906.* Munich, Beck.

3. E. Förster, *Die Entstehung der preussischen Landeskirche unter der Regierung Friedrich-Wilhelms III.* T. I. Tubingen, Mohr, 1905.

se fondant sur les documents d'archives. Peu de temps après son avènement, le roi Frédéric-Guillaume III entreprit d'unir les luthériens et les réformés de ses États en une seule et véritable organisation ecclésiastique. Stein approuva pleinement cette tentative. Mais ce ne fut qu'en 1816 que le monarque, — pieux, mais non piétiste, — réussit à créer, pour les deux grandes confessions protestantes, des synodes cantonaux et provinciaux communs auxquels il adjoignit, comme autorités administratives, des « consistoires ». Le 17 septembre 1817 fut ordonnée l' « Union » entre tous les protestants. Elle laissait d'ailleurs à chacun son opinion sur les dogmes litigieux entre luthériens et réformés. Le livre de Förster dispensera de revenir d'ici longtemps sur la question.

Gustave Mevissen a été le plus sympathique et, à certains égards, le plus éminent des grands négociants et industriels rhénans qui, dans la première moitié du XIXe siècle, ont joué un rôle influent dans le domaine tant politique qu'économique de la Prusse. Après Ludolf Camphausen et David Hansemann[1], Mevissen vient de trouver son biographe en Joseph HANSEN[2], archiviste de la ville de Cologne. Cet historien joint à une profonde érudition et à une excellente méthode la connaissance des questions politiques et sociales, la notion de l'évolution historique moderne, une juste compréhension des événements et une langue correcte et élégante. Sous sa plume, la biographie de Mevissen devient l'histoire du développement intérieur de la Prusse depuis 1830. M. Hansen a eu à sa disposition les très nombreux papiers laissés par Mevissen pour toutes les époques de son existence, ce qui lui a permis de suivre toute l'évolution intime de son héros et de dégager son rôle au double point de vue économique et intellectuel.

La correspondance du ministre Ludolf Camphausen avec le roi Frédéric-Guillaume IV, éditée par Erich BRANDENBURG[3], nous montre ce monarque sournois, opiniâtre, cédant devant toute résistance sérieuse pour se rattraper plus tard par l'astuce, rempli d'idées spirituelles, mais chimériques, et méconnaissant la réalité des choses. M. Brandenburg, dans son introduction et les notes, fait ressortir avec une entière franchise ce qu'il y eut d'antipathique en lui et tous les défauts de son intelligence riche, mais bizarre. Sa correspondance démontre péremptoirement que le roi n'a jamais songé à créer de

1. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 123, et t. LXXXIV, p. 145.

2. G. Hansen, *Gustav Mèvissen. Ein rheinisches Lebensbild*. 2 vol. Berlin, G. Reimer.

3. *König Friedrich Wilhelms IV. Briefwechsel mit Ludolf Camphausen*, publ. p. E. Brandenburg. Berlin, Pötel.

plein gré ni la liberté constitutionnelle en Prusse, ni l'unité d'Allemagne sous l'hégémonie de cet État, comme M. Rachfahl l'a cependant prétendu. Cette publication, à laquelle M. Brandenburg a joint en appendice quelques autres documents intéressants, est une contribution très importante à l'histoire de l' « année folle ».

Ernest Berner, le regretté archiviste de la maison royale de Prusse, a pu encore, avant sa mort (1905), envoyer à l'impression un recueil de documents relatifs à Guillaume Ier[1]. Ce recueil ne renferme, il est vrai, aucun morceau inédit; mais, par la juxtaposition de nombreuses pièces éparses, il permet de se faire une idée plus complète de ce que fut ce monarque, honnête homme, bienveillant, conscient de ses devoirs, bon organisateur militaire, sans jamais avoir été ni homme d'État ni grand capitaine. Il est difficile de comprendre comment la piété d'un petit-fils a pu lui faire décerner le titre de *grand*, qui ne convient qu'aux hommes hors pair auxquels le modeste souverain a été assez intelligent pour remettre le soin de gérer les affaires.

Des souvenirs des deux premiers empereurs et de leurs épouses sont publiés par Friedrich Nippold, historien de l'Église bien connu[2]. Nous y trouvons une lettre de Frédéric-Guillaume IV au prince consort Albert, du 6 novembre 1848, où le roi combat l'idée d'une Allemagne sans l'Autriche. Nouvelle preuve de la fausseté des tentatives récentes pour faire de ce monarque le partisan d'une unité allemande sous la direction exclusive de la Prusse! M. Nippold revendique avec raison, pour l'impératrice Augusta, le mérite d'avoir défendu les idées libérales auprès de son mari. Il explique aussi fort bien la faveur montrée par cette princesse au parti catholique dans le but de réconcilier les habitants du Rhin et surtout la noblesse rhénane avec la Prusse protestante.

Les lettres du général de Voigts-Rhetz à sa femme pendant les guerres de 1866 et de 1870 sont publiées par son neveu, A. von Voigts-Rhetz[3]. Elles donnent du général l'idée d'un personnage vraiment aristocratique et militaire, énergique, ferme et pourtant humain, d'une excellente instruction. Il parle avec beaucoup d'admiration de l'armée française et des Français en général. Seul, parmi tous les Allemands qui ont parlé de ces événements, il dépeint avec

1. *Kaiser Wilhelms des Grossen Briefe, Reden und Schriften*, publ. p. E. Berner, 2 vol. Berlin, Mittler.

2. F. Nippold, *Aus dem Leben der ersten beiden deutschen Kaiser und ihrer Frauen*. Berlin, Schweichel.

3. *Briefe des Generals von Voigts-Rhetz aus den Kriegsjahren 1866 und 1870-1871*, publ. p. A. v. Voigts-Rhetz. Berlin, Mittler.

sympathie les souffrances de la population civile en France. Il n'a, au contraire, que des paroles de blâme pour la coupable négligence des médecins militaires français. Il raconte en détail la bataille de Vionville et la campagne de la Loire. Sur un seul point, il se laisse entraîner par la vanité : c'est quand il prétend que son corps d'armée (le X^e^) décida de la prise de Saint-Privat, le 18 août 1870 ; en vérité, son artillerie seule y contribua pour une part minime et son infanterie n'intervint pas.

Le journal de Theodor von Bernhardi finit avec le tome IX, qui comprend les années 1869-1871[1]. On comprend difficilement les raisons pour lesquelles on a cru utile de publier cette partie du journal, puisqu'elle est relative à une époque où Bernhardi, résidant dans la péninsule Ibérique, vivait loin du théâtre où se déroulaient les événements décisifs et sans rapport avec les personnages importants. Il remplit son journal de médiocres récits de voyages et de bavardages politiques d'une légèreté incroyable, comme lorsqu'il prétend que l' « Internationale » républicaine était liguée avec la Prusse contre Napoléon III (p. 356) ou que, en juillet 1870, la France était archiprête pour la guerre et que la Prusse ne l'était point (p. 360). Même ce qu'il dit sur l'état intérieur de l'Espagne et du Portugal prouve une telle absence de connaissances, un tel manque d'impartialité et de clairvoyance qu'il n'y a presque rien à en tirer.

Le travail volumineux du grand état-major prussien sur le 18 août 1870[2] est destiné surtout à l'enseignement tactique, mais contient aussi bien des renseignements utiles à l'historien et est le fruit de recherches originales. Ce qui s'en dégage surtout, c'est que le succès tactique de la journée n'a été nullement en rapport avec les énormes sacrifices qu'elle a coûtés à l'armée allemande, et aussi que le succès stratégique a été peu considérable, attendu que, même sans la bataille, Bazaine se serait concentré à Metz. Les mouvements tournants au nord et au sud projetés par de Moltke ont été peu efficaces par la faute de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles, et aussi par celle de Moltke lui-même, qui n'avait pas suffisamment préparé ni ordonné la lutte. Quant à Bazaine, il est représenté comme un esprit sans clarté, indécis, irrésolu, instinctivement attiré par la forteresse, où il doit trouver un instant la sécurité pour ses troupes. Il est à noter que le grand état-major prussien attribue, tout comme le général von Blume dans son livre *Wilhelm I und Roon* (Berlin, Behr, 1906),

1. *Aus dem Leben Theodor v. Bernhardis*. T. IX (*In Spanien und Portugal, 1869-1871*). Leipzig, Hirzel.

2. *Der 18. August 1870* (*Studien zur Kriegsgeschichte und Taktik, herausg. von dem Grossen Generalstab*, fasc. V). Berlin, Mittler.

les immenses pertes de l'armée allemande pendant les premières batailles de 1870 aux « résistances puissantes » auxquelles s'étaient heurtées toutes les tentatives faites pour réformer la tactique de l'infanterie en tenant compte des transformations subies par les armes à feu (p. 219-230). C'est rendre responsable, en somme, l'action conservatrice et trop « ancienne Prusse » du roi Guillaume. Donc, même comme militaire, ce monarque manquait de « grandeur ».

C'est à un Autrichien contemporain de ces événements, à Julius, baron de Horst, qu'est consacré un récent volume du publiciste et historien bien connu Heinrich Friedjung[1]. Ministre de la Guerre de 1871 à 1882, Horst fut à la fois un excellent organisateur militaire et un défenseur enthousiaste du libéralisme allemand en Autriche. On retrouve dans le petit livre de M. Friedjung cette finesse d'analyse psychologique et ces hautes qualités de style qui distinguent tout ce qu'il écrit. Ce qui nous y intéresse le plus au point de vue de l'histoire générale, c'est ce qui a trait à la mission dont Horst fut chargé en 1867 dans l'Allemagne centrale et méridionale pour s'enquérir secrètement si l'Autriche y pourrait trouver des alliés au cas d'une nouvelle rupture avec la Prusse; le résultat de son enquête fut entièrement négatif.

Ouvrages généraux. — Aloys Meister publie une collection de monographies destinées à servir d'introduction à l'étude de l'histoire allemande du moyen âge et des temps modernes[2]. Cet utile précis s'ouvre par un chapitre où M. Meister lui-même traite brièvement et sans originalité, mais d'une manière fort louable, de la théorie et de la méthode historiques. L'auteur y combat avec raison les tendances de ceux qui veulent plier à toute force la complexité des personnages et des événements pour les faire entrer dans des cadres tracés d'avance au nom de prétendues lois générales. Le quatrième chapitre, dû à Grotefend, contient la chronologie allemande; le cinquième, par Ilgen, est consacré à la sphragistique; le sixième, par Gritzner, à la science héraldique; le septième, par Kötzschke, à la géographie historique. Celle-ci est considérée comme une description des différents pays dans le passé et comme une discipline indépendante qui, cependant, peut servir à l'histoire de discipline auxiliaire. Le manuel est, dans l'ensemble, fort bien réussi. Son utilité pour

1. H. Friedjung, *Julius Freiherr von Horst*. Vienne, Koneger.

2. A. Meister, *Grundriss der Geschichtswissenschaft, zur Einführung in das Studium der deutschen Geschichte des Mittelalters und der Neuzeit*. T. I, fasc. I et II. Leipzig, Teubner. — La *Revue historique* consacrera un article d'ensemble à ce manuel dès que la publication en sera achevée.

l'étudiant est grande, et les maîtres même ne le liront pas sans profit. Espérons que la continuation sera digne des parties déjà publiées.

L'historien finnois Arvid Grotenfelt continue son examen des facteurs historiques[1], dont il avait donné la partie méthodologique en 1903[2]. Cette fois, il aborde le fond même du problème. Il est évident que, dans une question aussi ardue et complexe, il y aura toujours de nombreuses objections de détail à présenter. Mais, en général, l'auteur procède avec discernement et impartialité, quoiqu'il penche évidemment vers l'idéalisme. Il s'élève, avec raison, contre la théorie de ceux qui font de l' « hédonisme » le facteur historique par excellence : les passions, ainsi que les aspirations des peuples vers la grandeur et l'honneur de leur patrie, vers la liberté, vers la civilisation, ont souvent plus de poids dans la marche des événements que l'égoïsme ou que la recherche du bien-être. Il n'admet pas non plus que le succès soit la seule pierre de touche à laquelle on puisse reconnaître la valeur des actes en histoire. Il se refuse à admettre que tout ce qui s'est fait devait arriver en vertu d'une nécessité inéluctable. Les circonstances portent en elles-mêmes les conditions du succès; mais c'est le propre des hommes éminents de profiter de ces circonstances et de les modeler à leur gré. Enfin, pour apprécier sainement les faits en histoire, il faut se demander s'ils ont servi à élever l'intelligence humaine, à policer les nations, à les amener à des sentiments humanitaires, en un mot, s'ils ont servi la cause de la civilisation. Ceux qui, pour établir leur jugement, ne considèrent que le succès momentané et matériel oublient que, d'ordinaire, nous ne pouvons connaître toutes les conséquences qu'un fait entraînera dans l'avenir. Telles sont les idées exposées dans ce livre clair et bien ordonné, d'un esprit tout moderne, sans excès de radicalisme, un peu optimiste peut-être. Mais cela n'est guère un défaut au temps qui court.

M. Philippson.

1. A. Grotenfeld, *Geschichtliche Wertmasstäbe in der Geschichtsphilosophie, bei Historiskern und im Volksbewusstsein*. Leipzig, Teubner, 1905.
2. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXXVI, p. 360.

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

E. Babelon. **Traité des monnaies grecques et romaines**. 2e partie : **Description historique**; t. I. In-4°, IV-1670 pages. — 3e partie : un *album* in-4°, 85 planches en phototypie. Paris, E. Leroux, 1907.

Nous avons signalé déjà, lors de l'apparition du premier volume, le grand *Traité des monnaies grecques et romaines*, dont M. Babelon a vaillamment entrepris la publication. Cet ouvrage, de proportions considérables, doit comprendre de nombreux volumes, groupés en trois parties. La première partie, en trois volumes, est consacrée à la théorie et à la doctrine : histoire de la science numismatique, espèces monétaires, manipulations techniques, histoire de la monnaie, métrologie numismatique et systèmes monétaires, droit de frapper monnaie, histoire de l'art monétaire, des types et des légendes. La seconde partie doit contenir la description des monnaies connues, classées dans un ordre à la fois géographique et chronologique. La troisième partie comprendra les albums de planches, un pour chaque volume descriptif.

Le premier volume de la première partie, qui a paru en 1901 et que nous avons alors analysé, est une vaste introduction à l'étude des monnaies de l'antiquité : histoire de la numismatique, nomenclature monétaire, manière de compter la monnaie, métallurgie et production technique des espèces monétaires.

M. Babelon vient de publier le tome I de la deuxième partie, avec l'album correspondant de la troisième. On y trouve une description complète de toutes les séries archaïques, depuis les origines jusqu'à la seconde guerre médique, plus exactement jusqu'à l'année 479 avant notre ère. Dans une première section, l'auteur étudie les espèces monétaires de l'Orient hellénique : monnaies primitives en electrum (chap. I-IV) ; rois de Lydie et créséides (chap. V) ; darique et sicle médique (chap. VI) ; Ionie (chap. VII) ; Éolide, Troade et Mysie (chap. VIII) ; villes du Pont-Euxin (chap. IX) ; Carie (chap. X) ; île de Rhodes (chap. XI) ; Lycie et Pamphylie (chap. XII) ; Cilicie (chap. XIII) ; Chypre (chap. XIV) ; monnaies incertaines d'Asie Mineure (chap. XV). La seconde section est consacrée à la Grèce propre et aux autres régions du centre hellénique : Égine et l'Eubée (chap. I) ; Athènes et Mégare (chap. II) ; Corinthe et et le Péloponèse (chap. III) ; Corcyre et autres colonies de Corinthe (chap. IV) ; Béotie (chap. V) ; Phocide (chap. VI) ; Thessalie (chap. VII) ; Macédoine et Thrace (chap. VIII-IX) ; îles Égéennes (chap. X) ; Cyrénaïque (chap. XI). La troisième section est réservée à l'Occident hellénique :

cités de la Grande-Grèce (chap. I); Sicile (chap. II); trésor d'Auriol et principales trouvailles de monnaies grecques primitives en Occident (chap. III). La plupart des monnaies décrites par l'auteur sont reproduites soit dans le texte, soit dans l'album, qui renferme quatre-vingt-cinq belles planches en phototypie.

On le voit, c'est un *Corpus* complet des monnaies archaïques jusqu'au temps des guerres médiques. M. Babelon a réussi à débrouiller bien des questions obscures, et, pour la solution des autres, il apporte aux numismates un incomparable instrument de travail. Surtout, il inaugure une méthode nouvelle qui sera féconde pour le progrès des études historiques comme de la science numismatique. Il entend ne point séparer la numismatique de l'histoire, car les historiens et les numismates ont tout à gagner à associer leurs efforts. A la méthode traditionnelle, purement géographique et descriptive, des anciens catalogues de médailles, il substitue une méthode franchement historique, à la fois chronologique et géographique; qui permet d'expliquer les monnaies par l'histoire et leur rend toute leur valeur historique. Avant de passer en revue les espèces monétaires d'une région, d'une cité, il les replace nettement dans leur milieu historique; et, ce milieu lui-même, il le reconstitue d'autant plus sûrement qu'il est guidé par le témoignage des monnaies. On ne saurait trop approuver et recommander cette méthode. Par la faute des numismates d'autrefois, la numismatique était restée une science secrète et stérile, interdite aux profanes. Avec M. Babelon, elle devient, pour le profit commun des historiens et des numismates, ce qu'elle aurait dû toujours être : l'une des plus riches et des plus fécondes parmi les sciences auxiliaires de l'histoire.

Paul Monceaux.

---

J. de La Martinière. **Saint Cybard; étude critique d'hagiographie, VIe-XIIe siècle**. Paris, A. Picard; Angoulême, Constantin, 1908. In-8°, 292 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*.)

Cette très curieuse étude a pour objet principal de répondre à un mémoire de M. Esmein sur *la Vie et la légende de saint Cybard*[1]. M. de La Martinière passe en revue un à un et en grand détail tous les textes anciens relatifs à ce saint et prouve : 1° qu'il faut considérer comme authentique une charte du 31 mars 558, par laquelle saint Cybard affranchit 175 serfs et serves; 2° que la Vie et les Miracles de saint Cybard ont été composés à l'époque carolingienne à l'aide de cette charte et de l'œuvre de Grégoire de Tours et que les autres textes hagiographiques où il est parlé de ce personnage sont d'une époque

1. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1905-1906, p. 1-67.

plus tardive encore; 3° que la conception que M. Esmein s'est faite de la réclusion de saint Cybard est contraire aux données que nous avons sur les reclus de l'époque mérovingienne; 4° que les paragraphes consacrés au saint par l'*Historia pontificum et comitum Engolismensium* sont copiés sur Adémar de Chabannes; 5° que ce dernier n'est pas l'auteur des phrases sur saint Cybard qu'on lit dans les livres I et II de sa chronique, mais que ce sont des interpolations dues à quelque clerc angoumoisin du début du XII^e siècle, peut-être à l'évêque d'Angoulême Girard II (1101-1136) en personne.

Tout cela est fort ingénieux. Cependant, en ce qui touche la chronique d'Adémar de Chabannes, nous avouons n'avoir pas été entièrement convaincu par l'argumentation de l'auteur. Il remarque, à l'appui de sa thèse, que la rédaction primitive que nous avons cru retrouver dans le manuscrit latin 692 du fonds de la reine Christine au Vatican et dans la *Chronique de Saint-Maixent*[1] ne contient que les passages essentiels relatifs à saint Cybard des livres I et II de la rédaction A (ms. lat. 5927 de la Bibl. nationale). Mais, comme cette rédaction primitive ne contient pas non plus les chapitres du livre III relatifs à Angoulême et au monastère de Saint-Cybard, cela n'est même pas une présomption que ces passages ne soient pas d'Adémar, — à moins que M. de La Martinière ne soit disposé à dénier à Adémar la paternité de la rédaction A dans son ensemble; mais, alors, il aurait fallu reprendre à nouveaux frais la démonstration branlante de M. Jules Lair. D'ailleurs, il est peut-être un peu hardi d'affirmer que cette rédaction primitive ne contenait pas les passages en question, puisque nous ne connaissons cette rédaction que par une double série d'extraits. En outre, M. de La Martinière raisonne partout comme si le manuscrit latin 5927 de la Bibliothèque nationale était le seul qui nous ait conservé la rédaction A de la chronique d'Adémar. Mais les manuscrits D, E, F, G de l'édition Chavanon représenteraient, suivant ce dernier, une tradition manuscrite indépendante. Or, on y trouve tous les passages incriminés. Enfin, après ce qu'a dit M. Ferdinand Lot[2], en particulier, de la manière dont Adémar procède, il nous semble d'une méthode critiquable de se refuser, comme le fait M. de La Martinière, à reconnaître en Adémar l'auteur de *tous* ces passages sans exception, sous prétexte qu'ils contiennent de grosses erreurs et des contradictions.

Le mémoire de M. de La Martinière n'en mérite pas moins, sur ce point comme sur les autres, la plus grande attention. C'est une œuvre de critique approfondie et sagace.

LOUIS HALPHEN.

1. *Une rédaction ignorée de la Chronique d'Adémar de Chabannes*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXVI, 1905, p. 655-660.

2. *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 351-358; *le Roi Eudes, « duc d'Aquitaine »*, et *Adémar de Chabannes*, dans les *Annales du midi*, t. XVI.

Bernard Monod. **Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier (1099-1108).** Paris, H. Champion, 1907. In-8°, XXVII-163 pages. (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 164.)

M. Bernard Monod, qu'une mort si prématurée devait enlever à la science, avait présenté à l'École des chartes une thèse sur les relations du pape Pascal II avec Philippe Ier, roi de France. Il avait repris le même sujet pour l'École des Hautes-Études, en l'étendant aux rapports du pape avec Louis VI le Gros (1108-1118). Pendant la maladie qui devait avoir une issue fatale, il exprima le désir que son œuvre fût détruite, s'il ne revenait pas à la santé. Son père et ses amis n'ont pas cru devoir déférer à ce souhait; de même qu'ils ont publié son étude si attachante sur *Guibert de Nogent*, ils viennent de livrer à la presse la première partie du moins de sa thèse, celle qui a trait aux relations de Pascal II avec Philippe Ier.

Et ils ont eu cent fois raison, car ce travail fait grand honneur au jeune étudiant et rend plus vifs encore les regrets que sa mort nous a causés. Il répond à toutes les exigences scientifiques, il atteste la connaissance de tous les documents, l'intelligence des textes qui sont scrutés jusqu'au fond et où tous les mots importants ont été relevés; ces faits sont groupés sous des idées générales fort justes, et l'auteur a bien mis en lumière la politique particulière de Pascal II; il a indiqué comme elle se différencie de celle de ses prédécesseurs Grégoire VII et Urbain II et conduit à celle de Calixte II, son second successeur.

L'ouvrage se divise en deux livres. Dans le premier, Bernard Monod expose en détail, dans l'ordre chronologique, les multiples affaires qui mirent aux prises ou rapprochèrent le pape et le roi de France. Il signale les diverses légations envoyées dans le royaume; celle de Jean de Gubbio, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et de Benoît, cardinal de Sainte-Eudoxie; celle de Richard d'Albano, ancien doyen de Saint-Étienne de Metz; celle de Bruno, évêque de Segni. Il montre que, contrairement à ce que pensaient les anciens historiens, la politique suivie en France par Pascal II fut très habile. Contre l'empereur, qui était un ennemi irréductible, le pape chercha à s'appuyer sur la France. Aussi, après avoir suivi quelque temps, par force de tradition, l'intransigeance de ses prédécesseurs, n'hésite-t-il pas à se rapprocher de Philippe Ier; il lève, le 2 décembre 1104, l'excommunication prononcée contre le roi; il ferme les yeux sur sa conduite privée et sur ses relations avec Bertrade d'Anjou, qui continuent; il lui fait les concessions les plus grandes à propos de quelques élections épiscopales et reconnaît volontiers le candidat du roi. Mais, en revanche, quand l'empereur Henri V est menaçant, Pascal II trouve un asile dans le royaume de France; il soumet aux prélats français ses griefs contre l'Allemagne, et, quand ses négociations avec les délégués allemands ont échoué à Châlons, il renouvelle au concile de Troyes ses anathèmes contre les

investitures illégales et dépose un certain nombre d'évêques allemands. Alors fut scellée l'alliance de la papauté et de la France, qui mérita vraiment le surnom de fille aînée de l'Église.

Le second livre de l'ouvrage a une portée plus générale. M. Bernard Monod essaie de tirer des faits qu'il a exposés quelques conclusions sur l'état de l'Église française au début du XIIe siècle, et, avant tout, il cherche quelle règle devait être suivie pour les élections épiscopales et si cette règle fut modifiée au temps de Philippe Ier. Il croit qu'entre le pape et le roi il y eut un accord à ce sujet[1]. Nous avouons que la question demeure encore obscure : nous n'oserions affirmer, en l'absence de tout texte formel, qu'un concordat, prototype en quelque sorte du concordat de Worms, fut signé en France vers 1106 ou 1107. Peut-être y eut-il, comme en Angleterre, en 1107, une convention entre le roi et le clergé réformiste. On sait qu'à l'assemblée de Londres, Henri Ier Beau-Clerc renonça en son nom à toute investiture *per dationem baculi pastoralis vel annuli;* ainsi, plus d'investiture par des insignes spirituels. Anselme, archevêque de Canterbury, de son côté, concéda qu'on ne pourrait priver de son siège aucun évêque *pro hominio quod regi faceret*. L'Église admit qu'un prélat avait le droit de prêter hommage pour les biens temporels de son église, sans que fût fixé, ce semble, le moment où cet hommage devait avoir lieu, avant ou après la consécration ecclésiastique. Une solution semblable a été sans doute acceptée en France, grâce à l'influence d'Ives de Chartres. Mais qu'on observe combien elle était contraire aux idées de Grégoire VII. Celui-ci réclamait pour l'Église le droit de disposer à la fois de l'évêché et des biens ecclésiastiques ; ces biens étaient la propriété entière, l'*alleu* de l'église ; ils appartenaient au saint, patron de l'évêché ; les rois n'avaient aucun droit sur ces biens : ils n'avaient que le devoir de les protéger. Au temps de Pascal II, les biens ecclésiastiques commencèrent à être considérés comme des *fiefs :* c'étaient des fiefs du roi, — *regalia,* — que le roi abandonnait à l'évêque, mais sur lesquels il conservait le domaine éminent et qu'il reprenait à la mort du prélat pour en investir à nouveau son successeur. Cette solution triompha en Angleterre, peut-être déjà en France, sous le pontificat de Pascal II ; elle sera appliquée à l'Allemagne et à l'Italie par le concordat de Worms en 1122 ; mais, dans cet acte, on précisera le moment où se placera l'hommage, avant la consécration en Allemagne, après la consécration en Italie et dans le royaume d'Arles. Sous Pascal II, on trouva la vraie solution ; ce pontificat fut vraiment, comme Bernard Monod l'a très bien vu, une période de transactions fécondes.

Bernard Monod nous donne enfin une série de renseignements sur le monachisme à la fin du XIe siècle ; il montre quelles furent les vrais caractères de l' « exemption » ; il insiste sur la réforme des chanoines régu-

1. P. 90. « Il y eut un compromis, cela est évident. » P. 91. « L'entente passée entre Philippe et Pascal. »

liers qui furent opposés aux moines, qui acceptèrent l'autorité épiscopale et rendirent à l'Église des services signalés en desservant les cures des campagnes. L'auteur connaissait et, — ce qui est plus important, — comprenait très bien les institutions ecclésiastiques du moyen âge; formé à bonne école, il annonçait un véritable historien[1].

Chr. Pfister.

---

**Marcel Thibault. La jeunesse de Louis XI (1423-1445).** Paris, Perrin, 1907. In-8°, 551 pages.

M. Thibault s'est déjà fait très honorablement connaître par une vivante et amusante étude sur Isabeau de Bavière, qui a été accueillie avec faveur par la critique et a été couronnée, — très justement, — par l'Académie des sciences morales. Il ne s'éloigne pas de l'époque qui lui est familière en nous racontant la jeunesse de Louis XI.

M. Thibault a le goût de l'histoire psychologique, il aime à observer le développement et l'évolution des caractères; il était difficile qu'il trouvât un plus beau sujet et plus séduisant que celui de la formation d'un souverain dont le rôle a été décisif dans le triomphe de la monarchie française, mais qui reste si énigmatique et si obscur. Avec un détail minutieux, M. Thibault suit la première enfance du dauphin; il essaie de démêler les premières impressions que laissent sur son âme les ravages de la guerre de Cent ans ou les premiers retours de fortune; il nous montre ses progrès dans les lettres sous la direction de son savant et pieux précepteur Jean Majoris, qui avait demandé à l'illustre Gerson comme un plan d'éducation; il nous décrit ses premières campagnes, militaires et diplomatiques, et les impatiences de son ambition qui, à dix-sept ans, le mettent aux prises avec Charles VII, au moment de la Praguerie; vaniteux et turbulent, méfiant et agité, le dauphin, vaincu et humilié, cherche dans de nouvelles affaires un divertissement à ses déboires; instrument de la politique de son père, sans cesser de poursuivre à côté ses buts personnels, il prépare, en débloquant Dieppe, assiégé par les Anglais, le retour de la Normandie à la couronne et il commande les routiers et les écorcheurs qui battent les Suisses à Saint-Jacques et qui, après une longue période d'effacement, rapportent la bannière royale sur la rive du Rhin.

A ce moment, il est permis de considérer comme terminée la jeu-

1. Voici quelques petites négligences d'impression : P. 15, au milieu, il faut lire *Gautier de Chalon* au lieu de *Gautier de Dijon*. A la table, ce Gautier devient évêque de Dijon ; il n'y avait pas d'évêché en cette ville. — P. 26 et 44, Chaumoussey est en Lorraine, et l'exemple s'applique plutôt à l'Allemagne. — P. 50, lisez *l'abbé de Ribemont* au lieu de *l'abbé de Remiremont*.

nesse d'un prince, — qui n'a peut-être, après tout, jamais été jeune. — « Louis, écrit M. Thibault, était entré dans l'âge mûr ; du moins, il avait arraché de son cœur la tendresse, l'enthousiasme, la générosité, la fantaisie, toutes les fleurs de la jeunesse. » Cette conclusion, comme toutes les affirmations générales, provoque quelques réserves ou, du moins, permettrait quelque discussion. Je ne suis pas bien convaincu que le dauphin ait eu jamais besoin d'arracher de son cœur des fleurs qui n'y ont jamais poussé, et, d'autre part, même dans les premières années de son règne, Louis XI demeure encore jeune par son impatience tumultueuse, par son activité tracassière, par la naïveté un peu gauche de ses maladresses. Il n'en est pas moins vrai que la physionomie du prince est dès ce moment arrêtée dans ses traits essentiels, et il nous apparaît bien tel que Commynes nous le montre plus tard, revenu de toutes les frivolités, sinon de toutes les fantaisies, indifférent aux apparences du pouvoir et très friand des réalités, inquiet, sournois et soupçonneux, sans illusion sur les hommes, sauf peut-être sur lui-même, mécontent de tout et de tous, l'œil sans cesse à l'affût et l'oreille aux aguets, poussant de tous les côtés à la fois ses enquêtes et ses embûches, moins ambitieux encore qu'agité et plus épris d'intrigues que de conquêtes. « Tibère, écrit Montesquieu, cherchait à gouverner les hommes, Louis ne songeait qu'à les tromper. » M. Thibault a dessiné cette figure d'un crayon délicat et pénétrant, et, si l'on ajoute que sa documentation est très abondante et son érudition très précise, on reconnaîtra sans doute en lui un écrivain d'avenir, dont nous avons le droit d'attendre d'utiles et remarquables travaux.

Précisément parce que je compte beaucoup sur lui, il me semble indispensable d'attirer son attention sur quelques défauts, assez superficiels, par cela même très apparents. M. Thibault a le goût du succès, — ce qui n'est pas un crime, — et je ne lui reprocherai pas de chercher à ne pas ennuyer ses lecteurs. Il laisse seulement trop voir qu'il désire les amuser. Il recherche avec une complaisance un peu naïve la couleur locale, les tableaux de mœurs, se plaît même à nous dessiner d'agréables paysages : il s'attarde aux enjolivements et se plaît aux fioritures ; pour parler son langage, je dirai qu'il a quelque préférence pour les grâces suspectes et les mièvreries alambiquées du gothique fleuri. La première partie de son livre en particulier pourrait facilement être diminuée de moitié, sans que l'on enlevât rien d'utile. Je ne dis pas qu'elle ne plaise pas peut-être par là à certains lecteurs, mais elle paraîtra singulièrement diffuse à ceux qui ont quelque habitude de l'histoire, et, ce qui est plus fâcheux, elle les met en défiance. « Essayer de répondre à ces questions, écrit quelque part M. Thibault, nous entraînerait aux hypothèses hasardeuses, et nous nous les sommes interdites. » Principes parfaitement sages et scrupules très honorables. Seulement, après avoir ainsi rassuré son âme d'érudit et de chartiste, M. Thibault semble croire en être quitte avec ses doctrines ; comme

Louis XI lui-même, il honore ses saints d'un cœur si pieux qu'il se croit autorisé à prendre quelque liberté avec eux. Comment, par exemple, concilier avec ces sévères déclarations la page 68 : « *Bien que les chroniqueurs aient négligé de rapporter les manifestations d'enthousiasme que provoqua la nouvelle aussitôt répandue, nous pouvons avancer que les habitants de la fidèle Bourges* saluèrent d'unanimes acclamations la naissance du dauphin ; ils voyaient dans cet heureux événement un démenti donné par la Providence elle-même aux criminels propos des Anglais qui disaient la race des Valois maudite en Charles VII » ? Rhétorique pure, et de la plus mauvaise ; surtout, habitude dangereuse qui risque de fausser les esprits les plus justes et les plus fermes, particulièrement périlleuse dans un genre aussi fécond en tentations que la biographie. — Est-il bien certain que Louis ait eu dans la Praguerie un rôle prépondérant ? Fut-il le jouet ou le chef des seigneurs révoltés ? J'avoue que la question me paraît avoir été tranchée un peu vite et que j'aurais désiré une discussion plus serrée. M. Thibault a eu peur d'être accusé de pédantisme, mais il ne s'aperçoit pas que son récit demeure superficiel et vague. Ces défauts apparaissent avec une netteté singulière quand nous arrivons aux événements de 1444. Que le désir d'éloigner les écorcheurs de France ait été la principale préoccupation de Charles VII, je l'admets volontiers ; mais il eut sans doute des raisons particulières pour diriger ces bandes vers la Lorraine, la Suisse et l'Alsace : ces raisons, il était indispensable de nous les indiquer, et il fallait pour cela nous présenter un tableau précis des relations de la France et de l'Empire ; je suis bien convaincu que M. Thibault juge lui-même fort insuffisante la page sommaire qu'il a consacrée au « fanfaron » Frédéric III. Il connaît sans doute, bien qu'il ne la cite pas, l'histoire de l'Alsace de M. Reuss : qu'il relise les quelques paragraphes que celui-ci a consacrés à l'invasion des Armagnacs, il trouvera là un modèle qu'il méditera avec profit.

Qu'il surveille aussi son style avec soin. Quelques pages semblent avoir été écrites avec une hâte fâcheuse : « Ses billets autographes attestent sa préférence de la langue française sur la langue latine » (p. 121) ; « l'oubli des devoirs moraux du chrétien se faisait chez le jeune prince au profit des pratiques extérieures » (p. 482). Ailleurs, des traces de mauvais goût et de préciosité : « Deux ans plus tard, il avait entrevu l'affreuse misère des humbles (1407) et, la même année, sa petite personne avait participé à l'étrange désarroi que causait à la cour l'assassinat du duc d'Orléans. » Et, malheureusement, ces erreurs sont assez fréquentes. Elles sont d'autant plus fâcheuses que M. Thibault a de l'esprit, quand il ne s'en pique pas, et de la grâce, quand il consent à ne pas minauder. Ses défaillances même ou ses excès de zèle ne paraissent pas déplaisants, parce qu'on aime à n'y voir qu'un péché de jeunesse, et M. Thibault, heureusement pour lui, pourra longtemps encore invoquer cette excuse. Peut-être cependant ne fera-t-il

pas mal de se souvenir qu'à vingt-deux ans Louis XI avait depuis longtemps rompu avec les frivolités et les vaines élégances.

E. DENIS.

---

Waclaw SOBIESKI. **Henryk IV wobec Polski i Szwecyi (1602-1610).** Krakow, Naktadem Akademij Umiejetnosti, 1907. In-8°, 270 pages.

On connaissait peu la politique de Henri IV pendant la guerre que Sigismond III Wasa, roi catholique de Pologne et de Suède, eut à soutenir contre son oncle, le duc Charles de Sudermanie, protestant, à qui il avait confié la régence en Suède; le duc s'était révolté et l'avait détrôné. L'issue de cette guerre pouvait avoir des conséquences très graves pour notre commerce dans la Baltique, encore assez important au commencement du XVII^e siècle. Sigismond, dominé par les Jésuites, était tout dévoué aux Habsbourg; s'il avait pu reconquérir la Suède, il y aurait rétabli le catholicisme; de plus, une fois maître de la Baltique, il l'aurait, avec ses deux alliés, le roi de Danemark et le czar de Moscovie, fermée aux Provinces-Unies et à la France. Mais le pouvoir du roi de Pologne était loin d'être absolu. Le parti du grand chancelier Zamoyski, peu favorable à cette guerre, qu'il considérait comme une querelle de famille des Wasa, était très hostile à l'empereur.

Henri IV et surtout Sully penchaient du côté de Charles, qu'ils comptaient entraîner dans la ligue des princes protestants; mais ils craignaient de s'aliéner la Pologne et de la jeter par là dans une alliance plus étroite avec l'Autriche. Henri IV aurait voulu avoir le duc et le roi pour amis.

Étant donné cette situation compliquée, le livre de M. W. Sobieski devait être forcément un peu diffus. Il en a puisé la matière à des sources de divers pays, et dont on ne s'est pas servi jusqu'ici : Wilhelmus Ekblom, *Negotia inter Henricum IV et Carolum IX.* Stockholm, 1840. De Rommel, *Correspondance inédite de Henri IV avec Maurice le Savant.* Carl Sprinchorn, *Om Sveriges Politiska Förbindelser med Frenkrike.* Stockholm, 1880 (en suédois). Forsten, *Baltijski wopros.* Pétersbourg, 1891 (en russe). Szelagowski, *Walka o Baltyk* (en polonais).

La guerre était commencée depuis 1598. Charles avait accordé à la France l'exportation du cuivre. En 1600, des officiers français, entre autres Samson de la Motte, obtenaient la permission de servir dans l'armée suédoise. Sigismond s'en plaint au pape, qui fait des remontrances à Henri IV.

En 1682, Charles de Gonzague, duc de Nevers, se rendait en Hongrie pour prendre le commandement de l'armée contre les Turcs; il s'arrête à Cracovie, où il est reçu avec enthousiasme par la noblesse. Le roi lui

témoigne également de la bienveillance. Il travaille activement à un rapprochement entre la France et la Pologne, en prônant les avantages que les Polonais pourraient retirer d'une médiation de Henri IV. Il leur propose de faire épouser à Sigismond une princesse française.

Le roi se tenait sur la réserve, prétextant que le duc de Nevers n'avait pas qualité d'ambassadeur. Henri IV paraît avoir été assez satisfait des résultats de ce voyage. Il écrit à Maurice le Savant (1603) « que les Polonais sont las de cette guerre et que leur désir serait que le roi de France fût médiateur entre Charles et Sigismond ». En même temps, la forteresse de Volmar ayant capitulé, Zomoyski fait proposer à Charles de conclure la paix. Et celui-ci s'empresse d'en avertir Maurice le Savant. Ainsi, en 1605, les demandes de médiations venaient de la noblesse polonaise, de Zamoyski et de Charles. Henri IV pouvait croire l'affaire en bonne voie. Il écrivit à Charles; mais celui-ci avait espéré que le roi de France se montrerait plus favorable à sa cause, et il laissa la lettre sans réponse. D'un autre côté, la Diète polonaise, contrairement à l'avis de Zamoyski, vota la continuation de la guerre.

En 1604, Charles, au grand scandale de tous les souverains d'Europe, se fait décerner la couronne. Il envoie à Paris M. de Sainte-Catherine, avec une lettre, où il ne parle plus de médiation, mais seulement d'un traité de commerce très avantageux pour la France. Par égard pour le pape et les souverains catholiques, Henri IV ne pouvait traiter avec un usurpateur, qui s'était élevé au trône grâce à un réveil du fanatisme protestant; il le fait comprendre à Charles et renouvelle ses offres de médiation. En 1605, Sigismond, craignant que la prochaine Diète ne lui refuse des subsides pour la continuation de la guerre, envoie à Paris Jean de la Blanque pour demander les bons offices de Henri IV en vue de la paix. Henri IV exige d'abord un acte par lequel les deux parties s'engageront d'avance à se soumettre au jugement, que prononcerait un tribunal composé de princes choisis et présidés par le roi de France. Il voulait être arbitre et non médiateur. Sigismond refuse une pareille condition.

Charles fait prononcer par le Sénat la déposition de Sigismond. Le roi de Danemark et le czar de Moscovie se mettent du côté de la Pologne. Henri IV, effrayé par cette coalition qui pouvait nous fermer la Baltique, envoie en Suède M. de Coulogne avec un assez fort détachement de troupes. Ce secours arrive trop tard, et Charles est battu à Kercholm, 27 septembre 1605. La même année, Sigismond épouse Constance d'Autriche.

Charles, vaincu, refuse de traiter, si, avant tout, son titre de roi n'est pas reconnu. Ses sujets, pressurés d'impôts, commencent à murmurer. Les États de Suède écrivent à la Diète de Pologne et proposent une réunion de délégués à Stralsund; mais, à l'instigation de Charles, les conditions offertes sont refusées par les Polonais. Le soulèvement de Zebizydowski en Pologne (1606 et 1607) sauve la situation de

Charles. Le 15 mai 1607, il se fait couronner et, pour se justifier, publie un récit arrangé de toutes les négociations : *Wahrahaftiger Abdruck der Missiven* (Stockholm et Amsterdam, 1608). Il envoie à Paris l'année suivante J. van Dyck, porteur d'un traité encore plus avantageux que celui de 1559. Henri IV fait partir cet ambassadeur pour La Haye, afin d'en étudier les clauses avec Jeannin. Le roi de France semble décidé à s'allier avec Charles. M. de La Brode est autorisé à aller en Suède avec des officiers et des hommes. Sully accorde même la liberté à tous les forçats qui veulent s'enrôler dans l'armée suédoise. En 1689, Jean de Thumery de Boissise part pour la Suède. Il reprend encore une fois, pour la forme, les propositions de médiation; il avait surtout pour mission d'attirer Charles dans la ligue des princes allemands. Charles voulait également envoyer une ambassade. La mort de Henri IV arrêta toutes les négociations.

Alexandre SCHURR.

---

M. J. LEHTONEN. **Die Polnische Provinzen Russlands unter Katharina II in den Jahren 1772-1782**. Traduit du finnois par Gustav Schmidt. Berlin, G. Reimer, 1907. In-8°, 640 pages.

Un livre sur les provinces polonaises de la Russie de 1772 à 1782 par un savant finnois, voilà, il faut l'avouer, un phénomène bien singulier en littérature historique. J'ignore absolument qui est M. Lehtonen et s'il a déjà publié d'autres travaux, mais, comme son volume est fort intéressant, je lui sais gré de l'avoir fait traduire dans une langue accessible aux savants européens. L'auteur n'a pas abordé ce travail délicat sans une forte préparation : il sait le russe, ce qui n'est pas très extraordinaire chez un naturel d'Helsingfors, mais ce qui est pourtant assez méritoire; il sait le polonais, ce qui est beaucoup moins commun; il sait l'allemand et le français; il a consulté les archives russes et il a travaillé à l'Université de Berlin sous les auspices du professeur Schiemann. Par quelles circonstances a-t-il été amené à traiter un sujet qui semblerait tout naturel sous la plume d'un écrivain russe ou polonais, mais auquel sa nationalité ne semblait pas le prédestiner? A mon avis, les savants chez les petits peuples se doivent avant tout à leur histoire nationale et font en quelque sorte une infidélité à leur pays lorsqu'ils se permettent quelques excursions à l'étranger. Dans sa préface, M. Lehtonen nous explique comment il en est arrivé à s'aventurer sur un terrain si nouveau pour lui. Il s'était mis en tête d'étudier la politique polonaise d'Alexandre Ier, qui avait été le souverain constitutionnel tout ensemble de la Pologne et de la Finlande. Il avait étudié l'histoire diplomatique de son règne, il s'était plongé dans les archives. Il lui sembla qu'on ne s'était pas rendu un compte bien exact de la situation des Polonais vis-à-vis de la Russie,

des circonstances qui avaient eu pour résultat les partages de la Pologne et de la façon dont les pays arrachés à la République, — ou repris sur elle, — avaient été administrés sous le régime russe. Il remonta donc jusqu'au premier partage de la Pologne, mais, comme il voulait savoir pourquoi ce malheureux pays avait couru aux pires catastrophes, il se mit à étudier son organisation, — ou plutôt, hélas! sa désorganisation, — et ses recherches l'entraînèrent tellement loin qu'elles lui ont fourni la matière de deux volumes in-8°. Le premier, le seul que nous ayons sous les yeux, compte déjà près de 650 pages.

Le travail de M. Lehtonen est assurément très méritoire. En général, les ouvrages historiques dont la Pologne est l'objet sont toujours suspects à tel ou tel point de vue : ils émanent de Polonais qui tendent naturellement à justifier leurs ancêtres et à noircir leurs ennemis; de Russes ou d'Allemands, chez lesquels on est sûr de trouver la tendance contraire. Dans ce grand débat, qui n'est pas si près de finir, M. Lehtonen nous apparaît comme un tiers arbitre. On pourra craindre, étant donné les conflits récents de la Finlande et du tsarisme, que son livre n'ait pris lui aussi les allures d'un réquisitoire. Il n'en est rien. L'auteur a tenu avant tout à jouer le rôle d'un rapporteur impartial qui s'efforce uniquement d'être exact et bien informé. De Helsingfors à Pétersbourg, il n'y a qu'un pas à franchir, et M. Lehtonen a eu sous les mains une foule de documents imprimés ou inédits qui seraient difficilement accessibles aux historiens occidentaux. Il les a mis en œuvre avec un soin minutieux : son livre nous écrase sous l'abondance des détails; il est parfois un peu pénible à lire; mais il sera très précieux à consulter si l'auteur a soin d'ajouter au second volume un index détaillé. M. Lehtonen commence par étudier, dans une introduction de près de 150 pages, les causes principales de la chute de la Pologne. Il soumet tous les éléments qui constituèrent la République à une impitoyable analyse. Ce n'est pas précisément là l'histoire idéalisée que nous ont racontée en français les Léonard Chodzko et les Lelewell. Un septième seulement de ce pays si fertile était cultivé. Les paysans ne pouvaient ni acheter ni vendre sans la permission du seigneur ou l'intervention du commerçant juif. Les Juifs formaient un état dans l'état et en entravaient, à bien des points de vue, le développement agricole et économique (p. 42). Dans certaines provinces, les paysans devaient jusqu'à 221 jours de corvée par an et ne mangeaient de viande que trois fois par an. Sur 8,000,000 d'habitants, 5,355,000 étaient réduits au servage : serfs de la couronne (1,630,000), serfs de l'église (920,300), serfs de la noblesse (3,404,700). Ceux-là étaient les plus malheureux. Aussi, bien loin de songer à défendre la patrie, beaucoup étaient disposés à se joindre aux Russes contre les seigneurs; la vie des villes était très peu développée; la classe bourgeoise et commerçante n'existait pas; la défense du pays n'était pas organisée; les troupes régulières ne dépassaient pas 30,000 hommes et n'obéissaient point au roi. Tout ce premier

chapitre, où M. Lehtonen résume les misères de la Pologne agonisante, — en grande partie sur le témoignage d'historiens polonais tels que MM. Kalinka ou Korzon, — mériterait, ce me semble, d'être traduit en français. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur expose la manière dont la Russie organisa les provinces de la Russie blanche, enlevées à la Pologne pendant la période 1772-1782, c'est-à-dire depuis l'occupation militaire jusqu'au voyage triomphal de Catherine II dans l'ouest de l'empire, en 1782. Il semble vraiment que ses agents déployèrent dans cette œuvre d'organisation et d'assimilation une véritable habileté, et que, d'autre part, elle ne rencontra pas trop de mauvaise volonté chez les annexés. Cette longue enquête a dû demander à son auteur beaucoup de temps et de patience. Quelques-unes de ses assertions seront sans doute contestées. Mais le temps n'est plus où l'on n'écrivait l'histoire qu'au point de vue du sentiment et il faut savoir s'incliner devant l'inexorable témoignage des chiffres et des faits. Ce qu'il convient de tirer des leçons du passé, c'est le désir de corriger les fautes commises par les ancêtres et de refaire la nation sur un type nouveau. Nous attendons avec impatience le second volume de M. Lehtonen; qu'il n'oublie pas surtout l'index que nous lui demandions tout à l'heure.

Louis LEGER.

---

Ernst VON MEIER. **Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im XIXten Jahrhundert.** T. I : **Prolegomena.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1907. In-8°, VIII-242 pages.

M. E. von Meier, qui avait déjà fait paraître, en 1881, un important travail sur les réformes de Stein et Hardemberg, a voulu rechercher l'influence que les conceptions françaises ont eue sur le droit public de son pays. Il nous donne aujourd'hui la première partie, très intéressante, d'un ouvrage qui doit former trois volumes. Ces « Prolegomena » ont surtout pour but d'instituer un parallèle entre les conceptions du XVIII^e siècle et celles de la Révolution. L'influence des idées françaises en Allemagne au XVIII^e siècle a été considérable. Elle n'apparaît pas seulement dans l'ordre philosophique et littéraire; elle se retrouve au moins aussi marquée dans le domaine du droit. Le droit allemand a été de tout temps largement ouvert aux influences étrangères. En matière de droit public notamment, c'est surtout la France qui, depuis plusieurs siècles, a servi de guide et de modèle. Sans doute, il ne faut pas vouloir expliquer tous les principes communs aux deux pays par des emprunts faits au droit français. Une place importante doit être accordée à certaines conceptions qui sont partout à peu près les mêmes. Mais il est incontestable que les écrivains français ont été très lus et

ont eu une grande influence, influence d'autant plus difficile à préciser que souvent on a transformé des institutions d'origine française en les combinant plus ou moins avec des théories d'origine germanique. Comme l'a remarqué Mommsen, l'idée de l'État telle qu'elle avait été élaborée par les jurisconsultes romains s'était perdue en Allemagne : les peuples germaniques ne furent pas capables de conserver cette notion de la *Majestas Populi romani*, au nom de laquelle les magistrats romains commandaient souverainement à leurs concitoyens.

Au moyen âge, le centre de gravité de la vie politique du peuple allemand est dans les « territoires ». Et dans chacun de ceux-ci la puissance publique s'est formée sans aucun contact avec l'antiquité. Ce n'est plus l'État et les sujets qui se trouvent en présence; c'est le prince en personne qui apparaît. Il est investi d'une espèce particulière de droit qui est son droit propre. On l'appelle droit de supériorité, *Landeshoheit*. Il n'indique pas une plénitude de pouvoir analogue à celle que nous reconnaissons aujourd'hui à l'État. La *Landeshoheit* se compose de droits acquis l'un après l'autre à des titres différents, acquis d'un côté, vis-à-vis de l'Empire comme démembrement de la puissance originelle de l'empereur, d'un autre côté, vis-à-vis des sujets qui sont réputés francs et libres de toute charge et ne sont soumis au prince que dans la mesure où les prétentions de celui-ci peuvent s'appuyer sur un titre juridique. Combien nos conceptions modernes sont différentes de celles-là! On a pu caractériser la transformation qui s'est opérée en disant que la souveraineté nationale a été substituée à la souveraineté personnelle des princes ou des rois, conception qui s'accommode aussi bien de la forme monarchique que de la forme républicaine. Le monarque est le premier fonctionnaire de l'État. Il est le collaborateur principal du groupe d'êtres humains dont les suffrages sont tenus pour l'expression de la volonté générale. Il doit, comme les autres citoyens, subir la loi. C'est la loi qui commande, c'est elle et elle seule qui est placée au-dessus de toutes les autres autorités. La transition s'est faite plus lentement en Allemagne qu'en France, où elle est sortie d'un seul jet de la fournaise de la Révolution. En Allemagne, il y a eu des transitions; on retrouve encore des vestiges du passé. M. von Meier a recherché les origines des conceptions nouvelles dans les écrivains allemands des XVIe et XVIIe siècles, inspirés eux-mêmes des idées des publicistes français de cette époque. Bien que l'influence des théoriciens soit contestable, il ne faut cependant pas méconnaître l'importance du courant connu sous le nom de « droit naturel » qui guida pendant si longtemps beaucoup d'esprits distingués en leur inspirant une « foi invincible en un droit émanant de la nature ». Il a préparé la voie à l'idée de l'État moderne, en plaçant les devoirs et les droits du prince « sous le point de vue central du but de l'État ». Le prince est là pour augmenter le bien-être général; tous les droits spéciaux dont il est investi sont subordonnés à ce but. Ces conceptions ne se sont élaborées que fort

lentement en Allemagne ; nos voisins ont passé par une période intermédiaire qu'on a appelée *Polizeistaat* ou régime caractérisé par la prépondérance de la police, avant d'arriver au régime actuel du droit, au *Rechtsstaat*, qui a finalement triomphé. Nous ne pouvons suivre M. Meier dans l'étude minutieuse à laquelle il s'est livré des théories allemandes du XVIII^e siècle, en les comparant aux idées qui se sont épanouies pendant la période révolutionnaire. Il nous donne surtout d'intéressants détails sur la façon dont la Révolution française fut accueillie en Allemagne et de curieux extraits de la littérature de cette époque. Ces extraits complètent les publications d'Hippolyte Carnot sur les « premiers échos de la Révolution française au delà du Rhin » et les citations faites par Jaurès dans son « histoire socialiste ». Carnot et Jaurès ont ignoré les recherches de Heinrich Campe, dont les observations corroborent celles de Wieland et reflètent « les impressions faites sur les Allemands par cette intéressante tragédie ». Le livre de M. von Meier renferme en outre sur tous ces points des réflexions d'un vif intérêt.

Georges BLONDEL.

---

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des questions historiques**. Octobre 1907. — E. Révillout. La fable en Égypte. — J. de la Servière. Les idées politiques du cardinal Bellarmin (analyse très bien faite des doctrines de celui qui fut, à la fin du xvi^e s., l'interprète le plus autorisé des doctrines de l'Église au point de vue politique et religieux telle qu'elle sortit du concile de Trente et telle qu'elle est restée jusqu'au pontificat de Léon XIII; c'est la théorie très logique et cohérente de l'alliance de l'absolutisme monarchique avec l'absolutisme religieux). — M. Sepet. Les antécédents du règne de Louis XVI (introduction au *Louis XVI* que va faire paraître M. Sepet et qui sera lui-même une introduction aux intéressants volumes sur les débuts de la Révolution publiés dans ces dernières années par M. Sepet. On y trouvera des pages curieuses sur l'éducation de Louis XVI et les Jésuites qui y contribuèrent). — A. Bonnefont. Les mœurs et le gouvernement de Venise en 1789 (fragment d'un livre sur la chute de Venise; analyse des causes qui la condamnaient à périr). — Dr Magnac. Le fédéralisme en 1793 et 1794 (bonne analyse du soulèvement fédéraliste et de la terreur dans l'ouest; dans une conclusion vague, paraît dire que le fédéralisme a existé comme doctrine, mais sans l'avoir prouvé). — Lieutenant-colonel Picard. La préparation d'une campagne de Napoléon (la transformation de l'armée républicaine en armée impériale en 1804). — Ermoni. Un nouveau manuel d'histoire ancienne du christianisme (critique sérieuse et respectueuse du livre de M. Guignebert). — Gougaud. Les noms anciens des Iles britanniques (Ériu, Hibernia, Scottia, Alba, Albania, Wallia, Britannia). — Rioult de Neuville. Au lendemain des Cent-Jours (critique sévère du livre de M. Bonnal sur *les Royalistes contre l'armée, 1815-1820*). = C.-rendus : *G. Krüger*. Das Papstum. Seine Idee u. ihre Träger (sans valeur). — *H. Vincent*. Canaan (bon). — *Saintyves*. Les saints successeurs des dieux (très fortement construit). — *E. Michael*. Gesch. d. deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters, t. IV (volume important consacré à la poésie et à la musique du xiii^e s.). — *P. Biaudet*. Le Saint-Siège et la Suède pendant la seconde moitié du xvi^e s. (t. I; origines des relations non officielles; très neuf). — *F. van Kalken*. La fin du régime espagnol aux Pays-Bas (utile, malgré des erreurs). — *Bagès*. Le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, 1832-1890. — *M. Spahn*. Das deutsche Centrum. — *E. de Robillard de Beaurepaire*. Les Puys de Palinod de Rouen et de Cau (curieux pour l'histoire littéraire). — *Mairesse*. Histoire du Cateau (bon).

2. — **Revue des études historiques**. T. LXXIII, 1907, mars-

avril. — G. Daumet. Les généraux des ordres religieux exilés en France sous le premier Empire (raconte comment les généraux des ordres religieux furent en 1809, de même que le pape, expulsés d'Italie par ordre de Napoléon et relégués dans de petites villes de France, puis rapatriés à condition de prêter serment à l'Empire; deux rebelles furent déportés en Corse). — A. Schuermans. Itinéraire général de Napoléon Ier (suite ici et en mai : 1804-1808). = Mai-août. L.-G. Pélissier. Un voyage en felouque de Saint-Tropez à Gênes, 1687 (publie le récit d'un des voyageurs). — P. Fromageot. Le roman du comte d'Angiviller (histoire intime du ministre de Louis XVI; † 1809).

**3. — Revue d'histoire diplomatique.** T. XXI, 1907, n° 4. — Baguenault de Puchesse. La diplomatie anglaise sous le règne d'Élisabeth d'après les documents du Record Office (publiés dans les *Calendars of State papers*). — W. Konopczynski. La deuxième mission du comte de Broglie, 1755-56 (pour conclure une alliance avec le roi Auguste de Pologne). — F.-Ch. Roux. Les Échelles de Syrie et de Palestine au xviiie s. (fin : la Révolution française entraine une désorganisation complète). — G. de Mun. Une Assemblée du clergé sous Louis XIII, févr.-août 1641 (l'Assemblée ne vota le « don gratuit » demandé par Richelieu qu'après le renvoi des prélats récalcitrants). — D'Antioche. La présidence du maréchal de Mac-Mahon, d'après un livre récent (G. Hanotaux, *Hist. de la France contemp.*, t. III). — Laigue. Un soldat diplomate au xvie s.; ambassade extraordinaire de Beauvoys à Venise en 1536.

**4. — Revue d'histoire moderne et contemporaine.** T. IX, n° 1, oct. 1907. — A. Crémieux. Le procès des ministres en 1848 et l'enquête judiciaire sur les journées de février (étudie le dossier de l'enquête ouverte contre le ministère Guizot au lendemain de la révolution de 1848; il en ressort que la révolution eut un caractère beaucoup plus violent qu'on ne le dit généralement). — Ph. Sagnac. L'industrie et le commerce de la draperie en France à la fin du xviie s. et au commencement du xviiie (causes politiques et économiques de la décadence de la draperie au début du xviiie s.). — A. Mathiez. Le classement et l'inventaire des archives départementales (établit le bilan du travail fait et déplore qu'il reste tant à faire).

**5. — La Révolution française.** 1907, octobre. — Ph. Sagnac. L'Église de France et le serment à la Constitution civile du clergé, 1790-91 (cherche à déterminer quels furent les sentiments du clergé français). — G. Bussière. Une famille anglaise d'ouvriers en soie à Lyon, 1753-93 (suite ici et en nov. : contrat passé entre le moireur Badger et la Grande Fabrique, en 1755, et ses suites; Badger à la veille de la faillite). — A. Mathiez. La France et Rome sous la Constituante, d'après la correspondance du cardinal de Bernis (suite ici et en nov. : il n'y avait pas chez les Constituants de parti pris contre le catholicisme; le haut-clergé voulait éviter, de son côté, toute rupture : c'est le pape qui y poussa. Avant même la Constitution civile du clergé,

il était décidé à la rupture). — J. Merlant. Sénancour et Napoléon (comment Sénancour en est venu à admirer Napoléon). — Lévy-Schneider. Un document sur le partage des biens communaux (signale un acte de partage antérieur au décret de 1792). = Nov. H. Prentout. Les tableaux de 1790 en réponse à l'enquête du Comité de mendicité; Calvados (ces tableaux furent dressés après enquêtes sérieuses). — E. Poupé. Le mouvement fédéraliste à Hyères (d'après les délibérations d'une des sections de la ville).

6. — **Société de l'histoire du protestantisme français.** Bulletin. 1907, juill.-août. — N. Weiss. Quelques notes sur les origines de la Réforme et des guerres de religion en Dauphiné (la Réforme a été propagée par l'Église même; les protestants ne tirèrent l'épée que pour se défendre contre les persécutions et les injustices dont ils étaient victimes). — G. Bonet-Maury. Le rétablissement du culte protestant dans le Queyras, 1774-1810. — H. Hauser. Un nouveau texte sur Aimé Maigret (bref de Clément VII de 1524, et non 1525, comme le date J. Fraikin; éclaire le mouvement de réaction dont Maigret fut une des premières victimes). — Documents sur les persécutions des protestants en Dauphiné (1639, 1677, début xviii^e s., 1689). — Ch. Schnetzler. Jean Martel, prédicant du Dauphiné, et ses mémoires, 1688-1727 (édition). = Sept.-oct. A. Mailhet. Histoire d'une famille protestante dauphinoise au xvii^e s. : les Coutaud de Rochebonne et les Coutaud de Beauvallon (épisodes des persécutions protestantes sous Louis XIV). — E. Griselle. Une lettre de Bossuet après l'Assemblée du clergé de 1682 sur les mesures prises contre les protestants de son diocèse. — Fonbrune-Berbineau. Les descendants de Duplessis-Mornay après la Révocation (1686). — E. Griselle. Chronique des événements relatifs au protestantisme, 1682-87 (suite : extraits de lettres, 1685).

7. — **Revue des bibliothèques.** 1906, n^os 9-12. — E. Deville. Les mss. de l'ancienne bibl. de l'abbaye de Bonport (suite en 1907, n° 1). — P. de Nolhac. Le catalogue de la première bibliothèque de Pétrarque à Vaucluse. — G. Mercati. Un lexique de notes tironiennes de Saint-Amand (au Vatican). — J.-B. Chabot. Inventaire sommaire des mss. coptes de la Bibl. nationale. = 1907, n^os 1-3. A. Artonne. Les bibliothèques au Japon. — H. Dehérain. Catalogue des mss. du fonds Cuvier à la Bibl. de l'Institut. = N^os 4-6. Seymour de Ricci. Liste sommaire des manuscrits grecs de la Bibliotheca Barberina.

8. — **Bulletin critique.** 1907, n^os 10-11. — *Brun-Durand.* Le président Charles Ducros et la société protestante en Dauphiné au commencement du xvii^e s. = N^os 12-13. *L. Boulard.* Les instructions écrites du magistrat au juge-commissaire de l'Égypte romaine (ce ne sont que des survivances de l'époque ptolémaïque). = N^os 14-16. *E. Ollivier.* L'empire libéral; t. XII. = N^os 17-19. Les registres des papes de la deuxième moitié du xiii^e s. (publ. p. l'École française de Rome; article de P. Fournier). — Hyrvoix de Landosle. Remarques sur Bossuet,

d'après les Mémoires de Le Gendre, rectifiés conformément au ms. de Tours : 1, Bossuet à l'Assemblée du clergé de 1682; 2, Bossuet et Mlle de Mauléon (le ms. de Tours n'a pas le mot : scandale). — Mémoires du colonel Dufour, éd. *P. Delarue* (page curieuse de l'histoire de la chouannerie).

**9. — Polybiblion.** 1907, juillet. — *Pierling.* La Russie et le Saint-Siège; t. IV : Pierre le Grand (remarquable). = Août. Ouvrages relatifs à l'histoire, l'art et les sciences militaires. — *H. Grisar.* Il Sancta sanctorum ed il suo tesoro sacro. = Sept. Publications récentes sur l'Écriture sainte. = Oct. Ouvrages sur Napoléon Ier et son temps. — *E. Bourgeois* et *E. Clermont.* Rome et Napoléon III (G. de G. reproche aux auteurs une partialité révoltante). — *J. Guibert.* Le réveil du catholicisme en Angleterre au XIXe s.

**10. — Revue critique d'histoire et de littérature.** 1907, 30 sept. — *E. Gerland.* Geschichte des lateinischen Kaiserreichs von Konstantinopel. I, 1204-1216 (intéressant). — *Issleb.* Moritz von Sachsen als evangelischer Fürst, 1541-1553 (on ne peut admettre la thèse de l'auteur que Maurice de Saxe fut le champion zélé du luthéranisme). — *K. Tschamber.* Der deutschfranzösische Krieg von 1674-1675 (insuffisant; manque de sens critique). = 7 oct. *Dom Cabrol.* Les origines liturgiques (agréable). — *Id.* Introduction aux études liturgiques (très utile). — *Id.* Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie; fasc. 9-11 (la lettre A est maintenant terminée. Précieuse compilation). — Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française, publiée par le ministère de l'Instruction publique. = 14 oct. *Ch. Gilliard.* Quelques réformes de Solon; essai de critique historique (bon). — *Desbrière.* La campagne maritime de 1805. Trafalgar (excellent). — *Ch. de Valicourt.* La conquête de Valence par l'armée française d'Aragon (en 1811-1812; attachant et instructif). — *Azan.* Le colonel Rocquancourt et les écoles militaires (très intéressant; ce colonel, qui écrivait sous Louis-Philippe, eut parfois des vues prophétiques, ainsi quand il parle des fortifications de Paris et de leurs conséquences fâcheuses au point de vue militaire). = 21 oct. *G. Maugras.* La fin d'une société. Le duc de Lauzun (bon). — *A. Le Glay.* Théodore de Neuhoff, roi de Corse (excellent). — *G. Lenôtre.* Les massacres de septembre (intéressant). — *Id.* Les fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur (renseignements utiles et habilement présentés). — *Id.* La fille de Louis XVI (excellent). — *E. Bourgeois* et *E. Clermont.* Rome et Napoléon III (remarquable. A. Mathiez fait des réserves sur certains points; il demande encore plus de lumière). = 28 oct. *Chabot.* Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale (G. Maspero donne des renseignements sur l'origine des dernières acquisitions de la Bibliothèque). — *Saïd Boulifa.* Manuscrits berbères du Maroc. — *H. Jordan.* Topographie der Stadt Rom im Altertum; I, 3 (dernière partie publiée par Hülsen). — *G. Daremberg.* Les grands médecins du

XIXe s. = 4 nov. *Ph. Monnier*. Venise au XVIIIe s. (beaucoup d'érudition, de vie; le style est élégant, trop même). — *J. Deymes Dumé*. Les doctrines politiques de Robespierre (documentation insuffisante et méthode incertaine: beaucoup d'erreurs et de lacunes). — *P. Morane*. Paul Ier avant l'avènement, 1761-1790 (intéressant et bien présenté). — *F. Salomon*. William Pitt der Jungere. II : Die politische Wirksamkeit (récit très minutieux et bien documenté; important). — *Max Billard*. La conspiration de Mallet (livre assez inutile). — *M. de Marcère*. L'Assemblée nationale de 1871; tome II : la présidence du maréchal de Mac-Mahon (l'auteur laisse trop voir ses opinions personnelles, qui importent peu, et ne rapporte pas assez fidèlement ses souvenirs, qui pourraient être intéressants). = 11 nov. *Th. Mommsen*. Gesammelte Schriften. Bd. III. Juristische Schriften. Bd. III. = 18 nov. *K. Seth*. Urkunden der 18 Dynastie (donne un texte très correct des annales de Toutmès III). — *J. Baillet*. Les noms de l'esclave en Égyptien (bon). — *A. Grenier*. Habitations gauloises et villas latines dans la région des Médiomatrices (très bon). — *K. Lamprecht*. Deutsche Geschichte. 3. Abth. : Neueste Zeit; Bd. I (original, plein d'idées). — *A. Hélot*. Journal politique de Charles de Lacombe, député à l'Assemblée nationale.

**11. — Études; revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus.** 1907, 5 oct. — H. Fouqueray. La mission de France à Constantinople durant l'ambassade de M. de Césy, 1619-40 (fin le 5 nov. : retrace les difficultés avec lesquelles les missionnaires jésuites furent aux prises). — P. Bliard. Les religieuses et la Révolution (fin). = 20 oct. P. Suau. Madagascar; la conquête protestante (examine surtout l'œuvre de la *London missionary society* depuis 1820). — J. Burnichon. Devant Sébastopol (chapitre d'une vie du jésuite *Amédée de Damas, 1821-1903*). = 5 nov. F. Prat. La théologie de saint Paul (extr. d'un volume paru sous ce titre). — P. Suau. Madagascar; l'apostolat catholique (suite : tentatives faites par les Jésuites, et surtout par le P. Jouen, pour regagner du terrain à la suite de l'arrêté d'expulsion contre les étrangers en 1845 et leur lutte contre les missionnaires protestants, 1857-1878). — J. Calès. L'ancien Testament et l'ancien Orient; bulletin biblico-oriental. = 20 nov. P. Bernard. Bulletin de théologie (critique de Gottlob, *Kreuzablass u. Almosenablass*). — L. de Grandmaison. Un nouveau manuel d'archéologie chretienne (par dom Leclercq).

**12. — La Revue de Paris.** 1907, 15 juillet. — L. Batiffol. Louis XIII et la liberté de conscience (fin le 1er août. Louis XIII a été à la fois très pieux et libéral; il n'a jamais souffert qu'aucun ecclésiastique pesât sur ses déterminations politiques; il garda son sang-froid au milieu des passions soulevées par les huguenots. Mais il concilia les exigences de sa foi avec les concessions de sa politique en travaillant secrètement à convertir les protestants. Ces conversions ont été importantes, mais peu durables. Les historiens n'en parlent pas). — L. Séché. Béranger, Châteaubriand, Lamennais (fin le 1er août.

Publie des documents inédits qui font pénétrer dans l'intimité de ces trois personnages, sans apporter de faits importants à leur histoire). = 1er août. F. Caussy. Voltaire, seigneur féodal : Ferney (très curieux documents sur les efforts de Voltaire pour tirer de Ferney tous les avantages possibles, pour obtenir que cette terre fût exempte de la capitation et des vingtièmes, comme si elle eût été une terre authentiquement noble. Il finit par réussir, grâce à son crédit auprès de Mmes de Pompadour et de Choiseul. « Vivent les terres libres où l'on est chez soi maître absolu et où l'on n'a point de vingtièmes à payer! C'est beaucoup d'être indépendant, mais d'avoir trouvé le secret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait la *Henriade*! »). — P. Monneron. Mon odyssée (récit des tribulations éprouvées en pays musulmans par ce Pierre Monneron, 1792-1794; c'était un simple commerçant aux Indes qui, peu d'années auparavant, avait accompagné en France les ambassadeurs de Tippoo-Sahib, 1886-1888). = 15 août. Lt-col Péroz. Le dernier grand pirate (fin les 1er et 15 sept. Récit très attachant de la capture du Dé-Tham, redoutable chef de bandes au Tonkin). — A. Le Braz. Châteaubriand professeur de français (à Beccles, près de Londres, en 1797; Châteaubriand a indiqué le fait en le dissimulant dans ses *Mémoires*). = E. Picard. La route de Sedan (fin le 1er sept. Expose, à l'aide de documents en partie inédits, les motifs qui poussèrent Mac-Mahon à la périlleuse marche vers Sedan. Dans la soirée du 30 août, il eut la vision très nette qu'il s'était trompé ou qu'il avait été trompé et pensa qu'il n'avait plus qu'à battre en retraite. C'était le bon parti; il ne sut le prendre avec toute la résolution nécessaire). = 15 sept. A. Moret. Autour des pyramides (expose les raisons religieuses d'où est sortie la conception de ces vastes constructions funéraires. Ce ne sont pas des monuments d'orgueil et d'égoïsme; « pour leurs contemporains, ces Pharaons ont été les bienfaiteurs qui réalisent les grandes idées et facilitent à tout un peuple la conquête des paradis. Ils n'ont pu mener à bien, pendant plusieurs siècles, ces œuvres démesurées que soutenus par un enthousiasme général, pareil à celui qui permit, il y a moins de neuf cents ans, la construction des cathédrales »). = 1er oct. C. Bouglé. Le progrès des castes dans l'Inde. = 15 oct. La reine Hortense. Lettres à Alexandre Ier (en 1814-1815; tirées des archives impériales de Saint-Pétersbourg). — C. Jullian. La civilisation gauloise en Europe.

**13. — Annales de Bretagne.** T. XXIII, n° 1, nov. 1907. — F. Duine. Les généraux des paroisses bretonnes : Saint-Martin de Vitré (les « généraux » étaient composés de douze paroissiens tenant lieu à la fois de conseil de fabrique et de municipalité dans les localités qui en étaient dépourvues). — P. Delarue. Une tentative de Mgr de Girac pour organiser les bureaux de charité dans le diocèse de Rennes, 12 févr. 1778 (projet inédit). — F. Lot. Les diverses rédactions de la Vie de saint Malo (fin : la rédaction anonyme, qui est la plus ancienne de toutes, est primitive; elle n'a pas été composée avant 825; l'auteur y a amalgamé des traditions saintongeaises et galloises. Appendices : la

translation des reliques de saint Malo d'Alet à Saint-Magloire de Paris se place vers 920-925, si elle eut lieu, ce qui est douteux; Alet est un évêché gallo-romain). — H. Sée. Les classes rurales en Bretagne du XVIe s. à la Révolution (suite). = C.-rendus : *Le Gallen*. Belle-Isle; hist. politique, religieuse et militaire (intéressant pour les XVIIe-XVIIIe s.). — *J. Vigneron*. Le bail à domaine congéable. — *E. Dupont*. Recherches historiques et topographiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant.

**14. — Annales de l'est et du nord.** T. III, 1907, n° 4. — R. Reuss. Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution (la situation en 1789; mouvement en faveur du développement de l'instruction publique à l'Assemblée provinciale d'Alsace, 1787-89; l'instituteur progressivement émancipé du contrôle du clergé, 1789-92). — A. Jennepin. Essai sur les anciennes mesures agraires usitées avant le système métrique dans toute l'étendue de l'arrondissement d'Avesnes, avec leurs conversions en hectares, ares et centiares. — L. Germain. François de Rozières, seigneur de Chaudeney. — Ch. Petit-Dutaillis. Documents nouveaux sur l'histoire sociale des Pays-Bas au XVe siècle (quatorze lettres de rémission de Philippe le Bon).

**15. — Annales du midi.** T. XIX, 1907, oct. — F. Chambon. Le dernier seigneur de Pont-du-Château : Philippe Claude de Montboissier Beaufort-Canillac (1712-1797; épousa Élisabeth Colins de Montaigne, femme désiquilibrée et de mœurs légères, devint lieutenant général, émigra et mourut à Londres). — J. Anglade. Sur le traitement du suffixe latin « -anum » dans certains noms de lieu de l'Aude et de l'Hérault. — L. Constans. Les chapitres de paix et le statut maritime de Marseille; texte provençal des XIIIe-XIVe s. (publie le texte provençal des traités conclus en 1257 et 1262 entre Charles d'Anjou et Marseille et des chapitres des statuts de Marseille intéressant le commerce maritime). = C.-rendus : Archives du château de Léran. Inventaire des documents de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix, précédée d'une notice sur les cinq premiers Lévis. — *Cazauran*. Cartulaire de Berdoues (édition défectueuse).

**16. — Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne.** T. XXXIV, 1906, n° 3. — Taillefer. Un écho des guerres religieuses, 1579 (lettre inédite). — H. de France. La confrérie des tisserands à Montauban (depuis 1505). — F. Galabert. Les écoles pendant la Révolution (en Tarn-et-Garonne). = N° 4. A. Grèze. Documents concernant Saint-Nicolas-de-la-Grave et son seigneur abbé (XVIe s.). — Taillefer. Des baptêmes et des noms donnés au baptême au XVIIe s. (d'après un registre de Lauzerte). — P. Fontanié. Les comptes consulaires de Saint-Porquier, 1666-67 (difficultés financières de la commune : logement de gens de guerre, procès, etc.). — F. Galabert. L'administration communale à Aucamville, 1346-1446. — Traité pour les sonneries de cloches à Montauban (en 1525), éd. de France.

**17. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.** 1907, n° 1. — P. Champion. Un scandale parisien au xv^e s. : l'enlèvement d'Étiennette de Besançon, 1468 (elle fut enlevée par Gaston IV, comte de Foix; l'affaire fit grand bruit et fournit le sujet de maintes œuvres poétiques et autres. Plusieurs documents inédits tirés d'un ms. de Stockholm). = N° 2. G. Marcel. Le plus ancien plan de Paris et les dérivés italiens du plan d'Arnoullet (celui de la traduction latine de la *Cosmographie* de Sébastien Munster, 1550; le plan d'Arnoullet, de 1552, en dérive). — A. Tuetey. Documents parisiens (le bourg et la foire Saint-Germain, 1548-1679; autopsie d'un suicidé, 1550; la pêche en Seine, 1605-1636).

**18. — Mémoires de la Société de l'histoire de Paris.** T. XXXIII, 1906. — A. Trudon des Ormes. Contribution à l'état civil des artistes fixés à Paris de 1746 à 1778 (d'après les *Affiches* ou *Annonces de Paris*). — A. Gérard. La révolte et le siège de Paris en 1589 (travail très détaillé d'un jeune érudit mort en 1903 sans avoir eu le temps de revoir son œuvre, déjà ancienne). — L. Brétaudeau. La famille de Jean Le Vacher, missionnaire et consul en Barbarie, né à Écouen (détails biographiques en grande partie inédits. Jean Le Vacher, prêtre de la mission de saint Vincent de Paul, fut consul à Tunis de 1647 à 1666, puis à Alger de 1668 à 1683; on sait qu'il fut mis à mort pour avoir refusé d'abjurer la religion catholique). — R. Busquet. Étude historique sur le collège de Fortet, 1394-1764 (ce collège, dont les vestiges sont encore visibles près de la place du Panthéon, fut fondé en vertu du testament de Pierre Fortet, chanoine de Paris, daté du 12 août 1391. Fortet mourut le 23 avril 1394. Travail rédigé d'après les archives mêmes de ce collège, d'ailleurs fort obscur).

**19. — Revue de Saintonge et d'Aunis.** T. XXVII, 1907, n° 4. — E. Guérin. La guillotine à Saintes en 1794 (il n'y eut pas alors à Saintes d'exécutions politiques; historique des exécutions capitales à Saintes depuis lors). — La municipalité de Saint-Saturnin de Séchaud (suite : 1794-95; simple analyse chronologique des actes). — P. Lemonnier. Le clergé de la Charente-Inférieure pendant la Révolution (suite ici et au n° 5 : listes). = N° 5. J. Pellisson. Documents sur la fabrication des épingles à Barbezieux et à Cognac. — E. Darley. Sainte Véronique (conclut à la réalité de son apostolat. A la suite, réponse par Ch. Dangibeaud).

**20. — Revue d'histoire de Lyon.** T. VI, 1907, fasc. 4. — E. Vial. Les réjouissances publiques à Lyon (xvi^e-xviii^e s.). — O. Festy. Un essai de « Société générale des passementiers de la ville de Saint-Étienne » en 1841 (d'après le dossier des poursuites qu'elle provoqua). — C. Perrenet. La contribution du Rhône à la défense nationale, 1791-1795 (suite ici et au fasc. 5 : volontaires et levées en 1792; levées de 1793). — Instructions d'Imbert-Colomès à un agent royaliste, Lyon, 1792, publ. p. C. Riffaterre. = Fasc. 5. Buffenoir. Le

« Précurseur » et la Révolution de juillet (le journal lyonnais soutint la cause libérale). — C. Riffaterre. Mémoire de Précy à Louis XVIII sur la situation du Lyonnais, Forez et Beaujolais, 15 nov. 1800 (écrit au nom ou sous la dictée de Précy par Goutallier, lequel fut compromis dans une affaire de livraisons d'armes; édition du Mémoire).

**21. — Société des antiquaires de l'ouest.** Bulletins. 1906, n° 3. — L. Desaivre. Inventaire du mobilier du château de la Mothe-Chandenier en 1530. = 1907, n° 1. Bleau. Jeanne d'Arc à Chinon et à Poitiers (Jeanne arriva le 6 mars 1429 à Chinon, le 17 à Poitiers, où elle resta jusqu'au 17 avril). = N° 2. Labbé de la Mauvinière et M. de Roux. La Cour de cassation à Poitiers en 1870. — Boissonnade. Les cahiers de doléances de l'Isle-Jourdain et du Vigean en 1789 (édition ; contiennent surtout des revendications d'ordre économique et social).

---

**22. — Annalen des histor. Vereins für den Niederrhein.** Fasc. 81, 1906. — B. Kuske. La navigation à Bonn au xviii^e s. — A. Huyskens. La crise du commerce allemand pendant la guerre de succession de Gueldre, 1542-43 (conséquence de la difficulté des communications par le Rhin spécialement avec les Pays-Bas. Les commerçants d'Augsbourg tentèrent d'y remédier en dirigeant leurs marchandises sur Hambourg). — A. Brackmann. Chartes du bas Rhin, xii^e s. (suite au fasc. 82). = Fasc. 82. W. Kisky. Le chapitre noble de Saint-Géréon de Cologne (dès 1329, on voit qu'il faut appartenir à la haute noblesse pour en faire partie, l'écolâtre et cinq prêtres exceptés).

**23. — Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde u. Geschichtsforschung.** T. XXXV, 1905. — L. Beck. La famille Remy et l'industrie sur le Rhin moyen (vers 1586, les Remy, d'Ivoy en Lorraine, vinrent s'installer dans le pays, où ils développèrent l'industrie de la poterie, de la quincaillerie et l'industrie minière). — G. Croon. L'ordre des chevaliers de saint Hubert des comtes de Sayn (1447-1480). = T. XXXVI, 1906. H. Matzat. Weilburg il y a mille ans (reconstitution). — O. von Dungern. Lettres d'un lieutenant de Nassau pendant la campagne de 1866. — R. Bodewig. Fermes romaines entre le « limes » et le Rhin. — F. Neuroth. Oberursel au temps de la guerre de Trente ans (esquisse de la vie dans une petite ville du Nassau).

**24. — Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst.** 3^e série, t. IX, 1907. — F. Schrod. Pour l'histoire de l'Ordre teutonique. La commanderie de Sachsenhausen jusqu'au milieu du xiv^e s. (additions au livre de A. Niedermayer). — K. Euler. Contributions à l'histoire de la Réforme à Francfort (1523-1525; d'après des pièces inédites des archives de Vienne). — J. Kracauer. Francfort et la Révolution française, 1789-92 (étudie la politique suivie par Francfort, son occupation par les troupes de Custine en oct. 1792 et la prise de la ville en déc.

suivant). — R. Jung. Documents sur la prise de possession de la ville impériale de Francfort par le prince-primat le 9 sept. 1806.

**25. — Baltische Studien.** 2e série, t. IX, 1905. — H. Voges. Contribution à l'histoire de la campagne de 1715 (fin : prise de Wolgast, d'Usedom et enfin de l'île de Rügen). = T. X, 1906. R. Helling. Rapports de la Poméranie avec la ligue de Schmalkalde (de 1523 à 1531, la Poméranie se rapproche progressivement des états protestants; en 1534, la Réforme y est introduite; en 1536, la Poméranie entre dans la ligue, où le duc Barnim compte trouver la sauvegarde de ses intérêts). — Journal militaire du lieutenant L. Schulz en 1813-1815, publ. p. P. Meinhold.

**26. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins.** T. XX, 1906. — P. Eschbach. La marche de Ratingen; contribution à l'histoire économique du bas Rhin (cette marche, fraction de la grande forêt royale de la Ruhr, placée par Pépin sous la juridiction du couvent de Kaiserswerth, passa sous celle du duc de Berg; elle fut partagée en 1816). — B. Kuske. La navigation sur le Rhin entre Cologne et Düsseldorf du xvue au xixe s., avec un tableau des plus anciennes sociétés de bateliers à Cologne.

**27. — Byzantinische Zeitschrift.** T. XVI, 1907, fasc. 1-2. — D. Serruys. Recherches sur l'Épitomé (Théodose de Mélitène, Léon le Grammairien, Syméon Logothète, etc...). — Ed. Kurtz. Textes inédits de l'époque de l'empereur Jean Comnène (morceaux inédits de Théodore Prodrome sur la première prise de Kastamon, sur la mort de Theodora, belle-fille d'Anne Comnène, sur le sébastocrator Isaac Comnène; prologue du testament d'Anne Comnène; important pour le règne de Jean Comnène et l'histoire de sa famille). — Id. Christophoros d'Ancyre, exarque du patriarche Germain II (envoyé à la demande du despote d'Épire, Manuel, désireux de se réconcilier avec l'empereur Jean Vatatzès et le patriarche, 1233; réédition critique de la correspondance échangée à ce sujet). — K. Praechter. A propos de l'éloge de l'empereur Jean Vatatzès le Miséricordieux (voy. *Byz. Zeit.*, t. XIV, p. 193). — H. Grégoire. Saint Démétrianos, évêque de Chytri [île de Chypre] (publie la vie de ce personnage, contemporain de l'empereur Théophile). — G. Kazarow. La législation du prince bulgare Krum (étude critique sur le témoignage de Suidas, qui, à côté d'invraisemblances, peut renfermer un fond de réalité). — W. Miller. Le plus ancien arbre généalogique des ducs de Naxos. = C.-rendus : *S. Papadimitriu.* Theodoros Prodromos (conclusions incertaines; publie plusieurs fragments inédits). — *E.-W. Brooks, Guidi, I.-B. Chabot.* Corpus scriptorum christianorum orientalium Scriptores Syri; IV : Chronica minora; pars tertia. = Fasc. 3-4. F. Görres. Les possessions byzantines sur les côtes de l'empire hispano-wisigoth, 554-624 (étude sur les luttes des princes wisigoths contre la domination impériale). — S. Kugeas. Contribution à l'histoire du manuscrit de Thucydide,

Augustanus F. = C.-rendus : *Th. Preger*. Scriptores rerum Constantinopolitanorum. Pseudo-Codini Origines. — *K. Beth*. Die orientalische Christenheit der Mittelmeerländer. — *K. Güterbock*. Byzanz und Persien in ihren diplomatisch-völkerrechtlichen Beziehungen im Zeitalter Justinians (contribution utile à l'histoire du droit international). — *L. Bréhier*. L'Église et l'Orient au moyen âge. Les croisades. — *E. Gerland*. Gesch. des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel.

**28. — Deutsche Rundschau**. 1907, août. — Gottlob-Egelhaaf. Lettres de Friedrich-Theodor Vischer écrites de l'église Saint-Paul de Francfort (où était réuni le Parlement en 1848). — Zurbonsen. Du banc de l'école à la mort héroïque (mort du jeune prince Florentin de Salm-Salm en 1870). = Sept. H. Brandi. La situation de Venise dans le monde et sa civilisation (rapide aperçu historique). = Oct. C. Neumann. Le testament politique de Jacob Burckhardt (étude des *Weltgeschichtliche Betrachtungen*, publ. p. J. Oeri; fin en nov.). — O. Seeck. La correspondance épistolaire dans l'antiquité. — M. v. Brandt. Le Japon et les États-Unis (aperçu historique). = Nov. P. Güssfeldt. Épilogue à mes « Souvenirs de guerre » (parus en avril-juin : ajoute quelques souvenirs évoqués par une visite à Mars-la-Tour, Sedan, etc.). — Cte de Leyden. La résurrection de l'Égypte et Lord Cromer.

**29. — Göttingische gelehrte Anzeigen**. 1907, sept. — *J. Zehetmaier*. Leichenverbrennung u. Leichenbestattung im alten Hellas (d'une ignorance extraordinaire). — *A. Furtwängler*. Aegina; das Heiligtum der Aphaia (long article de E. Pfuhl). — *P. Friedländer*. Herakles; sagengeschichtliche Untersuchungen (obscur et étrange). — *A. Martini* et *D. Bassi*. Catalogus codicum graec. Bibl. Ambrosianae (utiles remarques par J.-L. Heiberg). = Oct. Isocratis opera, éd. *E. Drerup*. — Lucani de bello civili libri X, éd. *C. Hosius* (critique de ces deux éditions au point de vue de l'établissement du texte). — *L. Boulard*. Les instructions écrites du magistrat au juge-commissaire dans l'Égypte romaine (en général très bien déduit). — *K. Holl*. Amphilochius von Ikonium. — C. Julii Caesaris Commentarii de bello civili, éd. *H. Meusel* (excellent à tous points de vue). = Nov. *H. Plenkers*. Untersuchungen z. Ueberlieferungsgesch. der ältesten lateinischen Mönschsregeln.

**30. — Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Gesch. u. Altertumskunde**. T. XVIII, 1906. — R. Forrer. Les poids et mesures égyptiens, crétois, phéniciens, etc., aux âges européens de cuivre, de bronze et de fer, pour servir de base à une métrologie préhistorique (comment on en est arrivé à l'échange de lingots métalliques, puis de monnaies). — J.-F. Poirier. La famille messine au bon vieux temps (xvie-xviiie s.). — Müsebeck. Regestes pour la généalogie de la branche Flörchingen-Ennery, de la maison ducale de Lorraine (analyse d'actes de 1169-1443). — Pinck. L'assistance publique à Metz : le Bureau des pauvres, la Maison de charité des bouillons et le

Bureau de bienfaisance (XVIe s. à nos jours). — P. LESPRAND. Quelques mots sur les cahiers de doléances des communes en 1789 (les cahiers du bailliage de Boulay : sauf un, ils n'émanent pas des assemblées; tableau qu'ils fournissent de la situation du paysan). — H. GERDOLLE. Pour l'histoire des biens-fonds seigneuriaux au pays de Metz (reconstitue partiellement la liste des propriétaires depuis le moyen âge). — E. SCHRAMM. Remarques pour servir à la reconstitution de l'artillerie gréco-romaine (suite, avec des dessins de machines à lancer des traits ou des pierres). — R. FORRER. Numismatique celtique des pays du Rhin et du Danube (fin). — T. WELTER. Les premiers établissements dans les Vosges, particulièrement aux environs de Saarburg (restes gallo-romains trouvés dans ces dernières années). — ID. et H.-E. HEPPE. Les villas gallo-romaines de Kurzel en Lorraine. — H. BRESSLAU. L'entrevue de Conrad II et de Henri Ier de France à Deville et la date du décès de Frédéric II, duc de Haute-Lorraine (Frédéric mourut le 18 mai 1033; l'entrevue de Deville eut lieu entre cette date et le 20 juin). — N. HOUPERT. La vie des campagnards lorrains à la fin du XVIIIe s. — J.-B. KEUNE. Nouvelles inscriptions des Médiomatrices. — Documents des XIVe-XVIe s.

**31. — Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Gesch. u. deutsche Literatur u. für Pädagogik.** T. X, 1907, fasc. 1. — H. PETER. Ponce Pilate, gouverneur de Judée (fait ressortir la situation difficile des procurateurs romains en Judée et le caractère tendancieux des textes relatifs au gouvernement de P. Pilate). = Fasc. 2. A. STRUCK. Le canal de Xerxès à l'Athos (avec une carte levée spécialement; on ne peut plus douter que ce canal ait été exécuté). = Fasc. 5. A. SCHULTEN. Ampurias; une ville grecque sur la côte ibérique (fondée au Ve s. par Marseille comme emporium; en 45 av. J.-C., César y établit une colonie de soldats; sous l'Empire, les trois groupements ibériques, grecs et romains se fondirent; description des ruines). — H. CHRISTENSEN. Les hexamètres du début de la Bulle d'or (tirés de divers poètes, Sedulius, Alanus, etc.). = Fasc. 7. A. BUSSE. Le théâtre des combats devant Troie. — K. DIETERICH. Romains; Ῥωμαῖοι; Romans (influence des Romains sur les Grecs; des Byzantins sur les peuples romans et inversement jusqu'à la prise de Constantinople).

**32. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde.** T. XXXIII, fasc. 1. — Rapport du comité des *Monumenta Germaniae historica* (travaux de 1907). — B. KRUSCH. Un légendaire salzbourgeois contenant la plus ancienne « Passio Afrae » (édition critique de la « Passio »). — E. CASPAR. Diplômes carolingiens authentiques et faux pour le Mont-Cassin (reconstitution d'un acte authentique de Charlemagne, du 28 mars 787, non mentionné dans la nouvelle édition des *Diplomata Karolinorum;* les diplômes faux du même souverain sont postérieurs au temps de Léon d'Ostie et doivent être l'œuvre de Pierre Diacre). — M. TANGL. La « Vita Bennonis », et

le droit de régales et de dépouilles (découvre dans la « Vita » de l'évêque d'Osnabrück le plus ancien témoignage des efforts faits par un évêque pour faire disparaitre ce droit). — O. Holder-Egger. Prophéties italiennes du XIII^e s. (suite : prophéties relatives à Frédéric II et Conrad IV; à Pierre III d'Aragon; prophétie de Salimbene; vers prophétiques romains; « Liber de oneribus prophetarum » attribué à Joachim). — G. Leidinger. Un légendaire manuscrit provenant du couvent de Rebdorf (à la Bibl. de Munich). — M. Tangl. Sur le droit de protection des Juifs sous les Carolingiens (dans deux formules, des notes tironiennes ont été lues par Zeumer « sicut ipsi Judei » et « sicut Judeis » au lieu de « sicut jam diximus » et « sicut diximus »). — E. Müller. Le champ de bataille de Fontaneum (Fontanetum) de 841 (se donne beaucoup de peine pour réfuter la brochure du capitaine Vaulet, qui place la bataille à Fontenay, près Chablis). — F. Koehler. Contributions à la critique du texte de Wipon. — E. Salzer. La femme d'Ezzelin de Romano, répudiée en 1244, était-elle une fille de l'empereur Frédéric II? (non). — O. Grotefend. Les actes relatifs à l'élévation du landgrave Henri I^er de Hesse à la dignité de prince de l'Empire (1292).

**33. — Neues Archiv für sächsische Geschichte u. Altertumskunde.** T. XXVII, 1906. — L. Bönhoff. La plus ancienne charte du couvent de Bénédictines de Remse, près Waldenburg, et son authenticité (1143). — G. Müller. Les inspections de l'Université de Leipzig à l'époque de la guerre de Trente ans. — H. Beschorner. Descriptions et représentations figurées du camp de Zeithan en 1730 (Auguste le Fort y fit des manœuvres qui marquent une date dans l'histoire de l'armée saxonne). — L. Bönhoff. Les débuts du comté d'Hartenstein (engagé en 1406 par les burgraves de Meissen aux seigneurs de Schönburg, auxquels il reste en qualité d'arrière-fief de l'Empire depuis 1456). — R. Merkel. Pour l'histoire du consistoire de Leipzig (actes de 1554-55). — A. Günther. Les origines de la paix d'Altranstädt (1706; d'après les archives de Dresde et Stockholm). — G. Loesche. Deux lettres inédites du duc George de Saxe sur l'affaire Pack (adressées au roi Ferdinand, 1528. Le conseiller saxon O. von Pack avait, en 1528, porté au landgrave de Hesse une soi-disant copie d'un acte d'alliance conclu par le duc de Saxe avec le roi Ferdinand et divers princes allemands. Pack fut condamné à mort). — P. Arras. Les archives municipales de Bautzen (aperçu de leur contenu).

**34. — Preussische Jahrbücher.** 1906, t. CXXVI, n° 1. — H. Delbrück. Pour l'histoire de l'art militaire (extraits du t. III de la *Gesch. des Kriegskunst*). = N° 2. P. Inhulsen. Une méthode de colonisation oubliée (conditions épouvantables de la colonie pénitentiaire de la Nouvelle-Galles du Sud, 1788-1840). — H. Delbrück. L'origine militaire de la confédération suisse (autres extraits du t. III de la *Gesch. des Kriegskunst*). — Id. Les Mémoires de Hohenlohe (on y voit le côté tragique de la carrière de Bismarck, qui, après vingt-sept ans

de gouvernement, ne put renoncer au pouvoir et essaya d'un nouveau programme qui eût détruit toute l'œuvre de sa vie et qui obligea le grand-duc de Bade et l'empereur à l'abandonner. Suite au n° 3 : répondant aux critiques faites au précédent article, montre que c'est Bismarck lui-même qui a, par une manœuvre, empêché que la loi antisocialiste, de loi d'exception, ne devint loi durable. D'autre part, le Reichstag de 1890 ne lui eût pas permis de réaliser ses projets; d'où ses plans de refonte du système électoral). = 1907, t. CXXVII, n° 1. Fr. Friedrich. Au printemps du libéralisme allemand (d'après la biographie de Gustav von Mevissen par J. Hansen). — E. Daniels. Un ambassadeur et professeur (d'après l'autobiographie de A. D. White, longtemps ambassadeur des États-Unis à Berlin). = N° 3. M. Lenz. Nationalité et religion (cherche dans quelle mesure l'idée religieuse a pu, dans certains pays, soutenir l'idée nationale). — J. Ziekursch. Idées d'un bourgeois silésien sur la réforme de l'État prussien après la paix de Tilsitt (les *Ideen zur Reorganisation Preussens* du médecin Gebel, 1807). = T. CXXVIII, n° 2. W. Nithack-Stahn. L'Église prussienne sous Frédéric-Guillaume IV (le piétisme, l'orthodoxie et les tendances romantiques du roi suscitèrent de graves difficultés). — Fr. Gundelfinger. Jakob Burckhardt et ses « Weltgesch. Betrachtungen ». — Chr. von Hoiningen-Huene. Nouveaux détails sur l'histoire des Jésuites (d'après les lettres de Canisius, éd. O. Braunsberger, t. IV. Le rôle de Canisius en 1563-1565). = N° 3. Von Steinmann. Contacts avec le monde slave (extrait des papiers de l'auteur par Anna v. Steinmann. Souvenirs de ses fonctions de « landrat » à Thorn pendant le soulèvement de la Pologne en 1863-64).

35. — **Rheinisches Museum für Philologie.** T. LXII, 1907, n° 2. — F. Münzer. Aufidius et Pline (c'est en l'an 51 que se serait arrêtée l'œuvre historique perdue d'Aufidius Bassus et qu'aurait débuté celle de Pline). — W. Judeich. Recherches sur l'histoire constitutionnelle d'Athènes; le coup d'État des Quatre-Cents (en 411. Les informations de Thucydide et d'Aristote se complètent et se corrigent très heureusement sur plusieurs points). = N° 3. F. Solmsen. Le prédorique en Laconie (montre, contre Niese, d'après les restes de la langue prédorique, qu'un nombre important d'Achéens demeurèrent en Laconie après l'établissement des Doriens et qu'il faut les reconnaître dans les hilotes). — E. Diehl. Le « signum » (étude sur l'usage des prénoms qui se répand à la fin du n^e s. dans l'aristocratie de fonctionnaires pour gagner peu à peu; forme et origine des premiers prénoms). — E. Bethe. La pédérastie dorique, sa morale et sa signification (c'était une très ancienne institution chez les Doriens; une inscription de Théra en fait un acte pieux).

36. — **Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst.** T. XXIV, 1905, n° 1. — J. Zeller. Le concile des « Septem provinciae » à Arles (dès 403, le préfet Petronius décide la tenue régulière du

concile à Arles, devenue métropole; cette décision, restée lettre morte, fut renouvelée « pour toujours » en 418 par l'empereur Honorius). — W. Ewald. Les sceaux de l'archevêque Anno II de Cologne, 1056-1075 (sont authentiques). = N° 2. A. v. Domaszewski. Bonus Eventus (*C. I. L.*, VII, 97). — A. Schmidt. Manuscrits rhénans : 1° les mss. de l'*Eifelia illustrata* de Schannat; 2° le recueil d'inscriptions du Dr Petrus Jacobi Arlunensis de l'an 1500 (à la Bibl. de Darmstadt). = N° 3. B. Kuske. Le commerce des poissons à Cologne, xve-xviie s. = Fasc. 4. C. Schuchhardt. Aliso (l'identifie avec Haltern; ne peut être le château retrouvé près Oberaden). — E. Krüger. Muséographie, ann. 1904-1905. = T. XXV, 1906, n° 1. A.-C. Kisa. Les antiquités romaines d'Aix-la-Chapelle (jamais il n'y eut là, semble-t-il, de camp romain; on n'a trouvé que des thermes qui n'ont pas dû être commencés avant 89 apr. J.-C. et ne furent terminés que par Septime Sévère). = N° 2. Th. Burckhardt-Biedermann. Châteaux romains du haut Rhin du temps de Dioclétien (après une longue période de paix, pendant laquelle les châteaux de la Suisse restèrent inoccupés, Dioclétien et Maximinien tentèrent, à la suite des invasions germaniques, de reculer la frontière jusqu'au Rhin, et c'est ce qui fut sans doute décidé à la conférence de Milan de 288-289; étude des châteaux de cette nouvelle frontière). — A. Hasenclever. Pour l'histoire de la formation des états provinciaux rhénans (extraits des délibérations des notables rhénans à Berlin en nov.-déc. 1822). = N° 3. J. Zeller. « Concilia provincialia » en Gaule au Bas-Empire (rectifie les listes données par les historiens français des « concilia » des provinces gauloises aux ive-ve s. Vers la fin du ive et au ve s., les « concilia » de la 4e Lyonnaise et de la Novempopulanie sont devenus des conciles de la religion catholique, bien qu'on continue à les célébrer avec la pompe habituelle). — O. Oppermann. Contribution à l'histoire constitutionnelle de Fribourg-en-B., de Cologne et de la Basse-Saxe au moyen âge (Conrad de Zähringen, fondateur de Fribourg, en 1120, a pris pour modèle la constitution communale de Cologne, en 1112, laquelle dérive partiellement, à son tour, du système colonisateur des Carolingiens, spécialement en Basse-Saxe; étude détaillée de ce système). — H. Keussen. Le « census curiae » dans le faubourg du Rhin à Cologne au moyen âge (serait un cens qui, primitivement payable au roi, à la « curia regalis », aurait passé à l'évêque au xe s. avec les autres droits royaux; il était levé sur les terres et non sur les bâtiments). = N° 4. W. Ganzenmüller. Les « ministeriales » flamands jusqu'au milieu du xiie s. (toute leur évolution dénote une avance d'environ un siècle sur les « ministeriales » allemands; l'auteur croit qu'ils procèdent des « liberti » et non des esclaves, sans que rien cependant ne l'établisse d'une manière absolue). = T. XXVI, 1907, n° 1. Th. Ilgen. La bulle de canonisation de l'archevêque Herbert de Cologne (datée d'ordinaire de 1075 environ; c'est un faux du xviie siècle). — O. Oppermann. Pour l'histoire constitutionnelle de Cologne au moyen âge (additions à l'article du t. XXV). = N° 2.

H. Joachim. La ghilde, prototype de la municipalité (soutient, contre l'article d'Oppermann du t. XXV et un article de v. Loesch dans les *Hans. Geschichtsblättern* de 1906, que les communautés urbaines, en Allemagne, procèdent des communautés marchandes, notamment à Cologne).

**37. — Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens.** T. XL, 1906. — F. Friedensburg. Le prix des céréales en Silésie avant 1740 (depuis le milieu du XIII^e s.). — Notes de topographie et de statistique silésiennes rassemblées en 1810 en vue d'un voyage de Frédéric-Guillaume III, publ. p. O. Linke. = T. XLI, 1907. G. Schönaich. Les origines des fortifications urbaines en Silésie (du milieu du XIII^e s. à la guerre de Trente ans; les premiers travaux furent faits aux frais du duc ou de l'évêque, qui avaient appelé les colons dans le pays, puis aux frais des bourgeois). — E. Franke. Sur l'expulsion des Bernardins de Breslau (1522; montre qu'elle est sans rapport avec le mouvement de Réforme). — C. Grünhagen. Au temps de Bolko I^er (tuteur du duc Henri V; la prise de Breslau en 1296). — G. Bauch. Pour l'histoire de la Réforme à Breslau (le prédicant Jean Hess en 1523). — F. Wiedemann. Un journal du siège de Neisse en 1807.

**38. — Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins.** Fasc. 49, 1907. — P.-G. Schwarz. La conduite de Danzig dans la guerre du nord, spécialement dans ses rapports avec la Suède, 1563-70 (d'après les archives de Danzig. La situation de Danzig fut particulièrement difficile parce que, indépendante au point de vue commercial, elle était politiquement rattachée à la Pologne; elle ne parvint à garder la neutralité, nécessaire à son commerce, qu'au prix de lourds sacrifices). — M. Foltz. L'administration communale de Danzig à la fin du XVI^e s. — H. Freytag. Les chargés d'affaires de l'ordre teutonique à la Curie romaine, 1309-1525 (le transfert du siège de l'ordre de Venise à Marienburg, en 1309, entraîna la création d'un procureur général à demeure auprès de la Curie; il était choisi dans l'ordre même et, depuis le XV^e s., surtout parmi les prêtres; liste de ces procureurs). — Bär. La formation territoriale de Danzig et de son ressort administratif.

---

**39. — The american historical Review.** 1907, oct. — Ettore Pais. Amunclae a serpentibus deletae (déjà paru dans les *Rendiconti* de l'*Accademia dei Lincei*). — G. B. Adams. Institutions issues de la *Curia regis* (en Angleterre, avec un dessin qui représente graphiquement les rameaux qui sont sortis successivement du tronc primitif). — A. S. Salley. La déclaration de Meklenburg; état présent de la question (publie le texte authentique de la déclaration prise par le comté de Mecklenburg, dans la Caroline du Nord, le 31 mai 1775, à l'égard des mesures arbitraires du gouvernement anglais; montre comment le texte et le caractère en ont été fortifiés par la suite). — M. Ferrand. Les archives de la Convention fédérale (liste critique des documents

... Philadelphie en 1787. —
... essagium transmarinum avec
... cet intéressant document.
... der Meder und des Reichs der
... Woman; her position and
... and among the early Chris-
... a history of the Reality;
... *El Khazrejiry*: with transla-
... Sir *J. W. Redhouse*, vol. I. L'auteur
... mort en 1409 la famille dont il
... l'Yemen par Saladin en 117
... sept princes de cette dynastie. —
... church of Rome, and its influence
... lation of literature; vol. II médiocre
... avec encore moins de précision biblio-
... Queen Hortense and her friends, 1783-
... *Young*. The fall of Napoleon excellent.
... ost of Prussia, 1806 bon. — *C. Wally*.
and Solferino, 1859 bon. — *J. D. Rogers*.
... British Colonies; vol. VI: Australasia
... aire d'histoire et de géographie du Japon
... — *D. Murray*. Japan: nouv. éd. médiocre.
... tish Malaya bonne histoire des progrès de
... la péninsule malaise par un homme qui fut
... au service de l'Angleterre dans ce pays. —
... r's discovery of Puget Sound publie une partie
... age de Vancouver d'après l'éd. de 1801, avec de
... iques ayant pour objet d'expliquer l'origine des
... ites sur la côte du nord-ouest. — *E. P. Alexan-*
... s of a Confederate a critical narrative donne
... campagnes de l'armée de la Virginie septentrio-
... Documentary history of reconstruction, vol. II

... **Nation**, 1907, 25 juillet. — *W. Hunt*. The irish parlia-
... an official and contemporary manuscript rapport
... nel Blaquière, secrétaire du vice-roi Lord Harcourt.
... août. *L. G. Bradley*. Lord Dorchester bonne biogra-
... Makers of Canada » malheureusement, Lady Dorches-
... la correspondance de son mari, et l'on ne peut plus
... que par ses actes officiels. — *James Hannay*. Wilmot
... deux personnages, tous en New-Brunswick, ont joué un
... s l'histoire du Canada vers le milieu du XIX^e s. —
The life and times of Lucius Cary, viscount Falkland
... août. *Julia Cartwright*. Madame. A life of Henrietta,
... Charles I and duchess of Orléans bon, publie près de cent
... de Charles II à sa sœur. — 29 août. *Th. Seed*. The

Union cause in Kentucky, 1860-1865 (bon). — *W. H. Hoyt.* The Mecklenburg Declaration of Independance (les citoyens de la Caroline septentrionale tirent vanité d'une déclaration d'indépendance rédigée à Mecklenburg le 20 mai 1775; d'après eux, Jefferson, en rédigeant celle de juillet 1776, n'a été qu'un plagiaire. Le malheur est qu'il n'y a pas eu de déclaration d'indépendance le 20 mai 1775. Il y eut, le 31 mai, dans cette ville, une réunion où l'on protesta contre la politique du gouvernement anglais; mais la prétendue déclaration a été écrite seulement vingt-cinq ans plus tard par un témoin dont la mémoire était infidèle. C'est un mythe que l'auteur a définitivement dissipé). = 5 sept. *C. R. L. Fletcher.* An introductory history of England, from Henry VII to the Restoration (bon). = 3 oct. *H. Christensen.* Det nittende aarhundredes Kulturkamp Norge (tableau fort instructif des progrès intellectuels et matériels accomplis par la Norvège depuis 1814). = 10 oct. *R. M. Burrows.* The discoveries in Crete and their bearing on the history of ancient civilization (excellent; l'auteur est très bien informé). — *Beazley.* The dawn of modern geography; vol. III, 1260-1420 (c'est la fin de cette remarquable histoire de la géographie au moyen âge). = 17 oct. Papers of the military historical Society of Massachusetts; vol. VI : The Shenandoah campaings of 1862 and 1864, and the Appomattox campaign, 1865 (utile). — *Ph. Al. Bruce.* Social life of Virginia in the xvnth century (substantiel). = 24 oct. *L. R. Farnell.* The cults of the greek states; vol. III-IV (judicieux et sensé). — 31 oct. *J. A. Doyle.* English colonies in America; vol. IV-V (l'auteur avait quelques-uns des dons les plus précieux de l'historien, mais il manquait trop souvent de précision, d'exactitude dans le détail. Son premier volume avait excité de grandes espérances; mais, depuis, le lecteur américain est devenu plus exigeant et les derniers volumes sont, en somme, une déception). = 7 nov. George Buchanan (art. de E. K. Rand sur les poésies latines de G. Buchanan). — *L. W. King.* Chronicles concerning early babylonian kings (important). — *A. Shaw.* Political problems of american development (superficiel et souvent contestable).

---

**41. — The english historical Review.** 1907, oct. — E. H. Parker. Tartares et Chinois avant l'époque de Confucius (d'après les sources chinoises, qui seules peuvent nous renseigner sur les voisins immédiats de la Chine ancienne : Tartares et Tibétains). — Ch. Haskins. Le service de chevalier en Normandie au xiᵉ s. (publie pour la première fois ou réédite plusieurs chartes qui montrent qu'avant la conquête de l'Angleterre, en 1066, il y avait en Normandie des baronnies constituées avec les obligations féodales que l'on peut considérer comme caractérisant normalement le régime à partir du xiiᵉ s. Le fief de chevalier étudié par Round en Angleterre existait donc déjà en Normandie bien avant le Domesday book). — C. G. Bayne. Le couronnement de la reine Élisabeth (étude critique sur les sources; des changements

introduits dans le rituel par Élisabeth. Publie le texte d'une relation, sans doute officielle, en anglais, et la traduction d'une relation italienne). — SCHOOLCRAFT. La prise de la Nouvelle-Amsterdam (expose les rapports de l'Angleterre et des Pays-Bas depuis 1652 et les raisons qui aboutirent à la prise de la Nouvelle-Amsterdam en pleine paix, il est vrai, mais à un moment aigu de la lutte commerciale entre les deux États). — J. F. CHANCE. La pacification du Nord en 1719-1720; 2e partie : les traités conclus par la Suède. — F. H. BARING. Le passage de la Tamise par César. — E. MAC CLURE. Les inscriptions de Wareham (inscriptions en breton du xe s.). — James WILSON. Guillaume Fils Aldelin (publie deux chartes tirées du cartulaire de Saint-Bee). — L. W. Vernon HARCOURT. Les barons mis à l'amende par leurs pairs (étude des textes du xiiie s.). — P. S. ALLEN. Quelques lettres de maitres et écoliers, 1500-1530. — R. DUNLOP. Une note sur le commerce d'exportation de l'Irlande en 1641, 1665 et 1669. — Basil WILLIAMS. Chatham et la représentation des colonies au Parlement impérial, 1764-1765. — A. W. WARD. Moritz Brosch; notice nécrologique. = C.-rendus : *Harnack*. Der Brief des britischen Königs Lucius an den Papst Eleutherus (cette lettre au pape Éleuthère peut avoir existé; mais elle fut adressée, non par un roi breton nommé Lucius, dont l'existence est inadmissible, mais par Abgar IX d'Édesse, autrement appelé Lucius Aelius Septimius Megas Abgarus bar Manu, régnant « in Britio Edessenorum ». Les mots *in Britio*, qui désignent le château d'Édesse, où demeurait Abgar IX et où saint Jude fut enseveli, auront été interprétés dans le *Liber pontificalis* comme désignant la Bretagne et le roi d'Édesse sera devenu un roi de Bretagne. Bède, trouvant l'erreur dans le *Liber pontificalis*, ne pouvait que la propager). — *J. Haury*. Procopii Caesariensis opera omnia; III, 1 : Historia quae dicitur arcana (excellente édition). — *W. Hudson*. The records of the city of Norwich; vol. I. — *Bannister*. Registrum Ade de Orleton, episcopi Herefordensis, 1317-1327. — *A. de Beatis*. Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland, die Niederlande, Frankreich und Oberitalien, 1517-1518 (très intéressant journal de voyage, publié par L. Pastor). — *Osgood*. The american colonies in the seventeenth century (excellent). — *Ch. Bastide*. John Locke; ses théories politiques et leur influence en Angleterre (intéressant; mais la partie la plus faible du livre est précisément ce qui se rapporte aux théories politiques de Locke).

**42. — The scottish historical Review**. 1907, oct. — A. LANG. Les lettres de la cassette (estime, après nouvel examen, que la seconde de ces lettres est authentique). — J. EDWARDS. Les Templiers en Écosse au xiiie s. (publie le texte, la traduction et un fac-similé d'une charte de l'an 1354 où se trouvent racontés les procédés violents employés par un maître de l'ordre du Temple, en 1298, pour s'emparer d'un domaine sur lequel il n'avait aucun droit. Ce sont des violences de cette nature, et non l'accusation d'hérésie, qui perdirent les Templiers). — H. MAXWELL. La *Scalacronica* de Sir Thomas Gray (fin de la partie

relative au règne d'Édouard III). — H. Brown. L'enseignement de l'histoire d'Écosse dans les écoles. — W. S. Mac Kechnie. La nécessité constitutionnelle de l'Union en 1707. — W. Caird Taylor. Étudiants écossais à Heidelberg, 1386-1662. — Dowden. Les évêques de Glasgow depuis la restauration du siège par le comte David jusqu'à la Réforme; notes chronologiques. — Notes sur l'article du Dr James Wilson dans la *Scottish histor. Review*, juillet 1907, concernant une charte de 1167 relative au duel judiciaire en Écosse (cette charte n'est pas authentique). = C.-rendus : *L. Toulmin Smith*. The itinerary of John Leland in or about the years, 1535-1543 (excellente édition). — *M. Newett*. Canon Pietro Casola's pilgrimage to Jesusalem in the year 1494 (excellent). — *J. B. Paul*. The Scots peerage; vol. III-IV (important). — *Sir A. H. Dunbar*. Scottish kings; a scottish history, 1005-1625 (2e éd. corrigée de cette très utile compilation). — *A. Lang*. History of Scotland; vol. IV (très intéressant).

**43. — Transactions of the r. historical Society**. 3e série, t. I, 1907. — J. Gairdner. Un dessin contemporain de l'incendie de Brighton par les Français au temps de Henri VIII (en 1514; il n'est nullement certain que Brighton ait encore été brûlé par les Français en juillet 1545). — Sir H. Howorth. L'élévation de Gaius Julius Cæsar; ses plus anciens amis, ennemis et rivaux (s'efforce de retracer, aussi clairement et complètement que possible, la carrière de César jusqu'à la fin de son premier consulat). — J. F. Chance. Les traités du Nord en 1719-1720. — J. Fitzmaurice-Kelly. De quelques anciens historiens espagnols (quelques mots sur le *Corpus Pelagianum*, le plus ancien corps de chroniques espagnoles, œuvre de Pelayo, évêque d'Oviedo, qui s'arrête en 1109; sur le *Chronicon* de Luc, évêque de Tuy, souvent désigné par le nom de « El Tudense »; sur la *Historia gothica*, composée par le célèbre archevêque de Tolède, Rodrigo Ximénez de Rada, qui mourut en 1247; étude détaillée sur la chronique d'Alfonse le Sage, son état original et ses remaniements). — B. Wallis Chapman. Relations commerciales de l'Angleterre et du Portugal, de 1487 à 1807. — H. Isham London. Les « journaux » de Sir Justinian Isham, 1704-1736 (analyse les notes journalières des voyages faits par Sir Justinian en Angleterre et sur le continent, spécialement en Allemagne, de 1707 à 1736). — G. J. Turner. La minorité de Henri III; 2e partie (remarques sur les sources; étude originale sur l'état réel du sentiment politique au début du règne de Henri III; récit minutieux du siège de plusieurs châteaux occupés par des adversaires du petit roi, jusqu'au départ du légat Pandolf). — H. Hall. De quelques peines ecclésiastiques infligées dans le diocèse d'Ely au temps de la reine Élisabeth (publie plusieurs documents inédits des années 1586 et 1594-1596).

**44. — The Nineteenth century**. 1907, sept. — H. Childers. Le procès d'Élisabeth, duchesse de Kingston (cause célèbre qui fut plaidée devant la Chambre des pairs en 1776; la duchesse était accusée de

« polygamie », ayant épousé le duc de Kingston avant la dissolution d'un mariage secret qu'elle avait contracté auparavant avec Auguste Harvey, plus tard Lord Bristol). = Nov. H. W. Horwill. L'église anglicane en Amérique. — J.-B. Williams. Les plus anciennes agences de publicité de Londres (au temps de la guerre civile et de Charles II). — Mme Maxwell-Scott. Mme Louise de France, 1737-1787.

**45. — The Athenæum.** 1904, 3 août. — *Ad. Herman.* A handbook of egyptian religion (bonne traduction; mais le traducteur fait trop belle la part de l'auteur; en général, il y a lieu de faire les plus expresses réserves quant aux résultats auxquels est arrivée l'école de Berlin en égyptologie). — *Sir F. Maurice.* History of the war in South Africa; vol. II. — *Sir H. Maxwell.* Scalacronica (traduction utile d'une chronique en anglo-français compilée au xive s. par Sir Thomas Gray de Hetoun et intéressante pour l'histoire des guerres des Anglais et des Écossais pendant la première moitié du xive s. La chronique commence à la création; le traducteur a commencé seulement à l'avènement d'Édouard Ier). = 10 août. *J. N. Figgis.* From Gerson to Grotius, 1414-1625 (bonne histoire des idées politiques au xve et au xvie s.). — *M. Manucci.* Storia do Mogor, or Mogul India, 1653-1708; trad. p. *W. Irvine;* t. I-II (traduction faite sur le ms., heureusement retrouvé à la Bibliothèque royale de Berlin; le P. Catrou, qui utilisa le premier la *Storia* de Manucci, prit avec son texte les plus impardonnables licences. Le texte original est écrit partie en portugais, partie en français. Les notes du traducteur sont excellentes). — La bataille d'Æthandune (E. Mac Clure estime que M. Gresswell s'est fourvoyé en identifiant ce nom de lieu avec Edington en Somerset; l'histoire et la philologie s'y opposent. Edington en Essex, qu'a proposé W. H. Stevenson, est beaucoup plus vraisemblable). = 17 août. *T. M. Lindsay.* History of Reformation; vol. II : In lands beyond Germany (agréable à lire, mais superficiel). — *E. O. Gordon.* Saint George (incomplet et sans profondeur). — Sainte Catherine of Siena and her times (excellent). — De l'emplacement où se trouvait le gibet de Tyburn (au coin des rues Edgeware et Bayswater). = 24 août. The Victoria History of the county of Gloucester; vol. II. — *Lord Francis Hervey.* Corolla s. Eadmundi (recueil d'extraits, traduits en anglais, des chroniques relatives à saint Edmond, roi et martyr). — *C. W. Whish.* The græco-roman world; or the struggle of East and West during a millenium of world empire; vol. III (prétentieux et peu nouveau). — *Ph. Sergeant.* The last empress of the French (sans valeur). = 31 août. *A. Kitson.* Captain James Cook, « the Circumnavigator » (bon). — *A.-T. Bannister.* The Register of Adam de Orleton, bishop of Hereford, 1317-1327. = 7 sept. *A. Houston.* Daniel O'Connell's early life and journal, 1795-1802 (médiocre; le journal n'est qu'un tissu de banalités). — *L.-P. Dubois.* L'Irlande contemporaine (très consciencieux, mais l'auteur laisse trop paraître ses préjugés catholiques; il n'est pas impartial). = 28 sept. *W. Page.* The Victoria history of the county of Sussex; vol. II. — *Id.*

The Victoria history of the county of Berkshire; vol. II. — *Grenfell, Hunt* et *Goodspeed*. The Tebtunis Papyri; vol. II. — *J. B. Paul*. Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland; vol. VII : 1538-1541. = 5 oct. *Wheeler* et *Broadley*. Napoleon and the invasion of England; the story of the great terror (important; beaucoup de documents nouveaux fort bien mis en lumière). = 19 oct. *F. C. Montague*. The political history of England; vol. VII : 1603-1660 (très bonne compilation, à laquelle manquent cependant l'originalité et la vie). — *W. St. Clair Baddeley*. A Cotteswold manor; being the history of Painswick (bon). — Le livre de l'ordre de Saint-Michel (signale plusieurs manuscrits contenant les statuts de l'ordre, à propos du vol commis à la bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye). = 26 oct. The letters of Queen Victoria. — *Th. D. Seymour*. Life in the homeric age (excellent). = 9 nov. *A. C. Holliway-Calthrop*. Petrarch; his life and times (charmant ouvrage). — *H. N. Birt*. The Elizabethen religious settlement (très consciencieux; complète et, sur certains autres points, rectifie les ouvrages de Creighton et de Gee). = 16 nov. *Chr. Hare*. The life of Louis XI (ce qu'il y a de mieux dans cette compilation, ce sont les illustrations). — Early english printed books in the University Library, Cambridge, 1475-1640; vol. IV.

---

**46.** — Νέος Ἑλληνομνήμων (publié par Spyr. P. Lambros). T. III, 1906, nos 3-4. — 80 bulles de patriarches et 44 documents monastiques de la Bibl. nat. de Paris (Suppl. gr. 704-708, ann. 1593-1798). — Discours de consolation d'après le ms. 35 de Leipzig (xve s.). — Catalogue des mss. de la bibliothèque de la Chambre d'Athènes (suite). — La prédiction d'Andritzopoulos (chute de l'empire byzantin et venue de l'Antéchrist). — Manuscrits grecs à l'île de Cos (chrysobulle de Trébizonde). — Les églises de Constantinople (liste d'un ms. du xvie s. de la bibliothèque patriarcale du Caire). = T. IV, 1907, no 1. Le droit de première nuit chez les Byzantins (mentionné dans plusieurs chrysobulles des xiii-xive s. et par le théologien Joseph Bryenne au xve s., analogue au droit du seigneur). — Sur les murailles de l'isthme de Corinthe au moyen âge; supplément (voy. t. II, p. 434). — Vie d'Eugène Joannoulis l'Étolien par Anastase Gordios. — Trois bulles de patriarches conservées dans des monastères attiques. = No 2. Trois « mirabilia » sur l'impératrice Pulchérie, l'histoire mythique du Péloponèse et Théodose II (d'après un ms. de l'Athos provenant de Monembasia, xve-xvie s.; l'influence latine apparaît dans le vocabulaire et les noms propres du troisième morceau). — Copistes et possesseurs de mss. en Macédoine au moyen âge et pendant la domination turque. — Chrysobulle de l'empereur Jean Paléologue en faveur de Jacques Morellis de Florence (1439. Paris, Bibl. nat.; Suppl. gr. 821). — Deux bulles patriarcales (1580 et 1651) en faveur du monastère des Météores. — Nouveaux portraits de Constantin Paléologue (voy. t. III, p. 229). = C.-rendu : *Pitzípios*. La flotte impériale de Byzance.

---

**47. — Rivista storica italiana.** 3e série, t. VI, 1907, nos 2. — *Pisano Baudo.* Storia di Lentini; II. — *U. Giri.* In qual tempo abbia scritto Vopisco le biografie degli imperatori (ingénieux; soutient que Vopiscus écrivit au milieu du IVe s.). — *R. Caggese.* Classi e comuni rurali nel medioevo italiano (très neuf). — *A. Gorretta.* La lotta fra il comune Bolognese e la signoria Estense, 1293-1303 (intéressant et consciencieux). — *E. Bertanza* et *G. Dalla Santa.* Documenti per la storia della cultura in Venezia : maestri, scuole e scuolari a Venezia fino al 1500. — *U. Benassi.* Storia di Parma; V : 1523-1524. — *F. Tripodo.* L'espulsione della Compagnia di Gesù dalla Sicilia. = No 3. *E. Verga.* L'archivio della Camera di commercio e dell' antica Università dei mercanti di Milano (excellent inventaire). — *A. Manno.* Il patriziato subalpino; t. II : Dizionario genealogico : A-B (très important pour l'histoire nobiliaire du Piémont). — *H. Lizier.* L'economia rurale dell' età prenormanna nell' Italia meridionale (simple esquisse). — *D. Muratore.* Una principessa sabauda sul trono di Bisanzio (des déductions un peu téméraires). — *M.-L. Gentile.* Studi sulla storiografia fiorentina alla corte di Cosimo I de' Medici (une bonne méthode, mais des erreurs). — *E. Rota.* La reazione cattolica a Milano (excellente étude sur la contre-réforme). — *C. Grimaldo.* Giorgio Pisani e il suo tentativo di riforma (bon; style incorrect). — Dernières publications sur le Risorgimento, 1815-1907.

**48. — Archivio storico lombardo.** T. XXXIV, 1907, sept. — G. Petraglione. Le « De laudibus Mediolanensium urbis panegyricus » de P. C. Decembrio (écrit en 1435-36 en réponse à la « Laudatio urbis Florentinae » de L. Bruni; édition). — A. Zanelli. Pietro Del Monte (fin; Del Monte, nommé successivement par le pape évêque de Brescia, 1442; gouverneur de Pérouse, 1451; référendaire près le Saint-Siège, 1454; sa mort, 1457; documents). — E. Bellorini. Désordres au théâtre à Milan au temps des républiques Cisalpine et Italienne, 1796-1805. — C. Manaresi. Francesco Sforza dans la lutte entre Astorgio et Taddeo Manfredi (1461). — F. N. Une visite de Louis XII à la cité de Crémone, 24-26 juin 1509 (publie une relation inédite d'un certain C. Alfeni). = C.-rendus : *F. Brandileone.* Saggi storici sulla celebrazione del matrimonio in Italia. — *F. de Daugnon.* Gli Italiani in Polonia dal IX secolo al XVIII (très neuf).

**49. — Archivio storico per le province napoletane.** T. XXXII, 1907, fasc. 3. — P. Fedele. Deux nouveaux documents gaëtans de l'époque normande (1046 et 1062; utiles pour la chronologie des seigneurs de Gaëte). — B. Maresca. La mission du comm. Alvaro Ruffo à Paris en 1797-98 (suite de l'analyse de sa correspondance diplomatique). — M. Schipa. Luttes sociales à Naples au moyen âge (suite : les groupements populaires au XIVe s.; un acte royal de 1347 fait tomber les barrières qui empêchaient le peuple de participer à la direction des affaires; importance qu'il prend dans la seconde moitié du XIVe s.). — Récit des événements survenus à Naples de 1700 à 1732

(suite). — D. Bassi. Le P. Antonio Piaggio et les premiers essais de déroulement des papyrus d'Herculanum (1753-71 ; d'après des lettres et mémoires inédits).

---

**50. — Vizantijski Vremennik** (*Byzantina Cronica*). T. XIII, 1906. n° 1. — N. Festa. A propos d'une biographie de saint Jean le Miséricordieux (publ. p. Heisenberg, *Byzantin. Zeit*, t. XIV, p. 193-233 ; ce panégyrique a été composé par un habitant de Constantinople au début du xv^e s.). — B. Istrine. L'original grec de la prétendue traduction bulgare de la chronique de Georges Hamartolos. — Ed. Kurtz. Psellos est-il si difficile à traduire? — Contribution aux actes du monastère d'Esphigmenou. = N° 2. Touraïev. Quelques vies de saints abyssins d'après les manuscrits de l'ancienne collection d'Abbadie. — Papadopoulos-Kerameus. Histoire de Corcyre. Jean Apokaukos et Georges Bardanes (lettres inédites). — E. Rjedine. Les régions et les peuples selon Éphore dans les manuscrits illustrés de Cosmas Indicopleustès.

**51. — Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople** (Sofia). N° IX, 1-2, 1904. — B. Pantchenko. La propriété rurale à Byzance. La loi agraire et les actes des monastères (le νόμος γεωργικός attribué aux empereurs de la dynastie isaurienne leur paraît antérieur ; les documents ecclésiastiques des diverses provinces byzantines montrent que le principe de la propriété individuelle et héréditaire s'est maintenu pendant tout le moyen âge chez les paysans malgré les tendances des colons slaves à la propriété collective et les droits supérieurs des grands propriétaires). — R. Lœper. Quelques inscriptions grecques et romaines. — J. Pargoire. Les Saint-Mamas de Constantinople. = 3. B. Pantchenko. Catalogue des bulles de plomb de l'Institut archéologique russe à Constantinople. = N° X, 1905. Matériaux pour l'histoire ancienne de la Bulgarie. Aboba-Pliska (album de 117 pl. Vienne, 1905). — Th. Ouspensky. Importance historique d'Aboba. Études sur les inscriptions et les anciens alphabets. — Škorpil. Étude sur la citadelle, les constructions, les routes, les canaux, etc. — D. Aïnaloff. Objets et ornements ecclésiastiques. — B. Pantchenko. Sceaux et monnaies. = N° XI, 1906. Th. Schmitt. Kahrié-Djami. I. Histoire du monastère de Khora. Architecture de la mosquée. Mosaïques des Narthex (album de 92 pl. in-fol. Munich, 1906 ; l'auteur étudie successivement l'histoire du monastère, puis celle de la construction de l'église ; les documents inédits ou peu connus sont publiés en supplément. Les mosaïques des Narthex, exécutées à la fin du xiii^e-début du xiv^e s., sont la reproduction de modèles syriens plus anciens. Nous reviendrons sur cette importante publication).

---

# CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — Nous apprenons la mort du P. Pargoire, des Augustins de l'Assomption, enlevé prématurément, à l'âge de trente-cinq ans. Par ses travaux, il avait contribué de la manière la plus honorable à la renaissance de l'érudition byzantine. Il laisse inachevé le grand ouvrage qu'il avait entrepris sur l'histoire de l'église grecque et dont il avait publié le premier volume (*l'Église byzantine de 527 à 847*. Paris, 1905; cf. *Rev. hist.*, t. XCI, p. 327). Citons aussi son *Recueil des inscriptions chrétiennes du mont Athos* (en collaboration avec MM. G. Millet et L. Petit. Paris, 1904) et de nombreux articles d'histoire religieuse de l'Orient ou d'archéologie parus dans la *Revue des questions historiques*, la *Revue de l'Orient chrétien*, la *Byzantinische Zeitschrift*, le *Vizantijski Vremennik*, les *Échos d'Orient*, etc... L. B.

— MM. A. Deschamps et A. Dubois viennent de fonder une *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, qui paraîtra par fascicules trimestriels à partir de janvier 1908 à la librairie P. Geuthner. Outre des articles originaux, les directeurs se proposent d'éditer ou de réimprimer, soit dans la revue même, soit dans un « Corpus des économistes et réformateurs sociaux français du XVIIIe siècle », dont ils espèrent, d'autre part, pouvoir assurer la publication, des œuvres ou extraits d'œuvres des anciens théoriciens. La revue accueillera les articles écrits en français, en anglais, en allemand, en italien. Le prix de l'abonnement est fixé à 12 francs pour la France et 14 francs pour l'étranger.

— Robert de Lasteyrie et Alexandre Vidier. *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de France; 1903-1904* (Paris, E. Leroux, 1906, in-4°, 289 p.). — Ce fascicule fait suite à ceux qui ont déjà paru pour les années 1901-1902 et 1902-1903; il est pourvu d'une table analytique commune aux trois fascicules, qui constituent le tome I de la *Bibliographie annuelle*. Un supplément à la *Bibliographie générale*, qui comprendra les années 1886-1900, est actuellement sous presse.

— Roger Peyre. *Histoire générale des beaux-arts*; 7e éd. (Paris, Delagrave, in-12, VI-884 p.). — Cette nouvelle édition ne diffère des précédentes que sur de rares points de détail : quelques indications nouvelles dans la partie consacrée aux artistes contemporains et la mention de quelques ouvrages récents dans les bibliographies. On a d'ailleurs peine à comprendre quelles raisons ont présidé au choix des volumes indiqués dans ces bibliographies quand on y constate, par exemple, l'omission d'un ouvrage aussi considérable que l'*Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel. L. H.

— *Université de Paris. Positions des mémoires présentés à la Faculté des lettres pour l'obtention des diplômes d'études supérieures; session de juin 1906* (Paris, Alcan, 1906, in-8°, 425 p.). — Voici l'indication des mémoires historiques analysés dans ce volume : E. Baron. Le sénat et la noblesse sénatoriale à Byzance, du vie à la fin du xe s. — J. Richard-Bloch. L'anoblissement en France au temps de François Ier. — A. Coquet. La sédition des Va-nu-pieds à Rouen et le voyage du chancelier Séguier. — A. Crémieux. La révolution de février 1848; étude critique sur les journées des 22, 23 et 24, suivie d'un appendice sur le procès des ministres en 1848. — A. David. J.-N. Huyot en Asie Mineure, 1817-1820. — R. Douget. Les élections et l'esprit public dans le département de la Vienne pendant la Révolution, 1789-1795. — R. Fawtier. L'abbaye de Saint-Evre-les-Toul depuis les origines jusqu'en 1552. — P. Garcement. La politique de Marat sous la Constituante. — Génique. Les pétitions adressées au secrétaire général du Gouvernement provisoire, 1848. — M. Granet. La solidarité familiale dans le droit pénal mérovingien. — J. Guédel. Mission du baron de Wicka, résident de l'Empereur à la cour de France, 1667-1669. — G. Hardy. La position gallicane de Bossuet. — P. Jolis. Le rôle et l'attitude du Parlement et de la ville de Paris pendant la captivité de François Ier, 1525-1526. — R. Laurent. Les publicains et Cicéron en Cilicie; étude sur l'administration financière de Cicéron. — F. La Vieille. La misère à Paris en 1709; un épisode de la lutte contre la disette sous l'ancien régime. — J. Lépine. La politique de la droite dans le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens avant le 18 fructidor. — Lottin. Les missions de J.-B. Cavaignac à l'armée des Pyrénées-Occidentales, 1793-1794. — G. Rigault. Le gouvernement du général Menou en Égypte, 1800-1801. — G. Weill. La politique de Vergennes et son application dans l'affaire de la succession de Bavière.

— Le 3e fascicule du tome XIII des *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires* (Impr. nat., 1906) est consacré à un mémoire de M. Louis Poinssot sur *les Inscriptions de Thugga* (253 p.). Le 1er fascicule du tome XV (ibid., 1907) contient un rapport de M. F. Bræsch sur *les Documents relatifs à la Révolution française à Paris, conservés au British Museum* (60 p.).

— Le tome XVII des *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher* (année 1903), dont les dernières livraisons viennent seulement de paraître, est consacré à une édition du *Cartulaire de la ville de Blois (1196-1493)*, due à MM. Jacques Soyer et Guy Trouillard et suivie de notices biographiques par M. Joseph de Croÿ. Nous reviendrons sur cette publication. Le tome XVIII (année 1904) contient les mémoires suivants : A. Cauchie. L'abbé Polier, curé de Saint-Secondin (1726-1814). — Dr Lesueur. Une question d'hygiène municipale au xviiie siècle (projet de construction d'un déversoir de latrines dans Blois

[illegible]. — A. Thibault. Les gens et les choses de la justice à Blois aux temps passés. — P. Lesueur. Les jardins du château de Blois et leurs dépendances.

Dans le tome XXXVIII, 2e série, des *Mémoires de l'Académie* [illegible] 1907, M. de Loisne a donné l'analyse des 215 pièces du *Cartulaire des échevinages d'Arras*, manuscrit de 1282, avec des additions des XIVe et XVe siècles; ces pièces vont de 1180 à 1479; trois, dont une charte de Philippe Auguste (de Lens, 1192), sont publiées en appendice.

*Cartulaires de l'abbaye de Molesme (916-1250)*, publ. par Jacques Laurent; t. I : *Introduction* (Paris, A. Picard, 1907, in-4°, XXXII-354 p.). Ce volume, qui est le premier d'une « Collection de documents publiés avec le concours de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or », est tout entier consacré à une riche et très instructive introduction à la fois « diplomatique, historique et géographique ». Elle s'ouvre par une étude sur les archives et les cartulaires de Molesme, qu'illustrent plusieurs fac-similes; se continue par une histoire très soignée de l'abbaye et de l'ordre de Molesme, pour laquelle il eût peut-être été prudent d'utiliser avec moins de confiance la Vie légendaire du fondateur. La 3e partie est une étude de géographie féodale de la région langroise. Cette étude, fort poussée, est accompagnée de cartes dues à M. Perrenet. Nous ne faisons qu'annoncer aujourd'hui cette importante publication; nous y reviendrons quand les chartes mêmes auront paru. — L. H.

— J. Delaville le Roulx. *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310)*. T. IV (1301-1310), 2e partie : additions et table (Paris, E. Leroux, 1906, in-fol., p. 309 à 696). — Les premières pages sont remplies par des « Additions, notes et corrections » qui sont d'une réelle utilité pour un recueil de semblables dimensions, renfermant des pièces relatives à des pays très différents et pour la confection duquel les collaborations les plus diverses ont dû être employées. Quoique la table ne soit pas analytique, ce qui est peut-être à regretter, elle permettra de tirer amplement parti de cette importante publication, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler ici même. La valeur de l'ensemble fait oublier les erreurs matérielles de détail, toujours difficiles à éviter. Ph. L.

— Raoul Busquet. *Étude sur Pierre Aréoud, médecin et littérateur de Grenoble, 1490?-1571?* (Grenoble, Allier, 1907, in-8°, 86 p., extr. du *Bull. de l'Acad. delphinale*). — Ce Provençal établi à Grenoble se signale pendant les épidémies. Il publie, au sujet d'une *fontaine ardente* (un dégagement d'hydrogène carburé) des écrits polémiques assez curieux. Détails sur les *mystères* joués à Grenoble, sur « l'entrée » de Henri II en 1548, sur l'Université dauphinoise.

— L. Landouzy. *Le toucher des écrouelles. L'hôpital Saint-Marcoul. Le mal du roi* (Paris, Masson, [1907], in-4°, 31 p.). — Ne cherchez pas ici la page d'histoire médicale que l'on était en droit de trouver sous la

plume du savant professeur de la Faculté de médecine de Paris. Ce fascicule (développement d'une communication faite au congrès de Reims de l'AFAS) vaut surtout, en somme, par son illustration documentaire. Signalons notamment la belle planche extraite des *Heures de Henri II* et les gravures relatives au toucher des écrouelles en Angleterre. H. HR.

— Ernest Lyon. *La corporation des maîtres boulangers de la ville de Limoges; histoire sommaire d'après les documents d'archives* (Limoges, Ducourtieux, 1907, in-8°, 56 p.). — Étude très consciencieuse après dépouillement de nombreux fonds aux Archives nationales, à celles du département de la Haute-Vienne et à celles de la ville de Limoges. Le métier de boulanger a été libre à Limoges pendant tout le moyen âge; il l'était encore au milieu du XVII^e siècle. Les statuts originaux de la corporation sont du 10 juin 1677. L'étude de M. Lyon ne commence donc qu'à cette date. D'autres métiers (selliers, cordonniers, fourbisseurs) avaient adopté, à Limoges, la forme corporative beaucoup plus tôt, dès le commencement du XV^e siècle.

— Joseph Prost. *La philosophie à l'Académie protestante de Saumur, 1606-1685* (Paris, H. Paulin, 1907, in-8°, 180 p.). — Bonne étude sur les professeurs de Saumur, et en particulier sur l'introduction du cartésianisme à Saumur par le célèbre Genevois Jean-Robert Chouet. Nombreuses pièces. — Du même, *Essai sur l'atomisme et l'occasionalisme dans la philosophie cartésienne* (ibid., 1907, in-8°, 275 p.). La question est traitée historiquement. H. HR.

— F. Strowski. *Histoire du sentiment religieux en France au XVII^e siècle. Pascal et son temps;* 2^e partie : *l'Histoire de Pascal* (Paris, Plon, 1907, in-16, III-405 p.). — Cette nouvelle étude (cf. *Rev. hist.*, t. XCIV, p. 211) est écrite avec l'aimable subtilité qui caractérise M. Strowski. Pascal enfant, Pascal géomètre, Pascal physicien, Pascal mondain nous mènent agréablement à la grande conversion, et, chemin faisant, nous faisons connaissance avec plusieurs milieux du XVII^e siècle, milieux de savants, milieux d'« honnêtes gens ». M. Strowski défend son héros contre les accusations de M. Mathieu. Il le fait sur un ton de sérieuse modération, qui est d'un critique et non d'un avocat; sur bien des points il a raison. Je ne reste pas très sûr qu'il ait lavé Pascal du reproche d'avoir plagié Descartes, et lui-même n'est pas très sûr qu'il n'y ait pas quelque chose de « singulier » dans la lettre sur le P. Magni. Il se contente de rejeter sur les parents ou amis de Blaise la responsabilité de cette « manigance ». Le mot est dur, même suivi de l'épithète « honnête ». Mais on ne se faisait pas alors les mêmes idées qu'aujourd'hui en fait de propriété littéraire ou scientifique et de plagiat. P. 16 : il n'y a pas de « parlement » de Clermont. — H. HR.

— Dr Le Pileur. *Madame de Miramion (1629-1696). Notice sur sa santé et sa vie intime* (Paris, H. Champion, 1907, in-8°, 50 p.). — Étude médico-historique sur l'ascétisme dans ses rapports avec la névropathie. Chemin

faisant, quelques détails sur l'enlèvement de Mme de Miramion par ce polisson de Bussy. On s'étonne qu'un médecin écrive : « On ne sait si elle nourrit, *ce que toute femme faisait en ce temps-là.* » — H. HR.

— Maurice Masson. *Fénelon et Mme Guyon. Documents nouveaux et inédits* (Paris, Hachette, 1907, in-16, xcv-377 p.). — M. Masson établit, d'une façon qui me semble irréfutable, l'authenticité de la correspondance dite « secrète » échangée entre Fénelon et la célèbre quiétiste en 1688-1689, publiée une première fois par Dutoit en 1767-1768. Il en donne une réédition soignée, à laquelle il joint des poésies de Fénelon à Mme Guyon et le fragment inédit d'autobiographie de l'auteur des *Torrents :* fragment capital, puisque ce sont les cinq feuillets que, pour ne pas compromettre son ami, elle fit arracher du manuscrit remis à Bossuet. Avec beaucoup de finesse, il analyse ce « Télémaque spirituel » qu'est la correspondance. Il en note les « enfantillages mystiques », bégaiements de nourrisson et chants de nourrice, « divertissements un peu puérils en leur simplicité, mais qui amusaient leurs sens ». Comment concilier cette dernière phrase (p. xlv) avec cette déclaration, qui a l'air d'être de style (p. xlvi) : « Est-il besoin d'ajouter que, dans cette amitié et cette union, il ne se glissait rien qui pût ressembler à de l'amour, même inconscient » ? Si le sentiment très complexe qui unissait les deux amis n'était pas de l'amour, c'était tout au moins un substitut de l'amour, tel qu'il peut s'en former en des âmes nées amoureuses, mais qui veulent résister à la tentation. Ces marivaudages mystiques feraient au total (p. xli) « un spectacle plus scandalisant encore que les « abêtissements » de Pascal, si par bonheur il [Fénelon] n'eût été Gascon ». H. HR.

— Ch. Urbain. *Bossuet et Mlle de Mauléon. Étude critique sur le prétendu mariage de Bossuet* (Paris, Letouzey et Ané, 1906, in-8°, 100 p.; extr. de la *Revue du clergé français*). — Si les amis de l'évêque de Meaux avaient envie de triompher du « scandale » que donne Fénelon dans le livre de M. Masson, voici de quoi rabattre leur orgueil. Assurément, M. Urbain ne prend pas à son compte le malicieux récit de Voltaire et ne croit pas au « prétendu mariage » de Bossuet. Mais s'il recule devant cette conclusion, on peut dire que toute sa critique mène à quelque chose d'approchant. S'il manque la preuve décisive, le contrat, — de mariage ou de cautionnement? — produit à la mort du prélat par Mlle de Mauléon, du moins M. Urbain a rassemblé un tel faisceau d'arguments qu'on est ébranlé. Il ne reste rien, en tous cas, de la thèse des défenseurs de Bossuet, nommément de M. Floquet, dont M. Urbain souligne les monumentales erreurs. « Il est une chose qu'il faut dire, quoiqu'il m'en coûte : dans ses rapports avec Catherine Gary, Bossuet a dû manquer de prudence ». Catherine semble d'ailleurs avoir été peu digne de l'amitié que lui témoigna le grand homme. — H. HR.

— H. Barckhausen. *Montesquieu, ses idées et ses œuvres, d'après les papiers de la Brède* (Paris, Hachette, 1907, in-16, vi-334 p.). — Les études

réunies sous ce titre ont surtout pour objet de rechercher, sous le désordre apparent de l'*Esprit des lois*, le lien caché, la puissante logique intérieure. L'examen des passages supprimés, des développements non utilisés est à cet égard d'un très grand secours. La renommée de Montesquieu n'aurait, au reste, rien perdu à ce que le ton employé fût moins uniment celui de l'admiration dévotieuse. H. HR.

— Edwin Preston Dargan. *The Aesthetic doctrine of Montesquieu. Its application in his writings* (Baltimore, Furst, 1907, in-8°, 203 p.). — Esthétique et Montesquieu sont deux mots qui s'étonnent d'être accouplés. En dépit des louables efforts de M. Dargan, il est difficile de voir dans le Président autre chose qu'un penseur, qui s'est imposé d'avoir du goût, parce que cela était de bon ton, comme il s'est imposé, après son voyage en Italie, de se connaître en tableaux et d'avoir une théorie sur l'art. Mais pour le sentiment de l'art, il l'avait encore moins, si c'est possible, que Taine en personne. « Elle sert de règle », dit-il de la Vénus de Médicis, « et ce qui est semblable dans les proportions à cette statue est bien, et ce qui s'en écarte est mal. » Il aurait été capable d'écrire un livre sur l'*Esprit des arts*. H. HR.

— *Journal d'André Ly, prêtre chinois, missionnaire et notaire apostolique. 1746-1763.* Texte latin. Introduction par Adrien Launay (Paris, A. Picard, 1906, in-8°, xxiv-705 p. Index). — C'est affaire aux sinologues de dire ce que vaut cette publication. Les simples historiens ne sauront parcourir sans intérêt ce *diarium* que rédigea un prêtre chinois, élevé à Macao par des missionnaires français. Ils y trouveront d'abondants détails sur les chrétientés du Sseu-Tchouan, les persécutions, etc. Les interrogatoires des chrétiens poursuivis sont des documents de premier ordre. H. HR.

— Maurice Vitrac. *Les énigmes de l'histoire. Philippe-Égalité et Monsieur Chiappini. Histoire d'une substitution* (Paris, H. Daragon, 1907, in-8°, ix-155 p.). — Louis-Philippe était-il le fils d'un geôlier italien? M. Vitrac établit péremptoirement que la duchesse de Chartres, qui accoucha au Palais-Royal en octobre 1773, ne pouvait avoir mis au monde, en avril de la même année, dans un village des Marches, l'aventurière qui signe « Marie-Étoile d'Orléans ». Celle-ci était bien une enfant substituée, mais la fille du comte Battaglini, échangée au moment de sa naissance contre le fils de Chiappini. Un seul point reste obscur dans la démonstration convaincante de M. Vitrac : on ne voit point le motif de cette substitution. H. HR.

— M. Ferdinand-Dreyfus vient de publier une histoire de l'*Assistance sous la deuxième République* (Paris, Cornély, in-8°, 224 p.), qui fait suite au volume sur l'*Assistance sous la Législative et la Convention* qu'il avait fait paraître en 1905. Ce volume est, comme le précédent, le résumé d'un cours libre professé à la Sorbonne et qui se continue cette année même par une série de leçons sur l'assistance en France en faveur des enfants sous la troisième République.

PUBLICATIONS NOUVELLES[1]. — BIBLIOGRAPHIE. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibl. nationale; auteurs, t. 31 : Colombi-Corbiot. Impr. nat., 1264 col. — *U. Chevalier*. Répertoire des sources historiques du moyen âge; bio-bibliographie. A. Picard, 2 vol., 4832 col.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Balagny*. Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne; t. V. Berger-Levrault, 573 p. — *T. de Cauzons*. Les Vaudois et l'inquisition. Bloud, in-16, 125 p. — *H. Choppin*. Le maréchal Gassion. Berger-Levrault, XI-196 p. — *A. Daigre*. Armorial général et universel; t. I. Institut héraldique, in-4°, IV-489 p. — *J. Dufaur*. La névrose de Louis XI (thèse de médecine). Toulouse, Gimet-Pisseau, 51 p. — *H. Duveyrier*. Anecdotes historiques, publ. p. *M. Tourneux*. A. Picard, XXVII-359 p. (Soc. d'hist. contemp.). — *O. Friedrichs*. La maladie, le décès et les obsèques de Louis XVII à Delft (1845). Daragon, 36 p. — *G. Goyau*. Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande. Perrin, in-16, 84 p. — *E. d'Hauterive*. La police secrète du premier Empire; bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'empereur (1804-1805). Perrin, XVI-596 p. — *E. Ladoucette*. Les quatre sergents de La Rochelle. Libr. mondiale, in-16, 349 p.

HISTOIRE LOCALE. — *I. d'Aulon*. Nécrologe des Frères Mineurs capucins de l'ancienne province d'Aquitaine (1582-1790). Carcassonne, impr. Bonnafous-Thomas, 81 p. — *L. Bazin*. Notice histor. sur le village de Laives. Chalon-sur-Saône, Bertrand, 156 p. — *C. Besse*. Histoire d'une commune de la Corrèze en 1793-94 : Rilhac-Treignac. Tulle, impr. « la Gutenberg », 30 p. — *O. Bled*. Regestes des évêques de Thérouanne; t. II, fasc. 1 (1415-1558). H. Champion, in-4°, 150 p. — *E. Bonneau*. Siège d'Alize par Jules César. Chalon-sur-Saône, Impr. générale, 123 p. — *H. Cavaniol*. Chaumont au XVII° s.; la peste de 1636; t. I. Chaumont, Cavaniol, in-16, IV-385 p. — *J. Charles-Roux*. Souvenirs du passé; le costume en Provence. Lemerre, 2 vol. in-4°, 261 et 251 p. — *E. Delorme*. Histoire de Cormeilles-en-Parisis. Impr. Dupont, in-4°, 272 p. — *C. Denis*. La ville de Saint-Amand (Nord), de Louis XVI à Napoléon I^er^ (1788-1805); fasc. 2. Douai, impr. Brugère et Dalsheimer, 123 p. — *H. Espaullard*. Notes histor. sur le plateau d'Avron. H. Champion, VIII-104 p. — *V. Forot*. Les thermidoriens tullois (1794-95). Schemit, 100 p. — *Hugues de Ragnau*. Mgr François Cotton, évêque de Valence (1825-1905). Valence, Vercelin, 594 p. — *J. Mauveaux*. La poste montbéliardaise aux XVII^e^-XVIII^e^ s. Montbéliard, Impr. montbéliardaise, 56 p. — *Morel*. L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Clermont (Oise), impr. Daix, 88 p. — *P. Panissard*. Monographies de Labastide-Saint-Pierre, Corbarieu et Campsas. Montauban, impr. Forestié, 218 p. — *X. Poli*. La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge. Fontemoing, XI-214 p. — *E. Richemond*. Recherches généal. sur la famille des seigneurs de Nemours, XII^e^-XV^e^ s.; t. I. Fontainebleau, impr. Bourges, 353-CXXVIII p. — *Vincent-Dubé*. M. Claude Rollet, confesseur de la foi, dernier chanoine de Saint-Maxe (1754-1836). Saint-Paul, XI-210 p.

**Allemagne.** — Le général Albert von PFISTER est mort à Trossingen, près Stuttgart, le 19 octobre dernier. Il a publié plusieurs études historiques de valeur, parmi lesquelles nous citerons : *Denkwürdigkeiten aus der württembergischen Kriegsgeschichte* (1893); *Aus dem Lager des Rheinbunds, 1812-1813* (1897); *Aus dem Lager der Verbündeten, 1814 u.*

1. Sauf indications contraires, tous les volumes sont in-8° et édités à Paris.

*1815* (1897); *Deutsche Zwietracht* (1902); *Die amerikanische Revolution, 1775-1783*, 2 vol. (1904).

— Le 16 novembre est mort M. Gustav Hertzberg, professeur honoraire à l'Université de Halle. Il était né dans cette ville le 19 janvier 1826. Il laisse de nombreux travaux touchant surtout à l'histoire ancienne. Citons : *Alkibiades, der Staatsmann und Feldherr* (Halle, 1853); *Der Feldzug der zehntausend Griechen* (ibid., 1861; 2e éd., 1870); *Die asiatischen Feldzüge Alexanders des Grossen* (ibid., 1863-64, 2 vol.); *Die Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer* (ibid., 1866-1875, 3 vol.); *Geschichte Griechenlands von der Urzeit bis zum Beginn des Mittelalters* (Leipzig, 1870); *Geschichte Griechenlands im 19 Jahrh.* (ibid., 1870); *Geschichte Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens bis zur Gegenwart* (Gotha, 1875-79, 4 vol.); *Geschichte von Hellas und Rom* (Berlin, 1878-79, 3 vol.); *Geschichte des römischen Kaiserreichs* (ibid., 1881); *Geschichte der Byzantiner und des osmanischen Reichs* (ibid., 1883); *Geschichte der Griechen und Römer im Altertum* (ibid., 1885; *Grote'sche Allgemeine Weltgesch.*, t. II-III); *Geschichte der Stadt Halle* (Halle, 1889-1893, 3 vol.). Il était directeur de la *Zeitschrift des thüringisch-sächsischen Geschichts- und Altertumsvereins* et des *Neuen Mitteilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen*, et encore en 1902 il publia une *Geschichte des thüringisch-sächsischen Geschichtsvereins*.

— Sous le titre de *Zeitschrift für Brüdergeschichte*, les Frères de l'Unité (Frères moraves) publient, depuis le courant de l'année 1907, une nouvelle revue consacrée à l'histoire de leur secte. La revue paraît à Herrnhut à raison de deux fascicules par an. Le premier fascicule contient un article de J.-Th. Müller sur *la Charge d' « Ancien » dans l'Église des Frères après sa rénovation* par Zinzendorf; une étude de W.-E. Schmidt sur *la Vie religieuse aux premiers temps de l'Unité des Frères*, c'est-à-dire dans la seconde moitié du xve siècle. Le fascicule 2 est consacré à la publication du *Journal de Zinzendorf, 1716-1719*.

— *Meyers Grosses Konversations-Lexikon*; 6e éd., t. XVIII : *Schöneberg-Sternbedeckung* (Leipzig-Wien, Bibliographisches Institut, 1907, in-8°, 952 p.). — Signalons, parmi les articles historiques les plus importants de ce volume, ceux qui sont consacrés à l'Écosse, à la Suède, à la Suisse, à la Serbie, à la Sicile, à l'esclavage, etc.

— Gustav Eiten. *Das Unterkönigtum im Reiche der Merovinger und Karolinger* (Heidelberg, C. Winter, 1907, in-8°, vii-215 p.; fasc. 18 des *Heidelberger Abhandlungen*). — A plusieurs reprises, les rois mérovingiens et carolingiens, sans vouloir briser l'unité de leurs États, crurent utile de constituer pour des membres de leur famille, surtout pour leurs fils, des royaumes subordonnés, où ils continuaient à être reconnus comme souverains tout en n'y exerçant plus directement l'autorité. M. Eiten passe en revue les diverses constitutions de royaumes subordonnés sous les deux dynasties et tente de dégager les caractères propres à cette institution. Pour l'époque mérovingienne, il n'en peut citer que

deux exemples, tous deux relatifs à l'Austrasie, confiée successivement à Dagobert Ier, de 623 à 629, par son père Clotaire II, puis, de 634 à 639, par ce même Dagobert, devenu roi de Neustrie, à Sigebert III, son fils. Encore les textes relatifs à ces royautés sont-ils bien peu explicites : une formule de Marculf prouve que l'institution des royaumes subordonnés existait alors; mais c'est à peu près tout ce qu'on sait. Pour l'époque carolingienne, nous sommes mieux renseignés. L'auteur étudie successivement les textes relatifs aux royautés de Pépin en Italie (781-810), de Louis le Pieux en Aquitaine (781-814), de Charles le Jeune en Neustrie, de Bernard en Italie (813-817), de Lothaire en Bavière (814-817), le partage de 817, le gouvernement de Lothaire en Italie (822-825, puis 829-840), de Pépin Ier en Aquitaine (814-838), de Louis le Germanique en Bavière (826-840), de Charles le Chauve en Neustrie (838-840), de Louis II en Italie (840-855), de Pépin II en Aquitaine, le rôle des fils de Louis le Germanique, le gouvernement de Charles le Jeune en Aquitaine (855-866), de Louis le Bègue en Neustrie et Aquitaine (867-877), de Zwentibold en Lorraine (895-900), de Louis V en Aquitaine (982 env.-984). Il ressort des documents qu'il cite que les titulaires de ces diverses royautés, tout en ayant une administration indépendante, sont obligés d'en référer au roi franc ou à l'empereur pour tous les actes importants, que souvent même les églises auxquelles ils concèdent des privilèges jugent préférable de les faire confirmer par ce dernier et que, par suite, l'unité n'est jamais rompue en principe et ne l'est presque jamais en fait. L'étude de M. Eiten n'apporte pas de renseignements nouveaux; mais, réserve faite de quelques détails[1], elle est exacte et bien informée et éclaire plus complètement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici une institution des plus intéressantes.

L. H.

— Ludwig Bergsträsser. *Christian Friedrich Pfeffels politische Tätigkeit in französischen Dienste, 1758-1784* (Heidelberg, C. Winter, in-8°, 95 p.; fasc. 16 des *Heidelberger Abhandlungen*). — Étude sur le rôle que le traité de Westphalie donnait à la France dans le Corps germanique. Conseiller juridique de l'envoyé de Saxe à Paris, puis secrétaire de la légation de France auprès de la diète d'Empire, Pfeffels entre au service de la Bavière, retourne à Versailles avec le titre de « jurisconsulte du roi » et fait profiter la France de sa profonde connaissance des questions allemandes, particulièrement dans l'affaire de la succession bavaroise et pour le maintien de l'alliance avec Deux-Ponts. L'auteur a utilisé les archives des Affaires étrangères.

H. HR.

— Regensberg. *1870-1871;* fasc. 2 et 3 (Stuttgart, Franckh, 1907,

1. Ainsi, p. 203, le diplôme de la note 3 n'est pas daté du jour de l'ordination de Louis V, mais seulement de l'année de cette ordination, comme l'ont montré MM. Prou et Vidier dans leur *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire.* Pour le royaume d'Aquitaine sous Louis V, il eût fallu consulter F. Lot, *Fidèles ou vassaux ?*, p. 68-69.

in-8°, 208 et 336 p.). — Avec ces deux fascicules, M. Regensberg complète le t. I de son grand ouvrage sur les événements de 1870-1871. On y remarque les mêmes qualités de « patriotisme allemand » que nous avons signalées dans les premières pages, et, en plus, un emploi fréquent des sources étrangères à son pays. M. Regensberg écrit pour des Allemands, mais il s'efforce de les mettre au courant des dernières publications de toutes langues, ce qui doit être loué, et il a suivi avec un grand soin les travaux de l'état-major français et du général Bonnal; il les critique, mais les connaît. Le premier des présents fascicules est consacré à *la Déclaration de guerre, la Mobilisation générale, les Plans de combat* et *les Marches en avant;* les premières pages relatent en détails les délibérations de Saint-Cloud et les débats du Palais-Bourbon; l'auteur y souligne fortement cette erreur de Napoléon et de ses conseillers, décisive dans leur esprit, que la guerre était déclarée à la Prusse seule et que les États du sud tergiverseraient les premiers jours pour suspendre leur décision jusqu'au résultat des premiers combats; la majeure partie du fascicule est consacrée aux préparatifs de la guerre dans les deux pays et à l'organisation des deux armées; une carte de la frontière avec l'emplacement des corps de troupes, des tableaux d'ordre de bataille complètent et précisent utilement les renseignements du texte. — Le second fascicule est rempli par le récit des premiers combats, *la Comédie de Saarbrücken, la Première victoire, une Bataille improvisée, la Bataille des soldats près de Spikeren;* on y trouvera le récit très complet de l'engagement de Saarbrücken, — et M. Regensberg critique les fautes du général Gneisenau, — des batailles de Wissembourg, Wörth-Reichshoffen et Spikeren, que l'on suivra sans difficulté grâce à des cartes bien faites. Le récit est vivant et intéressant, très allemand aussi, car les épithètes laudatives sont abondantes aux troupes germaniques, mais M. Regensberg sait reconnaître la vaillance de leurs adversaires (voyez par exemple le développement de la charge de Morsbronn), et, comme dit La Bruyère, « ce sont les faits seuls qui louent ». Nous attendons avec un réel intérêt les fascicules qui suivent. Paul Matter.

**Belgique.** — Charles Pergameni. *L'avouerie ecclésiastique belge, des origines à la période bourguignonne* (Gand, Volksdrukkerij, 1907, in-8°, XII-226 p.). — M. Pergameni s'est proposé « d'édifier pour la Belgique médiévale, sur des bases éprouvées soigneusement, une œuvre analogue à celle que M. Senn » a consacrée à l'*Institution des avoueries ecclésiastiques en France*. Comme celui de son devancier, son volume se divise en deux parties, qui traitent successivement de l'avouerie carolingienne et de l'avouerie féodale. C'est un travail consciencieux, mais forcément peu original. Pour l'époque carolingienne, M. Pergameni ne peut guère que reprendre à son compte ce qu'avait déjà fort bien exposé M. Senn, puisqu'il n'existe pas de législation carolingienne spéciale à la Belgique. Pour l'époque féodale, il n'y a pas non plus de caractères bien particuliers à l'avouerie belge; en outre, comme l'avoué n'est plus dès lors un

fonctionnaire, qu'en dehors de sa protection on ne requiert plus rien de lui, mais qu'on se préoccupe seulement de limiter les prérogatives dont il peut jouir au même titre que n'importe quel seigneur, M. Pergameni, à l'exemple de M. Senn, en est réduit, pour cette seconde période, à un classement de menus faits d'une portée générale douteuse. Son mémoire n'en corrige pas moins très utilement la peu critique *Histoire des avoueries en Belgique* de Saint-Genois. L. H.

— O. Orban. *Le droit constitutionnel de la Belgique;* t. I : *Introduction et théories fondamentales* (Liège, Dessain; Paris, Giard et Brière, 1906, in-8°, 474 p.). — Il n'y avait pas jusqu'ici de traité complet sur le droit constitutionnel de la Belgique, mais seulement des ouvrages de commentateurs ayant la forme de dictionnaires ou de manuels. M. Orban a voulu doter son pays d'un ouvrage analogue à celui de M. Esmein pour la France. Il a prétendu non seulement étudier la constitution belge dans sa lettre et dans ses applications à la vie nationale, mais relier le droit public belge à ses origines historiques, lui assigner sa place dans l'évolution des idées et des régimes, déterminer ses rapports avec le droit public général. Le premier volume de ce travail, seul paru jusqu'ici, atteste le souci de M. Orban d'être à la hauteur d'une tâche si considérable. A. Lichtenberger.

**États-Unis.** — Edmund Henry Oliver. *Roman economic conditions to the close of the Republic* (Toronto, University press, 1907, in-8°, 200 p.). — Ce travail sur la vie économique des Romains jusqu'à la fin de la République comprend deux parties. La première décrit le régime pastoral primitif, les débuts de l'agriculture, l'indépendance économique du *fundus,* les premières corporations. La deuxième est consacrée aux transformations successives qu'amène la conquête du bassin de la Méditerranée dans la population, l'agriculture, le commerce, l'industrie de l'Italie et aux traits généraux de l'administration publique et des finances. Ce travail, très consciencieux, puisé aux sources, appuyé sur une assez complète bibliographie, où manquent cependant, entre autres œuvres, les *Études* de Guiraud et le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* n'apporte rien de nouveau, ne creuse aucun point, mais groupe beaucoup de textes et de renseignements et peut à ce titre rendre des services. Ch. L.

— L.-V. Gofflot. *Le théâtre au collège, du moyen âge à nos jours. Le cercle français de l'Université Harvard* (Paris, H. Champion, 1907, in-8°, xix-336 p.). — La première partie de ce médiocre livre (orné d'une préface de J. Claretie) n'apprendra guère aux Français qui connaissent tant soit peu le sujet. Il aurait pu n'être pas inutile aux lecteurs étrangers, pour lesquels il semble surtout avoir été écrit, si l'on y trouvait moins de désordre chronologique et si le texte en avait été revu avec plus de soin (citons, comme coquilles, p. 47 : « l'*Adrienne* [sic!] de Térence »; p. 195 : « Rollin, nommé recteur de l'Université de Paris, l'année où Bossuet publiait ses *Maximes et réflexions sur le théâtre,* et

écrivait, en 1726, son *Traité sur les études* »; à l'index bibliographique, *Conaxa ou l'ingratitude punie* est assez drôlement attribué à... M. Gabriel Compayré [est-ce le même *Conaxa* que p. 182?]; p. 266 : « Poestiche werke französische »). Ceci dépasse la mesure permise à la négligence d'un correcteur d'épreuves. Au fond, cette partie du livre n'est qu'une introduction au vrai sujet, intéressant, encore qu'un peu mince : les représentations françaises données à l'Université Harvard et dans d'autres cercles américains. L'illustration a une certaine valeur documentaire. H. HR.

— Nous avons annoncé, en son temps, la fondation, à Toronto, d'une « Société Champlain », dont le but est d'éditer et de publier des ouvrages concernant le Canada. Le tome I des publications de cette Société a paru : *The history of New France, by Marc Lescarbot*, avec une traduction en anglais, des notes et des appendices, par M. W. L. Grant, professeur (lecturer) d'histoire coloniale à l'Université d'Oxford, et une introduction où M. H. P. Biggar résume ce que l'on sait sur la vie de Lescarbot et sur les circonstances qui le conduisirent à visiter la Nouvelle France et, plus tard, à écrire la relation de son voyage (1609). Le texte publié par M. Grant est celui de la 3e édition (1618; pourquoi, p. 209, a-t-on imprimé « M. DC. XVII »?) qui a servi également de base à la traduction, sauf pour le livre VI, où M. Grant a suivi de près une traduction, faite à la demande de Hakluyt, par un huguenot français établi en Angleterre, Pierre Érondelle, en 1609. L'ouvrage sera complet en trois volumes. Insister sur son importance paraîtrait sans doute superflu.

— Alexander Franz. *Die Colonisation des Mississippitales bis zum Ausgange der französischen Herrschaft* (Leipzig, Wigand, 1906, in-8°, 464 p.). — Il n'existe pas en France de livre qui donne une vue générale de l'histoire de la Louisiane au temps de notre domination. Celui de M. Franz intéresse d'autant plus qu'il concerne une époque dont les Américains ne se sont pas occupés beaucoup dans les nombreux écrits qu'ils ont consacrés à ce pays. Grâce à ce volume, nous pouvons suivre la découverte de la vallée du Mississipi par les Espagnols et plus tard par les Français, la création de nos premiers postes aux bouches du fleuve, les tentatives de Crozat pour nouer des relations commerciales avec le Mexique, l'exploitation incohérente par la Compagnie des Indes, la détresse financière, le lent développement de l'agriculture sous l'autorité des gouverneurs royaux. L'auteur nous conduit jusqu'à la date de 1769, c'est-à-dire jusqu'à la répression par O' Reilly des tentatives de résistance que les colons firent au gouvernement espagnol; les derniers chapitres traitent des institutions administratives, de l'état social et économique et du caractère général de la colonisation française en cette région. M. Franz donne une bibliographie assez étendue dans laquelle il cite beaucoup de livres édités en Amérique et qu'il est impossible de trouver en Europe. Il a surtout utilisé pour son travail

les collections de French et de Margry, l'*Histoire de la Louisiane* de Martin, celle de Gayarré, l'*Histoire des États-Unis* de Bancroft, l'*Histoire d'Amérique* de Winsor, le livre de M. Villiers du Terrage. La critique la plus grave qu'on puisse lui adresser, c'est de ne pas avoir consulté les archives de Paris. Par suite, il n'a rien donné de vraiment neuf; quelque jugement dont il puisse faire preuve dans ses appréciations, elles n'ont jamais cette autorité que seule peut donner la connaissance du document original. Néanmoins, son livre vaut comme résumé clair et exact de ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur la Louisiane au temps de la domination française. P. Cultru.

— *Collection of the Illinois State historical library. Virginia series;* vol. I : *Cahokia records, 1778-1790,* publ. par Clarence W. Alvord (1907, in-4°, clvi-663 p.). — Les « trustees » de la Bibliothèque historique de l'État d'Illinois ont décidé de publier les documents conservés dans cette bibliothèque par séries, qui seront consacrées à diverses périodes, telles que celles de la colonisation française, de la domination anglaise (après 1763), de l'incorporation à la Virginie (à partir de la guerre de l'Indépendance). Le tome I de la « Série Virginienne » contient les archives du petit village de Cahokia, qui, en 1778, avait une population de 300 blancs et de 80 nègres; il se rapporte aux années 1778-1790, qui virent l'occupation du pays par les Américains et le départ des Français qui s'enfuirent sur la rive droite du Mississipi, sur le territoire possédé alors par les Espagnols. Ces documents sont pour la plupart rédigés en anglais; quelques-uns, qui ont été écrits en franco-canadien (et quel français!) ont été aussi traduits en anglais. On trouvera peut-être que 600 pages de documents sur une localité infime, pendant une courte période de temps, c'est beaucoup. Cependant, les Français ne sauraient se désintéresser de cette histoire. M. Alvord y a joint une introduction intéressante et une utile bibliographie. — Ch. B.

— Ernst von Halle. *Baumwollproduktion und Pflanzungswirtschaft in den Nordamerikanischen Sudstaaten;* t. II : *1861-1880* (Leipzig, Duncker et Humblot, 1906, in-8°, xxv-660 p.). — Ce livre intéressera tous ceux qui veulent se rendre compte de l'importance qu'a prise l'industrie cotonnière dans l'Amérique du Nord. Ce n'est d'ailleurs que la suite d'un important travail paru il y a neuf ans. L'auteur s'est efforcé, dans le volume plus remarquable encore que nous signalons ici, de mettre en lumière les conséquences qu'a eues la guerre de Sécession pour les États du sud. Il a compulsé des documents peu connus et a su rattacher à son travail des vues d'ensemble sur la vie économique des États-Unis, sur le rôle assumé par le pouvoir central ou par les pouvoirs des divers États, sur les ressources des États du sud, et aussi sur les intentions des Américains vis-à-vis de l'Europe. Nous recommandons particulièrement la lecture des chapitres où il parle de l'organisation du travail, des conflits de races, de la question nègre, toujours si aiguë, et des difficultés auxquelles se heurtent les tentatives d'assimila-

tion avec les blancs. Il montre combien ont été faibles, en définitive, les changements qui se sont produits dans les mentalités respectives des uns et des autres depuis un demi-siècle. Il est permis de craindre que les préjugés de races ne se perpétuent longtemps encore. La conversion de la plupart des nègres au christianisme ne suffit point à les supprimer et l'accroissement actuel du nombre des nègres augmente encore les inquiétudes et provoque un redoublement de mauvais vouloir à leur endroit. G. Blondel.

**Grande-Bretagne.** — Le 9 mai dernier, est mort à Londres, à l'âge de cinquante ans, le Révérend Ethelred L. Taunton, un des membres les plus savants du clergé catholique en Angleterre. On lui doit une Histoire des Jésuites en Angleterre, un livre sur les Moines bénédictins en Angleterre, une biographie de Thomas Wolsey. — Le 4 août est mort, à l'âge de soixante-trois ans, M. John Andrew Doyle, auteur d'ouvrages estimés sur la colonisation anglaise dans l'Amérique du Nord (*Rev. hist.*, t. XCIV, 132 p.). — Le 12 août est mort, à l'âge de quarante-trois ans, M. Henry de B. Gibbins, dont l'*Industrial history of England* n'a pas eu moins de dix éditions en quinze ans.

— Le 6 octobre dernier est mort M. David Masson, professeur honoraire à l'Université d'Édimbourg. Il était né le 2 décembre 1822. Il enseigna la rhétorique et la littérature anglaise à l'Université, de 1865 à 1895, et écrivit de nombreux articles sur les sujets les plus variés de la littérature, en particulier sur De Quincey et sur Carlyle; mais sa grande œuvre est une *Vie de Milton*, qui occupa plus de vingt années de sa vie (6 vol., 1859-1880) et qui contient une foule de renseignements sur l'histoire du parti puritain en Angleterre au xvii^e siècle. Il publia, en outre, le *Registre du Conseil privé d'Écosse;* il avait été nommé, en 1893, historiographe royal d'Écosse.

— On sait que la « Canterbury and York Society », fondée en 1904, a pour objet de publier les registres épiscopaux et autres documents intéressant l'histoire ecclésiastique. La règle est de publier le texte intégral du registre le plus ancien de chaque diocèse, mais, dans les suivants, on supprimerait les formules souvent répétées et les longueurs, de façon cependant à ce que rien d'essentiel ne soit omis. Tous les textes, d'ailleurs, sont donnés dans leur langue originale, latin ou français. La Société a déjà commencé, d'après ce plan, la publication des registres de Hereford, de Carlisle, de Rochester, de Lincoln et de Cantorbéry. Celle des registres du célèbre Robert Grossetête, évêque de Lincoln, est en préparation. Mais la Société a besoin d'argent et fait un pressant appel aux souscripteurs. La souscription est d'une guinée par an.

— *Cambridge history of english literature*, publ. sous la direction de M. M. Ward et Waller, t. I (Cambridge, at the University press, 1907, in-8°). — Le tome I de cette nouvelle histoire de la littérature anglaise,

qui commence à paraître à côté de la *Cambridge modern history*, va des origines au moment où s'épanouit la littérature romanesque. Il est l'œuvre de plusieurs collaborateurs; la bibliographie de chaque chapitre est rejetée à la fin du volume, et il y a un index des noms propres. Voici le résumé de la table des matières : ch. I : les Origines, par A. R. WALLER; ch. II : Runes et manuscrits, par Anna C. PAUES; ch. III : la Plus ancienne poésie nationale, par H. Munro CHADWICK; ch. IV : la Poésie chrétienne en vieil anglais (Caedmon, Cynewulf et leur école), par Mlle B. SMITH; ch. V : la Littérature latine jusqu'au temps d'Alfred (Gildas et Nennius, Bède et Alcuin, etc.), par M. Rhodes JAMES; ch. VI : Alfred et la prose en vieil anglais; ch. VII : la Littérature, d'Alfred à la Conquête, par John S. WESTLAKE; ch. VIII : la Conquête normande, par A. R. WALLER; ch. IX : les Chroniqueurs latins du XIe au XIIIe siècle, par W. Lewis JONES; ch. X : Savants anglais formés aux écoles de Paris et Franciscains d'Oxford; tableau de la littérature latine, de Jean de Salisbury à Richard de Bury, par J. C. SANDYS; ch. XI : la Littérature anglaise de transition, par J. W. H. ATKINS; ch. XII : la Légende d'Arthur, par W. Lewis JONES; ch. XIII-XV : Romans en vers, 1200-1500, par W. P. KER, J. W. H. ATKINS et J. GOLLANCZ; ch. XVI : Légendes et chroniques en anglais des XIIIe et XIVe siècles, par Clara L. THOMSON; ch. XVII : Poésies lyriques et satiriques, par A. R. WALLER; ch. XVIII : la Prosodie du vieux et du moyen anglais, par George SAINTSBURY; ch. XIX : Modifications de la langue anglaise jusqu'à Chaucer, par Henry BRADLEY; ch. XX : l'Anglo-français des jurisconsultes, par feu F. W. MAITLAND. On voit assez tout ce que les historiens auront à prendre dans ce volume.

— Le tome XXVII des publications de la *Pipe roll Society* contient le grand rôle de l'Échiquier pour la vingt-quatrième année de Henri II (*The great roll of the Pipe of ... king Henry II, 1177-1178.* 1906). M. ROUND, chargé d'en surveiller l'impression, a mentionné en note les leçons différentes que porte le double du rôle, celui qui devait rester aux mains du chancelier. A ce dernier rôle (C. R.) est empruntée (p. 135) une liste des sommes que coûta, dans chaque comté, l'opération qui consistait à vérifier le titre des monnaies versées entre les mains des shérifs : « Combustiones de firmis comitatuum ... facte apud Westmonasterium. » Cette opération est décrite tout au long dans le *Dialogus de Scaccario*.

— J. Armitage ROBINSON. *An unrecognized Westminster Chronicler, 1381-1394* (extrait des *Proceedings of the British Academy*, vol. III. Oxford, Univ. Press, [1907], 32 p. Prix : 1 sh. 6 d.). — Dans sa très défectueuse édition du *Polychronicon* de Ranulf de Higden, M. Lumby a publié une continuation qui remplit tout le tome IX. Cette continuation, qui est une des meilleures chroniques latines que l'on puisse lire sur la seconde moitié du XIVe siècle, est attribuée à un moine de Worcester, John Malvern, et remplit les années 1346 à 1394. Elle est con-

servée dans deux manuscrits de Cambridge, dont l'un s'arrête en 1381. Frappé par ce fait que, dans la première rédaction (Cambridge, University library, Ii. 2. 24), le chroniqueur commet des erreurs ou des omissions graves quand il parle de l'abbaye de Westminster; que, dans la seconde au contraire (Cambridge C. C. C., n° 197), il porte un intérêt évident à l'histoire de la célèbre abbaye et fournit des détails que seul un moine de Westminster pouvait savoir, il tire cette conclusion fort vraisemblable qu'il faut admettre l'existence de deux chroniqueurs différents. John Malvern serait l'auteur seulement de la partie 1346-1381. Quel est celui de la seconde? M. Robinson présente seulement des hypothèses, mais incline à croire que ce pourrait bien être un certain John Lakyngheth, dignitaire de l'abbaye, qui mourut en 1396 (la chronique s'interrompt brusquement en 1394). En appendice, M. Robinson reproduit les passages de la seconde partie de la chronique qui se rapportent à Westminster, après avoir collationné le texte de Lumby avec celui du manuscrit, qui paraît être l'exemplaire ayant appartenu à l'auteur même de la chronique. Ch. B.

— Oskar Emmerig. « *The bataile of Agyncourt* » *im Lichte geschichtlicher Quellenwerke*, t. I (Nuremberg, Wieser, 1906, in-8°, 67 p.). — Cette brochure est une « Inauguraldissertation » qui a été soutenue, le 28 juin 1905, à l'Université de Munich. L'auteur, qui se propose de donner une édition critique du poème attribué à Lydgate sur la bataille d'Azincourt, a consacré le présent mémoire au célèbre épisode des balles de tennis envoyées à Henri V par le dauphin de France. L'étude des témoignages contemporains, le silence des plus importants d'entre eux le mènent à cette conclusion que l'épisode est sans fondement historique. Ce doit être un conte populaire, dont la fortune fut d'ailleurs rapide et tenace (elle tient encore!). Ce conte présente de frappantes analogies avec ce que raconte le pseudo-Callisthène d'une lettre que Darius écrivit à Alexandre en même temps qu'il lui envoyait, par manière de dérision, un fouet, une balle et une cassette. Seconde dissertation, greffée sur la première, et M. Emmerig suit cette légende dans les nombreux remaniements du roman d'Alexandre. Les analogies sont assez lointaines et la popularité du roman d'Alexandre ne suffit pas sans doute pour expliquer comment on put avoir l'idée d'en appliquer un épisode au dauphin de France. Du moins, l'auteur a-t-il étudié consciencieusement son sujet; il a publié ou réédité plusieurs récits en prose ou en vers concernant les préliminaires de la bataille d'Azincourt (il n'a pas connu les vers transcrits dans les *Chronicles of London*, que Kingsford publiait au moment même où il soutenait sa thèse); le plus développé est emprunté à une des nombreuses continuations, en anglais, de la chronique dite de *Brut*. La présente dissertation sera suivie de plusieurs autres sur les manuscrits du poème de Lydgate et sur les titres de Lydgate à en être considéré comme l'auteur. Tout cela n'est d'ailleurs autre chose qu'une introduction au texte même du poème, qui paraîtra en dernier lieu. — Ch. B.

**Italie.** — L'Université de Grenoble vient de fonder à Florence un Institut français comprenant trois sections : une section de lettres italiennes et une section d'histoire de l'art, destinées à faciliter les études et recherches des étudiants et travailleurs français, et une section de lettres françaises, où seront donnés des cours payants de littérature française à l'usage des Italiens. L'Institut est complété par un « Office de relations scientifiques et littéraires entre l'Italie et la France ». L'ensemble est rattaché à la Faculté des lettres de Grenoble.

— H. Remsen-Whitehouse. *Une princesse révolutionnaire : Christine Trivulzio-Belgiojoso, 1808-1871* (Lausanne, Payot, in-8°, 290 p.). — Cette biographie, sans cacher tout ce que la vie de la princesse eut de désordonné, rejette au second plan et ses attachements de cœur et ses fantaisies sensuelles, pour s'attacher surtout à son rôle politique. Grâce aux archives secrètes du gouvernement austro-lombard, conservées au palais Elvetico à Milan, comme aussi au livre de M. Barbiera, l'auteur a pu retracer de la manière la plus intéressante la carrière politique de Christine de Belgiojoso. Son dévoûment à la cause italienne justifie l'indulgence et même l'admiration que les âmes éprises de liberté, comme Mlle Melegari, auteur de la préface, ont vouées à sa mémoire. Les chapitres v à x, sur la période de 1848-1849, sur le rôle de Christine en Lombardie à la tête de sa légion, puis à Rome comme directrice des hôpitaux, sont les plus remarquables du livre. Mais les derniers chapitres sur ses essais de colonisation en Asie Mineure, sur son attitude en 1859 et les années qui précédèrent sa mort, le 5 juillet 1871, offrent encore des pages très neuves. On regrette que l'auteur, qui a très bien parlé de l'*Histoire de la maison de Savoie,* n'ait pas su déterminer si c'est bien l'abbé Cœur qui a dirigé la plume de la princesse dans l'*Essai sur la formation du dogme chrétien.* Il n'a pas dit que l'introduction à la traduction de Vico a été attribuée à Mignet, « cet Adonis que les femmes du grand monde se plaisaient à former », comme le disait Dubois. Il aurait fallu insister davantage sur l'importance qu'eut cette liaison dans la vie de Christine. Elle fut assez sérieuse pour qu'on ait prétendu qu'un fils en naquit, fils qui aurait été élevé dans l'ignorance de son origine doublement illustre. G. M.

---

Erratum.

P. 171, l. 15, lire : « ne contient pas les passages essentiels », au lieu de : « ne contient que les passages essentiels ».

---

*L'un des propriétaires-gérants,* G. Monod.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# INNOCENT III

## ET LE QUATRIÈME CONCILE DE LATRAN.

---

Le 19 avril 1213, la chancellerie d'Innocent III expédiait du palais de Latran une circulaire[1] qui conviait la chrétienté entière au concile œcuménique[2], dont l'ouverture devait avoir lieu le 1er novembre 1215. Tel était du moins le terme assigné alors aux clercs et aux laïques[3]. Deux ans et demi de préparatifs! Ce

1. C'est l'encyclique *Vineam Domini Sabaoth*. Voir l'exemplaire adressé à la province de Vienne dans Migne, *Patrol. lat.*, 216, col. 823-827. Il se trouve au registre VIII d'Innocent III, fol. 142 r°-144 r°. Cf. Potthast, n° 4706, qui cite un exemplaire adressé au clergé allemand et le fait suivre de la liste interminable des provinces, des évêchés et des puissances laïques auxquels est expédiée la même convocation; mais, dans le registre du Vatican, cette liste ne se trouve qu'à la suite de l'exemplaire de Vienne. Sous le n° 4707, Potthast mentionne un autre exemplaire adressé à la province de Magdeburg et se réfère à tort, pour celui-ci, à l'édition des lettres d'Innocent III de Baluze, t. II, p. 256, et à Migne, 216, col. 823; ces deux éditions ne donnent que le texte viennois. Notons (Potthast, 4708) un texte de la même circulaire expédié au clergé de Hongrie. Ces deux derniers exemplaires ne se trouvent pas dans le registre d'Innocent III; on ne les connaît que par des expéditions. Observons, enfin, que la liste des provinces et évêchés est plus complète dans l'édition Bosquet (p. 558) que dans celle de Migne. — Cf. les *Annales* de Ceccano (Pertz, t. XIX, p. 300). « 1213. Dominus Innocentius tertius papa cum fratribus suis cardinalibus constituit et ordinavit concilium et misit litteras per omne seculum, ut omnes qui debebant interesse concilio, in tertio anno in mense novembri parati essent Romae. » — Voir aussi la *Chronique* d'Ursberg (Pertz, *Mon. Germ.*, t. XXIII, p. 374). « Tercio pro coadunando generali concilio litteras per orbem transmisit. Sed istarum exemplar ponemus. Delatae fuerunt istae litterae anno Domini 1213, tempore Paschali, quarum exemplaria sunt haec ut, etc. »

2. On remarquera ce qu'a dit Mathieu de Paris de la périodicité des conciles œcuméniques (Pertz, t. XXVIII, *ex Chronicis majoribus*, p. 256). « Scriptum est quod non deberet de jure concilium generale celebrari nisi semel infra 50 annos, quod est spacium clausum jubileo. Anno enim jubileo vel infra tempus contentum infra annos 50 semel celebrari habet generale concilium in quo omnia habent reformari et in bono statu solidari. »

3. Pertz, t. XXIII, p. 475, *Emonis chronicon*. « Sic namque scripsit domi-

n'était pas de trop pour la réussite d'une opération aussi gigantesque que celle qui devait amener aux pieds du pape toute l'Europe et une partie de l'Asie. La lettre de convocation était adressée à tous les archevêques, évêques, abbés et prieurs, aux chefs des grandes congrégations religieuses indépendantes, Cîteaux, Prémontré, l'Hôpital, le Temple, et à tous les rois, du moins à ceux qui n'étaient pas excommuniés au moment de l'envoi de la circulaire : Jean Sans-Terre et Otton de Brunswick, alors en guerre avec Rome, ne furent naturellement pas convoqués. Innocent III voulait que cette consultation de la chrétienté fût aussi étendue que possible, et la circulaire du 19 avril ne laisse à cet égard aucun doute sur ses intentions.

Tout le clergé doit se rendre à Rome. Les archevêques et les évêques convoqueront eux-mêmes, au nom du pape, tous les chapitres. C'est à peine s'il restera, dans chaque province archiépiscopale, un ou deux évêques, pour les nécessités du sacerdoce et l'expédition des affaires. La comparution personnelle est de rigueur : ceux qui auront une raison valable de s'abstenir sont tenus de se faire représenter[1]. Personne n'a le droit de se dérober à cette obligation : n'en pas tenir compte, c'est s'exposer aux peines canoniques. Et qu'on n'objecte pas, pour manquer à son devoir, les guerres qui divisent la chrétienté et l'insécurité des routes. « Dieu fera un signe, et les obstacles disparaîtront. » D'ailleurs, plus les périls sont grands, plus il est indispensable d'avoir recours, pour s'en défendre, à un remède proportionné. On ne se déciderait jamais à naviguer, si l'on voulait attendre, pour s'embarquer, que les flots cessassent d'agiter la mer.

Innocent III condamne ainsi, d'avance, toute défaillance, toute défection. Mais pourquoi veut-il que le monde chrétien se vide pour venir à Rome, et que la société ecclésiastique surtout apparaisse groupée tout entière sous la main de son chef? C'est d'abord parce que l'affluence des sujets est la mesure

nus papa : « Taliter vos preparetis quod a presenti incarnationis 1213 anno « usque ad duos annos et dimidium, prefixis vobis pro termino kalendis « novembris. »

1. Cf. Roger de Wendover, *Flores historiarum* (éd. Howlett, t. II, p. 138). « Eodem anno vocati sunt a papa Innocentio Rome ad concilium generale prelati universalis ecclesie, patriarche scilicet, archiepiscopi episcopi, primicerii, archidiaconi, decani cathedralium ecclesiarum, abbates, priores, Templarii et Hospitalarii, ut comparerent in presentia domini pape in urbe Roma, in kalendis novembris, sicut canonicam volunt effugere ultionem. »

de la puissance du maître[1]. Un concile œcuménique est pour un pape du moyen âge ce qu'une assemblée plénière de la féodalité vassale est pour un roi ou pour un empereur. Pour qu'il y ait succès, il faut qu'il y ait foule et qu'on s'écrase. On verra qu'à cet égard le but des organisateurs du quatrième concile de Latran a été pleinement atteint. L'assemblée européenne de 1215 a été le signe visible, éclatant, de la suprématie spirituelle et temporelle conquise sur le monde par la monarchie romaine, telle que l'avait faite Innocent III. Mais il y a autre chose. Le programme du concile comportait des résolutions à prendre d'une telle importance qu'il fallait que l'universalité des fidèles fût là pour donner les sanctions nécessaires.

Ce programme, le pape en a indiqué lui-même les points essentiels dans sa circulaire, et tout ce que disent les chroniqueurs contemporains des mobiles qui l'ont déterminé et du mode de préparation du concile, c'est à cette circulaire même qu'ils l'ont visiblement emprunté[2]. Innocent III affirme donc qu'il a toujours, au fond de son âme et avant tout, désiré deux choses : le recouvrement des lieux saints et la réforme de l'Église. Ce sont là les deux nécessités auxquelles il faut pourvoir d'urgence, attendu que le péril est grand.

1. L'auteur de la Chronique de Saint-Pierre d'Erfurt (Pertz, t. XXX, p. 384) le dit expressément. « Innocentius papa *ut vires Ecclesie metiretur*, ad cunctas orbis partes eciam remotiores, apostolica accinctus magnanimitate, dirigit apices preceptivos, etc. »

2. Voir, entre autres textes, celui du Mémorial de frère Walter de Coventry (éd. Stubbs, t. II, p. 244). « 1213. Hiis temporibus inspiravit Deus pape Innocentio ut de subventionibus Terrae Ierosolymitanae necnon et universae ecclesiae promotione solito sollicitius curam gereret. Nam quoniam predecessores sui unusquisque tempore suo Terrae Sanctae succursum procuraverat absonum videretur si ipse in bono proposito minus fervens inveniretur, qui nec potentia quoquam eorum minor erat nec industria. Preterea recolebat quod diebus suis heresis caput levaverit, quod multi principes excommunicati fuerint, et multae terrae interdictae et vix fieri poterat quin inter hec multa succreverint in vinea Domini que evangelica securi necesse esset succidi. Decrevit igitur generale concilium propter jam dicta celebrare, et hac causa in omnes partes orbis Romani a latere suo viros transmisit industrios, qui et verbum de subventione Terre Sancte facerent et que corrigenda viderentur explorarent. » Cf. la *Chronique* de Raoul de Coggeshall (éd. Stevenson, p. 167). « 1213. Dominus papa archiepiscopos et episcopos, abbates, priores, archidiaconos et decanos totius Christianitatis anno gracie 1215 calendis novembris Romam venire precepit, ubi generale concilium celebrare disponit. Dominus papa per singula regna Christianitatis singulos cardinales et legatos destinat, ut ad succursum Terre Sancte personas, arma et pecuniam colligent. »

La réforme de l'Église s'impose, parce que l'hérésie est devenue menaçante, et la circulaire insiste beaucoup sur ce danger. Il est signalé dès la première phrase, si bien qu'on serait tenté d'y voir la raison décisive de la convocation du concile. « Des bêtes malfaisantes et variées ravagent la vigne du Seigneur, et leur œuvre de destruction a réussi au point que cette vigne est devenue, pour une grande partie, un champ d'épines : gagnés par l'infection, les ceps ne produisent plus, au lieu de raisin, qu'un fruit dégénéré. » « Le concile, ajoute le pape un peu plus loin, devra donc éliminer l'hérésie et fortifier la foi ; mais il devra aussi réformer les mœurs, extirper les vices, planter les vertus, corriger les excès. Il lui faudra aussi apaiser les discordes, établir la paix, réprimer la tyrannie et faire prévaloir partout la liberté[1]. »

On remarquera la difficulté et l'immensité d'un pareil programme. L'ambition de ceux qui l'ont rédigé ne se borne pas à vouloir supprimer l'hérésie, ce qui était déjà une besogne énorme : elle se propose encore de régénérer l'humanité, en la moralisant et en la pacifiant. Rien de moins. Le concile sera le tribunal suprême ou tous les démêlés qui divisent la chrétienté seront résolus dans la paix. Il sera aussi le grand ressort du progrès social, puisque ses décrets auront la vertu de faire disparaître l'oppression et de rendre les hommes libres et heureux. Ce dernier point était la part de chimère ou d'idéal irréalisable offerte à l'imagination des foules. Mais il est certain que les questions les plus brûlantes de la politique contemporaine allaient être posées, agitées et plus ou moins résolues devant les membres du concile ; ceux-ci se trouvaient transformés, pour la circonstance, en un vaste aréopage d'arbitres internationaux.

Ce n'était pas là sans doute le principal souci du pape. Sa grande préoccupation était la reprise de Jérusalem par la guerre portée chez les musulmans de Syrie ou d'Égypte, idée fixe et obsédante chez Innocent III[2]. Décréter et organiser la croisade, telle doit être à ses yeux l'œuvre essentielle du concile de

1. Migne, *Patrol. lat.*, 216, col. 824. « In quo ad exstirpanda vitia et plantandas virtutes, corrigendos excessus et reformandos mores, eliminandas hereses et roborandam fidem, sopiendas discordias et stabiliendam pacem, comprimendas oppressiones et libertatem fovendam. »

2. Voir notre récente publication *Innocent III ; la question d'Orient* (Paris, Hachette et Cie, 1907). La lettre du pape aux barons anglais contenue

Latran. Cela ressort et de toute sa correspondance des années 1213 et suivantes et des termes mêmes de la circulaire du 19 avril. Il s'agit, avant tout, d'amener les princes et les peuples chrétiens, clercs et laïques, à prendre les mesures nécessaires pour secourir la Terre-Sainte. Et l'espace de deux ans et demi qui sépare la convocation du terme fixé pour la réunion du concile doit être employé à préparer l'expédition. La circulaire annonce l'envoi dans toutes les provinces de légats ou de nonces pontificaux chargés d'agiter les masses chrétiennes, de susciter les prises de croix et de recueillir les fonds destinés à réaliser l'entreprise. En attendant que l'heure du concile soit venue, les archevêques et autres prélats visés par la lettre de convocation auront le devoir de faire une enquête approfondie. Elle portera sur les besoins de leur province, sur les corrections et les réformes jugées par eux nécessaires, sur les voies et moyens propres à assurer le succès de la croisade. Les résultats de cette enquête, soigneusement rédigés par écrit, seront apportés et concentrés à Rome pour servir de base aux discussions et aux décisions de l'Assemblée.

L'appel adressé par Innocent III à l'Europe chrétienne produisit l'effet attendu. L'année 1215 arriva enfin, et dès le printemps, dans tous les pays, clercs et laïques prirent le chemin de Rome.

L'affluence fut énorme[1], comme semblent le prouver certains faits divers recueillis par les chroniqueurs. D'après les Annales anglaises de Melrose[2], la foule était tellement dense et serrée qu'un évêque fut étouffé et mourut. « Le pape, dit le chroniqueur, jura par saint Pierre qu'il lui ferait faire un mausolée en marbre ». Au dire d'un moine de Saint-Martial de Limoges[3], ce ne fut pas un évêque, mais trois évêques qui périrent écrasés. Et nous trouvons sur ce point une information plus circonstanciée dans une chronique, de date très postérieure à l'événe-

dans Roger de Wendover (éd. Howlett, t. II, p. 145) dit formellement : « In concilio generali quod ad expediendum crucis negotium *principalius* intendimus celebrare. »

1. Pertz, t. XXVI (*Annales de Jumiège*). « 1215, Innocentius papa III celebravit concilium in ecclesia Lateranensi, *quantum nunquam fuit antea celebratum*, in quo convenerant excellentiores et literatiores persone ecclesiastice totius christianitatis, *ut orbis in eo contineri videretur.* »

2. Pertz, *Mon. Germ.*, t. XXVII, p. 438.

3. *Ibid.*, t. XXVI, p. 436.

ment, mais qui reproduit les données de textes contemporains, la *Chronique de Saint-Bertin* de Jean Lelong[1]. « C'est le jour de la première séance du concile, tenue dans la basilique du Latran, que l'archevêque d'Amalfi, tomba dans la presse et fut foulé aux pieds. Dans la seconde séance, un autre archevêque fut étouffé. » A cet égard, l'affirmation la plus caractéristique se trouve dans la chronique récemment éditée de Saint-Pierre d'Erfurt[2]. « Grands et petits, des milliers d'hommes traversent la mer immense pour se rendre à la convocation du pape. Aurait-on voulu seulement compter les archevêques ? Leur nombre était tel qu'on ne pouvait le calculer. » Ici, le moine allemand exagère, comme on le verra tout à l'heure; mais ce qu'il ajoute est curieux : « Il y eut une telle poussée de la multitude que des évêques, des abbés et *beaucoup d'autres personnes* exhalèrent en plein concile leur dernier soupir. Au lieu de rendre leurs comptes au pape, ils les rendirent à Dieu. »

Sur la composition du concile et le nombre des prélats de catégories diverses qui y assistèrent, les chroniqueurs contemporains d'Innocent III fournissent, avec plus ou moins de détails et sauf des variations de peu d'importance, des renseignements à peu près les mêmes, quelle que soit la patrie de l'écrivain, et qui sont conçus dans des termes presque identiques. Ceci s'explique très simplement. Les annalistes de ce temps n'ont fait que reproduire, *in extenso* ou en abrégé, une pièce officielle qui faisait partie du protocole du concile[3]. Chacun des membres de l'assemblée put en avoir une copie. Ce document, émané de la chancellerie pontificale, et qui a servi de base à tous les récits contemporains sur la tenue du concile, était ainsi formulé : « L'an de l'incarnation 1215, le saint concile universel a été célébré à Rome, dans l'église du Sauveur, appelé constantinienne (c'est la basilique de Saint-Jean de Latran), au mois de novembre, sous la présidence du seigneur pape Innocent III, l'année dix-huitième de son pontificat. A ce concile prirent part 412 évêques. Parmi eux,

1. Pertz, *Mon. Germ.*, t. XXV, p. 831.

2. *Ibid.*, t. XXX, p. 384. « Denique, sub pressura multitudinis, episcopi, abbates et *quamplures alii* novissimum in concilio spiritum exhalaverunt, non pape, sed Deo reddituri rationem. »

3. Ceci a été pleinement démontré par Ed. Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig*, t. II (1878), p. 513, Erläuterung XIV (*Vom Protokolle der Lateran-Konzils*, 1215). Voir les nombreux textes qu'il a cités et dont on pourrait encore accroître la liste.

deux des principaux patriarches, celui de Constantinople et celui de Jérusalem. Le patriarche d'Antioche, gravement malade, n'a pas pu venir, mais s'est fait représenter par l'évêque de Tortosa. Le patriarche d'Alexandrie, dont le siège est compris dans un état sarrasin, a fait ce qu'il a pu : il a envoyé à sa place un diacre, son frère. Le chiffre des prélats et des archevêques présents s'éleva à 71 ; celui des abbés et des prieurs au delà de 800. On n'a pu calculer avec certitude le nombre des personnes chargées de représenter les archevêques, les évêques, les abbés, les prieurs et les chefs de chapitre absents. Il faut y ajouter enfin la multitude considérable des représentants des pouvoirs laïques : roi de Sicile, élu empereur des Romains (Frédéric II), empereur de Constantinople, roi de France, roi d'Angleterre, roi de Hongrie, roi de Jérusalem, roi de Chypre, roi d'Aragon, autres princes et barons, cités et autres lieux[1]. »

Si brève qu'elle soit, cette énumération a son prix. On y voit, entre autres choses, que le concile ne comprenait pas seulement tout le clergé catholique d'Europe et d'Asie, mais que tous les gouvernements laïques, depuis les empires et les royautés jusqu'aux gouvernements municipaux, *civitates et alii loci*, sans compter ceux des princes féodaux, y furent représentés. De sorte que, dans ces assises solennelles de la chrétienté, tous les éléments sociaux de quelque importance avaient leur place.

Tout de même, le communiqué officiel de vingt lignes qui a été traduit plus haut ne suffit pas à satisfaire la curiosité de l'historien. Supposons que la cour de Rome ait fait alors rédiger une sorte d'état de présence mentionnant toutes les seigneuries ecclésiastiques et laïques représentées au concile par leurs titulaires ou par leurs procureurs, quelle mine de renseignements précis et quelle aubaine pour les érudits ! Par malheur, si ce catalogue général a été dressé, ce qui paraît fort douteux, il ne nous en est parvenu qu'un fragment : la liste des 400 et quelques archevêchés et évêchés dont les représentants prirent part aux séances. Cette liste se trouvait dans le registre de la correspondance d'Inno-

1. Une addition à la Chronique d'André de Marchiennes (Pertz, t. XXVI, p. 213) constate la présence de cinq cardinaux-évêques, de neuf cardinaux-prêtres et de six cardinaux-diacres. C'est la seule indication de ce genre que fournissent les sources annalistiques qui ont reproduit la liste brève protocolaire. Elle a été empruntée sans doute à la liste détaillée des évêques présents dont nous allons parler ; mais ces chiffres ne concordent pas tout à fait avec ceux qu'on trouve dans ce dernier document pour les cardinaux.

cent III relatif à la dix-huitième année du pontificat, registre qui a disparu depuis le XIVe siècle[1]. Nous l'avons publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de Zurich, dans le *Journal des savants*, avec un commentaire[2].

Sans parler de l'intérêt qu'offre cette liste, pour le détail de l'histoire et de la géographie historique, elle nous montre, groupés autour d'Innocent III et des cardinaux, les archevêques et évêques de tout l'Occident et d'une partie de l'Orient chrétien. L'Empire byzantin, les États latins de Syrie, l'Allemagne, la France proprement dite, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, la Provence et le royaume d'Arles, c'est-à-dire la France du Midi, la Pologne, la Hongrie, la Dalmatie, la Sardaigne, l'Italie et la Corse, la Sicile et l'île de Chypre y sont tour à tour l'objet d'une énumération instructive. Mais on peut se convaincre facilement, d'abord que ces différents pays ont eu, au concile de Latran, une représentation fort inégale, et ensuite que, somme toute, malgré les invitations pressantes d'Innocent III, un grand nombre d'évêchés n'avaient pas répondu à son appel. L'Italie, la France, les Iles britanniques ont largement

1. H. Denifle, *Die päpstlichen Registerbände des 13 Jhs. und das Inventar derselben vom J. 1339.* Voir surtout *Exkurs über einzelne Registerbände, besonders jene Innocenz III*, dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. II, 1886.

2. *Journal des savants*, octobre 1905, p. 557 et suiv. Nous n'avions pu prendre à Zurich, en passant, qu'une copie, un peu hâtivement faite, de cette liste si intéressante à tous égards, qui se trouve au fol. 46 du manuscrit C. 148 de la bibliothèque cantonale. Le Dr Werner, de Zurich, en a donné, dans le *Neues Archiv* de 1906 (t. XXXI, fasc. 3), p. 584, une nouvelle édition. Il y améliore sur quelques points nos lectures en faisant observer que, si cette longue nomenclature était en effet inédite, elle n'était pas absolument inconnue des érudits qui avaient écrit sur la bibliothèque de Zurich. Il est certain, en tous cas, que les historiens en ignoraient l'existence et n'en avaient fait, avant nous, aucun usage, comme l'a remarqué M. Holder-Egger dans les quelques lignes qu'il a consacrées très aimablement (*Neues Archiv*, t. XXXI, p. 259) à ce qu'il appelle « notre découverte ». La liste de Zurich, que M. Werner a rapprochée avec raison du document connu sous le nom de *Provinciale* de Tancrède, ne se trouve plus, selon toute vraisemblance, qu'à l'état d'exemplaire unique. L'auteur de l'article du *Neues Archiv* a donné sur la composition du manuscrit C. 148 tous les renseignements désirables : il a même reproduit le texte de la lettre d'Innocent III au Soudan d'Égypte, que nous avions publié d'après ce même manuscrit, ce qui était sans utilité aucune, puisque le texte qu'il en donne ne diffère en rien de celui que nous avions transcrit; mais il n'a pas reproduit le commentaire par lequel nous avions justifié l'intérêt de cette publication, qui complète heureusement une des lettres les plus curieuses que contienne la collection des registres d'Innocent III.

donné. L'Allemagne beaucoup moins, ce qui s'explique par l'état intérieur de ce pays toujours divisé par le schisme, par la lutte des guelfes et des gibelins, la rivalité d'Otton de Brunswick et du jeune Frédéric. Du côté de l'Orient, empire byzantin et Syrie chrétienne, il n'est guère venu que des archevêques et quelques évêques, latins d'origine. Les évêques grecs, si nombreux, ne se sont pas dérangés; car l'œuvre d'assujettissement et d'assimilation religieuse entreprise par Innocent III dans le monde hellénique soumis à l'empire latin avait échoué à peu près complètement[1]. Le désir, exprimé par le pape dans sa circulaire, de voir le personnel épiscopal du monde entier affluer au Latran, dans une proportion telle qu'il ne restât en place qu'un ou deux évêques par archevêché, était encore bien loin d'être satisfait.

Pour compléter les renseignements que nous apporte la liste de Zurich, il faut recourir aux données trop clairsemées que nous trouvons dans les chroniques, sur le voyage de tel évêque ou de tel abbé, parfois même, mais ceci est beaucoup plus rare, sur leur attitude au concile. Voici, par exemple, l'archevêque de Spalato, Bernard. Il est vieux, paralytique, affligé d'un tremblement nerveux de tous les membres; il a presque perdu l'usage de la parole, si bien que devant les visiteurs qui lui ont demandé audience il lui arrive « de pleurer amèrement »[2]. Ce malade se croit obligé, du moment qu'il est encore vivant, d'aller à Rome et d'assister au concile. A son retour, c'est à peine s'il est capable de dire quelques mots au peuple et au clergé réunis, sur le grand événement auquel il a pris part. Un de ses suffragants, l'évêque de Trau, fut obligé de faire son office. Pendant deux jours, il lut et commenta quelques-uns des canons que le concile avait promulgués.

Le chroniqueur de l'église de Liège nous raconte, lui, une singulière histoire[3]. L'évêque de Liège, Hugue, qui était un puissant souverain féodal, prit place parmi les prélats, le jour de la première séance du concile, mais vêtu comme un comte, avec le manteau, la tunique écarlate et, sur la tête, un chapeau vert. Dans la seconde séance, il apparut habillé comme un duc, avec une chape à manches, de couleur verte. A la troisième séance, on le vit enfin en évêque, avec la mitre. Pourquoi cette

1. Voir les chapitres III et IV de notre *Innocent III; la question d'Orient*.
2. Pertz, t. XXIX, *Ex Thomae historia pontificum Spalatinorum*, p. 577.
3. Pertz, t. XXV, *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*, p. 134.

variété de costumes ? C'est que le pape avait convoqué les souverains laïques en même temps que les princes d'églises et que l'évêque de Liège cumulait les titres de duc et de comte avec sa dignité de prélat. Pendant qu'il était à Rome, un évêque de la région romaine vint lui faire visite, et se recommanda, lui et les siens, à sa bienveillance, « Quelle est la population de votre diocèse, lui demanda Hugue? — Seigneur, lui répondit l'Italien, il comprend à peu près un millier d'hommes. — Eh bien! moi, reprit Hugue, j'en ai plus de cent mille. » Ce grand seigneur partit de Rome, emportant, comme cadeau du pape, une larme de Jésus-Christ et une articulation de saint Paul.

L'abbé de Waulsort, Garnier, eut moins de chance. Après avoir pris part à tous les travaux du concile, il partit de Rome gravement malade et ne revint chez lui que pour mourir[1]. Nous savons de même que Chrétien, l'abbé de Saint-Trond, en Belgique[2], l'abbé anglais d'Evesham, Raoul[3], l'abbé de Prémontré, Gervais[4], etc., furent parmi les assistants. La *Chronique* de Richard de San-Germano[5] a noté aussi la présence de l'abbé du Mont-Cassin, Étienne, ancien camérier du pape. Elle ajoute qu'il resta à Rome tout le mois de novembre jusqu'aux quatre temps de la fête de Noël, c'est-à-dire à la fin de décembre, et que non seulement il défraya de tout les gens de sa suite, mais qu'il tenait table ouverte pour tous les étrangers qui se présentaient.

Il est beaucoup plus difficile d'être renseigné sur la représentation des gouvernements laïques, rois, féodalité et communes. Aussi faut-il savoir gré à l'annaliste génois, Ogerio Pane, d'avoir signalé[6] le départ pour Rome de l'archevêque de Gênes, Otton. Il s'embarqua sur trois galères, où avait pris place, avec beaucoup de clercs et de laïques, le consul génois, Manuel, délégué par la puissante commune. On apprend aussi, par l'auteur des Annales guelfes de Plaisance[7], que beaucoup de républiques

1. Pertz, t. XIV, *Historia Walciodorensis monasterii*, p. 569.
2. Ibid., t. X, *Gestorum abbat. Trudonensium continuatio 3*, pars II, p. 393.
3. Ibid., t. XXVII, *ex Chronico Eveshamensi*, p. 425.
4. Ibid., t. XXVI, *ex Anonymo Laudunensi*, p. 457.
5. Éd. Gaudenzi (*Ignoti monachi Cisterciensis S. Mariae de Ferraria Chronica et Ryccardi de Sancto Germano chronica priora*, dans les *Monumenti storici della Società napoletana di storia patria*), p. 89-90. D'autre part, la présence de l'abbé de Prémontré, Gervais, est attestée par l'Anonyme de Laon (Pertz, t. XXVI, p. 456).
6. Pertz, t. XVIII, *Ogerii Panis Annales*, p. 136.
7. Ibid., t. XVIII, *Annales Placentini Guelfi*, p. 431.

lombardes furent représentées sur l'invitation du pape : d'une part, Milan, Plaisance et leur parti ; de l'autre, Crémone, Pavie et leurs adhérents. Le même chroniqueur ajoute ce détail que, lorsque l'évêque de Parme, une fois les opérations du concile terminées, revint à Plaisance, avec les ambassadeurs de cette commune, dans les premiers jours de janvier 1216, il leva, de la part du pape, l'interdit dont la cité de Plaisance avait été frappée, sans doute parce qu'elle avait pris parti avec Milan pour Otton de Brunswick contre Frédéric II. Ces deux dernières informations corroborent donc l'indication générale fournie par les documents officiels du concile. Un certain nombre de députations municipales vinrent, d'Italie tout au moins, pour prendre part à la grande assemblée.

On y vit aussi, avec les délégués des royautés européennes, un certain nombre de seigneurs et de hauts barons ; des chroniqueurs contemporains attestent la présence à Rome des principaux acteurs de la tragédie albigeoise : le comte de Toulouse et son fils, le comte de Foix, le seigneur d'Anduze, le représentant du vicomte de Béziers, etc.[1]. Et il est probable que tous les grands personnages de la féodalité européenne, intéressés dans les procès que le concile avait à juger, se trouvèrent réunis au Latran en même temps que les prélats de leur pays. Le monde entier était là.

Il va de soi que la basilique de Saint-Jean de Latran, quelles que fussent ses dimensions, ne pouvait contenir une telle multitude de délégués. C'est dans cette église qu'eurent lieu les trois sessions solennelles où furent promulgués les canons et où les affaires litigieuses les plus importantes reçurent leur solution définitive, le 11, le 20 et le 30 novembre 1215[2]. Mais il est certain que nombre de séances préparatoires furent tenues, comme nous le démontrerons plus bas, avant les trois grandes assemblées et dans les intervalles d'une semaine qui les sépa-

1. Le fait est notoire, non seulement par l'attestation formelle du chroniqueur Guillaume de Puylaurens (éd. Beyssier, ch. XXIV, dans *Bibl. de la Faculté des lettres de Paris, Troisièmes mélanges d'hist. du moyen âge publ. sous la direction de M. Luchaire* (1904), p. 140), mais encore par la *Chanson de la croisade* et par l'Anonyme de Laon (Pertz, t. XXVI, p. 456).

2. Sur ces dates, voir les textes cités par Potthast, *Regesta pontificum romanorum*, t. I, p. 437 ; mais il y manque le plus important de tous à ce point de vue, la Chronique de Richard de San-Germano telle que l'a éditée le professeur Gaudenzi, en 1888, d'après un manuscrit de Bologne.

rèrent. D'après la Chanson de la croisade des Albigeois, on discuta avec Innocent III, dans le jardin même du palais et sur le parvis. Il est probable que d'autres réunions partielles eurent lieu dans l'intérieur même du palais pontifical, contigu à cette église, palais aujourd'hui disparu, mais qui occupait alors une grande partie du vide actuel de la place Saint-Jean de Latran. Ce palais comprenait deux groupes de bâtiments, démolis au XVIe siècle. Il n'en reste plus que l'oratoire Saint-Laurent, autrement dit le *Sancta Sanctorum*, avec le fameux escalier que les pèlerins gravissent sur les genoux. Dans ces bâtiments se trouvaient à l'ouest, une grande salle appuyée sur des demi-tourelles et qu'on appelait la salle du concile, à l'est, les appartements privés du pape, la grande salle à manger ou *triclinium* de Léon III où se donnaient les festins d'apparat, la chapelle de Saint-Sylvestre et les salles affectées aux services de la chapelle et de la chancellerie.

Quoi qu'il en soit, l'histoire nous fait connaître, avec quelques détails, les trois réunions générales du concile de Latran, et l'histoire ici, c'est surtout le chroniqueur italien, Richard de San-Germano, notaire de l'empereur Frédéric II. Il assista au concile et l'a décrit en témoin oculaire et en témoin qui sait voir et entendre. Les détails qu'il nous donne sont particulièrement précieux.

La première session s'ouvre dans la basilique le 11 novembre, jour de la fête de Saint-Martin[1]. Le pape siège sur un trône élevé, d'où il domine l'assemblée entière : tous les regards sont fixés sur lui ; dans l'attente de sa parole, un grand silence s'est fait. Il commence à chanter à haute voix le *Veni creator Spiritus* et prend ensuite pour texte de son sermon les paroles du Christ : « Desiderio desideravi hoc pasca manducare vobiscum ante quam patiar. » Ce sermon, Richard de San-Germano en a inséré la teneur entière dans sa chronique[2].

Comme tous les sermons d'Innocent III, celui-ci n'a rien de bien original : c'est un amas de citations de l'Écriture sainte ou

1. Richard de San-Germano, éd. Gaudenzi, p. 90. « Primum sermone premisso, quem ipse papa in prima sessione quam fecit xe intrante mense novembris, in festo videlicet beati Martini. »

2. C'est celui qui est désigné dans la *Patrologie* de Migne (t. 217, col. 673), sous ce titre : *Sermo VI, in concilio generali Lateranensi habitus*, et publié d'après Mansi, *Concilia*, t. XXII, p. 968. Il y a d'ailleurs, entre le texte du chroniqueur et celui de Mansi, des différences de détail assez nombreuses.

des pères, au milieu desquelles se détachent très peu de phrases qui expriment la pensée ou le jugement personnel de l'auteur. Cependant, Innocent III y revient à plusieurs reprises sur le double objet du concile : la réforme de l'Église universelle et la délivrance des lieux saints. Il insiste d'abord sur la croisade, sur la honte de laisser Jérusalem aux mains des infidèles, et, après avoir exhorté le monde chrétien à s'unir pour les combattre, il ajoute : « Je me mets tout entier moi-même, mes très chers frères, à votre disposition ; je suis prêt, si vous y voyez quelque avantage, à payer de ma personne. J'irai trouver, s'il le faut, les rois, les princes et les peuples, et à force de crier devant eux l'injure du Crucifié, j'arriverai peut-être à obtenir d'eux qu'ils se lèvent pour le venger et pour combattre le combat de Dieu. » Mais c'est surtout des membres du clergé que le pape exige le dévouement à cette cause sainte : ils ne doivent y épargner ni leurs personnes ni leur avoir : en ceci comme en tout le reste, les prêtres doivent donner l'exemple.

Et, par cette transition, le pape arrive au second point de son discours, à la nécessité d'une réforme de l'Église. Nécessité urgente, vu les abominations qui se commettent dans les sanctuaires et les effets déplorables de l'inconduite des mauvais prêtres. Car d'où vient principalement la corruption générale? Du clergé lui-même. Quand il péche, lui qui a reçu l'onction, comment le peuple ne pécherait-il pas? Quand les laïques voient les crimes des clercs, ils prennent exemple sur eux et tombent eux-mêmes dans le crime. Et, si on les blâme, ils ont leur excuse prête en disant : « Le fils ne peut que marcher sur les traces du père; l'idéal du disciple, c'est de ressembler en tout à son maître. » « Voilà, continue le pape, d'où viennent tous les maux qui accablent le peuple chrétien : la foi qui disparaît, la religion qui s'altère, la liberté confondue, la justice foulée aux pieds, les hérétiques qui pullulent, les schismatiques dont l'insolence ne fait que s'accroître, le déchaînement de la trahison, la victoire des sectateurs de Mahomet. »

Quand Innocent III a terminé, il donne la parole au patriarche de Jérusalem. Celui-ci, après avoir fait en quelques mots l'éloge du pape, consacre tout son discours à retracer l'état déplorable de la Terre-Sainte et à implorer pour elle les secours immédiats du monde chrétien. Puis c'est le tour de l'évêque d'Agde, qui, sur l'ordre du pape, prononce contre l'hérésie et les hérétiques

un réquisitoire que Richard de San-Germano trouve aussi fort éloquent. Cet évêque d'Agde est l'ancien chanoine de Gênes, maître Thédise, ami de Simon de Montfort, partisan de la conquête du Languedoc et de la guerre à outrance contre les hérétiques[1].

Dix jours après, le 20 novembre, a lieu la seconde séance solennelle. Tous les prélats sont présents. Le pape monte sur son trône et donne l'ordre de faire silence. Cet ordre est transmis à l'assemblée par une sonnerie de trompettes, mais il faut croire qu'on eut quelque peine à s'y soumettre, car le chroniqueur remarque que le souverain pontife fut obligé d'envoyer d'avance quelques gardes parler au peuple, sans doute trop disposé à faire du tumulte[2]. Alors commencèrent les débats relatifs à l'une des grandes affaires dont le concile avait à connaître : le procès du schisme allemand. Il faut se décider entre les deux compétiteurs qui se disputaient l'empire, Otton de Brunswick, l'ennemi du pape, le César excommunié, et Frédéric de Hohenstaufen, le pupille d'Innocent III, le protégé de Philippe-Auguste. L'archevêque de Palerme, Bérard, se lève, avec la permission du pape, pour plaider la cause de son maître, le jeune empereur Frédéric. Quand il a fini, Innocent III permet aux députés de Milan, champions d'Otton de Brunswick, de prendre la parole. Mais à peine l'un d'eux a-t-il prononcé les premiers mots de son discours qu'un murmure de protestation générale vient l'interrompre. Il est clair que l'immense majorité des assistants tient pour Frédéric. Mais Innocent III apaise l'agitation. Le Milanais, avec la permission du président[3], reprend son discours et lit une lettre d'Otton de Brunswick, scellée de la bulle d'or et adressée aux cardinaux et à tous les prélats du concile. Dans cette lettre, l'empereur déchu faisait sa propre apologie, se plaignait des procédés du pape à son égard et d'ail-

1. Richard de San-Germano, éd. Gaudenzi, p. 93. « Sicque diei illius sessio trium est sermone completa et prelati omnes maioris nutu ecclesiam sunt egressi. » M. Gaudenzi a heureusement corrigé *maiores*, que donnait le ms. de Bologne, en *maioris*. C'est sur l'ordre du président, c'est-à-dire du pape, que tous les prélats évacuent la basilique. Cf. plus bas *ad maioris imperium*.

2. Richard de San-Germano, p. 93. « Post dies vero x°, vi^a scilicet feria, prima post octavam beati Martini, item in preparato solio suo dominus papa conscendit, prelatis presentibus universis. Cumque de ipsius imperio esset silentium evocatum, hoc ipsum tubicines in tubis ductilibus acclamantes, quibusdam ad populum primo premissis ex parte summi pontificis. »

3. Ibid. « Et sic unus ex illis cum licencia est locutus. »

leurs déclarait qu'il était prêt à rentrer dans l'obéissance due à Rome. Il priait cardinaux et prélats de fixer eux-mêmes les garanties et cautions qu'on exigerait de lui et d'associer leurs efforts pour lui obtenir l'absolution.

Après la lecture de cette lettre, le marquis de Montferrat, Guillaume VI, demande à son tour la parole pour réfuter la plaidoirie des Milanais. Suivant lui, Otton de Brunswick est tout à fait indigne de l'absolution apostolique, et pour plusieurs raisons. D'abord, il n'a pas été fidèle comme il aurait dû l'être au serment qu'il a prêté au pape et à l'Église romaine. Excommunié pour avoir usurpé les propriétés de cette église, il ne les a pas restituées, comme il avait juré de le faire, et il les détient toujours. Il a couvert de sa protection un évêque que le pape avait excommunié pour avoir embrassé son parti. Il a osé faire arrêter et jeter en prison un autre évêque, légat pontifical. En mépris toujours de l'Église romaine, il a appliqué à l'empereur Frédéric l'épithète de « roi des prêtres ». Enfin, il a chassé de leur monastère les religieuses de Quedlinburg et a transformé cette abbaye en forteresse.

Ce plaidoyer fut écouté par Innocent III d'une oreille attentive et avec des signes fréquents d'approbation[1]. Quand l'orateur l'eut terminé, il le reprit lui-même et réfuta point par point le discours des Milanais. Ceux-ci essayèrent alors de répliquer au pape et de détruire en même temps l'argumentation du marquis de Montferrat, mais, à leurs premiers mots, le marquis les interrompit violemment, déclarant que les Milanais n'avaient pas le droit de se faire les avocats d'Otton, attendu qu'ils étaient ses fauteurs, ses complices, qu'ils avaient été englobés dans l'anathème prononcé contre lui, et que, d'ailleurs, leur cité infidèle à la foi chrétienne n'était qu'un repaire d'hérétiques. Riposte indignée des gens de Milan : « Vous en avez menti », clament-ils au marquis de Montferrat. Les partisans de Frédéric et ceux d'Otton se jettent mille injures à la tête ; la discussion allait mal tourner, lorsque le seigneur pape fait signe de la main que la séance est levée[2]. Les prélats sortent de la basilique et lui-même la quitte après eux.

1. Richard de San-Germano, p. 94. « Que omnia summus pontifex auscultans aura benigna et approbans, ea per ordinem ipsis Mediolanensibus de verbo replicavit ad verbum. »

2. Ibid. « Quia pars utraque in contumeliam prorumpebat, dominus papa manu innuit et egredientibus ceteris, ipse ecclesiam est egressus. »

La troisième assemblée générale se tint le jour de la Saint-André, le 30 novembre 1215[1], jour solennel et mémorable à jamais, dit le chroniqueur Richard de San-Germano. Et il ajoute : « Le pape sort de sa chambre, comme un époux (l'époux de l'Église romaine); il monte à sa chaire, il s'assied : au-dessous de lui se tiennent les centurions et les tribuns »[2], expressions classiques par lesquelles le notaire de Frédéric II, qui a fait ses humanités, désigne sans doute les gardes pontificaux; car Innocent III avait sa maison militaire, tout comme son successeur d'aujourd'hui. On a dit que c'est dans cette troisième et dernière séance solennelle qu'Innocent aurait prononcé le sermon commençant par les deux mots *Si dormiatis*[3]. Il est certain que, dans les recueils des sermons d'Innocent III, celui-ci est inscrit comme ayant été adressé aux pères du concile de Latran. Mais l'on peut se demander si cette attribution n'est pas le résultat d'une erreur. D'une part, il n'y a pas, dans ce sermon, un seul mot qui fasse allusion à la circonstance présente, à l'objectif du concile, à l'auditoire exceptionnel. Rien que des lieux communs de prédicateur, au milieu d'innombrables citations de l'Écriture; aucune indication caractéristique du moment et du lieu. D'autre part, Richard de San-Germano ne dit rien de ce second sermon. Il se contente de résumer la triple déclaration qu'Innocent III aurait faite.

La première fut relative à l'affaire des Albigeois. Le pape parla du comte de Toulouse, Raimon VI, et donna lecture du décret qui le déshéritait en partie au profit de Simon de Montfort. En second lieu, il condamna solennellement le célèbre traité du moine Joachim de Floris sur l'essence de la Trinité et la doctrine du théologien Pierre Lombard. Enfin, il proclama la légitimité de l'élection de Frédéric II par les princes allemands[4] et approuva

1. Richard de San-Germano, p. 94. « Die vero lune ultimo mensis novembris, in festo scilicet beati Andree. »

2. Ibid. « Tertio se manifestavit dominus papa egrediens tanquam sponsus de thalamo suo et ascendens sedit pro tribunali, cui centuriones suberant et tribuni. »

3. Potthast, *Reg. pontif. roman.*, t. I, p. 437. Il s'agit du sermon que Mansi (*Concilia*, t. XXII, p. 973) intitule : « Sermo II Innocentii papae III in concilio generali Lateranensi habitus. » Dans la *Patrologie* de Migne (t. 217, col. 679), « Sermo VII in concilio generali Lateranensi habitus. »

4. Sur ce point, l'assertion de Richard de San-Germano est corroborée par d'autres textes, par exemple la Chronique de Reinhardsbrunn (Pertz, t. XXX, p. 585) : « Deinde Fredericum Augustum futurum imperatorem publice decla-

son avènement à l'empire. Cela fait, on donna lecture des soixante-dix ou soixante et onze canons promulgués par le concile et qui avaient été évidemment discutés et établis dans un grand nombre de séances de commissions. « Le saint synode les promulgua, » dit le chroniqueur, « et ainsi se termina cette dernière séance. Le pape avait fait son œuvre en trois jours, en l'honneur de la sainte Trinité »[1].

Évidemment, ce notaire italien, qui avait l'habitude de la précision, nous a donné la vraie physionomie du concile, au moins celle des séances générales : la figure d'Innocent III apparaît dans son récit comme celle d'un souverain absolu qui apporte devant ses sujets des décisions prises et des solutions arrêtées. Il semble que les évêques n'aient qu'à approuver et que l'opposition, très restreinte, n'obtienne de la liberté de la parole que ce que le pape veut bien lui laisser.

Il est clair aussi que Richard de San-Germano n'a pas tout dit. On connaît les discussions que l'affaire des Albigeois souleva dans les séances préparatoires et le tableau que l'auteur de la *Chanson de la croisade* a fait du concile de Latran ; ce tableau est exact dans ses traits essentiels, mais il est difficile parfois d'y démêler les éléments imaginaires des éléments strictement historiques. C'est le récit du notaire et non pas celui du poète, trop sujet à caution, qu'il faut prendre comme le fondement premier de nos connaissances sur le concile.

Mais, pour achever d'en décrire la physionomie extérieure, il serait bon d'y ajouter certaines anecdotes empruntées à d'autres contemporains. La chronique de l'Anglais, Mathieu de Paris, est très intéressante à ce point de vue[2]. Il y a une page du manuscrit de cette chronique sur les marges de laquelle on trouve esquissé un petit dessin représentant le concile de Latran, et l'auteur a ajouté en note quelques lignes qui ne manquent pas de piquer notre curiosité. Il paraît qu'un des membres de l'assemblée, sans doute peu favorable à Innocent III ou las d'en-

ravit », et l'Anonyme, auteur de la Chronique rythmée (Pertz, t. XXV, p. 357) : « Post haec magni Caesaris nepos evocatur. — Hic ejusdem nominis puer nominatur. — Fredericus conspicuus, Ottoque fugatur. — Hic per Innocentium Cesar consecratur. »

1. Richard de San-Germano, p. 94. « Et sancto synodus LXX capitula promulgavit. Sicque propter causam Trinitatis pontifex sanctam synodum trina sexione complevit. »

2. Pertz, t. XXVIII, *Ex Mathei Parisiensis cronicis majoribus*, p. 118.

tendre trop longtemps des choses sérieuses, s'y amusa à composer ce distique :

Per vicium Jezabel, Romae stat in arce nova Bel,
Condempnatur Abel, fratre tenente Babel.

Il est certainement question ici de la fameuse tour des Conti que le pape avait fait élever en face du Capitole, pour la défense de son frère Richard de Segni, persécuté par la commune romaine. Cette tour (dont il n'existe plus aujourd'hui que la partie inférieure) avait excité les clameurs indignées des Romains, ennemis du pape. On accusait Innocent de l'avoir construite, au fond, pour lui-même, avec l'argent destiné à l'Église[1].

*
* *

Il y eut trois espèces d'affaires soumises au concile. D'abord les démêlés politiques, où les intérêts de l'Église se trouvaient engagés; puis les conflits entre gens d'Église; enfin les questions de dogme, d'organisation sacerdotale et de discipline ecclésiastique.

Parmi tous les problèmes de caractère politique dont traita la grande assemblée du Latran, l'affaire des Albigeois et celle du schisme allemand donnèrent lieu, sans contredit, aux débats les plus passionnés. Ces deux incidents étant précisément ceux sur lesquels les historiens ont jeté le plus de lumière, nous jugeons inutile de reproduire ici les exposés ou les controverses dont ils ont été l'objet.

Il importe d'insister, au contraire, sur une troisième question de haute politique, celle qu'avait soulevée l'abdication du roi d'Angleterre, Jean Sans-Terre, devant la puissance pontificale. En 1213, il avait reconnu Innocent III comme son suzerain et s'était proclamé non seulement le vassal, mais le tributaire du pape, qui devenait ainsi, en droit, le véritable souverain du royaume britannique[2]. La noblesse d'Angleterre, une partie du

1. Sur la *Torre dei Conti*, voir dans cette *Revue*, t. LXXXI, notre article *Innocent III et le peuple romain* et la note 3 de la p. 242.

2. Quels que soient les mobiles qui aient déterminé Jean Sans-Terre, et quand même on admettrait, avec le Dr Ladenbauer (dans son article *Wie wurde König Johann Vasall des römischen Stuhles*, au *Zeitschrift für kathol. Theologie*, 1882), que cette soumission fût un acte de prévoyance patriotique, puis-

clergé et quelques riches bourgeois de Londres, profitant de la défaite de Jean Sans-Terre à Bouvines, s'étaient insurgés contre leur roi et, le 15 juin 1215, lui arrachèrent la Grande Charte. Le mouvement avait été préparé et dirigé secrètement par un archevêque de Cantorbéry, Étienne Langton. Innocent III, qui se sentait visé presque autant que Jean Sans-Terre, son protégé, par la révolte de la nation anglaise[1], cassa la Grande

qu'il aboutissait à rendre intangible l'Angleterre, placée dans le domaine de Saint-Pierre, et impossible l'annexion de ce pays à la France de Philippe-Auguste, la réalité du vasselage royal et de l'assujettissement politique de l'Angleterre à la curie pendant plus d'un demi-siècle n'en reste pas moins hors de doute. Ce fait explique l'attitude d'Innocent III avant, pendant et après le concile. Cf. Else Gütschow, *Innocenz III and England* (1904), p. 171-172.

1. Il ressort évidemment des travaux les plus récents consacrés à l'histoire de cette grande crise (Pollock et Maitland, *History of English Law*, 2e éd., 1898, t. I, p. 171; Mac-Kechnie, *Magna Carta; a commentary of the great Charter of king John*, 1905; Kate Norgate, *John Lackland*, 1902; Petit-Dutaillis, étude sur *la Grande charte*, à la fin du t. I de son édition de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* de Stubbs, 1907) que l'on ne peut plus aujourd'hui accepter l'opinion très exagérée de Stubbs sur l'acte de Runnymède. La critique ne considère plus la *Grande charte* comme la source des libertés anglaises, comme la proclamation du principe du consentement de l'impôt. Mais il ne faudrait pas non plus exagérer en sens contraire et dénier à la révolte de 1215 toute portée générale. Ce n'est pas une simple et vulgaire insurrection dirigée par un groupe de nobles contre la royauté tracassière, au nom du droit féodal, pour la conquête de privilèges seigneuriaux. La présence, dans la coalition, des trois éléments du corps social anglais est un fait dont il faut bien tenir compte, et, quand même on refuserait de voir là une manifestation vraiment nationale opposée à l'absolutisme monarchique, on doit au moins reconnaître que nobles, clercs et bourgeois protestaient, de concert, par leurs actes mêmes, contre le régime du gouvernement de l'Angleterre par l'Église, qu'avait laissé établir Jean Sans-Terre en 1213 pour échapper à la conquête française. Bien que cette protestation des Anglais contre la suzeraineté apostolique et l'ingérence du pape et de ses légats ne se soit pas produite sous une forme directe, elle ressort des faits mêmes et de toute la conduite d'Étienne Langton et de ses associés. Sur ce point, nous avons le regret de n'être pas d'accord avec M. Petit-Dutaillis (*Louis VIII*, p. 72, note 1). Jean Sans-Terre affirme, dans sa lettre au pape du 13 septembre 1215, que les barons lui ont gardé rancune de sa soumission à la papauté et que « ex tunc in nos *specialiter ob hoc*, sicut puplice dicunt, violenter insurgunt ». Nous ne pensons pas qu'on ait le droit de dire, comme l'a fait M. Petit-Dutaillis, que cette assertion soit un pur mensonge d'un roi à qui les mensonges ne coûtaient rien. Sans doute, les Anglais avaient, pour justifier leur révolte, d'autres raisons que celle-là et qui les touchaient de plus près; mais ce mobile particulier doit entrer aussi en ligne de compte. La chronique contemporaine du chanoine de Barnwell, sur laquelle s'appuie M. Petit-Dutaillis pour soutenir sa thèse, a avoué formellement (p. 210) que l'inféodation du royaume à la papauté « parut à beaucoup d'Anglais, *multis*, une chose ignominieuse, *ignominiosum*, que le

Charte, comme contraire au droit monarchique et au droit de Saint-Pierre[1], excommunia en bloc les meneurs laïques de l'insurrection[2] et fit prononcer contre l'archevêque Langton la peine de la suspension. Ces événements se passaient peu de temps avant le terme fixé pour la réunion du concile, et c'est en pleine crise, une crise très aiguë, que l'archevêque de Cantorbéry se décida à venir à Rome comme tous ses collègues de l'épiscopat.

La question anglaise fut-elle posée devant le concile? De très sérieux témoignages permettent de l'affirmer. Le plus caractéristique est celui du chroniqueur Roger de Wendover[3]. Suivant son récit, le roi Jean aurait envoyé au concile trois mandataires, l'abbé de Beaulieu, et deux chevaliers, Thomas de Huntingdon et Geoffrey de Crawcombe, chargés de faire valoir les griefs du gouvernement royal contre l'archevêque de Cantorbéry. Celui-ci ne répondit rien au plaidoyer de ses accusateurs : il eut, dit la chronique, l'attitude confuse de quelqu'un qui se reconnait coupable; il demanda simplement à être relevé de la suspension. Le pape, indigné, lui fit, dit-on, cette réponse : « Mon frère, par saint Pierre, tu n'obtiendras pas aussi facilement le bénéfice de l'absolution, car ce n'est pas seulement envers le roi d'Angleterre, c'est envers l'Église romaine elle-même que tu t'es montré si souvent et si grandement coupable. Nous voulons en délibérer avec nos frères et déciderons sur leur conseil du châtiment qui convient à de pareils agissements. » L'avis des cardinaux fut que le pape devait confirmer la sentence de suspension prononcée par ses agents en Angleterre, et le chroniqueur cite *in extenso* la bulle pontificale, datée du 4 novembre, qui contient cette confirmation de peine[4].

joug de cette servitude fut regardé par eux comme intolérable, *enorme servitutis jugum.* » N'oublions pas que la lutte des gouvernements nationaux contre l'Église internationale et monarchisée entre les mains du pape était alors un fait européen. Partout ailleurs, les royautés se trouvaient en conflit avec Innocent III; en Angleterre, où le roi accepta la domination de la curie, ce fut le corps féodal et une fraction de la bourgeoisie qui s'élevèrent contre les prétentions de l'impérialisme romain. La sévérité avec laquelle Innocent III traita Langton et les coalisés de 1215 prouve qu'il se sentait aussi atteint par là que le roi d'Angleterre, son vassal. Il ne voyait pas seulement en eux des obstacles à son projet de croisade.

1. Bulle du 24 août 1215 (Potthast, n° 4990).
2. Bulle de la fin d'août 1215 (Potthast, n° 4992).
3. Roger de Wendower, *Flores historiarum*, éd. Howlett, t. II, p. 159.
4. Potthast, n° 5005. Cf. le n° 5006, daté du même jour.

Sur ce premier incident anglais, toujours d'après Roger de Wendover[1], il s'en greffa un autre, évidemment connexe avec le premier. L'archevêché d'York étant vacant, les chanoines d'York qui représentaient le chapitre d'York à Rome présentèrent au pape le candidat de leur choix : celui qu'ils avaient élu, c'était Simon Langton, le frère de l'archevêque de Cantorbéry. Innocent leur fit cette déclaration, à laquelle ils pouvaient s'attendre : « Sachez que nous ne pouvons pas considérer Simon comme votre élu : pour certaines raisons, nous ne permettrons jamais qu'il soit élevé à une telle dignité. Vous l'avez élu contre notre défense formelle. Nous cassons et condamnons cette élection. Notre volonté est que ce personnage soit tenu pour inéligible : une dispense du siège apostolique lui sera toujours nécessaire pour arriver à l'épiscopat. » Puis il ordonna aux chanoines de procéder immédiatement à une autre élection : sinon, il se chargeait, lui, de faire la nomination d'office. Les chanoines portèrent alors leur choix sur Walter de Grai, évêque de Winchester, un saint homme, qui, disait-on, était encore à l'heure actuelle aussi chaste qu'au sortir du flanc maternel. « Par saint Pierre, leur dit Innocent III, la virginité est une grande vertu ; nous vous permettons de prendre celui-là. » Il conféra donc le pallium à l'évêque de Winchester. Le nouvel archevêque revint en Angleterre avec un budget grevé de 10,000 livres sterling que lui avaient prêtées les banquiers de la curie. Cela fait, les deux chevaliers, Thomas de Huntingdon et Geoffrey de Crawcombe, retournèrent auprès du roi.

Il y a, dans cette page du chroniqueur anglais, des détails précis qui sont corroborés par d'autres documents contemporains, et elle ne renferme, à vrai dire, aucune invraisemblance de nature à en infirmer *a priori* la valeur historique. Cependant, le récit de Wendover a été vivement attaqué dans une note critique, annexée au texte des canons du concile, dans l'édition de Mansi[2]. L'auteur de cette note n'admet pas que la question de l'archevêque de Cantorbéry ait été portée devant le concile, et il croit même que la bulle d'Innocent III du 4 novembre, qui confirme la suspension d'Étienne Langton, est un document fabriqué. Et voici comment il justifie son opinion. D'abord, cette bulle est du 4, et la première séance du concile ne s'ouvrit

1. Roger de Wendower, *Ibid.*, p. 160.
2. Mansi, *Concilia*, XXII, 1083.

que le 11. Ensuite, elle ne se trouve pas dans les registres d'Innocent III. Enfin, d'après un autre chroniqueur, Raoul de Coggeshall, c'est au moment de partir pour Rome que l'archevêque de Cantorbéry reçut notification de sa suspension, ce qui se produisit bien avant le 4 novembre. Mais cette argumentation ne nous paraît pas de nature à entraîner la conviction. La date de la bulle ne prouve rien. Bien que la première séance solennelle du concile n'ait eu lieu que le 11 novembre, le concile était virtuellement ouvert le 1er de ce mois, et même avant, comme on le verra plus bas; ces débats sur l'affaire de l'archevêque ont dû prendre place dans une des nombreuses séances préparatoires qui ont précédé la première des trois assemblées générales. Nous savons que c'est dans les mêmes conditions que fut discutée la question albigeoise. D'autre part, si la bulle qui confirmait la suspension ne se trouve pas dans les registres d'Innocent III, la raison en est très simple; c'est que ces registres sont loin de contenir toutes les lettres du pape, et que d'ailleurs le registre qui contenait les lettres de la 18e et de la 19e années du pontificat a disparu, comme on l'a dit plus haut, depuis le XIVe siècle. Enfin l'argument tiré d'une assertion de Raoul de Coggeshall ne vaut pas mieux. La lettre de suspension qui fut notifiée à l'archevêque par les agents du pape, au nom du Saint-Siège, au moment de son embarquement, n'est pas le même document que la bulle confirmative, directement émanée du pape lui-même, le 4 novembre, une fois les opérations du concile commencées, et après consultation du collège des cardinaux.

Quoi qu'il en soit de la question spécialement relative à Étienne Langton, il faut bien croire que l'affaire d'Angleterre fut portée devant le concile, puisque d'autres sources contemporaines affirment qu'on y renouvela solennellement l'excommunication lancée contre les barons d'Angleterre qui s'étaient soulevés contre le roi Jean et leurs complices[1]. Et l'un des chroniqueurs

1. Le premier témoignage est celui d'Innocent III lui-même, dans sa bulle du 16 décembre 1215 (Potthast, n° 5013). « Nos nuper in generali concilio constituti excommunicavimus barones Angliae, etc. » Cf. *Chronica monasterii S. Albani Ypodigma Neustriae a Thoma Walsingham* (éd. Riley, 1876), p. 133-134. « Hoc anno (1215) mense novembri, sub papa Innocentio Lateranense celebratur concilium, in quo lata est excommunicationis sententia in omnes qui Johannem regem Anglie satagebant de regno suo modo quolibet exturbare. » — Raoul de Coggeshall (éd. Stevenson), p. 179. « His diebus (1216) facta fuit denuntiatio excommunicationis quam dominus papa in concilio Lateranensi publice fecit in omnes infestantes Johannem regem Angliae. »

ajoute même que cette mise hors la loi des sujets rebelles du roi Jean provoqua beaucoup de réclamations[1].

Le plus grand nombre des affaires contentieuses qui furent portées devant le concile appartenait à la catégorie des conflits entre gens d'église. Les clercs du moyen âge étaient, on le sait, très processifs et la chicane joue chez eux un grand rôle. Il est impossible de croire que tous les conflits de cette nature furent débattus dans les trois assemblées générales : on doit penser que la plupart de ces débats eurent lieu dans les séances préparatoires ou intérimaires, c'est-à-dire dans des commissions de cardinaux ou d'auditeurs apostoliques, avant, pendant et même après la tenue du concile proprement dit. Mais, du reste, les textes contemporains ne mentionnent qu'un petit nombre de ces procès; ce qui ne veut pas dire qu'ils n'aient pas été soumis alors en très grande quantité aux juges ordinaires du pape et au tribunal extraordinaire que constituaient les évêques du monde entier réunis autour d'Innocent III.

Le plus retentissant de ces conflits entre ecclésiastiques est celui qui eut pour objet la primatie de l'église de Tolède.

L'archevêque de Tolède prétendait depuis longtemps exercer sur l'Espagne entière et même sur une partie de la France le pouvoir primatial. Il disait avoir droit à l'obéissance des archevêques de Braga, de Compostelle, de Tarragone et de Narbonne. La question fut certainement une de celles qu'on devait discuter à Rome devant le concile ou au moment du concile. Malheureusement, pour nous éclairer sur la façon dont elle fut alors débattue et réglée, nous n'avons qu'un document qui a été produit à une époque très postérieure par un archevêque de Tolède de la fin du XVI^e siècle, Garcia-Loaysa Giron, d'après un manuscrit de sa cathédrale[2]. Et ce document, qui donne des détails très

1. Aubri de Trois-Fontaines (Pertz, t. XXIII, p. 89). « Excommunicavit autem papa in eodem concilio multis contradicentibus barones Angliae et complices eorum. » L'excommunication dont il s'agit dans ces textes, et qui fut signifiée par la bulle du 16 décembre, est celle par laquelle les barons et les bourgeois de Londres furent frappés *nominalement*. — C'est également pendant le concile, au dire du chanoine de Barnwell (éd. Stubbs, p. 228), que le pape expédia plusieurs lettres (Potthast, 5127-5139) au roi de France, à son fils, aux évêques de France et d'Angleterre, même aux évêques de Cambrai, de Liège et d'Utrecht, pour leur défendre de prêter leur concours aux rebelles anglais. Ces lettres, dont nous n'avons plus que la mention, sont datées de la 18^e et surtout de la 19^e année du pontificat (22 février 1215-16 juillet 1216).

2. Mansi, *Concilia*, XXII, 1071. « De Toletano primatu hic quoque agitata

circonstanciés sur la discussion, est d'une apparence bizarre et d'un contenu assez singulier.

On y représente d'abord, dans le préambule, l'archevêque de Tolède, Rodrigo Ximenès, celui qui était en fonctions en 1215, comme un polyglotte qui, non content de plaider sa cause en latin pour les ecclésiastiques, l'aurait expliquée aux laïques présents au concile dans toutes les langues principales de l'Europe, en allemand, en français, en anglais, en navarrais (c'est-à-dire en basque) et en espagnol. D'où l'admiration générale : un pareil don des langues ne s'était pas vu depuis les temps apostoliques. Ceci est déjà assez extraordinaire. En outre, Rodrigo Ximenès aurait obtenu du pape ou du concile des privilèges considérables : la légation apostolique pour dix ans, le droit de conférer les bénéfices d'église à un certain nombre de personnes juridiquement incapables de les posséder, à des bâtards, à des excommuniés, à des sacrilèges, à des concubinaires; enfin, le droit primatial sur la cité de Séville, quand les chrétiens parviendraient à y entrer, et sur toutes les églises et diocèses d'Espagne qu'on pourrait, par la conquête, arracher aux mains des musulmans.

Le même document nous fait savoir ensuite[1] comment l'archevêque Rodrigo Ximenès revendiqua la primatie de Tolède sur les archevêchés de Braga, de Compostelle, de Tarragone et de Narbonne. Il cite des bulles des papes du XII^e siècle et d'Innocent III lui-même qui reconnaissent à l'église de Tolède la suprématie religieuse sur toute l'Espagne, et une lettre d'un cardinal Hyacinthe, du temps d'Alexandre III, qui obligeait l'archevêque de Braga d'obéir à l'archevêque de Tolède comme à son primat. Et ici la discussion commence.

L'archevêque de Braga, qui était présent, déclare devant le pape qu'il n'a pas été cité régulièrement en vue de cette affaire, qu'il n'a donc pas à répondre et qu'il ignore complètement la lettre du cardinal Hyacinthe. Réplique très vive de l'archevêque de Tolède. Il ne s'étonne pas que l'archevêque de Braga ne lui

controversia : cujus disceptatio ex Toletanae ecclesiae codice ms. refertur a Garsia Loaisa in notis ad decretum Gundimari ». Ce document est reproduit *in extenso*, col. 1071-1075, d'après la Collection des conciles d'Espagne (Madrid, 1593, p. 288). Cf. Gams, *Die Kirchengeschichte von Spanien*, t. III, p. 191.

1. Mansi, XXII, 1072. « Praefatus dominus Rudericus Toletanae sedis archiepiscopus, Hispaniarum primas, impetrata audientia ab eodem papa, proposuit *in pleno consistorio*, coram ipso et cardinalibus et pluribus archiepiscopis et episcopis et abbatibus et canonicis et aliis clericis, etc. »

oppose que des négations, car il se sent en mauvaise posture. Un de ses prédécesseurs, Burdin, s'est révolté jadis contre l'autorité légitime du pape Pascal II, a fait cause commune avec l'empereur d'Allemagne contre la papauté, est devenu antipape sous le nom de Grégoire VIII et a terminé misérablement sa vie, sacrilège et excommunié, dans les cachots d'un monastère de la Calabre. Ces faits ne sont pas seulement attestés par l'histoire, mais par la peinture elle-même[1]. « Vous n'avez, poursuit Rodrigo Ximenès, qu'à jeter les yeux sur la salle où nous sommes, vous y voyez une fresque représentant la révolte et la punition de l'ex-archevêque de Braga, l'antipape Burdin. » L'archevêque de Compostelle se lève à son tour[2] et déclare ne pas comprendre comment l'archevêque de Tolède ose demander pour son église la suprématie sur celle de Compostelle, cette église d'une antiquité reculée où repose le corps de saint Jacques, le cousin du Christ, l'apôtre qui a le premier converti l'Espagne et amené à la foi chrétienne une infinité de païens. — « L'antiquité de l'église de Compostelle, riposte Rodrigo, n'en parlons pas! Elle date à peine de 109 ans : c'est en 1124 seulement que l'archevêché de l'antique cité d'Émerita, reprise sur les Sarrasins, a été transféré à Compostelle, qui n'était alors qu'un oratoire insignifiant. L'église de Tolède est beaucoup plus ancienne, puisqu'elle a été fondée par saint Eugène, disciple de saint Paul. L'archevêque de Compostelle se réclame du patron de son église, saint Jacques, un apôtre; soit, mais l'église de Tolède a pour patronne la Vierge Marie elle-même. Sans doute, il est beau d'avoir été le cousin du Christ, mais combien plus glorieux d'avoir été sa mère, celle qui l'a conçu, engendré, nourri de son lait et constamment servi jusqu'au calvaire, jusqu'au tombeau! Et, d'ailleurs, est-il exact de dire que saint Jacques ait été l'apôtre de l'Espagne? Il n'y est jamais venu. Il a prêché en Judée et il a été décapité, sous Hérode, à Jérusalem. Son corps n'a été transféré à Compostelle que plus

1. Mansi, XXII, 1073. « Hoc non solum authentica historia testatur, verum etiam laicorum pictura hoc asserit et protestatur. Si quis astantium hac de re dubitat, tollat oculos ad presentis hujus loci parietes, et videbit hujusmodi historiam picturatam. Erigentes autem oculos, omnia, ut dixerat, viderunt ; et domini Toletani subtilitatem et peritiam collaudantes, coeperunt tum admurmurare, tum etiam in domini Bracarensis faciem intendere, quae magno jam erat rubore perfusa. »

2. Mansi, XXII, 1059. « Compostellanus similiter eadem die in pleno consistorio respondit. »

tard, par des disciples qui l'avaient enlevé. Pour moi, je n'irai jamais jusqu'à dire, afin de prouver ma primatie, que le corps de la sainte Vierge a été enseveli dans l'église de Tolède : nous savons trop bien qu'il est au ciel, dans la gloire, avec le Seigneur. J'aimerais mieux être coupé en petits morceaux que d'émettre une pareille affirmation[1]. »

La réplique de l'archevêque de Compostelle fut très brève[2] : « Quand même l'archevêque de Tolède serait le primat des Espagnes, assertion tout à fait fausse, ses suffragants ne seraient pas tenus de lui obéir en quoi que ce soit. »

L'archevêque de Tarragone n'était pas présent : ce fut l'évêque de Vico qui répondit pour lui[3] et pour les autres suffragants également absents, et il fit la même réponse que l'archevêque de Compostelle : « L'archevêque de Tolède n'est pas primat et nous ne lui devons aucune espèce d'obéissance ». Enfin, l'archevêque de Narbonne n'assistait pas à la séance ce jour-là, mais le lendemain, en plein consistoire[4], il fit observer, comme l'avait fait l'archevêque de Braga, qu'il n'avait pas été cité dans les formes régulières pour se défendre sur cette question.

Le document se termine par cette formule, qui le date avec précision : « Fait au Latran, le 8 des ides d'octobre, c'est-à-dire le 8 octobre de l'Incarnation de Notre-Seigneur, 1215, la dix-huitième année du pontificat du pape Innocent III. » On trouve ensuite la phrase suivante : « Ces faits ont été tirés d'un manuscrit de l'église de Tolède[5]. » Enfin, en guise de conclusion, les six lignes que voici : « C'est ainsi que Rodrigo Ximenès a plaidé publiquement à Rome la cause de sa primatie *et l'a gagnée*, car le souverain pontife lui a accordé, disait-on, le titre de primat, comme il le lui avait accordé auparavant dans un diplôme : concession approuvée par ses successeurs Honorius et Grégoire. »

Les érudits espagnols qui ont traité avec une critique relative de l'histoire ecclésiastique d'Espagne, Ferreras, Florès, et, à

1. Mansi, XXII, 1054. « Manbratim enim me dilaniari potius paterer quam ad hoc affirmandum animum adjicere. »

2. Ibid., 1075.

3. Ibid. « Pro Tarraconensi autem archiepiscopo, qui non aderat, respondit episcopus Vicenensis (*sic*), suffraganeus ejus. »

4. Mansi, XXII, 1075.

5. Ibid. « Acta sunt haec apud Lateranum octavo idus octobris, anno incarnationis dominicae MCCXV, pontificatus domini Innocentii papae anno XVIII. Haec ex libro ms. ecclesiae Toletanae. »

l'époque presque contemporaine (en 1873), Vicente de la Fuente[1], n'ont pas hésité à dire que ce document était un faux. Il y a, sur la primatie de Tolède, toute une littérature, et, dans le nombre de ces écrits, un certain nombre de faux comme les Espagnols en ont fabriqué de tout temps. Et pour taxer ce texte de fausseté, ils se sont appuyés surtout sur quatre arguments. D'abord, s'il est prouvé que Rodrigo Ximenès était à Rome après la mort d'Innocent III, en 1217 et 1218, rien ne prouve qu'il ait assisté au concile de Latran. En second lieu, il est extraordinaire qu'un archevêque ait osé, à Rome, en face du pape, s'élever contre la légende, acceptée par tout le moyen âge, de la prédication et de la mort de saint Jacques en Espagne. En troisième lieu, le document est daté du 8 octobre; or, le concile de Latran n'a commencé que le 11 novembre; donc, la question de la primatie de Tolède n'a pu être traitée devant ce concile. Enfin, il est inexact que Rodrigo Ximenès ait gagné sa cause devant Innocent III; les deux historiens les plus sérieux de l'Espagne, Mariana et Zurita, admettent bien que la question ait été débattue en présence de ce pape, mais ils affirment qu'il la laissa sans solution, qu'il refusa de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Et l'on en a une preuve certaine : une lettre qu'Innocent III écrivit le 12 janvier 1216 à l'archevêque de Braga et où il affirme : 1° que la question a été solennellement discutée devant lui; 2° que le procès est toujours pendant; 3° qu'il a assigné aux parties un nouveau délai pour comparaître à sa barre le 1er novembre 1216[2].

Telle est l'argumentation des critiques espagnols. Le dernier érudit qui, à notre connaissance, se soit occupé de la question, Gams, dans son *Histoire ecclésiastique d'Espagne*, ne semble pas aussi affirmatif que ses devanciers. Il n'accepte pas tous leurs arguments, notamment celui qui est tiré de la date du document incriminé et de l'absence de témoignage prouvant la présence de l'archevêque de Tolède au concile. On voit très bien qu'il n'est pas aussi convaincu.

Nous estimons, en effet, que la démonstration de Florès et de la Fuente est loin d'être irréfutable. D'abord, le document décou-

1. V. de la Fuente, *Hist. eclesiastica de España*, t. IV (1873), p. 248-252. « Españoles en el concilio IV de Latran. Falsedades sobre la estancia de D. Rodrigo Jimenez de Rada en aquel concilio. Cuestiones sobre primatia. »

2. Voir le texte de cette lettre d'Innocent III dans Gams, *Kirchengeschichte von Spanien*, t. III, p. 197, note 2.

vert à Zurich, la liste des évêques présents au concile, anéantit leur premier argument. Il prouve que l'archevêque de Tolède assista au concile et que les archevêques de Tarragone et de Braga y vinrent aussi. Si l'archevêque de Tolède était à Rome en novembre 1215, il pouvait y être aussi dès le commencement d'octobre, et rien n'empêche de croire que l'affaire de la primatie de Tolède a été l'une de celles qui furent discutées avant l'ouverture officielle du concile dans une des nombreuses séances préparatoires qui se tinrent au Latran avant le 11 novembre. Toutes ces séances ont pu être considérées dans les documents contemporains comme ayant appartenu à la période même du concile : il en fut ainsi des débats sur l'affaire des Albigeois. Par là tombe le second argument des critiques espagnols. Sur l'invraisemblance qui résulterait de ce que l'archevêque Rodrigo Ximenès aurait nié l'authenticité du voyage de l'apôtre Jacques en Espagne, on répondra d'abord que tous les moyens de défense sont bons au moyen âge pour un primat qui veut démontrer sa primatie en ruinant celle de l'adversaire, et ensuite et surtout que Rodrigo Ximenès n'est pas le premier clerc venu, ignorant et prêt à accepter toutes les fables; c'est un lettré, un savant, un historien, l'historien connu sous le nom de Rodrigue de Tolède. Quant au dernier argument, celui qui consiste à dire que le procès de la primatie de Tolède, contrairement à l'assertion de l'auteur du document, ne fut pas réglé au concile de Latran, qu'il fut seulement posé et discuté, comme l'atteste la lettre provenant d'Innocent III à l'archevêque de Braga, nous en admettons parfaitement la valeur et le bien fondé. Il faut accorder, en effet, avec Mariana, Zurita et l'éditeur des *Conciles*, qu'il n'est pas vrai qu'Innocent III ait conféré à l'archevêque de Tolède la primatie qu'il demandait sur Braga, Tarragone et Narbonne; mais ajoutons que ceci ne prouve pas, à notre avis, la fausseté du document relatif au débat contradictoire de 1215. Et voici pourquoi.

Quand on examine de près le texte produit par Loaisa d'après un manuscrit de l'église de Tolède, on s'aperçoit aisément qu'il se compose de deux parties bien distinctes et que, somme toute, il a été remanié. L'assertion que Rodrigo aurait gagné son procès[1] n'est qu'une addition au document relatif au concile, et,

1. Mansi, 1075. « Que omnia peregit publice Rudericus Ximenius Romae in sui primatus causa, quam obtinuit. Nam summus pontifex primatus honorem eidem coram omnibus detulit, sicut ante in diplomate concesserat : idemque

selon toute vraisemblance, n'en faisait pas partie, puisque c'est avant cette dernière phrase que nous trouvons la mention : « Voilà ce que portait le manuscrit de Tolède », *haec ex libro ms. ecclesiae Toletanae*. Et, de fait, dans tout ce qui précède ces derniers mots, nous ne voyons nulle part l'affirmation qu'Innocent III aurait conclu en faveur de Rodrigo. Il serait très possible que cette affirmation eût été ajoutée par un faussaire, peut-être par l'archevêque du XVIe siècle, Loaisa lui-même. Il y aurait même quelque raison de croire que tout le préambule du document, la page où il est question du polyglottisme de Rodrigo et des privilèges exorbitants qu'il aurait obtenus pour son église, fût de la même fabrique. Il ne resterait donc d'authentique que l'espèce de procès-verbal de la discussion contradictoire qui commence avec les mots : « Notum sit omnibus hominibus presentem paginam inspecturis », formule qui semble être, en effet, le commencement d'une notice telle qu'on les rédigeait encore au XIIIe siècle. Cette explication est d'autant plus vraisemblable qu'il paraît difficile de croire que le remanieur ou le faussaire ait inventé tous les détails d'une précision singulière qui se trouvent dans l'exposé de la discussion. Plusieurs de ces détails sont confirmés comme historiques par d'autres documents, notamment le passage où Rodrigo parle à ses collègues des peintures qui existaient encore de son temps dans la salle du palais de Latran où ils se trouvaient réunis[1].

Le manuscrit de Tolède cité par Loaisa contenait donc, sur le

Honorius et Gregorius ejus successores probaverunt. » La bulle d'Innocent III à laquelle il est fait ici allusion est celle du 4 mars 1210 (Potthast, n° 3924. Cf. Gams, t. III, p. 114 et suiv.), mais le pape, tout en y qualifiant l'archevêque de Tolède de primat des Espagnes, n'y détermine pas l'étendue de cette primatie. Quant à Honorius III, il a tranché le litige en faveur de l'archevêque de Braga (Gams, p. 198).

1. La salle où fut débattu le procès de la primatie de Tolède était une des chambres contiguës à la chapelle de Saint-Nicolas, dans l'intérieur du palais de Latran (Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. II, p. 379, note 5). On y voyait en effet une suite de tableaux représentant le triomphe des papes légitimes, aux XIe et XIIe siècles, sur les antipapes pendant la querelle des investitures, et notamment celui où le pape Calixte II était représenté domptant l'antipape Burdin. Cette peinture a été détruite on ne sait pas précisément à quelle époque; il n'en a été conservé aucune copie, aucun dessin; mais Panvinio, qui la vit encore, a reproduit l'inscription qui l'accompagnait : « Ecce Calixtus, honor patriae, decus imperiale. Nequam Burdinum domat, pacemque reformat. » Sur la lutte de Calixte II et de Burdin, voir Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. II, p. 923, 926. Cf. Jaffé-Lœwenfeld, n° 6902.

débat de la primatie, une relation contemporaine d'Innocent III ou, au moins, de Rodrigo, qui mourut en 1240, relation qui aurait été retouchée et augmentée postérieurement pour satisfaire aux prétentions des archevêques de Tolède.

Un autre incident, sur lequel d'ailleurs les détails font défaut, intéressa encore la région espagnole. L'évêque de Lisbonne demanda au pape et aux évêques du concile que les pèlerins de l'Europe du Nord, qui passaient par le détroit actuel de Gibraltar pour gagner la Terre-Sainte, pussent s'arrêter en terre portugaise ou espagnole et y combattre les Sarrasins. Mais Innocent III qui, depuis quelques années, s'efforçait de faire converger sur la vraie croisade, en Égypte ou en Syrie, toutes les forces de la chrétienté, opposa à la requête du prélat portugais une fin de non-recevoir absolue. « Pour venger l'Église, dit-il, il faut frapper le musulman à la tête : c'est par là que nous devons commencer[1]. »

Parmi les prélats de la région anglaise qui se trouvaient au concile, l'abbé de Saint-Albans, Guillaume, attira l'attention générale en interrogeant Innocent III sur une question qui intéressait au plus haut degré les établissements ecclésiastiques[2] : « Saint-Père, dit-il, nous tous qui possédons dans notre église le corps de quelque saint, nous est-il permis, quand nous en sommes à cette partie de la messe qui est la secrète, de nommer ce saint parmi les autres protecteurs du lieu où nous officions? Nous voudrions avoir, sur ce point, une certitude, car nous savons que tout ce qui est arrêté dans ce saint concile doit avoir perpétuellement force de loi. » — Le pape répondit posément et prudemment : « Il me paraît convenable et conforme au droit, qu'au moment de la secrète, dans la série des patrons invoqués, le saint dont l'église possède les restes soit nommé et qu'on se réclame de sa protection particulière. » La chronique anglaise ajoute que

1. Pertz, t. XXIII, p. 478, *Emonis chronicon*. Une lettre d'un familier d'Émon, datée de mai 1217 et relative au débarquement des croisés à Acre et au voyage par Lisbonne, atteste que l'évêque de Lisbonne fit de très grands efforts pour engager les pèlerins à combattre les Sarrasins d'Espagne, mais que l'armée refusa de se laisser détourner de son but. « Magna pars exercitus, sed precipue Frisones reclamabant, multa in contrarium allegantes, illud precipue quod dominus Innocentius *in concilio* negaverat ipsi episcopo petenti licere peregrinos in Hispanie detineri, de vindicta Ecclesiae docens inchoandum a capite. »

2. Pertz, t. XXVIII, p. 438. « Ex Mathei Paris. Gestis abbat. S. Albani. »

l'abbé, ainsi renseigné, n'en demanda pas davantage. « Avant qu'Innocent III lui fit cette réponse, on avait traité avec soin, au concile, de la messe et de tout ce qui concernait la messe. On abolit, à cette occasion, certains rites dont l'usage remontait à une époque éloignée[1]. »

Parmi les conflits relatifs à la région française, il faut citer en première ligne celui qui avait pour objet l'élection de l'abbé de Saint-Martial de Limoges. En 1214, trois abbés se disputaient la direction de ce monastère[2]. En 1215, il subsistait encore deux concurrents, et chacun d'eux, pour triompher de son rival, devait tâcher d'obtenir l'adhésion du pape. L'un d'eux, Aleaume, pénitencier du roi Jean Sans-Terre et candidat favori du légat Robert de Courçon, s'empressa d'aller au concile de Latran plaider sa cause[3]. Son concurrent, Pierre la Guirse, qui était plus particulièrement l'élu des moines, retenu par une maladie, ne put que se faire représenter par procureurs. Les représentants n'obtinrent rien du pape « et dépensèrent inutilement 6,000 sous », dit la *Chronique* de Saint-Martial[4]. Il est probable que l'affaire de Limoges fut soumise, non aux délibérations du concile réuni en assemblée plénière, mais à celles d'une des commissions qui siégeaient au Latran. Cependant, Innocent III, voulant mettre fin au schisme local, cassa l'élection faite par les moines et les priva du droit d'élire. L'évêque de Limoges, qui avait béni Pierre

1. Ibid. « Et quievit abbas super hoc certificatus, quia tunc de missa et de pertinentibus missae ante hoc verbum diligens in concilio tractatus habebatur. Et preceptum est abradi quedam que diu ante ea fuerant usitata. »

2. Géraud, *Trois abbés pour une abbaye*, dans *Bibl. de l'Éc. des chartes*, t. IV (1842-1843), p. 944; Ch. de Lasteyrie, *l'Abbaye de Saint-Martial de Limoges*, p. 121 et suiv.

3. Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges* (éd. de la Soc. de l'hist. de France). Les faits ont été rapportés par Bernard Itier, le bibliothécaire de l'abbaye, contemporain d'Innocent III (*Ibid.*, p. 95), et surtout par l'auteur de la Continuation de la *Commemoratio abbatum S. Martialis*, p. 17.

4. *Ibid.*, p. 17-18. « Cumque generalis synodus Rome in anno sequenti (1215) immineret, Aleimus illuc perrexit : sed Petrus electus noster infirmitate detentus, pro se nuncios misit, qui domino pape nihil obtulerunt, sed sex mille solidos inutiliter expenderunt. » L'affaire ne fut pas réglée, d'après la *Commemoratio*, au moment du concile : ce n'est qu'en janvier 1216, après l'Épiphanie, qu'Innocent III se décida à trancher la question, en cassant l'élection de Pierre la Guirse et en décrétant l'envoi de commissaires. — Bernard Itier, dans sa *Chronique* (p. 94 et 95), donne des détails intéressants sur la représentation de Saint-Martial au concile. Lui aussi affirme que l'élu des moines, P. la Guirse, n'y parut pas, mais il y fut représenté par J. Potet, prieur d'Anais, Gaubert Palmat, prieur « de Montberols », et P. de Pratmi, prieur de Mansac.

la Guirse, fut vivement réprimandé. Le pape confia à trois délégués spéciaux le soin d'aller à Limoges s'enquérir si Aleaume était dans les conditions voulues pour être abbé, et, s'ils le trouvaient tel, de l'introniser et de contraindre les religieux à respecter la décision pontificale.

On traita aussi au Latran de la paix à rétablir entre l'évêque de Poitiers et l'abbé de la Trinité de Vendôme, qui se disputaient le prieuré d'Olonne en Vendée[1].

La venue de saint Dominique et de l'évêque de Toulouse, Foulque, au concile, est mise hors de doute par les plus anciens biographes du saint[2]. Mais il importe ici de sérier les témoignages et de marquer le développement de la légende dominicaine. Le récit de Jourdain de Saxe est le premier en date (avant 1134), le plus simple et probablement celui qui se rapproche le plus de la vérité. Il en ressort d'abord que Dominique et Foulque avaient, pour s'adresser au pape et au concile (indépendamment de l'appui qu'ils devaient prêter aux représentants de Simon de Montfort dans les débats de l'affaire d'Albigeois[3]), un double objectif. Ils voulaient obtenir : 1° la confirmation des revenus et des propriétés que Dominique avait reçus de Simon de Montfort ou de l'évêque de Toulouse, soit pour la communauté de Prouille, soit pour le noviciat de prédicateurs qui entouraient le saint à Toulouse; 2° l'approbation pontificale pour cet institut toulousain de prédicateurs fondé effectivement dès avril 1215, et qui, dans

1. Métais, *Cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme*, dans *Arch. histor. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII (1893), p. 123. Un acte du 22 août 1217 atteste que cette affaire eut pour auditeur le cardinal Pierre de Bénévent. « Questio postea auctoritate apostolica fuit mota et in Lateranensi concilio ultimo celebrato, ad apostolicam sedem delata, ubi in tantum coram P. Beneventano, tunc Sancte Marie in Aquiro diacono cardinali auditore concesso, in ipsa causa fuit processum. »

2. Il suffit de citer Jourdain de Saxe (Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Predicatorum*, t. I, p. 12) et Constantin d'Orvieto (*Ibid.*, p. 28), qui écrivaient dans la première moitié du XIIIe siècle. C'est à Constantin que des chroniqueurs anglais du XIVe siècle paraissent avoir emprunté ce qu'ils disent de la venue de Foulque et de Dominique au concile et de l'attitude d'Innocent III. Pertz, t. XXVII, *Ex Walteri Gisburnensis chronica de Gestis regum Anglie.* « Cumque mansisset (Dominicus) ibidem decem annis predicando et colligendo fratres usque ad tempus quo Lateranense concilium debuit celebrari, cum Fulcone Tholosano episcopo, Romam ad concilium generale adiit. » Même texte dans la *Chronique* d'Henry Knighton, moine de Leicester (éd. Lumby, t. I, p. 191).

3. On connaît tout au moins, par la *Chanson de la croisade*, le rôle de l'évêque de Toulouse, ennemi déclaré de Raimon VI.

la pensée du fondateur, n'était que l'embryon d'un ordre spécial dit des *Frères Prêcheurs* et chargé d'exercer par toute l'Église le ministère apostolique[1]. C'est, en effet, pendant la période préparatoire du concile, le 8 octobre 1215, qu'Innocent III exauça la première requête de Dominique. Il prit alors, sous la protection de saint Pierre, le monastère de Prouille et ses possessions[2]. Mais il ne donna pas, pour l'ordre des Frères Prêcheurs, l'approbation qu'on lui demandait. Au dire de Jourdain de Saxe, il se contenta « d'exhorter Dominique à retourner près de ses frères, et, après en avoir délibéré avec eux, à choisir une règle monastique déjà approuvée, sous laquelle il placerait son institut; il reviendrait ensuite à Rome et obtiendrait en tous points la confirmation du pape ». Cette attitude d'Innocent III est tout à fait d'accord avec le décret qu'allait promulguer le concile[3] et qui défendait d'introduire dans l'Église de nouvelles formes de vie monastique. Ce décret ordonnait à celui qui voudrait entrer en religion de s'attacher à l'une des règles déjà connues. Le concile et le pape se croyaient alors obligés de réagir contre la multiplication excessive des systèmes nouveaux de réforme religieuse, mouvement dangereux puisqu'il pouvait aboutir et avait en réalité abouti à des doctrines hétérodoxes. D'ailleurs, le refus d'Innocent III d'approuver le nouvel ordre que projetait Dominique peut s'expliquer par un autre côté, si l'on songe que Dominique avait été en réalité, dans la guerre des Albigeois, un des collaborateurs les plus actifs du parti catholique intransigeant, de celui qui voulait la lutte à outrance contre les hérétiques et la dépossession complète des comtes de Toulouse au profit de Simon de Montfort. Or, c'était contre ce parti qu'Innocent III n'avait cessé de se débattre pour empêcher la croisade albigeoise de dégénérer en une œuvre de sang et d'expropriation injuste. Il allait lutter

1. Jourdain de Saxe. « Ut simul adirent concilium Lateranense et pari voto dominum papam Innocentium, ut confirmaret S. Dominico et sociis ejus ordinem qui Praedicatorum dieretur et esset : confirmaret nihilominus reditus predictos tam a comite quam ab episcopo fratribus assignatos. » Sur les donations de Simon de Montfort et de Foulque, voir Balme et Lelaidier, *Cartulaire de Saint-Dominique*, t. I, et J. Guiraud, *Cartulaire de Notre-Dame de Prouille*, t. I, p. CCCXXIII, 52, 53, 54-55, et t. II, p. 36, 74.

2. Potthast, 4997. Les plus récentes éditions du texte de la bulle sont celles des PP. Balme et Lelaidier (*Cartulaire de Saint-Dominique*, t. I, p. 526) et de J. Guiraud (*Cartulaire de Notre-Dame de Prouille*, n° 2).

3. Voir plus bas le chapitre relatif aux canons.

contre ce parti, même en plein concile[1]. Les liens étroits qui unissaient Dominique à l'un des plus ardents défenseurs de Montfort, l'évêque Foulque, n'étaient pas, aux yeux du pape, une recommandation, tout au contraire.

En réalité, on ne connaît pas d'autre marque authentique de la bienveillance d'Innocent III pour Dominique et son œuvre que la bulle confirmative des possessions de Prouille. Mais, comme les panégyristes du saint ne pouvaient admettre que le pape eût opposé une fin de non-recevoir à l'autre requête, infiniment plus importante, il se forma de bonne heure une légende dont Jourdain de Saxe n'a rien dit et qu'on trouve dans la biographie écrite par Constantin d'Orvieto[2].

Pour triompher des résistances du pape, Dominique a recours à la prière et Dieu intervient. Une nuit, Innocent a une vision. La basilique du Latran lui apparaît toute disloquée et sur le point de tomber, mais Dominique accourt, soutient l'édifice et l'empêche de s'écrouler. C'est cette vision que les peintres du XIIIe et du XIVe siècle, mettant en œuvre le récit dominicain, ont souvent reproduite sur les murs des couvents des Frères Prêcheurs. Innocent III, dès lors, est converti. Il engage toujours néanmoins Dominique à retourner vers ses frères et à choisir avec eux une règle déjà approuvée[3]. De fait, Innocent III ne confirma jamais

1. Voir notre *Innocent III; la croisade des Albigeois*, p. 216 et suiv.

2. Constantin d'Orvieto, *Legenda S. Dominici*, dans Quétif et Échard, t. I, p. 28, ch. XVII. Son récit commence par une reproduction presque littérale des premières lignes de celui de Jourdain de Saxe. Mais déjà il passe sous silence l'un des deux objectifs de la requête de Dominique et de Foulque indiqués par Jourdain, la confirmation papale des donations faites aux premières communautés de l'ordre. Il ne s'agit plus ici que d'obtenir l'approbation de Rome pour le nouvel institut et la mission des Prêcheurs. Constantin reconnaît qu'Innocent III fit d'abord des difficultés, « postulationi hujusmodi visus est aliquantulum primitus se difficilem exhibere ». Mais cette première résistance eut son bon côté, puisqu'elle permit au pontife de savoir par révélation divine combien l'objet poursuivi par Dominique était nécessaire au bien de l'Église. « Quam necessarium esset universali cui praesidebat Ecclesiae id ad quod vir Dei, Dominicus, inspiratus divinitus, aspirabat. » Suit le récit de la vision.

3. Un autre écrivain dominicain du XIIIe siècle, Humbert de Romans, auteur d'une nouvelle rédaction de la Légende de Constantin d'Orvieto, est bien obligé de constater aussi la résistance d'Innocent III, l'échec de son héros et la nécessité où il se trouva de mettre sa création sous le couvert d'une règle monastique déjà connue et approuvée, mais il justifie comme il suit les exigences du pape : « Quod sapienter sane nec sine Spiritu Sancto suggerente consideravit vir sapiens, sciens nimirum validiora esse aedificia, que fundamentis ex antiquo suppositis innituntur, vicesque antiquas et regias novis

l'ordre dominicain. Dominique ne revint à Rome que pour présenter sa requête à son successeur, Honorius III, qui approuva l'ordre le 22 décembre 1216[1].

Les historiens de l'autre grand ordre mendiant, celui des Frères Mineurs, n'ont pas manqué d'établir entre leurs origines et celles des Dominicains un parallélisme qu'ils jugeaient nécessaire, et de prétendre que saint François était venu, lui aussi, au concile de Latran pour obtenir de l'Église universelle l'approbation de son œuvre et la confirmation de sa règle. La démonstration de ce dernier fait, que Wadding a donnée dans ses *Annales*[2], a passé ensuite dans les recueils de conciles, et Mansi l'adopte sans la moindre réserve[3]. Les Bollandistes, dont la critique est plus sévère, ont été obligés de remarquer que les textes allégués par Wadding ne permettaient pas d'arriver, sur ce point, à une certitude; mais ils ne considèrent pas moins sa conclusion comme tout à fait vraisemblable[4]. En réalité, le seul témoignage précis sur lequel s'appuie l'annaliste de l'ordre des Frères Mineurs est celui de Mariano de Florence[5], un écrivain du xv^e siècle. Les autres textes invoqués sont du xiv^e[6]. Quoi qu'en dise Wadding, qui cite à tort comme une autorité favorable à sa thèse le frère Léon et les auteurs de la Légende des Trois-Compagnons, il n'y a pas, dans

semitis tutiores » (Quétif et Échard, t. I, p. 28). Sur la façon dont, aujourd'hui, dominicains ou catholiques apprécient l'attitude d'Innocent III et cet épisode de la vie de Dominique, voir Balme et Lelaidier, *Cartul. de Saint-Dominique*, t. I, p. 532-534, et les Bollandistes, *Acta Sanct.*, 4 août, col. 438.

1. Les historiens dominicains d'aujourd'hui sont bien obligés de reconnaître que dans cette confirmation pontificale il n'est encore question ni des Frères Prêcheurs ni de la haute mission d'enseignement et de prédication que Dominique s'est attribuée. La papauté approuve simplement la congrégation de chanoines réguliers vivant suivant l'observance de Prémontré, qui a été approuvée par Dominique dans l'église Saint-Romain de Toulouse. Le mot *prêcheurs* appliqué aux frères du couvent de Saint-Romain n'apparaît pour la première fois que dans un autre acte pontifical du 21 janvier 1217, et là aussi, pour la première fois, il est enfin question de leur mission.

2. *Annales minorum*, t. I, p. 239-240.

3. *Concilia*, XXII, 1078.

4. *Acta Sanctorum*, 4 octobre, p. 517. « Verisimillimum mihi est, quod ait Waddingus, Franciscum tempore ejusdem concilii Romam venisse obtinuisseque ut Pontifex coram congregatis Patribus approbationem Regulae a se factam declararet. »

5. « Dominus papa coram omnibus ordinem suum esse approbatum pronunciare fecit, et regulam per ipsum prius sine bulla approbatam manifestare fecit. »

6. Par exemple celui d'Angelo de Clareno.

les sources les plus anciennes de la vie de saint François, un seul mot qui permette d'attester la présence du saint au concile de Latran, et même d'établir que sa règle aurait reçu l'approbation, même simplement verbale, de la grande assemblée. Les seules conclusions positives auxquelles ait pu arriver la critique moderne[1] touchant les rapports d'Innocent III avec François d'Assise sont les suivantes : 1° vers juin 1210, le pape, après la comparution devant lui des pénitents d'Assise, confirme verbalement leur première règle et autorise leur prédication; 2° avant le 16 juillet 1216, il accorde à sainte Claire et à ses sœurs le « privilège de la pauvreté »; 3° saint François se trouve à Pérouse au moment de la mort d'Innocent III.

Il est, d'ailleurs, invraisemblable, *a priori*, qu'au moment où Innocent III et les Pères du concile promulguaient contre les « religions nouvelles » le canon que l'on connaît et écartaient la requête de saint Dominique, ils aient consacré solennellement de leur approbation l'œuvre de saint François. Et, lorsque les Bollandistes affirment[2] que cette consécration solennelle est prouvée implicitement par le fait même que le canon en question n'a entraîné, pour l'ordre des Mineurs déjà très répandu en Italie, aucune sorte d'interdiction ou de diminution, ils font un raisonnement vicieux. On sait quelle place les hypothèses et les fables tiennent dans l'histoire des origines des deux grands ordres mendiants, et il y a longtemps qu'on a remarqué, en particulier, que la légende de la vision d'Innocent III sur la dislocation de son palais de Latran était commune aux deux instituts. Dans la salle du musée du Louvre, consacrée aux primitifs italiens, on peut voir en double exemplaire l'histoire de l'apparition à Innocent III, couché dans son lit, la tiare en tête, du palais chancelant sur sa base et sauvé de la ruine par le seul appui d'un saint. Seulement, dans le tableau de Giotto, ce saint est François d'Assise, et, dans le tableau de Fra Angelico, c'est le fondateur de l'ordre des Dominicains.

Pour en finir avec les affaires de France, on notera un incident

1. Voir notamment P. Sabatier, *Speculum perfectionis* (1898); W. Gœtz, *Die Quellen zur Geschichte des heil. Franz von Assisi* (1904), et H. Böhmer, *Analeckten zur Geschichte des Franciscus von Assisi* (1904).

2. *Acta Sanct.*, t. II (4 oct.), p. 517. « Cum vero idem S. Francisci ordo, ex allegato canone, nullum in regionibus Italiae videatur passus detrimentum, verisimillinum mihi est, etc. »

assez grave qui fut soulevé au concile par les évêques français. Le cardinal Robert de Courçon, chargé, à titre de légat, de prêcher la croisade en terre française, s'y était fait une très mauvaise réputation par sa rapacité, ses exactions et ses allures autoritaires. Quand il avait convoqué un synode à Bourges, les évêques s'étaient empressés de s'abstenir et d'en appeler du légat au pape. Au concile de Latran, il fut, de leur part, l'objet d'une protestation véhémente. Le pape, pour les apaiser, dut reconnaître les torts et les abus de pouvoir de son légat; il leur demanda, comme un service personnel, de pardonner au coupable et de ne pas insister[1].

L'Allemagne et les pays du Nord fournirent aussi leur contingent d'affaires litigieuses ou autres, mais nous n'en connaissons, sans doute aussi, qu'une minime partie. Ainsi, les chroniqueurs affirment que c'est dans le concile de Latran que l'ancienne abbaye de Chiemsée, en Bavière, fut transformée en évêché. Innocent III, suivant le droit que s'arrogeait la papauté, en nomma d'office le premier titulaire[2]. Il confirma aussi, après discussion, l'élection contestée du nouvel évêque de Passau, Ulric[3]. D'autre part, la Chronique de l'abbaye de Lauterberg, près Merseburg, nous donne de curieux détails sur un conflit ecclésiastique qui reçut encore sa solution, à Rome, au temps du concile. Il y avait guerre, et guerre très âpre, entre un chanoine de cette abbaye, Henri, et l'un des dignitaires, le prévôt Thierry. Celui-ci en voulait au chanoine parce qu'il s'était fait l'agent du pape et de ses légats, et il l'avait expulsé de son siège. L'affaire fut évoquée à Rome, où les deux adversaires devaient assister au concile, et le chroniqueur nous raconte comment le prévôt Thierry partit avec une grosse somme d'argent dont il avait eu soin de se munir et comment son procès se déroula devant les juges du

1. Pertz, t. XXVI, *Roberti Autissiodorensis Chronice continuatio II*, p. 280. « Quem postea Rome in generali concilio vehementissime reddidere confusum, adeo quod dominus papa multiplices dicti cardinalis excessus a prelatis Francie sibi petiit relaxari. »

2. Pertz, t. XVII, p. 527, *Chron. Magni presb. Cont.* « In ipso synodo Kyemensis episcopatus instituitur ad quam sedem Rudigerus primus episcopus ordinatur. » Cf. le texte des *Annales Osterhovenses* (Ibid., p. 543) et des *Annales Sancti Rudberti Salisburgensis* (Ibid., t. IX, p. 780).

3. Ibid., t. IX, *Annales Gotwicenses*, p. 602. « Item electio Ulrici Pataviensis episcopi, que, Menegoldo decedente, per discordiam celebrata fuerat, auditis hinc inde partibus ab ipso (Innocentio) confirmatur. Intererat huic concilio, etc. » Cf. *Annales Sancti Rudberti Salisburgensis* (Pertz, t. IX, p. 780).

pape. Innocent III donna l'ordre de rétablir Henri dans la possession de son canonicat et de faire une enquête sur les agissements du prévôt[1]. Mais ce qui nous intéresse le plus dans ces pages de chronique, au point de vue particulier de l'histoire du quatrième concile de Latran, c'est la phrase que voici (il s'agit des préparatifs pour le départ à Rome) : « Le prévôt, comme d'ailleurs la plupart des prélats, désirait arriver avant l'époque du concile, pour pouvoir plus commodément et à loisir obtenir le règlement de ses affaires[2]. » On voit par là comment et pourquoi un grand nombre de questions, politiques et ecclésiastiques, ont été débattues au Latran avant l'ouverture officielle de l'assemblée.

Est-ce dans une de ces séances préliminaires ou dans une des trois réunions générales que fut soumise au pape et au concile la question de la conversion des païens de la Baltique et des conquêtes opérées par les chrétiens de l'Esthonie et de la Livonie? C'est ce qu'il est difficile de décider. Toujours est-il que l'évêque livonien Albert rendit compte publiquement des guerres, des travaux et des tribulations, mais aussi des triomphes, qui avaient signalé le développement de la foi chrétienne dans ces pays lointains. Cet exposé fut fort applaudi. Et l'évêque ajouta : « Saint-Père, ta Sainteté emploie tout son zèle à libérer la terre de Jérusalem, qui est la terre du fils de Dieu; mais la Livonie est placée sous le patronage de la mère de Dieu, et tu ne dois pas l'abandonner : elle a droit, elle aussi, à ton entière sollicitude. Or, l'amour que le fils porte à sa mère fait que, s'il ne veut pas que sa propre terre soit perdue sans retour, il ne supporte pas non plus que la terre maternelle, celle de la Vierge Marie, soit en danger. » Le pape répondit : « Nous ne cesserons jamais de nous intéresser d'un cœur paternel à la terre de la mère comme à celle du fils. » Et, toujours d'après la chronique d'Henri le Livonien, après la clôture du concile, il renvoya les deux évêques tout joyeux. Il leur avait renouvelé, avec le pouvoir de prêcher chez eux la croisade, celui de remettre les péchés aux pèlerins qui parleraient

1. Pertz, t. XXXIII, p. 186, *Chronicon Montis Sereni*. « Sifridus, abbas Pigaviensis, Heinrico de Rekkin Sereni montis canonico expulso, in concilio commissionem obtinuit cujus exemplar hic inserere libuit pro testimonio veritatis. » Suit la lettre où Innocent III relate les incidents de cette affaire.

2. Ibid., t. XXIII, p. 185. « Prepositus vero, sicut et plerique alii, concilium prevenire cupiens ut commodius ei copia fieret sua negotia promovendi, cum a judicibus Heinrici citatus fuerit, appellavit, et copiosa sumta pecunia, Romam profectus est. »

avec eux pour la Livonie, afin d'y défendre, contre les insultes des païens, l'église nouvellement organisée[1].

Quand on aura ajouté que le concile s'occupa de l'organisation ecclésiastique de l'île de Chypre en transportant le siège archiépiscopal de Famagouste à Nicosie et en créant un archevêque latin[2], et qu'il accorda à certaines congrégations d'importance internationale, telles que celles de Cîteaux et de Prémontré, l'exemption plus ou moins partielle des charges pécuniaires que la croisade devait entraîner pour le monde chrétien[3], on aura signalé à peu près tous les incidents notables que les chroniques contemporaines attribuent au quatrième concile de Latran et donné une idée déjà suffisante de son activité.

Achille LUCHAIRE.

(*Sera continué.*)

1. Pertz, t. XXIII, *Heinrici Chronicon Lyvoniae*, p. 293. « Anno Dominicae incarnationis 1215, celebratum est concilium in ecclesia Romana, presidente papa Innocentio, presentibus patriarchis et cardinalibus et episcopis quadringentis, abbatibus octingentis. Inter quos erat episcopus Lyvonensis, Albertus cum Estiensi episcopo. » Cette dernière affirmation est exactement confirmée par le document de Zurich (Luchaire, *Journal des savants*, oct. 1905, p. 562. « De Livonia. De Estia »).

2. Mansi, *Concilia*, XXII, col. 1076.

3. Pertz, t. XXVII, *ex Annalibus Menevie et Strate Floride*, p. 443. « Ibidem fuit ordinatum de decimis Alborum monachorum. » — Ibid., t. XXVI, *Roberti Autissiodorensis Chronici continuatio II*, p. 281. « Secundum quod idem Papa quitavit ordinem nostrum a vicesima quam in subsidium Terre Sancte usque ad tres annos annuatim solvendam a ceteris ecclesiis collegiatis sive conventualibus exigebat. » — Ibid., t. XXVII, *ex Annalibus de Margan*. « In qua (synodo) concessit ordini Cisterciensi quod de possessionibus habitis ante concilium et de novalibus ante et post acquisitis nulli decimas tenere teneretur. » — Ibid., t. XXVI, *ex Chronico universali Anonymi Laudunensis*, p. 457. « In hac etiam synodo invenit dominus Gervasius, abbas Premonstratensis, coram domino papa graciam multam, que maxime apparuit in tribus, quorum primum fuit quod dominus papa per eum obtulit ordini cui ipse prefuit cenobium Sancti Quirici, quod in diocesi Reatino situm est, monachis inde amotis qui infames extiterant. Secundum vero fuit quod dominus papa per eum vicesimam ordini Premonstratensi, que ab aliis ordinibus exigebatur, relaxavit. Tercium quod nec ipse papa nec aliquis cardinalium ab eo aliquod munus accipere voluit. »

# LE COUP D'ÉTAT DU 24 AVRIL 1617

*Suite et fin*[1].

---

Le premier écuyer de la reine, M. de Bressieux, étant entré, Marie de Médicis le pria d'aller trouver le roi et de lui dire, de sa part, qu'elle désirait lui parler. Louis XIII répondit sèchement « qu'il avoit trop à faire, que ce seroit pour une autre fois »[2]! Il chargea le premier écuyer de déclarer à sa mère que dorénavant il était résolu « à prendre en main le gouvernement de l'État », qu'elle voulut bien ne plus s'en occuper; qu'il entendait « être le maître ». Provisoirement, il l'invitait « à ne bouger de la chambre et de se mêler de rien ». Il verrait plus tard à ce qu'elle « se retirât ». Pour corriger ce que ces notifications faites à Marie qu'elle était « déposée, chassée honteusement du pouvoir », comme elle le dira, avaient d'inexorable, Louis XIII « assuroit la reine qu'il l'honoreroit toujours comme sa mère »[3]. Une entrevue avec son fils, dans laquelle elle retrouverait peut-être son ancien ascendant maternel sur un enfant longtemps timide et craintif, était, pour Marie de Médicis, une dernière ressource.

1. Voir *Rev. hist.*, t. XCV, p. 292; t. XCVII, p. 27.

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 459. Arnauld d'Andilly assure que Marie de Médicis fit dire au roi par M. de Bressieux que, « s'il eût fait entendre le sujet des mécontentements qu'il avoit contre le maréchal d'Ancre, elle eût été la premiere qui lui eût conseillé de faire ce qu'il avoit fait » (*Journal*, éd. Halphen, 1857, p. 283). M. de Bressieux a écrit ce qui lui est arrivé le matin du 24 avril. Voir *Anecdotes de la cour de France tirées de la bouche de M. du Vair*, dans *Mém. de Marguerite de Valois*, éd. Lalanne, 1858, p. 327.

3. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre depuis le 24 avril*, Paris, 1617, in-12, p. 4. « Le roi envoya déclarer à la reine qu'il vouloit estre le maître » (Montpouillan, *Mém.*, *loc. cit.*, t. IV, p. 38). Marie de Médicis se considérera toujours comme ayant été « honteusement chassée » le 24 avril (*Extrait des raisons et plaintes que la reine mère du roi fait au roi son fils*, Paris, 1619, in-12, p. 3). Louis XIII expliqua dans un document officiel « qu'il avoit supplié la roine nostre dite dame et mère de trouver bon que désormais il prît en main le gouvernail de son État afin d'essayer de le relever de l'extrémité où les mauvais conseils dont elle (la reine) s'étoit servie l'alloient précipiter » (*Lettre du roi au parlement de Dijon*, 1617, in-12, p. 6).

Elle demanda à M. de Bressieux de retourner près de Louis XIII et d'insister. Le roi répondit qu'il avait déjà fait connaître son sentiment. Une troisième fois, Marie de Médicis renvoya le premier écuyer. Louis XIII, impatienté, déclara à M. de Bressieux que, s'il le voyait une fois de plus, « il l'enverroit en un lieu où il le trouveroit bien quand il le voudroit »[1]! La régente, fiévreuse, supplia alors la princesse de Conti de tenter la même démarche. Mais la princesse de Conti qui était venue en hâte de son appartement, ni habillée, ni coiffée, ne pouvait ainsi, « en jupon », se rendre dans les salles du roi pleines de monde. Elle eut la pensée de faire demander M. de Luynes. M. de Luynes vint. Malheureusement, il s'agissait d'un sentiment personnel du roi, très monté, très excité; personne n'était en mesure de le faire changer d'avis. Sur de nouvelles instances de la reine, la princesse de Conti alla s'habiller rapidement et sollicita du roi une audience immédiate. Louis XIII lui fit dire que, si elle venait en son nom, il était tout prêt à l'accueillir, mais que, si elle venait au nom de la reine mère, il refusait de la recevoir[2]. Marie de Médicis pria la dame d'honneur, M^me^ de Guercheville, de chercher à se trouver sur le passage du roi, de se jeter à ses genoux et de faire appel à ses sentiments filiaux. M^me^ de Guercheville devait parvenir en effet à parler au roi dans ces conditions. Louis XIII lui répondit froidement « qu'il reconnoissoit bien la reine pour sa mère, mais qu'il estoit roi et qu'elle ne l'avoit pas traité comme fils par ci-devant; il la traiteroit néanmoins toujours comme mère : il ne la pouvoit encore voir qu'il n'eût donné ordre à ses affaires »[3].

Entre temps, la jeune reine, Anne d'Autriche, chez qui Louis XIII s'était rendu, afin de la mettre au courant et la prier de ne se troubler de rien, ayant demandé au prince la permission d'aller consoler Marie de Médicis, le roi refusa[4]. La comtesse de Soissons, sollicitant une autorisation semblable, subit le même insuccès. Devant ces instances, Louis XIII fit dire qu'il défendait à qui que ce fût, jusqu'à son frère Gaston et aux princesses ses sœurs,

1. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 459.

2. Elle accepta la condition imposée, eut l'audience et « y reçut le meilleur accueil du monde » (*Ibid.*, p. 462).

3. Boucher de Guilleville, *Lettres*, dans J. Doinel, *Concini, récit de sa mort*, Orléans, 1883, in-8°, p. 10.

4. Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 199, du 26 avril 1617.

d'aller voir la reine mère[1]. Il commanda à Vitry de prendre les mesures nécessaires afin que l'isolement de la princesse déchue se trouvât complet. Le service d'honneur de celle-ci, fait par une compagnie de gardes du corps spéciale, portant les couleurs de la régente, fut supprimé et douze archers des gardes du corps du roi s'installèrent à l'entrée de l'appartement de Marie de Médicis, pour ne laisser pénétrer personne[2]. Des portes furent murées. Un petit pont jeté sur les fossés du Louvre faisait communiquer l'appartement de la régente avec le jardin du bord de l'eau, — aujourd'hui le jardin de l'Infante; des Suisses vinrent l'abattre : le bruit des coups de hâche, qui dura trois heures, fut lugubre[3]. On n'eût jamais cru que le roi pût se montrer aussi impitoyable[4]. Il n'y eut de doute pour personne : Marie de Médicis était emprisonnée! Tout devait confirmer ce sentiment. L'ambassadeur d'Espagne, Monteleone, arrivant au Louvre et se dirigeant vers l'appartement de la reine mère, fut interpellé par Vitry : « Où allez-vous, Monsieur? Ce n'est pas là qu'il faut aller maintenant; c'est au roi[5]! » Les autres ambassadeurs venant

1. Bentivoglio, *Ibid.*, et Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462.

2. Dépêche de l'ambassadeur vénitien du 24 avril (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 81 ; Pontchartrain, *Mém.*, p. 388). L'affaire manqua être grave. Les gardes de la reine refusèrent de sortir sur l'injonction de Vitry. Celui-ci, furieux, les menaça de « les faire tous tailler en pièces ». Le lieutenant des gardes, M. de Presles, frappa à la porte de la chambre de la reine pour prendre ses ordres, et Catherine vint dire de la part de Marie de Médicis qu'on obéît aux commandements du roi. Il fallut que M. de Bressieux vînt confirmer l'ordre (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 459; Arnauld d'Andilly, p. 284).

3. On condamna la chambre de l'appartement de la reine mère, qui se trouvait sous l'appartement du roi, par précaution (Chaulnes, p. 464 ; voir aussi Pontchartrain, p. 388). L'abatage du pont « à coups de cognée » fit une peine infinie à Marie de Médicis : « Ce déplaisir a été un des plus grands qu'elle ait reçus ! » La malheureuse reine dit : « On a tort d'avoir peur que je m'enfuie » (Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 286). Au dire même de Mathieu de Mourgues, plus tard l'écrivain attitré, le défenseur et le confident de Marie de Médicis, « on fit une exacte recherche dans sa chambre (de la reine) jusqu'à regarder sous son lit » (Mathieu de Mourgues, *les Deux faces de la vie et de la mort de Marie de Médicis*, Anvers, 1643, in-4°, p. 23).

4. Bentivoglio est étonné de cette dureté (*Lettere*, 1863, t. I, p. 195). De même, le résident florentin (Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis*, p. 210). Un folliculaire alla jusqu'à traiter Louis XIII de Néron. « Comme ce tyran, il avoit fait arrêter sa mère » (cité par Galluzzi, *Hist. du grand-duché de Toscane*, t. VI, p. 164).

5. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 459. Il était entré à pied par le petit guichet et s'avançait le chapeau à la main. Monteleone n'insista pas et gagna le grand degré.

solliciter de Louis XIII l'autorisation de présenter leurs hommages à Marie de Médicis n'obtinrent qu'une réponse évasive : « J'aviserai[1]. » Le soir, tard, vers onze heures, par une porte dérobée qui n'avait pas encore été murée, le résident florentin, Matteo Bartolini, put accéder jusqu'à la reine détrônée : il la trouva accablée. Après avoir exprimé son étonnement qu'il eût pu arriver jusqu'à elle, elle éclata en sanglots : « Bartolini, aurais-tu jamais pensé me trouver en prison ! » Et, parlant du roi qui refusait de la voir, qui interdisait à ses enfants de venir près d'elle, elle ajouta douloureusement : « Qui eût dit, quand je l'ai eu, qu'à l'âge de seize ans il procéderait vis-à-vis de moi comme il le fait ! » Elle aimait mieux mourir que de rester en prison[2]. Le public parla de son incarcération définitive à Vincennes ou ailleurs.

Tout au haut du Louvre, chez Léonora Galigaï, les choses furent plus expéditives. Léonora était dans sa chambre lorsque, par la porte ouverte, elle aperçut les gardes du corps qui venaient l'arrêter. Elle fut étonnée. Un garde lui expliqua qu'il y avait eu dans le Louvre une querelle avec Vitry et des coups de pistolet : « Comment, fit-elle, Vitry et des coups de pistolet dans le Louvre? C'est contre mon mari ! » — « En effet, Madame, et il y a de mauvaises nouvelles : M. le maréchal est mort ! » — « Il a été tué? » — « Oui ! » — « C'est le roi qui l'a fait tuer? » — « Oui ! » Elle parut profondément surprise, mais elle ne versa pas une larme. M. de la Place étant arrivé sur ces entrefaites, elle l'envoya à la reine pour lui demander sa protection. M. de la Place, qui savait ce qui en était, s'adressa plutôt à la princesse de Conti, laquelle lui répondit qu'elle était désolée, « mais qu'elle avoit les bras trop faibles ». Mise au courant, Léonora, désemparée, ramassa machinalement ses pierreries, les mit dans sa paillasse, se déshabilla, se coucha[3], disant en pensant à la reine :

1. Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 202. Bassompierre, qui voulut aussi aller voir Marie de Médicis, reçut la même réponse (*Journal*, éd. Chantérac, t. II, p. 124).

2. Dépêche de Matteo Bartolini, résident florentin, dans B. Zeller, *Louis XIII, Marie de Médicis, Richelieu*, p. 172. Marie de Médicis fut abasourdie par l'événement qu'elle n'avait pas prévu. « Ella si mostro molto stordita », dit le nonce (*Lettere*, t. I, p. 199); ce qui l'accablait le plus, ce n'était pas que le roi eût voulu prendre la direction du gouvernement, « ma che mostri verso di lei una tal diffidenza e disprezzo » ! Mais on voit par ces textes qu'elle faisait alors le départ exact des responsabilités; on les brouillera ensuite.

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 458. C'est l'exempt des gardes du corps de la Roche et ses hommes qui étaient venus l'arrêter (Bibl. nat., Cinq Cents

« Pauvre femme! je l'ai *perdoua*[1]. » On vint ensuite la faire relever et habiller pour mettre ses pierreries sous séquestre, et, à la nuit, on l'enferma dans une chambre haute du Louvre[2]. Elle continuait à paraître indifférente, convaincue d'ailleurs qu'elle allait être simplement reconduite à la frontière. Mais, du Louvre, elle devait aller à la Bastille, de la Bastille à la Conciergerie et de la Conciergerie à la place de Grève[3]!

Les ministres de Concini s'évanouirent presque d'eux-mêmes. Un des premiers mots de Louis XIII, recevant dans son appartement, puis, en raison de l'insuffisance de celui-ci, dans la petite galerie, — la galerie d'Apollon, — le flot à toute minute montant des courtisans et des autorités qui s'empressaient de venir le féliciter, avait été « qu'il destituoit Mangot, Luçon et Barbin »[4]. Il donna même l'ordre de les faire arrêter[5]. Barbin, à la première nouvelle de l'événement, accourant au Louvre, rencontra

Colbert 221, fol. 371 r°). On envoya l'exempt La Chaussée et huit archers occuper la maison de Concini, sur le quai (*Ibid.*, fol. 4 r°).

1. « Sachant qu'on ne voyoit plus la reine mère et qu'elle estoit détenue dans sa chambre sans en sortir » (passage inédit de la *Relation exacte;* Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 147 v°).

2. C'était la chambre où on avait enfermé le prince de Condé quelques mois auparavant (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 3; B. Legrain, *Décade contenant l'hist. du roi Louis XIII*, p. 390).

3. Nous avons le procès qui fut fait à Léonora et à la mémoire de Concini (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221 et collection Moreau 779). Léonora fut calme jusqu'au bout, parce qu'elle fut convaincue qu'elle ne serait pas condamnée; elle le répète constamment au cours de son procès (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 237 r°, 239 v°, 339 v°, 348 r°; cf. Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 122). Elle poussa un cri « strident » en entendant qu'elle était condamnée à mort (amb. vénitien; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 257). Puis elle reprit son sang-froid et mourut courageusement (Boitel de Goubertin, *Hist. des choses plus mémorables de ce qui s'est passé en France*, Rouen, 1620, t. II, p. 344; *Mercure françois*, 1617, p. 231; Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 320; B. Legrain, *Décade*, p. 419) au milieu d'une foule énorme qui avait payé les fenêtres très cher et empêcha presque la charrette d'avancer (amb. vénitien; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 258). Louis XIII, qui n'avait pas voulu être à Paris au moment de l'exécution (Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 338), fut très ému des détails et n'en dormit pas (Héroard, *Journal*, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 419 v°). Marie de Médicis parut affectée (Bentivoglio, t. I, p. 381; amb. vénitien; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 262).

4. Chaulnes, *Relation exacte*, Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 134 v°. Cf. amb. vénitien, dépêche du 24 avril, ibid., ms. ital. 1771, p. 81).

5. Et l'annonça aux provinces : « Nous avons fait arrêter sa femme (de Concini) ensemble ses susdits ministres » (*Lettre du roi au parlement de Dijon*, 1617, p. 6). Rohan dit que Richelieu fut en effet arrêté, ce qui n'est pas exact (*Mém.*, éd. Michaud, p. 511).

« au coin de la chapelle de Bourbon », où une foule compacte empêchait d'avancer, quelques amis qui lui conseillèrent prudemment de ne pas s'aventurer. Assez inquiet, il se rendit au plus près, rue des Poulies, à l'hôtel Combault, l'écurie de Marie de Médicis, où Mme de Bressieux, la femme du premier écuyer, qui y habitait, le recueillit chez elle[1]. Mangot, prévenu, vint le rejoindre. Richelieu, auquel on avait annoncé la nouvelle pendant qu'il faisait une visite à un recteur de la Sorbonne, s'empressa de venir en carrosse. Son premier mouvement, en apprenant qu'il était débarrassé de la tyrannie de Concini, avait été un mouvement de satisfaction. Il dit à Barbin, « le visage fort content », « qu'ils étoient maintenant en repos et à couvert ». — « Hé! Monsieur, fit Barbin, irrité de cet optimisme peu clairvoyant, vous moquez-vous de ne juger pas que le contre-coup de tout ceci tombera sur nous[2]? » Ils causèrent. Il n'y avait rien à faire[3]. Pendant qu'ils échangeaient leurs impressions arriva une brigade d'archers qui, s'étant rendue à la maison de Barbin pour l'arrêter, ne l'y ayant pas trouvé, et informée qu'il était rue des Poulies, venait s'assurer de sa personne. Barbin fut ramené chez lui, où, sous ses yeux, deux commissaires chargés de cet office firent un rapide inventaire de ses papiers; après quoi, il fut écroué au For-l'Évêque, ensuite à la Bastille, jugé et condamné au bannissement perpétuel[4]. On n'arrêta ni Mangot ni Richelieu. Des gardes

1. « Mme de Bressieux, qui avoit pris médecine, vint, demi-habillée, le prier de monter en haut » (Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 293). Sur cet hôtel Combault, voir notre *Vie intime d'une reine de France*, p. 175. On crut que Barbin était allé se cacher dans les écuries (Boitel de Goubertin, *Hist. mémorable de ce qui s'est passé en France*, p. 326; *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 4).

2. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 293.

3. Cependant, ils envoyèrent Braguelonne vers Marie de Médicis pour savoir ce qu'elle disait. Braguelonne parvint, on ne sait comment, à faire sa commission. La reine répondit qu'elle ferait pour Barbin ce qu'elle pourrait, mais que pour les deux autres elle ne savait que dire (Chaulnes, *Relat. exacte*, p. 460).

4. Pontchartrain, *Mém.*, p. 391; *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 4. Ses meubles furent saisis par un huissier du Conseil d'État (Bibl. nat., ms. fr. 18192, fol. 32 v°). Il ne fut condamné que le 30 août 1618 comme criminel de lèse-majesté (Bibl. nat., ms. Dupuy 92, fol. 125 r°), après un long procès qui avait commencé en mars, soit près d'un an après son arrestation. L'arrêt lui fut notifié entre les deux ponts-levis de la Bastille (Arch. des Aff. étr., France 772, fol. 16 r°). Il se retira en Franche-Comté, à Besançon, alors terre étrangère, d'où il écrivit lettres sur lettres pour implorer sa grâce. Ce fut principalement auprès de Richelieu, lequel était en partie revenu sur

furent envoyés au premier, puis rappelés[1]; on notifia au second l'ordre de ne pas sortir de chez lui : l'ordre ne le toucha pas et on ne le renouvela pas[2]. Mangot, Barbin parti, se hasarda à venir dans la cour du Louvre, où il se mit à se promener seul, « mâchant quelque chose dans la bouche », évité de tout le monde. Finalement, il trouva quelqu'un qui consentit à aller demander au roi si Sa Majesté consentait à le recevoir. Louis XIII répondit par un refus, mais il lui fit prescrire de rapporter immédiatement les sceaux au Louvre. Mangot alla les chercher chez lui dans leur bourse fermée à clef, les clefs dans une autre petite bourse, et, comme il montait le grand escalier, Vitry l'interpella : « Où allez-vous, Monsieur? Le roi n'a plus que faire de vous! » Après explication, il lui fut permis de gagner la grande salle, où il dut attendre longtemps que M. de Luynes vint chercher lui-même les sceaux; après quoi, on l'enferma jusqu'au soir cinq heures dans la chambre de Vitry, puis on le relâcha[3].

Quant à Richelieu, très alarmé de la tournure que prenaient pour lui les événements, il vint aussi au Louvre. Chacun s'écartait, faisant semblant de ne plus le connaître[4]. Il monta, parvint, pressé dans la foule, jusque dans la petite galerie. Dès qu'il l'aper-

l'eau, qu'il insista, invoquant « leur ancienne amitié », disant qu'il mourait de faim, n'avait pas un sol vaillant et était malade de la pierre. Ses lettres sont lamentables : « Le plus grand malheur que j'ai eu, gémissait-il, a été que je n'ai pas été connu! » (voir le dossier de ces lettres, Arch. des Aff. étr., France 775, fol. 119 r° et suiv., fol. 261 r° et suiv.). Mais Richelieu ne s'occupa de lui que fort mollement. Déageant, plus généreux, intervint en faveur de son ancien chef qui l'accusait de l'avoir trahi (lettre de Déageant à Richelieu; Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 118 v°). On se heurta à un refus inexorable de Louis XIII; Barbin fut plus atteint que les autres en raison de sa place prédominante dans les conseils de Concini.

1. Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 195.

2. Il n'y a pas de doute que Richelieu dut être arrêté sous la forme d'un ordre à lui signifié de n'avoir plus à sortir de chez lui, avec gardes mis à sa porte (voir plus haut ce qu'a dit le roi sur son commandement d'arrêter les trois ministres, et en plus *Mercure françois*, 1617, p. 200; Gaspart, *Thrésor de l'histoire générale de notre temps*, Paris, J. Bouillerot, 1623, in-8°, p. 206; du Haillan, *Hist. générale des rois de France*, Paris, 1629, in-fol., t. II, p. 738; Fontenay-Mareuil, *Mém.*, p. 118).

3. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 290; Chaulnes, *Relation exacte*, p. 460. Pendant que Mangot attendait dans la grande salle, Villeroy et Jeannin passèrent, venant de déjeuner. Pour ne pas les voir, Mangot se mit à regarder dans la cour des cuisines.

4. « A la cour du Louvre, tout le monde vous avait quitté » (lettre de Tantucci à Richelieu, du 21 février 1619; Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 57 r°).

çut, Louis XIII lui cria avec colère : « Eh bien, Luçon, me voilà hors de votre tyrannie ! » Et, comme l'autre balbutiait : « Allez ! Allez ! ôtez-vous d'ici ! » Dans un remous, Richelieu put s'approcher de Luynes et, brièvement, lui rappela ce qu'il lui avait fait dire naguère par M. Pont-de-Courlay touchant sa fidélité et ses offres de service. Luynes consentit à glisser quelques mots au roi qui, d'un ton plus adouci, se tournant alors vers le prélat, lui déclara que, comme évêque et conseiller d'État, il pouvait rester, mais qu'il lui retirait sa charge de secrétaire d'État pour la rendre à M. de Villeroy et qu'il lui commandait d'aller prendre ses papiers afin de les porter au nouveau ministre, qui tenait conseil dans le cabinet des livres[1]. Richelieu s'exécuta. Quand il parut à la porte du conseil, Villeroy, s'imaginant qu'il venait remplir ses anciennes fonctions, se leva vivement et le pria de sortir. Richelieu, mortifié, demeura quelque temps derrière la porte à causer avec M. Miron, afin d'avoir une contenance, et parla avec animation de Concini, qu'il traitait maintenant de « pendard »[2].

Les ministres du maréchal d'Ancre destitués, Louis XIII ordonna qu'on mandât au Louvre les anciens secrétaires d'État renvoyés il y avait quelques mois : des gentilshommes allèrent de tous côtés trouver Villeroy, Jeannin, du Vair, Brulart de Sillery et les ramenèrent[3]. En recevant le vieux Villeroy, serviteur déjà de tant de règnes, le jeune prince l'embrassa : « Mon père,

1. Richelieu dit dans ses *Mémoires* (t. I, p. 156) qu'il a été très bien reçu par Louis XIII et il l'a raconté, le lendemain du 24 avril, au nonce (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 195). Par contre, Chaulnes (*Relation exacte*, p. 461), Brienne (*Mém.*, p. 12), B. Legrain (*Décade*, p. 391) assurent qu'il a été très mal accueilli. Après l'ordre d'arrestation donné par le roi, il était difficile qu'il en fût autrement. En réalité, on voit par Pontchartrain (*Mém.*, p. 387) et Chaulnes (*op. et loc. cit.*) que les deux versions sont exactes, mais successives et telles que nous venons de le dire. Il faut relire le passage des *Mémoires* de Richelieu pour surprendre le cardinal en flagrant délit d'arrangement apologétique des détails. Il se prête un discours au roi invraisemblable. Au milieu de l'affluence bruyante et tumultueuse qui bousculait Louis XIII, jamais une aussi longue scène que celle qu'il raconte n'aurait pu se passer.

2. Richelieu avoue avoir été mis à la porte du Conseil par Villeroy (*Mém.*, t. I, p. 157). Pour ce qui suit, voir le passage inédit de la *Relation exacte* de Chaulnes (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 137 r°). Sa chute du pouvoir, en 1617, a été pour Richelieu une des grandes épreuves de sa vie ; jointe aux disgrâces qui suivirent, elle provoqua chez lui, quelques mois après, un abattement profond qui alla jusqu'à lui donner des idées de mort (voir G. Hanotaux, *Hist. de Richelieu*, t. II, p. 258).

3. Pontchartrain, *Mém.*, p. 387.

lui dit-il, je suis roi, à présent, ne m'abandonnez point[1]! » Il les pria tous d'aller tenir conseil avec ses secrétaires, MM. de Gesvres, Henri de Loménie, de Sceaux, Pontchartrain, Châteauneuf, dans son cabinet des livres, afin de prendre les mesures que nécessitait la situation et de décider des déclarations et dépêches à envoyer[2]. Déageant, qui avait tout rédigé d'avance, fut admis aux délibérations[3]. On allait, par l'intermédiaire de l'introducteur des ambassadeurs, M. de Bonneuil, notifier officiellement aux envoyés étrangers que la régence était finie, que le roi avait pris le pouvoir[4], et, par une circulaire, informer les gouverneurs de provinces, les parlements et toutes les autorités de ce qui venait de se passer[5].

Le peuple de Paris l'avait su immédiatement. Le premier bruit qui s'était répandu dans la ville avait été qu'il venait d'y avoir un éclat au Louvre et que le roi était tué ou blessé, on ne savait pas au juste. Ce fut une émotion terrible. Les boutiques se fermèrent, la foule envahit les rues, se portant vers le Louvre, au palais. Sous le coup de l'émotion générale, les chambres du Parlement levèrent l'audience et les présidents s'assemblèrent au

1. Lettre de Boucher de Guilleville, échevin d'Orléans, dans J. Doinel, *Concini, récit de sa mort*, Orléans, 1883, p. 6. Le public fut ravi de voir revenir Sillery, « ce François à la vieille marque, ce franc à pied et à cheval » (*le « Te Deum » des Béarnois pour la mort du marquis d'Ancre*, p. 20), surtout du Vair (*Réjouissance de la France sur l'élection et rétablissement de Monseigneur du Vair*, Paris, N. Alexandre, 1617, in-12). Les lettres patentes rétablissant chacun des anciens ministres ne sont datées que du 30 avril (Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 103 r° et suiv.).

2. Il s'agit des sept secrétaires de la Chambre (Châteauneuf n'en est pas; il faut ajouter aux autres Antoine de Loménie, Nicolas de Villeroy et Brulart de Puisieux, fils de Sillery; Bibl. nat., ms. fr. 7854, fol. 286 r°) qui ont l'habitude du protocole royal et du détail de l'administration. C'est d'ailleurs parmi ces secrétaires que se recrutent souvent les ministres, sauf celui des finances, qu'on prend parmi les intendants des finances. Le cabinet des livres dans lequel les ministres vont travailler (Chaulnes, p. 460) n'est pas aisé à situer dans la topographie du Louvre. Tout ce que nous savons, c'est qu'il est dans le pavillon du roi (Héroard, *Journal*, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 358 r°) et que ses fenêtres donnent sur la cour (Ibid., 305 r°).

3. Richelieu le dit lui-même (*Mém.*, t. I, p. 157).

4. Bibl. nat., amb. vénitien, ms. ital. 1771, p. 84.

5. *Lettre du roi aux gouverneurs de ses provinces*, Paris, impr. F. Morel et P. Mettayer, 1617, in-8°, 12 p. Cette circulaire fut traduite en allemand et répandue dans l'empire germanique, sous le titre de : *Der königlichen Majestät in Franckreich Ludwigs des dreizenhenden an alle Officirer der Kron Franckreich Erklärung*, in-4°. Voir encore la lettre envoyée à M. de Béthune, ambassadeur à Rome (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 7797, fol. 62), et d'autres du même genre (Ibid., ms. fr. 23862, fol. 197 r°).

bureau des eaux et forêts pour délibérer[1]. Du Louvre, le Conseil, prévenu, envoya dans Paris les enseignes et exempts des gardes du corps à cheval, accompagnés d'archers, criant partout « Vive le roi. Le roi est roi! » et le colonel d'Ornano fut chargé d'aller sans tarder au palais rassurer les esprits[2]. L'allégresse succéda immédiatement à l'inquiétude. De toutes parts on accourut au Louvre, ceux qui y avaient accès s'empressant d'aller complimenter Louis XIII[3].

Alors ce fut au château le plus extraordinaire encombrement. On s'étouffait aux portes, on avançait à peine dans les escaliers; la circulation était impossible à travers les salles[4]. Au milieu de la petite galerie, le roi, pressé par la foule avide de le voir, — tout service d'ordre étant impossible, — avait pris le parti, afin de se dégager et d'être mieux vu, de monter sur le billard[5]. Dans le brouhaha tumultueux, on sentait un contentement débordant, exubérant, comme si un mauvais rêve venait de finir et qu'une ère nouvelle commençât. Bien qu'un peu pâle et les traits tirés[6], Louis XIII était tout à la joie de sa délivrance[7]. Il répondait avec empressement, ne dissimulant pas son bonheur, tantôt les larmes aux yeux, d'émotion, tantôt ne pouvant s'empêcher de rire de satisfaction, au point qu'il dut mettre sa main devant la bouche afin d'atténuer ce que cette hilarité avait d'excessif[8]. Il embrassait ceux qu'il connaissait. A tous,

1. Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 156; *Mercure françois*, 1617, p. 199. L'ambassadeur vénitien compare cette émotion à celle qui avait accueilli la mort d'Henri IV (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 80).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 460; le registre du Conseil secret du Parlement, cité par R. de Crèvecœur, *Un document nouveau sur la succession de Concini*, p. 5; Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 266.

3. J.-B. Matthieu, *Hist. de Louis XIII*, dans P. Matthieu, *Hist. de Henri IV*, t. II, p. 80; *les Prières de la France présentées au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 3.

4. « Ce fut une chose incroyable que la quantité de noblesse qui se trouva ce jour-là au Louvre » (Arnauld d'Andilly, *Journal*, p. 283). « Un si grand concours de seigneurs et gentilshommes qu'à peine pouvoit-on passer » (Pontchartrain, *Mém.*, p. 388).

5. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462.

6. « Lo trovai magro e pallido piu del suo solito », écrit le nonce (Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 234).

7. « C'est merveille de voir l'assurance et la résolution du roi et son contentement » (lettre de Boucher de Guilleville, dans J. Doinel, *Concini*, p. 9).

8. « Non poteva contenersi dal riso che piu volte si mise la mano alla bocca per che non apparisse l'interna illarita, tanto in se stessa si sentiva piena di giubilo » (dépêche de l'ambassadeur vénitien; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 86). Cf. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 283.

il répétait : « Maintenant, je suis roi ! Oui, Dieu soit loué, me voilà roi[1] ! » Et, aux mots aimables qu'on lui disait, il répondait avec fermeté et présence d'esprit : « L'on m'a fait fouetter des mulets dix ans durant aux Tuileries ; il est temps, maintenant, que je fasse ma charge. » Et, au président Miron, qui le félicitait d'avoir eu l'énergie d'agir, il répliquait : « J'ai fait ce que je devois[2] ! » Il s'entretint longtemps avec la délégation du Parlement, le premier président, M. de Verdun, les présidents d'Ons-en-Bray et Lescalopier, un certain nombre de conseillers : « Je veux que vous me voyiez tous », leur disait-il, et chacun défila devant lui, lui serrant la main. « Servez-moi bien, je vous serai bon roi[3]. » Il raconta à M. de Verdun les détails de ce qui s'était passé. Ce qui l'avait le plus frappé avait été la fidélité avec laquelle ceux qui étaient au courant avaient gardé le secret ; il en avait été touché : « Je suis bien aimé des François ! » fit-il. Il rappela au lieutenant civil la conversation qu'ils avaient eue ensemble il y avait quelque temps, et à chacun il disait le mot qui, pour lui, résumait l'événement du jour : « A cette heure, je suis roi[4] ! » Dans l'après-midi, il monta à cheval, suivi de ses gardes du corps, d'une troupe de trois à quatre cents gentilshommes ; il se promena dans Paris, partout accueilli par des cris de « Vive le roi ! » au milieu des acclamations frénétiques et de l'indescriptible délire des Parisiens[5].

Le soir, au coucher, l'appartement du roi fut rempli. Les acteurs principaux de la journée étaient au premier rang. Quelqu'un émit l'idée qu'il y aurait lieu d'attribuer les charges laissées vacantes par la mort du maréchal d'Ancre, ainsi que ses

1. « Io sono ora il re ! » (Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 192). Voir le discours qu'on lui prête : *le Roi hors de page à la reine mère*, 1617, in-12, p. 12.

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462.

3. Il y avait dans la délégation du Parlement trois présidents et huit conseillers. Louis XIII avait reçu auparavant les deux avocats généraux : Servin et Lebret, et leur avait dit textuellement : « Je suis roi, maintenant ; je suis votre roi ; je l'ai été, mais je le suis et serai, Dieu aidant, plus que jamais ! Vous direz à ma cour de Parlement que Conchine a été tué ayant résisté à ceux à qui j'avois commandé de l'arrêter. Dites à mon Parlement que ce méchant a voulu attenter à ma personne et a entrepris sur mon État. Allez dire que ma cour de Parlement s'assemble promptement et qu'elle me vienne trouver plus tôt que plus tard » (rapport de Servin à la cour, dans Mathieu Molé, *Mém.*, éd. Champollion-Figeac, t. I, p. 145).

4. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 6 ; Chaulnes, *Relation exacte*, p. 462 ; J.-B. Matthieu, *la Conspiration de Conchine*, p. 305.

5. Dépêche de l'amb. vénitien du 2 mai (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 95).

biens, demeurés propriétés du souverain. Le roi acquiesça. Le premier à servir était celui qui, ayant eu le danger, avait l'honneur de l'événement : le marquis de Vitry. Sur sa demande, on lui donna la charge de maréchal de France, la baronnie de Lésigny, qui lui convenait spécialement en raison de la proximité de sa terre de Vitry-en-Brie, et l'hôtel de la rue de Tournon, avec les chevaux de l'écurie. Louis XIII ajouta 70,000 ducats qui seraient pris sur la fortune de Concini. Du Hallier fut fait capitaine des gardes à la place de son frère; Persan capitaine de la Bastille[1]. On a dit que Luynes avait eu toutes les dépouilles du maréchal d'Ancre. Au moins pas sur le moment, où, au contraire, il manqua presque ne rien avoir. Il désirait vivement la place de premier gentilhomme de la chambre; il se trouva que le roi l'avait promise au fils du duc de la Force, M. de Montpouillan. Sur les instances réitérées de de Luynes, Montpouillan consentit à y renoncer et Luynes fut fait premier gentilhomme[2]. Quant à la lieutenance générale de Normandie qu'on croit lui avoir été donnée à cette date, il ne l'a eue qu'un peu plus tard[3]. Un peu plus tard aussi, d'ailleurs, grâce à la prépondérance politique qu'il devait rapidement acquérir, pour des causes diverses, il allait se faire rendre la maison de Lésigny[4], celle de la rue Tournon, et, après la mort de Léonora, se faire octroyer tous les biens de Concini[5]. De premier commis du contrôle général, Déageant fut promu intendant des finances; il eut « en son département tout ce qui touchoit les finances et dépenses de la maison du roi »,

1. Ibid., p. 92; Chaulnes, *Relation exacte* (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 144 r°). Vitry fit prendre les chevaux à l'écurie de Concini dès le lendemain matin. Les 70,000 ducats furent prélevés sur les fonds du maréchal d'Ancre que détenait le banquier Lumagne. Ils donnèrent lieu à des contestations (Arch. nat., E 59[A], fol. 58 r°). Le maréchalat était peut-être beaucoup pour Vitry. Mais déjà, quelques mois auparavant, M. de Thémines avait eu la même dignité et 100,000 écus pour avoir arrêté Condé (*Mercure françois*, 1616, p. 207). Vitry se maria peu après avec la fille de M. Beaumarchais, trésorier de l'épargne, qui devait finir si mal, accusé de vol et de concussion (Malingre, *Hist. du règne de Louis XIII*, Paris, 1646, in-12, t. II, p. 229).

2. Montpouillan, *Mém.*, dans *Mém. de la Force*, éd. La Grange, t. IV, p. 39.

3. En septembre 1617, dit le *Mercure françois* (1617, t. II, p. 97), au moment de son mariage avec M[lle] de Montbazon.

4. En juillet (amb. vénitien; Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 258).

5. Les lettres patentes par lesquelles il est fait don à M. de Luynes des biens de la maréchale d'Ancre sont d'août 1617 (Bibl. nat., ms. Dupuy 853, fol. 109) et l'arrêt du Conseil l'envoyant en possession, du 6 septembre (Arch. nat., E. 56[B], fol. 66 r°). Luynes mit quelque âpreté à poursuivre les débiteurs de la succession (Bibl. nat., ms. fr. 18192, fol. 22 r°, et Arch. nat., E. 57,

situation nouvelle et de confiance, créée exprès pour lui, le dernier échelon même avant le ministère[1].

Comme une traînée de poudre, la nouvelle de la mort du maréchal d'Ancre se répandit en province dans la France entière[2]. Les princes revoltés déposèrent les armes et, de joie, tirèrent des salves de coups de canon[3]. Ce fut comme l'avènement d'un nouveau règne : le roi était devenu le maître! Il prenait possession de son royaume[4]! Il le prenait « grâce à un acte de majorité merveilleux »[5], « juste et nécessaire »[6], « par une action vraiment royale, faisant connaître qu'il savoit garder l'honneur et donner la paix à son peuple »[7]! « Vous avez fait voir que vous étiez roi,

fol. 49 r°). Le Conseil d'État ne le soutint que médiocrement (Arch. nat., E. 59B, fol. 205 r°.) Sur cette succession, voir R. de Crèvecœur, *Un document inédit sur la succession de Concini;* y joindre quelques arrêts intéressants du Conseil d'État (Arch. nat., E. 55c, fol. 203 r°, 314 r°, 348 r°, 433 r°, 483 r°; E. 56B, fol. 3 r°) et un certain nombre d'autres documents (Bibl. nat., ms. Dupuy 550, fol. 64; ms. fr. 10726; ms. fr. 18192, fol. 21 r°).

1. Déageant fut nommé intendant des finances à la place de M. de Maupeou, lequel passa contrôleur général (Chaulnes, *Relation exacte*, p. 478). Richelieu ajoute en parlant de cet avancement de Déageant qu'il lui fut donné « en récompense de son infidélité » (*Mém.*, t. I, p. 160). Richelieu oublie qu'il avait eu l'idée de jouer le même rôle! Tronson fut fait un des quatre secrétaires du Cabinet (Bibl. nat., ms. fr. 7854, fol. 286 v°); Modène deviendra grand prévôt de France (voir les provisions de la charge : Arch. des Aff. étr., France 773, fol. 286 r°); Fouquerolles enseigne des gardes du corps (lettre de Marillac à Richelieu, ibid., 775, fol. 148 v°), etc.

2. Le public sut tout de suite les détails avec assez d'exactitude (voir *le Paysan de Ruel au roi*, dans les *Feux de joie de la France sur la mort et la sépulture du marquis d'Ancre*, Lyon, 1617, in-12, p. 11).

3. Pontchartrain, *Mém.*, p. 388; les *Mémoires de ce qui s'est passé durant le siège de Soissons en cette présente année 1617* (par le sieur de Fabri), Paris, J. Berjon, 1617, in-4°. Louis XIII avait envoyé des gentilshommes avec des lettres aux princes pour les prévenir (cf. *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1853, p. 115).

4. « C'est une coutume ancienne de faire des vœux au commencement des règnes et, pour cette raison, nous croyons être obligés d'en faire à ce renouvellement du vôtre » (discours au roi du premier président de la Cour des aides, Chevalier, le 25 avril, dans Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 307). « Le roi est devenu le maître! » (*Sommations faites à Monsieur le duc d'Épernon en suite de la déclaration du roi*, Tours, 1619, in-12, p. 8.) Cf. une lettre de M. de Bourdeille à Louis XIII du 4 mai (Bibl. nat., ms. Clairambault 372, fol. 135 v°). Le pape envoya un bref de félicitations (Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 177).

5. *Les Merveilles et coups d'essai de Louis le Juste*, Paris, 1617, in-12, p. 21.

6. P. d'Alboy, *Panégyrique du roi sur la défaite de l'Hydre de l'Arne*, Paris, 1617, in-12, p. 3.

7. *Discours sur l'arrivée du duc de Longueville*, Amiens, 1617, in-12, p. 10.

lui disait-on, que vous vouliez régner[1]. » Duplessis-Mornay lui écrivait : « Ce coup de parfaite majorité apprendra dehors et dedans que la France a un roi[2]. » Et les prédicateurs, dans les chaires, recommandaient aux fidèles « de louer Dieu de ce que le roi avoit repris l'administration du royaume »[3].

L'allégresse et l'enthousiasme furent unanimes. Les moindres bourgades allumèrent de grands feux de joie. « Tous nos canons et nos mousquets autour d'un feu de joie ont été mis en œuvre », écrivait d'Agen M. d'Estrades à M. de Pontchartrain : « Voilà des marques de la réjouissance générale[4]. » Les cabarets, pleins de gens qui buvaient et dansaient, retentissaient de chants joyeux[5]. Ce fut une satisfaction universelle, « telle qu'on n'en a vu de notre temps une pareille pour quelque bonheur qui nous soit survenu ». Il semblait que le roi eût plus fait « que s'il avoit gagné dix batailles »[6]. Les folliculaires, transportés « par une extase de liesse et le ravissement de l'esprit », exaltaient Louis XIII en des pages dithyrambiques[7]. Ils le tenaient pour « le plus grand roi de toute la terre »[8] ! Il fallait qu'on lui « dressât un temple afin

1. *Actions de grâces de la France au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 9.

2. *La lettre écrite au roi par le sieur du Plessis-Mornay du 26 avril 1617*, in-12, p. 3.

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 470. Le mot de Louis XIII qu'il « vouloit être roi » a surtout beaucoup frappé le public (*le Salomon de la France au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 8; *le Fidèle sujet au roi* (s. l.), 1617, in-12, p. 7).

4. Lettre du 30 avril 1617 (Bibl. nat., ms. Clairambault 372, fol. 133 r°. Cf. *Allégresse de tous les fidèles François et serviteurs de Sa Majesté sur la mort du marquis d'Ancre*, Nevers, 1617, in-12; *Heureux augures au roi de sa victoire*, Paris, 1617, in-12, p. 14).

5. Peuples et gens qui venoient de Paris,
Tous s'assembloient comme rats et souris
Qui sont bannis de quelque territoire ;
Allègrement, chacun s'est mis à boire,
A qui plus fort, criant : « Vive le roi ! »

(*Le Paysan de Ruel au roi*, p. 12). « Quand la chose advint, je buvois chopine avec un vigneron de Chaillot des plus apparents de la paroisse, ce qui me fit danser de joie les cinq pas à la françoise et hanter pinte ou trois chopines sur demi-setier » (*le Passe-temps de Pierre Dupuis*, Paris, 1617, in-12, p. 3). Sur le contentement des soldats, voir le *Réveil du soldat françois ; au roi, sur la juste punition du marquis d'Ancre*, Paris, Perrin, 1617, in-12).

6. *La Voix du peuple au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 5.

7. *L'Ancre de la paix sur le retour de Messieurs les princes*, Lyon, 1617, in-12, p. 3.

8. *Le Coup d'État*, Paris, 1617, in-12, p. 7.

de célébrer son souvenir qui ne s'oublieroit jamais »[1]! Il était « aimé avec passion », « adoré, chéri de tous les bons François », « l'objet d'un incroyable amour »[2]! « S'il avoit donné cela en son printemps, que ne devoit-on pas espérer de son automne? » « Un tel généreux commencement ne faisoit-il pas concevoir les plus belles espérances[3]? » « Il étoit grand, puisqu'il avoit sauvé son peuple! » « Benoite soit la Pucelle qui vient pour nous délivrer! disoient jadis grands et petits, femmes et enfants, à l'honneur de la pucelle Jeanne qui vint, de par Dieu, pour réclamer le sang royal! » Combien ne devait-on pas dire maintenant : « Béni soit le jeune garçon à visage de pucelle, à teint damoiseau, qui a fait un si grand holà qu'il en sera mémoire ès siècles des siècles![4] » Louis XIII était « le restaurateur de la liberté »[5], « le libérateur de la République françoise »[6]! « Il n'y auroit jamais postérité si sourde, renommée si ingrate qui n'élevât dans le ciel un acte si glorieux[7]! » Et « un cri de « Vive le roi! » alloit jusque dans les nues », cri répété par tous les sujets, même par les protestants, « cent fois, à pleine tête »[8]! L'enthousiasme était général.

Vitry avait exécuté la pensée du roi; Vitry fut associé par la reconnaissance populaire aux acclamations qui saluaient le prince. « Dieu, ayant mis au cœur de Louis l'esprit de sagesse, avoit armé le bras de Vitry »[9]. Que Vitry « fût immortel de vie comme

1. *Les Désirs de la France sur la mort de Conchine*, Paris, 1617, in-12, p. 3; *la Disgrâce des favoris de la Fortune présentée au roi*, Paris, 1617, in-12, p. 8.

2. *La Merveille royale de Louis XIII par le sieur de MM. gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté*, Paris, 1617, in-12, p. 4; *le Salomon de la France*, p. 7.

3. *Avis à Messieurs de l'Assemblée* (s. l.), 1618, in-4° p. 27-28.

4. *Le « Te Deum » des Béarnois*, p. 49.

5. *Lettre de Cléophas à Polémandre*, 1818, p. 18.

6. *Les Merveilles et coups d'essai de Louis le Juste*, 1617, in-12, p. 18.

7. Matthieu, *la Conjuration de Conchine*, p. 289.

8. *Le « Te Deum » des Béarnois*, p. 4. La satisfaction des protestants fut générale (voir P. de Lescure, *Apologie des églises réformées de l'obéissance du roi*, Orthès, 1618, in-8°, p. 37; *Harangue faite au roi par les députés du synode national des églises réformées de France le 27 mai 1617*, la Rochelle, 1617, in-12, p. 4; lettre du duc de Rohan à M. de la Force du 15 mai 1617, dans É. Charavay, *Collection de lettres autographes du règne de Louis XIII*, Paris, 1873, in-8°, p. 33). Le royaume entier considéra Louis XIII comme l'auteur responsable du coup d'État. « La France a obligation « à son roi seul » de son salut et liberté » (Βασιλικα παραινεσις, *Advis au roi*, 1617, in-4°, p. 4).

9. *Propos doré sur l'autorité tyrannique de Cocino, péri misérablement par la sagesse admirable du roi et par la main fidèle du sieur de Vitry*, 1617, in-12, p. 36. Cf. *le Manifeste de la France à Monsieur le maréchal de Vitry*, Paris, 1617, in-12.

de renom, pour espérer de la postérité des guerdons assez dignes, assez, non jamais trop[1] ! » « Qu'on lui dressât une statue ! » Que l'on mît deux balles de pistolet dans ses armes[2] ! Lorsque Vitry vint au Parlement, un mois après la mort de Concini, pour faire vérifier ses lettres de maréchal de France, il y eut au palais une affluence énorme et l'ovation dont il fut l'objet attesta le sentiment de la foule ainsi que la popularité de celui qu'on regardait comme le seul auteur, avec le roi, du renversement de « Conchine »[3].

Au milieu de l'effervescence populaire, hélas ! « le misérable Conchine » ne devait même pas trouver de repos dans la mort. Le soir du 24 avril, de la petite chambrette du corps de garde, son corps avait été transporté dans la salle du jeu de paume du Louvre, rue d'Autriche, servant de dépôt des marbres ; fouillé, dépouillé entièrement, mis nu, par terre, et vers minuit enseveli « avec une grosse nappe sale, liée d'un ruban rouge par les deux bouts », on l'avait enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois, sous les orgues, dans une fosse creusée rapidement et immédiatement comblée, les dalles maçonnées par-dessus[4]. Le lendemain mardi, 25 avril, vers neuf à dix heures du matin, des gens s'arrêtaient sous la tribune de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, se montrant du doigt la place où le maréchal avait été enterré, piétinaient la pierre de mépris et crachaient par terre. Un attroupement se forma, s'accrut ; il s'excita : des individus descellèrent les dalles, dont le mortier était encore humide, les enlevèrent, creusèrent avec les mains furieusement. En vain le clergé, les gens de l'église étaient accourus afin de faire cesser ce scandale et d'engager la

1. *Le Coup d'État*, Paris, 1617, in-12, p. 7.

2. *Le « Te Deum » des Béarnois*, p. 37. On célébrera son mariage comme un événement public (Boitel de Goubertin, *Hist. tragique de Circé ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastée*, Paris, 1617, in-12).

3. *Réception de Monsieur le baron de Vitry en la dignité de maréchal de France faite en Parlement le mardi 23 mai 1617*, Paris, 1617, in-12. Louis XIII disait « Conchine » : « Il ne vouloit point qu'on l'appelât maréchal, son intention n'ayant jamais été de le faire maréchal » (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 148 r°). Le dépouillement de la nombreuse littérature qu'a provoquée sur le moment l'événement du 24 avril, — et nous n'avons pas tout cité, — amène à ces trois constatations : le public est relativement bien informé ; il attribue à Louis XIII l'acte accompli ; il ne parle pas de M. de Luynes.

4. *Mercure françois*, 1617, p. 205. « Procès-verbal du 26 avril 1617 des sieurs de Maupeou et Arnault des obligations et promesses trouvées ès pochettes du maréchal après sa mort, montant dix-sept cent mille livres » (Bibl. nat., Cinq Cents Colbert 221, fol. 25 v°).

foule à se retirer. Celle-ci était trop compacte : leurs efforts demeuraient impuissants. Au bruit de cris et de ricanements, on découvrit les pieds du cadavre[1]. En un instant, les cordes des cloches descendues furent attachées aux jambes et, avec des hurlements, tout le monde tira le corps qui soulevait la terre encore meuble. Un public immense emplissait le porche, la rue, l'église, monté sur les bancs, sur les clôtures des chapelles, vociférant. Appelé en hâte, le grand prévôt était arrivé au pas de course avec des archers, suivi d'officiers; il lui fut impossible d'avancer. Les gens, rouant le cadavre de coups de bâtons, de coups de pierres, de coups de bottes, le traînèrent vivement au milieu d'un concert de huées jusqu'au Pont-Neuf, à l'entrée duquel se trouvait une des potences élevée naguère par le maréchal dans Paris. Sur la proposition de quelqu'un, un grand laquais attrapa le corps rigide par les pieds, le pendit la tête en bas, et ce fut une ruée de la foule, chacun voulant frapper, enfoncer un couteau, détacher un bout de chair, pendant que le grand laquais, son chapeau à la main, quêtait pour avoir monté Concini à la potence. En un rien de temps, nez, oreilles et le reste, tout fut coupé, les yeux crevés, puis, avec des haches et des épées, on détacha les bras, on scia la tête. Une compagnie de gardes-françaises qui passait pour aller entrer en garde au Louvre n'intervint pas sous prétexte qu'elle n'avait pas d'ordre[2]. Au bout d'une demi-heure, on descendit ce qui restait du tronc et, avec des imprécations horribles, on le traîna, en galopant, à la place de Grève, à la Bastille, finalement rue de Tournon, où on le brûla en chantant.

Et, d'un bout de la France à l'autre, ce furent contre Concini des chansons[3], des feux dans lesquels on flambait le fantôme

1. L'auteur de *l'Enterrement, obsèques et funérailles de Conchine* (Paris, 1617, in-12, p. 5) dit à tort qu'on brisa le cercueil de Concini avec un chenet. Les sources contemporaines abondent de détails sur l'incident; nous résumons brièvement le récit le plus circonstancié, celui de Chaulnes (*Relation exacte*, p. 464). Voir aussi la lettre de Simon Chabot à Mathurin Chabot du 28 avril 1617 (*Bull. de la Soc. des Bibliophiles bretons*, 2e année, 1878-79, p. 62).

2. « Le roi passant par la galerie et ayant demandé quel bruit c'estoit (que celui qu'on entendait sur le Pont-Neuf) et lui estant répondu que c'estoit le peuple qui avoit pendu le corps du maréchal d'Ancre, témoigna d'être bien marri qu'on n'eut empêché ce désordre de bonne heure » (passage inédit de Chaulnes, *Relation exacte*, Bibl. nat., ms. Dupuy, 661, fol. 148 r°).

3. Voir un recueil de ces chansons, Bibl. de l'Institut, X457a. On fit des chansons même à l'étranger (E. Le Blant, *Une chanson hollandaise sur le meurtre du maréchal d'Ancre*, dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires de France*, 4e série, t. VI, 1875, p. 259).

du maréchal[1], des pamphlets violents[2], des pièces de théâtre[3], des romans à clef[4], des almanachs et des caricatures représentant le tyran abattu sous les traits d'un renard, d'un écureuil, d'un dragon[5]. Dans le nombre aussi, on ne ménageait pas l'ancienne reine régente. En traînant par les rues de Paris le cadavre exsangue de Concini, les manifestants du 25 avril n'avaient pas épargné « les paroles indignes, insolentes et outrageuses contre l'honneur de la reine mère ». L'opinion publique accabla Marie de Médicis[6].

Qu'allait-on faire d'elle, emprisonnée qu'elle était dans son appartement du Louvre[7]? Après avoir maintenu quelques jours ses rigueurs premières, Louis XIII avait fini par s'adoucir. Tout en continuant de refuser à voir sa mère, il avait autorisé ses sœurs, M. de Bressieux, M. Philipeaux de Villesavin, — le secrétaire de Marie de Médicis, — à la visiter[8]. Le nonce, sur la prière de Richelieu, qui, dans la débâcle générale, avait résolu, pour sauver sa fortune, de s'attacher à celle de la reine mère, aujourd'hui tombée peut-être, mais demain sans doute relevée, avait offert au roi les services de l'évêque de Luçon, pour servir

1. Louis XIII en fit faire lui-même à Saint-Germain « par le sieur Jumeau, son artillier » (Héroard, Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 432 r°).

2. Ce fut un déchaînement, voir, par exemple, *la Juste punition de Lycaon, Florentin, surnommé marquis d'Ancre*, Paris, 1617, in-12; *la Descente du marquis d'Ancre aux enfers*, 1617, in-12.

3. *Tragédie nouvelle de la perfidie d'Aman, mignon et favori du roi Assuérus*, Paris, veuve Ducarroy, 1622, in-8°; *la Magicienne estrangère*, Rouen, D. Geuffroy, 1617, in-8°; *la Tragédie des rebelles*, par Pierre de Brinon, Paris, 1622, in-12.

4. Boitel de Goubertin, *la Défaite du faux amour par l'unique des braves de ce temps*, Paris, 1617, in-12; *Histoire des prospérités malheureuses d'une femme Cathenoise, grande sénéchale de Naples*, Paris, 1617, in-12; voir aussi l'*Argenis* de Barclay (cf. A. Collignon; *Notes sur l'Argenis de Jean Barclay*, Paris, 1902, in-8°, p. 61).

5. La collection Hennin et la série chronologique au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale présentent de nombreuses pièces de ce genre.

6. Pontchartrain, *Mém.*, p. 390; Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 202; *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 14.

7. Richelieu dit (Avenel, *Lettres*, t. II, p. 652) que Déageant ou du Vair conseillèrent une des trois solutions suivantes : la faire mourir, la mettre définitivement en prison, l'envoyer en Italie. Cette affirmation est des plus invraisemblables pour beaucoup de raisons, dont la première est que le roi n'aurait jamais consenti à écouter pareilles propositions, que Déageant n'aurait pas osé les formuler, que du Vair n'aurait pas été capable de les imaginer.

8. *Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 285. Il maintint l'interdiction pour les ambassadeurs étrangers (Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I, p. 229).

d'intermédiaire entre la mère et le fils, assurant le prince « du grand zèle » du prélat à seconder les intentions royales[1]. Déageant, dont Richelieu avait sollicité l'amitié, et avec lequel il avait combiné un arrangement sinon très droit, au moins habile, avait appuyé, et Louis XIII, comprenant, avait accepté[2]. L'évêque de Luçon, autorisé à voir Marie de Médicis, allait être l'intermédiaire entre le roi et la reine. Le 1er mai, Marie de Médicis fit présenter au prince par le prélat cinq requêtes : la première, l'autorisation de quitter Paris, de se rendre, par exemple, à Moulins, ville de son domaine; la seconde, d'avoir toute autorité, « absolu pouvoir », dans la ville où elle irait; la troisième, de conserver ses revenus, apanages et appointements, afin de savoir ce qu'elle avait à dépenser; la quatrième, connaître quelles étaient les personnes que le roi l'autoriserait à emmener avec elle; la cinquième enfin, de voir le roi avant de partir[3]. Louis XIII, résolu à régler rapidement la question du départ de sa mère, et libéralement, répondit par écrit qu'il accordait tout ce qu'on lui demandait. En ce qui concernait les personnes qu'elle emmènerait avec elle, l'ancienne régente ferait ce qu'elle voudrait. Néanmoins, Marie de Médicis, ayant exprimé le désir d'avoir ses filles, le prince refusa, mais il consentit à ce qu'elle reprît une partie de ses gardes. Il se trouva que le château de Moulins, qui n'avait pas été habité depuis plus de vingt ans, était fort délabré et exigeait des réparations. En attendant, Marie de Médicis proposa de se retirer à Blois, ce qui fut accepté. Elle avait hâte de s'en aller.

1. Bentivoglio, *Lettere*, t. I, p. 203. Le 24 avril, Richelieu avait eu la précaution de faire savoir à Marie de Médicis, par le valet de chambre Nicolas Roger, « la douleur que je ressentois de son malheur auquel certainement je la servirois selon toute l'étendue de mon pouvoir » (Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 159).

2. En somme, Richelieu s'offrit pour tenir au courant le roi de ce qui se passerait dans l'entourage de Marie de Médicis et travailler à maintenir celle-ci et cet entourage dans l'obéissance du roi. Déageant servirait d'intermédiaire, à charge, à son tour, de défendre Richelieu. Nous allons entendre l'écho des engagements réciproques de Richelieu et de Déageant.

3. *Relation exacte de la mort du maréchal*, p. 471. D'après l'ambassadeur vénitien (Bibl. nat., ms. ital., p. 96), Marie de Médicis demanda à décider elle-même de l'endroit où elle se retirerait. Arnauld d'Andilly dit (*Journal*, 1857, p. 287) : « Elle décida de s'en aller. » Bentivoglio écrit : « La reine mère a jugé pour le mieux de se retirer à Blois et d'y demeurer quelque temps » (*Lettres*, Paris, 1680, p. 105). Richelieu prétend que c'est Luynes qui a *chassé* Marie de Médicis de Paris (Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 161). Il apparaît, au contraire, que, d'un commun accord, il a été jugé que, momentanément, il était préférable pour la reine mère de quitter Paris un certain temps.

Elle fixa au mercredi 3 mai, sans plus tarder, son départ[1]. Richelieu qui, par Luynes, avait obtenu du roi l'autorisation de la suivre avec la mission « d'être chef de son conseil et d'avoir ses affaires entre les mains », — il avait été convenu avec Déageant qu'ils s'écriraient régulièrement pour se rendre compte, et tous les deux avaient même échangé un chiffre[2]! — négocia les détails de l'entrevue qui aurait lieu entre le prince et sa mère[3]. Les préparatifs furent poussés avec activité.

Le mercredi 3 mai, veille de l'Ascension, à deux heures et demie de l'après-midi, eut lieu ce départ. Toute la matinée avait été occupée à charger les bagages. La pluie, cessée depuis le 24 avril, avait repris[4]. Une foule énorme remplissait la cour du Louvre et les abords. A l'heure fixée, Louis XIII, accompagné de son frère Gaston, du prince de Joinville, de M. de Luynes, de Bassompierre et de quelques autres, — par délicatesse on avait décidé que ni Vitry ni du Hallier ne seraient présents, — descendit « par la montée du quartier de la reine régnante » à l'antichambre de la reine mère, au rez-de-chaussée, où devait avoir lieu l'entrevue[5]. Il était habillé d'un pourpoint blanc, de

1. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 471. D'après l'ambassadeur vénitien, Louis XIII ne retarda pas le départ, ayant peur de nouvelles demandes (*op. et loc. cit.*). Marie de Médicis avait réclamé le même personnel que celui qu'elle avait à Paris, les mêmes gardes (*Ibid.*). A défaut de Moulins, on lui parla de Tours ou Blois. Ce fut elle qui choisit Blois (Arnauld d'Andilly, p. 287). Louis XIII tint bon pour empêcher qu'elle emmenât quelqu'un de ses enfants (Pontchartrain, *Mém.*, p. 391).

2. Richelieu a conduit cette affaire avec dextérité. Au moyen du titre de « chef du Conseil » de la reine mère, il avait, dans l'entourage de celle-ci, une situation prédominante, et ayant fait accepter du roi par de Luynes cette situation, il se croyait assuré des deux côtés, c'est-à-dire en mesure de faire manœuvrer sa barque. Voir une lettre qu'il écrivit alors à de Luynes (Avenel, t. VII, p. 386). Il enjôla, avant de partir, Déageant, qui lui écrivait le 24 mai 1617 : « Je conserverai soigneusement le souvenir de toutes les assurances que je vous donnai à votre départ et ne manquerai jamais d'affection ni de fidélité en ce qui s'offrira pour m'en acquitter » (Arch. des Aff. étr., France 771, fol. 125 r°). Le 10 mai, Déageant lui avait mandé (ibid., fol. 112 r°) : « Vous trouverez ci-enclos le chiffre que vous me commandâtes de faire avant votre départ. » Nous avons l'original de la lettre par laquelle Louis XIII autorise Richelieu à accompagner Marie de Médicis (Arch. des Aff. étr., France 244, fol. 1 r°). Elle est datée du 11 mai, comme si, après coup, Richelieu avait tenu à posséder un acte sûr l'autorisant à demeurer près de l'ancienne régente.

3. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 472. Richelieu s'en tait dans ses *Mémoires*.

4. *Journal* d'Arnauld d'Andilly, 1857, p. 299.

5. Un des meilleurs récits est celui que donne Bassompierre, témoin oculaire

chausses rouge écarlate, coiffé d'un feutre noir à plume blanche, botté et éperonné[1]; son visage calme et froid ne révélait aucune émotion[2]. Dans l'antichambre, une vingtaine de seigneurs, donnant comme mot de passe « saint Louis », étaient entrés. Le roi ayant pénétré, Marie de Médicis se fit attendre « la longueur de deux Pater », puis elle apparut sur le seuil de sa chambre[3]. Elle était « simplement vêtue »[4], elle avait « la mine basse ». Louis XIII s'avança vers elle, le chapeau à la main, et, d'une voix posée, lui dit : « Madame, je viens ici pour vous dire adieu et vous assurer que j'aurai soin de vous comme de ma mère. J'ai désiré de vous soulager de la peine que vous preniez en mes affaires; il est temps que vous vous reposiez et que je m'en mêle. C'est ma résolution de ne souffrir plus qu'autre que moi commande en mon royaume. Je suis roi, à présent. J'ai donné ordre à ce qui est nécessaire pour votre voyage et commandé à La Curée de vous accompagner; vous aurez de mes nouvelles étant arrivée à Blois. Adieu, Madame, aimez-moi et je vous serai bon fils[5]. » Marie de Médicis avait les yeux pleins de larmes; elle répondit d'une voix tremblante : « Monsieur, je suis très marrie de n'avoir gouverné votre État pendant ma régence et mon administration plus à votre gré que je n'ai fait, vous assurant que j'y ai néanmoins apporté toute la peine et le soin qu'il m'a été possible, et vous supplie de me tenir toujours pour votre très humble et très obéissante mère et servante. » Puis, allant vers la fenêtre, elle s'accouda et pleura[6]. Elle dit ensuite au roi : « Je m'en vais; je vous supplie d'une grâce en partant, que je veux me pro-

(*Journal*, éd. Chanterac, t. II, p. 127). L'heure et le lieu sont donnés par Héroard (Bibl. nat., ms. fr. 4025, fol. 396 r°).

1. *Mercure françois*, 1617, p. 216.

2. « Il re intrepido, senza punto commoversi ne darne tam poco segno ver' uno » (amb. vénitien, Bibl. nat., ms. ital. 1771, p. 97).

3. Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 299.

4. Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 164.

5. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 12. Bassompierre résume ce discours (*op.* et *loc. cit.*). Richelieu donne un texte plus long et plus contourné (*Mém.*, t. I, p. 163). C'était probablement celui qu'il avait préparé lui-même; il n'a pas été prononcé. Le mot « Madame » dit par le roi à sa mère est conforme au protocole royal du temps et n'a pas un sens blessant.

6. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 473. Il avait été convenu qu'elle dirait au roi : « Mon fils » (*Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 12). Les expressions très humbles qu'elle emploie sont aussi conformes au protocole royal du temps.

mettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbin, mon intendant. » La phrase n'était pas prévue. Louis XIII regarda sa mère sans rien répondre; elle reprit : « Ne me refusez point cette seule prière que je vous fais! » Et, comme il se taisait toujours, le regard fixé sur elle : « Peut-être, fit-elle, est-ce la dernière que je vous ferai jamais! » Le roi ne répondait pas. Elle dit brusquement : « Or sus! » et, se baissant, elle embrassa son fils; Louis XIII fit une révérence et tourna le dos. La suite présenta ses hommages. Comme Marie de Médicis retenait Luynes afin d'insister auprès de lui sur le sujet de Barbin, le roi impatienté se retourna : « Luynes! Luynes! Luynes! » appela-t-il; puis il sortit. Marie de Médicis, appuyée contre la muraille, entre les deux fenêtres, sanglotait[1].

Elle quitta son appartement avec M. de Bressieux. L'affluence de monde était telle qu'elle eut beaucoup de peine, malgré les gardes, à rejoindre son carrosse. Elle s'assit devant, le dos au cocher, « à sa place ordinaire ». Avec elle montèrent M^mes de Soissons, de Guise, de Longueville, destinées à lui tenir compagnie jusqu'à Bourg-la-Reine. Les chevau-légers du roi, commandés par M. de la Curé et qui devaient aller à Blois, entouraient la voiture. Il fallut du temps pour se mettre en route. Le cortège était considérable[2]; il allait tenir depuis le haut de la rue Dauphine jusqu'à l'entrée du Pont-Neuf, vers le Louvre. En tête s'avançait le carrosse de l'écuyer de la reine, dans lequel étaient M. Philipeaux, le marquis de Thémines et Nicolas Roger, le fidèle valet de chambre. Puis venait le grand carrosse de Marie de Médicis, couvert de velour noir, traîné de six chevaux bais; ensuite un petit carrosse de campagne, préparé pour la route, en cuir de Russie rouge, à fers dorés, recouvert d'une toile blanche, afin d'éviter la poussière[3], et traîné de six chevaux blancs harnachés de cuir rouge à fers dorés : il était vide; le carrosse de Mesdames, les filles de la reine, qui avaient reçu l'autorisation d'accompagner leur mère jusqu'à trois lieues[4]; les voitures de M^mes de

1. Bassompierre, *op.* et *loc. cit.*; Arnauld d'Andilly, *Journal*, 1857, p. 299.

2. Le détail de la sortie de Paris est donné par Chaulnes, *Relation exacte*, p. 473.

3. Le texte imprimé de la *Relation exacte* porte « un carrosse de cuir de vache roussie rouge », au lieu de « cuir de Russie rouge » (Bibl. nat., ms. Dupuy 661, fol. 160 r°).

4. Elles l'avaient expressément demandé. Suivant Bentivoglio (*Lettere*, 1863,

Soissons, de Guise, de Longueville, destinées à ramener celles-ci; celles de Mme de Guercheville, de Mme de Bressieux; un dernier, modeste, contenant les évêques de Luçon et de Chartres, en tout douze ou quinze carrosses. Un grand nombre de gentilshommes à cheval précédaient, escortaient et suivaient; la foule, muette et indifférente, regardait passer la souveraine déchue[1]. Lorsque le cortège fut engagé dans la rue Dauphine, Marie de Médicis, arrivée au bout du Pont-Neuf, fit tourner brusquement sa voiture à gauche et suivit le quai jusqu'à la rue Saint-Jacques, qu'elle remonta afin de gagner la grande route d'Orléans; on ne sut pas pourquoi[2].

D'une des fenêtres de l'appartement de la reine régnante, sur la cour du Louvre, Louis XIII avait vu partir sa mère. Lorsqu'elle fut sortie, il se rendit au bout de la petite galerie, et, du balcon, impassible et silencieux, regarda longtemps le défilé qui suivait le Pont-Neuf. Dès que le dernier cavalier eut disparu, il donna le signal du départ de la cour pour Vincennes[3]...

Dans la grande salle des Pas-Perdus du palais de Justice, les avocats, commentant entre eux les événements, disaient : « Nous avons un roi[4]!... »

Louis BATIFFOL.

t. I, p. 211), ce fut le plus grand chagrin de Marie de Médicis que de ne pas emmener ses filles.

1. « Le peuple ne s'abstint néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses » (Richelieu, *Mém.*, t. I, p. 164). Il paraît que Marie de Médicis était très calme et qu'elle n'eut pas une larme (*ibid.*, p. 163).

2. Chaulnes, *Relation exacte*, p. 474. On pensa que c'était pour éviter de passer devant « sa maison de Luxembourg ». C'est plutôt qu'impatientée de la foule de curieux qui la dévisageaient d'une façon peu bienveillante et de la lenteur de la marche elle préféra prendre des rues désertes.

3. *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre*, p. 13; Matthieu, *la Conspiration de Conchine*, p. 311. Chaulnes (*Relation exacte*, p. 471), donne les raisons pour lesquelles Louis XIII part pour Vincennes.

4. *Mercure françois*, 1617, p. 200. Le synode des protestants réuni à Vitré envoya à Louis XIII une adresse dans laquelle il lui disait : « La France cognoist qu'elle a un roi » (*Ibid.*, 1617, t. V, p. 41).

# MÉLANGES ET DOCUMENTS

## LA LETTRE D'EUDE II DE BLOIS AU ROI ROBERT.

Dans un travail récent[1], M. Ferdinand Lot a éclairé d'un jour nouveau le conflit qui éclata vers 1022 entre le roi Robert et Eude II, comte de Blois, de Tours et de Chartres, au sujet de la succession des comtés champenois. Il a fort bien expliqué comment, à la mort de Herbert II de Troyes, ces comtés furent tenus en pariage par ses deux neveux Herbert III de Troyes et Eude Ier de Blois, puis par les enfants de ceux-ci, Étienne de Troyes et Eude II de Blois, et comment, par suite, lorsque Étienne mourut entre 1019 et 1023 sans laisser d'héritier, Eude II put se considérer *ipso facto* comme seul comte de Champagne. Le roi Robert protesta et réclama l'héritage en tout ou en partie[2]. Eude II lui opposa une vive résistance. L'affaire donna lieu à de longs débats : elle fut même portée, en septembre 1023, devant l'empereur Henri II, qui d'ailleurs fut, à ce qu'il semble, impuissant à la trancher[3]. Le roi se vit finalement contraint de céder.

C'est à cette affaire que se rattache, selon toute vraisemblance, une lettre souvent citée par laquelle Eude essaie de calmer le courroux du roi et de se justifier à ses yeux. Cette lettre a été comprise de manières fort diverses et invoquée à l'appui de théories souvent contradictoires. Peut-être n'en a-t-on pas suffisamment pesé les termes. Nous voudrions tenter d'en donner une explication plus littérale et, nous plaçant sans idées préconçues en face du texte, chercher à en démêler le sens exact.

1. Ferdinand Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle*, Paris, 1903, in-8° (*Bibl. de l'École des hautes études; sciences histor. et philol.*, fasc. 147), append. XI, p. 397-413.

2. C'est du moins ce qui semble ressortir des deux passages de Raoul le Glabre relatifs à cette affaire (*Historiae*, III, 2 et 9, éd. Prou, p. 56 et 85).

3. Cf. Lot, *op. cit.*, p. 412.

Voici la teneur de la lettre[1] :

Domino suo rege Roberto, comes Gui. Petitis tuis nominis dicere vos et cuius cognomen. Comes Richardus, tuus fidelis, mortem mihi vestra ad petitum aut ad placitum de [illegible] quae [illegible] contra me. Ego vero nec [illegible] tuam [illegible] manu [illegible] Tum [illegible] et [illegible] tuo consilio mihi placitum[2] [illegible] non perfici posset, sed instante vermiculo [illegible] ad hoc perficiendum paratus essem, mandavit mihi ne me fatigarem ad conducendum placitum vestrum quia non erat tuo cordi a me [illegible] sed [illegible] reparare nisi non [illegible] ut faceres mihi defendere quod non essem [illegible] tuum[3] beneficium tenere de te, sed mihi competere dicens ut me ad [illegible] exiberet sine contentio partium eorum. Haec causa est cur tibi ad placitum non occurri. Sed de te, domine mi, valde miror, qui me tam preproperes causa incognita, tuo beneficio judicatus indignum. Nam si respiciatur ad conditionem generis, claret Deo gratia quod hereditarius sum; si ad qualitatem beneficii quod mihi dedisti, constat quia non est de tuo fisco, sed de illis quae mihi per tuam gratiam ex majoribus meis hereditario jure contingunt; si ad servitii meritum, ipse profecto nosti, donec tuam gratiam habui, quomodo tibi servierim domi et militiae et peregre. At postquam gratiam tuam avertisti a me et honorem quem dederas mihi tollere nisus es, si me et honorem meum defendendo aliqua tibi ingrata commisi, feci hoc lacessitus injuriis et necessitate coactus. Quomodo enim dimittere possum ut non defendam honorem meum? Deum et animam meam testor quod magis eligerem honoratus mori quam dishonoratus vivere. At si me dishonorare velle desistas nichil in mundo est quod magis quam gratiam tuam vel habere vel promereri desiderem. Discordia enim tua mihi quidem molestissima est, sed tibi, mi domine, tollet officii tui radicem et fructum, justitiam loquor et pacem. Unde suppliciter exoro clementiam illam, quae tibi naturaliter adest si maligno consilio non tollatur, ut jam tandem a persecutione mea desistas neque tibi sive per domesticos tuos seu per manus principum reconciliari permittas. [Vale.]

Le comte Richard dont il est ici question ne saurait être que

1. Elle nous a été conservée dans les recueils de lettres de Fulbert, évêque de Chartres, qui, selon toute vraisemblance, et d'après le style même, a dû tenir la plume pour le comte, son maître. Elle a été éditée, avec cette correspondance, dans Migne, *Patrolog. lat.*, t. CXLI, col. 245, et dans les *Hist. de Fr.*, t. X, p. 501. Nous en reproduisons le texte d'après le manuscrit latin 14167 de la Bibliothèque nationale (fol. 26 v°-27 r°), qui est, à ce qu'il semble, à la fois le plus ancien et le meilleur, puisqu'il a été exécuté pour Sigon, secrétaire de l'évêque Fulbert.

2. Le manuscrit ajoute « et » après « placitum », ce qui a fait adopter d'ordinaire la correction « [quando] et ubi ». Cette addition du mot « quando » ne nous semble pas nécessaire.

3. D'autres manuscrits donnent la leçon « ullum beneficium tenere de te ».

Richard II, comte ou duc de Normandie[1]. Sur ce point, tous les érudits sont d'accord[2]. Mais à quel titre intervient-il? Pour M. Pfister, Richard est un simple intermédiaire : il se borne à citer Eude devant le plaid royal et c'est en qualité d'ami qu'il lui conseille ensuite de se dérober au jugement[3]. Pour M. d'Arbois de Jubainville, après avoir cité le comte de Blois devant le plaid royal, Richard consent, sur la demande d'Eude et avec l'agrément du roi, à intervenir comme arbitre[4]. M. Luchaire adopte, en somme, cette interprétation[5]. Pour M. Lot, Richard joue dès le début le rôle d'arbitre sur l'invitation même du roi[6].

Entre MM. Pfister et Lot surtout, le désaccord est complet. Il se pourrait cependant qu'il reposât tout entier sur un malentendu.

1. Les documents qui prouvent qu'au XI^e siècle les ducs de Normandie étaient le plus souvent qualifiés « comtes » sont nombreux. Citons seulement un diplôme du roi Robert pour l'abbaye de Fécamp rendu « petitione dilectissimi fidelis nostri Richardi comitis » (*Hist. de Fr.*, t. X, p. 587, n° XVI); un autre diplôme du même pour l'abbaye de Jumièges portant le « signum Richardi, comitis Normannorum » (*Ibid.*, p. 614, n° XLIII); le récit du concile d'Orléans de 1022 contenu dans le cartulaire de Saint-Père de Chartres dû à Haganon et où l'on voit Arefastus déclarer au roi : « Miles sum Richardi tui fidelissimi comitis Normanniae » (*Ibid.*, p. 538), etc. D'autre part, en dehors du duc de Normandie, on ne voit pas qui pourrait être le comte Richard, vassal direct du roi, dont il est ici parlé.

2. Seul, à notre connaissance, M. Landsberger, dans sa dissertation intitulée *Graf Odo I von der Champagne* (*Odo II von Blois, Tours u. Chartres*), Berlin, 1878, in-8°, n. 111, a émis un doute sur le bien-fondé de cette identification; mais il s'appuie uniquement sur ce fait que Richard est dit comte et non duc. Nous venons de voir (note précédente) que l'argument est sans portée.

3. Ch. Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux*, Paris, 1885, in-8° (*Bibl. de l'École des hautes études; sciences histor. et philol.*, fasc. 64), p. 241-242.

4. H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, t. I (Paris, 1859, in-8°), p. 254-256.

5. Achille Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, 2^e éd., Paris, 1891, 2 vol. in-8°, t. II, p. 12-14.

6. F. Lot, *op. cit.*, p. 411-412. — Dans ses *Origines de l'ancienne France*, t. III (Paris, 1904, in-8°), p. 424-425, M. Jacques Flach a donné de la lettre d'Eude II une interprétation en grande partie nouvelle et qui se rapproche même sur plus d'un point de celle que nous allons tenter de donner ici. Il admet que Richard joue le rôle de juge; mais il suppose en même temps que le duc de Normandie a primitivement été chargé par le roi de convoquer Eude devant un plaid royal; il admet que les mots « judicium » et « concordia » sont synonymes; il croit que le comte de Blois réclame un jugement des « domestici » royaux et des « principes » et que le « conventus parium » dont Richard demande la réunion désigne une assemblée des pairs mêmes du roi. Nous ne pouvons partager cette manière de voir et les pages qui suivent expliqueront, espérons-nous, suffisamment pourquoi.

« Il nous est tout à fait impossible, écrit M. Pfister[1], de croire, comme M. d'Arbois de Jubainville, que Richard devait être arbitre entre Eude et le roi. La phrase « nec sibi competere dicebat ut me ad *tale judicium* exhiberet » montre bien qu'il s'agit non d'un arbitrage du duc de Normandie, mais d'un jugement que devait rendre l'assemblée du royaume. » — « Le mot *judicium* invoqué par M. Pfister à l'appui de son opinion, réplique M. Lot[2], doit sans doute s'interpréter ainsi : le duc peut décider qui du roi ou du comte a raison en droit. Le mot *concordia* s'entendrait d'un accord entre les deux parties sans qu'on statuât sur le bon droit de l'une ou de l'autre. Dans les deux cas, Richard est un arbitre. » — Sans doute, la distinction est aujourd'hui bien nette entre un juge et un arbitre ; mais cette distinction suppose l'existence de tribunaux stables et réguliers, auxquels on doit normalement recourir. Or, dans le monde féodal, au début du XIe siècle, tout jugement est un arbitrage, tout juge est un arbitre[3] : il faut que le juge soit agréé par les parties ; son arrêt même n'a de valeur que s'il est de taille à l'imposer par la force ou si les plaideurs consentent à s'y soumettre. Un siècle plus tard, le roi sera encore impuissant à terminer un procès qui divisera les moines de Vézelay et le comte de Nevers, parce que le comte et les moines ne seront pas de part et d'autre disposés à accepter son jugement[4].

Ce qu'on distinguait alors, c'était non le jugement et l'arbitrage, mais le jugement, ou *judicium*, et l'accord à l'amiable, ou *concordia*[5]. Le jugement proclamait le bon droit de l'un et les torts de

1. Ch. Pfister, *op. cit.*, p. 241, n. 4.

2. F. Lot, *op. cit.*, p. 411, n. 2.

3. Les observations que nous avons présentées à ce sujet dans notre étude sur *les Institutions judiciaires en France au XIe siècle; région angevine* (*Revue historique*, t. LXXVII, 1901, p. 279-307 et spécialement p. 283-285) nous paraissent valoir pour toute la France. Nous espérons pouvoir y revenir dans une étude d'ensemble que nous préparons sur l'organisation judiciaire en France du Xe au XIIIe siècle.

4. Voir Hugue de Poitiers, *Historia Vizeliacensis monasterii*, dans les *Hist. de Fr.*, t. XII, p. 322-343. Remarquer, entre autres, la demande que le roi fait à l'abbé de Vézelay « utrum, sese committens regio examini, sententiam super hac calumnia promulgatam prosequeretur » et la conséquence de cette demande : « Perpendens itaque abbas infensam sibi curiam partibus favere adversis, timuit sese committere dubio judicio » (p. 322E).

5. Puisque certains érudits (voir p. 289, n. 6) paraissent mettre en doute cette distinction fondamentale, donnons-en au moins quelques exemples caractéristiques : en 1067-1068, le roi Philippe Ier, auquel un procès est soumis, considère « facilius esse et melius ut res *concordia* quam *judicio* determinaretur » (*Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, éd. Prou et Vidier, t. I,

l'autre; l'accord n'avait lieu que si chacun consentait à abandonner une partie de ses prétentions. Dans ce dernier cas, on recourait d'ordinaire aux bons offices d'un tiers, qui avait pour mission, non point de rendre une sentence arbitrale, mais d'agir en pacificateur.

Dans la lettre d'Eude, ces deux solutions sont envisagées : Richard a prié le comte de Blois de comparaître « ad justitiam aut ad concordiam »; plus tard, il lui a fait savoir que le roi n'accepterait qu'une sentence (*justificatio*[1]) ou qu'un accord (*concordia*) entraînant pour Eude la perte de ses fiefs. C'est que, à cette époque, le jugement, surtout dans les cas graves, n'est qu'un pis aller : qu'on ait recours aux preuves écrites, aux témoignages, aux épreuves judiciaires, tout plaideur a le sentiment que l'issue du procès est douteuse. Sûr ou non de son droit, il appréhende les surprises de l'enquête et souvent au dernier moment il se laisse gagner par les conseils des « hommes sages » et préfère transiger[2]. Le juge lui-même ne perd jamais de vue cette solution idéale. C'est ainsi, pour prendre un exemple entre cent, qu'on verra quelque quarante ans plus tard le roi Philippe Ier, après avoir cité les moines de Saint-Benoît-sur-Loire et le chevalier Hervé devant son tribunal, considérer « qu'il était plus facile et meilleur de terminer leur différend par voie d'accord plutôt que par jugement » et s'employer aussitôt à assurer une transaction[3].

Richard ne saurait, d'autre part, être un simple mandataire du roi. Rien dans le texte ne le fait supposer. On ne nous dit pas qu'il

fasc. I, Paris, 1900, in-8°, p. 198, n° 76); en 1074, on décide de mettre un terme à un différend survenu entre les abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Serge d'Angers « per *concordiam* aut per *judicium* » (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, éd. Bertrand de Broussillon, Angers, 1903, 3 vol. in-8°, t. I, p. 122, n° 107); vers la même époque, les fils du prêtre Géraud revendiquent des biens possédés par les moines de Saint-Aubin d'Angers « ac de his omnibus postquam eis sepe juste *judicatum* fuisset quod aut minime aut minimum rectum in hoc quod calumpniabantur haberent, fecerunt tandem talem *concordiam* cum monachis quod clamaverunt illis quietam calumpniam et monachi dederunt Airardo primogenito... centum solidatas edificamenti » (*Ibid.*, p. 162, n° 134); en 1106, un différend entre les moines de Saint-Martin-des-Champs et Guérin Besnus est réglé « prius *judicio*, postea vero *concordia* » (*Liber testamentorum Sancti Martini de Campis*, éd. des Sociétés de Seine-et-Oise, Paris, 1905, in-8°, p. 76, n° 60), etc.

1. L'emploi du mot *justificatio* semble exceptionnel à cette époque; mais le verbe *justificare* avait habituellement le sens de juger, prononcer une sentence (cf. Du Cange, *Glossarium*, éd. Henschel, t. III, p. 949). C'est l'acception dans laquelle le prend Fulbert de Chartres lui-même dans une de ses lettres (*Hist. de Fr.*, t. X, p. 462, n° 34).

2. Voir l'article cité sur *les Institutions judiciaires en France au XIe siècle*, *loc. cit.*, p. 295.

3. Acte cité à la page précédente, n. 5.

transmette une sommation royale : c'est lui qui somme Eude de comparaître. En réponse à cette sommation, Eude « met sa cause entièrement entre ses mains »[1]. C'est, semble-t-il, une des expressions consacrées pour dire qu'on accepte quelqu'un pour juge[2]. Après avoir pris l'agrément du roi, — partie plaignante, — pour le jour et le lieu, Richard « fixe à Eude un plaid *placitum* ». Ce dernier mot indique bien, quoi qu'en dise M. Lot[3], qu'il s'agit d'une véritable citation en justice[4]; mais s'il s'agissait, comme le veut M. Pfister, d'une citation devant la cour du roi, le jour serait fixé non par Richard, mais par Robert, alors que ce dernier ne fait que donner son consentement[5].

Richard a donc assigné le roi et Eude devant son tribunal. Ceux-ci sont à la veille de se rencontrer en la cour du duc de Normandie, quand un incident se produit : le roi fait savoir à Richard « qu'il n'acceptera qu'une sentence ou un accord[6] déclarant Eude indigne de tenir de lui aucun fief »[7]. C'était transformer l'affaire en un

1. « Ego vero misi causam hanc totam in manu ipsius. »

2. Fulbert de Chartres emploie une formule analogue dans une lettre à l'archevêque de Sens Liétri : « Sed ille respondit se non diffugere judicium, sponte venire ad placitum. Unde per consilium et suasum ejus totam hanc causam in vestram dispositionem mittimus » (*Hist. de Fr.*, t. X, p. 450, n° 12). Déjà dans un capitulaire de l'an 819, pour dire que le jugement d'un procès est confié au comte, on a recours à la tournure presque identique : « Comiti commendare causam » (*Capitularia regum Francorum*, éd. Boretius et Krause, t. I, p. 291, § 25).

3. *Op. cit.*, p. 411, n. 3. M. Lot ne veut reconnaître au mot *placitum* que le sens vague de « rendez-vous ».

4. Les textes de l'époque sont sur ce point d'une clarté qui ne laisse rien à désirer. Voir, par exemple, la lettre de Fulbert de Chartres citée ci-dessus, n. 1. Entre 1066 et 1085, les moines de la Trinité de Vendôme revendiquent une maison qu'a occupée le comte; ils demandent « ad placitum inde venire »; le comte accepte, puis, se ravisant, déclare « se omnino de ea re cum eis non placiturum » et se désiste (*Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, éd. Métais, t. II, Paris, 1894, in-8°, p. 29, n° 321). En 1075, débat entre les chanoines de Saint-Martin et les moines de Saint-Aubin d'Angers; les chanoines demandant « judicium in quo declararetur utrum ipsi tortum haberent an rectum »; l'abbé de Saint-Aubin accepte « seseque libenter dixit cum eis venire in placitum » (*Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, éd. Bertrand de Broussillon, t. I, p. 209, n° 180). Etc. L'emploi du mot *placitum* dans un autre sens est à cette époque l'exception.

5. « Tum ille, ex consensu tuo, constituit mihi placitum. »

6. Ici la mention d'un « accord » (*concordia*) n'est plus qu'une ironie s'il s'agit bien d'une confiscation de tous les fiefs tenus par Eude.

7. On peut hésiter sur la portée de la mesure réclamée par le roi. Le texte, tel que nous l'avons reproduit d'après le ms. lat. 14167 de la Bibliothèque nationale, porte « quia non erat tibi cordi aliam justificationem seu concor-

procès pour forfaiture[1], le seul qui pût entraîner la commise de tous les fiefs, et l'on va voir Eude protester contre cette accusation.

Le procès, en effet, n'eut pas lieu : Richard se récusa. Pour examiner les droits que chacune des parties pouvait faire valoir à la succession de Champagne, il lui suffisait de s'entourer de ses conseillers habituels. Le cas était normal. Encore un siècle plus tard, pour un différend analogue, quoique beaucoup moins grave, survenu entre Louis VI et Thibaud IV de Blois, on n'hésitera pas à considérer le duel judiciaire devant une cour agréée par les deux parties comme la meilleure solution[2]. Mais, pour un procès de forfaiture, Richard n'était plus compétent. Car il ne pouvait normalement s'entourer que de seigneurs qui, tenant de lui leurs fiefs, lui devaient le service de cour et de plaid; et c'était un principe qui datait du IXe siècle, que, dans les cas graves, notamment dans les cas de forfaiture, le fidèle ou vassal du roi devait être traduit devant ses « pairs », c'est-à-dire devant ses co-vassaux[3]. D'où la réponse du duc de Normandie, exigeant leur réunion si le roi voulait qu'il fît comparaître l'ac-

diam recipere, nisi hoc tantum ut faceres mihi defendere quod non essem dignus *tuum* beneficium tenere de te ». On peut alors supposer que le roi ne vise que les comtés champenois. Cette explication, au premier abord, est séduisante : elle permet de comprendre que toute idée d'accord ne soit pas écartée, puisque le comte Eude peut recevoir ailleurs une compensation. Mais elle est peu conciliable, semble-t-il, avec la suite de la lettre : si Eude s'est rendu indigne par sa conduite de tenir tel fief de son suzerain, il ne peut continuer à tenir de lui tel autre fief. Qu'il y ait, par suite, « tuum » ou « ullum beneficium » dans le texte, il semble bien que le roi réclame la commise de *tous* les fiefs pour lesquels Eude est son vassal.

1. Le roi indiquait même par avance à Richard la seule sentence qu'il accepterait, ce dont Eude se plaignit avec raison : « Sed de te, domine mi, valde miror, qui me tam prepropere, *causa indiscussa*, tuo beneficio judicabas indignum. » Mais, en fait, il en était toujours à peu près ainsi : le plaignant n'acceptait l'arrêt que s'il était conforme à ses désirs, et c'est pourquoi les jugements bien souvent ne tranchaient rien (voir notamment la charte du *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, n° 134, citée précédemment, p. 290, n. 5).

2. Suger, *Gesta Ludovici regis*, XVIII, éd. A. Molinier, p. 66.

3. Voir le capitulaire de Quierzy du 7 juillet 856, art. 10 : « Et si aliquis de nobis in quocumque ordine contra istum pactum incontra illum fecerit, si talis est ut ille inde eum ammonere voleat ut emendet, faciat; et si talis est causa ut inde illum familiariter non debeat ammonere et ante suos pares illum in rectam rationem mittat et ille qui debitum pactum et rectam legem et debitam seniori reverentiam non vult exhibere et observare justum justitiae judicium sustineat » (*Capitularia regum Francorum*, éd. Boretius et Krause, t. II, p. 281). Voir aussi Ferdinand Lot, *Quelques mots sur l'origine des pairs de France*, dans la *Revue historique*, t. LIV, 1894, p. 38-39. Aucun texte nouveau n'a été produit sur ce point par M. Vernon Harcourt dans son volume intitulé : *His grace the steward and trial of peers* (London, 1907, in-8°), p. 205 et suiv.

cusé : « Nec sibi competere dicebat ut me ad tale judicium exhiberet sine conventu parium suorum[1]. »

En conséquence, Richard avertit Eude de ne pas se déranger et le met au courant. Et c'est alors que le comte de Blois écrit au roi pour lui manifester son étonnement : il s'est toujours montré vassal fidèle, exact à remplir tous ses devoirs; s'il a commis quelques fautes envers le roi, son seigneur, ce n'est que poussé par la nécessité et pour défendre les fiefs que celui-ci tentait de lui enlever. C'est là une réponse directe à l'accusation de forfaiture.

La demande sur laquelle Eude termine sa lettre ne laisse pas que d'être assez embarrassante : « Unde suppliciter exoro clementiam illam, que tibi naturaliter adest si maligno consilio non tollatur, ut jam tandem a persecutione mea desistas meque tibi sive per domesticos tuos seu per manus principum reconciliari permittas. » On a proposé[2] d'y voir une demande de jugement régulier : Eude prie le roi de « le laisser juger soit par ses *domestici* soit par les *principes* ». S'il en était ainsi, la lettre serait incohérente : le procès pour forfaiture une fois écarté, il ne reste plus que la question de droit et, après avoir consenti à la soumettre à Richard, Eude n'a aucune raison de vouloir maintenant la faire trancher par la cour du roi. Cette cour ne peut lui offrir aucune garantie si elle est composée des *domestici* royaux. D'ailleurs le verbe *reconciliare* se prêterait bien difficilement à l'explication proposée : en soi, une sentence, qui déboute l'un au profit de l'autre, entraîne tout juste le contraire d'une réconciliation, et c'est pourquoi, dans le langage de l'époque, on oppose le *judicium* à la *pax* ou *concordia*. La « réconciliation », quand il s'agit des personnes[3], c'est essentiellement, au temps où écrit Eude, l'acte par lequel l'excommunié est admis à rentrer au sein de l'Église. Un capitulaire du temps de Louis le Pieux rappelle que « les prêtres, par lesquels les hommes sont réconciliés à Dieu »,

1. Richard étant, comme Eude, vassal direct du roi, ses pairs sont les mêmes que ceux d'Eude. Il n'y a donc rien à tirer du fait que le texte porte « parium suorum » et non « meorum ».

2. Ferdinand Lot, *Quelques mots sur l'origine des pairs de France*, *loc. cit.*, p. 38 : « Il réclame soit un jugement, soit un arbitrage (les deux sens peuvent se défendre) de la cour du roi, sur la question de fief et non sur le fait de forfaiture dont il se déclare innocent. » J. Flach, *les Origines de l'ancienne France*, t. III, p. 425 : « Que le roi, quittant les voies de l'arbitraire, le laisse juger soit par ses *domestici* soit par les *principes*. » Ajoutons, d'ailleurs, que M. Lot semble écarter cette interprétation dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 410.

3. Dans les textes du XIe siècle, il est au moins aussi souvent question de la « réconciliation » des églises profanées.

sont les « médiateurs entre Dieu et les hommes »[1]. Ce que le comte Eude attend des « familiers » du roi ou des princes, c'est, semble-t-il, quelque chose d'analogue : il leur voudrait voir jouer entre lui et le roi ce rôle de médiateurs que les prêtres jouent entre les hommes et Dieu[2]; il sollicite leurs bons offices pour arriver à rentrer en grâce. Il ne leur demande pas de trancher la question de droit sur laquelle lui et le roi sont en désaccord, mais uniquement de ramener entre eux la paix que la déclaration de forfaiture a rompue. Après quoi, la procédure engagée pourra reprendre.

Voici, en conséquence, comment nous proposerions de traduire la lettre :

A son seigneur le roi Robert, le comte Eude. — Seigneur, j'ai quelques mots à te dire si tu daignes les écouter. Le comte Richard, ton vassal, m'a prié de venir m'expliquer en justice ou conclure un accord au sujet des revendications que tu élevais contre moi. Je m'en suis remis à son jugement. Avec ton agrément, il m'a fixé alors un plaid pour le règlement de l'affaire. Mais, peu avant le terme, comme j'étais prêt à me rendre à sa convocation, il m'a mandé de ne pas me donner la peine de venir au plaid fixé parce que tu n'étais disposé à accepter qu'un jugement ou un accord qui m'interdirait, pour cause d'indignité, de tenir de toi aucun fief et qu'il ne lui appartenait pas, disait-il, de me faire comparaître pour un tel jugement sans l'assemblée de ses pairs. Telle est la raison pour laquelle je n'ai pas été te retrouver au plaid. Mais je m'étonne que, de ton côté, avec une pareille précipitation, sans que la cause ait été discutée, tu me juges indigne de ton fief. Car, si l'on considère la naissance, il est clair, grâce à Dieu, que je suis capable d'en hériter; si l'on considère la nature du fief que tu m'as donné, il est certain qu'il fait partie non de ton fisc, mais des biens qui, avec ta faveur, me viennent de mes ancêtres par droit héréditaire; si l'on considère la valeur des services, tu sais comment, tant que j'eus ta faveur, je t'ai servi à la cour, à l'ost et à l'étranger. Et si, depuis que tu as détourné de moi ta faveur et que tu as tenté de m'enlever le fief que tu m'avais donné, j'ai commis à ton égard, en me défendant et en défendant mon fief, des actes de nature à te déplaire, je l'ai fait harcelé d'injures et sous l'empire de la nécessité. Comment, en effet, pourrais-je renoncer à défendre mon fief? J'en atteste Dieu et mon âme, je préfé-

1. « Ut sacerdotes Domini, qui sunt mediatores inter Deum et homines, per quos homines reconciliantur, tanto despectui non habeantur... » (*Capitularia regum Francorum*, éd. Boretius et Krause, t. I, p. 367, art. 4).

2. On sait, en effet, le caractère à demi ecclésiastique que le pouvoir royal revêtait aux yeux des hommes de cette époque et l'on ne s'étonnera pas que le clerc qui tint la plume pour Eude, — peut-être l'évêque Fulbert en personne, — ait employé le verbe « reconciliare » dans le sens religieux où il l'employait habituellement.

rerais la mort à la privation de mon fief. Et si tu renonces à vouloir m'en dépouiller, il n'est rien au monde que je désirerai davantage que d'avoir et de mériter ta faveur. Car ce conflit qui nous divise, en même temps qu'il m'est pénible, t'enlève à toi-même, seigneur, ce qui constitue la racine et le fruit de ton office, je veux dire la justice et la paix. Aussi, j'implore cette clémence, qui t'est naturelle et qu'un méchant conseil peut seul t'ôter, en te suppliant de renoncer à me persécuter et de me laisser réconcilier avec toi, soit par tes familiers, soit par l'entremise des princes.

Telle est, à nos yeux, la signification de cette lettre. Elle est curieuse, pleine de détails intéressants; mais elle ne nous révèle, somme toute, rien d'exceptionnel. Le duc de Normandie y joue le rôle que tout feudataire était alors appelé à jouer : il intervient comme juge à la demande d'une des parties et avec le consentement de l'autre. Le roi, en le prenant pour juge d'un litige survenu entre lui et l'un de ses vassaux, ne fait que se conformer à l'usage; en accusant au dernier moment Eude de forfaiture, il fait peut-être preuve de peu de suite dans les idées, mais il ne sort point de son droit. Quant à Eude, en plaidant l'innocence, en réclamant la réconciliation, il agit sans doute comme tout vassal eût agi à sa place.

Louis HALPHEN.

---

# HOTMAN

## D'APRÈS DE NOUVELLES LETTRES DES ANNÉES 1561-1563.

---

Dans un article publié en 1876 par la *Revue historique*, j'ai donné une notice sur Hotman, d'après sa correspondance presque entièrement inédite. J'exprimais le regret de n'avoir pu consulter les lettres écrites par Hotman au landgrave de Hesse. La communication m'en avait été refusée. Vingt ans après, en 1890, elle a été accordée à l'Université de Bâle qui se préparait à célébrer le troisième centenaire de la mort d'Hotman. M. Ehinger a extrait du volume envoyé par la direction des archives de Marbourg vingt-cinq lettres qui se rapportent aux années 1561-1563, c'est-à-dire à la première guerre de religion. Il en a tiré une copie qu'il a fait imprimer en brochure à Bâle en 1891[1]. Ces lettres sont comme des journaux qui renferment des nouvelles tantôt vraies tantôt fausses, mais elles n'en sont pas moins utiles en montrant quelles étaient les dispositions des acteurs et des spectateurs de la guerre. En tout cas, elles sont le complément de la notice publiée par moi en 1876.

La première lettre, qui marque le début de la correspondance d'Hotman avec les princes protestants d'Allemagne, est une lettre d'Hotman au landgrave Philippe de Hesse (19 mars 1561).

On sait qu'en 1559 Hotman avait été désigné par l'Université de Marbourg pour une chaire de droit devenue vacante. Le landgrave avait approuvé ce choix. Hotman lui exprime sa reconnaissance, tout en repoussant une offre qu'il ne pourrait accepter, à cause de l'état des affaires en France. Muntz, agent du landgrave à Strasbourg vient de lui faire connaître le désir du landgrave d'avoir des informations. Pour satisfaire à ce désir, Hotman envoie un mémoire écrit de sa main et y joint la lettre suivante :

Hier, on m'a remis une lettre écrite de la cour, d'où il parait qu'une grave querelle s'est élevée entre le roi de Navarre et la reine mère, au sujet de certains desseins qui viennent d'être dévoilés par le conné-

1. Il y a dans cette copie quelques fautes de lecture que nous avons facilement rectifiées.

table. On a trouvé environ quatre cents casques, recouverts d'une étoffe de soie extrêmement mince, avec des visières qu'on dit être de fer aussi. Le roi de Navarre s'emporta enfin contre la Reine et dit devant tout le monde qu'il allait se retirer de la cour. La Reine lui répondit très doucement et lui promit de faire tout ce qu'il voudrait. En même temps, elle donna le sceau royal, dont elle s'était emparée à la mort de François II, au cardinal de Tournon qui n'appartient à aucun des deux partis. Les Guises paraissent vouloir usurper la couronne de France. Ils se sont concertés avec Philippe II, et on parle déjà de fiançailles entre l'infant d'Espagne et la reine d'Écosse. Tout cela finira par une rupture, sinon par une guerre civile. Condé insiste pour être absous. Il a obtenu un mandement portant que l'arrêt du Parlement de Paris soit rendu en commun, avec les princes du sang et les douze pairs de France, en sorte qu'il soit absous avec toutes les formalités usitées de toute ancienneté. Le roi de Navarre serait très reconnaissant à Votre Altesse si elle voulait bien l'aider ou tout au moins le consoler. Il laisse sans doute à désirer, mais si Votre Altesse savait à quelles terreurs il a été exposé jour et nuit de la part d'hommes armés, elle ne s'étonnerait pas de le voir céder une partie de son droit, eu égard aux circonstances. On espère cependant que bientôt les choses iront mieux, et j'annoncerai peut-être à Votre Altesse comment le Pontife de Rome a joué cet Espagnol que le roi de Navarre, cédant à l'importunité de certaines personnes, lui avait envoyé, comment enfin à son insu et contre son gré a été prononcée cette allocution que nos adversaires eux-mêmes ont déjà répandue dans le monde entier. Ce prince est d'une si noble nature, d'un caractère si doux et affable que, loin de rompre avec lui, il convient de lui passer bien des choses. Il faut le soutenir et l'affermir contre les efforts de ses ennemis auxquels, sans doute, le diable se joint.

Deux mois après (mai 1561), Hotman partait pour l'Allemagne, visitait le landgrave de Hesse, l'électeur de Saxe et l'électeur Palatin. De retour à Strasbourg au commencement de juillet, il y trouve un envoyé du landgrave qui l'attend. Il rend compte au landgrave (12 juillet 1561) des résultats de son voyage. Les princes qu'il a vus sont disposés à envoyer en leur nom collectif une ambassade au roi de Navarre, mais l'électeur de Saxe hésite encore. Il voudrait que les représentants des princes se réunissent dans un lieu désigné par l'électeur Palatin pour se concerter sur les termes de la lettre qu'ils seront chargés de porter au Roi. Condamnera-t-on dans cette lettre l'erreur de Zwingli, demandera-t-on l'acceptation de la confession d'Augsbourg que les églises de France trouvent trop favorable au catholicisme? En attendant, rien ne se fait.

Les nouvelles de France sont les suivantes : le nombre des fidèles augmente augmente d'une façon incroyable. Il n'y a pas un seul

endroit dans tout le royaume où on ne trouve des pasteurs et une église évangélique, ainsi en Normandie, en Guienne, en Gascogne, parfois à ciel ouvert, en public, même dans les temples. A Orléans, à Poitiers, à Angers, les salles des édifices sont si pleines qu'elles débordent sur la voie publique. On y tient tous les deux jours des réunions si fréquentées qu'il s'y trouve jusqu'à cinq ou six mille personnes. A la cour, le prince de Condé, le prince de Longueville et l'amiral ont leurs prédicants. La reine mère a dit ouvertement qu'elle voyait bien qu'il n'y avait aucun moyen d'empêcher l'expansion de cette religion. Il est donc temps de chercher comment la chose pourra se faire le plus doucement possible. Le connétable, les Guisards et les autres font tous leurs efforts pour s'y opposer, mais voient qu'ils ne gagnent rien.

Le prince de Condé a été absous par le Parlement de Paris en présence des princes et de tous les grands du royaume. Le même jour, le Roi a reçu beaucoup de monde à sa table. Le cardinal de Lorraine avait été placé exprès à côté du prince de Condé. Celui-ci ne daigne même pas le regarder, ce que bien des gens ont remarqué et approuvé. La duchesse de Ferrare a aussi son prédicant italien à la cour. Il s'y réunit beaucoup de monde, mais la fille de la princesse n'a pas encore osé y assister, si ce n'est en secret, à cause de la terrible défense faite par son mari. A Metz, on tient tous les deux jours des assemblées où assistent plus de trois mille personnes. Vieilleville a promis de faire en sorte que dans peu de jours ils aient un temple à eux. C'est là qu'ils ont le plus de liberté; aussi les Messins qui s'étaient réfugiés ici retournent presque tous chez eux. A Paris, les assemblées n'ont lieu qu'en cachette, quoique le nombre des gens pieux soit incroyable, car ils ont contre eux le Parlement, et la populace se jette sur les nôtres avec tant de fureur et de rage que, dans un lieu très fréquenté, ils ont exposé une idole devant laquelle ceux qui passent la tête couverte et sans saluer l'idole sont lapidés par des sicaires apostés en armes.

Le duc de Savoie a été forcé de faire la paix avec les Vaudois, en leur accordant la liberté de religion. Il a institué pour son héritier le roi d'Espagne. Aussi le duc de Nemours, son agnat, est parti pour l'apaiser et le réconcilier. C'est aussi pour cette raison qu'il a été condamné par le Parlement de Paris, qui lui a enjoint de reprendre sa femme. Il s'est élevé à ce propos une querelle entre lui et la reine mère, si bien qu'il s'est enfui secrètement de France avec très peu d'argent, à l'insu de ses créanciers qui sont nombreux et qu'il laisse dans la misère. La femme du duc de Savoie, malheureuse, traitée sans pudeur et sans égard par son mari, demande la séparation. Elle a prouvé que son mari tient en beaucoup d'endroits certaines concubines qui sont gardées à la turque par des eunuques. Quatre capitaines viennent d'être appelés à Paris à l'insu des prédicants. La résolution avait été prise par quelques novices évangéliques qui passent pour suivre l'évangile de Pierre et de Malchus, de préférence à celui de Mathieu et de

Marc, de jeter bas, dans toutes les paroisses, cette idole rouge qui devait être portée en procession : leur nombre fut si grand qu'il passait dix mille personnes, pour ne pas dire plus, mais j'ai tout entendu dire et je connais très bien les noms des capitaines. Ils étaient convenus d'occuper quatre points dans Paris et de repousser la force par la force, enfin de revendiquer leur liberté. Les prédicants, informés du fait, leur firent savoir qu'ils les dénonceraient eux-mêmes, si leur projet n'était pas abandonné. Comme ces capitaines ne voulaient pas renoncer à leur entreprise, on eut recours au cardinal de Châtillon, pour conjurer la reine mère d'amener sur la place le Roi et le roi de Navarre qui montreraient leur force et empêcheraient le désordre. En conséquence, le maréchal de Montmorency, fils du connétable, gouverneur de l'île de France, fit promener dans la ville un régiment de grosse cavalerie pour effrayer ces gens-là. En quoi faisant, il dispersa la procession et les prêtres eux-mêmes ont dû souffrir bien des choses qu'ils ont été forcés de dissimuler.

Le 6 août 1561, Hotman écrit à Guillaume de Hesse, fils du landgrave, pour confirmer sa lettre, adressée au landgrave Philippe. Ce n'est pas seulement en Allemagne qu'on se plaint du retard de la correspondance. Le roi de Navarre en est très contrarié. Les Guises en profitent pour envoyer de leur côté des courriers. L'un d'eux a passé par Strasbourg, portant des lettres à l'électeur Palatin et au duc de Würtemberg, où il est dit que le voyage d'Hotman en Allemagne n'a eu d'autre but que d'accuser Guise et ses frères. Hotman demande que le prince veuille bien lui envoyer une copie de cette lettre. Le même jour, il écrit de nouveau au même prince qu'au moment où il allait partir pour la France, il a appris qu'il y avait des gens apostés pour l'observer à Saverne et à Saint-Nicolas.

Le duc de Guise a écrit à tous les princes auteurs de la lettre au roi de Navarre que je suis un séditieux et un fauteur de troubles et que mon voyage en Allemagne n'a eu d'autre but que de le discréditer, lui et ses frères. L'électeur Palatin et le duc de Würtemberg ont déjà reçu cette lettre. — Le Rhingrave part pour la Saxe, pour savoir des princes ce qui s'est passé là. Il avait essayé de me faire parler sur ce sujet, mais sans se découvrir. Je lui ai répondu seulement qu'avant de rentrer en France, j'avais voulu visiter les princes et les villes d'Allemagne... — L'assemblée de Paris a été dissoute[1]. Elle a émis soixante-douze suffrages en faveur de notre pétition pour les temples évangéliques et quatre-vingts contraires. Un arrêt du Parlement, pris à la majorité, a enjoint à tous les prédicants de sortir du royaume dans les

1. C'est l'assemblée de notables pris parmi les députés aux États-Généraux d'Orléans.

trois semaines, a interdit les assemblées domestiques, a donné aux luthériens trois mois pour se rendre en exil, mais la reine mère et le roi de Navarre ont jeté au feu cet arrêt du Parlement et les avis de tous les conseillers; on ne sait pourtant pas ce qui arrivera, car le cardinal et tous les évêques tiennent une autre assemblée dans une petite ville qu'on appelle Poissy. On dit qu'il y sera question du payement des dettes du roi, et des moyens à prendre pour accabler la religion.

Cependant, le nombre des hommes pieux augmente à merveille, et il ne paraît pas possible que leurs adversaires les suppriment par la force. Le duc de Montpensier avait réuni quatre mille hommes près de Tours et emmenait captifs environ trois cents chrétiens pris dans quelques villages. Les nôtres accoururent de tout le voisinage, au nombre d'environ sept mille, dont trois mille fantassins d'élite et huit cents cavaliers. Ils ont poursuivi si vivement que l'autre a cherché son salut dans la fuite. — Près de Toulouse, le Parlement de Toulouse avait condamné cinq des nôtres et allait les faire exécuter. Les nôtres se sont groupés, ils ont arrêté un président de ce même Parlement, qui était sorti de la ville avec quelques conseillers et des scribes, et ont dressé un échafaud. Aussitôt ils ont dépêché, à Toulouse, un messager annonçant que, si les nôtres étaient mis au supplice, leurs prisonniers à eux seraient immédiatement mis à mort de la même manière. On a donc fait l'échange des captifs. — A Orléans et dans beaucoup d'autres villes, on tient deux assemblées par jour dans des maisons particulières et il y vient tant de monde qu'il y en a jusque dans la rue. — La reine d'Écosse se rend dans son pays. Elle passe par Calais et ne touchera pas en Angleterre. Elle est conduite par deux des Guises, le grand prieur et le marquis d'Elbeuf. Le duc de Guise l'accompagne jusqu'à Calais, mais le cardinal ne pousse pas aussi loin.

23 août 1561. Hotman envoie de Strasbourg au landgrave Philippe une note qui lui a été adressée de Paris le 11 et à laquelle il ne change pas une syllabe. Il termine en disant qu'en dépit des efforts du cardinal de Lorraine, la réforme fait tous les jours d'immenses progrès et les prêtres s'en vont criant que, pour vivre, ils auront à chercher autre chose que de dire des messes.

La note dont il s'agit contient, entre autres nouvelles, les faits suivants :

Le Roy ayant envoyé l'Édict prohibitif des assemblées (l'édit de juillet) au Parlement de Paris défendit de la publier ailleurs que dans le palais. — Toutefois parce que Madame la princesse de Condé fit une assemblée à Paris, plus grande qu'il n'y eut oncques, la court ordonna qu'on publierait l'édict à son de trompe par tous les carrefours. — De quoi étant adverty, le roi de Navarre, qui pour lors estait à Saint-Germain, vint à Paris, et remonstra aux présidens et conseillers en pleine court le tort qu'ils avoient de n'avoir obéy au commandement du Roy,

les appelant remueux, mutins et séditieux et qu'ils ne pensoyent pas qu'il y eût un Roy pour les châstier mais que bientost ils le connaistraient. — Puis s'attache au procureur général Bourdin, luy disant qu'il estait sans religion et qu'il cherchait d'avoir la teste tranchée, et que c'estait ceci qu'il méritait, que bientost cognoistrait quelle puissance avait le Roy et son conseil, qu'il était cause et auteur de tous les troubles. Comme le lieutenant criminel, par le commandement de ladite court, fust venû au logis de Monsieur le prince avec humble prière d'estre excusé si, suivant le commandement qu'il montrait, il étoit venu pour faire information de ladite assemblée, le dit prince lui respondit que ladite assemblée avait esté faite, et qu'il s'en feraît encores, et depuis en tous les jours continué de plus belle.

Le Roy ayant reçu la réponse des seigneurs de Zürich qu'ils n'enverroyent (au colloque de Poissy) le docteur Martyr sans hostage, dès le lendemain feist partir un gentilhomme pour y aller en hostage.

18 septembre 1561. Au reçu de la lettre précédente, le landgrave Philippe de Hesse répond que la légation allemande aura lieu, mais autrement qu'on ne voudrait en France. L'électeur Palatin, le duc de Würtemberg, l'électeur, marquis de Brandebourg, l'électeur de Saxe exigent que la légation engage les princes français à recevoir la confession d'Augsbourg et repoussent les doctrines de Calvin et de Zwingle. Personnellement, le landgrave ne tiendrait pas à cette condition, non plus que l'électeur Palatin. Ils consentent à ce que un prince d'une grande autorité soit mis à la tête de la légation, pourvu que ce ne soit pas le prince Guillaume, fils du landgrave. Hotman fera bien de ne pas chercher à traiter directement avec les fils du landgrave. La lettre est écrite en latin, mais accompagnée d'un texte en allemand qu'Hotman se fera traduire en latin si bon lui semble.

Le landgrave de Hesse montrait, comme on le voit, une grande prudence, il craignait sans doute un malentendu, une équivoque. Il savait comment, après la défaite de Mühlberg, Charles avait traité l'électeur de Saxe, en lisant autrement que lui un mot de la capitulation. Peu importe, au surplus, mais ce qu'il faut remarquer ici, c'est qu'Hotman ne savait pas l'allemand. On a déjà vu qu'il avait eu besoin d'emmener un interprète quand il était parti pour l'Allemagne. Ceci est bon à retenir, car certains écrivains allemands, trompés par le nom, persistent à compter Hotman comme un des jurisconsultes qui ont illustré l'Allemagne.

7 juin 1562. On est maintenant en pleine guerre civile. Depuis le 7 avril, Condé s'est emparé d'Orléans, dont il a fait sa place d'armes. La rebellion s'étend partout. Le rôle de Hotman devient de plus en plus important. Le 7 juin, il écrit de Strasbourg deux lettres, l'une à Harnack, secrétaire du landgrave, l'autre au landgrave lui-même.

Le jour même, il a reçu le messager porteur de lettres pour Vesines. En l'absence de ce dernier, qui a été mandé à Heidelberg par l'électeur Palatin et qui ne reviendra que dans deux jours, il a ouvert les lettres destinées au prince de Condé, dont il a les pouvoirs.

26 mai 1562. La légation dont il a été si longtemps parlé est enfin partie, et Harnack, le secrétaire du landgrave, en donne avis à Vézines, représentant du prince de Condé, à Strasbourg. La lettre est datée d'Ullendorf, résidence du landgrave, 26 mai 1562. Le rendez-vous est à Strasbourg pour le 3 juin et le départ pour la France aura lieu dès qu'on aura reçu un sauf-conduit du gouvernement français. Les princes qui envoient cette légation sont l'électeur Palatin, le landgrave de Hesse, le duc de Würtemberg et le margrave de Bade. Les envoyés ont pour mission de ménager un arrangement entre les parties. Au fond, on ne tient pas à telle ou telle confession de foi. On désire seulement la paix religieuse.

Vos ennemis sont plus forts que vous en cavalerie. Vous ferez donc bien de faire ce qu'a fait l'empereur Charles Quint, occuper et fortifier une grande ville et former un camp retranché auprès. — Le landgrave est disposé à envoyer de la cavalerie au parti des évangélistes en France, mais il faudrait que ce parti envoyât d'abord quelqu'un avec de l'argent et des approvisionnements. — Prière de communiquer cette lettre aux prédicants des églises françaises rassemblées à Orléans, qui ont écrit au landgrave.

La lettre est en allemand. Un *post-scriptum* en latin porte : « Si vous ne pouvez pas suffisamment comprendre ce que nous vous écrivons ici dans notre langue, je vous prie de faire traduire la lettre en latin ou en français, soit par le docteur Sturm, recteur de l'école de Strasbourg, soit par toute autre personne de confiance. »

On a suivi vos conseils, dit Hotman à Harnack. De fortes garnisons sont établies à Orléans, Blois, Tours, Gien, Le Mans, Lyon, Valence, Vienne, Montélimart, Villefranche, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Rouen, Bourges, enfin le Havre-de-Grâce, où on a pris quatre navires de guerre tout équipés, et dans beaucoup d'autres villes. Enfin tout est prêt, de telle sorte qu'à en juger selon l'humaine raison, la victoire est certaine pour nous, à condition toutefois qu'il n'y ait que des Français de chaque côté. Mais quand les Guises se sont vus abandonnés par les Français, ils ont appelé 6,000 Espagnols, autant de Suisses, presque autant d'Allemands, ce qui donne à nos gens quelque souci, car ils n'ont pu achever leur entreprise plus tôt. Si donc vous avez quelque affection pour nos Églises, pour le Roi très chrétien, son auguste mère et les chefs qui sont à Orléans, je vous supplie et vous conjure, par la misé-

ricorde de Dieu, d'obtenir de votre prince quelque secours... Il faudrait aussi faire agir le jeune prince Guillaume. Vous nous conseillez de traiter de la paix. Soyez sûrs que nos chefs ne désirent rien plus vivement. Mais il n'y a pas d'autre condition que celle-ci : tous les évangélistes dépouillés de leurs charges et de leurs biens seront non plus brûlés, comme auparavant, mais exilés du royaume. Pour qu'on ne s'y trompât pas, les Guises l'ont dit expressément dans leur supplique adressée au Roi le 4 mai, à quoi le prince de Condé a répondu par une lettre que vous verrez bientôt.

Quant à Sturm, vous ferez bien de vous en défier. Nos chefs me mandent de vous faire savoir qu'il est très attaché au cardinal de Lorraine, qu'on a intercepté des lettres de lui, où il prend le nom d'Alexander Montanus, qu'il est grand ami de Rascalon qui a vécu longtemps à Heidelberg, que depuis huit ans il reçoit par an 500 florins du cardinal Granvelle, évêque d'Arras. C'est pourquoi la Reine lui a ôté ses pouvoirs.

La lettre au landgrave est un rapport complet. Hotman a quitté Orléans, congédié par les princes le 29 mai, et n'est de retour à Strasbourg que depuis le 6 au soir. Voici l'état des choses au jour de son départ :

Condé voulait lever le 7 juin le camp qu'il a formé sous les murs d'Orléans, non qu'il soit absolument prêt, mais il croit qu'une fois en marche il verra la foule accourir vers lui. En ce moment, il a auprès de lui au moins 15,000 hommes de pied et 5,000 chevaux. Pour l'artillerie et le reste, on n'a rien préparé, mais les évangéliques, autant qu'on peut compter sur la raison humaine et sur l'aide de Dieu, sont bien supérieurs aux partisans des Guises, en courage, en argent et aussi en désir de combattre. Au contraire les partisans des Guises n'ont guère pour tous combattants que des portefaix, goujats, cuisiniers, gueux, recrutés à Paris, et autres canailles qui n'ont en cette occasion d'autre idée et d'autre désir que de piller la ville de Paris. Avec cela, il y aura bien des gens qui quitteront la cour pour se joindre à nous. Je ne veux pas écrire leurs noms dans le présent rapport, parce que cela ne serait pas sans danger, mais, si j'étais auprès de Votre Altesse, je lui dirais volontiers tous ces secrets.

La Reine a envoyé en cachette un exprès à nos princes et les a priés par la miséricorde de Dieu de la secourir promptement, car nos ennemis, dit-elle, auraient voulu l'étrangler. Ils l'appellent « cette femme qui vient de Florence » et menacent de l'égorger. Le duc de Guise, le connétable et le maréchal de Saint-André, à l'instigation du Pape et du roi d'Espagne, et aussi pour plaire à la Reine, ont adressé le 4 mai une supplique au Roi et à la Reine contenant une profession publique de foi catholique. Ils demandent que tous les princes, États et autres sujets du Roi souscrivent à tête reposée la confession de foi

des sorbonnistes, en outre des articles dressés par l'Église catholique, apostolique et romaine, et que tous ceux qui s'y refuseront soient bannis du royaume.

Je suis informé que la réponse du prince de Condé à cette supplique est imprimée, et le prince de Condé m'a ordonné de l'envoyer à Votre Grâce afin qu'elle puisse voir en quels termes on pourrait faire la paix avec des gens qui ne laissent pas dans toute la France un seul lieu où la vraie religion puisse être prêchée librement.

Le Pape a promis de payer tous les mois aux Guises 50,000 couronnes, et le premier payement a déjà eu lieu. Les Suisses qui sont papistes ont, dans la diète tenue à Soleure le 22 mai, promis d'envoyer à nos ennemis 6,000 hommes d'infanterie, et Frolich est colonel de cette troupe.

On envoie aussi d'Espagne 6,000 fantassins et quelques cavaliers. C'est ce qui a été écrit de la cour à l'amiral, deux jours avant mon départ d'Orléans. Le lendemain, on a eu la preuve du même fait par une lettre interceptée ordonnant à Monsieur de Burie, gouverneur de Gascogne, d'aller à la rencontre de ces troupes.

Quand Montluc, le principal homme de guerre parmi les papistes, eut appris le fait, il s'est avancé avec quelques troupes jusque près de Toulouse. Alors les bourgeois évangéliques ont couru au Capitole et se sont emparés de l'artillerie. Aussitôt les papistes ont occupé les portes. Mais la paix a été rétablie par l'intervention de quelques personnes. On avait donc fait la paix et déposé les armes quand les papistes, fidèles au vieux principe qu'on ne doit pas tenir la parole donnée aux hérétiques, ont attaqué les nôtres surpris et désarmés. Montluc a été appelé de nouveau. Il est revenu et en un seul jour il a égorgé 1,650 personnes et fait de nombreux prisonniers. En apprenant ces choses, les nôtres ont été fort troublés et M. d'Andelot a été pris de la fièvre tierce.

Les sorbonnistes ont fait la paix avec le Parlement de Paris. On s'est mis d'accord sur l'article portant que celui-là ne doit pas être tenu pour Roi qui se détache de l'Église romaine, spécialement par cette raison que le roi de France porte le nom de Roi très chrétien et de fils aîné de l'Église de Rome. Cet accord et cette alliance des sorbonnistes et des papistes ont inspiré dans toute la France une grande confiance, à ce point qu'à Angers les nôtres, ayant déposé les armes et fait la paix, ont été abominablement surpris et massacrés par les papistes. Les plus distingués d'entre les papistes criaient : « Vive notre Roi le duc de Guise ! » Ils n'eurent d'ailleurs pas honte de porter sur leurs casquettes des rubans de soie jaunes et rouges, qui sont les couleurs de Guise et de Lorraine. Ceux de Paris disent publiquement qu'on doit renvoyer la Reine en Italie et qu'ils ne veulent plus avoir de Roi qui ne soit catholique. Ils en ont d'ailleurs un que Dieu leur a donné, c'est le grand roi de Guise.

Je ne puis pas me dispenser ici de faire remarquer à Votre Excel-

lence qu'au sujet des faits signalés plus haut et concernant la Reine et le danger qu'elle a couru d'être étranglée par les Guises, Votre Excellence n'a qu'à lire la réponse de Condé, qui vient d'être imprimée par ordre de ce prince, pour que Votre Excellence n'éprouve aucun doute. Les lettres de créance qui seront adressées prochainement à Votre Altesse pour m'accréditer contiendront expressément la confirmation de ce fait, entre autres.

Je déclare ici devant Dieu, et puissé-je être à l'instant écrasé si je ments, que j'ai entendu l'évêque de Valence lorsqu'il a été envoyé à Orléans dire ces paroles : « La Reine m'a dit : ils ont voulu m'étrangler et m'ont menacée tout d'abord de me percer la gorge avec leur poignard. » La Reine s'est alors mise à pleurer et gémir jour et nuit et n'a plus d'espoir que dans le prince de Condé et l'amiral.

Il n'ose rien écrire au sujet du roi de Navarre, car on espère qu'il va bientôt se séparer des tyrans et qu'en attendant nous ne voulons ni l'attaquer, ni l'irriter. On a le même espoir au sujet du connétable.

La reine de Navarre, la plus troublée de toutes les femmes, demeure cachée à Vendôme, ne va voir personne, est jour et nuit dans l'inquiétude et passe tout le temps à pleurer et gémir. Elle m'a souvent demandé quel espoir je pouvais avoir dans les princes allemands, s'ils ne tenteraient pas de délivrer le royaume de France d'une pareille tyrannie.

Les choses étant ainsi, l'assemblée d'Orléans a trouvé bon de demander l'aide de Votre Altesse, quoiqu'ils aient une armée plus nombreuse, meilleure et plus sûre que nos ennemis; toutefois, eu égard à ce que le capitaine Frolich amène 6,000 Suisses, M. de Burie 6,000 Espagnols, M. de Roggendorf 3,000 cavaliers allemands, le Rhingrave 12 enseignes de lansquenets, que le Pape et les évêques fournissent de l'argent, ils se sont décidés à demander aussi l'aide de princes étrangers. C'est pourquoi ils ont envoyé à Votre Excellence le baron de Dohna qui, les routes n'étant pas sûres, n'emporte sur lui qu'une lettre à l'électeur Palatin. Les autres dépêches, au nombre de 26, ont été envoyées par la poste à Lyon pour être réexpédiées de là par la poste suisse. Mais la volonté de Dieu, qui gouverne toutes choses, a permis que le porteur de ce message périt en route, ce qui ne nous a pas peu troublés, car il y avait beaucoup de lettres aux Suisses et aux princes allemands. Aussi a-t-on résolu d'expédier les lettres tout droit, par d'autres voies. On a aussi envoyé un jeune noble allemand, Conrad de Schomberg, par la poste, avec une lettre de créance pour l'électeur Palatin. Les autres lettres ont dû partir par la Bourgogne et une partie par la Champagne et la Lorraine. Le messager qui a dû prendre par la Bourgogne n'est pas encore arrivé. Je n'ai ici aucune nouvelle de M. de Schomberg, mais j'espère qu'il est arrivé à Heidelberg.

Quoi qu'il en soit, voici ce que je suis chargé de vous écrire :

L'assemblée d'Orléans désire que, par la miséricorde de Dieu, vous veuillez bien lui envoyer le plus tôt possible un secours de cavalerie et

l'entretenir pendant quelques mois, à condition que tout l'argent qui sera employé à cette solde sera fidèlement remboursé; pour quoi l'assemblée donne en gage à Votre Excellence tous ses biens meubles et immeubles. L'assemblée désire ce secours si vivement et si sérieusement qu'elle ne pourrait pas faire davantage. Elle vous donne aussi cette assurance que le Roi très chrétien et Madame sa mère, la Reine, se montreront très reconnaissants envers Votre Excellence.

En ce qui me concerne, j'ai rassuré l'assemblée de toutes les façons. J'ai dit qu'il fallait avoir bon espoir de l'envoi d'un secours. J'ai écrit aussi dans les mêmes termes à l'électeur Palatin et au duc de Würtemberg.

Je prie Dieu tout-puissant qu'il détermine Votre Altesse à sauver et protéger les églises de France, le Roi et la pieuse Reine, ce qui se fera certainement si Votre Altesse veut bien nous aider, à moins que vous ne préfériez apprendre bientôt que l'assemblée a perdu la partie et que ce malheur n'ait bientôt son contre-coup en Allemagne, si Dieu ne l'empêche pas.

A la grâce de Dieu, à Strasbourg, le 7 juin 1562.

*P.-S.* — Je suis las d'écrire, car j'ai écrit d'autres lettres semblables au comte Palatin et au duc de Würtemberg. C'est pourquoi je prie très humblement Votre Excellence de vouloir bien informer de ces choses les princes de Saxe, afin qu'ils veuillent bien m'excuser. Ils ont envoyé ici Petrus Clarus, mais ils ne savent pas que celui-ci est un bon Guisard, et que le prince de Condé ne le croira pas. Je désire que Votre Altesse puisse s'en assurer. De Votre Altesse, le très obéissant serviteur.

HOTOMANNUS, doctor.

Huit jours après, Hotman renouvelle ses instances avec plus de force encore. Le même jour, 16 juin 1562, il écrit de nouveau et envoie une sorte de journal en allemand.

Strasbourg, 16 juin 1562. Mêmes instances et mêmes arguments que dans la lettre précédente. « Si nous avions en ce moment déjà deux mille cavaliers et quatre mille fantassins, la victoire serait entre nos mains. » Le journal est plus intéressant :

Il y a maintenant de récentes nouvelles de France. On dit que le prince de Condé a levé son camp pour marcher sur Paris, et que les Gascons et les Provençaux sont enfin arrivés après avoir été si longtemps attendus. Il est arrivé 4,000 Espagnols à Aiguesmortes. Ils marchent droit à Béziers pour occuper la ville. Les Suisses ne sont pas encore sortis de leur pays, parce que les Bernois les empêchent de passer, tandis que les autres leur donnent aide et assistance. Les Vaudois, sur la frontière de Savoie, envoient au prince de Condé un secours de 2,000 lansquenets. A Lyon et en Dauphiné, on ne manque

de rien, mais en Provence, on souffre beaucoup de misère. Le trouble de Toulouse a duré depuis le 6 mai jusqu'à la Pentecôte, auquel jour 2,000 chrétiens environ ont été chassés de la ville. Déjà, quelques jours auparavant, ils avaient éprouvé une grande perte; 120 personnes qui s'étaient séparées des autres et voulaient se réfugier dans la ville la plus proche ont été massacrées. Ensuite, dans la ville de Gallardon, le cardinal Strozza, à la tête de 200 papistes, a tué encore 200 personnes. Enfin, 60 ont été massacrées à Toulouse et les prisonniers incarcérés sont journellement mis à mort secrètement.

A Paris, tous les chrétiens ont été chassés de la ville, un bâton blanc à la main. Ils sont ensuite tombés entre les mains des ennemis, qui les ont maltraités. A Dijon, les chrétiens ont aussi été chassés de la ville, à l'exception des plus riches qui ont été retenus dans le château par M. de Tavannes.

Si les princes allemands ne se décident pas à intervenir au plus tôt, ils s'apercevront bientôt de la vérité du proverbe « quand le mur de ton voisin brûle, le malheur entrera bientôt chez toi ».

22 juin 1562. Toujours les mêmes plaintes d'Hotman au landgrave de Hesse. Les autres princes ont promis beaucoup, mais jusqu'ici n'ont rien donné. Ils se regardent entre eux et disent qu'ils feront ce qu'ils verront faire aux autres. Nous ne pouvons rien attendre des Saxons qui sont trop loin. Le landgrave est supplié de ne pas attendre les autres princes : « De notre côté, tout est prêt. Il y a en Lorraine vingt nobles pour montrer le chemin et pourvoir aux subsistances; à Troyes en Champagne les habitants n'attendent qu'une lettre de moi pour s'emparer de la ville et donner la main aux Allemands. Il y a là quantité de canons et de poudre. Il y a aussi, ajoute Hotman, beaucoup de mystères que je n'ose confier au papier. Il semble qu'un parti de cinq cents cavaliers réussirait à accomplir ce que ne feraient pas cent mille hommes. » (Il s'agit sans doute d'un coup de main pour enlever la reine mère et ses enfants.)

Cette fois, le landgrave répond de Cassel, le 26 mai 1562.

Autant la lettre d'Hotman était vive et pressante, autant la réponse du landgrave est sage et prudente.

Il n'est pas si facile que tu crois de réunir ou de lever un corps de cavalerie, comme s'il s'agissait d'images peintes ou de poupées en bois sculpté qu'on tire d'un sac. — Tu n'ignores pas que pour lever des cavaliers il faut de l'argent et une caution qui s'engage à payer les cavaliers, chaque mois, et à pourvoir à tous leurs besoins. Je m'étonne que vos chefs aient tant tardé et n'aient pas songé plus tôt aux soldats allemands, surtout quand ils se sont tant hâtés en prenant les armes dès le mois d'avril, et que, depuis lors, ils n'ont rien fait, si ce n'est de laisser les ennemis augmenter leurs forces. Tout le monde s'étonne que

vos chefs aient si longtemps hésité sans rien faire, alors que, dans le commencement, ils étaient plus nombreux que leurs ennemis. Il semble, en vérité, qu'on ait usé de simulation.

Nous avons toujours dit, et nous disons encore aujourd'hui, que nous ferons autant que les autres princes, l'électeur palatin et le duc de Würtemberg. Mais nous ne nous lancerons pas seuls dans cette affaire. Il n'est donc pas nécessaire de nous interpeller. Adresse-toi, comme nous te l'avons déjà dit, à l'électeur Palatin et au duc de Würtemberg. Au reste, nous aurons bientôt une conférence entre princes, nous parlerons de toutes ces affaires et tu seras informé du résultat. Nous craignons, qu'au lieu d'envoyer un secours ouvertement et manifestement, on ne se borne à vous laisser faire des levées de cavalerie et d'infanterie en faisant quelques avances pour la solde, quoiqu'il n'y ait rien de certain sur ce qui sera fait au point de vue financier.

La plupart des princes allemands sont très attachés au luthéranisme et à la confession d'Augsbourg. Vos églises françaises sont d'un avis opposé. Il sera donc très difficile de s'entendre sur le but de l'intervention. Il est bien étonnant que la reine d'Angleterre et les cantons évangéliques de Suisse, qui sont avec vous sur l'article de la Cène, ne fournissent aucun secours au prince de Condé.

Il semble, par vos lettres, que vous mettez votre plus grande confiance dans les forces humaines; mais, avant tout, c'est en Dieu que nous devons avoir confiance.

Un mois après (24 août 1562), Hotman paraît s'être calmé. Le succès de Condé, qui s'est mis en campagne et prend une à une les petites villes des bords de la Loire, semble avoir rendu l'espoir au parti huguenot. M^me^ de Roye, la belle-mère du prince, annonce qu'elle arrivera le lendemain à Strasbourg. Le camp des ennemis est encore à Blois, mais Poitiers et Bourges, où les huguenots sont les maîtres, se portent fort bien. M. Dandelot est allé en Allemagne chercher une troupe de lansquenets. On l'empêchera facilement de passer. Il suffit de poster une centaine de reîtres dans quelque petite ville de Lorraine. Hotman écrit à l'électeur palatin pour le prier d'y tenir la main et d'avertir les autres princes. A cette lettre est joint un journal écrit en français et que nous reproduisons ici :

Le baron des Adrets bat la ville de Carpentras et tient-on qu'il ne durera, car ceux qui sont dedans ne sont gens de guerre.

Les cinq villes de Piedmont que l'on disait être rendues au duc de Savoye sont encores au Roy.

Les capitaines qui levaient gens à Milan ont été cassés, mais on a levé de huit à neuf cents soldats, qui sont embarqués sur huit galères à Gênes, pour secourir Avignon. — On pense qu'ils y arriveront tard.

Le baron des Adrets en veult à ceux d'Avignon, d'aultant que c'est

de là que tous ses ennemys prennent leur force et leurs secours et que jamais le Dauphiné ne sera assuré sans cela.

A Romme est advenüe une grande sédition contre le Pape, à cause d'un subside dont il voulait lever le tiers sur la noblesse, à quoi s'est opposé un gentilhomme nommé Lorenzo Capossuto, qui a tué le Baricol qui l'avait pris : on ne sait quelle en sera l'issue. — Le capitaine Blaccony envoit au pays en Auvergne avec dix compagnies et à l'abbaye de la Chaise-Dieu, qui n'en est guère loin, et fait grand frayeur aux papistes des environs.

Le sieur de Monant, aussi pour le prince de Condé, poursuit l'armée de Sommerive et de Carces, qu'il a défait devant Cisteray (Sisteron), et est après pour retirer l'artillerie que les ennemis ont jetée dans la rivière nommée Durance. Maugiron s'étant mis dedans Tournus qui est près Challons, la ville a été prise d'assault par nos Suisses conduits par le capitaine Poncenat, qui a deux mille arquebusiers et quatre cents chevaux de Lyonnais et six vingt de Gênes. Tout ce qui était dedans de gens de guerre y a été tué avec le lieutenant de Maugiron, mais le de Maugiron s'est sauvé. Toute cette troupe est maintenant devant Challons. Il y a dedans plusieurs chanoines de Lyon. Le chef est le s^r de Fana.

M. de Joyeuse s'est retiré à Narbonne. Le frère de M. de Crussol a défait une troupe de cavalerie.

De Bâle, ce 22 d'aoust.

Mondossé fait ce qu'il peut en ce pays de Suisse, mortdisant de Monsieur le Prince et ceux de sa compagnie et feignant de lever 6,000 hommes, mais jusques ici il n'a eu réponse qui le contente, et pour certain ne fera rien de ce qu'il prétend. — Vrai est que, pour le contenter, ceux de Berne ont envoyé dire à leurs capitaines qu'après le temps expiré ils se retirent ou à Lyon, signant la capitulation de la levée, ou en leur pays, mais il y a de l'intelligence entre eux.

De Lyon, ce 8 d'août.

Mons. de Soubise, gouverneur de Lyon, a présentement eu un courrier de la part de M. le Prince, lui mandant que la Royne, estonnée de la déroute des Anglais ès pays de Normandie, lui a envoyé la carte blanche, mais que cependant on ne laissât de passer outre en toute diligence.

Le 24 décembre 1562, Hotman reprend sa correspondance avec le landgrave et l'électeur palatin.

Les partisans de Condé ont commencé le siège de Paris le 28 novembre. Leur armée ne compte pas moins de 24,000 hommes. Le lendemain, la Reine est allée dans leur camp et leur a apporté un grand espoir de paix et de concorde. On a fait une trêve de neuf jours. Le connétable a eu quelques entretiens avec l'amiral. On accorde aux

Évangéliques des temples dans toutes les villes, excepté Paris. On donnera toutefois aux Parisiens des temples hors de la ville, à la distance de deux mille pas, au moins. Quand il s'est agi de la restitution des biens confisqués sur la noblesse qui est avec Condé, le duc de Guise s'y est opposé. Cependant, le duc de Montpensier a introduit dans Paris 2,000 Espagnols et autant de Gascons. Ainsi s'est évanoui l'espoir de la paix.

Les gens de Condé n'avaient que huit canons, dont deux de siège. Il n'y avait donc aucun espoir de faire brèche et de prendre la ville d'assaut. On avait en conséquence préparé des échelles.

Guise a disposé ses forces autour de la ville. Lui-même a pris son quartier dans la maison des Chartreux. Il a une si grande quantité de canons, il s'est couvert de tant de fossés et de tranchées qu'il est extrêmement difficile de l'atteindre.

On allait tenter l'escalade, et tous les cavaliers, tant Français qu'Allemands, se montraient prêts à renvoyer leurs chevaux pour monter aux remparts quand Condé a appris que les Anglais étaient en marche vers lui, mais que Rockendorf et le Rhingrave leur barraient le passage. Ces Anglais ne sont pas moins de 8,000. On répand aussi le bruit que si Condé conduit ses Allemands vers ceux du Rhingrave, ces derniers se joindront à lui. C'est dans cet espoir qu'il est allé à la rencontre du Rhingrave et des Anglais. En même temps, il occupe Chartres, ville très riche, où il trouvera une grande quantité de canons de siège.

Paris souffre de la peste, de la famine et de la cherté générale qui est intolérable.

Le 11 décembre, Condé a fait la paye aux Allemands. Ceux-ci sont toujours prêts à se battre, mais, en tout le reste, ils n'obéissent à personne et montrent la plus grande cruauté. Ils pillent tout, et cela ne leur suffit pas. Ils dévastent tout et détruisent inutilement les vins et les récoltes.

Le 12 décembre, Condé a levé son camp pour marcher sur Chartres. La nuit, la cavalerie des Parisiens, forte d'environ 800 hommes, est venue attaquer les bagages de l'armée de Condé. Ils ont tous été mis en déroute. M. d'Achon, leur chef et neveu par son père du maréchal de Saint-André, a été pris.

Il était dit dans les conditions de paix que le maréchal de Hesse recevrait la croix de chevalier de l'Ordre du Roy, pour ramener paisiblement ses troupes en Allemagne.

A Orléans, il est mort 6,000 personnes de la peste. Le bruit a couru que la femme du prince de Condé était morte aussi, mais on a su, le 12, que ce bruit n'était pas fondé.

M. de Genly, chevalier de l'Ordre du Roy, s'est enfui du camp de Condé pendant la nuit et s'est rendu à Paris, où il est entré dans les rangs des Parisiens. C'est le frère de celui qui a livré Bourges. M. de Montgomery, qui a défendu Rouen, commande l'armée anglaise et a repris la ville de Caudebec en Normandie.

La Reine est l'objet d'une incroyable haine des Parisiens qui vont criant qu'ils ont été trahis par elle.

Dandelot est guéri et a rejoint Condé le sixième jour des trêves. Il a montré une extrême modération dans son entretien avec la Reine et lors de la négociation des trêves.

Le camp de Condé abonde en provisions de toute sorte, mais les Allemands en gaspillent la moitié brutalement et inutilement. Il n'obéissent pas même au prince de Condé qui se jette sur eux l'épée à la main.

Nouvelle lettre au landgrave, 29 décembre 1562.

La bataille de Dreux a été livrée le 19, et les bruits les plus divers sont en circulation, entre autres à Metz, où l'on dit que les nôtres sont vainqueurs, que le connétable a été pris avec beaucoup d'autres grands personnages, que Saint-André, le grand prieur, et Pienes ont été tués, l'amiral et le prince de Nevers blessés à mort, les Suisses et les Espagnols tous tués jusqu'au dernier. La cavalerie légère a été aussi mise en fuite. Guise s'est sauvé. Mais, deux jours après, les nôtres étant occupés à recueillir les dépouilles, les ennemis sont revenus et ont emmené Condé prisonnier. — Tout cela me parait peu probable. J'ai pourtant pensé que je devais tout vous écrire. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Condé était parti pour assiéger Chartres, et il n'est pas vraisemblable que Guise ait été assez négligent pour abandonner une ville si avantageusement placée et si riche. — Les Italiens qui avaient été appelés contre les Lyonnais sont retournés chez eux faute de paye. Le duc de Nemours a fait une trêve avec des Adrets, mais seulement pour le Dauphiné. Des Adrets, pour ne pas rester sans rien faire, s'est dirigé sur Avignon pour en tirer de l'argent. Les Lyonnais ont fait plusieurs sorties et infligé des pertes aux troupes de Nemours. S'il y avait chez vous un capitaine qui voulût conduire aux Lyonnais 200 chevaux, il ferait une bien bonne affaire.

La bataille de Dreux n'avait rien terminé. Chacun des deux partis s'attribuait l'avantage, et, de fait, Guise se trouva assez fort pour aller assiéger Orléans.

Hotman écrit trois lettres au landgrave les 3, 4 et 6 février 1563.

3 février 1563. Le connétable est avec la Reine et le prince de Condé dans la ville de Châteaudun, à dix-sept mille d'Orléans, et il y a entre eux des conférences sérieuses au sujet de la paix. Le fils de Guise, Joinville, a été envoyé à Orléans en otage pour le connétable. Ce dernier a juré aux gens d'Orléans qu'il leur rapporterait la paix. Pour moi, je ne crois pas qu'il en revienne. Guise, voyant que la Reine avait fait, sans le consulter, deux maréchaux, Vieilleville et Bourdillon, a créé trente-six chevaliers de l'ordre du Roi, nombre inouï jusqu'à ce jour.

L'un d'eux est un certain Salséde, Espagnol, chargé d'administrer l'évêché de Metz pour le cardinal de Lorraine. Votre Altesse peut par cet exemple se faire une idée de ce que sont les autres. La cavalerie allemande est dans la plaine de Bourges et se repose en attendant la paix. Guise a son armée à Beaune et se tient tous les jours en relations avec ses amis les Parisiens. On compte que, pendant ces dix mois, il est mort en France deux cent mille personnes. Les Anglais occupent Dieppe, le Havre-de-Grace, Tancarville, Caudebec et Quillebeuf. Du baron des Adrets, je ne puis rien écrire, si ce n'est qu'ayant cru, d'après les lettres de la Reine, à une destruction complète du parti de Condé, il paraît avoir fait défection. Puisse Dieu le ramener dans la bonne voie, lui et tous les flottants.

*P.-S.* — Le baron de Dohna a péri dans la bataille.

4 février 1563. Les renseignements donnés la veille et provenant de la cour de Lorraine étaient faux. Voici la vérité : Guise était arrivé avec son armée tout près d'Orléans, sous prétexte de faire la paix. Il installa le Roi et la Reine à Blois et s'arrêta lui-même à Beaugency. Peu de jours après, il traversa la Loire pour couper le chemin d'Orléans à l'amiral, qui, pendant qu'on traitait de la paix, avait fait passer le fleuve à ses troupes. A cette nouvelle, l'amiral fit passer de nuit ses troupes par un autre pont à Jargeau et jeta son infanterie dans Orléans, laissant une petite garnison dans la ville de Plenniers. Guise, qui le poursuivait, fut forcé d'abandonner treize canons dans la boue des chemins et par la pluie. Il retourna aussitôt à Beaugency. La cavalerie allemande, envoyée à la rencontre des Anglais, a trouvé ces derniers près de Montlhéry, au petit jour et à l'improviste. M. de Sixpierre, que Guise avait envoyé avec 1,500 chevaux pour garder un certain pont contre les Allemands et les Francs-Comtois, a livré combat le 16 janvier, et 1,000 cavaliers ont été tués du côté des Guises. Sixpierre s'est enfui avec une poignée d'hommes jusqu'à Paris, où l'épouvante a été incroyable. On croit que les Allemands n'ont pas perdu quatre hommes.

En Normandie, entre Rouen et Dieppe, un combat s'est engagé le 13 janvier entre les Anglais et le Rhingrave. Celui-ci a été battu et s'est réfugié à Rouen, grièvement blessé. On croit que son neveu est mort. Le maréchal de Brissac a conduit les troupes des Parisiens en Normandie pour séparer les Anglais des reitres, mais, comme ceux-ci ont passé la Seine, on croit qu'ils ont fait leur jonction avec les Anglais et qu'ils vont assiéger Rouen. Tous les jours, la Reine insiste auprès de Guise pour qu'il fasse la paix à de bonnes conditions. Il dit que le Parlement de Paris n'est pas (dans le même sentiment). Et, cependant, il a tout récemment averti les conseillers qu'ils prissent leurs précautions et avisassent à leurs intérêts, car, quant à lui, il ne peut abandonner le Roi. Il craint fort que s'il se retire la Reine ne se transporte à Orléans. Ce que j'ai écrit des 36 chevaliers de l'ordre est très exact,

mais ce que j'ai dit du connétable est faux, car il est retenu captif à Orléans.

Les Parisiens ont vraiment le cœur pharaonique, car il s'endurcit tous les jours. Ils tiennent contre la Reine un langage violent et injurieux. Aussi est-il certain que la Reine n'ose pas et ne veut pas rentrer à Paris. Dans la première bataille, le 19 décembre, il a été tué certainement 4,000 Suisses.

Votre Altesse nous a donné un maréchal qui est un homme héroïque. Tous les nôtres chantent ses louanges.

Prière de communiquer la présente lettre aux électeurs de Saxe et de Brandebourg.

6 février 1563. On a apporté la nouvelle de la mort du baron des Adrets. Le capitaine Mouvant, ayant appris qu'il était à Romans, s'est aussitôt rendu là, l'a pris au moment où on ne l'attendait pas et l'a jeté en prison. Conduit ensuite à Nîmes et menacé de la torture, il a avoué qu'il avait reçu de Nemours 8,000 livres et la promesse de sommes plus fortes encore s'il livrait les villes qu'il avait en son pouvoir. Ceux qui ont écrit les lettres ajoutent qu'il a eu la tête tranchée par les mains du bourreau. Trois lettres de Lyon nous l'ont affirmé et ici tout le monde le croit. Il avait un mauvais renom d'avarice et de rapacité auprès des gens qui le connaissaient bien. — Lyon a failli être occupé par les ennemis à l'improviste, le 16 janvier. La nuit avait été fort noire, au petit jour, 80 hommes escaladèrent le rempart et tuèrent les hommes de garde. Au bruit, les bourgeois accoururent et tuèrent ceux qui étaient entrés. Le reste fut éloigné à coups de canon. Au même moment, les troupes de Lyon, qui étaient parties pour occuper Mâcon de la même manière, furent aussi tuées et repoussées. — J'ai écrit à Votre Altesse, au sujet de la France, que la cavalerie allemande, partie pour rejoindre les Anglais, a trouvé et battu en chemin Sixpierre qui a perdu 1,000 hommes tandis que les nôtres n'ont perdu presque personne. — L'amiral et Dandelot sont à Orléans, Guise avec le Roi, la Reine et un grand nombre de leurs partisans sont à Beaugency et Blois, à dix-sept mille d'Orléans.

Ces lettres étaient à peine écrites que le duc de Guise mourait assassiné et la paix si longtemps attendue était faite. Les huguenots auraient espéré de meilleures conditions, mais leurs chances de succès devenaient de plus en plus faibles. Tout le monde désirait la paix. Il faut donc s'y résigner. Le 28 mars 1563, Hotman écrit de Strasbourg au prince de Guillaume de Hesse.

Quand les choses sont nécessaires, c'est encore faire un bon marché que de les acheter à tout prix. — Quand les gens de guerre à Orléans connurent les articles de la paix, c'est-à-dire le retour du clergé et la célébration de la messe, ils sont entrés en colère et en rage, à ce point

qu'en présence du prince de Condé et sous ses yeux ils ont détruit et renversé toutes les églises, donnant ainsi un libre cours à leur indignation. En somme, on est là dans les plus grandes inquiétudes. L'autorité du prince de Condé, qui a pris l'administration, peut seule rassurer. — Pour la nouvelle alliance et amitié conclue avec le puissant roi de Suède, je souhaite de tout cœur le bonheur de Votre Altesse. Fasse le tout-puissant qu'un tel mariage soit heureux.

Hotman a peu de confiance dans la paix. Aussi aurait-il volontiers accompagné en Suède le jeune prince Guillaume si celui-ci avait eu l'idée d'y faire un voyage l'été prochain.

De Strasbourg, 15 août 1563.

Au landgrave.

La paix est faite entre les Français et les Anglais. Les Français sont entrés le 1er août dans le Havre-de-Grace. Ils avaient élevé une batterie à une grande hauteur, d'où ils faisaient beaucoup de mal aux habitants, et le 16 juillet, ayant ouvert une brèche à coups de canon, ils avaient attaqué avec tant de vigueur qu'ils avaient failli prendre la ville. La reine mère a écrit au gouverneur de Metz que tout le royaume jouit maintenant d'une paix profonde et qu'elle est bien résolue à la maintenir. L'Évangile est prêché dans une infinité de lieux, mais les Parisiens, par une obstination vraiment pharaonique, repoussent de toutes leurs forces ce bienfait de Dieu. Dandelot m'écrit de sa campagne de Tanlay, le 7 août, que l'amiral, avec son frère le cardinal de Châtillon, est parti pour la cour. On dit que la Reine a appelé aussi les princes de la maison de Guise, dans la pensée d'établir solidement la paix entre eux tous. A Lyon et dans tout le Dauphiné, les huguenots sont très bien traités, et comme l'Académie de Valence m'invite, il peut se faire que j'y aille pour un an. Si, de là, je puis rendre quelque service à Votre Altesse qui a été si bonne pour moi, je me montrerai toujours prêt et dévoué. — Je crois, cependant, que j'irai d'abord à la cour, d'où j'écrirai à Votre Excellence. — En attendant, Votre Excellence peut me donner les instructions qu'elle voudra, car je ne partirai pas avant quinze jours.

Le 3 octobre 1563, Hotman écrit deux lettres au duc de Würtemberg et au landgrave. Ce sont plutôt deux exemplaires d'une même lettre que nous avons déjà publiée en 1876.

Deux lettres, datées de Genève le 3 et 6 octobre 1572, et adressées l'une à Sulzer, ministre à Bâle, l'autre au landgrave Guillaume de Hesse, font double emploi avec les lettres déjà publiées en 1876, sauf quelques détails sur des horreurs commises à Lyon et à Paris.

R. Dareste.

---

# LES ORIGINES RÉPUBLICAINES DE BONAPARTE.

## LE MÉMOIRE DU CAPITAINE D'ARTILLERIE NAPOLÉON BONAPARTE SUR LA CORSE EN 1793.

---

Napoléon a toujours été possédé d'un désir effréné de popularité. Si dans sa jeunesse il n'a pas été assez présomptueux pour prétendre à toute la gloire qu'il a plus tard acquise, il était du moins assez ambitieux pour espérer jouer un rôle dans sa patrie, et sa patrie d'alors c'était la Corse. Comme on l'a très justement fait remarquer : « Avant tout il est patriote, et sa patrie c'est la Corse; il n'aime qu'elle, ne veut qu'elle, sa gloire, ses malheurs, ses grands hommes; le petit Corse pense à cette patrie conquise et annexée d'hier, traitée en vaincue, où l'étranger est maître et roi. »

A peine âgé de seize ans, lorsqu'il est encore à l'école de Brienne, il se met à écrire l'histoire de son pays, il réunit des matériaux, cherche les sources inédites ou imprimées, écrit à ses parents et ses amis pour obtenir des renseignements de tous genres, des documents sur les révolutions corses de 1729 à 1768, s'entoure de toutes les traditions et de tous les témoignages. Deux ans plus tard, après un travail obstiné, il voit déjà ses livres à l'impression. « Historien novice de ma patrie, écrit-il à l'abbé Raynal, à qui il désire communiquer son histoire de Corse, c'est votre opinion que je voudrais connaître, votre patronage qui me serait cher; auriez-vous l'obligeance de me l'accorder? Je n'ai pas dix-huit ans et j'écris : c'est l'âge où l'on doit apprendre. Mon audace ne m'attirera-t-elle pas vos railleries? »

Napoléon Bonaparte dut éprouver dans sa jeunesse bien des déboires et des mécomptes. Quand on n'a ni nom ni argent, — ce qui était son cas, — et que l'on s'est fait, vu le jeune âge, peu de relations, il ne faut point espérer une fortune littéraire rapide. Napoléon connut ces heures douloureuses où les auteurs, poussés par l'ambition ou les nécessités pécuniaires, cherchent à caser leur prose et attendent souvent en vain dans les antichambres des éditeurs ou des directeurs de gazettes. Lorsqu'il était à Auxonne, où tenait garnison son régiment, qu'il venait rejoindre en 1791, en qualité de lieutenant en second, après de longs mois d'absence et d'inactivité, il songeait moins aux levers de terrains, plans de sièges ou projets de fortifications qu'à ses œuvres historico-littéraires, qu'il espérait bien ne pas

garder trop longtemps inédites. Un imprimeur de Dôle tira à cent exemplaires la lettre au député Buttafuoco, dont le club d'Ajaccio avait voté l'impression, mais ce fut aux frais de l'auteur.

Enhardi par ce premier succès, Bonaparte proposa à un imprimeur de Besançon la publication d'une histoire de la Corse[1]. Mais les pourparlers n'eurent pas de suite. Le jeune capitaine continua à occuper ses loisirs à des études historiques et attendit la gloire littéraire et la fortune. Il tenait surtout à affirmer son patriotisme corse devant ses concitoyens, et c'est à quoi se bornait à cette époque son ambition. Il n'a que « son île en tête, et c'est à elle qu'il revient sans cesse : il compte quand même y avoir sa part d'influence et de pouvoir ». Et c'est pour être au premier rang, pour parvenir aux honneurs qu'il quitte l'armée régulière et accepte le poste de lieutenant-colonel au deuxième bataillon de volontaires corses, avec six compagnies à Corte et trois à Bonifacio.

L'ambition le torture et le harcèle sans trêve, « une ambition pas tout à fait égoïste, écrit Lucien Bonaparte, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public ». Et le jeune frère, en parlant de son aîné, écrit, tel un prophète, ces lignes symptomatiques : « On doit se mettre au-dessus des circonstances et avoir un parti décidé; point d'hommes plus détestés dans les histoires que ces gens qui suivent le vent; je vois, et ce n'est pas dès aujourd'hui, que, dans le cas d'une révolution, Napoléon tâcherait de se soutenir sur le niveau, et, même pour sa fortune, je le crois capable de volter casaque. Je crois que dans un état libre c'est un homme dangereux; il me semble bien penché à être tyran, et je crois qu'il le serait, s'il était roi, et que son nom serait pour la postérité et pour le patriote sensible un nom d'horreur. »

Lucien Bonaparte avait bien su démêler chez Napoléon, d'une part cette ambition sans bornes qui ne recule devant rien et n'est jamais satisfaite, de l'autre ces instincts autoritaires qui sont le noyau initial du césarisme. Et sa perspicacité est d'autant plus méritoire que le futur empereur savait alors feindre et dissimuler. Il ne se démasquait pas encore. Bien au contraire. Ne disait-il pas, en juillet 1792, « que le spectacle des partis qui divisent la France détruit l'ambition »? Aussi bien l'éminent historien de la jeunesse de Bonaparte s'est-il approché tout près de la vérité en écrivant : « Napoléon se disait naguère inaccessible à l'ambition. Il la réprouvait, la condamnait, et la péroraison du discours de Lyon est une longue et fougueuse

1. Dr Ledoux, *le Lieutenant Bonaparte à Besançon en 1791*. (Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Besançon, année 1900, 12 p.)

invective contre le délire d'orgueil qui tourmentait Alexandre, Charles-Quint, Philippe II, Cromwell, Richelieu, Louis XIV et Necker. Mais l'ambition commence à le posséder, à se *l'impatroniser*. Il n'a plus seulement le désir désintéressé de faire le bien ou de contribuer à la félicité du peuple. Il veut parvenir, se placer au premier rang[1]. »

La Corse fut son échiquier : là il s'habitua à des manœuvres savamment combinées, il prépara ses coups. L'île était en pleine anarchie et, pour qui aime à pêcher en eau trouble, la situation était propice. L'insécurité complète régnait dans la campagne; comme il n'y avait ni sanctions pénales ni justice, la vendetta s'en donnait à cœur joie. Les crimes restaient impunis et le pays souffrait, sans agriculture et sans commerce. Si l'on ajoute que le désordre régnait dans les finances, que la plupart des fonctionnaires prévariquaient et accaparaient les emplois, que les élections étaient vénales et que les députés étaient à la merci des factions, on voit de suite quel pouvait être le jeu d'une famille aussi intrigante que les Bonaparte. Mais pour faire de Joseph Bonaparte un député à la Convention, pour assurer à Napoléon un commandement militaire dans l'île, il y avait bien des obstacles à vaincre et bien des rivaux à évincer. Tout le monde tirait à soi la couverture. En 1793, le représentant de la Convention Lacombe Saint-Michel, indigné, s'écriait « qu'il n'y avait pas eu de révolution en Corse, que la France faisait un jeu de dupe, que les partis s'unissaient pour la piller et que ses amis, si elle en avait, ne pensaient qu'à leurs avantages particuliers. Tous les trésors de la France n'assouviraient pas les Corses. Et que donnent-ils à la France? Rien. »

L'île était en proie à des luttes intestines, à des rivalités mesquines : c'était à qui resterait le maître. Président du Conseil général, lieutenant général et commandant la 23e division depuis le 11 septembre 1792, Paoli cumulait les pouvoirs civils et militaires; aidé du procureur général syndic Pozzo di Borgo, le général prétendait avoir une autorité incontestée, tenir dans sa main le directoire du département, donner le mot d'ordre aux députés. Il eût volontiers accepté de gouverner la Corse, comme avant la conquête, au nom de la France. Mais il avait à compter avec un rival dangereux, le conventionnel Saliceti, qui voulait aussi être le maître dans l'île. Ces factions ennemies voulaient avoir leur part du gâteau. Elles étaient pourtant d'accord sur un seul point. Elles détestaient les représentants de la Convention, étrangers au pays, qu'elles jugeaient impru-

1. Arthur Chuquet, *la Jeunesse de Bonaparte*; t. III : *Toulon*, p. 1.

dents, immodérés, dangereux. Et ces corps jaloux, en disant que les choses n'allaient pas bien quand ils étaient sous la tutelle d'étrangers, laissaient entendre qu'elles iraient très bien si on leur laissait toute initiative et tout pouvoir.

Lieutenant-colonel de volontaires, Bonaparte attacha d'abord sa fortune à celle de Paoli; en février 1793, il prit part à la campagne de Sardaigne, rédigea même deux projets d'attaque, un mémoire sur la nécessité d'occuper les îles de la Madeleine, proposa un plan complet d'opérations. Mais cette précoce habileté stratégique le desservit plutôt : on commença à le jalouser, à se défier de lui. Joseph Bonaparte échouait aux élections. Quant à Napoléon, son étoile militaire semblait pâlir. Il louvoyait, se brouillait avec l'un, se réconciliait avec l'autre, allait du parti paoliste à celui de Saliceti, se livrait à un trafic de compromissions, de connivences et de tripotages. Finalement, il perdit la confiance de Paoli, qui voyait en lui un caméléon et le traitait de gamin sans expérience, « ragazzone inesperto. » Il ne sut pas rentrer en grâce auprès de Pozzo di Borgo, qui considérait les Bonaparte comme ses mortels ennemis. « Les Bonaparte, écrivait le procureur syndic à un de ses amis, sont, comme vous le savez, nos ennemis nés. Ne vous associez pas ce coquin, ce *birbo* de Napoléon. Il y a façon de l'éloigner; vous auriez toujours avec vous un homme dangereux ou méchant, intéressé à vous prévenir dans toutes les relations que vous donnerez et peut-être à vous calomnier. »

Repoussé de ce côté et discrédité auprès du parti paoliste, Napoléon se tourna du côté de Saliceti, député et représentant de la Convention. Ce dernier ne lui mandait-il pas « que la Convention sévirait en Corse, même plus que partout ailleurs, contre ceux qui s'écarteraient de la ligne étroite de la loi, que la liberté serait bientôt consolidée dans l'île et que les hommes qui comptaient sur la dissolution de la République seraient engloutis dans l'abîme qui se creusait sous leurs pas »? Les avis de Saliceti furent aux yeux de Napoléon comme des éclairs qui illuminèrent l'horizon noir. Le Corse, qui cherchait sa voie, l'entrevit. Il se persuada que « la Corse ne pouvait pas, ne devait pas être indépendante, et ses idées de fortune et d'ambition se tournèrent à jamais du côté de la France ».

En avril 1793, l'insurrection éclatait dans l'île. Lucien Bonaparte, dans un réquisitoire fameux, dénonçait Paoli à la Société républicaine de Toulon. Le 2 avril, l'un des députés du Var, Escudier, lut à la tribune de l'assemblée les accusations formulées contre le général. La Convention était en ébullition : on venait d'annoncer que Dumouriez avait fait défection et, l'affolement aidant, elle ne voyait partout que des traîtres. Hérault de Séchelles n'avait-il pas dit que les extré-

mités d'une République étaient moins chaudes que la tête? La Corse insoumise et rebelle serait-elle reconquise? Mais, depuis les dénonciations de Lucien, les têtes étaient échauffées en Corse et la situation de la famille Bonaparte n'était plus tenable. Napoléon embrassait le parti des commissaires de la Convention, Saliceti, Delcher et Lacombe Saint-Michel. La rupture avec Paoli était complète. Plus nombreux et plus forts, les Paolistes tenaient le frère du dénonciateur comme traître à sa patrie, la Corse, et ils le traquaient de ville en ville comme une bête fauve. La famille Bonaparte, pourchassée et harcelée, s'était d'abord réfugiée et cachée chez des amis; puis elle avait pris le maquis, attendant avec anxiété la barque qui devait favoriser son évasion et lui permettre d'échapper à la vendetta de ses compatriotes. Le 10 juin, les Bonaparte quittaient définitivement la Corse et le 11 ils débarquaient à Toulon.

De son côté, Saliceti mettait à la voile le 21 juin et arrivait le 5 juillet à Paris. Le 17, à son instigation et sur le rapport de Delcher et de Barère, la Convention déclarait Paoli traître à la République française et mis hors la loi. Les Bonaparte triomphaient et ils espérait bien rentrer un jour dans leur île natale, non en proscrits, mais en vainqueurs. La famille se serre les coudes, chacun de son côté travaille pour le bien commun et ni Napoléon ni ses frères ne s'endorment dans une oisiveté pernicieuse. La partie se joue désormais sur un échiquier plus vaste; car la petite patrie doit unir ses destinées à la France républicaine une et indivisible.

Joseph Bonaparte arrive à Paris au début de juillet 1793; il remet au Conseil exécutif provisoire un mémoire que Napoléon a conçu et écrit et que les frères, d'un commun accord, ont revu et retouché. C'est un pamphlet violent contre Paoli, qui peut décider la Convention encore hésitante; c'est aussi une étude sur la position politique et militaire du département de Corse, qui éclairera les représentants du peuple; c'est en même temps un plan de campagne, un projet d'expédition. L'ambitieux Napoléon espère que la République se décidera à conquérir l'île insoumise, que la Convention adoptera son projet et récompensera son zèle et son civisme en lui confiant le commandement en chef de l'expédition. Renverser Paoli et devenir le maître des Corses, Napoléon Bonaparte n'avait pas souhaité davantage. Aussi bien dans son brûlant désir de se battre et de se faire un nom, le capitaine d'artillerie avait-il proposé à la Convention une conquête immédiate. L'ambition du Corse grandissait tous les jours et il avait hâte de l'assouvir; le mémoire qu'il écrivit est le cri de guerre du chef impatient.

Le précieux manuscrit resta longtemps ignoré. En 1844, il

fut publié à Paris sous le titre : *Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même*[1], mais avec un tirage restreint et sans nom d'auteur. Seule la préface était signée C. F. D. P., et encore était-elle enveloppée d'un épais mystère : « Un hasard heureux, disait cet auteur anonyme, joint à des soins diligens, me mit en possession du manuscrit précieux que je publie, — sauf quelques petites lacunes que j'estime à propos de laisser, mais qui seront remplies, lorsque les motifs qui m'y ont déterminé n'existeront plus, — et dont j'entends néanmoins conserver la propriété, soit dans le lieu où je le fais paraître, soit partout où la propriété littéraire obtient quelque respect. » Et après avoir ainsi alléché le public, dont l'insatiable curiosité, toujours en éveil, se fût très bien accommodée de ces lacunes volontaires, après avoir laissé entendre qu'il avait dû supprimer certains passages jugés compromettants, même en 1841, après s'être posé en gardien vigilant et jaloux du manuscrit inviolable, l'auteur inconnu ajoutait : « C'est un rayon de plus que je fais reparaître, après avoir été longuement enseveli, de la gloire immense de Napoléon. On voit ici un jeune homme de vingt-quatre ans, gravement consulté par le gouvernement de son pays sur le mode de conserver la Corse à la France, malgré les efforts en sens contraire du célèbre général Paoli, que le grand Frédéric appela le premier capitaine de son temps. Les vues très élevées, la précision, la rapidité de Napoléon se décèlent dans tout cet écrit où il n'y a pas un mot inutile, et où, cependant, rien ne paraît omis de ce qui pouvait accomplir les desseins de son gouvernement. Et quelle connaissance des hommes! Ils sont tous peints d'un coup de plume et avec exactitude. C'est l'ouvrage, enfin, de celui qui, trois ans après, en 1796, fut nommé général en chef de l'armée d'Italie et commença ainsi la série de ces glorieux exploits qui rempliront le monde d'étonnement dans tous les siècles. »

Le bonapartiste zélé et fidèle éprouvait une grande joie à porter sa trouvaille à la connaissance du public parisien lettré et délicat, et il se serait certes laissé entraîner volontiers à faire après tant d'autres le panégyrique de l'Empereur. Un seul point pourtant le tourmentait : l'orthographe du manuscrit était si fautive qu'il craignait de commettre un crime de lèse-mémoire, et, à ce remords caché, s'ajoutait encore la peur de voir soupçonner l'authenticité du manuscrit : « C'est une chose très singulière, écrivait-il, que l'orthographe extrêmement fautive de Napoléon. Dans aucun temps il n'a soigné

1. Paris, 1841, Truchy, boulevard des Italiens, 6, et Amyot, rue de la Paix, 6 (imprimerie et fonderie de E.-J. Bailly, 2, place de la Sorbonne).

son écriture; le présent manuscrit en est une preuve, et un autre exemple nous en a été fourni par une lettre que Napoléon écrivit au médecin Tissot le 1er avril 1787 et que M. Charles Eynard rapporte dans son *Essai sur la vie de Tissot*. » Et, après ce timide essai de justification, il concluait en excusant Napoléon lui-même : « Hélas! il n'y a pas d'hommes exempts d'imperfections; mais celles de Napoléon ne sont que des taches dans le soleil. Celui qui ne songeait pas à écrire avec une orthographe bien correcte était si sublimement éloquent! A l'aspect des pyramides d'Égypte, avec l'accent d'un inspiré, il s'écria : « Soldats, vous allez combattre les dominateurs de l'Égypte; « songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous con- « templent! »

Des faits précis eussent été certes préférables à ces considérations quelque peu déclamatoires; l'auteur eût mieux fait, au lieu d'obéir à tant de scrupules, de nous donner l'explication de ce hasard heureux qui lui avait permis de découvrir le manuscrit. Il eût été plus naturel de dévoiler son nom au lieu de le dissimuler derrière un anonymat ténébreux, d'indiquer les archives privées ou la bibliothèque publique qui tenaient le précieux manuscrit en dépôt, au lieu de donner le champ à toutes les suppositions et à toutes les conjectures.

Les choses en restèrent là pendant près de cinquante ans et l'affaire semblait ne devoir jamais être tirée au clair quand, en 1889, l'infatigable pionnier de l'histoire napoléonienne, M. Frédéric Masson, fit paraître une brochure, prélude de ses travaux futurs d'érudition sur la jeunesse de Bonaparte, où il écrivait ces lignes[1] : « La vérité est plus simple et plus unie. Elle suffit pour mettre à néant les calomnies, couper court aux pamphlets, supprimer les divagations. » On était donc en droit d'espérer tenir à bref délai la clef de l'énigme.

Mais l'érudition sûre s'achemine parfois avec lenteur. Six ans s'écoulèrent avant que parussent en 1895 les deux volumes si impatiemment attendus : *Napoléon inconnu*[2]. Un pareil ouvrage, qui consiste en une juxtaposition de traités et de fragments précédés ou suivis de notes explicatives, doit contenir la bibliographie exacte des sources déjà publiées ou inédites. Lorsqu'il commença à réunir en volume les œuvres de jeunesse de Bonaparte, M. Masson entendait bien ne jamais déroger à cette méthode rigoureuse qui est, d'ailleurs,

1. *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie (1786-1791). Ses lectures et ses écrits.* (Extrait de la *Revue illustrée des Lettres et des Arts*, mars 1889.) Paris, Boussod et Valadon.

2. *Napoléon inconnu.* Papiers inédits (1786-1793), publiés par Frédéric Masson et Guido Biagi, accompagnés de notes sur la jeunesse de Napoléon (1786-1793), par Frédéric Masson. Paris, Ollendorff, 1895, 2 vol. in-8°.

la base même de l'histoire. Aussi bien avait-il pris les devants et prévenu critiques et contradicteurs en affirmant dans son introduction : « J'indique la source, sauf lorsqu'il s'agit de documents qui m'appartiennent, de manuscrits dont les propriétaires ne veulent pas être nommés ou qui, devant faire l'objet de publications ultérieures, ne sauraient être désignés sans qu'il en résulte un préjudice évident. Je suis d'ailleurs prêt à fournir aux travailleurs consciencieux qui voudront bien s'adresser directement à moi la preuve que je n'avance rien légèrement[1]. »

Mais il est regrettable que cet historien, d'ordinaire si scrupuleux et si consciencieux, ait parfois dévié de la voie qu'il s'était lui-même tracée. Car, à ne regarder que le manuscrit qui nous occupe et qui se trouve republié au tome second[2], cette seule indication mise en note, — « indiqué par Blanqui en 1838, publié en 1841 chez Truchy et Amiot sous le titre : Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même. La préface est signée C. F. D. P. », — n'ajoute rien de bien nouveau à ce que nous savions déjà, à moins toutefois qu'il faille savoir gré au biographe napoléonien d'avoir substitué à l'orthographe fautive un texte en français correct.

M. Masson affirme dans sa courte notice bibliographique que le manuscrit a été indiqué par Blanqui en 1838. J'ai vainement cherché la trace de cette indication. Blanqui n'a publié, que je sache, sur la matière ni livre, ni brochure, ni opuscule. Mais il a fait, en 1838, une communication orale à l'Académie des sciences morales et politiques. Il venait d'être élu à l'Académie (le 2 juin 1838), quand il fut chargé d'une mission en Corse. Le 13 octobre, le secrétaire perpétuel annonçait que M. Blanqui avait terminé sa mission; il donnait quelques détails sur les résultats de cette mission, à la fin de laquelle M. Blanqui avait découvert une correspondance de l'empereur Napoléon pendant sa jeunesse, correspondance du plus haut intérêt et dont le secrétaire perpétuel citait quelques fragments. M. Blanqui avait été autorisé à prendre copie de plusieurs de ces lettres ainsi que d'un mémoire sur la culture du mûrier en Corse. Le 27 octobre[3] et le 3 novembre, Blanqui donnait lui-même lecture de ces lettres et de ce mémoire sur la culture du mûrier. Dans le courant de 1839, il donnait lecture de son rapport sur sa mission en Corse et l'Académie en votait l'impression le 20 juillet 1839. Voilà ce dont font foi

1. *Napoléon inconnu*, t. I. Introduction, p. XIV.
2. T. II, n° LX, p. 461-469.
3. Le 29 octobre 1838, le *Moniteur universel* publiait les lettres que Blanqui avait lues à l'Académie.

les procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences morales, tels qu'ils sont conservés à l'Institut. Mais jamais il n'a été question du mémoire sur la position politique et militaire de la Corse. Le dépôt signalé par Blanqui était celui de M. Braccini, familier des Bonaparte qui, lors du sac de la maison, avait mis à l'abri ce qu'il avait pu des papiers, correspondances de famille, travaux de Napoléon, de Joseph et de Lucien. Et M. Masson dit catégoriquement dans son introduction : « De cet ensemble, M. Blanqui, lors de sa mission en Corse, avait tiré trois lettres de Napoléon et quatre ou cinq fragments sans date et composés d'une ou deux phrases. Tous les autres papiers, évalués à près de cinq cents, étaient demeurés inédits. » Il y a sans doute là une erreur qui a besoin d'être rectifiée, et l'histoire du manuscrit est déjà assez ténébreuse pour qu'on n'y mêle pas, au risque de l'embrouiller, Blanqui et sa mission en Corse.

Quant aux lacunes, elles n'ont pas été comblées ; l'éditeur de 1841 avait prévenu le public qu'il avait, de propos délibéré, retranché certains passages ; celui de 1895 semble avoir oublié cette particularité, et les lignes de points pourraient aussi bien se rapporter à une lacune du texte qu'à une suppression volontaire.

M. Masson a prévenu ses lecteurs qu'il n'indique pas la source quand le manuscrit doit faire l'objet de publications ultérieures, d'où il en résulterait pour le possesseur un préjudice évident. Mais, ce n'est pas le cas, puisque le manuscrit a presque été intégralement publié il y a cinquante ans. Il a ajouté qu'il ne citait pas de références quand le propriétaire ne voulait pas être nommé, mais ce n'est pas davantage le cas puisque ce propriétaire a signé C. F. D. P. On a dû avoir à l'époque la clef de ces initiales, et il n'était point malaisé de retrouver l'anonyme. Enfin il aurait pu mentionner qu'une nouvelle édition, revue sur le manuscrit original, avait été donnée en 1883 et dédiée au prince Victor Napoléon[1].

Le manuscrit du mémoire réédité par M. Masson d'après l'édition de 1841 appartient à S. M. Victor-Emmanuel III et il est conservé dans la bibliothèque privée de la famille royale à Turin. Les rois d'Italie ont d'ailleurs toujours veillé jalousement sur cette précieuse relique du passé qu'ils considèrent comme un trésor.

Le catalogue manuscrit de la Bibliothèque royale dans la série des *Varia*[2] le mentionne sous son titre exact : « Position politique et mili-

1. V. Promis, *Position politique*, etc., Turin, Vincent Bona, 1883, in-8°, 14 pages. L'auteur n'a fait que rééditer la brochure de 1841, en comblant les lacunes volontairement faites par le premier éditeur. Mais il n'y a ajouté ni notes ni commentaires.

2. Reale Biblioteca, Torino, n° 125 (anciennement n° 14435 D. C.).

taire du département de Corse au 1er juin 1793 », et pour auteur Napoléon Bonaparte. Mais si le bibliothécaire met très obligeamment son inventaire à la disposition des travailleurs et chercheurs, il se montre plus intraitable pour qui demande communication du manuscrit. Le sénateur baron Carutti di Cantogno, directeur de la Bibliothèque royale de Turin, observa scrupuleusement la consigne donnée depuis le temps du roi Charles-Albert. Le fragment napoléonien est, comme on dit en Italie, *vincolato*, enchaîné; il reste dans un coffre-fort spécial, à l'ombre des papiers dynastiques : c'est assez dire tout le prix qu'on y attache.

L'intervention de l'ambassade de la République française près S. M. le roi d'Italie, la haute bienveillance du ministre de la maison royale, le libéralisme éclairé du roi Victor-Emmanuel, saisi d'une demande d'autorisation, ont permis de consulter le manuscrit. Le cahier de huit feuillets signé Buonaparte, capitaine d'artillerie au 4e régiment, a été exhumé de son armoire, comme s'il se fût agi de la dépouille d'un héros dont on transportait l'urne funéraire dans quelque chapelle ardente. Mais le directeur, guidé par des scrupules fort légitimes et soucieux de sauvegarder les droits de la propriété littéraire, s'opposa à ce qu'on en prît une copie. Recommandation d'ailleurs inutile, puisque le manuscrit n'était pas inédit, ayant eu les honneurs de l'impression une première fois en 1841, une seconde fois en 1883, une troisième fois en 1895.

Il était plus intéressant d'apprendre de la bouche même du baron Carutti di Cantogno que le précieux manuscrit n'avait jamais été communiqué à sa connaissance depuis un long cycle d'années, et c'est bien pour cela qu'il le tenait pour inédit. Ses déclarations permettaient en effet d'inférer que les deux plus récents historiens de Napoléon n'avaient jamais vu le manuscrit.

M. Arthur Chuquet, dans son livre *la Jeunesse de Napoléon; Toulon*[1], paru en 1889, s'est servi de ce mémoire de Bonaparte qu'il cite d'après le dernier éditeur; il comble les lacunes que l'anonyme de 1841 avait laissées dans le texte, jugeant les passages offensants pour la mémoire de Pozzo di Borgo; il assure que le C. F. D. P. était le comte Ferdinando dal Pozzo. Mais où sont les preuves? Comment M. Chuquet a-t-il pu identifier l'anonyme de 1841, par quelles recherches est-il parvenu à retrouver, cinquante-huit ans après, la paternité d'une publication? Il eût été bon de le dire, de même que nous sommes en droit de demander grâce à quels documents les

1. Arthur Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon. Brienne. La Révolution. Toulon.* Paris, A. Colin, 1899, p. 144 et 279.

lacunes ont été comblées, si c'est à l'aide du manuscrit original ou d'une copie. Car nous ignorons toujours, même après l'apparition du livre de M. Chuquet, où se trouve le mémoire original de Napoléon. Il est vrai qu'il a négligé également de nous dire où il a trouvé le mémoire sous la forme que lui donna Joseph et que l'aîné des Bonaparte présenta au Conseil exécutif provisoire. Ce mémoire, que M. Chuquet a publié tout au long dans les notes et notices qui sont à la fin de son volume[1], est des plus intéressants : la trouvaille est précieuse et mérite d'être signalée.

Si les deux biographes du jeune Bonaparte avaient consulté le manuscrit de Turin qui appartient au roi d'Italie, ils y auraient trouvé plus d'un renseignement curieux qu'ils n'auraient pas manqué de nous signaler. Le manuscrit a dû être acheté par le roi Charles-Albert au comte Sébastien dal Pozzo, colonel dans les carabiniers royaux, ou bien il a été gracieusement offert par le colonel à son souverain piémontais. C'est après 1844 que le manuscrit est entré dans la bibliothèque des princes de la maison de Savoie, il porte une estampille aux armes piémontaises, l'indication *Ex biblioteca regis Caroli Alberti;* et cette mention inscrite au haut du premier feuillet : « Ce manuscrit a la date du 1er juin 1793; lorsque Bonaparte, alors capitaine d'artillerie, le traça, il était âgé d'à peu près vingt-quatre ans, étant né le 15 août 1769. »

Le manuscrit, ainsi qu'en fait foi une mention du comte Sebastiano dal Pozzo, avait appartenu à l'oncle paternel de ce dernier, le comte Ferdinand, qui fut le premier éditeur. Celui-ci l'avait acheté à Toulon en 1840. Il logeait, à cette époque, à l'hôtel Chatham, dont les propriétaires avaient pour parent un capitaine de corvette dans la marine royale, M. Chieusse, possesseur du manuscrit. L'hôtelier négocia l'affaire. Mais le comte Ferdinand dal Pozzo, avant de devenir l'acquéreur, s'entoura de toutes les précautions et vérifia l'authenticité de l'écriture. Il le montra à des amis, à des connaisseurs, aux gens compétents. Le comte de Las Cases, l'ami fidèle de l'Empereur, à qui fut soumis le manuscrit, prit la peine de mettre en marge une annotation de sa main : « Passy, 20 avril 1840. Mon habitude de l'écriture de l'Empereur me permet d'affirmer que ce qui compose ce manuscrit est tout de sa main. J'y retrouve, non seulement le tracé des lettres, mais encore les incorrections d'orthographe et surtout les singularités de certaines prononciations. Le dernier mot de la quatrième ligne cy-contre, par exemple, enfanterie pour infanterie, était sa constante prononciation[2]. »

1. P. 280-284.
2. On a publié, dans l'*Isographie des hommes célèbres ou collection de fac-*

Ce seul témoignage avait suffi : le comte de Las Cases se portait garant de l'authenticité et le comte Ferdinand dal Pozzo n'en avait pas demandé davantage. Mais son neveu Sébastien, probablement héritier du manuscrit en 1844, voulut faire une enquête plus approfondie; il écrivit à un ami de son oncle, M. A. Ronna, pour obtenir des renseignements complémentaires, et voici la réponse que fit M. Ronna au colonel des carabiniers royaux, réponse qui est annexée au manuscrit de Turin :

Paris, ce 26 mai 1844.
Rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 5.

M. Chieuz, capitaine de corvette dans la marine royale, qui a vendu le ms. de Napoléon, est parent des propriétaires de l'hôtel de Châtan où logoit M. dal Pozzo en 1840. Afin de pouvoir mieux m'acquitter de la commission que vous avez bien voulu me donner, je me suis adressé à ces Messieurs et voici les renseignemens que j'ai pu obtenir : le ms. en question a été trouvé parmi les papiers de M. Hernandez, chirugien à Toulon, qui, ayant eu le bonheur de guérir le capitaine Bonaparte d'une maladie de la peau, avait contracté avec lui une certaine intimité.

M. Hernandez, étant membre de la Convention, engaga Bonaparte à donner un aperçu sur la position politique et militaire de la Corse. Ce document, à la mort du conventionnel, tomba en lot à Mme Chieus, épouse du capitaine, qui le vendit à M. dal Pozzo. Sur l'authenticité de ce ms., il n'y a pas à douter.

M. le comte de Las Cases et toutes les personnes capables d'en juger qui l'ont vu affirme qu'il est vraiment de la main de l'Empereur, et la moralité, au reste, du vendeur mérite la plus grande confiance.

Joseph Chieusse a bien été officier dans la marine royale. Si l'on consulte ses états de service aux archives du ministère de la Marine, on voit qu'il était né à Lorgues (Var), le 28 février 1793, qu'il fut successivement novice à bord de la *Fauvette* en 1809, aspirant en 1813, enseigne en 1817, lieutenant de vaisseau en 1825, capitaine de corvette en 1831. C'est avec ce grade qu'il servit au port de Toulon à bord du *Cygne*, du *Jupiter*, de l'*Indienne*, du *Montebello*, du *Lavoisier*, et c'est bien comme capitaine de corvette de première classe qu'il quitta la marine le 18 décembre 1844 avec vingt-neuf ans deux mois et onze jours de service. On trouve enfin dans le dossier dudit capitaine les pièces relatives à son mariage. Le 16 janvier 1830, il deman-

*similés, de lettres autographes et de signatures*, t. II, Paris (1828-1830), une lettre de Buonaparte, commandant l'artillerie du siège de Toulon, au général Cartaux. Ainsi qu'on en pourra juger par le fac-similé, l'écriture ressemble parfaitement à celle du manuscrit de Turin. C'est bien l'écriture de Bonaparte jeune.

dait à ses chefs l'autorisation d'épouser Mlle Émilie Hernandez, fille du premier médecin en chef de la marine, en retraite.

Les renseignements qui furent donnés en 1844 au comte Sébastien dal Pozzo, et pourraient paraître sujets à caution, sont donc bien exacts. Ils valent, ce me semble, la peine d'être recueillis. Les relations de Bonaparte avec Hernandez sont d'un vif intérêt.

Né à Toulon le 25 mars 1769, Joseph-François Hernandez était de quelques mois l'aîné de Bonaparte. Fils d'un commis aux fortifications[1], il avait été nommé aide-chirurgien dans la marine le 1er janvier 1787, deuxième chirurgien trois ans après, le 2 février 1790, et il occupait les fonctions de « chirurgien entretenu » depuis le 1er janvier 1793, lorsqu'il fit la connaissance de Bonaparte[2]. Il rentrait précisément d'une croisière sur le *Gerfaut*, où il avait été employé du 30 janvier au 30 avril 1793[3].

Il passait déjà, à l'époque, pour un médecin d'avenir, et sa carrière scientifique fut assez brillante. Pendant longtemps, il fut professeur de physiologie, d'hygiène, de pathologie interne et de clinique médicale des écoles de médecine de la marine militaire des ports de Toulon et de Rochefort. Ainsi qu'il a pris soin de l'indiquer dans un de ses livres de médecine, — et l'énumération seule de ses titres tient presque toute la page, — il devint président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, membre des Académies et Sociétés des sciences de Turin, Padoue, Rouen, Toulouse, Caen, Toulon, Liège, Anvers, Mâcon, Rochefort, Dijon, des Sociétés de médecine des écoles de Paris et de Montpellier, de Lyon, Marseille, Bordeaux, Gênes, Bruxelles, Toulouse, Suisse, Besançon, Parme,

1. Ainsi qu'en font foi les registres paroissiaux de Sainte-Marie, il était fils de François Hernandez, commis aux fortifications, et de Jérôme Baron. Il eut pour parrain Joseph Barrallier, inspecteur des ouvrages du port, et pour marraine Marie-Suzanne Escudier, épouse du susdit.

2. Il devint par la suite médecin extraordinaire le 1er janvier 1794, professeur provisoire le 2 novembre 1797, officier de santé de première classe le 2 juin 1801, deuxième médecin en chef le 15 mars 1809, premier médecin en chef le 7 juin 1814. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Il fut mis à la retraite, avec une pension maximum de 3,600 fr., le 25 avril 1816, avec vingt-neuf ans de service, trois ans dix mois et dix-neuf jours de campagne. Il résidait alors à Paris. Hernandez mourut le 6 octobre 1835. Le 1er avril 1816, il avait protesté contre sa mise à la retraite dans une lettre adressée au vicomte Dubouchage, ministre, secrétaire d'État pour la marine et les colonies (Archives du ministère de la Marine).

3. Hernandez avait fait déjà campagne sur la frégate l'*Impérieuse*, du 8 mai 1788 au 15 septembre 1790; sur la corvette la *Sardine*, du 1er janvier au 22 novembre 1792. Il ne fit plus qu'une seule campagne sur la frégate la *Junon*, du 1er septembre 1793 au 19 janvier 1794.

Douai, de l'Institut de médecine, du Cercle médical, de l'Athénée de médecine et de la Société médicale d'émulation de Paris, des Sociétés de médecine pratique de Montpellier et académiques de médecine de Paris et de Marseille. Hernandez n'a pas dédaigné faire collection de titres et de décorations. Il aimait à exhiber sa poitrine constellée et il l'avouait sans réserve, avec une outrecuidance qui déconcerte : « Couvert, dit-il, de dix palmes accordées à des travaux déclarés importans par dix sociétés savantes célèbres différentes, accueilli avec honneur dans le sein de vingt-trois associations savantes marquantes de la France, dans huit des plus célèbres du reste de l'Europe, mon nom n'est pas assez insignifiant. De bonnes vues, des recherches étendues, laborieuses, rigoureuses, la connaissance bien pondérée de tous les faits, acquise par tant d'années d'études, des services continus et non sans gloire, un ardent amour pour l'humanité, le désir, l'espoir d'engager à faire mieux, de contribuer à la destruction de trop funestes erreurs ont pu seuls me mettre la plume à la main, me faire sortir d'une obscurité chérie et qui m'était sans doute trop nécessaire. »

Persuadé que ce sont « les lumières qui classent les hommes et les nations », convaincu qu'il est un homme de grande valeur, Hernandez n'attend pas qu'on la découvre en lui; il aime mieux le dire lui-même. « Dans les sciences, écrit-il, tout porte sur les faits, rien n'est vrai que leurs déductions rigoureuses. Le génie médical pratique n'a pas aussi d'autres moyens pour s'élancer au delà des bornes où s'arrête la médiocrité. Ses procédés plus rapides, plus assurés, n'ont pas d'autres bases. » Et il ajoute, dans la préface d'un de ses livres, qu'il a un coup d'œil de maître et un génie exercé; il laisse entendre qu'il est un homme transcendant et plane comme un aigle au-dessus du vulgaire :

Qui n'a pas d'ailleurs, en suivant ces vétérans célèbres dont l'observation, la méditation occupèrent tous les instans d'une longue et bienfaisante carrière, admiré leurs déterminations promptes, instantanées, ce qu'on appelle le coup d'œil pratique? Qui n'a pas vu ces jugemens rapides, cette presque effective divination arriver sûrement à la vérité que les longs tâtonnements du jeune adepte ne saisissent le plus souvent qu'approximativement? Loin de nous l'opinion vulgaire qui ne les attribue qu'à la longue habitude de voir les malades, qui en fait l'égal appanage de la routine et de l'empirisme. C'est le fruit sacré du génie exercé : c'est le résultat de l'exercice continuel de comparer simultanément un grand nombre de faits, de conséquences, de voir à la fois tout ce que l'art de guérir a pu rassembler sur l'objet particulier de chaque recherche clinique; c'est ce qui constitue les hommes tran-

cendans dans toutes les parties des connaissances humaines; c'est ce qui, dans toutes, distingue celui qui plane comme l'aigle de celui qui rampe comme le reptile[1].

Le médecin de la marine avait conscience de sa valeur; il avait beaucoup lu, beaucoup travaillé, et le mot d'Ovide, *Perlege quodcunque est*, qu'il a inscrit en tête d'un de ses livres, semble avoir été sa devise. Aussi faut-il lui pardonner son amour de la gloriole. Il tenait à sa dignité, et comme il l'a écrit, « ce n'est que dans l'estime publique qu'une âme généreuse cherche l'unique compensation flatteuse de ses veilles et de ses travaux. Lorsque l'homme de bien est attaqué, toute modestie doit disparaître. L'honneur lui commande une légitime défense. Il lui est permis, c'est même un devoir, de mettre ses actions en évidence, de les retracer avec un noble orgueil[2]. »

1. *Mémoire sur les signes que peuvent fournir la langue, les lèvres et les dents, et contre la méthode évacuante, relative à l'état saburral des premières voies. Mémoire sur ces questions proposées le 14 frimaire an XIV par la Société de médecine de Lyon : quels sont les signes diagnostiques et pronostiques que peut fournir dans les maladies aiguës et chroniques l'état de la langue, des lèvres et des dents? Quelles conséquences doit-on en déduire dans la pratique?* (à Toulon, chez Alexandre Curet, imprimeur-libraire, place Austerlitz, ci-devant Saint-Pierre, 1808, in-8°, x-175 p.). — Le livre est dédié à M. Thouret, membre du corps législatif et de la Légion d'honneur, directeur et professeur de l'École de médecine de Paris, et à M. Dumas, directeur et professeur de l'École de médecine de Montpellier, de l'Institut national, etc., « comme un juste hommage à leurs grands talents, aux services éminents qu'ils ont rendus à l'art de guérir, comme un tribut de l'amitié vive et inaltérable ». — Hernandez écrivit encore un *Essai analytique sur la non identité des virus...*, ouvrage couronné le 3 juillet 1810 par la Société de médecine de Besançon (Toulon, chez l'auteur, 28, place derrière le Palais, 1812, xvi-352 p.). L'ouvrage est dédié à M. le sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, trésorier du Sénat conservateur, membre de l'Institut national. — *Essai sur le typhus de Cullen ou fièvre asthénique* (Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire pour la partie de médecine, rue de l'École de médecine, 1816, in-8°, xiv-479 p.). — Hernandez fut également honoré d'une couronne académique en 1813 par la Société de médecine de Bordeaux sur *l'Influence des systèmes en médecine*.

2. *Réponse à quelques calomnies*. Toulon, imprimerie de Baume, place d'Armes, in-4°, 16 p., 1832. Hernandez était rapporteur de la commission du budget toulonnais en 1831. La *Gazette du Midi* le signale comme ayant provoqué une diminution dans l'allocation prise sur l'octroi pour les hospices de Toulon. Il répondit par une brochure pour démontrer la « noirceur et l'absurdité » de ces accusations. « Précédemment, écrit-il, des calomniateurs plus vils encore parce qu'ils n'étaient pas mus par des passions politiques m'avaient clandestinement dénoncé à la population comme la seule cause du paiement par la classe ouvrière de l'imposition personnelle et de l'augmentation de la mobilière. Si la défense est une nécessité pour un honnête homme calomnié,

Aussi bien, vers la fin de sa vie, Hernandez était-il fier de s'entendre appeler par un journal toulonnais, l'*Aviso*, « le défenseur infatigable de la cause des malheureux ». Il se flattait d'avoir toujours cherché « la vérité avec bonne foi », d'avoir créé des soupes économiques pour les ouvriers des arsenaux, proposé de multiples institutions en faveur des classes ouvrières. « Il s'agit du bien, disait-il, et ce sera toujours mon seul, mon opiniâtre bût... Fidèle à mes principes, en réprouvant le mode aristocratique, j'ai établi en principe général qu'on doit demander le moins possible au pauvre, déjà si embarrassé de pourvoir aux plus stricts besoins de sa famille, et qu'il serait surtout affreux de porter sur lui ce que doit payer l'*aisance* à l'État. » En économie politique, il était partisan de l'impôt sur le revenu.

En politique, il se piquait d'être libéral, mais était au fond l'adversaire résolu de l'aristocratie et par suite de la monarchie. « Il n'y a de vrai libéralisme, disait-il, de libéralisme sans masque que chez les amis ardens et sans réserve de l'humanité. Ceux qui donnent la préférence à leurs intérêts ou à leurs plaisirs n'en ont que l'apparence et, sycophantes politiques, ils ne sauraient appartenir qu'à ces aristocraties égoïstes qui formèrent toujours les pires gouvernemens. » Aussi bien se réclamait-il des gens de 1789, qui « avaient le dévouement franc et désintéressé ». A vrai dire, il était jacobin, c'est-à-dire anticlérical, partisan de la laïcisation à outrance, désireux de voir supprimer les écoles des frères dans sa petite patrie, Toulon. Et les raisons qu'il donne méritent d'être rapportées. « Il faut supprimer ces écoles religieuses, écrit-il, ne fût-ce que pour éviter ces luttes, que l'opinion politique établit entre elles et les écoles nouvelles, qui divisent les familles et sont une source continuelle de haines et de querelles entre ces enfans, même que des penchans innés portent à s'amuser et à s'ébattre ensemblement et amicalement en des jeux innocens, qu'indique la nature, qui donnent l'habitude de la sociabilité. La commune, après avoir organisé pour sa population de meilleurs établissemens, ne doit plus rien à ceux-ci reconnus évidemment inférieurs et moins utiles. Il y a entre les deux l'immense intervalle de l'ignorance presque entière d'une société peu avancée ou rétrograde qui occupe le dernier degré de la civilisation et une étendue de connaissances générales tout à fait en

elle devient un devoir rigoureux pour un fonctionnaire. Si les administrateurs trouvent mes vues erronées, la publicité des réponses fut toujours un devoir dans les sciences. Il devient encore plus impérieux lorsqu'il s'agit d'administration, d'améliorations dans un pays libre. C'est la publicité dans les gouvernements libres qui force ou amène toutes les améliorations ».

rapport avec l'état avancé d'une population éclairée, d'une nation préparée pour un état prospère et florissant. » Mais son anticléricalisme ne va pas jusqu'au sectarisme farouche. Car il ajoute, et il faut lui savoir gré de sa franchise : « Que deviendront les Ignorantins ? Ce qu'ils voudront. Ils peuvent continuer leur méthode surannée. L'enseignement doit être libre[1]. »

A un homme dévoré par l'ambition, comme l'était Hernandez, la carrière de médecin estimé et, qui plus est, palmé, ne suffisait pas. Désireux d'avoir un nom, une place au second rang, sinon au premier, de jouir de l'estime publique, Hernandez brigua les fonctions politiques et, comme il nous l'apprend, il réussit à se faire nommer trois fois par le département du Var député au Corps législatif, « lorsque tous les citoyens concouraient à l'élection » ; il fut membre successif de chacun des conseils qui sont appelés à s'occuper de l'administration du département (Conseil général), de l'arrondissement (Conseil d'arrondissement) et de la commune (Conseil municipal de Toulon)[2].

En 1793, Hernandez, quoique âgé de vingt-quatre ans, préparait déjà sa candidature législative et jouait des coudes pour arriver. Actif, entreprenant, il ne négligeait aucune occasion de se faire connaitre et le jeune chirurgien de la marine devait déjà manœuvrer habilement pour devenir à Toulon une notabilité, puisque quelques années après il était nommé député du Var aux Cinq-Cents[3].

Bonaparte, jeune officier d'artillerie, ambitieux, désireux de faire son chemin par la politique, ne négligea sans doute aucune occasion

1. *Réponse à quelques calomnies*, p. 16.

2. Voici les renseignements inédits que j'ai pu recueillir sur sa carrière politique. Il fut élu en germinal an VI au Conseil des Cinq-Cents pour un an, à siéger à partir du 1er prairial an VI. Il fut dénoncé le 12 ventôse an VII par un nommé Henry comme allié d'émigrés, et par conséquent ne pouvant siéger. Le Conseil nomma une commission pour examiner l'affaire. Le 21 germinal, l'affaire vint en discussion. Il aurait été le beau-frère de Basaguet, émigré ; on demanda d'adresser un message au Directoire pour éclaircir son cas. Finalement, la dénonciation fut rejetée. Son collègue Briot en démontra la fausseté. — Réélu aux Cinq-Cents en germinal an VII, le rapporteur de son élection dit que l'article 74 de la Constitution porte qu'à partir de l'an VII il faut avoir trente ans pour être admis à siéger. On veut l'admettre, puisqu'il a déjà siégé ; mais la loi est la loi. Il n'aura trente ans que le 5 prairial an VII (25 mai 1799), il lui manque cinq jours et son élection est annulée le 25 floréal an VII. Il fut conseiller général du Var en l'an VIII, en 1812, membre du collège électoral du 4e arrondissement du Var et député du Var aux Cent-Jours.

3. Hernandez avait épousé, le 12 septembre 1804, Gabrielle-Victoire-Thérèse de Choin-Dupré, née à Toulon le 18 juillet 1785, « fille naturelle et légitimée de J.-B. Clément, commis de la marine, et de dame Marie-Victoire Gervais ».

de pénétrer dans les cercles républicains, de s'affilier aux sociétés montagnardes, d'entrer en relations avec les représentants du département du Var à la Convention. C'étaient : Escudier, Charbonnier, Ricord, Isnard, Despinassy, Roubaud, Antiboul, Barras. Grâce au docteur Hernandez, il dut y connaître surtout les députés montagnards. Antiboul, avocat, qui avait refusé de prendre la qualité de juge de Louis XVI et voté cependant la détention, fut, au retour d'une mission en Corse, impliqué dans le procès des Girondins et monta avec eux sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Despinassy, capitaine d'artillerie, qui avait déjà été député à la Législative, fut proscrit comme partisan des Girondins, dont il avait pris la défense, et ne reprit sa place à la Convention qu'après le 9 thermidor. Maximin Isnard, négociant à Draguignan, adversaire convaincu du roi, des princes, de la cour et des prêtres, qui avait voté la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, président de la Convention en mai 1793, venait de disparaître pour un moment de la scène politique. Lorsque le 27 mai 1793 le Conseil général de la Commune vint renouveler la demande de proscription des Girondins et réclamer la liberté d'Hébert, que la commission des douze avait fait arrêter, Isnard, partisan des Girondins, commit l'imprudence d'élever la voix et de faire des menaces. Insulté, arrêté, mis hors la loi, il parvint à s'enfuir et se cacha pour ne rentrer en scène qu'après la chute de Robespierre. Ces trois conventionnels n'ont pas dû servir beaucoup les débuts de Bonaparte.

Il en fut autrement d'Escudier, de Ricord et de Barras. Jean-François Escudier, juge de paix et régicide, plus tard envoyé en mission à Toulon puis à Marseille, jouissait au sein de la Convention d'une grande influence. L'avocat Jean-François Ricord, qui était un Montagnard résolu, était l'ami de Robespierre. Représentant du peuple près de l'armée d'Italie après le 31 mai 1793, il assista ensuite aux sièges de Lyon et de Toulon. Quant à Barras, plus exactement le comte Paul-Jean de Barras, il fut à coup sûr l'un des personnages les plus importants de la Révolution. Membre très actif du club des Jacobins, lié avec les hommes principaux de l'époque, il fut nommé député à la Convention par le département du Var, dont il avait été l'administrateur. En 1793, il fut envoyé comme commissaire de la Convention à l'armée du Var et, aux côtés de Dugommier, général en chef, il assista au siège de Toulon où commença précisément la fortune de Bonaparte.

Telles étaient les notabilités politiques, sans parler des fonctionnaires municipaux et de ceux du département à qui Bonaparte a pu être présenté à la fin de juin 1793, lorsqu'il quitta définitivement

la Corse. Il est permis de le supposer, mais rien ne le prouve.

Les Bonaparte chassés d'Ajaccio avaient d'abord trouvé refuge à Calvi chez les Giubega. Mais nos Ajacciens ne pouvaient plus rester en Corse. Se fixer à Calvi, à Saint-Florent, à Bastia, c'était courir de grands risques : ces trois places, les seules qui demeuraient françaises seraient sûrement assiégées par les paolistes. Et comment vivre? Joseph n'avait pas d'emploi; Napoléon n'était plus lieutenant-colonel de volontaires et, comme capitaine d'artillerie, ne pouvait entrer dans les nouveaux bataillons d'infanterie légère. Il fallait donc profiter des chances de la Révolution, il fallait gagner le continent. Là, Mme Letizia rejoindrait Lucien, ce terrible Lucien dont le discours avait allumé dans l'île l'incendie de la guerre civile; là, Joseph aurait, grâce à Saliceti, une charge d'agent ou de commissaire civil, et le madré personnage avait déjà résolu de le pousser à Paris, à la suite du conventionnel, pour exposer au Conseil exécutif la situation de la Corse; là, Napoléon, réintégré au 4e régiment d'artillerie, toucherait ses appointements de capitaine. Tout avait plié, disait-il plus tard, ma présence n'était bonne à rien, je quittai la Corse[1].

Le 11 juin, Napoléon s'embarquait avec tous les siens et il arrivait le 13 à Toulon. La famille Bonaparte s'établit à la Valette, petit village aux portes de la ville[2]. Mais elle n'y demeura pas longtemps. M. Masson, qui n'a sur les premiers mois du séjour de Napoléon en France que des renseignements très confus, voire même contradictoires, et ne prétend pas avoir éclairci certains faits qui demeurent fort obscurs, écrit : « Il est probable que le séjour à la Valette fut de courte durée, et que aussitôt après la défaite de l'armée des Bouches-du-Rhône et avant que le siège de Toulon ne fût commencé, la famille Bonaparte s'installait à Marseille. » De son côté, Napoléon allait rejoindre à Nice la portion du 4e régiment d'artillerie qui s'y trouvait détachée, et où il devait rencontrer par un hasard heureux le frère de son ancien général d'Auxonne, Jean du Teil, qui avait épousé avec ardeur les idées nouvelles. Le général du Teil attacha aussitôt le jeune capitaine à sa personne et l'employa au service des batteries de la côte. Le 3 juillet, de Nice, le capitaine Bonaparte écrit au citoyen ministre de la guerre pour demander, au nom du général du Teil, un modèle avec profils des fours à réverbères. « Nous n'avions pas encore l'usage dans l'artillerie d'établir des fours à réverbères près des batteries des côtes, nous nous contentions d'une simple

1. A. Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon. Toulon*, p. 153.
2. Masson, *op. cit.*, t. II, p. 438 et 471.

grille avec un soufflet de forge. Mais l'avantage des fours à réverbères étant généralement connu, le général du Teil me charge de vous demander un modèle avec les profils, en sorte que nous soyons dans le cas d'en faire construire sur notre côte et de brûler les navires des despotes. »

Si j'ai cité cette lettre du 3 juillet 1793[1], confirmée d'ailleurs par une autre lettre du même jour adressée par Bonaparte au directeur de l'artillerie de Toulon[2], c'est pour bien prouver que Napoléon avait à cette date quitté Toulon. Il connut le Dr Hernandez durant ces trois semaines qui séparent le 13 juin du 3 juillet. Malade d'une maladie de peau sur laquelle nous n'avons point d'autres détails, le capitaine fut soigné et guéri par son médecin durant ce court séjour à Toulon. Une intimité ne tarda pas à s'établir entre les deux hommes. Hernandez vit de suite à quel esprit il avait affaire et dut être frappé par les qualités déjà très manifestes de ce capitaine d'artillerie à peine âgé de vingt-quatre ans : une volonté très ferme et très arrêtée, beaucoup de lucidité et de netteté d'esprit, le sens de la tactique et de l'organisation, le tout joint à un parfait civisme révolutionnaire. Bonaparte, de son côté, était déjà assez diplomate et, comme nous dirions aujourd'hui, « arriviste », pour entrevoir tout le parti qu'il pourrait tirer de ses relations avec un homme qui était versé dans les affaires politiques, membre sans doute du club montagnard toulonnais, connu des administrateurs du Var, des députés de ce département et de maints commissaires de la Convention.

Le futur député aux Cinq-Cents qui conseillait à Bonaparte d'écrire un mémoire sur la position politique et militaire du département de Corse devait, par ses relations personnelles, singulièrement favoriser les débuts politiques de Bonaparte. Sans doute, comme l'a dit Las Cases, « c'est au siège de Toulon que le prendra l'histoire pour ne plus le quitter, là que commence son immortalité »; mais les quelques mois qui séparent l'arrivée en France du siège de Toulon servent de prélude à cette brillante carrière, et la chance seule ne suffit pas à expliquer l'avancement rapide d'un capitaine, général en chef de l'armée d'Italie trois ans après. On savait dans les milieux politiques, et les conventionnels, ceux du Midi surtout, se l'étaient

1. Elle est publiée dans Jung, t. II, p. 325, reproduite par Masson, t. II, p. 472.

2. Cette lettre où Bonaparte demande « les profils de la construction d'un four à réverbère comme l'on commence à en pratiquer pour les boulets rouges » est publiée par Masson, t. II, p. 472. Elle passa en 1892 à la vente faite par Sotheby Wilkinson and Hodge. Où est-elle aujourd'hui?

laissé dire, qu'il y avait un officier d'avenir, vraiment républicain et qui, à l'occasion, se révèlerait comme un tacticien hors de pair. Les Méridionaux parlent beaucoup et, grâce à eux, l'inconnu de la veille est déjà célèbre le lendemain. Aussi bien les habitués des clubs toulonnais durent-ils garder l'impression de ce petit Corse maigre et hâve que patronnait le Dr Hernandez et qui, à peine âgé de vingt-quatre ans, s'offrait à conquérir la Corse à la République. Le plan de campagne proposé par le jeune capitaine fut élaboré et mûri à la fin du mois de juin 1793. Le mémoire original qui passa des mains d'Hernandez à la dynastie de Savoie, après bien des vicissitudes, fut écrit par Napoléon pendant ce court séjour à Toulon. Il était terminé dès le début de juillet : car Joseph Bonaparte, accompagné de Meuron, le portait à Paris et le remettait, augmenté et retouché, au Conseil exécutif provisoire le 9 juillet.

Le Dr Hernandez garda par devers lui le manuscrit original. Bonaparte, avant de rejoindre son régiment, voulut sans doute ainsi témoigner sa reconnaissance au protecteur dévoué dont les recommandations politiques pouvaient être d'un grand secours et les apostilles précieuses. Cette famille de Toulon eut donc la rare fortune de posséder l'un des plus beaux fleurons de la couronne de jeunesse de Bonaparte, et S. M. le roi d'Italie, en voulant bien nous autoriser à consulter le manuscrit précieux, dont il est aujourd'hui le propriétaire, nous a ainsi procuré le plaisir d'ajouter une petite pierre, si minime soit-elle, à cet édifice grandiose que d'autres ont construit avec tant d'amour, l'histoire de Napoléon Bonaparte.

Eugène Déprez.

---

# BULLETIN HISTORIQUE

## FRANCE.

### ÉPOQUE MODERNE.

Généralités. — « Je suis catholique et royaliste : j'écris en catholique et en royaliste ; le lecteur s'en apercevra presque à chaque page de cet ouvrage. » Voilà qui nous rassure d'abord sur l'impartialité avec laquelle M. Georges de Pascal écrit ses *Lettres sur l'histoire de France*[1] : « C'est une arme que ce livre, affirme dans la préface un membre de l'Académie française, et dont il serait désirable qu'un grand nombre de Français fussent munis. » Il leur apprendrait, s'ils n'ont pas lu Joseph de Maistre[2], que « le XVIII^e siècle a péché mortellement contre la tradition : la Révolution est la fille de ce péché » ; que « la *Révolution*, c'est *le mal social à sa plus haute puissance* »[3]. Ils y apprendraient aussi qu'elle a été préparée par les francs-maçons dans le convent de Francfort. Ils y savoureraient enfin « l'histoire de la troisième république *maçonnique* et *juive* [naturellement !], aboutissant à la glorification d'une des plus rares figures de traître qu'on ait vues dans l'humanité... »[4]. Qu'ils ne

1. Georges de Pascal, *Lettres sur l'histoire de France*. Préface de M. Paul Bourget. T. I : *Des origines à Henri IV*. T. II : *De Henri IV à nos jours*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, [1907], 2 vol. in-18, XXIV-288 et 322 p.

2. P. 237 du t. II : « *Les Considérations sur la France*, — le livre le plus prodigieux, à mon sens, qui ait été écrit depuis plusieurs siècles. »

3. Les soulignés sont de l'auteur.

4. « Catholiques et Français, nous sommes dans les fers... Chaque jour les vrais Français comprennent mieux, à la sombre lueur qui jaillit des événements, que la rénovation de leur patrie est étroitement liée à la restauration de cette monarchie dix fois séculaire... » Comment ce monarchisme absolu peut-il se concilier avec les idées de la p. 117 (t. II) sur Louis XV : à savoir que l'incapacité d'un seul homme, du roi, suffit à ruiner l'État ? — T. I, p. 213, Charles VII est lavé du reproche d'avoir abandonné la Pucelle, grâce à un solécisme devant lequel reculerait un petit grimaud de quatrième : « Le roi Charles ne faillit pas à la Pucelle : *non tamen sibi ipse defuit*. » — Les protestants, en 1562, « malgré la tolérance qui leur avait été accordée, levèrent les premiers l'étendard de la révolte ». C'est pourquoi M. de Pascal leur refuse ces circonstances

s'avisent, par contre, de demander à M. de Pascal aucun document nouveau, aucune interprétation nouvelle d'un texte anciennement connu. « Pour lui, dit la préface, l'histoire de France est une science faite... » — J'oubliais de nommer l'auteur de cette préface : elle est de M. Paul Bourget[1].

On sait la place, aussi importante que mal définie, que tiennent dans notre ancien droit public les *lois fondamentales*. Personne, au juste, n'aurait su dire de quels articles se composait cette constitution non écrite de la monarchie; et cependant royauté, Parlements, États-Généraux y faisaient appel dans les cas graves. M. André Lemaire a essayé de faire l'histoire de cette notion[2] et de montrer par quelle évolution les publicistes sont peu à peu passés de la conception traditionaliste d'un petit nombre de lois fondamentales positives à la conception philosophique des lois fondamentales naturelles. Évolution parallèle à celle qui menait la France de la monarchie semi-féodale, d'abord à la monarchie « absolue », mais non despotique, puis à l'autocratie[3], et enfin à la démocratie. Il est regrettable que M. Lemaire, dont les préférences semblent être pour les « traditionalistes », ait délibérément écarté de son domaine les « lois fon-

atténuantes qu'il accordera si généreusement aux émigrés : il semble, cependant, que l'idée de patrie avait plutôt fait quelques progrès de 1562 à 1789. — « La Saint-Barthélemy... est simplement un acte de défense, pas autre chose. » Disons que ce fut un acte de défense « un peu rude ».

1. L'illustre académicien dit son fait à « la stupide déclaration des *droits de l'homme* ». — Il estime « que les voies propres à la recherche de la vérité politique conduisent l'intelligence à des certitudes qui égalent celles des sciences les plus rigoureuses dans leurs raisonnements. J'ajouterai, persuadé de l'unité du plan du monde, que ces certitudes sont analogues ». D'où il suit, j'imagine, que la précellence de la monarchie légitime est une vérité du même ordre que la précession des équinoxes. Il faut donc y revenir pour s'opposer au « travail de décérébration accompli sur la France par les encyclopédistes et leurs héritiers. Le plus sagace des princes, Monseigneur le comte de Chambord, l'avait compris. Ce fut pour compter le nombre de ses partisans déterminés et pour mesurer l'énergie de leurs certitudes qu'il a posé la condition *sine qua non* du drapeau blanc. Cette exigence était certes l'affirmation d'un principe intangible ». — Je répète, pour éviter toute erreur, que ces lignes sont de M. Paul Bourget.

2. André Lemaire, *les Lois fondamentales de la monarchie française d'après les théoriciens de l'ancien régime*. Paris, Fontemoing, 1907. In-8°, 336 p.

3. Voy. p. 187 la très piquante comparaison entre les éditions successives de l'*Estat de la France* de du Verdier : en 1656, cette sorte d'almanach est encore parlementaire et parle des États-Généraux; en 1661, il n'est plus question du droit de remontrances; en 1663, les États ont presque disparu; puis l'*Estat* finit par n'être plus qu'une *Notitia dignitatum*, un annuaire de la cour et de l'administration.

damentales » relatives aux libertés de l'église gallicane, et même à l'indépendance temporelle des rois. Il s'est ainsi privé d'un élément essentiel de démonstration : c'est dans la lutte du schismatique Louis XII contre Jules II que s'élabore définitivement la doctrine de la souveraineté des rois[1] ; appliquée d'abord aux relations du roi avec une puissance extérieure, elle trouvera tout naturellement son développement dans les rapports du roi avec ses sujets.

Si l'argent est le nerf de la guerre, *les Payeurs d'armées*[2] jouent dans l'organisation militaire un rôle de premier ordre, moins éclatant, plus modeste que bien d'autres, mais pas toujours moins héroïque. Aussi l'étude que M. le payeur principal Frémont consacre à cette institution est-elle comme un résumé, fait sous l'angle financier, de l'histoire de nos campagnes. Naturellement très vague pour tout ce qui est antérieur au XVIe siècle, elle se précise après 1789 et surtout à partir du premier Empire[3].

Après nous avoir entretenus de la vie militaire des huguenots, M. Henry Lehr nous devait un livre sur leur vie maritime[4]. Sujet des plus riches, puisque des villes comme la Rochelle et Dieppe ont été des foyers protestants, puisque l'activité commerciale des

1. M. Lemaire saute des États de 1484 à Claude de Seyssel, sans voir que *la Grant Monarchie de France*, parue en 1519, procède du *Tractatus singularis* de Vincent Cigault, qui est de 1513. Il ne cite qu'en passant, et trop tard, les *Insignia* de Jean Férauld (impr. en 1520-1521, mais antérieur, puisqu'il est dédié à Louis XII et se rattache à la querelle conciliaire) et les *Regalium Franciae libri II* de Grassaille (1545), qui reproduit Férauld. Encore ne les indique-t-il que parce qu'ils ont été utilisés par Guy Coquille. Par suite de ces omissions, le Tiers de 1614 a l'air d'innover, tandis qu'il défend une tradition. M. Lemaire (p. 162), adoptant la thèse de du Perron, voit dans le vœu du Tiers « l'établissement d'une loi fondamentale nouvelle », tandis que le Tiers demande simplement à « faire arrêter... pour loi fondamentale du royaume », c'est-à-dire proclamer solennellement une doctrine déjà existante. — P. 310 : Il ne me paraît pas qu'il y ait contradiction entre le passage célèbre de Retz sur le droit des peuples et ce texte qu'on semble lui opposer : « Les rois ne doivent jamais remuer la question de l'étendue de la puissance du Parlement. »

2. Frémont, *les Payeurs d'armées. Historique du service de la trésorerie et des postes aux armées (1293-1870)*. Paris, Plon, 1906. In-8°, 649 p. Une liste des payeurs. Par contre, il manque des fac-similés annoncés dans le texte.

3. Le récit de la perte d'une partie du trésor à la montée de Ponari est une excellente contribution à la critique des Mémoires napoléoniens. P. 199 : « Ce que les narrateurs ont pris pour un pillage par nos troupes n'était qu'une opération ordonnée, une tentative de sauvetage qui n'a que partiellement réussi. » — Il est fâcheux que M. Frémont ait trop peu connu ses prédécesseurs, MM. Borrelli de Serres et André (*Michel le Tellier*, ch. VI : *la Solde*).

4. Henry Lehr, *les Protestants d'autrefois, sur mer et outre-mer... La marine de commerce. La marine de guerre. Voyageurs et colonisateurs*. Paris, Fischbacher, 1907. In-16, XI-402 p.

huguenots s'est largement tournée vers le commerce d'outre-mer et puisque la marine de guerre, jusqu'à la Révocation, a compté, sans parler de l'illustre du Quesne, nombre d'officiers de la « prétendue ». M. Lehr a traité ce sujet avec une chaleur qui eût gagné à être plus impartiale[1]. La question a été surtout étudiée aux archives de la marine, ce qui est très louable, mais ce qui n'aurait pas dû dispenser l'auteur de mieux connaître la bibliographie de notre histoire maritime et coloniale[2], ni d'apporter plus d'ordre dans le classement de ses documents.

XVIe SIÈCLE. — M. Paul COURTEAULT avait d'abord eu l'intention de nous donner une simple biographie de Monluc. Mais, en étudiant son sujet, il s'est aperçu que l'édition de Ruble était complètement à reprendre; de Ruble n'a pas utilisé la meilleure des deux copies qu'il avait à sa disposition, il a transcrit hâtivement la moins bonne; il a suivi, pour les parties qui manquent dans les manuscrits, moins souvent l'édition de Florimond de Raemond que les éditions modernes; il n'a pas distingué les diverses rédactions; il a donné un commentaire historique très insuffisant. C'est pourquoi M. Courteault a été amené à substituer à la biographie et à l'étude littéraire

1. L'histoire de la tentative des frères Bourguet (p. 52 et suiv.), pour s'emparer du cap Nègre, déjà connue par le recueil de Plantet et le livre de M. Masson (*Établissements... dans l'Afrique barbaresque*, p. 258), n'a pas tout à fait dans ces ouvrages la couleur que lui prête M. Lehr : il semble bien que ces religionnaires aient voulu enlever le cap à la Compagnie française, qui en était propriétaire depuis 1699, et dont on comprend que le roi ait défendu les intérêts. « Comment, se demande M. Lehr, l'affaire s'est-elle dénouée? » D'une part, par le renouvellement du traité de 1699; de l'autre, par l'abjuration des Bourguet. — Il y a, au sujet de la Révocation, trop d'histoires de conversion qui n'ont pas un rapport direct avec celle des gens de mer, et quelques-unes où il est question de personnes suspectes : on peut être huguenote et tout de même être une aventurière (p. 122).

2. Nous avons déjà signalé le livre de M. Masson. Ajoutons-y l'*Histoire de la Marine* de M. Ch. de la Roncière, t. III, le livre de M. Biggar, *Early trading companies of New France*. — Il aurait fallu lire dans Lemoine, *Mémoire des évêques de France en 1698*, p. 57, le mémoire de l'évêque de la Rochelle (question des maîtres de langues, dont M. Lehr parle p. 48 et 119). Sur les forçats protestants, citer l'art. de M. Lavisse. — M. Lehr cite sans exactitude les titres des ouvrages qu'il utilise : p. 311, n. 1, « *Pantagruel explorateur* », pour : « *Les Navigations de Pantagruel* »; p. 255, n. 2, « *Villegaignon, roi du Brésil* », c'est « *roi d'Amérique* »; enfin, p. 25, n. 1, « A. d'Aubigné, *Histoire naturelle* ». — P. 240, la relation de du Fresne-Canaye n'a pas été « réimprimée », mais « imprimée » récemment. — Un contre-sens dans la traduction du texte de Brackenhoffer, p. 19 : « Die, zu sehr im Schoss ihres Kœnigs sass » ne veut pas dire « si attachée à son roi », mais « l'enfant gâtée de son roi », ce qui est très différent.

une étude critique[1]. Il a tiré le parti le plus heureux de la comparaison des rédactions successives[2], il a mis en lumière les lacunes du texte des *Commentaires*[3] et il a donné de ces lacunes des explications aussi plausibles que piquantes[4]. Suivant Monluc pas à pas, contrôlant chacune de ses affirmations au moyen d'un appareil bibliographique très abondant et très varié, il a fait, en somme, cette biographie qu'il avait renoncé à écrire, mais une biographie critique, qui se trouve en même temps être une sorte d'histoire critique des guerres d'Italie sous Henri II et des guerres de religion en Guyenne : c'est dire que les curieux du XVIe siècle trouveront largement à y puiser.

Ses conclusions sont les suivantes : Monluc, en général, et quoiqu'il plaide *pro domo sua*, n'a pas menti, mais seulement un peu *gasconné;* il s'est beaucoup servi de sa mémoire, qui ne l'a desservi que très rarement, et un peu de quelques sources narratives[5]. Voilà pour l'historien. Quant à l'homme, ce ne fut pas un ange de douceur; mais on lui a fait tort en le peignant comme un monstre de fanatisme. Ce n'est qu'un politique, ami de la manière forte, et encore pas d'une façon absolument constante. Après nous avoir donné cette œuvre excellente[6], si riche d'indications précieuses, contribution de premier ordre à l'étude des sources de l'histoire du XVIe siècle, M. Courteault nous doit cette édition vraiment critique des *Commentaires* dont il souhaite l'apparition. — Tout de même, ce n'est pas sans dépit que l'on constate que presque tous les textes narratifs du XVIe siècle

1. Paul Courteault, *Blaise de Monluc historien, étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires*. Paris, Alph. Picard, 1908. In-8°, XLVIII-685 p., un portrait et 4 cartes. Index (thèse de la Faculté des lettres de Paris).

2. La première était achevée dès juin 1571. Les dernières lignes ont été écrites fin 1575.

3. Le règne de François II, la période de paix 1563-1567.

4. Par la première, Monluc veut faire oublier qu'il a été sur le point de suivre son frère dans son évolution vers le parti huguenot. Cela eût fait tache dans le métal « de la statue, image coulée d'un seul bloc », que Monluc s'élevait à soi-même. Par la seconde, il a voulu nier ses relations, aujourd'hui prouvées, avec Philippe II.

5. Dans sa seconde rédaction : du Bellay (paru en 1569), Jove, Paradin, Rabutin. Il a aussi utilisé des pièces. — La comparaison de Monluc avec l'*Histoire ecclésiastique* et avec sa propre correspondance lui est, en somme, assez favorable.

6. Ajoutons, aux résultats obtenus, la restitution de son caractère démocratique et révolutionnaire à la Réforme en Guyenne. Il y a là une vraie jacquerie, sur laquelle les souvenirs de la rébellion de 1548 (voy. l'ouvrage de M. Gigon) n'ont pu être sans influence.

ont été mal édités, non seulement dans les grands recueils de l'époque romantique (du Bellay ou Fleuranges), mais même dans les collections de la fin du XIXe siècle (Monluc, la *Cronique*, le *Bourgeois*, d'Aubigné[1]).

Si Guillaume Pellicier n'a pas toujours été heureux de son vivant, il lui arrive, après sa mort, les plus agréables aventures. Son rôle diplomatique a été révélé une première fois par M. J. Zeller, sa correspondance politique a été publiée par M. Tausserat-Radel[2], M. Omont a mis en lumière ses mérites d'humaniste, et voici qu'un avocat passionné se lève pour défendre sa mémoire. Dans le livre préparé avec tant de soin (aux Archives et à la Bibliothèque nationales, au Vatican, aux archives du Gard, de l'Hérault, de la Haute-Garonne) par Mlle L. Guiraud[3], le procès de Pellicier et son emprisonnement apparaissent comme les péripéties d'un véritable drame. Il semble même que tous les événements du temps, les rivalités de cours, les traités et les batailles, la trêve de Vaucelles et la bataille de Saint-Quentin, le conclave de Paul IV, gravitent autour de cet épisode : la lutte entre le *bon* évêque et ses *méchants* ennemis, les comparses d'abord, spadassins ou gens de loi, le comte de Tende ensuite et, derrière, tenant les fils, le connétable de Montmorency. Les malheurs de Pellicier sont comparés à la passion de Jésus (p. 144) et le connétable à ... l'idole de Djaggernât! C'est un peu, il me semble, perdre le sens des proportions (p. 162). L'auteur, qui prépare et dont nous attendons une suite d'études sur la Réforme à Montpellier, a surtout voulu démontrer que le procès de Pellicier ne fut pas un procès d'hérésie. Il ne réussit pas à nous convaincre que cet ami de Rabelais n'ait point, comme l'affirme l'*Histoire ecclésiastique*, penché à un certain moment du côté des novateurs[4].

1. L'édition de la Noue, citée à la bibliographie, n'est pas la première. — Il n'est pas sûr que la copie des *Commentaires*, vue par Bongars (p. 3), soit « autre » que celle qui servit à Thevet. — P. 11, Clément *VII*, en 1644! — P. 389, n. 2, après « Anvers », il faut (lieu d'édition de l'*Hist. ecclés.*) mettre entre crochets « Genève ». — Les titres italiens ne sont pas reproduits avec un soin suffisant. — La seconde thèse de M. Courteault a pour sujet *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545?-1617), étude biographique et littéraire...* Paris, Champion (*Bibl. litt. de la Renaissance*), 1907. In-8°, x-208 p. Pièces et index. C'est un document sur le rôle considérable joué dans notre histoire provinciale par l'aristocratie parlementaire : elle détient la richesse, la supériorité sociale, l'influence politique et souvent l'intelligence.

2. Voy. *Rev. hist.*, t. LXXIII, p. 313.

3. L. Guiraud, *le Procès de Guillaume Pellicier, évêque de Maguelone-Montpellier de 1527 à 1567. Étude historique...* Paris, A. Picard, 1907. In-8°, 272 p., 23 pièces justificatives.

4. P. 56 : comme indice de la descendance juive d'un des adversaires de Pel-

XVII^e SIÈCLE. — M. Joseph MEYNIEL consacre une assez bonne monographie à *Jean Savaron*[1], sur lequel nous n'avions guère qu'une notice due à M. Vernière. Il expose bien le rôle de Savaron aux États de 1614[2] et nous donne à ce propos une intéressante bibliographie de la querelle gallicane de 1615-1617.

M. Gabriel DE MUN a essayé de faire la lumière sur un point essentiel de la politique anti-espagnole de Richelieu[3]. La Savoie, vestibule des Alpes, était un enjeu formidable dans la lutte qu'il soutenait pour empêcher la jonction des deux branches de la maison de Habsbourg, et l'on comprend qu'il ait étendu sur le duché une « protection » plutôt brutale. Ce qui ajoute à l'intérêt de cette histoire, c'est que la France était représentée à Turin par un personnage célèbre à d'autres titres, Particelli d'Hémery, qui paraît ici très à son avantage, et dont il semble bien que M. de Mun annonce une réhabilitation en règle. Ce premier travail s'appuie sur une préparation documentaire judicieuse et aussi complète que possible. Certains incidents capitaux, la chute du P. Monod et le renouvellement du traité de Rivoli, la lutte de l'ambassadeur contre le surintendant Bullion[4], sont traités de la manière la plus neuve[5].

Voici que nous avons enfin, — dans l'*Histoire de France* dirigée par M. Ernest LAVISSE, — les deux volumes consacrés par M. Lavisse lui-même au règne de Louis XIV jusqu'en 1683[6]. On peut y dis-

licier, on signale la prédominance des prénoms hébraïques ; ces prénoms sont : *Jean, Michel, Marc, Jacques!!* — P. 110, n. 1 : c'est bien par raillerie que Calvin, en 1561, parle de l'amitié que lui témoignait, treize (?) ans auparavant, Hippolyte d'Este ; c'est une façon de prévenir de Bèze qu'il ne faut pas se fier aux belles paroles des cardinaux. — Tabouet (p. 140) n'était pas procureur général au parlement de Dijon, mais cet ancien procureur général au sénat de Savoie fut jugé par le parlement de Dijon. — Les documents ont été publiés avec exactitude. Je relève (p. 193, 5^e ligne en partant du bas) : *prester* pour *présenter*.

1. Joseph Meyniel, *le Président Jean Savaron, ses théories, ses ouvrages*. Paris, Bouvalot-Jouve, 1906. In-8°, 376 p.

2. M. Meyniel n'a pas recherché les documents sur ces États qui se trouvent aux Archives nationales.

3. Gabriel de Mun, *Richelieu et la maison de Savoie. L'ambassade de Particelli d'Hémery en Piémont (1635-1639)*. Paris, Plon, 1907. In-8°, 363 p.

4. On voit combien le grand cardinal était mal servi ; en n'envoyant pas d'argent à l'armée du Piémont, Bullion faillit tout faire échouer. Il y avait là des éléments que M. Frémont aurait pu utiliser dans l'étude citée ci-dessus.

5. Malheureusement, le livre est écrit dans un style académique, solennel et froid. — Les citations italiennes ne sont pas toujours correctes. — P. 244 : *professeur* pour *confesseur*.

6. *Histoire de France*. T. VII, I : *Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)*. Paris, Hachette, 1906. In-8°, 407 p. T. VII, II : *Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)*. 1906-1907, 415 p.

tinguer trois parties : le premier volume tout entier (Mazarin et la Fronde, le gouvernement de Colbert), la première partie du second (la religion, les lettres et les arts), enfin la politique extérieure de 1661 à 1685[1].

Le premier volume est une des choses les plus brillantes que M. Lavisse ait écrites. Dirai-je écrites? Non, mais plutôt *parlées*, car le ton est celui de la leçon, de la leçon doctorale et oratoire. C'est une dialectique vivante, qui ne laisse pas au lecteur un instant de repos, qui discute perpétuellement avec lui, le presse de questions, le contraint d'avouer que tel sujet, que l'on croirait vide, est très intéressant[2], qui ne lui permet pas l'indifférence. Œuvre extrêmement « intelligente », dans le plein sens du mot, et qui rend les choses intelligibles, parfois plus intelligibles qu'elles ne furent dans la réalité. Œuvre semée et comme bourrée de formules frappantes, souvent même lumineuses[3], mais de trop de formules, fatigantes à force de simplicité voulue et de bonhomie sentencieuse[4].

Tout à fait supérieur dans la psychologie politique, quand il s'agit de faire manœuvrer les pièces sur l'échiquier, d'expliquer le jeu et le choc des caractères, M. Lavisse n'est pas si heureux, — parce qu'il s'y amuse moins, — lorsqu'il lui faut analyser le tréfonds des âmes. Ses études successives du jansénisme[5] sont d'un dessinateur correct et probe, dont le trait précis, mais sec et dur, n'a rien de délicat ni d'attendri. Au fond, malgré le respect de la liberté spirituelle qui s'impose à sa conscience de moderne, il n'aime pas les jansénistes,

1. En réalité, le titre du second demi-tome est légèrement inexact : rien n'y remonte au delà de 1661.

2. T. I, p. 88, l'auteur se justifie de donner tant de place aux questions religieuses.

3. Celle-ci (t. I, p. 131) sur le caractère à demi espagnol de Louis XIV : « En Louis XIV, la race des Capétiens et la race des Habsbourg, nobles, antiques et lasses, ont donné une dernière fleur, superbe et grave », ou encore, dans le portrait de M. le Prince, cette admirable trouvaille (p. 8) : « Un nez énorme et crochu, planté comme un pic entre des ravins. »

4. Quelquefois aussi d'une solennité apprêtée, par exemple, t. I, p. 117, sur la mort de Mazarin. — Contre Mazarin, M. Lavisse abuse un peu trop du (p. 75) : « Richelieu sans doute... étant Français naturel » ou (p. 75) « probablement... étant Français de vieille roche » aurait fait ceci et non pas cela. Au fond, nous n'en savons rien. — D'une façon générale, la fréquence des formules telles que : « En France nous faisons ainsi, nous autres Français, etc. », donne au livre l'allure d'une histoire de France écrite pour étrangers. — Parfois aussi des boutades à la Voltaire (p. 8) : « Et c'est ainsi que, par un jeu de l'amour et du hasard, deux très grandes puissances en histoire, la monarchie française tomba aux mains d'une Espagnole et d'un Napolitain. » Cela est fort joli ; je crains que ce ne soit que joli.

5. T. I, p. 87, et t. II, p. 1.

ni davantage les huguenots, il leur en veut de venir troubler, pour des idées nuageuses, la belle harmonie louisquatorzienne[1]. Il blâme les persécutions contre Port-Royal, il a de très beaux accents sur les dragonnades, mais ne conserve-t-il pas une sympathie inavouée à cette grande pensée du règne, « le gouvernement de la religion »?

Son chapitre sur « le gouvernement de l'intelligence » a le tort, — déjà signalé par M. Lanson[2], — de trop faire du XVIIe siècle pensant une sorte de système planétaire qui gravite autour du Roi-Soleil. Chacun des astres de ce ciel reçoit, à son tour, à son rang, le compliment qui lui est dû. Ce compliment est écrit d'une plume honnête, sérieuse, appliquée, parce que ces choses-là doivent être dites, mais on sent que le cœur n'y est pas. M. Lavisse salue ces œuvres que la tradition rend respectables, mais je ne crois pas qu'elles l'émeuvent; et je ne suis pas très sûr qu'il ne reproche pas à Racine d'avoir mis dans ses tragédies trop d'amour[3]. De là, dans toute cette partie, un ton froid, et comme lassé, qui tranche avec la vaillante allure du premier volume[4].

M. Lavisse se retrouve sur son vrai terrain, après cet intermède, pour décrire les guerres, les négociations, l'immense orgueil de Louis XIV, le scandale des réunions, les sauvageries de la campagne de Hollande, la vie de cour[5].

1. T. II, p. 11 : « Le gouvernement eut raison de vouloir en finir avec ces « disputes » sur des matières dont « la connaissance, comme disait le roi, n'était « nécessaire à personne pour le salut. » — P. 12 : « Ces évêques [les évêques jansénistes] étaient de pieux anarchistes. » — La comparaison (p. 79) de ce qu'aurait fait en France une majorité protestante avec ce qu'a fait Louis XIV ne tient pas compte d'un fait, qui n'existait dans aucun État protestant : à savoir l'Édit de Nantes lui-même. Et d'ailleurs Genève a-t-elle imaginé de faire aux catholiques un crime de l'émigration même?

2. Dans la *Revue universitaire* du 15 décembre.

3. P. 121 : « Et c'est grand dommage. » Je sais bien que cela vient après une phrase sur *Mithridate*, où « la grandeur de Rome et celle de son ennemi, sitôt entrevues, disparaissent dans le conflit de trois amours ». Mais cela vient aussi avant ces mots : « La tragédie racinienne est sursaturée d'amour. Et l'amour presque toujours y est plus fort que tout. Racine a peint « l'homme « tel qu'il est », — et M. Lavisse ne le lui a pas pardonné. — P. 125 : une phrase amphibologique a l'air de faire croire que le sujet de *Phèdre* est pris à l'antiquité sacrée. Autre amphibologie dans la dernière phrase du chapitre (p. 126) : « Cette raison... »; on dirait que c'est « une raison particulière », tandis que c'est « la raison humaine ».

4. L'énumération des artistes (pour Lebrun, on oublie de dire que ce lamentable décorateur fut un excellent portraitiste) se déroule comme un pensum. Le chapitre des sciences n'est qu'une succession de noms et de dates qui fait penser à certaines « histoires de la civilisation », justement stigmatisées par M. Bouasse dans la *Revue du Mois*, 1906.

5. Il y a, sur ce sujet, bien des répétitions. La conclusion, notamment, répète toute l'histoire des maîtresses, — et empiète sur le futur tome VIII.

L'intérêt du récit se concentre, — et souvent à l'excès, — sur deux figures : le roi, Colbert; Colbert peut-être encore plus que le roi. M. Lavisse souffre en son être intime de voir les efforts du ministre se briser contre cet obstacle permanent : l'impuissance radicale de l'ancienne monarchie à se réformer elle-même, l'incapacité de cet absolutisme à seulement se faire obéir. En définitive, son histoire de Colbert est l'histoire d'un immense, d'un lamentable avortement. Encore fait-il Colbert trop original; il semble oublier les tentatives antérieures[1]; il lui prête de grandes idées, des vues d'homme d'État, que sans doute n'eut jamais cet admirable « commis ». La description des institutions est faite d'un peu haut, d'un peu loin, par un généralisateur de premier ordre, mais qui supprime trop les nuances et les disparates, qui donne trop aisément à un exemple particulier, — une assemblée d'États[2], une ville, un Parlement[3], — la valeur d'un type.

Tel quel, c'est bien le livre qu'il fallait attendre d'un tel homme, amoureux d'idées solides, massives et claires; somme toute, l'un des mieux faits pour comprendre et pour rendre cette époque d'ordre et de règle. Ce livre nous a paru mériter, dans ce *Bulletin*, autre chose et mieux que les louanges banales et fades qu'on lui prodiguera sans doute ailleurs[4].

Sur une partie du vaste sujet embrassé par M. Lavisse, M. Charles Normand nous apporte un volume très vivant, écrit d'un style alerte et piquant[5]. Il est divisé en deux sections d'inégale importance :

1. Le liv. III, ch. II, fait de Colbert une sorte d'inventeur du mercantilisme. Or, Colbert, très attaché au « bullionisme », est à cet égard bien en retard sur Bodin, sur la Gomberdière et Montchrestien, et, par conséquent, sur Richelieu. Là encore, bien des doubles emplois (que l'auteur signale) entre le livre III : « Le gouvernement économique », et le livre V : « Le gouvernement de la société. » C'est qu'il est, en vérité, bien difficile de distinguer, dans la vie du paysan ou de l'artisan, l'économique du social.

2. Les États de Languedoc sont trop donnés comme le modèle de toutes ces assemblées. — T. I, p. 162, on nous dit : « L'archevêque de Narbonne présidait en vertu d'un privilège de sa mitre », et p. 210 : « L'archevêque de Toulouse, président des États... » Il faut aller chercher, p. 283, l'explication de cette contradiction. Autrefois, d'ailleurs, le président était le prélat le plus ancien.

3. Le mouvement parlementaire de 1648 est décrit comme trop exclusivement parisien (p. 59, n. 1).

4. J'ai des doutes sur l'authenticité de la chanson des révoltés de l'Ardèche de la p. 348 du 1er vol.; elle ne sent pas son XVIIe siècle. — Trop d'importance accordée aux traités de Leibniz, alors simple faiseur au service de Boinebourg. — Je ne signale pas les coquilles, assez nombreuses, sauf celle-ci : *Salzbach* (t. II, p. 332).

5. Ch. Normand, *la Bourgeoisie française au XVIIe siècle. La Vie publique. Les idées et les actions politiques, 1604-1661. Étude sociale...* Paris, Alcan,

la première est une étude pénétrante de « l'institution » bourgeoise dans la première moitié du XVIe siècle, avec ses qualités et surtout ses défauts, avec ses variétés, robe, grande, moyenne et petite; basoche; classe échevinale[1]; financiers. Contre les « partisans », M. Normand s'exprime avec la virulente et amusante indignation d'un bourgeois du temps. La seconde section, qui montre la bourgeoisie en acte, est surtout une histoire de cette période de la Fronde, trop délibérément sacrifiée dans le livre de M. Lavisse et dépeinte ici comme une « révolution de rentiers », révolution contre la banqueroute. L'auteur ne conclut pas; mais la conclusion qui se dégage de ce livre, nourri d'une connaissance solide de l'ancien régime[2], c'est que la vieille bourgeoisie, comme la vieille noblesse, a manqué à ses destinées parce qu'elle n'avait ni désintéressement ni esprit politique[3].

Le tome V de M. P. Féret[4] continue l'étude du XVIIe siècle. Il traite des théologiens de « Navarre » et de ceux qui se rattachent à des ordres religieux. On y relèvera un personnage de premier plan, Bossuet, et des personnages intéressants comme Jean de Launoy, le critique enfant terrible qui dédouble saint Denis, fait évanouir la légende des saintes Maries et met d'accord les moines de Vézelay et ceux de Saint-Maximin en leur enlevant impartialement tout droit à se parer des reliques de sainte Madeleine; à côté de ce précurseur de Mgr Duchesne figurent Coeffeteau, Hersent, l'auteur de l'*Optatus Gallus*, le P. de Condren, le P. Bourgoin.

XVIIIe SIÈCLE. — M. André Le Glay a réussi à écrire un livre très savant et très amusant tout ensemble sur l'extraordinaire aventure de ce baron westphalien qui fut roi de Corse, Théodore de Neuhoff[5].

1908. In-8°, III-432 p., 8 planches. A louer l'élégante typographie de l'ouvrage. Cependant quelques fautes : p. 176, *indignes* pour *insignes;* p. 195, *XIIe* pour *XVIIe*.

1. P. 145 : « Son terrain d'élection est la petite ville. » Cependant, les exemples donnés par M. Normand sont souvent pris à des villes de Parlement (Dijon, Bordeaux, Grenoble) ou à des villes comme Amiens ou Tours. — Il parle des hôtels des échevins. Pourquoi ne pas parler des hôtels parlementaires, qui font encore aujourd'hui la parure de nos vieilles cités?

2. P. 146 : « L'édit n'a jamais été rigoureusement appliqué, — quel édit royal le fut jamais? » Id., p. 195.

3. P. 57, n. 1 : « ... Par Jean-Baptiste de l'Hermite. *Souliers et François Blanchard...* », il faut lire sans doute : « L'Hermite de Soliers » et « Fr. Blanchard, *les Présidents à mortier* ». — P. 97 : on pourrait croire qu'il n'y avait de « cours souveraines » qu'à Paris, opposées qu'elles sont aux « juridictions inférieures de province ».

4. P. Féret, *la Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne.* T. V : *XVIIe siècle. Revue littéraire* (suite). Paris, A. Picard, 1907. In-8°, XIII-405 p.

5. André Le Glay, *Théodore de Neuhoff, roi de Corse.* Monaco, impr. de

Non seulement il a peint, pièces en mains[1], l'incapacité prétentieuse et la lâcheté irrémédiable de cette majesté famélique, mais il a su nous donner des détails sur l'intervention française dans l'île, pour le compte de la république de Gênes, en 1737, et sur les diverses intrigues politiques dont la Corse était l'objet[2].

M. Paul Ratouis de Limay a rendu un éminent service à l'histoire de l'art en écrivant la vie d'un artiste et amateur orléanais du XVIIIe siècle, Aignan-Thomas Desfriches[3], et surtout en publiant sa correspondance, où l'on relèvera des lettres de Chardin, de Cochin (vingt-six lettres), de Natoire, de Perronneau, de Joseph Vernet (une dizaine), etc.

Quelle place faut-il attribuer à Helvétius parmi les philosophes du XVIIIe siècle? Il est assez de mode de le maltraiter, même en dehors du camp des spiritualistes, et M. Compayré l'appelle « le plus faux des esprits de son siècle ». M. Keim[4] a entrepris de réhabiliter ce fermier-général philanthrope, qui a fait faire des progrès capitaux à la science de l'homme et de la société. On reprochera à M. Keim d'avoir écrit un plaidoyer encore plus qu'un éloge. Il n'arrive pas à nous faire trouver héroïque l'attitude d'Helvétius lors de la condamnation du livre de *l'Esprit*; la rétractation mérite, assurément, les circonstances atténuantes, mais nous eussions préféré autre chose. Il nous renseigne sur la curieuse négociation secrète dont Helvétius fut chargé à la cour de Berlin en 1765, lorsqu'un rapprochement fut esquissé entre Choiseul et Frédéric II[5].

Monaco, et Paris, A. Picard, 1907. In-8°, XII-447 p. Index, pièces justif., grav. (*Mémoires et documents historiques publiés par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier de Monaco*).

1. Arch. d'État de Gênes, de Turin; arch. des Aff. étr., correspondance *Corse, Gênes, Hollande, Naples, Florence*. On voit quelle est l'étendue de l'information de M. Le Glay.

2. L'Everhard Jabach dont il est question p. 31 a fourni à Lebrun l'occasion d'un chef-d'œuvre (peut-être de son chef-d'œuvre), le portrait de famille qui est actuellement à Berlin, au Kaiser Friedrich Museum.

3. Paul Ratouis de Limay, *Un amateur orléanais au XVIIIe siècle (1715-1800). Sa vie, son œuvre, ses collections, sa correspondance...* Paris, H. Champion, 1907. Gr. in-8°, XXXI-216 p., catal. et tables, 16 pl., dessins de Desfriches et pastels de Perronneau. L'ouvrage est précédé d'une préface de M. de Chennevières, riche de renseignements sur les amateurs du XVIIIe siècle; mais quelle « écriture », grand Dieu, quelle « écriture » !

4. Albert Keim, *Helvétius, sa vie et son œuvre, d'après ses ouvrages, des écrits divers et des documents inédits*. Paris, F. Alcan, 1907. In-8°, VIII-719 p., portr. (*Bibl. de phil. contemporaine*). Thèse de la Faculté des lettres de Paris.

5. Voy. à l'appendice les documents inédits des arch. des Aff. étr. Comme petite thèse, M. Keim a donné des *Notes de la main d'Helvétius, publiées*

Le tome IV de *la Russie et le Saint-Siège* du P. Pierling[1] a pour cadre la période qui va de l'avènement de Pierre Ier à celui de Catherine II, période où se multiplient les missions catholiques en Russie et où jansénistes et gallicans essaient de disputer aux jésuites l'illusoire conquête de la peau de l'ours moscovite.

M. Morane cherche à nous intéresser aux infortunes du fils de « Catherine le Grand »[2], pauvre enfant neurasthénique, de naissance assez douteuse, écarté des affaires par la jalousie d'une mère qui semble avoir songé, à plusieurs reprises, à le traiter comme elle avait fait Pierre III; âme souffrante, avide d'affection, que sa première femme a sans doute trompé et qui se trouve marié en secondes noces à une excellente *Hausfrau*, brave Wurtembergeoise experte ès arts domestiques, mais totalement incapable de le comprendre[3]. Le récit de M. Morane, écrit dans la manière de M. Waliszewski[4], aurait plus de valeur s'il était moins systématiquement hostile à Catherine II; après tout, Paul Petrovitch était un demi-fou, et l'on comprend que la grande impératrice ait par moments hésité à lui confier le destin de l'Empire.

M. L. Meyniel a l'air de nous donner comme une découverte cette affirmation « que le Parlement de Paris fut, dès 1787, l'ouvrier de la tâche révolutionnaire »[5]. Cette affirmation n'est pas fausse, en ce sens que les résistances opposées par le Parlement, par les Parlements, au pouvoir royal ont puissamment contribué à ébranler l'ancien régime. Mais les parlementaires n'ont été révolutionnaires que jusqu'à leurs privilèges exclusivement. M. Meyniel est un peu dupe de leurs belles attitudes. Qu'il lise le travail que vient de leur consa-

*d'après un manuscrit inédit, avec une introduction et des commentaires.* F. Alcan, 1907. In-8°, VIII-116 p. C'est en réalité un cahier d'expressions pour apprenti-poète, d'images voluptueuses dont la sensualité saine est plus ardente que lascive, et où se mêlent quelques traits de sa future philosophie.

1. P. Pierling, *la Russie et le Saint-Siège. Étude diplomatique.* IV : *Pierre le Grand. La Sorbonne. Les Dolgorouki. Le duc de Liria. Jubé de la Cour.* Paris, Plon, 1907. In-8°, VII-464 p. Index et bibliogr. Nombreuses pièces extraites des archives Vaticanes.

2. Pierre Morane, *Paul Ier de Russie avant l'avènement, 1754-1796.* Paris, Plon, 1907. In-8°, VIII-452 p., 1 portr.

3. M. Morane s'avance peut-être beaucoup en affirmant la pureté des rapports de Paul avec Mlle de Nélidov.

4. Mais le style laisse souvent à désirer. P. 240 : « Le fils de Catherine arrivait en France à une heure tragique de son histoire. » Cela veut dire, qu'on ne s'y trompe pas, « de l'histoire de ce pays ».

5. Louis Meyniel, *Un facteur de la Révolution française. La querelle des impôts au Parlement de Paris en 1787-1788.* Paris, Giard et Brière, 1907, In-8°, 233 p.

crer M. Carré[1] et il sera édifié sur la sincérité de leur amour du peuple[2].

Un descendant de la branche cadette des Beauveau, aventurier, bigame, peut-être pis encore, et qui meurt à la tête d'une troupe de *bleus*, — une de Kercado qui fait campagne, sous la protection d'un jeune clerc d'avoué, dans les « colonnes infernales », et dont la belle-fille tient à Poitiers le rôle de la déesse Raison, — l'extraordinaire histoire d'un revenant qui n'était vraisemblablement qu'un imposteur et qui devint chef de chouans; telles sont les amusantes scènes de roman que nous conte M. DE MIRAMON-FARGUES, en un récit où tout n'est pas imaginaire[3].

HISTOIRE PROVINCIALE ET COLONIALE. — Passer vingt-cinq ans de sa vie à recueillir des pièces d'archives; constituer, avec le fruit de ses recherches, un chartrier de plus de 20,000 pièces, c'est un exploit dont on ne croyait plus nos contemporains capables. Mais imprimer l'inventaire de ces pièces, classées suivant le cadre des archives départementales[4]; mettre ces richesses, par des analyses ou des reproductions *in extenso*, à la disposition des travailleurs, c'est un acte de générosité dont il faut louer M. G. CHAPPÉE, avec lequel a collaboré M. L.-J. DENIS. Les trois volumes qu'ils publient (correspondant aux séries H et E de la classification officielle) sont une mine de renseignements pour l'histoire économique (baux à cens, partages, aveux, etc.) non seulement du Maine et des provinces voisines, mais même de provinces lointaines[5].

1. *Les Parlements et la convocation des États-Généraux* (*Révol. franç.*, juill.-août-sept. 1907). La Révolution y apparaît, en partie, comme un mouvement dirigé *contre* les Parlements et non par eux.

2. M. Meyniel écrit (p. 224) que le Parlement a donné « au mouvement révolutionnaire ses chefs les plus autorisés ». Mais c'est qu'il confond ensemble conseillers et avocats. M. Carré montre au contraire (p. 215) que trente-deux magistrats de Parlement furent seuls élus aux États-Généraux et que vingt-quatre seulement siégèrent; sur ces vingt-quatre, six seulement, « nommés par les nobles, ont cependant servi la cause de la Révolution ».

3. Cte de Miramon-Fargues, *l'Héritage des Beauvau-Tigny (1750-1830). Aventures historiques, d'après des documents inédits.* Paris, Plon, 1907. In-18, VI-280 p. En tête, la liste des documents relatifs au procès entre Reine de Beauvau et son prétendu frère. L'un des moins piquants épisodes de cette extraordinaire aventure n'est pas l'intervention, comme avocat de Reine, de l'ex-conventionnel Piorry.

4. *Archives du Cogner* (J. Chappée, le Mans), *publiées avec le concours de* l'abbé L.-J. Denis. Paris, H. Champion, et le Mans, A. de Saint-Denis, 1903, série E, art. 1-144, 1905, et art. 145-262, 1907, 3 vol. in-8°, 341, 318 et 328 p.

5. A côté des abbayes de Saint-Vincent du Mans, Saint-Pierre et Paul de la Couture, Saint-Calais, on trouvera les abbayes auvergnates de Mauzac et d'Ennezat, l'abbaye vosgienne d'Étival, celle de Saint-Pierre de Gand. — On aura

Le volume publié à l'occasion du centenaire de la Faculté de droit de Grenoble[1] contient plusieurs parties qui sont d'un haut intérêt pour l'histoire de l'enseignement en France; en premier lieu, M. Raoul Busquet a établi un recueil de tous les documents (surtout municipaux) relatifs à l'ancienne université, ou plutôt aux anciennes universités de Grenoble, celle du XIVe siècle d'abord, puis celle du XVIe siècle, que des dissensions intérieures et l'habile ténacité de Jean de Monluc firent « réunir » à celle de Valence[2]. M. Paul Fournier a résumé, en s'appuyant sur ces documents, l'histoire de cette Université et des efforts qui furent faits en faveur de son rétablissement. M. Balleydier y a joint une monographie de l'École de droit créée en 1805.

Le beau livre de M. Boissonnade sur l'*Organisation du travail en Poitou* a répandu dans cette province le goût des recherches économiques. Le gros ouvrage de M. Pierre Rambaud sur *la Pharmacie en Poitou*[3], s'il n'est pas toujours très bien ordonné, est plein de renseignements précieux à la fois sur la technique de ce métier, sur son importance commerciale[4], sur la position sociale des apothicaires.

quelque idée de l'importance du dépôt par les notes suivantes : émeute au Mans, 1679; réformation des Clarisses du Lude, 1644; du couvent de Saint-Calais; marquisat de Courtenvaux (famille de Louvois); extrait des registres de la chambre des domaines établie pour la saisie des biens des rebelles et ligueurs, 1591 (famille Vassé); bail pour la construction d'un moulin à fer et à acier, 1583 (Vaudepuy); passeport pour transporter des ouvriers aux colonies (familles Collet); moulin à foulon, 1521 (famille de la Brainière); ardoisières, 1610. T. III, p. 50, fragment sur la Révolution à Alençon, 13 octobre 1789 (réplique des scènes de Versailles, abjuration de la cocarde nationale par les chasseurs de Picardie, arrestation du comte de Caraman). Ibid., p. 159-178, amendes et remembrances des plaids des Trées (droits d'usage et de vaine pâture, rentes, etc.), 1450-1652, p. 231, pièces sur les Scépeaux de Vieilleville, etc.

1. *Université de Grenoble. Livre du Centenaire de la Faculté de droit. Discours, études et documents*, par MM. R. Moniez, P. Fournier, L. Balleydier, R. Busquet. Grenoble, Allier, 1906. In-8°, 314 p. Index, graphiques.

2. Parmi les raisons qu'en 1568 faisaient valoir les Gratianopolitains contre Valence, celle-ci intéresse l'histoire religieuse (p. 245) : « Les catholiques écoliers ne voudraient aller, et leurs bons parents ne les voudraient envoyer ou laisser aller à Valence, où sont docteurs, principaux régents Mrs Cujas et de Bonnefoy, de prétendue religion : lieu où est toujours à craindre désordre pour icelle. » Ils essayent de disculper du reproche d'hérésie certains docteurs de Grenoble.

3. Pierre Rambaud, *la Pharmacie en Poitou jusqu'à l'an XI*. Poitiers, Blais et Roy, 1907. In-8°, 800 p. (t. XXX des *Mém. des Antiq. de l'Ouest*). Pièces justif. (notamment l'inventaire de la bibliothèque d'un apothicaire de Châtellerault, 8 juin 1626, où la Bible française, Mornay et Bèze voisinent avec Paracelse et Galien), listes d'apothicaires, 8 pl.

4. Ch. XIX, sur le commerce des drogues. Voy. aussi l'amusant chapitre sur

On lira particulièrement avec intérêt le chapitre sur *les Apothicaires et la Réforme* (ch. XV), où l'on trouvera comme un fragment détaché de l'histoire de la Révocation en un pays où elle revêtit des caractères spéciaux d'atrocité[1].

Il est aussi question d'apothicaires dans l'amusante et instructive monographie où, sous couleur de nous montrer *Montbéliard à table*[2], M. SAHLER passe en revue les divers produits alimentaires, les professions[3] qui s'en partageaient la production ou le commerce dans l'ancienne principauté, les règlements auxquels étaient soumis ces professions[4]. C'est, en son genre, un fragment d'histoire de la civilisation.

Il y a quelques années, M. John VIÉNOT nous avait conté comment le même comté de Montbéliard, conquis à la Réforme par les docteurs calvinistes, leur avait été ravi par les théologiens wurtemburgeois. M. MÉRIOT nous fait assister au triomphe du luthéranisme[5]. Montbéliard eut le malheur d'avoir des princes forts en théologie, et qui ne reculèrent pas (dès 1587) devant de petites dragonnades pour établir chez eux l'unité de foi suivant les formules élaborées dans leur Université de Tubingue[6]. Il est juste d'ajouter que l'Église luthérienne favorisa le développement de l'instruction populaire et des fortes études secondaires, qu'elle maintint à un degré relativement élevé la moralité, partant la vigueur de la race, et que l'orthodoxie ne s'opposa

les vipères du Poitou. Détails sur le folk-lore médical. — P. 581, une affaire de laïcisation d'hôpital au XVII^e siècle : on reproche aux Augustines de mal tenir leurs comptes, de négliger la fourniture des médicaments, de ne pas soigner les malades atteints de maux « indécens à panser par des religieuses ».

1. Si la pl. I est bien venue, la déesse Hygie me paraît être un Esculape, superbement barbu.

2. Léon Sahler, *Montbéliard à table. Étude historique et économique. Tableaux de mœurs épulaires et bachiques de l'ancien comté de Montbéliard.* Paris, Champion, 1907 (extr. des *Mém. de la Soc. d'émul. de Montbéliard*). In-8°, 182 p., pl. et autogr.

3. Détails sur le fonctionnement des « chonffes » ou communautés d'arts et métiers (*Zünfte*) montbéliardaises.

4. Voy., en appendice, les ordonnances comtales sur le maximum des prix et salaires de 1621, 1622, 1632, 1646. A la préface, renseignements sur le *Fonds Montbéliard* des Arch. nat.

5. Bl. Mériot, *l'Église luthérienne au XVII^e siècle dans le pays de Montbéliard.* Montbéliard (extrait des *Mém. de la Soc. d'émulation*), 1905. In-8°, 188 p.

6. P. 169 : « Les princes de Montbéliard n'ont jamais persécuté, » dit l'auteur, parce qu'en fait ils n'ont brûlé ni torturé personne. Mais « ils ont interdit le culte catholique et le culte réformé ».

pas à l'essor d'une assez libre exégèse[1]. Cette église ne changea guère au cours du XVIII^e siècle[2].

On fera bien de parcourir les *Entrées à Saint-Omer* de M. J. DE PAS[3]. Dans cet excellent recueil de délibérations municipales revivent les splendeurs de la cour de Bourgogne, puis la parcimonie de l'époque maximilienne et l'étiquette espagnole. Banquets, bals, présents de vin[4] et d'argenterie nous montrent ce qu'il en coûtait à une ville de recevoir des princes.

Champion de Cicé, évêque de Rodez, adressa en 1771 aux curés de son diocèse un questionnaire détaillé sur l'état de leurs paroisses. Les réponses à ce questionnaire sont publiées par M. Louis LEMPEREUR[5]. On ne saurait, en les feuilletant, oublier qu'il s'agit d'un pays rude, où les méthodes culturales du temps imposaient de longues jachères[6]. Il ne faut pas non plus négliger la tendance naturelle des curés à peindre en noir le sort de leurs paroissiens. Il n'en est pas moins vrai que la misère paraît générale, que, dans certaines localités, le cinquième de la population mendie[7], que, presque partout, revient ce refrain : « Il n'y a pas de maître ni de maîtresse d'école »[8], que les hôpitaux sont rares. Ces réponses nous font con-

1. Voy. l'*Escole sainte*, de Barthol, 1678.

2. Id. *Les Conférences ecclésiastiques au XVIII^e siècle dans la principauté de Montbéliard*, ibid., 1907. In-8°, 32 p. — Brève esquisse où l'on voit que le pouvoir politico-religieux est resté intact. A propos des mesures prises contre les Moraves : « On ne pouvait guère être plus catholique dans le protestantisme. » Sur la fin, M. Blériot explique mal comment les questions religieuses étaient compliquées par l'incertitude où l'on était sur les limites entre la souveraineté du roi et celle du comte.

3. Justin de Pas, *Entrées et réceptions de souverains et gouverneurs d'Artois à Saint-Omer, XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*. Saint-Omer, d'Homont, 1908. In-8°, 215 p. (extrait du *Bull. de la Soc. des Antiq. de la Morinie*).

4. P. 40, 65, 78, 90 : « Une kene de vin de Beaune », lisez une « queue ». Le « vin d'Auxoire » de la p. 65, c'est du vin d'Auxerre. Il est intéressant de noter que, même après 1477, la cour continue à goûter particulièrement les crus bourguignons.

5. *État du diocèse de Rodez en 1771, publié en vertu d'une décision du Conseil général de l'Aveyron*, par M. Louis Lempereur. Rodez, 1906. In-4°, XVI-775 p. Index. Il convient de féliciter l'assemblée départementale de son heureuse initiative.

6. Presque partout les trois quarts des terres en friches. A Séverac-le-Château, dix ans de jachère pour deux ans de récoltes. Le seigle et l'avoine l'emportent sur le froment.

7. A Rodez, un sixième. P. 39, Sauganne et Thouels : « Il n'y a aucune maison dans la paroisse où l'on n'épargne le pain ; il peut y en avoir un tiers qui a coutume d'en avoir, un autre tiers qui n'en manque que la moitié du temps et l'autre tiers qui n'en a pour ainsi dire jamais. »

8. Firmy, paroisse de 75 villages, 1,400 habitants ; pas d'école. Même à

naître la composition de cette population pauvre, nous montrent, à côté des cultivateurs, les petits artisans ruraux, non seulement forgerons, maçons, cordonniers, etc., mais tisserands et fileurs de laine ou de coton. Il serait aisé d'en tirer un tableau de ce qu'était un village du Causse, de l'Aubrac, du Ségala.

MM. Chandon de Briailles et Bertal publient l'inventaire sommaire des archives communales d'Épernay pour la période 1790-1816, accompagné d'une table des délibérations municipales[1]. On trouvera dans cette consciencieuse publication[2] de nombreux détails sur les écoles, l'industrie, le commerce, les subsistances, les réquisitions, le maximum (même un tableau du maximum des vins de Champagne, qui se trouvent ainsi classés parmi les « moyens d'existence »), l'invasion, etc.

Il est arrivé à M. Paul Masson une de ces chances que la fortune réserve à ceux qui les méritent. On lui a signalé[3] aux archives de l'Isère la présence des registres de ces *Compagnies du corail*, que des Marseillais d'origine corse fondèrent au Bastion de France vers 1553[4]. Il a pu ainsi ajouter un chapitre très neuf à son *Histoire des établissements ... français dans l'Afrique barbaresque*. Autour du corail, produit alors très demandé, vendu par nos marchands non seulement en France mais jusqu'en Égypte, il a montré comment se créa

Rodez, 3,600 habitants; en dehors du collège, il n'y a que quatre frères et deux maîtresses non stipendiées; cependant, les enfants d'une paroisse voisine, de 2,800 habitants, viennent y chercher l'instruction.

1. *Département de la Marne. Archives municipales d'Épernay. Inventaire sommaire des Archives révolutionnaires (1790-1816)*, par MM. Raoul Chandon de Briailles et Henri Bertal, avec la collaboration de M. Léon Debone. Épernay, H. Villers, 1907. In-4°, IV-96 p. — *Table alphabétique des registres des délibérations de la ville d'Épernay*, rédigée par MM. R. Chandon de Briailles et H. Bertal, avec la collaboration de M. Alexandre Tournier, série DI, vol. I à XIV (24 janv. 1790-20 déc. 1816). Supplément à l'Inventaire... Ibid., 1904. In-4°, 155 p.

2. Quelques réflexions (p. III) non dépourvues d'ironie sur la minutie tatillonne des classifications officielles. On a voulu trop prévoir dans le détail, et la réalité, même en matière d'archives, se joue de la sagesse administrative.

3. Cette découverte est due à M. Fournier, archiviste des Bouches-du-Rhône.

4. Paul Masson, *les Compagnies du corail. Étude historique sur le commerce de Marseille au XVI^e siècle et les origines de la colonisation française en Algérie-Tunisie*. Paris, Fontemoing; Marseille, Barlatier, 1908. In-8°, 254 p., 5 pl., index. — A signaler, du même auteur, *Marseille et la colonisation française*, publié à l'occasion de la récente Exposition coloniale (Marseille, Barlatier, 1906. In-8°, 592 p., 11 pl.). — Nous voudrions pouvoir nous arrêter sur ce travail de haute vulgarisation, vrai résumé de notre histoire coloniale, telle qu'on peut la voir de Marseille.

et vécut une véritable colonie française, pourvue de privilèges royaux et de concessions du Grand Seigneur. Il a conté les luttes entre les compagnies rivales, les mesures contradictoires et confuses par lesquelles Henri III offrait (ou vendait) sa protection à divers concurrents, au risque de se déconsidérer aux yeux du sultan, et comment cet établissement devint, avec Henri IV, « affaire d'État ». Les lettres patentes de 1602 sont le début de la colonisation officielle française dans l'Afrique du Nord.

M. Masson nous fait en même temps assister au fonctionnement d'une de ces sociétés en nom collectif où le capital social était divisé en *carats*. Il s'est, de plus, servi des registres pour tenter une histoire des prix à Marseille et pour nous donner quelque idée des fluctuations des salaires[1]. Il s'est trouvé amené à traiter de la crise monétaire qui sévit au début du règne de Charles IX et dont il semble bien que l'une des causes fut la hausse de l'or[2]. Enfin les relations du commerce marseillais avec le commerce lyonnais[3] lui ont permis d'éclairer ce sujet si intéressant de l'histoire des banques au XVIe siècle.

Henri HAUSER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Chr. PFISTER, qui a publié en 1896 le premier volume de son *Histoire de Nancy*, nous en donne aujourd'hui le tome III[4]. Il s'excuse de faire attendre si longtemps l'achèvement de son œuvre ; mais ceux qui savent avec quel dévoûment M. Pfister se consacre à ses devoirs professionnels et qui se donnent la peine d'examiner d'un peu près ce que son *Histoire de Nancy* représente de recherches, de découvertes, de travail, de mise en

1. P. 208, conclusions très prudentes et qui semblent bien près de la vérité : « Il est permis d'être frappé de ce fait que le prix de beaucoup de choses nécessaires à la vie était, en valeur intrinsèque, souvent supérieur, égal ou peu inférieur à ceux d'aujourd'hui, tandis que les salaires restaient toujours notablement au-dessous. On pourrait peut-être en conclure que, si les ouvriers du XVIe siècle avaient eu les mêmes besoins que ceux d'aujourd'hui, il leur aurait été moins facile de les satisfaire ».

2. Voy. notre *Controverse sur les monnaies* (*Bull. des sciences économiques*, 1905, p. 30-31).

3. Louis Solicoffre, que nous rencontrons p. 163 et 165 parmi les actionnaires d'une compagnie établie en Tunisie (vers 1593), est sans doute un parent de Georges Zollicofer, marchand à Lyon, originaire de Saint-Gall, qui faisait, aux Grands Jours de 1596, appel d'une sentence du sénéchal (voy. *Rev. bourguignonne*, t. XIII, n° 1).

4. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1907, gr. in-8°, VIII-914 p.

œuvre admireront plutôt que M. Pfister ait pu faire marcher de front des besognes aussi diverses et aussi accablantes et qu'il puisse nous faire espérer pour un avenir prochain l'achèvement complet de son histoire. Le tome II renfermera la période comprise entre la mort de René II en 1508 et l'avènement de Charles IV en 1624. Le troisième volume, qui précède aujourd'hui de quelques mois l'apparition du tome II, peut être considéré comme formant un tout par lui-même. C'est l'histoire de l'acquisition graduelle de la Lorraine par la France. Déjà, je le sais, la nécessité géographique et politique qui destinait la Lorraine à devenir province française, en dépit du désir qu'avaient ses habitants de conserver leur antique autonomie, s'était nettement dessinée sous Charles III, le gendre d'Henri II; mais elle apparaît plus clairement encore sous Charles IV (1624-1675); car, sous ce prince brave, débauché et fantasque, qui croyait sauvegarder son indépendance en s'alliant à tous les ennemis de Louis XIII et de Louis XIV, Nancy fut occupée par les Français de 1633 à 1660; elle le fut encore de 1670 jusqu'au traité de Ryswick, c'est-à-dire non seulement pendant tout le règne de Charles V (1675-1690), le neveu de Charles IV, qui passa sa vie à combattre au compte de l'Autriche, mais encore pendant les sept premières années du règne de Léopold. La Lorraine fut une première fois française pendant vingt-huit ans; puis Nancy redevint encore française de 1702 à 1714, quand Léopold accepta en principe l'échange de la Lorraine contre le Milanais. François III ne resta même pas un an et demi en Lorraine, et Nancy, occupée dès 1733 par les troupes de Louis XV, était désormais ville royale, puisque le règne de Stanislas Leckzinski, de 1738 à 1766, ne fut qu'une préparation à l'annexion définitive. Le chancelier La Galaizière transformait peu à peu la Lorraine en province française, en dépit de la cour souveraine de Nancy, soumettait la Lorraine au régime fiscal de la France et supprimait ses coutumes propres.

M. Pfister se trouvait, en composant son *Histoire de Nancy*, en présence d'une très grave difficulté de composition. Nancy n'est pas seulement la capitale de la Lorraine; de sa possession dépend la possession du duché lui-même; c'est dans cette capitale que résident les organes essentiels du gouvernement du duché; c'est là que les ducs tiennent leur cour, exercent leur activité administrative, intellectuelle et artistique. Il est donc impossible de raconter l'histoire de Nancy sans raconter l'histoire de la Lorraine et de ses ducs; l'histoire des deux gouvernements lorrain et français qui s'y succèdent et y sont en perpétuel conflit; mais, en même temps, Nancy a sa vie propre, ses institutions municipales, ses fondations religieuses, toute une vie sociale, artistique, intellectuelle, commerciale

très originale et intéressante. M. Pfister devait avoir constamment ces divers objets devant les yeux, traiter simultanément ces divers sujets, ce qui était d'autant plus difficile que, si, pour la politique, il se trouvait contenu dans des limites chronologiques précises, il ne pouvait traiter les autres sujets que comme autant de monographies qu'il devait conduire bien au delà de la date de l'annexion et même jusqu'au XIXe siècle. Ainsi, les cinq premiers chapitres nous conduisent jusqu'à la mort de Léopold; mais le chapitre VI est consacré aux Israélites de Nancy, et cette monographie s'étend jusqu'à la guerre de 1870. Cela était nécessaire pour donner sa valeur à l'histoire des Juifs nancéens au XVIIIe siècle. Le chapitre VII est consacré à la paroisse Saint-Sébastien et à la cathédrale et contient une étude artistique complète de cet édifice. L'histoire du château de la Malgrange remplit les vingt pages du chapitre VIII. Avec les chapitres IX et X, nous revenons à l'histoire politique de 1729 à 1748, mais aussi aux créations du temps de François III et des premières années de Stanislas. Viennent alors 340 pages, réparties en huit chapitres, qui forment la partie peut-être la plus neuve et la plus fouillée de tout le volume, où M. Pfister fait, si je puis dire, l'histoire de la civilisation nancéenne sous Stanislas. La place de Stanislas est le centre de ce très brillant tableau. Quatre chapitres lui sont consacrés, ainsi qu'aux deux artistes qui y ont principalement travaillé, Héré et Lamour; mais, pour faire d'une manière intelligible l'histoire de cette place, M. Pfister a dû en retracer les vicissitudes jusqu'au règne de Louis-Philippe. Il a été amené aussi, à l'occasion de l'histoire de l'hôtel de ville, à exposer au chapitre XIV l'organisation de la municipalité de Nancy au XVIIIe siècle, et l'hôtel Baligand l'a conduit jusqu'à l'incendie du 1er janvier 1896. Le chapitre XV, consacré au théâtre et au musée, est un des plus curieux du volume; mais les chapitres qu'on lira probablement avec le plus d'intérêt et de profit sont les chapitres XVII et XVIII, où M. Pfister a retracé l'histoire de toutes les fondations religieuses, charitables, commerciales, littéraires et scientifiques de Stanislas à Nancy. C'est là que l'on voit comment Nancy a été appelée à conserver dans la France contemporaine le rôle de petite capitale provinciale qui semble devoir grandir encore par la perte de l'Alsace et du pays messin. Les deux derniers chapitres contiennent les dix-huit dernières années de Stanislas[1]. On voit

1. On trouvera encore des appendices précieux sur les artistes nancéens, sur les manufactures et écoles de Maréville, etc. — Ajoutons que M. Pfister n'a pas été écrasé par l'abondance de ses matériaux et que les figures des personnages qu'il met en scène, Charles IV, Henriette de Phalsbourg, La Ferté-Senec-

aisément par notre analyse même les critiques qu'on pourrait adresser à la composition de l'ouvrage de M. Pfister et aux proportions de ces diverses parties. Mais j'ai montré qu'il était impossible de donner à une œuvre de ce genre des proportions absolument harmonieuses et bien équilibrées, et il serait infiniment regrettable que M. Pfister eût rien sacrifié de cet ensemble si riche et si plein d'enseignements de tout genre.

M. F. Funck-Brentano a consacré à *Mandrin*[1] un livre qui est amusant comme le plus pittoresque des romans d'aventure et qui, en même temps, apporte une contribution importante à l'histoire des finances et à l'histoire des mœurs au XVIII^e siècle. Une série de circonstances heureuses a mis entre les mains de M. Funck-Brentano les notes et les copies de documents réunies par plusieurs érudits de province, en particulier MM. Chenavaz, Vernière et de Rochas; il a mis à contribution les archives de Paris et des départements, de nombreuses bibliothèques et collections privées et il a écrit de première main la première histoire complète et véridique qui ait été faite de Louis Mandrin, né à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère), le 11 février 1725, d'un honorable marchand dauphinois, et roué vif à Valence le 27 mars 1755, qui a passé longtemps dans l'histoire pour un simple brigand de grand chemin, mais qui a été en réalité ce qu'il est resté dans l'imagination populaire : un chef de contrebandiers faisant campagne, à la tête de troupes armées, contre les abus de la ferme générale. Le point de départ de la carrière de Mandrin fut sa rancune contre l'administration des fermes, chargée de l'approvisionnement de l'armée de Provence de 1740, qui refusa de l'indemniser des pertes qu'il avait faites dans une fourniture de mulets, la misère où il vécut dans les années suivantes, la solidarité involontaire qui l'unissait à ses frères Pierre et Claude, condamnés aux galères pour vol avec effraction, sa propre condamnation à la roue, prononcée contre lui en 1753 par le parlement de Grenoble, comme assassin des frères Roux dans une bagarre causée par la levée des milices, enfin la mort de son frère Pierre, pendu le 21 juillet 1753 comme faux-monnayeur. C'est alors que Louis Mandrin, qui vivait déjà de contrebande, entre dans la bande de Jean Bélissard, dont il devient bientôt le chef; et alors, pendant un an et demi, il lutte, à la tête de véritables petites armées, depuis la frontière

tère, Léopold, la duchesse Élisabeth-Charlotte, Stanislas, sont très vivantes. L'illustration du volume est choisie de la manière la plus intelligible et d'une exécution très soignée.

1. F. Funck-Brentano, *Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France*. Paris, Hachette, 1907, in-8°, XII-574 p.

de Suisse et de Savoie jusqu'en Rouergue contre les troupes que les fermiers généraux avaient obtenu de mobiliser contre lui, en particulier des troupes légères de volontaires dites « les argoulets ». M. Funck-Brentano nous raconte en détail les six campagnes de Mandrin (2 janvier-5 avril; 6 juin-9 juillet; juillet-août; 20 août-5 septembre; 4-29 octobre; 15-26 décembre 1754), comment, tout en commettant parfois des violences atroces contre ceux qui lui résistaient ou le dénonçaient, il se bornait d'ordinaire à écouler à bas prix, aux dépens de la ferme et des gabelles, ses marchandises de contrebande, et comment il apparaissait aux populations pressurées par les agents du fisc comme un libérateur, un redresseur de torts, soulageant les pauvres, dotant les filles. On finit par s'emparer de lui sur les terres du duc de Savoie, à une lieue de la frontière, à Rochefort-en-Novalaise, le 11 mai 1755, et, malgré la comédie d'une réclamation diplomatique, Louis Mandrin expia, seize jours après, les terreurs qu'il avait causées à toute l'administration financière de la monarchie, considéré par une bonne partie du peuple et même de la bourgeoisie comme un héros et un martyr. Il fut célébré en vers et en prose; on conserva son image et, jusqu'à nos jours, ses compatriotes se firent honneur du nom de Mandrinots. M. Funck a fait précéder l'histoire de Mandrin de chapitres bien présentés sur le système fiscal de la ferme générale et des gabelles, et l'a fait suivre du récit du procès et de l'exécution des fermiers généraux en 1794, qu'il met, non sans quelque exagération, en relation directe avec les exploits et le supplice de Mandrin. Il est certain que les aventures de Mandrin sont un épisode de l'histoire financière de l'ancien régime et une manifestation des sentiments de révolte que les exactions du fisc et les gains scandaleux des financiers soulevaient parmi les contribuables. M. Funck s'est peut-être laissé un peu trop entraîner par la sympathie que lui ont inspirée le courage et certains côtés généreux du caractère de Mandrin; mais c'est cette sympathie qui lui a permis de retracer avec autant de vie toutes ces aventures. Il s'est fait un peu l'âme d'un contemporain, je ne veux pas dire d'un compagnon de Mandrin.

Gabriel Monod.

---

## ESPAGNE.

(Années 1901-1906.)

Documents. — Nous sommes heureux de constater que les efforts faits depuis quelques années en Espagne pour mettre au jour la masse, encore énorme, des documents inédits d'archives qui intéressent l'histoire ne se sont pas ralentis. La nécessité de contrôler les connaissances qu'on croyait acquises s'impose de plus en plus, et l'on se rend compte que ce contrôle n'est possible qu'à la condition de procéder à des dépouillements méthodiques et à la publication des sources originales. Beaucoup de documents continuent à être disséminés dans les revues; mais, en même temps, on s'applique à constituer des recueils méthodiques de pièces : c'est ainsi qu'en Aragon, en Castille, en Galice, en Andalousie, à côté des anciennes collections dont on poursuit la publication, plusieurs nouvelles collections, générales ou spéciales, ont été entreprises.

Parmi les anciennes collections, dont la publication se continue, citons en premier lieu la série des Actes des Cortès de Castille publiée par le Congrès des députés[1]. Depuis 1901, sept volumes ont paru (t. XX-XXVI), allant de 1601 à février 1611. L'Académie d'histoire n'a publié qu'un volume des Cortès de Castille[2], correspondant aux années 1538-1559, et sept des Cortès de Catalogne (t. IV-X)[3], atteignant les premières années du xv^e siècle. Il serait vraiment à désirer que la publication de ces documents si importants pour l'histoire politique et législative de l'Espagne fût plus soignée. Donner tout sèchement les textes est insuffisant. Il faudrait aussi des notes, des préfaces, des remarques critiques : on ne saurait dire que l'Introduction aux Cortès de Castille et de Léon, qu'a jadis publiée M. Colmeiro, puisse en tenir lieu; les limites chronologiques n'en sont d'ailleurs pas exactement les mêmes.

En Catalogne, la collection des documents des archives communales de Barcelone[4] s'est enrichie d'un volume, contenant les papiers des années 1621-1631, et celle du comté de Besalú, publiée par

1. *Actas de las Cortes de Castilla, publicadas por acuerdo del Congreso de los Diputados.* La collection complète doit comprendre les *Cortes* de 1563 jusqu'en 1713.

2. *Cortes de los antiguos reinos de León y de Castilla.* T. V. Madrid, 1903.

3. *Cortes de los antiguos reinos de Aragón y de Valencia y Principado de Cataluña.*

4. *Manual de novells ardits.* T. X. Barcelona, 1902, IV-601 p.

M. Montsalvatje, s'est enrichie d'un tome III[1], qui renferme notamment une abondante récolte de pièces relatives au soulèvement des serfs ruraux (*payeses de remensa*) au xv^e siècle et plus spécialement à la conduite de la députation générale dans la guerre qui s'ensuivit. Dans la *Bibliothèque catalane* de Barcelone a paru la dernière partie de la Chronique du roi Jacques I^er, dont l'édition, très soignée, avait été commencée en 1873[2].

La ville de Madrid a fait imprimer le tome II des documents de ses archives, réunis par l'archiviste, M. T. D. Palacio[3]. A Pontevedra a paru le tome III des Sources de l'histoire de la province, qui comprend les documents de la confrérie des matelots[4], et M. le marquis d'Olivart a continué son recueil des traités internationaux de l'Espagne par un volume consacré aux années 1897-1899[5].

Parmi les collections nouvelles, signalons d'abord la *Colleccion de documentos para el estudio de la historia de Aragón*, dirigée par M. le professeur Ibarra. Elle comprend jusqu'ici deux volumes, qui contiennent, l'un les documents du règne de Ramire I^er[6] et l'autre le texte de la charte (*fuero*) de Teruel, avec une préface où un jeune érudit, M. Aznar, a fait l'historique du document et indiqué les manuscrits où il se trouve transcrit[7]. L'édition qu'il en donne n'est pas d'une entière fidélité : la division originale en articles n'a pas été tout à fait respectée; il y a en outre quelques erreurs de transcription. — Une deuxième collection nouvellement inaugurée est celle des *Fuentes para la historia de Castilla*, dont le tome I comprend 157 chartes (années 1068-1500) du monastère de San Salvador de El Moral[8], publiées par le P. L. Serrano avec une fidélité minutieuse. — Une troisième collection a été fondée par M. Morales dans le but d'imprimer les documents concernant l'histoire de Málaga[9].

1. *Colección diplomàtica del condado de Besalú*. T. III. Olot, 1906 (forme le t. XIII des *Noticias históricas del condado de Besalú*, du même auteur. Le t. XII, comprenant 1,636 documents des années 978-1400, a été publié en 1903).
2. *Crònica ó Comentari del... Rey En Jaume I*. Barcelona, 1873-1905, 563 p.
3. *Documentos del Archivo general de la villa de Madrid*. T. II. Madrid, 1906, 349 p.
4. *Documentos, inscripciones, monedas... para la historia de Pontevedra*. T. III, 1^re partie : *Cofradia del Corpo Santo y gremio de mareantes*. Pontevedra, 1904, 910 p.
5. *Colecc. de tratados, convenios y documentos internacionales*. T. IV. Madrid, 1903-1904, 835 p.
6. *Documentos correspondientes al reinado de Ramiro I*. Zaragoza, 1904, xv-276 p.
7. *Forum Turolii*. Zaragoza, 1905, xlvi-300 p.
8. *Colecc. diplomàtica de San Salvador del Moral*. Valladolid, 1906, 272 p.
9. *Documentos históricos de Màlaga*. T. I. Granada, 1906, 247 p.

Dans la *Nueva Biblioteca de autores españoles*, qui fait suite à la célèbre collection Rivadeneyra, M. R. Menéndez Pidal a donné une excellente édition critique de la Première chronique générale d'Espagne composée au temps du roi Alfonse X[1]. C'est la première fois qu'on réussit à dégager nettement le texte de cette œuvre importante d'où dérivent presque toutes les chroniques castillanes du moyen âge. Grâce à sa connaissance spéciale des sources manuscrites du moyen âge espagnol, M. Menéndez Pidal est arrivé à des résultats qui permettront de distinguer les différentes chroniques et d'en opérer le classement. Dans un second volume, qui doit paraître prochainement, M. Menéndez Pidal nous donnera le commentaire de la *Primera Crónica*.

Dans un autre ordre d'idées, M. Paz y Melia a rendu lui aussi service aux études historiques en publiant une excellente traduction castillane de la Chronique du roi Henri IV, écrite en latin par Alonso de Palencia et dont on n'avait imprimé jusqu'ici que des fragments[2]. M. Paz traduit la chronique entière, à part quelques passages remplis uniquement de considérations morales aujourd'hui sans grand intérêt.

M. Rodriguez Villa, l'érudit et actif historien de l'Espagne au temps de la maison d'Autriche, publie deux importantes séries de documents sur les règnes de Charles V et de Philippe III. La première est un recueil de lettres de D. Martin de Salinas (1522-1539), curieuses par les détails qu'elles donnent sur l'histoire intérieure de l'Espagne et surtout sur la vie de la cour espagnole[3]; la seconde est un recueil de lettres écrites au duc de Lerma, ministre de Philippe III, par l'infante Élisabeth, fille de Philippe II et régente des Pays-Bas[4].

La *Revista de archivos* a publié, avec pagination indépendante, un catalogue des comptes de l'administration centrale espagnole de 1744 à 1855[5], dans lequel on peut glaner d'utiles renseignements sur plusieurs faits de l'histoire politique. La *Revista crítica de historia*, aujourd'hui disparue, a donné, de son côté, un volume de

1. *Primera Crónica general, ó sea, Estoria de España que mandó componer Alfonso el Sabio*. T. I. Madrid, 1906, IV-776 p.

2. *Crónica de Enrique IV, escrita en latin por Alonso de Palencia. Trad. castellana*. T. I-III, 1904-1906.

3. *El emperador Cárlos V y su Corte*. Madrid, 1905 (extr. du *Boletin de la Acad. de la historia*).

4. *Correspondencia de la infanta Doña Isabel Clara Eugenia de Austria con el duque de Lerma*. Madrid, 1906.

5. *Catálogo de las cuentas de la Administración pública en los años 1744 à 1855, existentes en el Archivo general central*. Madrid, 1902.

documents inédits sur la guerre de l'Indépendance qui éclairent les opérations militaires du général Castaños en 1808[1]. Les directeurs de la *Biblioteca universal* ont eu l'heureuse idée de populariser bon nombre de documents, déjà connus d'ailleurs, de l'histoire espagnole ancienne et surtout moderne, mélangés avec des documents relatifs à l'histoire étrangère[2] : ils ont trait à Alfonse le Sage, à Pierre Ier, aux rois catholiques, à Christophe Colomb, à Philippe IV, à Charles IV, à Ferdinand VII, à Joseph Ier, à la Révolution française, etc. Le recueil est composé sans méthode : les textes y sont rangés dans un ordre qui n'est ni strictement chronologique, ni géographique, ni davantage l'ordre des matières. Il n'en sera pas moins de quelque utilité pour le grand public.

En fait de documents épigraphiques, il n'y a lieu de citer que le supplément aux inscriptions de la ville d'Astorga (Léon), formé par M. Macias[3].

Enfin, pour en finir avec ce paragraphe, mentionnons la réimpression des tomes XII, XV et XVI de l'*España sagrada* du P. Flórez[4] et du tome I du *Viage literario* de J. L. Villanueva[5].

Bibliographies et catalogues. — Peu de bibliographies paraissent en Espagne qui aient pour objet de donner la littérature de tel ou tel sujet particulier : à part quelques exceptions, la plupart sont des bibliographies régionales ou locales, parfois même bornées à une seule bibliothèque ou à un seul dépôt d'archives, travaux utiles sans doute, mais qui forcent l'historien à de longs et fastidieux dépouillements. Il y aurait d'ailleurs un moyen de parer en partie à cet inconvénient, ce serait de joindre à chaque bibliographie des index de matières et de noms propres : car ce soin, la plupart des auteurs négligent de le prendre.

M. Pérez Pastor, l'éditeur bien connu des documents relatifs à Cervantès et à sa famille, a fait paraître récemment le tome II de sa Bibliographie de Madrid[6]. De première importance pour

1. *Colección de documentos inéditos relativos à la guerra de la Independencia que existian en poder de D. Francisco Javier Castaños.* Madrid, 1902, 128 p. Ce titre est celui qui figure dans les sommaires des livraisons de la revue. Une fois l'impression terminée, il a été remplacé dans le tirage à part par le suivant : *Guerra de la Independencia. Documentos inéditos que pertenecieron al general Castaños. Campaña de Andalucia.* Madrid, s. d.

2. *Curiosidades históricas.* Madrid, 1905-1906, 2 vol., 191-192 p. (t. CLV et CLVI de la *Biblioteca universal*).

3. *Epigrafia de la ciudad de Astorga. Suplemento.* Madrid, 1906, 27 p.

4. *España sagrada.* Madrid (réimprimés par l'*Acad. de la historia*).

5. *Viaje literario à las iglesias de España.* T. I. Madrid, 1902, 261 p.

6. *Bibliografia madrileña.* Partie 2e : *1601-1620.* Madrid, 1906, 564 p.

les études cervantistes est le catalogue de l'Exposition bibliographique et artistique organisée en 1905 à la Bibliothèque nationale de Madrid : outre la liste des éditions, on y trouve reproduites plusieurs œuvres de peinture, gravure, tapisserie et céramique qui concernent le *Don Quichotte*[1]. Le P. Uriarte a publié le tome I d'une bibliographie des Jésuites espagnols[2] et une bibliographie des écrivains de la Compagnie qui ont traité du dogme de l'Immaculée-Conception[3]. Le journaliste M. D. Pérez a imprimé une bibliographie de Cadix, spécialement intéressante pour les débuts de l'époque constitutionnelle (1810-1813)[4]. M. Maffiotte a fait paraître le second volume du catalogue des périodiques publiés aux Canaries[5]. M. Vergara a dressé une copieuse bibliographie historique de la province de Segovia[6]. M. Martinez Elorza nous a donné une histoire et un inventaire de la bibliothèque de l'Institut (lycée) fondée à Gijón par Jovellanos[7]. A l'histoire de la Catalogne appartient un catalogue de manuscrits, publié par M. Massó[8], et un catalogue des livres imprimés, rédigé par M. Andreu[9]. M. Cambronero a donné le catalogue de la bibliothèque communale de Madrid, où sont conservés, entre autres, les manuscrits des comédies de Ramois de la Cruz[10]. Les bibliophiles trouveront des nouveautés très appréciables dans le catalogue de livres espagnols du libraire antiquaire M. Vindel[11]. L'historien de Valence, M. Chabas, a fait une description intéressante des archives de l'église cathédrale de cette ville, très riche en

1. *Catál. de la Exposición celebrada en la Bib. Nac. en el tercer centenario de la publicación del Quijote.* Madrid, 1905, XL-LV p.

2. *Catal. razonado de las obras anónimas, seudónimas de autores de la Compañía de Jesús pertenecientes à la antigua asistencia de España (1540-1773).* T. I. Madrid, 1904, XXXII-527 p.

3. *Bibliografía de jesuitas españoles que escribieron sobre la Inmaculada Concepción de Nuestra Señora, antes de la definición dogmática de este misterio.* Madrid, 1904, X-151 p.

4. *Ensayo de bibliografía y tipografía gaditanas.* Madrid, 1904, 265 p.

5. *Los periódicos de las islas Canarias. Apuntes para un Catálogo.* T. II : *1877-1897.* Madrid, 1904, 170 p.

6. *Ensayo de una colecc. bibliográfico-biográfica de noticias referentes à la provincia de Segovia.* Guadalajara, 1904, 616 p.

7. *Origenes y estado actual de la Bibl. del Instituto de Jovellanos.* Gijon, 1902, 196 p.

8. *Biblioteca del Ateneo barcelonés. Cataleg des documents.* Barcelona, 1902, 128 p.

9. *Catal. de una colección de impresos referentes à Cataluña.* Barcelona, 1902, VI-344 p.

10. *Catal. de la biblioteca municipal de Madrid.* Madrid, 1902, XII-536 p.

11. *Catal. ilustrado de obras españolas de los siglos XII-XIII.* T. II et III. Madrid, 1903, 540 et 577 p.

documents du moyen âge[1]. Très utile aussi pour les hispanisants est l'inventaire de la riche bibliothèque de feu Cánovas del Castillo[2], et, pour ce qui concerne spécialement la fête des taureaux, celui de la bibliothèque de M. Carmena[3]. A noter aussi le catalogue des œuvres publiées par la Société des bibliophiles espagnols[4]. M. Sampol continue la série de ses annuaires bibliographiques des Baléares[5]. Quoique incomplet, le catalogue de la bibliothèque de la cathédrale de Tolède, dressé par M. Octavio de Toledo et publié, avec pagination indépendante, par la *Revista de archivos bibliotecas y museos*[6], rendra également des services. Singulièrement intéressant est le catalogue des personnages espagnols dont le portrait figure dans la collection des estampes de la Bibliothèque nationale de Madrid, rédigé par M. Barcia[7] et publié aussi par la *Revista de archivos*. M. Bravo a donné en un fort volume la bibliographie de la ville de Léon[8].

Histoire ancienne. — Si nous mettons de côté l'épigraphie et l'archéologie, sur lesquels nous reviendrons plus loin[9], l'histoire ancienne est peu cultivée en Espagne : quelques livres et trois brochures seront tout ce que nous aurons à citer ici.

Pour la géographie historique, il faut noter avant tout l'étude de M. Blazquez sur la voie romaine de Tanger à Carthage : il y donne des calculs intéressants sur les mesures linéaires anciennes[10]. M. Molina a donné d'utiles indications sur le port d'Arcos de la Frontera au temps des Romains[11]. La ville disparue d'Italica, près Séville, est une source inépuisable de trouvailles archéologiques. M. Fernández Lopez a rendu compte de celles qui ont été effectuées en 1903[12]. M. R. del Castillo a exposé les résultats de ses curieuses

1. *El archivo metropolitano de Valencia*. Barcelona, 1903, 23 p.
2. *Lista alfabética y por materias, de las papeletas que para la redacción de un Catálogo, se encontraron en la biblioteca del Excmo Sr. D. Antonio Cánovas del Castillo*. Madrid, 1903, 2 vol.
3. *Catal. de la biblioteca taurina de Luis Carmena*. Madrid, 1906, 196 p.
4. *Catal. de las obras publicadas por la Sociedad de Bibliofilos españoles*. Madrid, 1903, 23 p.
5. *Anuario bibliográfico. Apuntes para una biblioteca mallorquina*. Año V. Palma, 1903.
6. *Catal. de la librería del cabildo toledano*. Madrid, 1903.
7. *Catal. de los personages españoles que se conservan en la Seccion de estampas de la Bibl. Nacional*. Madrid, 1903.
8. *La imprenta en León*. León, 1902, 646 p.
9. Voir le paragraphe consacré à l'*Histoire de l'art*.
10. *Via romana de Tanger à Cartago*. Madrid, 1902.
11. *El puerto gaditano de la época romana. Arcos de la Frontera y el sello comercial Arcese*. Cadiz, 1904, 202 p.
12. *Excavaciones en Itálica*. Sevilla, 1904.

recherches sur l'état de la science ophtalmologique chez les Romains[1], ainsi que sur l'usage de certains remèdes dans l'antiquité[2] et sur les enseignements fournis à ce sujet par le code de Hammourabi[3].

Les études de préhistoire ne sont représentées que par un livre de M. Alcalde del Rio[4] sur les peintures et gravures relevées dans les cavernes de la province de Santander par MM. Santuola, Vilanova et plus récemment par M. Alcalde lui-même. On sait que, pendant longtemps, les peintures de la grotte d'Altamira, à Santillana del Mar, ont été considérées comme apocryphes par la plupart des archéologues, malgré l'opinion contraire soutenue avec insistance par le prof. Vilanova et d'autres spécialistes espagnols. Les trouvailles faites à Pont-de-Gaume, Combarelles, Bernifal, etc., par l'abbé Dreuil et MM. Capitan et Cartailhac, identiques à celles d'Altamira, ont rectifié l'opinion courante, et l'on admet aujourd'hui l'authenticité des peintures de Santillana. M. Alcalde del Rio, qui n'est pas seulement un chercheur enthousiaste et éclairé, mais aussi un dessinateur habile, a illustré son livre de nombreux dessins des peintures et gravures des quatre cavernes explorées par lui.

Moyen age. — La plupart des médiévistes espagnols sont des arabisants. Ils forment une école importante, dont les chefs sont MM. Saavedra et Codera. Les élèves et les amis de ce dernier lui ont dédié un volume de mélanges[5], dont une analyse détaillée a déjà été donnée dans la *Revue*[6]. M. Codera lui-même a réuni en volume la plupart des articles qu'il avait écrits sur l'histoire de l'Espagne au temps de la domination arabe[7]. Ainsi rassemblés, ces articles, d'une méthode et d'une précision si remarquables, constituent un guide précieux pour tous ceux qui désirent s'initier à l'histoire encore obscure de la période musulmane[8]. Du même auteur, il faut citer encore une brochure substantielle sur les limites probables de la

1. *La oftalmologia en tiempo de los romanos*. Madrid, 1903.
2. *Los colirios oleosos en la antiguëdad*. Madrid, 1903.
3. *El código de Hammourabi y la oftalmologia en los tiempos babilónicos*. Madrid, 1904, 17 p.
4. *Las pinturas y grabados de las Cavernas prehistóricas de la provincia de Santander. Altamira, Covalanas, Hornos de la Peña, Castillo*. Santander, 1906, 90 p. et 10 pl.
5. *Homenaje à D. Francisco Codera en su jubilación del profesorado Estudios de erudición oriental*. Zaragoza, 1904, xxxviii-656 p.
6. *Rev. hist.*, t. XCVI, p. 246-249.
7. *Estudios criticos de historia árabe española*. Zaragoza, 1903, xvi-372 p.
8. *Limites probables de la conquista árabe en la cordillera pirenáica*. Madrid, 1906, 16 p. (extr. du *Boletin de la Acad. de la historia*).

domination arabe au nord de l'Espagne[1]. Très utiles aussi pour les recherches futures seront les tables de concordance des calendriers arabes et chrétiens[2], dressées par M. Jusué. A noter également l'histoire de Murcie à l'époque musulmane, par M. Remiro[3], et celle de Valence à la même époque, par M. Piles[4]. Par contre, je ne cite l'histoire du royaume arabe de Badajoz par M. R. Martinez que pour mettre en garde les lecteurs contre les idées fausses dont il est rempli[5]. De même, il faut signaler comme très inexacte la traduction castillane du géographe Abulfeda qu'a donnée M. Mollá[5]. Sur les Juifs d'Orense aux xv^e^ et xvii^e^ siècles, quelques documents nouveaux ont été apportés par M. Alonso[6]. M. Saavedra[7], qui avait déjà abordé le sujet dans son livre sur la conquête arabe de l'Espagne, a fait à Madrid une excellente, quoique brève, conférence sur Pelayo et les débuts de la « reconquête ». Le professeur Jimenez Soler a publié une étude très documentée sur le siège d'Almérie en 1309[8]. Le marquis de Laurencin a publié un curieux manuscrit appartenant à la confrérie des chevaliers de Saint-Jacques de la Fuente (xiv^e^ siècle), où l'on trouve des renseignements sur les personnages et les mœurs de Burgos à cette époque[9]. Très inégal est le livre presque posthume où M. Danvila a étudié, non seulement les institutions représentatives et parlementaires de l'ancien royaume de Valence, mais aussi le développement de la législation spéciale (*fueros*, privilèges) de ce pays[10]. Il y a dans cet ouvrage des renseignements utiles, mais peu ou point de critique, et une manière superficielle de traiter les questions.

Histoire moderne. — En tête de cette section, il faut placer le beau livre de M. Rodriguez Villa sur le célèbre général des armées espagnoles au Pays-Bas, Ambrosio Spinola[11]. L'auteur, qui s'est fait une

1. *Tablas de reducción del cómputo musulman al cristiano y vice-versa.* Madrid, 1904, 306 p.
2. *Historia de Murcia musulmana.* Zaragosse, 1905, 337 p.
3. *Valencia árabe.* T. I. Valencia, 1902, xiv-548 p.
4. *Historia del reino de Badajoz durante lo dominación musulmana.* Badajoz, 1905, 481 p.
5. *Descripción de España, de Abulfeda.* Madrid, 1906, 29 p.
6. *Los judios en Oreuse.* Oreuse, 1904, 46 p.
7. *Pelayo.* Madrid, 1906, 32 p.
8. *El sitio de Almeria en 1309.* Barcelona, 1904, 113 p.
9. *Libro de la Cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente fundada por los burgaleses en tiempo de Alfonso XI.* Madrid, 1904, 42 p.
10. *Estudios é investigaciones histórico-criticas acerba de las Cortes y Parlamentos del antiguo reino de Valencia.* Madrid, 1906, 376 p.
11. *Ambrosio Spinola, princer marqués de los Balbases.* Madrid, 1904, 770 p.

spécialité de l'histoire de la domination espagnole aux Pays-Bas, avait déjà esquissé la biographie de Spinola dans son discours de réception à l'Académie d'histoire. Son essai avait paru alors excellent et plein de nouveautés; mais M. Rodriguez Villa, ne se déclarant pas satisfait, continua ses recherches. De là est sorti ce volumineux ouvrage, où l'on ne trouve pas seulement une biographie complète du grand capitaine, mais aussi des renseignements de premier ordre sur les campagnes qu'il dirigea et sur la politique espagnole dans les Flandres. Un autre spécialiste des mêmes questions, M. Barado, dont on connaît les livres sur le siège d'Anvers, sur Don Juan d'Autriche, etc., a étudié le gouvernement de Don Luis de Requesens (1573-1576), à l'aide de nombreux documents[1]. M. F. Duro a pris comme centre d'une de ces récentes études sur l'histoire maritime de l'Espagne la figure du dernier almirante de Castille, D. Juan Tomás Enriquez de Cabrera[2]. La question du bannissement des *moriscos* au temps de Philippe III, si débattue entre les historiens libéraux et les partisans du régime d'intransigeance religieuse, a été reprise par M. Boronat, dont le livre[3] est en même temps une justification de la politique de l'archevêque Ribera et une défense du clergé de Valence, qui travailla quelques temps à évangéliser les *moriscos*. Le véritable intérêt de cet ouvrage est surtout dans les documents très nombreux qui s'y trouvent publiés.

M. F. Silvelá, éditeur des lettres adressées à Philippe IV par la Mère Maria de Agreda, a fait porter son discours d'entrée à l'Académie d'histoire de Madrid sur les mariages français de 1615[4]. C'est un travail qui intéressera plutôt les hommes politiques que les historiens. Sur l'histoire des sciences et l'histoire sanitaire de l'Espagne au temps de la maison d'Autriche, quelques indications nouvelles ont été données par MM. Escribano[5] et R. del Castillo[6]. M. Pérez de Guzmán a étudié les origines et le développement du journal officiel *Gaceta de Madrid*, fondé au XVII^e siècle, et où l'on trouve une masse

1. *Don Luis de Requesens y la politica española en los baises Pajos.* Madrid, 1906, 155 p.

2. *El último almirante de Castilla, D. Juan Tomás Eriquez de Cabrera.* Madrid, 1903, 220 p.

3. *Los moriscos españoles y su expulsión.* 2 vol. Valencia, 1901, LIX-690, VII-744 p.

4. *Matrimonios de España y Francia en 1615.* Madrid, 1901, 65 p.

5. *La anatomia y los anatómicos españoles del siglo XVII.* Granada, 1902, 32 p.

6. *Un documento inédito del siglo XVII referente à disposiciones sanitarias.* Madrid, 1902, 15 p.

énorme de renseignements historiques très utiles[1]. L'hispanisant anglais Mr. Hume a réuni en volume quelques-uns de ses essais sur le XVI^e siècle[2]; nous en avons déjà parlé ici même[3]. La Société des bibliophiles espagnols a fait imprimer la relation très curieuse faite par Garcia Silva de son ambassade auprès du roi de Perse au XVII^e siècle[4]. M. Catalina y Garcia, qui a tant contribué à éclaircir l'histoire de l'Alcarria et de toute la province de Guadalajara, a dirigé, pour ce qui concerne cette province, la publication des descriptions régionales faites au temps de Philippe II[5]. Ces descriptions, quoique très sobres parfois, contiennent souvent aussi des renseignements importants pour la connaissance de la géographie et de l'état social et économique de l'époque. M. Llorens a écrit un petit volume sur le premier voyage de circumnavigation fait sur des vaisseaux espagnols par Magallanes et Elcano, à l'aide de documents, parfois inédits, des archives des Indes[6]. M. Salcedo s'est occupé d'un fils bâtard du duc d'Albe, le prieur don Enrique de Toledo[7]. M. Laiglesia a donné quelques notes sur un établissement espagnol en Morée en 1532[8]. Les rapports de l'Autriche et de l'Espagne à la fin du XVII^e siècle, peu étudiés jusqu'alors, ont été examinés par M. de Villaurrutia, d'après des documents de l'époque de l'impératrice Marguerite, femme de Léopold I^er[9]. Le P. Alonso Getino, tout en étudiant la vie de Fr. Luis de León, a trouvé l'occasion de parler de l'autonomie dont jouissaient les anciennes universités espagnoles[10]. En reprenant une thèse très connue de M. Menéndez y Pelayo, M. Bullon a tenté de retrouver les doctrines qui caractérisèrent la méthode et la philosophie de Bacon et de Descartes dans les ouvrages des auteurs espagnols qui leur sont antérieurs[11]. Sa thèse est exacte

1. *Bosquejo histórico documental de la « Gaceta de Madrid »*. Madrid, 1902, 248 p.
2. *Españoles é ingleses el siglo XVI*. Madrid, 1903, 310 p.
3. *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 447.
4. *Comentarios de la embajada que, de parte del rey de España Felipe III, hizo al rey Xa Abas de Persia*. Madrid, 1903.
5. *Relaciones topográficas de España. Relaciones de los pueblos que hoy pertenecen à la provincia de Guadalajara*. Madrid, 1903-1905, 3 vol., VIII-442, 493 p. (collection du *Memorial histórico español*).
6. *La primera vuelta al mundo*. Sevilla, 1903, 179 p.
7. *Un bastardo insigne del gran duque de Alba*. Madrid, 1903, 29 p.
8. *Un establecimiento español en Morea en 1532*. Madrid, 1905, 40 p.
9. *Relaciones entre España y Austria durante el reinado de la emperatriz D^a Margarita, esposa del emperador Leopoldo I*. Madrid, 1905.
10. *La autonomia universitaria y la vida de Fray Luis de León*. Salamanca, 1904, III-173 p.
11. *Los precursores españoles de Bacon y Descartes*. Salamanca, 1905, 250 p.

sans doute, à condition de ne pas la forcer. M. de Llanos a réuni quelques notices curieuses sur la crise financière au temps de Cervantès[1]. M. Fuentes a étudié, au point de vue militaire, la bataille de Nördlingen[2], et M. Laiglesia un épisode de l'histoire militaire espagnole à propos de la défense de Castilnovo[3]. Malgré le volumineux recueil de documents publié par M. Danvila, il y a encore bien des points obscurs dans l'histoire de la révolte des communes castillanes sous le règne de Charles V. M. Lecea a travaillé à dissiper cette obscurité en publiant les récits de quelques-uns des principaux acteurs du drame à Ségovie[4]. Le discours de réception prononcé à l'Académie d'histoire de Madrid par M. Pérez de Guzmán est un bref résumé de la politique suivie par le roi Ferdinand le Catholique dans les relations internationales[5]. La brochure de M. Sela sur la *Politique internationale des rois catholiques* est une thèse de doctorat qui résume bien le sujet, mais ne contient pas des nouveautés[6].

L'époque des rois de la maison de Bourbon a été peu étudiée pendant les six années envisagées dans ce bulletin; ce qui est très regrettable, car, en dépit des apparences, le XVIIIe siècle espagnol est encore fort mal connu. L'ouvrage le plus considérable qu'on puisse citer ici est celui que M. Sanpere a consacré à la répression du soulèvement catalan, qui marque la fin de la guerre de succession d'Espagne[7]. M. Sanpere a étudié avec amour son sujet; les nombreux documents inédits ou peu connus qu'il cite permettent de suivre le mouvement des idées politiques, qui étaient au fond de la lutte, et les négociations menées pour sauvegarder les privilèges politiques des Catalans, enfin les péripéties du siège de Barcelone. Il s'occupe aussi de la « reconquête » des Baléares et du nouveau régime qui suivit. C'est une œuvre riche en renseignements et suggestive. Elle rectifie en outre plus d'une assertion erronée des historiens antérieurs. Sur la question spéciale du siège de Barcelone, M. de la Llave[8] a écrit une brochure. M. Carreras a tracé un tableau passionné, mais

1. *Apuros de la Hacienda y enfermedad de la moneda española en tiempo de Cervantes*. Madrid, 1905, 31 p.

2. *Batalla de Nördlinger, 5-6 septiembre 1634*. Madrid, 1906, 36 p.

3. *Cómo se defendian los españoles en el siglo XVI*. Madrid, 1906, 87 p.

4. *Relación historica de los principales comuneros segovianos*. Segovia, 1906, 160 p.

5. *Dogmas de la política de Fernando V el Católico*. Madrid, 1906, 74 p. En réalité, l'étude commence à la page 15 et se termine à la page 34; un appendice de six pages donne la bibliographie du règne de Ferdinand.

6. *Política internacional de los Reyes Católicos*. Madrid, 1905, 82 p.

7. *Fin de la nación catalana*. Barcelona, 1905, VII-693 p.

8. *El sitio de Barcelona en 1713-1714*. Madrid, 1903.

curieux par les renseignements littéraires, artistiques et sociaux qu'il renferme, de la cour du prétendant Charles d'Autriche à Barcelone et Girone[1]. M. A. Danvila a étudié, sans beaucoup faire avancer la question, l'histoire de la princesse Louise-Élisabeth d'Orléans et de son mari, l'éphémère roi Louis Ier[2]. Du même auteur a paru un livre sur le roi Ferdinand VI et sa femme Barbare de Bragance[3]. A Majorque, à l'occasion du centenaire de la prise du vaisseau-pirate anglais *El Papa* en 1806 par le corsaire baléare *San Antonio*, commandé par Antonio Riquer, a été publié un volume où l'on trouve des récits de cet événement et des notes sur plusieurs corsaires des XVIIIe et XIXe siècles[4]. Enfin, M. Fernández Duro a fait paraître les deux derniers volumes de son ouvrage sur l'histoire de la marine espagnole : ils mènent le lecteur jusqu'au début du XIXe siècle[5] et, comme les précédents, abondent en détails nouveaux et en documents inédits.

L'histoire du XIXe siècle a été plus favorisée, bien qu'on puisse signaler toujours le même manque de livres consacrés à l'étude soit de quelque grande période historique, soit de quelque manifestation importante de la vie nationale. Il faut faire exception toutefois pour l'œuvre monumentale de M. Gómez Arteche sur la guerre de l'Indépendance, livre de premier ordre et dont les tomes XIII et XIV ont marqué l'achèvement[6]. Un épisode de cette guerre, le blocus de l'île de Léon (Cadix), a été étudié par M. Obaños[7]. M. Ciria, qui, d'habitude, ne se distingue pas par son impartialité historique, s'est occupé des fêtes des taureaux célébrées à Madrid de 1808 à 1813 et de certains épisodes de la vie de cour au temps de Joseph Ier[8]. Il a consacré aussi un livre à l'histoire politique de la Constitution de Cadix, imposée, comme on le sait, au roi Ferdinand VII[9]. M. Saralegui a repris le sujet de l'achat des vaisseaux russes par Ferdinand, cette fameuse affaire où se trouva mêlé l'ambassadeur Tatischeff, et il l'a

1. *Carlos d'Austria y Elisabeth de Brunswich-Wolfenbüttel a Barcelona y Girona*. Barcelona, 1903, 587 p.
2. *Estudios españoles del siglo XVIII. Luisa Isabel de Orleans y Luis I*. Madrid, 1902, XV-293 p.
3. *Fernando VI y Da Bárbara de Braganza*. Madrid, 1905, 292 p.
4. *Centenario del apresamiento del buque pirata « El Papa »*. Palma de Mallorca, 1906, 159 p. et 5 p. de musique.
5. *Armada española*. T. VIII et IX. Madrid, 1902-1903, 491 et 432 p.
6. *Guerra de la Independencia*. T. XIII et XIV. Madrid, 1902-1903.
7. *La Marina en el bloqueo de la isla de León (1810-1812)*. Madrid, 1905, 407 p.
8. *Los toros de Bonaparte*. Madrid, 1903, 486 p.
9. *Fernando VII y la Constitución de Cadiz*. Madrid, 1904, 360 p.

exposée en s'appuyant sur tous les documents connus et en prenant soin de préciser les responsabilités des divers personnages qui furent en présence[1]. M. A. G. a fait des recherches sur les précédents politiques et diplomatiques de l'expédition au Mexique qui fut commandée par Prim[2]. A l'histoire militaire appartiennent quelques petites histoires de régiments[3]; l'étude de M. J. Coll sur les origines et le développement du centre militaire de Madrid[4]; un résumé des batailles maritimes modernes (1855-1900), rédigé par M. de Salas[5]; un petit récit d'un épisode du 2 mai 1808, écrit par M. del Palacio[6], et une brochure du comte de Kenty sur le soi-disant général carliste Borges[7].

Le goût pour les mémoires et les souvenirs commence à se développer en Espagne. Ce sont surtout les diplomates et les hommes politiques qui ont abordé ce genre, et ce sont, par suite, des détails sur l'histoire politique qu'il y faut surtout chercher. Le comte de Casa Valencia, qui a été ambassadeur à plusieurs reprises, nous a donné en deux volumes, d'abord ses souvenirs de jeunesse, qui remontent à 1831[8], puis les notes qu'il a prises au cours de sa carrière en Espagne et à l'étranger[9]. Un autre diplomate, M. Conte, a publié le tome III de ses mémoires[10], qui comprennent les années 1863-1879. Curieux est le tableau tracé par un diplomate anonyme et récemment publié des mœurs de Madrid vers 1854[11]. M. Estébanez, le fameux préfet républicain de Madrid en 1873, a fait paraître quelques chapitres de ses mémoires, fort précieux pour leur sincérité et les détails piquants qu'ils renferment sur les événements

1. *Un negocio escandaloso en tiempo de Fernando VII.* Madrid, 1904, 139 p.

2. *Antecedentes político-diplomáticos de la expedición española à México (1836-1862).* Madrid, 1904, 180 p.

3. J. Ibañez, *Lusitania y su primer coronel.* Madrid, 1901, 121 p. — J. Barcia, *Extracto de la hist. dal regimiento de infanteria de Zaragoza*, n° 12. Santiago, 1904, 50 p. — J. Aguila, *Batallón de cazadores de Las Navas*, n° 10. *Resúmen de su historia*, 2e éd. Guadalajara, 1905, 99 p.

4. *Monografia histórica del Centro del Ejercito y la Armada.* Madrid, 1902, 751 p.

5. *Acciones navales modernas.* Madrid, 1903, 248 p.

6. *Un soldado de ayer.* Madrid, 1902, 103 p.

7. *Vida y diario de operaciones del heróico general carlista D. José Borges.* Madrid, 1903, 81 p.

8. *Recuerdos de la juventud.* Madrid, 1901, 130 p.

9. *Recuerdos históricos de España y del extranjero y algunos personales, desde Enero 1862 à 31 Enero 1869.* Madrid, 1906, 374 p.

10. *Recuerdos de un diplomático.* T. III. Madrid, 1903, xxiv-600 p.

11. *Madrid hace cincuenta años, à los ojos de un diplomático extranjero.* Madrid, 1904, 504 p.

politiques dont l'auteur fut acteur ou témoin[1]. Il en faut rapprocher le livre de M. Gonzalez Sugrañez sur le gouvernement républicain à Barcelone[2]. Un ancien journaliste d'Alicante, très ami de Castelar, M. Galdó, vient aussi d'écrire des mémoires intéressants surtout pour l'histoire locale[3]. M. Nieto a voulu également nous faire goûter ses souvenirs, où l'on glanera plus d'un important détail[4]. Enfin, un auteur qui se cache sous le pseudonyme de Juan de la Corte s'est fait le chroniqueur intime de certains personnages modernes qu'il a connus[5], ainsi que du Casino de Madrid, un des *clubs* les plus élégants et sans doute le plus somptueux de la ville royale[6].

Dans les annuaires que publie M. Soldevilla[7], on trouvera des renseignements de la plus haute importance sur la politique espagnole actuelle. C'est un très commode instrument de recherches. Le livre sur Balmes[8] qu'a publié M. J. Elias de Molins est peu intéressant au point de vue historique et ne contient rien de nouveau. Le but de l'auteur a été, d'ailleurs, plutôt politique. M. Gras a écrit une histoire du journalisme dans la ville catalane de Reus[9] à partir de 1813. L'histoire de la minorité d'Alfonse XIII a été abordée en même temps par M. Pirala, le spécialiste bien connu du XIXe siècle[10], et par M. le prof. Ortega[11]. Faute de recul, ces deux auteurs s'en tiennent forcément à une série de notes fragmentaires et de documents, dont d'ailleurs on ne saurait méconnaître l'utilité.

A signaler enfin aux spécialistes d'histoire militaire le livre récent du commandant Ibañez Marin sur la campagne de Prusse en 1806[12]. Le sujet de ce livre sort de ma compétence; mais je crois devoir signaler la méthode très compréhensive suivie par l'auteur pour étudier les détails de cette guerre dans toute leur complexité.

1. *Fragmentos de mis Memorias*. Madrid, 1903, 547 p.
2. *La República en Barcelona*. 2e éd. Barcelona, 1903, XVI-563 p.
3. *Recuerdos del tiempo viejo*. Alicante, 1905, 151 p.
4. *Vejeces (Recuerdos autobiográficos)*. Madrid, 1902, 248 p.
5. *Cosas del pasado*. Madrid, 1904, 129 p. — Ce sont des anecdotes sur MM. Cânovas, Sagasta, Gamazo et d'autres hommes politiques.
6. *El Casino de Madrid*. 1836-1902.
7. *El año político*. Madrid, 1901-1906, 6 vol.
8. *Balmes y su tiempo*. Barcelona, 1906, 432 p.
9. *El periodismo en Reus desde el año 1813 hasta nuestro dias*. Tarragona, 1904, 538 p.
10. *España y la Regencia. Anales de dieciseis años (1895-1902)*. T. I et II. Madrid, 1904-1905, 316-400 p.
11. *Regencia de Maria Cristina de Habsbourg-Lorena*. Madrid, 1905-1906, 6 vol.
12. *La guerra moderna. Campaña de Prusia en 1806. Jena-Lübeck*. Madrid, 1906, 562 p.

Histoire locale. — Il est inutile de faire ici un relevé complet de toutes les publications d'histoire locale espagnole. Il nous suffira, pour guider nos lecteurs, de choisir dans la masse des ouvrages parus (d'une valeur d'ailleurs très inégale et dont la composition laisse souvent bien à désirer) les spécimens les plus importants et les plus utiles.

Malgré la légende qui fait des Espagnols du midi des types de paresse et d'insouciance, les érudits de l'Andalousie travaillent assidûment à éclairer l'histoire de leur contrée. J'en donnerai comme preuve l'étude sur l'état politique et social de Séville au XIIIe siècle et au commencement du XIVe, écrite par M. Tenorio[1]; les notes assez nombreuses sur l'histoire de Xérès de la Frontière, réunies par M. de Gongora[2]; celles que MM. Socci et G. Caballero ont publiées sur la ville d'Arcos de la Frontière[3]; un livre assez important sur cette même ville, dû à M. Mancheno[4]; la monographie de Navas de San Juan, dans la province de Jaen, écrite par M. Nieto[5]; celle de Baena (prov. de Cordoue), par M. Valverde[6]; celle d'Ecija, par M. Varela[7]; les mélanges d'histoire sévillane de M. Chaves[8] et la volumineuse histoire des « seises » de Séville, par M. de la Rosa[9]. L'ouvrage de M. Guichot sur l'histoire municipale de Séville, commencée en 1890, et dont on sait la riche documentation, s'est clos avec le tome IV, relatif aux années 1809-1869[10]. M. de Valencina a publié le tome I d'une histoire de l'ordre des Capucins en Andalousie[11], utile surtout au point de vue biographique.

1. *El Concejo de Sevilla. Estudio de la organización político-social de la ciudad desde su reconquista hasta el reinado de Alfonso XI (1238-1321).* Sevilla, 1901, 287 p.

2. *Materiales para la historia de la M. N. y L. ciudad de Jeréz de la Frontera.* Jeréz, 1901, 332 p.

3. *Memorias históricas de la ciudad de Arcos de la Frontera.* Arcos, 1901, 83 p.

4. *Antigüedades del partido judicial de Arcos de la Frontera y pueblos que existieron en él.* Arcos, 1901, 377 p.

5. *Histor. general de la villa de Navas de don Juan.* Madrid, 1903, 155 p.

6. *Bosquejo histor. de la ciudad de Ecija.* Sevilla, 1906, 175 p.

7. *Histor. de la villa de Baena.* Toledo, 1903, XXVI-536 p.

8. *Cosas nuevas y viejas (Apuntes sevillanos).* Sevilla, 1904, 407 p.

9. *Los seises de la ciudad de Sevilla.* Sevilla, 1904, 372 p. — Les « seises » sont des enfants qui prennent part à certaines fêtes religieuses dans la cathédrale de Séville. M. de la Rosa parle aussi dans son livre d'autres sujets qui se rapportent à l'histoire de la cathédrale et surtout de la musique religieuse.

10. *Historia del Excmo. Ayuntamiento de la M. V. M. L. M. H. é I. ciudad de Sevilla.* T. IV, 1903, 434 p.

11. *Reseña histórica de la provincia capuchina de Andalucia y varones ilustres en ciencia y virtud que han florecido en ella.* Libro I. Sevilla, 1906, XI-308 p.

Les Basques n'ont pas été moins actifs. Outre la suite de la compilation de M. de Labayru[1], dont j'ai jadis entretenu les lecteurs de la *Revue historique*[2], il faut mentionner une histoire générale des pays basques, par M. de Landazuri[3]; celle de Bilbao, par M. Guiard[4]; celle de Vitoria, par M. G. de Echávarri[5], et la réimpression des livres anciens de Perochegui[6] et Poza[7], qui appartiennent à cette nombreuse littérature consacrée aux origines des Basques et de leur idiome, où l'imagination tient souvent plus de place que la science. On lira avec profit l'ouvrage sérieux et bien documenté, quoique ancien, de M. de Gorosabel sur l'histoire, la géographie, l'organisation sociale et politique et les mœurs de la province de Guipuzcoa; un appendice important y a été ajouté par M. de Echegaray[8]. Les historiens du droit trouveront dans ces volumes beaucoup de renseignements qu'on chercherait en vain dans les traités spéciaux.

Le mouvement nationaliste en Catalogne continue à encourager dans cette région les publications historiques dont tout nationalisme se nourrit. On réimprime ou on édite les auteurs anciens (par exemple Raymond Lull); on popularise les chefs-d'œuvre de la littérature catalane; on fouille les archives et on entreprend des recherches qui éclairent l'histoire du pays, non parfois sans mélange de préjugés qui accompagnent nécessairement la démonstration à outrance d'une thèse préconçue. Les lecteurs qui voudraient connaître dans sa totalité ce mouvement n'ont qu'à consulter la *Revista de bibliografia catalana* de Barcelone, qui publie des listes annuelles détaillées, bien qu'en retard[9].

Les publications les plus importantes que nous ayons à signaler à ce point de vue pour les années 1901-1906 sont : le tome II de l'ouvrage d'archéologie et d'histoire générale sur Tarragone, par M. Morera[10]; un recueil de « traditions » sur la ville de Tortosa, par M. Pastor[11]; une étude de M. Servatje sur la part prise par les habi-

1. *Historia general del señorio de Bizcaya*. T. V-VI. Bilbao, 1901-1903.
2. *Rev. hist.*, t. LXXIV, p. 136.
3. *Historia del ilustre pais vascongado*. Bilbao, 1901-1902.
4. *Historia de la noble villa de Bilbao*. T. I : *1300-1600*. Bilbao, 1905, 560 p.
5. *Vitoria histórica*. 2e éd. Vitoria, 1904, 166 p.
6. *Origen de la nación bascongada y de su lengua*. Bilbao, 1905, 50 p. (la première édition est de 1760).
7. *De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Españas, en que de paso se tocan algunas cosas de la Cantabria*. Tolosa, 1901, XLVII-211 p.
8. *Noticias de las cosas memorables de Guipuzcoa*. Tolosa, 1899-1901, 5 vol. et 1 vol. d'appendices.
9. Le volume de 1904 vient seulement de paraître.
10. *Tarragona cristiana*. Tarragona, 1901. Le tome I a paru en 1898.
11. *Tradiciones tortosinas*. Tortosa, 1901, 228 p.

tants de Manresa à la bataille du Bruch pendant la guerre d'Indépendance[1]; une série de conférences faites par M. Pella sur les libertés et l'ancien gouvernement de la Catalogne[2], dont le ton trop politique met en défiance contre l'exactitude historique; le livre de M. Albert sur le monastère de Poblet, excellent guide historique et archéologique[3]; une petite histoire bien faite du territoire des anciens barons de Mur[4], par M. L. de Cuenca; le tome I d'une série de notices sur l'archevêché de Barcelone[5], par M. Mas, et un travail de M. Soler sur la ville de Tarrasa, plein de renseignements, surtout sur le moyen âge[6]. Le petit volume de M. Bové sur la philosophie nationale en Catalogne n'a aucune valeur scientifique[7].

Le groupe des publications historiques de Galice n'est pas abondant. Citons d'abord la 2e édition de l'*Histoire de la Galice* écrite par le doyen des érudits de la région, M. Murguia[8], et qui est le seul livre d'ensemble dont on puisse tirer parti. MM. de Santiago et Nogueira ont écrit la monographie de la ville de Bayona[9]; M. Formoso, celle de Chantada[10]; Mme la marquise d'Ayerbe, celle du château de Sotomayor[11], et M. López Ferreiro a publié les tomes V à VIII de son Histoire de l'église de Saint-Jacques de Compostelle, dont j'ai parlé à plusieurs reprises dans mes bulletins[12].

Pour l'Aragon et la Navarre, on peut citer : la Description de l'ancienne Saragosse et son district, par M. Ximenez[13]; la publication d'un journal intime du XVIe siècle faite par M. Llabrés[14]; un recueil de notes sur la ville de Teruel, par M. Gascón[15]; des contributions à

1. *Manresa al Bruch*. Manresa, 1903.
2. *Llibertats y antich govern de Catalunya*. Barcelona, 1905, 328 p.
3. *El monasterio de Poblet*. Barcelona, 1904, IX-103 p.
4. *Historia de la baronia y pabordato de Mur y cronologia de los condes de Pallars*. Barcelona, 1906, 143 p.
5. *Notes históriques del Bisbat de Barcelona*. T. I : *Taula dels altars y capelles de la Seu de Barcelona*. Barcelona, 1906, 113 p.
6. *Contribución à la historia antiga de Catalunya. Egara, Terrasa*. Barcelona, 1904, 104 p.
7. *La filosofia nacional de Catalunya*. Barcelona, 1902, 144 p.
8. *Historia de Galia*. T. I. Coruña, 1901-1902, XXXIII-705 p.
9. *Bayona (de Galicia) antigua y moderna*. Madrid, 1902, 345 p.
10. *Apuntes sobre la historia de Chantada*. Madrid, 1905, 160 p.
11. *El castillo del Marqués de Mos en Sotomayor*. Madrid, 1904.
12. *Hist. de la S. A. M. I. de Santiago de Compostela*. Santiago, 1901-1906.
13. *Descripción histórica de la antigua Zaragoza y de sus términos municipales*. Zaragoza, 1901, 215 p.
14. *Diario turolense de la primera mitad del siglo XVI, escrito por J. G. G. Muñoz*... 2e éd. Madrid, 1902, 80 p.
15. *Miscelánea turolense*. Madrid, 1901, 532 p.

l'histoire de la ville de Gelva, par M. Falcois[1]; la dissertation de M. le c^te de la Viñaza sur les anciens chroniqueurs d'Aragon[2]; le fascicule 3 du nobiliaire de Navarre, par M. Argamasilla[3], et un volume de mélanges, par M. Campion[4].

Les débuts de l'histoire moderne aux Baléares ont été parfaitement étudiés par M. Oliver dans son beau livre sur Majorque[5], si important en raison des renseignements nouveaux qu'il apporte sur le groupe nombreux (40,000 individus) d'Espagnols réfugiés dans les îles pendant la guerre de l'Indépendance, sur les mœurs de l'époque et sur les luttes acharnées entre les partisans de l'ancien régime et ceux de la réforme politique demandée par les Cortès de Cadix. Sur l'histoire de l'instruction publique dans la région ont paru deux monographies de genres assez différents : l'une, due à M. Pomar[6], un peu confuse, mais pleine de renseignements; l'autre, due à M. Ballester[7], mieux composée, mais moins neuve que la précédente. M. Miralles a éclairci l'histoire des relations diplomatiques de Majorque et de l'Aragon avec l'Afrique au moyen âge[8], et M. Rotger a publié le tome III de son Histoire de la ville de Pollensa, dans l'île de Majorque[9].

Les régions appartenant à la couronne de Castille (excepté l'Andalousie, dont il a été déjà question) présentent une production historique très abondante en raison de son étendue. On y relève : une monographie de M. Báguena sur la ville d'Aledo[10], dont on sait le rôle pendant les guerres du moyen âge; une histoire générale de Badajoz, par M. de Thous[11], et une histoire spéciale du journalisme dans cette ville, par M. Gomez[12]; un livre très curieux de M. Alvarez sur

1. *Apuntes histórico-críticos de la villa de Gelva*. Zaragoza, 1905, 108 p.
2. *Los cronistas de Aragón*. Madrid, 1904, 166 p.
3. *Nobiliario y armería general de Navarra*. Madrid, 1906, 240 p.
4. *Euskariana*. Pamplona, 1906. — Ce livre renferme deux études : l'une, d'un caractère général, sur l'histoire de Navarre et son rôle dans la Péninsule, et l'autre sur le P. Moret, historien. Cette dernière avait déjà été publiée en 1892.
5. *Mallorca durante la primera revolución*. Palma, 1901, 686 p.
6. *Ensayo histórico sobre el desarrollo de la Instrucción Pública en Mallorca*. Palma, 1904, 415 p.
7. *Bosquejo histor. sobre la Instrucción Pública en Mallorca*. Palma, 1904, 61 p.
8. *Relaciones diplomáticas de Mallorca y Aragón con el Africa septentrional durante la Edad Media*. Sans, 1904, 24 p.
9. *Historia de Pollensa*. T. III. Palma, 1906, 201-xxxvi p.
10. *Aledo, su descripción è historia*. Madrid, 1901, 358 p.
11. *Badajoz à través de la historia patria*. Badajoz, 1901, 338 p.
12. *Historia y bibliografía de la prensa de Badajoz*. Badajoz, 1901, xi-200 p.

le pont du Castro, à León[1]; un autre de M. Acedo sur Cástulo[2]; une histoire de Lorca par M. Cáceres[3]; le tome IV du recueil historique consacré à Burgos[4]; une importante monographie des PP. Cervos et Sola sur le palais des ducs de Gandie, qui appartient aux Jésuites; une volumineuse histoire de la ville de Medina del Campo, dont le rôle fut grand dans la vie économique de la Castille pendant le moyen âge et les premiers siècles de l'âge moderne[5]; une brochure très érudite et originale de M. Blázquez sur la Manche au temps de Cervantès[6]; des histoires des villes d'Uclès, Tordesillas et San Vicente de la Basquera (Santander), par MM. Quintero[7], Fernández Torres[8] et Leguina[9]; les curiosités historiques de la ville de Huete, recueillies par M. Amor[10]; une histoire très érudite du monastère de Iuste, par M. Alboraya[11]; une histoire de la Rioja, par M. Oca[12], et un guide de la province de Zamora, par M. Olmedo[13]. Il faudrait allonger beaucoup cette liste si l'on voulait être complet; mais nous devons nous en tenir ici à l'essentiel.

Pour l'histoire de Valence, on doit citer la monographie de M. Valls sur l'ancienne Pallantia[14]; l'histoire contemporaine de Valence, par M. Garrido[15], et celle d'Alcalá de Chisvert, par M. Ruiz de Lihory[16]. Sur les îles Canaries, on a beaucoup écrit, mais peu de travaux sérieux. Un point important, celui de la conquête au temps des rois catholiques et de la conduite des conquérants envers les indigènes, a été élucidé par le regretté Torres Campos, un des meilleurs représentants que comptât l'école historique espagnole, dans son livre sur le

1. *Apuntes para la historia del puente de Castro.* Léon, 1902, 214 p.
2. *Cástulo.* Madrid, 1902, 217 p.
3. *Lorca. Noticias históricas.* Madrid, 1902, 263 p.
4. *Burgos y su provincia. Fundacion, historia, monumentos.* Burgos, 1904, 122 p.
5. *Histor. de la muy noble, muy leal y coronada villa de Medina del Campo.* Madrid, 1903-1904, 1042 p.
6. *La Mancha en tiempo de Cervantes.* Madrid, 1905, 31 p.
7. *Uclés, antigua residencia de la Orden de Santiago.* 1re partie. Madrid, 1904.
8. *Historia de Tordesillas.* Valladolid, 1905, 208 p.
9. *Apuntes para la hist. de San Vicente de la Barquera.* 2e éd. 1905, 162 p.
10. *Curiosidades históricas de la ciudad de Huete.* Madrid, 1904, 12 p.
11. *Historia del monasterio de Yuste.* Madrid, 1906, 369 p.
12. *Historia general y crítica de la Rioja.* Logroño, 1906, 140 p.
13. *La provincia de Zamora. Guia geográfica, histórica y estadística.* Valladolid, 1906, 713 p.
14. *Pallantia (vulgo, Valencia la Vieja).* Vinaròz, 1902, 290 p.
15. *Hist. contemporánea de Valencia.* Valencia, 1903, 126 p.
16. *Alcalá de Chisvert. Recuerdos históricos.* Valencia, 1905.

*Caractère de la conquête et de la colonisation des Canaries*[1]. M. Torres Campos a épuisé son sujet, qu'il étudie avec une grande précision à l'aide de nombreux documents et des meilleurs travaux parus précédemment. Les premiers chapitres de son livre abordent aussi la question de l'origine anthropologique et historique des *guanches*.

Biographies. — La liste complète des écrits biographiques publiés en Espagne de 1901 à 1906 serait longue à dresser, mais l'importance de ces écrits est souvent peu considérable. Je ne retiendrai, par suite, ici que ceux d'entre eux qui me semblent mériter l'attention des historiens étrangers.

Le troisième centenaire du *Don Quichotte* a provoqué, comme de juste, un assez grand nombre de travaux sur Cervantès et sa vie. Une mention spéciale est due au volume où M. Navarra Ledesma, que la mort a prématurément enlevé, a tenté de replacer Cervantès dans son milieu et a réussi à tracer un tableau pittoresque de la société espagnole du XVI^e et du XVII^e siècle[2]. Toutefois, dans cet essai, l'imagination joue un rôle dont un historien rigoureux se méfiera toujours.

On ne peut que louer, au contraire, le volume où M. Bonilla[3] a retracé la vie du grand philosophe Louis Vives et étudié l'influence de ses doctrines sur ses contemporains.

M. Cotarelo a écrit deux bonnes études biographiques : l'une sur D. Ramon de la Cruz, l'auteur des *Sainetes*, où l'on trouve un tableau si réaliste de la vie des cités espagnoles (de Madrid surtout), à la fin du XVIII^e siècle[4], et l'autre sur des artistes calligraphes qui portèrent le nom de Morante, au XVII^e siècle[5]. La première n'est qu'un fragment d'une œuvre d'ensemble sur Don Ramon que l'auteur se propose d'écrire. M. Barado nous a donné une bonne biographie de Requesens[6], reprise dans son discours de l'Académie, cité précédemment[7]. M. Groizard a retracé la vie d'un évêque, — aujourd'hui oublié, — de Coria et Calahorra, D. Pedro Lopez de Miranda[8]. M. Beltrán y

1. *Caracter de la conquista y colonización de las islas Canarias*. Madrid, 1901, 249 p.

2. *El ingenioso hidalgo Miguel de Cervantes Saavedra. Sucesos de su vida*. Madrid, 1905, 605 p.

3. *Luis Vives y la filosofía del Renacimiento*. Madrid, 1903, 818 p. et 1 pl.

4. *Don Ramón de la Cruz y sus obras*. Madrid, 1901, 612 p.

5. *Los grandes caligrafos españoles*. I. *Los Morantes*. Madrid, 1906, 110 p.

6. *Don Luis de Requesens, comendador mayor de Castilla y Gobernador de los Paises Bajos*. Madrid, 1902, 90 p.

7. Ci-dessus, p. 368.

8. *Don Pedro Lopez de Miranda, obispo de Coria y Calahorra*. Madrid, 1902.

Rózpide a écrit la biographie d'un des députés libéraux des Cortès de Cadix, Antillón, dont la vie romanesque et tragique n'a pas fait oublier les mérites comme géographe et historien[1]. Le général Suávex Inclán a tiré de l'oubli son collègue du xviii^e siècle, D. Pedro de Lucuze, qui se distingua dans l'enseignement militaire[2]. On trouvera aussi plus d'un détail intéressant l'histoire politique, sociale et morale du xix^e siècle dans le volume que M. Saralegui a consacré à Fernández Varela[3], ce singulier personnage, qui se trouva mêlé à bien des événements de son temps. M. Ossorio a réuni des notes sur les journalistes espagnols du xix^e siècle[4], qu'on devra compléter en partie avec la nouvelle édition des *Pseudonymes* de M. Hartzenbusch[5]. A noter encore, à cause de son importance pour l'histoire militaire, la biographie de l'amiral Diaz Pimienta, par M. Wangüemert[6], et celle de Pedro de Alvarado, le conquérant de Guatemala et Honduras, par l'érudit « américaniste », M. de Altolaguirre[7]. M. Cotarelo fils a renouvelé la biographie du célèbre inquisiteur Fr. Diego de Deza[8]; M. M. Alonso, celle du jésuite Lanez[9]; M. J. Alonso a écrit l'histoire des évêques de Séville[10] et M. Huidobro la vie du cardinal Cisneros[11].

Citons, pour terminer ce paragraphe, la biographie de M. Cánovas, par M. de Lara[12]; les biographies de Castelar, par MM. Morayta[13] et Alberola[14]; les tomes IV et V des biographies des personnages illustres de la province d'Alava, par M. de Echávarri[15]; la copieuse étude consacrée par M. Prieto aux dernières années du célèbre révo-

1. *Isidoro de Antillon, geógrafo, historiador y político.* Madrid, 1903, 182 p.
2. *El Teniente-general D. Pedro de Lucuze.* Madrid, 1903, 154 p.
3. *Apuntes biográficos del Excmo Sr. Comisario general de Cruzada, D. Manuel Fernández Varela.* Madrid, 1903, 131 p.
4. *Ensayo de un catálogo de periodistas españoles del siglo XIX.* Madrid, 1903.
5. *Unos cuantos seudónimos de escritores españoles*, 2^e éd. Madrid, 1904, 168 p.
6. *El almirante D. Francisco Diaz Pimienta y su época.* Madrid, 1905, 306 p.
7. *Don Pedro de Alvarado, conquistador de Guatemala y Honduras.* Madrid, 1905, 122 p.
8. *Fray Diego de Deza.* Madrid, 1905, 415 p.
9. *Nuevas investigaciones histórico-genealógicas referentes al M. R. P. Diego Laynez su familia.* Madrid, 1906, viii-144 p.
10. *Prelados sevillanos.* Sevilla, 1906, 1058 p.
11. *Historia del cardenal Fray F. Jiménez de Cisneros.* Santander, 1901, 358 p.
12. *Don Antonio Cánovas del Castillo.* Madrid, 1901, xii-280 p.
13. *Juventud de Castelar.* Madrid, 1901, 111 p.
14. *Semblanza de Castelar.* Madrid, 1904-1905, 222 p.
15. *Alaveses ilustres.* T. IV et V. Vitoria, 1902-1904, 695 et 629 p.

lutionnaire espagnol Ruiz Zorrila[1] et le livre de M. Jauer sur le patriarche D. Juan de Aragón[2].

Histoire religieuse. — Les travaux les plus importants qui aient paru de 1901 à 1905 sur l'histoire religieuse de l'Espagne concernent la Compagnie de Jésus. Ce sont d'abord les documents publiés dans la collection des *Monumenta Societatis Jesu*. La *Revue historique* ayant parlé à plusieurs reprises de cette collection si intéressante, je ne ferai que consigner ici la liste des documents imprimés depuis 1901 : lettres du P. Nadal[3]; lettres diverses[4]; documents concernant saint François de Borgia[5]; documents sur saint Ignace[6] et documents pédagogiques[7]. Les Jésuites ont en outre confié à un de leurs collègues, le P. Astrain, le soin d'écrire une histoire de leur ordre en Espagne, et ceux qui connaissent l'organisation du travail dans la Compagnie savent bien que cette histoire sera, au fond, une œuvre collective ou, pour mieux dire, fécondée par la collaboration de tous ceux qui sont en mesure d'apporter des documents ou des renseignements utilisables. Le P. Astrain a publié les deux premiers volumes de cet ouvrage[8]. Comme il y avait lieu de s'y attendre, ils abondent en détails nouveaux. Cependant, malgré son abondante documentation, ce n'est pas là une histoire *complète* des Jésuites en Espagne et, évidemment, on ne pouvait le demander à l'auteur. Le P. Astrain passe sous silence ou traite trop rapidement certains points qu'on eût aimé à voir examinés de près et discutés (par exemple la question des sources des *exercices spirituels* de saint Ignace), et parfois il ne laisse pas assez voir les faits et les raisons qui pouvaient

1. *Ruiz Zorrilla, desde su expulsión de España hasta su muerte (1876-1895)*. Madrid, 1903, 484 p.

2. *El Patriarca D. Juan de Aragón. Su vida y sus obras (1301-1334)*. Tarragona, 1904, 114 p. — On peut y joindre encore la série à la fois historique et littéraire (littéraire surtout dans certaines pièces de pure imagination) des Mémoires et autobiographies d'auteurs classiques (*Autobiografias et memorias*. Madrid, 1905, 166-545 p.), publiée, avec une introduction très érudite, par M. Serrano Sanz, dans un des volumes de la *Nueva Biblioteca de autores españoles*. Le volume comprend le voyage en Turquie de C. de Villalón; les vies des évêques de Zamora et Valence; le prétendu voyage autour du monde de Pedro Ordoñez; la vie du capitaine Toral et les récits du poète Ulloa.

3. *Monumenta*, t. XCVIII et CVI-CVIII (1902).

4. *Monumenta*, t. CII, CIII, CV (1902).

5. *Sanctus Franciscus Borgia, quartus Gaudiae dux et Soc. Jesu Prepositus generalis tertius*. Madrid, 1894-1903, 2 vol., 842 et xxviii-772 p.

6. *Monumenta Ignatiana*, 1903.

7. *Monumenta paedagogica*, fasc. 97-104.

8. *Historia de la Compañía de Jesús en la Asistencia de España*. T. I : *San Ignacio de Loyola*. T. II : *Laynez-Borja*. Madrid, 1902-1905, 714 et 671 p.

motiver l'opposition faite à la Compagnie. Mais peut-être est-ce trop exiger que de demander une objectivité absolue à un écrivain qui appartient à l'Institut même dont il fait l'histoire.

Sur l'Inquisition, il n'y a lieu de citer qu'un catalogue, dressé par M. Vignau, des papiers du tribunal de Tolède, conservés aux archives historiques de Madrid[1]. C'est un guide utile pour les chercheurs.

M. Ametller a écrit un volumineux ouvrage sur le rôle du roi Alfonse V d'Aragon dans la crise religieuse du xv^e siècle[2]. A un épisode de cette même crise, auquel fut mêlé le père d'Alfonse V, Ferdinand I^er, à la papauté de Benoît XIII, se rapporte une brochure de M. Luna[3], qui ne fait pas avancer la biographie, encore à écrire, de l'antipape espagnol, sur lequel pourtant les documents ne manquent point aux archives du Vatican. Un aspect de la religiosité du peuple espagnol, le culte de la Vierge, a été étudié dans ses manifestations littéraires par MM. Rodriguez Marin[4] et Manresa[5], et dans une de ses manifestations locales par M. Abad[6].

Sur l'histoire des églises et des sanctuaires ont paru trois nouveaux volumes de l'ouvrage de M. López Peláez, concernant la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle[7]; un livre de M. Berjón sur le diocèse d'Astorga[8]; une brochure de M. Serra sur la Vierge patronne de la ville d'Urgell[9]; une étude de M. Garcia sur la cathédrale de Zamora[10]; une histoire du sanctuaire de Montesclaros, par M. Pérez[11] et une brochure de M. Moraleda sur le rite mozarabe[12]. M. de Castro a écrit l'histoire de l'évêché de Valladolid[13].

1. *Catálogo del Archivo Histórico Nacional. La Inquisición de Toledo.* Madrid, 1903, viii-690 p.

2. *Alfonso V de Aragon en Italia y la crisis religiosa del siglo XV.* Gerona, 2 vol., 1903-1904.

3. *Don Pedro de Luna (Benedicto XIII) ante la historia y el desecho.* Madrid, 1903, 88 p.

4. *El primer Certámen poético que se celebró en España en honor de la Purisima Concepción de Maria...* (Seville, 1615). Madrid, 1904, 326 p.

5. *La Virjen Maria en la literatura española.* Roma, 1904, 190 p.

6. *El culto de Maria Inmaculada en la ciudad de Burgos.* Madrid, 1905.

7. *Historia de la S. A. M. Iglesia de Santiago de Compostela.* T. V-VII. Santiago, 1902-1905, 190, 313 et 730 p.

8. *Nuevo Lucifero para la historia de la diócesis de Astorga.* Astorga, 1902, xviii-319-cxvii p.

9. *La Virgen de las Sogues, patrona de Urgell.* Lérida, 1902, 109 p.

10. *Historia de la S. I. C. de Zamora.* Zamora, 1904, 186 p.

11. *Historia de la imagen y santuario de N. Señora de Montesclaros.* Vergara, 1905, ix-465 p.

12. *El rito mozárabe.* Toledo, 1904, 52 p.

13. *Episcopologio vallisoletano.* Valladolid, 1904, viii-514 p.

Il faut encore citer une série d'ouvrages concernant des personnages plus ou moins célèbres de l'église espagnole : l'histoire de saint Atilane, par M. Garcia Martinez[1]; celle de saint Toribe Alfonse de Mogrovejo, qui fut archevêque de Lima, au Pérou[2], par les PP. Centeno et Rojas; celle de saint Capiton, par M. López Peláez[3]; celle de saint Pierre Pascual, par M. Rodriguez de Galvez[4]; l'étude de M. Boronat sur la fondation et l'organisation du collège du *Corpus Christi*, par Ribera[5]; celle de M. Polit sur la famille de sainte Thérèse en Amérique[6] et un petit recueil de lettres des PP. Broecio, Jaji, Coduro et Rodrigue, publié dans les *Monumenta Soc. Iesu*[7].

Une brochure de M. Diaz Pérez sur les moines dans les îles Philippines[8] contient des renseignements qui permettent d'apprécier l'influence des ordres religieux dans les colonies asiatiques perdues par l'Espagne en 1898.

On a écrit beaucoup sur saint Vincent Ferrer, le moine valencien qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire religieuse de sa patrie et dans les affaires politiques d'Aragon (élection du roi Ferdinand Ier). Une bonne étude sur ses œuvres oratoires manquait cependant encore. C'est M. Chabás, archiviste de la cathédrale de Valence, qui a comblé cette lacune en donnant l'analyse des sermons en dialecte valencien qu'il a trouvés dans des manuscrits de ses archives[9]. Un compatriote de M. Chabás, M. Chabret, a esquissé l'histoire du couvent du Pié de la Cruz dans une brochure où il a publié des documents postérieurs au XIVe siècle et notamment des pièces du XVIIe siècle écrites en langue valencienne vulgaire[10].

Histoire du droit. — Dans peu de pays d'Europe l'extension et la persistance du droit coutumier ont été aussi marquées qu'en Espagne.

1. *San Atilano, obispo y patrón de Zamora*. Zamora, 1901, VII-246 p.
2. *Vida de Sto Toribio Alfonso de Mogrovejo, arzobispo de Lima*, Madrid, 1902, 46 p.
3. *El obispo San Capitón*. Burgos, 1903, 80 p.
4. *San Pedro Pascual, obispo de Jaen*. Jaen, 1903, 388 p.
5. *El Beato Juan de Ribera y el Real Colegio del Corpus Christi*. Valencia, 1903, XV-398 p.
6. *La familia de Sta Teresa en América y la primera carmelita americana*. Madrid, 1905.
7. *Epistolae PP. Paschasii Broëli, Claudi Jaji, Johannes Codurii et Simone Roderici*. Madrid, 1903, 40 p.
8. *Los frailes de Filipinas. Datos y apuntes sacados de los documentos de Nicolás Diaz Perez*. Madrid, 1904, 52 p.
9. *Estudio sobre los sermones valencianos de San Vicente Ferrer*. Madrid, 1903, 107 p. (extr. de la *Rev. de archivos*).
10. *Historia del convento de religiosos del Pié de la Cruz y Santa Ana de Sagunto*. Sagunto, 1903, 49 p.

De nos jours encore, dans toutes les régions de la péninsule, on retrouve un fond de coutumes juridiques, la plupart non écrites, qui embrassent toutes les branches du droit, depuis le droit public (municipal, administratif, etc.) jusqu'au droit civil. C'est au point de vue des intérêts actuels et de la liberté juridique qu'un des juristes espagnols les plus éminents, M. J. Costa, partisan de l'autonomie dans le plus large sens du mot, commença, il y a quelques années, à étudier les coutumes actuelles et à répandre le goût pour ce genre de recherches parmi les professionnels et la jeunesse sortie des Facultés de droit, sur laquelle il a eu une influence doctrinale si remarquable. Les travaux sur le droit coutumier actuel qui sont sortis de son école forment déjà une liste considérable. D'autre part, on devait naturellement se trouver amené à rechercher dans le passé la raison d'être de l'état de choses présent; M. Costa, qui est foncièrement historien, devait, moins que tout autre, résister à cette nécessité. D'où une seconde série de travaux de M. Costa et de ses disciples portant plus spécialement sur l'histoire du droit coutumier. Ceux que M. Costa lui-même a fait paraître dans ces deux ordres d'idées, jusqu'ici épars et difficiles à trouver, ont été récemment réunis pour former le tome I d'une publication[1], dont le tome II est constitué par des études dues à ses imitateurs ou à ses disciples et qui touchent à presque toutes les branches du droit dans la plupart des régions de l'Espagne et notamment à l'origine et aux transformations du droit coutumier.

L'influence des doctrines de M. Costa est allée plus loin. Elle a pénétré jusqu'à l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid, où elle a provoqué la fondation d'un prix annuel destiné à récompenser les meilleurs ouvrages consacrés au droit coutumier espagnol, à la condition qu'ils comportent une étude sur les origines et sur les coutumes disparues. Plusieurs ont été déjà présentés et couronnés. Les derniers sont ceux de M. Vicario sur le droit coutumier général de la province de Biscaye[2] et sur les coutumes administratives du même pays[3]; un autre de M. Santamaria touchant les provinces catalanes[4]; un troisième de M. Navarro sur les îles Pithiusas[5]; une étude de M. Lezón sur la Galice[6], et une autre que j'ai consacrée à la pro-

1. *Derecho consuetudinario y economia popular de España*. Barcelona, 1902, 2 vol., 396 et XII-367 p.

2. *Derecho consuetudinario de Vizcaya*. Madrid, 1901.

3. *Costumbres administrativas de la autonomia vascongada*. Madrid, 1903.

4. *Derecho consuetudinario y economia popular de las provincias de Tarragona y Barcelona, con indicaciones de las de Gerona y Lérida*. 1901.

5. *Costumbres en las Pithiusas*. Madrid, 1901, 217 p.

6. *El Derecho consuetudinario en Galicia*. Madrid, 1903.

vince d'Alicante[1]. Indépendamment de cette série, M. Berjano a imprimé une brochure où sont exposées quelques coutumes juridiques des montagnes de Gata (Extremadoure)[2]. On en peut rapprocher encore l'étude de M. González sur les formes historiques et actuelles de la propriété collective dans la province de Salamanque[3].

M. E. Hinojosa est notre maître à tous dans l'histoire du droit espagnol. La connaissance étendue qu'il a du passé de nos institutions juridiques, puisée toujours directement aux sources et fécondée par des comparaisons constantes avec ce qu'on peut observer dans les pays d'évolution plus avancés, s'est prodiguée en une série de petites études qui apportent toujours du nouveau et permettent de procéder peu à peu à la refonte de l'histoire du droit espagnol. Quelques-unes de ces études ont été rassemblées par l'auteur en volume[4]. Celle qui vient en tête est relative à l'organisation municipale en Léon et en Castille. L'auteur y a éclairci la question de l'origine des communes du moyen âge (en rectifiant la théorie de l'historien portugais Herculano), il a complété et quelquefois modifié les renseignements fournis par Martinez Marina dans son *Essai historique et légal*, retracé d'une façon admirable les luttes des bourgeois dans les villes des domaines ecclésiastiques (Sahagun, Compostelle, Lugo, Oviedo, etc.), et, à l'occasion, l'histoire de l'émancipation des serfs de Léon et de Castille, déjà esquissée, mais d'une manière bien défectueuse, par Muñoz y Romero. A cette étude en fait suite une autre sur les détails juridiques contenus dans le poème du Cid[5]; une troisième, sur la privation de sépulture infligée aux débiteurs[6] et l'étude bien connue sur Vitoria et ses doctrines juridiques. Le même auteur a publié à part son discours de réception à l'Académie espagnole[7] dont le sujet est : les rapports entre la poésie et le droit (théorie générale et nombreux exemples espagnols) et le résultat de ses recherches tout à fait nouvelles sur l'institution de la fraternité artificielle en Espagne[8]. Mais l'ouvrage capital, écrit jusqu'ici par M. Hinojosa, est son livre sur le régime

1. R. Altamira, *Derecho consuetudinario y economia popular de la provincia de Alicante*. Madrid, 1905, 127 p.

2. *Costumbres juridicas de la sierra de Gata*. Cáceres, 1901, 29 p.

3. *Origenes, formas y vicisitudes de la propiedad colectiva en la provincia de Salamanca*. Salamanca, 1906, x-79 p.

4. *Estudios sobre la historia del derecho español*. Madrid, 1903, 249 p.

5. Publié d'abord dans l'*Homenaje á Menéndez y Pelayo*. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 139.

6. Cf. *Rev. hist.*, t. LIV, p. 377.

7. *Relaciones entre la poesia y el derecho*. Madrid, 1904, 69 p.

8. *La fraternidad artificial en España*. Madrid, 1905, 26 p.

seigneurial et la question agraire en Catalogne au moyen âge[1], sur lequel les lecteurs de la *Revue* ont été suffisamment renseignés et qui est certainement un des livres les plus remarquables que l'école historique d'Espagne ait donné depuis longtemps[2].

La législation gothique et spécialement la formation des anciennes lois visigothiques et du *Forum judicum* a été étudiée par M. Ureña[3]. Son livre est un résumé consciencieux des travaux antérieurs complété par d'importantes recherches personnelles sur les manuscrits du *Forum*, qui lui permettent de rectifier certaines affirmations de M. Zeumer. Il faut ajouter d'ailleurs que quelques-unes de ses conclusions n'ont pas été admises par tous les spécialistes. Le même auteur, dans son discours de rentrée à l'Université de Madrid, a apporté quelques éclaircissements nouveaux sur les progrès de l'histoire du droit en Espagne[4]. Il a donné en outre une seconde édition de son histoire de la littérature juridique espagnole[5], qui est plutôt, on le sait, une histoire générale du droit.

De nombreuses chartes communales inédites ont été publiées dans diverses revues. Mais rarement le texte en est accompagné des commentaires historiques et juridiques qui seraient nécessaires pour qu'on pût en tirer vraiment parti pour l'étude des institutions communales. De semblables commentaires nous ne pouvons citer que cinq : M. Chabás a démêlé, avec un sens critique très fin, la question, jusqu'ici obscure, de l'origine et de la forme primitive des *fueros* de Valence[6]; M. Güell a écrit un essai sociologique sur les lois locales de Peralada[7], que M. Pella avait fait connaître dans son *Historia de l'Ampurdan*. M. Peña a étudié à nouveau, après M. Ruano et d'autres érudits, le *fuero* (ou ordonnances communales) de Salamanque[8]; M. Danvila a imprimé une volumineuse étude sur la législation et sur

1. *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 447.

2. La brochure du même auteur sur les serfs « de remensa » (*Origen y vicisitudes de la pagesía de remensa en Cataluña*. Barcelona, 1902, 44 p.) n'en est qu'un chapitre détaché.

3. *La legislación gótico-hispana. Leges antiquiores. Liber judiciorum.* Madrid, 1905, 588 p.

4. *Observaciones acerca del desenvolvimiento de los estudios de Historia del derecho español.* Madrid, 1906, 145 p.

5. *Historia de la literatura jurídica española.* T. I, 1re et 2e parties. Madrid, 1906, 644 et 588 p.

6. *Génesis del derecho foral de Valencia.* Valencia, 1902, 66-68 p.

7. *Ensayo sociológico sobre un código de la Edad Media.* Madrid, 1902, 273 p.

8. *Ensayo para un estudio histórico crítico comparado del Fuero de Salamanca.* Salamanca, 1905.

les Cortès de Valence[1], qui, à part quelques petits détails, ne modifie pas d'une manière appréciable l'état de nos connaissances; M. Ciga a publié un petit commentaire sur les lois maritimes des régions méditerranéennes d'Espagne[2], dont l'étude avait été déjà faite par Capmany et M. Fernández Duro.

L'édition, donnée par M. Garcia de Quevedo[3], des ordonnances du Consulat de Burgos (1538) est une très intéressante contribution à l'histoire des institutions économiques de la Castille. Dans sa préface, M. Garcia a donné des renseignements importants sur l'organisation juridique du commerce castillan au moyen âge et au XVIe siècle. Très estimables sont aussi les recherches de M. Ballesteros sur les origines d'un des plus fameux privilèges de la justice d'Aragon, dit « firma de derecho »[4]. M. Sanz a esquissé le tableau de l'organisation sociale de Séville au temps du roi Alfonse XI[5]. M. Pella nous a donné quelques détails sur la justice et la procédure des siècles passés en Catalogne[6]. M. M. Maurtua a étudié la formation du code législatif des colonies espagnoles d'Amérique[7], publié au temps de Charles II, et sur lequel on devait déjà d'importants renseignements à M. Jimenez de la Espada.

M. N. A. Cortés a fait connaître les documents concernant une cause plaidée par le célèbre auteur dramatique Lope de Rueda[8]. M. Zangada a résumé les faits essentiels de l'histoire de la législation relative aux classes ouvrières en Espagne dans un petit livre qui n'est que le canevas de celui qu'on pouvait écrire[9]. M. E. de Benito a commenté le livre de Saavedra Faxardo, *Empresas políticas*, et les idées juridiques de cet auteur[10]. M. le professeur Fernandez Prida a publié deux livres importants de droit international et d'histoire poli-

1. *Estudio histórico-crítico acerca de los orígenes y vicisitudes de la legislación escrita del antiguo reino de Valencia*. Madrid, 1905, 376 p.
2. *Estudio histórico-crítico del libro del Consulado de Mar*. Madrid, 1905, 54 p.
3. *Ordenanzas del Consulado de Burgos de 1538*. Burgos, 1905, 300 p.
4. *Origen de la Firma de derecho ante el Justicia de Aragón*. Madrid, 1904, 50 p.
5. *Organización social de Sevilla en el reinado de Alfonso XI*. Sevilla, 1902, 72 p.
6. *El ejercicio de la jurisprudencia, especialmente en Cataluña*. Barcelone, 1906, 25 p.
7. *Antecedentes de la Recopilación de Indias*. Madrid, 1906, 245 p.
8. *Un pleito de Lope de Rueda*. Valladolid, 1903, 45 p.
9. *El obrero en España*. Barcelone, 1902, 237 p.
10. *Juicio crítico de las « Empresas políticas » de Saavedra Faxardo y exámen de su doctrina jurídica*. Zaragoza, 1904, 115 p.

tique. Le premier[1] contient un chapitre où est étudiée l'influence de la découverte de l'Amérique sur le droit international, c'est-à-dire les questions juridiques soulevées par cet événement, telles que la question de la liberté des mers, du droit de domination sur les peuples barbares, de l'esclavage noir, etc. L'auteur examine à ce propos les doctrines des plus éminents jurisconsultes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles (notamment Vitoria), ainsi que les discussions auxquelles elles donnèrent lieu et que M. Nyss, en Belgique, et M. Hinojosa, en Espagne, ont étudiées d'une façon si approfondie. L'autre livre de M. Prida est une petite histoire des conflits internationaux au XIX^e^ siècle[2].

Les questions générales qui touchent à l'histoire du droit espagnol (sa conception, son étendue, sa méthode, ses sources, ses éléments, etc.) ont été étudiées par moi dans un livre[3] qui est une introduction au manuel d'histoire juridique espagnole que j'espère pouvoir un jour écrire.

Histoire de l'art. — L'archéologie est, de toutes les sciences historiques, celle qui est la plus cultivée en Espagne. On y trouve un groupe enthousiaste d'artistes, d'architectes et d'érudits qui travaillent à réformer nos connaissances sur ces matières en remplaçant les légendes pittoresques de l'ancienne école romantique par l'observation exacte et concrète de la réalité même et par des comparaisons avec les monuments et les œuvres d'art conservés dans les autres pays. Parmi les nombreux travaux qui sont sortis, de 1901 à 1906, de cette nouvelle école, nous citerons ici ceux qui nous paraissent avoir le plus d'importance au point de vue historique.

De récentes découvertes faites en Andalousie, notamment à Elche, à Javea, à Santander, et les études publiées par un certain nombre d'archéologues (dont plusieurs Français : MM. Engel, Pierre Paris, Siret, E. Albertini, etc.) ont renouvelé notre connaissance de l'art primitif des Ibères. M. Mélida, dans son discours de réception à l'Académie d'histoire de Madrid, en a donné un excellent aperçu[4].

M. Redondo, membre de la Commission archéologique d'Oviedo,

1. *Estudios de derecho internacional público y privado*. Madrid, 1901, 314 p.

2. *Historia de los conflictos internacionales del siglo XIX*. Barcelona, 1901, 144 p.

3. R. Altamira, *Historia del derecho español; cuestiones preliminares*. Madrid, 1903, VI-220 p.

4. *Iberia arqueólogica ante-romana*. Madrid, 1906, 84 p. et 18 pl. Le discours de M. Mélida est suivi d'une réponse de M. Fita, qui touche le même sujet.

est l'auteur d'une brochure sur les anciennes églises des Asturies (notamment celles du Navanco, si inexactement décrites par M. Marignan), pleine de remarques d'une grande valeur pour l'histoire de notre architecture et de notre sculpture aux premiers siècles de la monarchie asturienne[1].

Les églises de la Galice ont été soigneusement étudiées par M. Villaamil[2], historien en même temps qu'archéologue. M. de Selgas, qui est un de ces amateurs éclairés qui savent faire un noble emploi de leurs richesses, a étudié en détail la basilique (aujourd'hui presque détruite) de l'ancienne capitale des Asturies, Santianes de Právia, où sont enterrés quelques-uns des premiers monarques du royaume fondé par Pélage[3]. M. Selgas a sauvé d'une perte certaine les sculptures de l'autel du temps du roi Silo. Le même auteur a décrit les églises du XIIIe siècle qui se trouvent dans les villes de la plaine de Valence[4]. M. Casades a tâché de préciser quelles furent les influences de l'art oriental dans les édifices romans de la Catalogne[5], dont l'architecture diffère de celle des monuments de la même époque dans d'autres régions de la péninsule. Malgré son caractère de manuel sommaire, il faut aussi noter, à cause de vues originales qu'elle renferme, l'Histoire de l'architecture chrétienne de M. Lampérez[6].

On sait l'importance de l'œuvre déjà classique intitulée *Monumentos arquitectónicos de España*. Les exemplaires en sont devenus introuvables. Aussi avait-on songé à en donner une nouvelle édition de format réduit et de prix plus abordable. Tous les projets dans ce sens ont échoué. Mais, désireux aussi de suppléer aux insuffisances de l'ouvrage, on a décidé la publication d'une seconde série de *Monumentos* qui paraît par fascicules abondamment illustrés[7]. C'est par les monuments de Tolède que le directeur de la publication, M. R. Amador de los Rios, a commencé la collection de monographies dont se composera la nouvelle œuvre. Il est à souhaiter qu'elle se poursuive sans difficultés. — Le manuel d'archéologie sacrée de

1. *Iglesias primitivas de Asturias.* Oviedo, 1904, 73 p. et 45 grav.
2. *Iglesias gallegas de la Edad Media.* Madrid, 1904, xx-388 p.
3. *La primitiva basilica de Santianes de Právia y su panteón régio.* Madrid, 1902.
4. *San Felix de Jàtiva y las iglesias valencianas del siglo XIII.* Madrid, 1903, 27 p.
5. *Influencias del arte oriental en los monumentos románicos de Cataluña.* Barcelona, 1903, 40 p.
6. *Historia de la arquitectura cristiana.* Barcelona, 1904, 242 p.
7. *Monumentos arquitectónicos de España. Segunda época. Toledo.* Madrid, 1905 (en cours de publication).

M. Gudiol[1], conservateur du magnifique musée de Vich, est bien conçu et renferme des nouveautés concernant la Catalogne.

L'histoire de la peinture espagnole se renouvelle peu à peu à mesure que sont tirés de l'oubli la plupart des primitifs, jusqu'ici à peu près ignorés. A ce point de vue, il faut remarquer en particulier le livre érudit et neuf de M. Sanpere sur les peintres catalans du xv^e siècle[2], les volumes curieux et sagaces où M. Tormo a étudié Goya[3]. Le même auteur a publié un excellent petit manuel sur l'histoire de la sculpture ancienne et moderne[4].

Les arts industriels ont été plus étudiés encore. M. le comte de Valencia de Don Juan, ancien directeur de l'Armoirie royale, a consacré son discours de réception à l'Académie d'histoire aux collections d'armes et de tapisseries des rois d'Espagne[5], qu'il connaît mieux que personne, et il a publié sur la collection de tapisseries (la plus belle qui existe), un album magnifique avec texte explicatif[6]. Très important aussi et très neuf est le livre de M. Pérez Villamil sur les arts et les industries établies aux xviii^e siècle au palais de Retiro[7]. Pour l'histoire de la typographie, à noter l'album iconographique du *Don Quichotte* publié à Barcelone[8] et la brochure de M. González Hurtebise sur les œuvres de ce genre imprimées à Tarragone pendant les xv^e et xvi^e siècles[9]. A noter aussi le petit manuel de l'histoire des industries artistiques, écrit par M. H. Giner de los Rios[10], qui résume les recherches de Riaño et d'autres spécialistes et fournit des renseignements nouveaux en ce qui touche l'Espagne.

La numismatique est représentée par un petit volume de mélanges de M. de Gurrea[11] resté jusqu'ici inédit et par onze volumes du recueil des monnaies et médailles espagnoles que continue à publier M. Her-

1. *Nocions de arqueología sagrada catalana*. Vich, 1902, 647 p.
2. *Los cuatrocentistas catalanes. Historia de la pintura en Cataluña en el siglo XV*. Barcelona, 1906, 2 vol.
3. *Desarrollo de la pintura española del siglo XVIII. Las pinturas de Goya y su clasificación cronológica*. Madrid, 1902, xiii-240 p.
4. *La escultura antigua y moderna*. Barcelona, 1903, 232 p.
5. *Armas y tapices de la Corona de España*. Madrid, 1902, 45 p.
6. *Tapices de la Corona de España*. Madrid, 1903, 85 p. et 135 p.
7. *Artes é industrias del Buen Retiro*. Madrid, 1903, 141-iii p.
8. *Iconografía de las ediciones del Quijote*. Barcelona, 1905, 3 vol.
9. *El arte tipográfico en Tarragona, durante los siglos XV y XVI*. Tarragona, 1903, 20 p.
10. *Artes industriales desde el Cristianismo hasta nuestros dias*. Barcelona, 1905, xv-231 p.
11. *Discurso de medallas y antigüedades*. Madrid, 1903, 141 p.

RERA[1]. Je citerai aussi à ce propos l'étude historique de M. VIVES sur la monnaie castillane au moyen âge[2].

OUVRAGES DIVERS. — Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent l'ouvrage que M. FERNÁNDEZ DE BETHENCOURT a commencé à publier, il y a déjà quelques années, sur l'histoire des grandes familles d'Espagne. L'auteur poursuit son travail avec le même soin et la même érudition, qui en font un trésor de renseignements généalogiques et héraldiques. Ses derniers volumes comprennent l'histoire des maisons de Escalona y Ureña, Segorbe, Villahermosa, Gandia (Borja), Lemos, Medinaceli, Priego et Cabra[3]. Dans le même ordre d'idées, il faut citer l'important index des chevaliers de trois des ordres militaires d'Espagne depuis le XVI^e siècle, dressé par MM. VIGNAU et UHAGON[4], et celui des chevaliers « maestrantes », dressé par M. VELA[5].

L'historique général des noms espagnols a été entrepris par M. VILCHES dans un ouvrage dont un volume a seul paru[6].

M. FARINELLI, l'hispanisant bien connu, a donné un nouveau supplément à ses recherches sur les voyages en Espagne et Portugal, aussi riche de renseignements que le précédent[7]. A la littérature des voyages appartient aussi le volume des souvenirs du Maroc du voyageur basque (au nom arabe) Hach Mohamed el Bagdady[8] (en espagnol, José Maria de Murga). Il faut signaler aussi la publication du tome I du curieux recueil des fêtes et solennités publiques en Espagne dû à M. ALENDA et couronné par la Bibliothèque nationale de Madrid[9].

1. T. VII-XI de la série militaire et politique; t. II-III de la série privée; t. II de la série des proclamations et morts des rois; t. II des travaux publics; t. III de centenaires. Un volume des gouverneurs des Pays-Bas pendant le règne de Philippe II.

2. *La moneda castellana*. Madrid, 1901, 55 p.

3. *Historia genealógica y heráldica de la nobleza española. Casa real y Grandes de España*. T. III-VI. Madrid, 1901-1905.

4. *Indice de pruebas de los caballeros que han vestido el hábito de Calatrava, Alcántara y Montesa desde el siglo XVI hasta la fecha*. Madrid, 1903, VIII-362 p.

5. *Relación de los caballeros maestrantes de Ronda, Sevilla, Valencia y Zaragoza, desda la creación de estos cuerpos*. Ubeda, 1904, XI-217 p.

6. *Libro de oro de los apellidos españoles. Su etimología, genealogía y heráldica*. Madrid, 1902, 311 p.

7. *Más apuntes y divagaciones bibliográficas sobre viajes y viajeros por España y Portugal*. Madrid, 1903, 83 p.

8. *Recuerdos marroquíes del moro vizcaino ... el Hach Mohamed el Bagdady (1827-1876)*. Madrid, 1906, LII-252 p. C'est en partie une réimpression de l'édition de 1868.

9. *Relaciones de solemnidades y fiestas públicas de España*. Vol. I. Madrid, 1903, 527 p.

De notables contributions à l'histoire de la pédagogie et de l'enseignement sont également à relever : l'étude de M. Vives, sur l'ancienne *Maison d'étude* de Valence[1]; la deuxième édition, considérablement augmentée, de l'*Histoire de l'Université d'Oviedo* et de son ressort académique, par M. Canella[2]; le tome III des *Annales* de la même Université[3], qui contient des documents non seulement sur la vie universitaire actuelle, mais aussi sur celles des temps passés. Par contre, l'abrégé de l'*Histoire de la pédagogie* de M. Garcia Barbarin contient des renseignements peu abondants et parfois peu sûrs sur la pédagogie espagnole[4].

L'histoire de la médecine et de l'hygiène s'est enrichie des travaux de M. Larra sur l'hygiène des convalescents pauvres aux XVII^e et XVIII^e siècles[5], et de M. Cortezo sur la vaccine[6]; et l'histoire de l'assistance d'un livre curieux de M. González y Sugrañez, qui nous renseigne sur la mendicité et les procédés employés pour y porter remède à Barcelone[7].

Pour l'histoire de l'organisation et de l'art militaires, on peut citer l'étude de M. Blázquez sur les services administratifs (approvisionnement) de l'armée[8], et celle de M. Marvá sur les procédés d'attaque et défense[9].

Pour l'histoire des mœurs et des croyances populaires, peu cultivée en Espagne, nous ne pouvons citer que de très brèves contributions : deux petits livres de M. Miret sur l'immoralité du « bon vieux temps »[10]; une brochure folkloriste de M. le professeur Jove sur les mythes et les superstitions populaires encore vivants dans la province des Asturies[11]; un bon livre de M. Salillas sur la sorcellerie

1. *La Casa de estudios en Valencia.* Valencia, 1902, 119 p.
2. *Historia de la Universidad de Oviedo.* Oviedo, 1903-1904, 791 p.
3. *Anales de la Universidad de Oviedo.* T. III. Oviedo, 1905, VIII-312 p.
4. *Historia de la pedagogia, con resúmen de la española.* Madrid, 1903, 328 p.
5. *La higiene de los convalescientes menesterosos en España, durante los siglos XVII y XVIII.* Madrid, 1906, 16 p.
6. *Datos históricos acerca de la vacuna en España.* Madrid, 1903, 126 p.
7. *Mendicidad y beneficencia en Barcelona.* Barcelona, 1903, XII-415 p.
8. *Conferencias acerca de la administración militar en campaña.* Madrid, 1904, 285 p.
9. *Estudio histórico de los medios de ataque y defensa, desde la antigüedad hasta los últimos progresos.* Madrid, 1904, 410 p.
10. *Sempre han tingut bèch les oques. Apuntacions pera la historia de les costums privades.* 1^re et 2^e séries. Barcelona, 1904-1905, 83 et 145 p.
11. *Mitos y supersticiones de Asturias.* Oviedo, 1903, 94 p.

et les sortilèges en Espagne[1] et une brochure du même sur les bandits ou *golfines* du moyen âge et sur les gens modernes (*golfos*)[2].

La théorie de l'histoire a été étudiée au point de vue général par M. le professeur Ribera dans un volume où il conteste la valeur scientifique de l'histoire[3]; au point de vue de ses rapports avec les travaux faits en Catalogne au XVIII^e siècle, par M. Elias de Molins, dans une brochure pleine de renseignements nouveaux[4], et enfin par l'auteur de ce *Bulletin* dans un volume de mélanges historiques où sont examinées les questions plus controversées aujourd'hui et où est analysée l'œuvre des derniers congrès[5].

Citons pêle-mêle, pour finir, un recueil de variétés historiques par M. le Dr Thebussem[6]; une contribution à l'histoire de l'escrime espagnole par M. Moreno[7]; un livre de M. Pulido sur les descendants des juifs espagnols expulsés en 1492[8]; enfin le volume que j'ai consacré à la psychologie du peuple espagnol[9] et où j'ai tenté de démontrer, en m'appuyant sur des arguments historiques, combien est erroné et fantaisiste tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur la nature et les caractères distinctifs de l'esprit espagnol, et combien il serait à souhaiter que le sujet fût entièrement repris.

Rafael Altamira.

1. *La fascinación en España (Brujos, brujerias, amuletos).* Madrid, 1905, 107 p.
2. *Golfines y golfos.* Madrid, 1905, 20 p.
3. *Lo cientifico en la historia.* Madrid, 1906, 191 p.
4. *Los estudios históricos y arqueológicos en Cataluña en el siglo XVIII.* Barcelona, 1903.
5. R. Altamira, *Cuestiones modernas de historia.* Madrid, 1904.
6. *Cuarta ración de articulos.* Madrid, 1902, XII-280 p. — Thebussem est un pseudonyme.
7. *Esgrima española. Apuntes para su historia.* Madrid, 1902, XV-232 p. — Une 3^e édition a paru en 1904, XVI-248 p.
8. *Españoles sin patria y la raza Sefardi.* Madrid, 1905, VIII-666 p.
9. R. Altamira, *Psicologia del pueblo español.* Barcelona, 1902, 208 p.

# ITALIE.

## ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Les 6-9 novembre 1906 s'est tenu à Milan le premier Congrès historique du *Risorgimento* italien, sous le patronage royal et la présidence du sénateur Gabba[1]. Ce Congrès, après avoir écouté un rapport de M. Fiorini, a jeté les bases d'une société consacrée à l'étude du *Riscatto* et décidé la publication, sous la direction de MM. Chiattone (décédé tout récemment) et Gallavresi, d'un *Bolletino ufficiale del primo Congresso storico del Risorgimento italiano*, qui complétera par de courtes contributions la *Biblioteca storica del risorgimento italiano* publiée sous la direction de MM. T. Casini et V. Fiorini. Les communications faites au Congrès ont porté principalement sur la méthode à employer pour étudier scientifiquement cette période de l'histoire italienne[2]; quelques-unes ont été consacrées à certains moments ou à certaines personnalités de cette histoire[3]. Il est à regretter que les congressistes ne se soient pas préoccupés de la situation faite aux historiens par les règlements d'archives; on vient en effet de rénover en Italie la prohibition de communiquer les documents postérieurs à 1815, et cette règle, contre laquelle M. Gorrini protestait au Congrès des sciences historiques de Rome, en 1903[4], M. Chiattone a montré de quelle façon on l'appliquait même à l'encontre des travailleurs sérieux[5]. Le Congrès de Milan n'a pas prévu non plus la publication de ces inventaires de documents imprimés ou manuscrits qui seraient actuellement si nécessaires[6].

1. *Archivio storico italiano*, 1907, t. XXXIX, p. 227-229; *Archivio storico lombardo*, 1906, série IV, t. XXXIII, p. 181-182.

2. Ont parlé, MM. Quintavalle, de l'utilité de faire la bibliographie des opuscules et périodiques de 1796 à 1871; Michieli, de la bibliographie générale du sujet; Gallavresi et Bertarelli, du musée du *Risorgimento*; Michieli et Lisio, de l'enseignement du *Risorgimento* dans les écoles primaires et secondaires; Michel et Michieli, du questionnaire à imposer aux vétérans du *Risorgimento*.

3. Ont traité, MM. Bertolini, de la formule cavourienne *Libera chiesa in libero stato*; S. Ricci, de la médaille dans le *Risorgimento*; Ghisi, du drapeau italien de 1796 à 1814; Thayer, de Cavour et Bismarck; R. Guyot, des vues du Directoire sur l'Italie en 1796; Weil, de l'entreprise de Murat; Gay, d'E. Quinet; Riva, de la retraite de Garibaldi sur Monza en août 1848.

4. Cf. son opuscule sur *La pubblicità dei documenti storici dopo il 1815*, Roma, 1906, in-8°, 12 p.

5. *Arch. stor. lombardo*, 1906, t. XXXIII, p. 69, n. 1.

6. J'ai noté dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de la Révol. de 1848*, 1905, t. II, l'importance à ce point de vue des inventaires du fonds des *Carte ed auto-*

Néanmoins, on peut penser que l'impulsion qu'il a donnée aux études historiques sera féconde, si les Italiens qui traitent du *Risorgimento* consentent à en parler objectivement en délaissant l'acrimonie des polémiques stériles ou le verbiage des enthousiasmes périmés[1].

Un point de méthode négligé par le Congrès de Milan concerne la chronologie même du *Risorgimento*. La date initiale assignée à cette période est loin d'être fixée; le docteur L. Ratti montrait tout récemment qu'on indique couramment les années 1713, 1778, 1789, 1796, 1815, dans une brochure intitulée : *l'Italia prima del 1796 e il Risorgimento italiano*[2], où il fait en réalité l'histoire rapide de différents groupements qui ont servi au développement économique de la Lombardie, avant et après 1796, et où il déclare que le contact de l'Italie avec la France révolutionnaire a été « senza alcun vantaggio per la patria » (p. 16). M. Lemmi[3] tient pour la date de 1789, MM. Bragagnolo et E. Bettazi[4] pour celle de 1815. On pourra discuter d'ailleurs longtemps sur la valeur respective de ces dates sans s'accorder; la difficulté même de se fixer à aucune d'elles prouve assez clairement que le *Risorgimento* est contenu dans l'évolution entière de l'Italie et qu'il n'y a que des raisons de commodité pour en entreprendre l'étude à un moment plutôt qu'à un autre. Si nous étudions le *Risorgimento* en le prenant, pour ainsi dire, du point de vue français, il va sans dire que les dates de 1789 ou de 1796 nous paraissent les plus naturelles, en observant toutefois que les rapports de la pensée française et de la pensée italienne avant 1789 n'ont point été sans précipiter l'évolution postérieure de l'Italie.

Les synthèses signalées plus haut de MM. Lemmi, Bragagnolo et Bettazi ont leur utilité, mais elles ne peuvent être que provisoires, et c'est dans les travaux de détail consacrés spécialement à des régions déterminées ou à des événements précis que les futurs historiens trouveront des éléments propres à modifier ou à compléter les vues de leurs prédécesseurs; pour Ancône, pour Vérone, on possède ainsi maintenant des répertoires de faits[5]. A ces répertoires objectifs, les

*grafi delle Collezioni del risorgimento italiano*, à la bibl. Victor-Emmanuel de Rome.

1. Il faut signaler comme consécutive au mouvement du Congrès la publication de l'*Archivio emiliano del risorgimento italiano*, fondé au début de 1907 sous la direction de M. T. Casini (Modena, Ferragusi). L'*Archivio storico del risorgimento umbro* a été fondé en 1906.

2. Roma-Milano-Napoli, [1906,] gr. in-8°, 18 p.

3. *Le origini del risorgimento italiano, 1789-1815* (Collez. stor. Villari), Milano, Hoepli, 1906, in-12, VII-458 p. Cf. *Rev. hist.*, t. XCIII, p. 322.

4. *Il risorgimento italiano, 1815-1878*, 2e éd., Torino, 1906, in-8°, 419 p. Une 3e éd. a paru en 1907.

5. *Elenco dei documenti relativi alla storia del risorgimento italiano*

historiens locaux préfèrent d'ordinaire des monographies sur les épisodes tragiques des années 1796-1799, où leur esprit de parti s'étale habituellement sans vergogne; c'est avec des sentiments tout à fait adverses qu'ont écrit MM. E. Grandi sur *Faenza a' tempi della Rivoluzione francese (1796-1801)*[1], G. Garavani sur *Urbino e il suo territorio nel periodo francese (1797-1814)*[2], A. Pirisi sur *la Guerra franco-sarda del 1792-1793*[3], A. Memoria, *Dei fatti d'arme fra le milizie di Fiemme-Sover e la truppa francese a Colbi-Brusacco (3 e 27 febbraio 1797)*[4], A. Lazzaro sur *la Sommossa e il sacco di Lugo nel 1796*[5], D. Migliazzo sur *Il saccheggio di Odiago nel 1799*[6], P. Vigo sur les *Progressi dei Francesi e timori della Toscana nel primo trimestre 1799*[7]; c'est moins de la divergence de leurs appréciations que de la contradiction même des faits que sort la quasi-impossibilité de juger la façon dont les Français furent accueillis dans la Péninsule, accueillis à coups de fusil par les réacteurs de Lugo, avec des cris enthousiastes par les jacobins de Milan, et, plus encore, de déterminer l'influence qu'ils eurent sur les conceptions et la pratique de ceux qui dirigeaient alors la politique italienne. Les événements de 1799 sont également appréciés de façons très diverses, comme ils l'ont été jadis quand F. Apostoli, de Venise, publia ses *Lettere Sirmiensi*, où il retraçait les souffrances subies par les « patriotes » milanais à Peterwardein et aux Bouches de Cattaro[8]; sur la biographie même des hommes, M. A. Butti a, en

*riguardanti la città e la provincia d'Ancona*, Ancona, tip. cooperativa, 1906, in-8°, 17 p.; *Fonti della storia di Verona nel periodo del risorgimento, 1796-1870* (Accademia d'agricoltura, scienze, lettere ed arti di Verona), Verona, Franchini, 1906, in-8°, 96 p. Joindre F. Dellagenga, *Storia della banda Grossi e de' suoi deletti commessi all' alba dell' unità nazionale nella provincia di Pesaro-Urbino*, Fano, Montanari, 1907, in-8°, 177 p.

1. Bologna, Zanichelli, 1906, in-8°.

2. 1re partie : février-avril 1907, Urbino, Arduini, 1906, in-8°, 110 p.

3. Publiée par le docteur T. Cogliani, Cagliari-Sassari, Montorsi, 1907, in-16, 36 p. Joindre, à un point de vue très général : F. De Angeli, *Storia di Casa Savoia in ordine al pensiero nazionale dalle origini ai di nostri*, Milano, Hoepli, 1906, in-8°, xx-448 p., et les lettres de Joseph de Maistre utilisées par E. Daudet (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1907, p. 604-637).

4. Feltre, Zanussi, 1906, in-8°, 12 p.

5. Extrait des *Atti della deputazione ferrarese di storia patria*, Ferrara, Zuffi, 1906, xiv-314 p. Cf. le long compte-rendu d'A. Savelli dans l'*Arch. stor. ital.*, 1907, t. XL, p. 151-170.

6. C'est un mémoire du temps, publié avec un autre, sur *Il brigantaggio nel Bergamasco nel 1814*, Pavia, Ponzio, 1907, in-8°, 22 p.

7. Extrait des *Annali dei Regi Istituti tecnico et nautico di Livorno*, Livorno, 1905, in-8° (lettres écrites à de Lavillette, gouverneur de Livourne).

8. F. Apostoli, *Le lettere Sirmiensi*, publ. p. Alessandro d'Ancona, avec une biographie par G. Bigoni, Milano, Soc. editrice, 1906, in-18.

tout cas, apporté des précisions nouvelles dont on lui saura gré[1].

C'est dans les États pontificaux et dans la monarchie des Deux-Siciles que les principes conservateurs devaient conserver leur dernier boulevard. Les papes Pie VI et Pie VII ont été tout récemment étudiés. A Pie VI, le chanoine J. Gendry a consacré deux gros volumes où il prétend faire l'histoire de son long et important pontificat[2]; cette gageure ne pouvait être tenue, et M. Gendry eût bien mieux fait d'étudier seulement une partie de ce pontificat, par exemple les relations de Rome et de la France, sur lesquelles, pour la Constituante, M. A. Mathiez, en utilisant seulement les archives du ministère des Affaires étrangères, a apporté des lumières nouvelles[3]; M. Gendry, qui connaît les archives Vaticanes, n'en a tiré que des renseignements très brefs à ce point de vue, et l'on se perd avec lui dans la confusion des luttes doctrinales, bien mal élucidées, et dans la complexité des affaires religieuses de Pologne et de Russie. — M. Gendry avait été forcé de traiter dans son livre du fébronianisme et de son succédané italien, le riccisme; le P. Ilario Rinieri, S. J., en avait déjà parlé, sans que le chanoine Gendry s'en doutât, dans son travail sur Napoléon et Pie VII[4]. Le P. Rinieri, qui ignore les archives françaises, a en effet traité un sujet antérieurement abordé par M. H. Welschinger, qui avait négligé les archives romaines[5]; l'un et l'autre de ces historiens devait ainsi forcément rester au-dessous de sa tâche. Avec cela, le P. Rinieri manifeste une gallophobie qui a frappé un écrivain catholique français, M. Goyau[6]; il entre dans le détail fastidieux des négociations diplomatiques engagées à propos du couronnement de l'empereur par le pape et ne donne des renseignements vraiment nouveaux que dans la seconde partie, consacrée à la rupture, qui sort bien plutôt des contingences politiques enser-

1. *I deportati del 1799, a proposito d'una nuova pubblicazione*, dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1907, t. XXXIV, p. 379 et suiv.

2. *Pie VI, sa vie et son pontificat*, Paris, A. Picard, 1907, 2 vol. in-8°.

3. *La France et Rome sous la Constituante, d'après la correspondance du cardinal de Bernis*, dans la *Révolution française*, fasc. de févr. 1907 et suiv. Joindre G. Bourgin, *la Mission de Suzette Labrousse à Rome*, dans les *Mélanges d'arch. et d'hist.* de l'École française de Rome, 1907, t. XXVII, p. 311-322.

4. *Napoleone e Pio VII, 1804-1813. Relazioni storiche su documenti inediti dell' archivio Vaticano*, Torino, Unione tip. ed., 1906, in-8°, XII-644 p. Ce volume est le début d'une série, car il ne va que jusqu'à l'année 1811, mais il fait suite au *Concordato fra Pio VII e il primo console*, paru en 1902.

5. *Le Pape et l'Empereur*, Paris, 1905, in-8°. Joindre le P. Dudon, *la Question romaine en 1805*, dans les *Études*, 20 novembre 1906.

6. *Un an de politique pontificale*, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1906, p. 159, n. 3. Notons que le P. Rinieri considère Sorel comme un Jacobin (p. 121, n. 1).

rant Napoléon que de l'opposition des systèmes doctrinaux; les documents publiés dans ce gros volume sont nombreux, mais on peut penser avec quel subjectivisme ils sont choisis, et, de fait, le P. Rinieri passe sous silence les prévenances de Napoléon pour Pie VII, le mariage catholique célébré avant le couronnement, l'œuvre du concile de 1809[1]; sur le ricisme lui-même, il n'est pas complet, ignorant, semble-t-il, les documents jadis employés par M. Venturi[2] et ceux que contient le fonds des Vescori aux archives Vaticanes[3].

On peut regretter que la seconde partie du livre du P. Rinieri[4] n'ait pu être utilisée par M. L. Madelin qui, dans le *Prologue* de sa *Rome de Napoléon*[5], a esquissé l'histoire de l'occupation des États romains par la France, traitée avec beaucoup de détails par le P. Rinieri. Le livre de M. Madelin, a qui j'ai dû reprocher une documentation peut-être insuffisante[6], étudie l'administration des départements de Rome et du Trasimène et la société italienne dans ces régions de 1809 à 1814; il y a là des pages de psychologie individuelle ou collective bien fines et fort justes, mais on leur préférerait une esquisse plus systématique de l'œuvre administrative des Français, surtout si on pouvait opposer cette esquisse à un tableau, qui manque encore, de l'administration pontificale avant 1809 et après 1814; ce serait le seul moyen de se rendre compte dans quelle mesure les habitudes gouvernementales françaises ont pu être bouleversées ou respectées par la réaction postérieure. M. Madelin considère l'occupation des États romains comme un épisode de la *colonisation* de

1. Je n'ai pas eu entre les mains la publication suivante : *Napoleon u. Papst Pius VII. Die Korrespondenz zwischen dem rom. und franz. kaiserl. Hofe. Dokumente zur Anfangsgeschichte des Kulturkampfes in Frankreich*, publ. p. J. W.-r, Leipzig, Verlagsactiengesellsch., 1906, in-8°, 77-172 p.

2. *Le controversie del granduca Leopoldo I di Toscana e del vescovo Scipione de' Ricci con la corte romana*, dans l'*Arch. stor. italiano*, serie V, t. VIII, 1891, p. 40-98 et 241-288.

3. T. 367, 368, 371. — Je donnerai des renseignements sur ce fonds dans le Regeste que je prépare de la correspondance du secrétaire d'État avec les prélats et les évêques de France de 1789 à 1799.

4. Le P. Rinieri, qui est un des gros producteurs d'histoire contemporaine, a publié un travail sur *l'Agricoltura e la campagna romana sino a tutto il pontificato di Pio VII*, dans la *Civiltà cattolica*, 15 décembre 1906, qui pourrait être l'amorce d'une étude sur l'administration pontificale, si mal connue, et un autre travail sur *la Secolarisazione degli stati ecclesiastici della Germania per opera del Primo Console*, Roma, 1906, in-8°.

5. *La Rome de Napoléon. La domination française à Rome de 1809 à 1814*, Paris, Plon, 1906, in-8°, 727 p. J'ai donné de ce livre un compte-rendu critique dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1907, t. VIII, p. 297.

6. Cf. G. Bourgin, *Fonti per la storia dei departimenti romani negli archivi nazionali di Parigi*, dans l'*Arch. della Soc. rom. di stor. patria*, 1906, t. XXIX.

l'Europe par la France. L'idée n'est guère plus juste que celle de M. Driault, qui voyait naguère dans « l'idée impériale » conçue par Napoléon la cause de l'extension progressive de la domination française en Italie[1], et combien apparaissent plus exactes les vues du P. Rinieri, qui a montré par les faits que l'occupation de l'état pontifical est la conséquence naturelle de la diplomatie et de la politique douanière de l'empereur[2]. A ces généralisations prématurées, combien devrait-on préférer les travaux de détail, dont on compte un trop petit nombre encore[3]! Eux seuls permettront de comprendre par le détail les résultats de la domination française en Italie comme les sentiments de ceux qui, pour des raisons politiques ou religieuses, ont résisté à cette domination[4].

Cette domination s'écroule en 1814; il n'y a rien de plus complexe dans l'histoire italienne que cette année-là. Les événements milanais, déjà étudiés par MM. Lemmi[5] et Chiattone[6], ont encore attiré l'attention de MM. S. Pellini[7] et G. Gallavresi[8]. M. le Comm^t Weil, spécialiste de l'histoire du prince Eugène, a montré, en employant

1. *Napoléon en Italie*, Paris, 1905, in-8°. Cf. le compte-rendu fort juste de M. P. Muret dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1907, t. VIII, p. 295-296.

2. A cette politique, il faut rattacher le traité de commerce bavaro-italien du 2 janvier 1808, étudié par M. P. Darmstädter dans les *Forschungen zur Geschichte Bayerns*, t. XIII, 1905, fasc. 1 et 2.

3. Il faut ici noter les *Memorie patriottiche* de Crespino (1805-1807), publiés « in occasione dei festiggiamenti patriottici del VII ottobre MCMVI », Rovigo, Corriere del Polesine, 1906, in-8°, 26 p., et *Il conto dell' amministrazione delle finanze del regno d'Italia nell' anno 1813 e budget per l'anno 1814*, avec préface de S. Pellini, Aoste, 1906, in-4°. Sur le combat de Santa-Eufemia, en Calabre, où le général Reynier fut battu par les Anglais, le 4 juillet 1806, P.-L. Courrier a écrit une relation qui a été critiquée par M. R. Gaschet dans la *Revue bleue* du 17 mars 1906. De Monti, M. Julien Luchaire a publié des lettres à M^me de Staël dans le *Bulletin italien* de 1906.

4. Sur la mentalité du haut clergé italien, il y a des indications dans les travaux suivants : abbé A. Catherin, *les Évêques italiens exilés dans l'Ain, 1810-1814*, Bourg, 1906, in-8°, 16 p. (extrait du *Bull. de la Soc. Gorini*); Combes de Lestrades, *le Cardinal Arezzo et sa fuite en Corse* [en 1812], dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des sciences morales et politiques*, févr. 1907; G. Daumet, *les Généraux des ordres religieux exilés en France sous le second Empire*, dans la *Revue des études historiques*, mars-avril 1907, p. 113-158.

5. *La restaurazione austriaca in Milano nel 1814*, Bologna, 1901, in-8°.

6. Sous le même titre (extr. de la *Rivista stor. italiana*), Pinerolo, 1903, in-8°.

7. *Il generale Pino e la morte del ministro Prina*, Novara, 1905, in-8°. Cf. l'important compte-rendu de G. Gallavresi dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1907, t. XXXI, p. 240-246.

8. *Ricerche intorno alla rivoluzione milanese del 1814*, dans les *Rendiconti del Istituto lombardo*, série II, t. XL, 1907, p. 403 et suiv. M. Gallavresi a publié dans le n° 3 du *Bollettino ufficiale del 1° Congresso stor. del Risorg.*

les papiers de N. Bianchi, qu'il y a eu des négociations, en février 1814, entre le vice-roi d'Italie et Murat[1]; Bentinck n'avait pu saisir la réalité du fait. Contre le dictateur anglais de Sicile, Marie-Caroline avait écrit à Vienne, en 1814, un mémoire violent où elle attaque également le futur Louis-Philippe; ce mémoire a été publié par M. Johnston[2], dont les lecteurs de la *Revue historique* se rappellent le livre sur le royaume des Deux-Siciles de 1808 à 1821[3]. La papauté cependant reprend, en 1814, son rôle dans la politique européenne; le P. Rinieri, qui prépare un ouvrage important sur le Congrès de Vienne, avait publié en 1904 la correspondance des cardinaux Consalvi et Pacca à l'occasion de ce Congrès; M. G. Goyau en a montré l'intérêt aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*[4], tandis que M. de Richemont étudiait dans le *Correspondant*, d'après les archives du Vatican, le concordat négocié entre Consalvi et Castlereagh, et dont la conclusion échoua devant les naturelles exigences de l'Angleterre[5].

Contre les pouvoirs anciens rehaussés vont lutter dès lors les écrivains, exprimant dans leurs œuvres la pensée italienne, et les révolutionnaires, essayant de grouper contre la réaction les forces vives éparses. Sur Ugo Foscolo, dont l'influence a été si grande sur les patriotes de la première moitié du XIXe siècle, M. Julien Luchaire a écrit une introduction à la traduction française des *Dernières lettres de Jacques Ortis*, ce Werther vénitien dont Foscolo fit le roman[6]; sur Silvio Pellico, dont récemment M. Luzio étudiait le procès en 1821[7], M. C. Rinaudo a donné des pages importantes en tête de l'édition nouvelle de *Le mie prigioni* par M. Chiattone[8]; sur Confalonieri, MM. Chiattone[9] et Gallavresi[10] ont apporté des renseignements très

*ital.* (mai 1906) des lettres de C. Versi et de C. Gioerio qui renseignent sur le parti patriotique à Milan en 1814.

1. *Les Négociations secrètes entre J. Murat et le prince Eugène, févr.-mars 1814, d'après des documents inédits*, dans la *Rev. d'hist. moderne et contemporaine*, 1905, t. VII, p. 509-523.

2. Dans l'*English histor. Review*, avril 1906.

3. Cf. *Rev. hist.*, t. XC, p. 164 et suiv.

4. *Un an de politique pontificale*, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1906, p. 135-163.

5. *Un essai de concordat entre l'Angleterre et le Saint-Siège*, dans *le Correspondant*, 25 sept. et 10 oct. 1906.

6. Paris, Soc. franç. d'impr. et de libr., 1906, in-18.

7. *Il processo Silvio Pellico-Piero Maroncelli*, Torino, 1904, in-8°.

8. Saluzio, 1907, in-16.

9. *Nuovi documenti su Federico Confalioneri per le sue relazioni intime e patriottiche prima del processo*, dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1906, t. XXXIII, p. 46-114.

10. *Per una futura biografia di F. Confalonieri*, dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1907, t. XXXIV, p. 428-470.

nombreux, très nouveaux, qui montrent dans quelle large mesure le libéralisme anglais a influé sur la doctrine politique des libéraux italiens, tandis que M. L. Ré retraçait assez mal la vie de son admirable femme, Teresa Casati[1]. Toute différente de Teresa apparait l'énergique et voluptueuse princesse Belgiojoso étudiée au même moment par M. Witehouse H. Remsen[2] et M. R. Barbiera[3], et qui compte parmi les femmes les plus audacieuses du *Risorgimento*, dont Mme Giovannini Magones a dressé tout récemment la liste[4].

Le femmes n'ont pas craint de combattre pour l'unité dans la charbonnerie, si l'on en croit un rapport sur la *Società delle giardiniere* de 1823 publié par M. Chiattone[5]. L'action du carbonarisme italien continue d'être étudiée avec passion par les historiens[6]. Dans la Polesine, où la charbonnerie et le guelfisme se donnent la main[7], dans l'Ombrie, où les *carbonari* agissent avec les maçons et les bonapartistes[8], dans le royaume de Naples[9], les conjurés essaient de lutter contre la réaction.

L'un des plus aventureux *carbonari* fut le général Pepe, qui, après avoir passé deux ans dans les prisons de Brünn (1821-1823), se fixa à Florence[10]; il eut ainsi sa part d'influence dans la formation de la

1. *Una martire del risorgimento (Teresa Casati-Confalonieri)*, Brescia, 1906, in-16, 119 p. (2e éd., 1907). Cf. la note sévère de M. Chiattone, dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1906, t. XXXIII, p. 76, n. 2.

2. *A revolutionary princess Christina Belgiojoso-Trivulzio, her life and times (1808-1871)*, London, 1906, in-8°. Traduction française, avec une préface de Mme Dora-Melegari (Paris, Émile-Paul, 1907, in-12, 302 p.).

3. *La principessa Belgiojoso*, Milano, Treves, 1907, in-16. Cf. deux feuilletons de Mme Arvède Barine dans le *Journal des Débats*, 6 février et 6 mars 1907.

4. *Italiane benemerite del risorgimento nazionale*, Milano, Cogliati, 1907, in-16, xv-164 p., 30 portr.

5. Dans l'*Arch. stor. lombardo*, 1906, t. XXXIII, p. 85-86. Il s'agit d'un rapport du conseiller Plenciz, président du Sénat de justice du Lombard-Vénitien, communiqué par l'empereur d'Autriche au comte Sedlnitzky. La *Società romantica*, dénoncée par Consalvi au ministre de l'Intérieur autrichien, le 1er septembre 1819, n'était pas une société secrète, mais elle avait le tort, aux yeux du prélat romain, de grouper libéraux italiens et anglais (*Ibid.*, p. 83, n. 3).

6. Sur la production antérieure, cf. *Rev. hist.*, t. XC, p. 161 et suiv.

7. G. Bandini, *Carboneria e guelfismo nei costituti dei carbonari del Polesine*, extrait de la *Rivista d'Italia*, sept. 1906.

8. G. degli Azzi, *Bonapartisti, massoni e carbonari nell' Umbria ne' primi anni della restaurazione pontificia, 1814-1818*, dans l'*Arch. stor. del Risorgimento umbro*, 1905, t. I, 4e fasc.

9. M. Mazziotti, *La rivolta del Cilento nel 1828*, Roma, Albrighi, 1906, in-8°.

10. On sait le rôle joué dans le carbonarisme par le général Guillaume Pépé, dont les mémoires ont été résumés par M. L. Mouton dans une publication déjà signalée (*Mém. du général Guillaume Pépé, 1783-1846*, publ. p. L. Mou-

mentalité toscane à l'aube du *Risorgimento*. Cette part a été reconnue par M. Julien Luchaire dans sa récente thèse, qui, en dépit de son titre beaucoup trop extensif[1], n'est que l'analyse des conditions politiques et intellectuelles où s'est mue la société florentine entre les années 1815 et 1830 : une étude insuffisante des antécédents, des conditions sociales, l'omission systématique de toute indication sur l'histoire européenne contemporaine, un soin trop constant du classement abstrait des œuvres, dont on n'arrive pas à saisir, dans le détail, le mode d'influence, diminuent la portée de ce travail[2]; il n'est pas moins une solide contribution, et de belle tenue littéraire, à l'histoire de l'Italie, et je crois que le cadre politique ou géographique de l'auteur est celui qui convient le mieux pour analyser sous tous ses aspects l'évolution qui a conduit à l'unité ses diverses provinces. — On ne saurait trop désirer qu'on se mît ainsi à étudier l'état pontifical[3], le royaume des Deux-Siciles ou le Lombard-Vénitien; pour le Piémont, les *Aneddoti documentati sulla Censura dalla Restaurazione alla Costituzione*, groupés un peu confusément par M. A. Manno[4], rendront une partie des services rendus pour la Toscane par M. Luchaire; le travail de M. Manno, en effet, permet d'apprécier à la fois le nombre et l'utilité des mesures prises par le gouvernement piémontais pour gêner l'expansion de la pensée libérale en même temps que le cercle d'influence des œuvres censurées.

L'évolution politique a été en Toscane fort calme. Dans tous les autres pays italiens, elle est, au contraire, remplie de heurts, mais ces heurts, dans ces dernières années, ont peu attiré l'attention des historiens. MM. A. Rovini, pour le Piémont[5], E. Gigliotos, pour

ton, Paris, Perrin, 1906, in-8°. Cf. *Rev. hist.*, t. XCII, p. 448). La *Revue hebdomadaire* du 15 octobre 1906 rappelle le duel qu'eut Pépé avec Lamartine, à Florence, en 1826.

1. *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, Paris, Hachette, 1906, in-8°, xvii-337 p. Cf. le compte-rendu de M. Nicastro dans l'*Arch. stor. italiano*, 1907, t. XXXIX, p. 184-190, et le mien dans la *Revue de synthèse historique*, août 1907, p. 112-113.

2. M. Luchaire n'a pu utiliser le livre suivant, que je ne connais que par les bibliographies : P. Prunas, *L'Antologia di G. P. Vieusseux* (*Bibl. stor. del Risorg. ital.*), Roma, 1906, in-8°; il a montré dans son livre le rôle important joué par le libraire-éditeur florentin.

3. Il n'y a que des bribes du sujet dans G. Bandini, *Caroline Murat a Roma nel 1830...*, Roma, Tip. unione cooper. ed., 1907, in-16. Dans ses lettres écrites de Rome, publiées par la *Revue de Paris* les 15 décembre 1905 et 1er janvier 1906, le musicien Hector Berlioz montre la vulgarité et le cléricalisme de la société romaine.

4. Dans *Biblioteca di storia italiana recente, 1800-1850*, publ. p. la *R. deputazione sovra gli studi di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia*, t. I, Torino, Bocca, 1907, in-4°, vii-199 p.

5. Éd. de Zerboni di Sposetti, *La relazione sulla repressione dei moti*

Milan[1], B. Radice, pour la Sicile[2], ajoutent quelques détails à ce qu'on savait jusqu'ici sur le grand mouvement de 1820-1821. Sur la révolte de Catane en 1837, M. V. Finocchiaro a réuni un recueil de documents qui rendront les plus grands services[3]. Mais c'est la révolution de 1848-1849 qui est étudiée avec le plus d'ardeur, surtout au point de vue militaire. Ainsi, M. le professeur L. Maino a réédité le récit de C. Pisacane pour la *Biblioteca storica del risorgimento italiano*[4]. M. Mario Degli Alberti a utilisé les lettres et journaux de Charles-Emmanuel della Marmora (1788-1854) concernant la campagne des Piémontais contre l'Autriche et l'abdication de Charles-Albert après la défaite de Novare[5]; les lettres de l'aide de camp du roi sur l'abandon de Milan (8 et 9 août) sont du plus vif intérêt et complètent le livre du colonel Pagani sur la capitale de la Lombardie, de mars à août 1848[6]. Della Marmora n'aimait pas les corps volontaires dont on a célébré, à diverses reprises, le courage dans des opuscules panégyriques[7]; il put apprécier, en revanche, les Toscans, qui, seuls de toute l'Italie, vinrent à l'aide des Piémontais[8], alors que d'autres provinces, comme Rome, comme la Sicile, disper-

*del 21 e sulla occupazione austriaca in Piemonte, 1821-1823*, Roma-Milano, 1907, in-8°.

1. *Albori di libertà : gli studenti di Torino nel 1821*, Torino, Streglio, 1906, in-8°, 263 p. Ce livre, publié pour le cinquième anniversaire de l'Université de Turin, contient une bibliographie du mouvement de 1821.

2. *Bronte nel 1820*, dans l'*Arch. stor. siciliano*, 1906, t. XXX, fasc. 4.

3. *Cronache, memorie e documenti inediti relativi alla rivolta di Catania del 1837*, Catania, Battiato, 1907, in-16, 201 p.

4. *Guerra combattuta in Italia negli anni 1848-1849*, Roma-Milano, 1905, in-16, 340 p.

5. *Alcuni episodi del risorgimento italiano illustrati con lettere e memorie inedite del generale marchese Carlo Emanuele Ferrero della Marmora, principe di Masserano*, dans la *Bibl. di storia ital. recente*, t. I, p. 202-471. M. Degli Alberti est neveu par alliance du général. Les lettres de della Marmora sont au nombre de 102 et vont du 27 mars au 19 octobre 1848. Un appendice est consacré à l'abdication de Charles-Albert, dont le texte fut rapporté d'Espagne par della Marmora; pendant son voyage, les lettres de sa femme le renseignaient sur la révolte de Gênes. Cet appendice permet de contrôler le livre de M. Costa de Beauregard sur *les Dernières années du roi Charles-Albert*. Un second appendice est consacré au transport en Italie des cendres de Charles-Albert, mort le 28 juillet 1849.

6. *Uomini e cose in Milano dal marzo all' agosto 1848*, Milano, Cogliati, 1906, in-16, 590 p., 20 portr.

7. *Solenni onoranze date al duce ed ai morti e superstiti del valoroso corpo bersaglieri del Po (1848) in Ferrara*, Ferrara, Bresciani, 1906, in-8°, 17 p.; *Comizio regionale lombardo dei veterani delle guerre dal 1848-1849 al 1870 [relazione per l'Esposizione internazionale di Milano*, Milano, Pirola, 1906, in-8°, 62 p.]

8. Cf. G. U. Oxilia, *La campagna toscana del 1848 in Lombardia*, Firenze,

saient inutilement leurs efforts. M. V. Finocchiaro a étudié en détail la révolution sicilienne de 1848-1849[1], tandis qu'un groupe d'historiens s'occupaient des événements romains aux mêmes dates.

Dans le livre composite de MM. É. Bourgeois et E. Clermont sur *Rome et Napoléon III*[2], le second de ces auteurs s'est occupé, au point de vue diplomatique, de l'expédition française, qui, sous la conduite du général Oudinot, devait anéantir la jeune république romaine; en utilisant presque exclusivement les archives des Affaires étrangères, M. Clermont a montré quelles influences cléricales ont empêché de Lesseps de réussir dans la mission conciliatrice qu'il avait assumée, et qu'il voulut accomplir malgré son gouvernement, malgré le général Oudinot, malgré la bande de politiciens cléricaux qui peuplaient l'état-major français. L'échec que subit le 30 avril 1849 le général Oudinot amena la mission de M. de Lesseps, dont le gouvernement français se servit comme d'un commode paravent destiné à cacher ses préparatifs militaires. Cet échec souligne aussi la vitalité de la république romaine, dont M. Georges Macaulay Trevelyan a donné d'autres exemples dans *The Garibaldi's defence of the roman republic*[3]. Ce qu'on peut reprocher avant tout à M. Trevelyan, ce sont d'inutiles digressions, par exemple sur la vie de Garibaldi jusqu'à 1848, ce qui ne rentre pas du tout dans le sujet, ou sur l'état pontifical de 1815 à 1848, pour la description duquel il a surtout utilisé le livre de Johnston[4], sur l'organisation de la légion garibaldienne, bien connue depuis Lœvinson[5]; il est parfois un peu grandiloquent. Mais son étude est, au point de vue militaire, fort soignée, surtout quand il a à suivre les opérations de Garibaldi à Rome depuis le 27 avril : la journée du 30 avril, la campagne contre Ferdinand de Naples, le combat du 3 juin autour de la villa Corsini, le siège de Rome, l'assaut du 30 juin, l'entrée des Français le 3 juillet sont successivement étudiés par M. Trevelyan, qui, tout en négligeant les sources françaises inédites (arch. de la Guerre et de la Marine) a cependant employé une masse considérable de documents

1904, in-8°, 404 p., avec les corrections de D. Marzi, dans l'*Arch. stor. italiano*, 1906, t. XXXVIII, p. 213-223.

1. *La rivoluzione siciliana del 1848-1849 e la spedizione del general C. Filangieri*, Catania, Battiato, 1906, in-8°, xvi-463 p., avec un appendice de M. A. Maag sur *I reggimenti Svizzeri nella spedizione di Catania*.

2. Paris, A. Colin, 1907, in-8°, xvii-370 p. Cf. mon compte-rendu de ce livre dans la *Revue de synthèse historique*, août 1907, p. 106-108.

3. Londres, Longmans, 1907, in-8°, xx-364 p.

4. *The roman republic*, London, 1905, in-8°.

5. *Giuseppe Garibaldi e la sua legione nello stato romano 1848-1849*, Roma-Milano, Soc. ed. Dante Alighieri, 1904, in-16. La 3e partie de cet ouvrage, contenant les pièces justificatives et l'index, a paru en 1907 (in-16, xi-372 p.).

inédits; mais c'est à la merveilleuse retraite de Garibaldi, passant à travers les Français, les Espagnols et les Napolitains que M. Trevelyan a consacré les pages les plus dramatiques de son livre : le départ des garibaldiens sur les *bragozzi* de Cesenatico, la mort douloureuse d'Anita, le séjour de Garibaldi dans la *pineta* de Ravenne, l'exécution des patriotes Circeuacchio et Ugo Bassi constituent autant d'épisodes d'une histoire qui suscitera encore des hagiographes[1].

La période de réaction qui suit est moins étudiée. Je n'ai pas encore eu entre les mains l'ouvrage de M. de Cesare sur l'état pontifical de 1850 à 1870[2]; les lettres écrites par Louis Doubet, chargé par Fortoul d'une mission pédagogique en Italie, à son beau-frère Eugène Rendu montrent de quelle façon on jugeait à Rome même l'occupation française et dans quelles contradictions se débattait la pensée diplomatique de Pie IX[3] : on y voit aussi la sévérité du pape pour la politique religieuse du Piémont, que condamnait si durement en 1859, dans son *Sogno politico*, l'unitaire catholique Francesco Puccinotti[4]. Sur la réaction autrichienne, je ne puis citer que des contributions minuscules de MM. Chiattone[5], L. Pastro[6] et A. Pomello[7].

Les campagnes de 1859 et de 1866 ne sont guère plus abordées. On trouve des précisions intéressantes dans la recension par M. E. Lazzerini-Melani des mémoires de Govone[8]; M. G. Goyau a, d'autre part, montré quelle fureur causa aux catholiques allemands l'intervention de la France en Italie, considérée comme attentant aux droits de la papauté[9]. Il est inutile de retenir les quelques lettres anonymes

1. Cf. en dernier lieu G. Mini, *Il trafugamento di Giuseppe Garibaldi dalla pineta di Ravenna..., 1849*, Vicenza, Fabris, 1907, VII-152 p.

2. *Roma e lo stato del Papa 1850-1870*, t. I, Roma, 1907, in-8°. En rapprocher Boyer d'Agen, *Un prélat italien sous l'État pontifical. Léon XIII d'après sa correspondance inédite*, Paris, Juven, 1906, in-8°.

3. Publiées par M. Gay dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de la révolution de 1848*, 1907, t. IV, p. 127 et suiv.

4. *Scritti inediti*, publiés avec une note biographique et critique par G. Zoccagnini et C. Lagomaggiore, Urbino, 1904, in-8°.

5. *Contributo alla storia delle cinque giornate : i mali trattamenti usati dall' Austria ai prigioneri del Broletto da lettere inedite di Radetzky, di Alberto de Herra, ecc.*, Milano, Cogliati, 1906, in-8°, 63 p.

6. *Ricordi di prigione dell' unico superstite dei condannati di Mantova dal 1851 al 1853*, avec préface de A. Fradeletto, Milano, Cogliati, 1907, in-16, 238 p.

7. *Luigi Leorotti* (exécuté le 29 septembre 1860), Verona, Chiamonti, 1907, in-16, 15 p.

8. *Arch. stor. italiano*, 1907, t. XL, p. 185-204. Cette recension concerne l'édition italienne, *Il generale G. Govone, frammenti di memorie*, par U. Govone, Torino, 1902, in-8°, et l'édition française par le Comm' Weil, Paris, 1905, in-8°.

9. *Les Origines du « Culturkampf » allemand*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1907, p. 570 et suiv.

publiées sur la campagne de 1859 dans la *Revue des Deux-Mondes*[1] ou les souvenirs édités sur l'occupation de Tolmezzo par les Autrichiens du 15 août au 15 octobre 1866[2]. Les lignes générales de l'histoire italienne, dans ses rapports avec le second Empire, sont suffisamment tracées dans la grande esquisse de M. C. Belle[3]. Mais c'est encore dans le livre déjà cité de MM. E. Bourgeois et Clermont qu'on trouvera à ce point de vue les notions les plus nouvelles : M. Bourgeois montre, d'après les documents inédits des Affaires étrangères, comment le parti clérical, en France, empêcha Napoléon III d'exécuter honnêtement la Convention de 1864, concernant l'évacuation de Rome, et de conclure avec l'Italie et l'Autriche une alliance qui pût faire contrepoids aux ambitions de la Prusse[4]. La politique à courte vue de l'empereur assura en même temps l'unité allemande et l'unité italienne.

Ce que fut Rome dans les premières années de l'unité, M. Ugo Pesci, amusant chroniqueur de la *Fanfulla*, nous le dit dans un gros livre qui fait pendant à celui qu'il avait écrit sur Florence capitale[5] : dans ses dix-huit chapitres, M. Pesci verse à pleines mains des anecdotes de toute espèce sur le Vatican, le Quirinal, Montecitorio, les Romains de Rome, les *buzzuri* et les *forestieri*, les théâtres, les fêtes, le monde intellectuel et artistique, les relations entre Victor-Emmanuel et Pie IX, la mort de ces personnages, enfin les transformations matérielles de Rome, et il dit tout avec la bonne grâce d'un conservateur qui, tout en ayant peur des progrès du socialisme, a vu trop de choses pour être jamais très étonné.

Si le bilan de la production historique pour cette dernière période du *Risorgimento* est un peu maigre, cela tient sans doute à ce que les historiens sont surtout attirés par la biographie de ses hommes marquants. Ce type de travail est le pire quand il s'agit d'individualités très voisines de nous, et que les écrivains qui les abordent ont plus de chance de montrer que partout ailleurs leur partialité apologétique et leur insuffisante critique. L'année 1905 avait été féconde en

1. 15 janvier 1907, p. 273 et suiv.

2. *Memorie dell' occupazione militare austriaca dal 15 agosto al 15 ottobre 1866 in Tolmezzo*, Tolmezzo, Moro, 1907, in-16, 35 p.

3. *Storia del secondo impero e del regno d'Italia*, Milano, Soc. ed., t. I, 1906, t. II, 1907, in-8° (collection Oncken).

4. Cf., au point de vue italien, F. Quentavalle, *La conciliazione frà l'Italia e il Papato nelle lettere del p. Luigi Tosti e del sen. G. Casati, con un saggio sù la questione romana negli opuscoli liberali frà il 1859 e il 1870*, Milano, Cogliati, 1907, in-16, VII-589 p.

5. *I primi anni di Roma capitale, 1870-1878*, 2e éd., Firenze, Bemporad, in-8°, 738 p., 100 illustr.

publications de tout genre sur le révolutionnaire Mazzini[1]. A ces publications, il faut joindre l'édition des lettres écrites par Mazzini à Melegari, intéressant l'histoire des sociétés mazziniennes, la *Giovine Italia* et la *Giovine Europa*[2], et, en 1859, à ses amis de Toscane, les invitant à adhérer au mouvement unitaire et à se dégager de l'influence française[3] ; on ne trouvera que des généralités dans la brochure de M. G. Rossa[4]. Manin, étudié par MM. U. Ferrari-Bravo et A. Marconi en 1904[5], a été l'objet d'un mémoire des mêmes historiens, à l'occasion de notes écrites par le défenseur de Venise sur son exemplaire du livre de V. Rovani, publié en 1850 et intitulé : *Di Daniele Manin, presidente e dittatore della repubblica veneta*[6]. Quant à Garibaldi, son anniversaire a été célébré, en 1907, non seulement avec des fêtes en Italie, en France, en Angleterre, mais avec des publications de toute espèce, dont le mérite est de renseigner peut-être plus sur la mentalité politique du peuple italien que sur la vie ou les idées du héros national[7] : Garibaldi y apparaît comme la sincère personnification des pensées unitaires et populaires, évoluant, au cours du XIXe siècle, avec les événements, et l'on a com-

1. Voy. la *Bibliografia mazziniana in occasione del centenario*, dans le *Giornale storico e letterario della Liguria*, 1905, fasc. 10-12, p. 467-474, et la bibliographie dressée dans le *Bolletino storico subalpino*, 1905, fasc. 1-3, p. 225-226.

2. Dora Melegari, *La « Giovine Italia » e la « Giovine Europa », dal carteggio inedito di G. Mazzini a L. A. Melegari*, Milano, Treves, 1906, in-16, 347 p.

3. Ces lettres, tirées du fonds Bianchi aux archives de Florence, ont été publiées par Mme C. Cecchini dans l'*Arch. stor. italiano*, 1906, t. XXXVIII, p. 50-92.

4. *G. Mazzini e il suo apostolato politico*, Alessandria, Duc, 1907, in-8°, 24 p.

5. *Daniele Manin e i suoi tempi*, Venezia, 1904, in-8°.

6. *Un' auto-difesa inedita di Daniele Manin*, dans le *Nuovo archivio veneto*, 1906, nouv. série, t. XII, p. 219-240. Ces auteurs reprennent et réfutent les différents reproches et accusations de Rovani.

7. On ne peut tout mentionner. Je signalerai seulement : C. Monti, *Solenne commemorazione del gen. G. Garibaldi*, Torino, Grafica e politecnica, 1907, in-8°, 32 p.; G.-C. Abbà, *Garibaldi nel I° centenario della nascita gloriosa*, Milano, Vallardi, 1907, in-8°, 50 p.; P. Gaggero, *Vita e pensiero di G. Garibaldi con prefazione di E. Bartalini*, Genova, 1907, in-16, 92 p.; prof. E. Fracassi, *G. Garibaldi nella legenda*, Pergola, 1907, in-8°, 22 p.; prof. Lagomaggiore, *Il carattere ideale della gesta garibaldina*, Udine, 1907, in-24, 27 p.; R. Manzini, *La marcia dell' eroe*, Roma, 1907, in-16, 24 p.; E.-E. Ximenes, *Garibaldi nel suo primo centenario, note biografiche*, Bologna, Beltrami, 1907, in-4°, 14 p.; O. Brentani, *Garibaldi e Milano*, Milano, Agnelli, 1907, in-16, 48 p.; Id., *Garibaldi e il Trentino*, Milano, Agnelli, 1907, in-16, 42 p., etc. En France, je signalerai la biographie anecdotique de Ch. de Saint-Cyr (Paris, Juven, 1907, in-12).

pris, en France[1] comme en Italie[2], la valeur morale d'une semblable figure. Mieux qu'à travers les apologies, cette figure apparait dans les mémoires dont M. E. Nathan a donné une édition diplomatique d'après l'autographe définitif[3], et dans la masse compacte de documents personnels groupés par M. D. Ciampoli[4]; les transformations de la pensée garibaldienne sont évidentes dans les lettres ici réunies et dont la première est du 17 octobre 1836, la dernière du 25 mai 1882 : religiosité et athéisme, individualisme sentimental et socialisme un peu vague, monarchisme et républicanisme, tels sont les pôles successifs de cette pensée; mais surtout Garibaldi s'y montre généreux, ardent pour la cause de l'humanité, mal au courant des petites combinaisons de la politique au jour le jour et des entreprises financières[5]. Une partie des matériaux réunis par M. D. Ciàmpoli se retrouve dans la grosse publication documentaire de M. Menghini, consacrée à l'expédition de Sicile et de Naples[6]; les campagnes garibaldiennes commencent ainsi à être bien connues. J'ai signalé plus haut le livre de M. Trevelyan sur Garibaldi à Rome; Rome fut l'éternelle attirance de Garibaldi, et c'est pour la posséder qu'il fut blessé et vaincu au combat d'Aspromonte, sur lequel les mémoires du colonel Giacinto Bruzzesi[7] et le mince travail de M. E. Albanese[8] donnent quelques détails[9].

Aux fêtes garibaldiennes, le monde officiel fut contraint d'assister

1. Je fais ici allusion aux très pénétrants articles de M. Julien Luchaire parus dans les *Pages libres* des 29 juin et 6 juillet 1907.

2. Cf. C. G. Pini, *La vita di G. Garibaldi narrata al popolo*, Livorno, Unione poligraf., 1907, in-16, 395 p.

3. G. Garibaldi, *Memorie. Ed. dipl. dall' autografo definitivo*, a cura di E. Nathan, Torino, Soc. ed. tip., 1907, in-8°, 444 p.

4. *Scritti politici e militari, ricordi e pensieri inediti, raccolti su autografi, stampe e manoscritti*, Roma, Voghera, 1907, in-8°, VIII-1005 p. Beaucoup de noms propres sont écorchés dans cette publication, dont les sources sont insuffisamment élucidées par M. Ciàmpoli dans sa préface trop grandiloquente.

5. Je fais allusion à l'affaire du canal de Rome.

6. *La spedizione garibaldina di Sicilia e di Napoli nei proclami, nelle corrispondenze, nei diarii e nelle illustrazioni del tempo*, Torino, Soc. tip. ed., 1907, in-8°, XVI-466 p. Sur Mordini, un des fidèles de Garibaldi en Sicile, voy. M. Rosi, *Antonio Mordini nella storia del risorgimento italiano* (Extr. de la *Rivista d'Italia*), Torino, 1905, in-8°, 37 p.

7. *O Roma, o morte. Dal Volturno ad Aspromonte, memorie raccolte e ordinate da Giunio Bruzzesi*, Milano, de Mohr, 1907, in-8°, XXX-348 p.

8. *La ferita di Garibaldi ad Aspromonte : diario inedito della cura, lettere, relazioni militari e mediche*, documenti preceduti da notizie biografico-storiche di G. Pipitone, Palermo, Sandron, 1907, in-16, 174 p.

9. Un recueil de *Cose garibaldine*, contenant une vingtaine d'esquisses sans grand intérêt, a été publié par M. Abba (Torino, Soc. tip. ed., 1907, in-16, 319 p.).

par le sentiment populaire. Mais ses sympathies vont naturellement aux hommes qui ont fait partie de ses cadres et ont travaillé à l'unité avec moins de fracas que les grands révolutionnaires. Un certain nombre de mémoires récemment étudiés montre dans quelle mesure la diplomatie a aidé ou contrarié les aventures glorieuses des garibaldiens. On sait le succès qu'ont eu les *Ricordi di gioventù* de G. Visconti-Venosta[1]. Depuis, les fils de P. Viarani ont publié les courts mémoires laissés par leur père[2], tandis que M. Casoni éditait ses souvenirs personnels[3] et que M. E. Artom étudiait l'œuvre de son père le sénateur[4]. Mais deux hommes sont morts, dont on attend avec impatience de savoir s'ils ont laissé des mémoires : le comte Nigra, décédé le 1er juillet 1907, secrétaire de Cavour au Congrès de Paris de 1856, qui joua un rôle important à la fin du second Empire[5] et qui a su beaucoup de choses sur les négociations franco-italiennes à cette époque[6]; Crispi, décédé le 11 août 1901, dont les papiers ont été expurgés par le gouvernement italien aussitôt après sa mort, mais dont les *buste* contiennent sans doute suffisamment de documents sensationnels, pour que sa fille, la marquise Linguaglossa, en bourre les deux volumes du *Diario* à paraître : Crispi se vengera ainsi par delà le tombeau des amertumes de ses dernières années.

Georges Bourgin.

1. 3e éd., illustrée, Milano, Cogliati, 1906, in-16, 610 p.

2. *Memorie del risorgimento lasciate da Viarani Pietro e pubblicate per cura degli figli*, Faenza, Montanari, 1906, in-8°, 16 p.

3. *50 anni di giornalismo (1846-1900). Ricordi personali*, Bologna, Matteuzi, 1907, in-16, 321 p.

4. *L'opera politica del senatore I. Artom nel risorgimento italiano*. 1re partie (avec la collaboration du comte Camille de Cavour), Bologna, Zanichelli, 1906, in-8°, 374 p.

5. M. Nigra aida l'impératrice Eugénie à s'enfuir le 4 septembre 1870 : sur cet épisode, on trouvera des renseignements inédits dans le *Journal des Débats*, 7 et 17 juillet 1907.

6. Voy. à ce point de vue les documents utilisés par M. Bourgeois dans son livre cité p. 401 et 406, et les lettres de Nigra publiées dans le journal *l'Éclair* du 18 juillet 1907.

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

---

Ferdinand CHALANDON. **Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile.** Paris, A. Picard, 1907. 2 vol. in-8°, XCIII-408 et 814 pages.

Depuis quelques années, les travaux qui touchent à l'histoire de la domination normande en Italie et en Sicile se sont multipliés; les archives on été explorées; tous les textes importants publiés et critiqués. Le moment était venu d'écrire un ouvrage d'ensemble où ces travaux seraient utilisés. C'est le but que s'est proposé M. Chalandon. Les deux volumes qu'il y a consacrés reposent, en outre, sur une enquête personnelle qui semble avoir été menée avec beaucoup de soin. Il a visité notamment les archives du Mont-Cassin, de Naples, de Bénévent, de la Cava, de Palerme, ce qui lui a permis de compléter et de rectifier sur plusieurs points les recherches de ses devanciers.

Son ouvrage se divise en trois parties, qui traitent : 1° de l'établissement des Normands et de leur histoire, à la fois sur le continent et en Sicile, jusqu'au moment où le duc Roger va recevoir la couronne royale; 2° de l'histoire du royaume normand depuis sa fondation, en 1130, jusqu'à son occupation par l'empereur Henri VI, en 1194 ; 3° de la condition des terres et des personnes, de l'organisation administrative et de la civilisation « siculo-normande ». Le tout est précédé d'une introduction, où sont indiqués et sommairement appréciés les divers textes qui nous renseignent sur l'histoire des Normands d'Italie et de Sicile, et d'un aperçu sur l'état politique de l'Italie méridionale au moment de leur arrivée. Sur chaque point, l'auteur nous fournit des renseignements très complets. Il passe en revue, quand il y a lieu, toutes les explications ou les hypothèses qui ont été émises, les critique et nous fournit les siennes. On peut donc dire, quel que soit le jugement qu'on porte sur son livre et quelque réserve qu'on puisse être amené à faire sur telle ou telle de ses opinions, qu'il sera désormais le guide indispensable de tous ceux qui désireront se mettre au fait de cette histoire.

Son exposé est, en général, clair et se lit facilement[1]. Tout au plus pourra-t-on regretter qu'il ait cru devoir l'encombrer de discussions faciles à reléguer en notes. On risque ainsi de se noyer dans le détail et de perdre les grandes lignes ; et ce défaut est d'autant plus sensible qu'on va toujours de l'avant, sans jamais une page de résumé ou de

1. Par places cependant, il eût gagné à être accompagné de cartes et de plans (voir notamment, t. I, p. 206, ce qui a trait au siège de Palerme).

conclusion. En outre, la critique de l'auteur semble parfois un peu hâtive et superficielle. Un acte faux ou suspect se présente-t-il sur sa route, il se contente de l'écarter sans discussion : c'est le cas, par exemple, d'un faux diplôme de Judith, fille de Roger Ier, qu'il cite (t. I, p. 352, n. 6) d'après une édition défectueuse de Champollion-Figeac, et qu'il eût dû étudier dans l'édition qu'en a donnée M. Bruel (*Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, n° 3815) d'après deux expéditions soi-disant originales. Ailleurs, pour fixer le nom du chevalier normand qui, en 1017, répondit à l'appel du prince de Salerne, il invoque (t. I, p. 52) la chronique de Guillaume de Jumièges comme un témoignage indépendant d'Orderic Vital, alors que le passage en question est d'un continuateur auquel Orderic Vital a servi de source ; il ne dit pas non plus qu'Adémar de Chabannes se trouve d'accord avec Raoul le Glabre et semble finalement se prononcer sans raisons sérieuses[1]. Il en est de même lorsqu'il s'agit des institutions. Que penser, en particulier, de la manière dont il explique la distinction entre les terres tenues *in demanio* et les terres tenues *in servitio?* « Ne faudrait-il pas voir, se demande-t-il (t. II, p. 517), dans les fiefs *in demanio* les fiefs qui comportent les droits de seigneurie les plus étendus et dans les fiefs *in servitio* les fiefs qui ne comportent qu'une portion de ces mêmes droits, portion qu'il est d'ailleurs impossible de déterminer avec précision ? » Mais n'est-il pas évident, et les exemples qu'il cite[2] ne prouvent-ils pas qu'ici comme ailleurs on se préoccupe uniquement de distinguer les terres que le seigneur tient directement, qui constituent son « domaine », de celles qu'il a inféodées? Sur cette question comme sur beaucoup d'autres, M. Chalandon aurait eu tout intérêt à comparer les institutions des Normands d'Italie et de Sicile avec celles des Normands de France et d'Angleterre. Beaucoup d'usages et d'expressions eussent alors pris à ses yeux leur sens véritable[3].

Par contre, M. Chalandon a su faire justice d'un certain nombre d'erreurs d'interprétation commises par ses devanciers. Ainsi, — pour ne citer que quelques exemples, — il a réduit à de justes proportions le rôle joué par les premières bandes normandes venues dans l'Italie

1. De plus, après avoir écarté en cet endroit le texte de Raoul le Glabre, il l'utilise quelques pages après (t. I, p. 57) pour déterminer le contingent qui accompagna Mélès à Bénévent. Il ne se réfère d'ailleurs plus alors au texte d'Adémar de Chabannes, qui cependant est concordant. Tout cela est bien confus et bien incertain.

2. En particulier, t. II, p. 516, n. 3, où l'expression « tam in demanio quam in feudis » est donnée comme l'équivalent de « tam in demanio quam in servitio ».

3. C'est le cas de l'expression de fiefs tenus *in capite*, qui désigne évidemment, comme en Angleterre, des fiefs tenus directement du roi, du duc, etc. Le texte que M. Chalandon cite (t. II, p. 517) pour établir le sens de « fief dont le possesseur est tenu de servir personnellement à l'armée » ne nous semble pas du tout concluant.

méridionale ; il a insisté avec raison sur ce fait que le pape Léon IX fut bel et bien le prisonnier des Normands à Bénévent ; il a montré que le partage de la Calabre effectué en 1062 entre Robert Guiscard et Roger, son frère, eut pour effet de créer une sorte de possession en pariage et non une double domination. Bref, si, par l'énormité même de la tâche qu'il s'était imposée, il prête le flanc à la critique[1], il a su, par un judicieux emploi des textes, apporter à peu près sur tous les points de très utiles rectifications et souvent des vues nouvelles.

Louis HALPHEN.

---

**H. PIRENNE. Histoire de Belgique. T. III : De la mort de Charles le Téméraire à l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas (1567).** Bruxelles, H. Lamertin, 1907. In-8°, 490 pages.

En 1899 et en 1904, j'ai rendu compte, ici même, des deux premiers volumes de l'*Histoire de Belgique*, de M. Pirenne (*Rev. hist.*, nov. 1899, p. 375-383, et nov. 1904, p. 366-371). J'ai exprimé alors toute mon admiration pour cet ouvrage capital. Je suis heureux de constater que le troisième volume est à la hauteur des deux premiers.

Cependant, l'auteur, que la critique avait comblé d'éloges jusqu'ici, semble ne pas avoir été sans quelque inquiétude en offrant au public la suite de son grand ouvrage. Son Avant-propos débute par ces mots : « Ce volume m'a coûté beaucoup plus de peine que les deux précédents et sera sans doute jugé beaucoup plus imparfait. » M. Pirenne signale au premier rang, parmi les difficultés qu'il a rencontrées, la grande pauvreté des sources, si l'on excepte celles qui ont rapport au règne de Philippe II.

Mais, quoiqu'il en exprime la crainte, on ne lui reprochera certes pas « une information trop indigente et une généralisation trop hâtive. » L'unanimité de la critique doit déjà l'avoir rassuré sur ce point.

M. Pirenne nous retrace d'abord le désarroi causé par la mort de Charles le Téméraire à Nancy en 1477 et la crise terrible qui en sortit. Per-

1. Pourquoi M. Chalandon traduit-il *Apulia* tantôt par Apulie et tantôt par Pouille? Pourquoi, quand il s'agit de noms d'églises, traduit-il dans certains cas ces noms en français et dans d'autres cas garde-t-il la forme italienne? Pourquoi, par exemple, t. II, p. 725, dira-t-il « San Basilio de Trani », « San Casciano de Pise », « Saint-André de Trani », « San Marco, à Rossano », « Saint-Marc, à Venise », « Saint-Benoît de Conversano », etc.? Pourquoi, la plupart du temps, n'essaie-t-il même pas de traduire les surnoms et écrit-il, quand il s'agit de Normands, « Rainolf Trincanocte », « Roger Borsa », ou alors, adoptant une fausse romanisation de la traduction d'Aimé, « Gilbert Buatère » (*Gislbertus Botericus*, dans la 1re rédaction de Léon d'Ostie = Gilbert le Tonnelier), etc.? — Quelques lapsus de détail aussi, tel celui qui le fait parler (t. II, p. 740) de la Zisa et de la Cuba, comme « se dissimulant *sous* les ombrages des orangers » !

sonne jusqu'ici n'avait vu vraiment clair dans cette période si embrouillée de l'histoire des Pays-Bas. L'auteur, qui excelle à porter la clarté dans tout ce qu'il touche, a expliqué rationnellement ce chaos historique de la régence de Maximilien. Ce n'est pas un mince mérite. Plus neuf encore, et non moins net, est le tableau qu'il nous donne de l'époque peut-être tout aussi peu ou même moins connue du règne de Philippe le Beau, qui introduisit, d'après lui, une monarchie tempérée par l'action de la grande noblesse et des États-Généraux. La politique intérieure et extérieure, surtout cette dernière, sont exposées d'une manière si neuve et si rationnelle que tout ce chapitre est une sorte de révélation historique. C'est presque trop beau pour être tout à fait vrai, étant donnée l'indigence des sources publiées. Mais c'est là qu'éclate surtout la puissance divinatoire de M. Pirenne qui, avec peu de textes et peu de preuves, réussit à voir juste et à trouver des synthèses frappantes.

Avec Charles-Quint, l'auteur s'engage dans des sentiers plus battus. Cependant, il y avait encore beaucoup de lacunes à combler et de questions pendantes à résoudre ; car, si l'empereur gantois a été fort étudié par les historiens des deux mondes dans son rôle européen, le souverain des Pays-Bas a été plus négligé. Depuis l'œuvre magistrale, mais assez partiale[1] et naturellement vieillie d'Alexandre Henne (*Histoire du règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas*, 10 vol., 1858-1860), le sujet n'avait plus été traité à fond par personne.

Comme le règne de Philippe le Beau, la minorité de son fils Charles était fort mal connue. M. Pirenne n'a pas été moins habile à l'éclairer de clartés nouvelles. Le rôle de Marguerite d'Autriche, sa lutte contre Chièvres, la formation lente du génie politique de Charles-Quint, ses débuts en Espagne, aux Pays-Bas et dans l'Empire, les premiers tâtonnements de la « politique mondiale » à laquelle il subordonne l'intérêt de sa patrie, tout cela est admirablement débrouillé et mis en lumière. Et le tableau prend encore plus d'ampleur et de netteté pour la seconde partie du règne de Charles-Quint, celle où, sa sœur Marie de Hongrie exécutant docilement ses ordres, il sacrifie de plus en plus les Pays-Bas à son ambition impériale, ce qui produit la détresse financière, la ruine du crédit d'Anvers, l'épuisement et la désaffection générales. M. Pirenne a parfaitement montré comment ce règne, si brillamment commencé, finit en banqueroute et engendra la catastrophe de Philippe II. Notons encore un lumineux chapitre, consacré à l'histoire de la principauté épiscopale de Liége depuis la mort du Téméraire, où

1. Loin de moi la pensée de dénigrer cette œuvre unique, fruit de quatorze ans de recherches dans les archives à une époque où les historiens belges produisaient le plus souvent des livres de seconde main. Je dirai avec M. Pirenne dans son Avant-Propos : « Je tiens à rendre hommage à la monumentale *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* d'Alexandre Henne, qui restera longtemps encore le fondement de bien des recherches, et où la partialité de l'auteur est trop visible et, si l'on peut dire, trop honnête pour être dangereuse. »

M. Pirenne a mis en relief la forte personnalité du prince-évêque Érard de la Mark, qui tranche singulièrement sur les prélats ses successeurs, si effacés et parfois au-dessous de toute médiocrité : tel ce Corneille de Berghes, véritable fantoche du gouvernement des Pays-Bas, qui toute sa vie refusa de se faire prêtre et menaçait de se marier, si on le contrariait. Ce chapitre liégeois, qui retrace l'histoire d'un petit état indépendant de nom, mais satellite des Pays-Bas en fait, complète le récit des événements généraux jusqu'à l'abdication de Charles-Quint. Personne avant M. Pirenne n'en a tracé un tableau d'ensemble plus saisissant ni plus personnel, car les lignes maîtresses lui appartiennent en propre.

Mais ce n'est là qu'une sorte d'entrée en matière pour l'auteur. C'est dans le livre II (*la Civilisation des Pays-Bas au XVI^e siècle*) qu'il renouvelle vraiment son sujet d'une façon admirable.

M. Pirenne expose d'abord l'organisation politique. On y voit comment le pouvoir central se consolide et s'organise définitivement, d'abord sous Philippe le Beau, puis sous Charles-Quint, faisant reculer l'autonomie municipale et la surplombant à l'aide d'institutions qui embrassent les Pays-Bas. Le rôle de la noblesse, des « grands maîtres », des chevaliers de la Toison d'or, des États-Généraux et des Conseils collatéraux est établi de main de maître. L'auteur a beaucoup ajouté à ce que l'on en savait déjà; mais, où il ne doit presque rien à ses devanciers, c'est dans le chapitre sur le mouvement économique et les transformations sociales. Il oppose la décadence tragique de Bruges à l'essor prodigieux d'Anvers. Tout ce qu'il dit de la draperie flamande et anglaise révèle la compétence du fils de drapier verviétois qu'on admirait déjà dans ses volumes précédents. La naissance du capitalisme et du prolétariat industriel rural, l'essor de la tapisserie, de l'industrie du lin et de la dentelle, des forges du Namurois, de la houille et de la fabrication des armes à feu liégeoises, l'imprimerie, la taille des diamants, la verrerie, etc., sont exposés tour à tour avec leurs conséquences multiples, telles que la lutte désespérée des anciennes corporations urbaines contre le capitalisme des industries nouvelles rurales, la formation de la classe des nouveaux riches, la prospérité inouïe de la place d'Anvers et la marche ascendante des provinces septentrionales. Le mouvement commercial et financier d'Anvers forme un tableau d'un relief extraordinaire. Mais le triomphe du capitalisme a désorganisé le prolétariat et conduit à la misère et au vagabondage, ce qui amène l'État à refréner la mendicité et à prendre en main la bienfaisance publique malgré l'opposition de l'Église. Les jeux de bourse entraînent la bourgeoisie et la noblesse et la conduisent à la banqueroute et à la formation d'une classe nouvelle de banquiers véreux, véritables chevaliers d'industrie, coudoyant les financiers plus heureux qui jouent le rôle de mécènes. En passant, M. Pirenne fixe, par des calculs ingénieux, à trois millions d'habitants le chiffre très discuté de la population globale des dix-sept provinces des Pays-Bas à la fin du règne de Charles-Quint.

Le chapitre III traite de la Renaissance. Ici, l'auteur établit le caractère spécial de ce mouvement dans les Pays-Bas et l'incarne dans la grande figure d'Érasme. L'érudition et l'esprit des humanistes, la peinture, l'architecture, la sculpture et la musique de l'époque sont transformées; seules les deux littératures nationales en langue vulgaire (la française et la flamande) restent d'abord en dehors du mouvement. On remarquera à ce propos une ingénieuse explication de l'auteur pour rendre compte de la stérilité des lettres françaises au XVIe siècle dans les Pays-Bas, alors que, sous les princes de Bourgogne, elles avaient jeté un vif éclat à la cour de ces quatre ducs français d'origine.

Le chapitre IV est consacré à la Réforme. Celle-ci est préparée dans les Pays-Bas par la décadence du clergé et par un mouvement de désaffection anticléricale qui s'ensuit. Mais, quand Luther rompt avec Rome, Charles-Quint renforce l'Inquisition, dont M. Pirenne expose la réorganisation et la législation draconienne. Il montre comment au luthéranisme succède bientôt l'anabaptisme, qui à son tour est débordé par le calvinisme, venu de France et de la Suisse française. Une grande mesure et une clarté lumineuse sont les qualités dominantes de cette partie épineuse du sujet. M. Pirenne, très ferme et très modéré à la fois, a su, je pense, dominer cette irritante matière de façon à désarmer la critique la plus ombrageuse.

Le volume se termine par le livre III : *les Commencements de l'insurrection contre Philippe II*, et s'arrête à l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas (août 1567). L'incompatibilité d'humeur entre Philippe II et ses sujets des États bourguignons, l'antinomie irréductible entre l'Espagne et les Pays-Bas, la crise de la régence de Marguerite de Parme et du ministère de Granvelle, la question des nouveaux évêchés, le compromis des nobles, les excès des iconoclastes et la naissance du parti des Gueux, tout y est retracé avec un relief extraordinaire. M. Pirenne apporte bien des vues neuves dans ce sujet que beaucoup d'historiens de grand mérite ont déjà traité avant lui. Notons spécialement sa caractéristique lumineuse du calvinisme dans le domaine politique. Et quand on ferme le volume sur cette dernière phrase : « Enfin, le 9 août 1567, l'avant-garde des *tercios* du duc d'Albe entre à Bruxelles », on se trouve à peu près dans la situation d'un lecteur de feuilleton palpitant d'intérêt qui arrive à la mention : « La suite au prochain numéro. » C'est que M. Pirenne passionne ses lecteurs comme un romancier, car il a su animer tout ce qu'il expose. Aussi le succès de ce troisième volume a-t-il été tout aussi éclatant que celui de ses deux devanciers. C'est une grande synthèse historique, d'une force, d'une érudition, d'un souffle, d'une originalité indéniables.

Comme dans les volumes précédents, un style simple, mais qui ne manque pas de couleur et de relief, soutient toujours l'exposition. L'auteur émaille son récit de comparaisons, de rapprochements, de remarques heureuses et souvent saisissantes. La captivité de Maximilien au *Cranenburg* de Bruges au milieu de l'émeute grondant sous ses fenêtres « fait involontairement songer aux papes du moyen âge

bloqués dans le château Saint-Ange par les émeutes de Rome » (p. 46). Les obscurs et dociles prélats liégeois qui succèdent au grand Érard de la Marck rappellent « ces évêques impériaux qui avaient jadis, du xe au xie siècle, gouverné le diocèse au nom de l'Allemagne » (p. 161). A propos de la création des nouveaux évêchés sous Philippe II, qui met l'épiscopat dans les mains du roi, l'auteur fait remarquer que, « ainsi établie, l'église des Pays-Bas ressemble singulièrement, en dépit des différences des temps et des milieux, à cette église impériale imposée au xe siècle par Otton Ier à la Lotharingie. Des deux côtés, les évêques apparaissent comme des créatures du souverain et des instruments de son pouvoir. Et la comparaison s'impose entre Granvelle, promu en 1561 à l'archevêché de Malines, et Brunon, recevant de l'empereur allemand, en 953, la double dignité d'archevêque de Cologne et de duc de Lotharingie » (p. 398). Ailleurs, ce sont les institutions monarchiques qui se superposent aux autonomies provinciales sans les supprimer : « Les franchises du moyen âge se conservent sous les innovations modernes dans l'édifice public comme, au xvie siècle, le style gothique s'accole au style de la Renaissance dans un si grand nombre de monuments » (p. 180). C'est la Toison d'or, « aussi passionnément désirée par la noblesse belge que la Légion d'honneur le fut par les soldats de Napoléon », et dont les chevaliers, naturalisés par leur dignité dans chacune des dix-sept provinces des Pays-Bas, « les rapproche, les attache, les unit dans un même tout; comme sur l'écu de Bourgogne, le collier de la Toison d'or enserre de sa chaîne en sautoir les armoiries des dix-sept provinces » (p. 189). Pour marquer l'opposition radicale entre les tendances des vieux corps de métiers urbains et celles de l'industrie nouvelle, l'auteur dit : « Le contraste n'est pas moins frappant que celui qui, à la même époque, oppose les uns aux autres, dans l'ordre intellectuel, l'humanisme et la scholastique, les Érasmiens et les *magistri nostri* de Louvain » (p. 250).

M. Pirenne excelle aussi à tracer des portraits aussi vigoureux que concis. Notons surtout ceux des deux gouvernantes du règne de Charles-Quint : sa tante Marguerite d'Autriche et sa sœur Marie de Hongrie, sans oublier ceux de Granvelle, d'Egmont, du Taciturne et de Mansfeld.

En résumé, on peut dire, sans rien exagérer, que ce volume contient des parties foncièrement neuves et lumineuses sur les époques si embrouillées de Maximilien, de Philippe le Beau et de Marguerite d'Autriche, sur la révolte de Gand en 1539-1540, sur le rôle des États-Généraux, sur la politique générale de Charles-Quint au point de vue de sa répercussion sur les destinées de sa patrie, sur Anvers et tout le mouvement économique du temps, sur le rôle prépondérant du Brabant, sur l'action politique et économique du calvinisme, et que jamais on n'a analysé avec autant de précision et de profondeur les multiples causes de la catastrophe imminente sous Philippe II.

Devant un effort scientifique et synthétique aussi considérable, on hésite à présenter des critiques de détail auxquelles l'auteur a répondu

d'avance dans son Avant-propos, quand il dit : « L'utilité d'un ouvrage tel que celui-ci n'est-elle pas surtout d'indiquer des points de vue nouveaux et de proposer des hypothèses que les recherches futures, fondées sur l'exploration des archives, rectifieront peu à peu ? »

Je me bornerai à faire trois remarques d'une portée générale.

Dans sa critique pénétrante et impitoyable du Grand privilège de Marie de Bourgogne (1477) et du parti qui imposa au pouvoir central cette charte célèbre, l'auteur me paraît bien sévère ou même bien dur, alors qu'il est d'ordinaire un peu trop tendre pour l'absolutisme monarchique, dont les tâtonnements et les erreurs furent souvent aussi néfastes que les fautes commises par les naïfs « parlementaires » du Grand privilège. M. Pirenne n'est-il pas obligé de proclamer lui-même que les deux grandes gouvernantes du règne de Charles-Quint ont systématiquement sacrifié l'intérêt des Pays-Bas à ceux du souverain, chaque fois que ces deux intérêts entraient en conflit ?

Dans l'excellent tableau qu'il trace de la régence de Marguerite d'Autriche, M. Pirenne me semble avoir vu beaucoup de choses trop en rose et avoir passé bien légèrement sur les famines, les mutineries de soldats sans solde, les impôts écrasants, les émeutes d'ouvriers sans travail et de femmes affamées, l'extrême misère des paysans, le vagabondage et le brigandage chroniques, la détresse financière provoquant l'attitude de plus en plus menaçante des États-Généraux acculés à la banqueroute, de telle sorte que la gouvernante se sentait entourée d'une marée montante de désaffection et même de haine universelles. Malgré tout cela, Marguerite dicta à son lit de mort une lettre adressée à son neveu Charles-Quint, où elle concluait avec une sérénité imperturbable : « Je vous rends le gouvernement d'iceulx (pays), auquel me cuyde estre lealement acquittée, et tellement que j'en espère rénumération divine, contentement de vous, monseigneur, et gré de vos subjects. » M. Pirenne appelle ce document si caractéristique « une lettre admirable où se révèle une âme désabusée, mais pleine de tendresse et de dévouement et consciente d'avoir accompli son devoir » (p. 99). Quant à moi, j'y vois surtout une manifestation éloquente de la belle inconscience avec laquelle les grands de la terre croyaient, au XVIe siècle, avoir droit à une récompense céleste et à la reconnaissance du peuple pour avoir gaspillé pendant toute leur vie, en faveur de leurs intérêts dynastiques, l'argent, la sueur, le sang et les larmes de la masse populaire.

M. Pirenne a fort bien parlé de la Réforme, de ses phases multiples et de son action dans les Pays-Bas. Il a même apporté des révélations tout à fait inattendues sur le côté économique du mouvement religieux à l'époque où le calvinisme domine. Mais je ne sais si, quand on ferme son livre, on a la sensation qu'au XVIe siècle les querelles théologiques ont dominé toutes choses et envahi toutes les âmes. On serait plutôt tenté de croire que le développement du capitalisme et son corollaire le prolétariat rendent raison de tout, même de la diffusion de la Réforme,

comme la place d'Anvers régit la vie économique des Pays-Bas. Je crois au contraire que, s'il fut jamais un siècle où les préoccupations matérielles cédèrent le pas à celles de la conscience, ce fut le XVIe siècle. L'évêque de Tournai avait, sans le savoir, mis l'étiquette véritable sur ce siècle, lorsqu'en 1500, à la naissance de Charles-Quint, il offrit au nouveau-né une Bible portant l'épigraphe : *Scrutamini Scripturas*.

Paul FREDERICQ.

---

Ludwig PASTOR. **Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.** T. IV, 1re partie : *Leo X*; 2e partie : *Adrian VI und Klemens VII*. Fribourg-en-Brisgau, 1906-1907. 2 vol. in-8°, XVIII-609 et XLVII-799 pages.

La méthode suivie par M. Pastor dans les deux volumes qu'il consacre aux papes Médicis est la même que dans les précédents. Son exposé représente avant tout l'utilisation des travaux et documents jusqu'à présent publiés, mais il s'appuie aussi sur un certain nombre de sources inédites[1]. Celles qui ont été le plus souvent utilisées sont les diaires ou documents analogues[2], et, — fournissant l'apport le plus considérable, — les dépêches des ambassadeurs conservées dans les archives de Mantoue, de Modène, de Florence, de Bologne, de Milan, de Vienne[3]. Les fonds des Archives Vaticanes le plus souvent cités sont les correspondances, papiers d'État, actes originaux, contenus dans les cassettes dites « du château Saint-Ange », les actes du consistoire, les brefs; parmi les

1. Beaucoup de ces documents inédits seront publiés par M. Pastor dans un prochain volume de ses *Acta inedita historiam Pontificum Romanorum... illustrantia*. Quelques-uns sont dès maintenant reproduits dans les appendices, qui se trouvent, ainsi que les tables et la bibliographie, dans la 2e partie. Pour présenter ces sources inédites, l'auteur se borne à un « index des archives ou collections de manuscrits utilisées » (2e partie, p. XXIII-XXVI), où l'on trouve, par ordre alphabétique de villes, la liste des dépôts consultés, avec simple renvoi aux pages où sont mentionnés des documents de cette provenance. Pour une de ses sources, le registre (ms. P. 130 de la bibliothèque Ambrosienne) dans lequel sont conservées les minutes des brefs écrits par Bembo au nom de Léon X, M. Pastor nous a donné dans l'Appendice 3 (*Die leoninischen Briefe des P. Bembo*) une étude critique excellente et une table complète du contenu. Il y faut joindre quelques notices que nous signalerons ci-dessous. Mais, en général, les indications sont très sommaires.

2. Deux en particulier, dont M. Pastor a fait usage dans l'une et l'autre partie : les *Historiae senenses* de Sigismondo Tizio à la Bibl. Chigi de Rome, le journal de Cornelius de Fine d'après un exemplaire de la Bibl. nationale de Paris, qui n'est pas autrement déterminé.

3. En Espagne, M. Pastor n'a visité que la *Biblioteca de la Academia de Historia* de Madrid.

registres, ceux des « secrètes » (11 pour Léon X, 5 pour Clément VII) qui, particulièrement riches en bulles d'un intérêt politique général, convenaient le mieux au caractère du livre[1]. Les autres séries des Archives Vaticanes, — à l'*Archivio di Stato* de Rome et à celui de Florence, les *Mandati* de Clément VII, etc., — ont fourni quelques extraits, parfois de simples exemples. Dans tous les cas, il s'agit d'un choix de documents, résultat d'une exploration personnelle[2]. On peut attendre beaucoup de nouvelles recherches et il faut absolument réserver ce que produiront, dans l'histoire de cette période, des publications ou des inventaires complets des sources manuscrites[3].

On ne trouvera point dans le livre de M. Pastor de chapitre consacré à l'organisation de la curie. M. Pastor a écrit l'histoire des papes, principalement leur histoire personnelle. L'histoire de la papauté, c'est-à-dire de la puissante administration romaine et de son fonctionnement ordinaire, qui changera sans doute tous nos points de vue, n'est pas encore faite ni près de l'être. On rencontrera dans le présent livre quelques indications dispersées. Signalons quelques données intéressantes sur les revenus de l'Église romaine sous Léon X et sur la gestion de ce pape, dans la 1re partie, p. 366 et suiv., d'après les ambassadeurs vénitiens, et dans le chapitre intitulé : *Léon X, sa personnalité, sa vie, ses finances et sa cour*. Pour Clément VII, c'est une note, à la p. 544 (2e partie), qui donne des renseignements analogues. A propos d'Adrien VI, « le dernier pape allemand », et de la tentative de réforme qu'il voulut imposer, l'auteur donne quelques détails sur ses règles de chancellerie, sur les mémoires qui lui furent remis contre les abus et que l'on aurait volontiers vu plus précisément et plus longuement analyser : l'un de ceux-ci est publié (appendice 67). On pourra se faire une idée de la fortune des cardinaux d'après des documents comme les appendices 42-43 (liste des cautions fournies par le cardinal Riario, lorsqu'il obtint sa grâce moyennant rançon) et 97 (analyse de la bulle par laquelle Clément VII, devenu pape, partage ses bénéfices entre ses anciens collègues).

La politique ecclésiastique et religieuse des papes dans les États est mieux représentée. Les deux faits les plus importants étaient, sous Léon X, le concordat de 1516 en France et la condamnation de

1. Les autres registres (sans parler de ceux des suppliques) sont au nombre de plus de 800 pour la période étudiée; M. Pastor qui, dans un volume précédent, donnait quelques renseignements sur les registres de Nicolas V, aurait pu le rappeler à ses lecteurs. L'inventaire du cardinal Hergenröther, *Regesta Leonis X*, s'arrête au 16 octobre 1515.

2. Quelquefois des documents manuscrits sont indiqués à titre de références, sans que l'auteur paraisse les avoir utilisés.

3. M. Pastor fait lui-même cette réserve (1re partie, p. 60, n. 1) à propos des dépêches des ambassadeurs sous Léon X. Un érudit romain, M. le marquis A. Ferrajoli, les a, paraît-il, réunies au complet en copies.

Luther. L'histoire critique de Luther et de la révolution qu'il provoqua est très avancée. M. Pastor a donc suivi dans les chapitres correspondants (VII et VIII de la 1re partie) les nombreux et excellents travaux parus en Allemagne et en particulier les plus récents, l'ouvrage d'Aloys Schulte, *Die Fugger in Rom*, pour l'affaire des indulgences, d'autres articles du même, et les deux séries d'études de Kalkoff, *Zu Luthers römischem Prozess*[1]. On a déjà remarqué (et cela est en effet caractéristique du nouveau volume de M. Pastor, peut-être aussi du moment présent en Allemagne) le ton d'absolue impartialité que l'auteur a donné à son récit. Il recherche avec soin les passages d'historiens protestants qui concordent avec son exposé. Rien ici qui rappelle le tableau tendancieux de son maître Janssen ni surtout la violente attaque du P. Denifle contre Luther et le luthéranisme. L'auteur s'est limité du reste à montrer comment se sont produites les thèses de Luther, dans quelle mesure elles étaient contraires à la doctrine de l'Église romaine, pourquoi Léon X devait les condamner et comment il l'a fait.

Les pages consacrées au concordat de 1516 sont rejetées au chapitre XII et dernier qui a pour titre : *Das Laterankonzil, das französische Konkordat und die sonstige kirchliche Tätigkeit Leos X*, et elles sont beaucoup moins au point. L'histoire de cette période est en effet infiniment moins avancée en France qu'en Allemagne. Au lieu des monographies précises sur lesquelles il s'appuyait tout à l'heure, M. Pastor n'avait devant lui que des études aussi générales que celles de MM. Hanotaux et Baudrillart, et ce qu'il a écrit sur ce sujet est nécessairement à reviser : pour ne citer qu'un exemple (p. 578), il prolonge beaucoup trop longtemps, à la suite de M. Madelin dans sa thèse latine *de Conventu bononiensi*, les conférences tenues à Bologne pour la conclusion du concordat entre les représentants du pape et du roi. Il aurait trouvé les dates exactes dans le *Journal de Jean Barillon*, qu'il n'a mentionné qu'une fois (p. 92, n. 5), parmi d'autres références générales, pour le récit de l'entrevue de Bologne[2]. Observons en outre que, dans son ouvrage, M. Pastor n'a pas fait usage du t. I des *Ordonnances de François Ier*; quant au *Catalogue des actes* de ce roi, nous en trouvons une seule citation (2e partie, p. 303, n. 1).

1. Voir en outre, p. 272, 273, deux dépêches inédites de l'envoyé de Ferrare. — Dans les chapitres XI et XII de la IIe partie, livre III (*le schisme en Angleterre et dans les pays scandinaves*), l'auteur a suivi les études récentes de Ehses, Gardiner, Martin, etc. Il annonce la publication de deux dépêches des ambassadeurs de Mantoue et de Milan.

2. P. 588, n. 3, ligne 3, il faut lire « an den Kardinallegaten *Bibbiena* » au lieu de *Boissy*, et *16 juin* au lieu de *16 mai*. — Signalons aussi quelques corrections de noms propres : *Boisy* et non *Boissy*; p. 76, n. 2, *Forbin de Soliers* et non *du Solier*; p. 580, l. 14, en remontant, Roger *Barme* et non *de Barme*; 2e partie, p. 145, l. 3, *de Villiers de l'Isle-Adam* et non *Lille-d'Adam*.

L'histoire diplomatique, l'histoire des papes comme princes dans leurs relations avec les autres souverains occupe la plus grande place dans les deux parties, même si l'on met à part les chapitres qui ont trait aux tentatives de croisade et à la défense contre les Turcs (1re partie, ch. v, et 2e partie, l. III, ch. IX, pour lequel l'auteur a utilisé les travaux et publications de l'historien hongrois Fraknói). Pour le pontificat de Léon X, l'exposé est rapide, clair, pénétrant. Pour la période plus compliquée de Clément VII, il laisse une impression moins nette. Un chapitre spécial, avec une notice sur les sources (p. 268, n. 1, et cf. p. 317, n. 6), traite du sac de Rome. Parmi les documents nouveaux, signalons en particulier, dans la 2e partie : des pièces, qui intéressent la nonciature de France, empruntées aux archives privées de la famille Ricci à Rome (voir p. XXV), de nouvelles lettres de Charles-Quint (p. 357, 373, 377), des emprunts aux correspondances inédites, ou très incomplètement publiées, d'André de Burgo, ambassadeur de Ferdinand d'Autriche, et des agents de François Ier à Rome et à Venise, Nicolas Raince et Lodovico di Canossa. De ce dernier, M. Pastor a cité plusieurs lettres dont il publiera quelques-unes avec une notice préliminaire (voir p. 132, n. 6) : ce sont des lettres choisies qui n'épuisent pas, même au seul point de vue de l'histoire de Clément VII, les données de cette précieuse correspondance[1].

M. Pastor, qui a toujours fait une place privilégiée à l'action des papes en faveur de la Renaissance, a étudié Léon X comme mécène dans un chapitre exceptionnellement étendu (chap. XI, p. 425-558). C'est une série de notices en deux parties, la première consacrée aux lettres[2], la seconde aux arts[3]. Au sujet de la construction de Saint-Pierre, on notera le bref qui nommait Fra Giocondo architecte en même temps que Raphaël, et celui qui leur associait, en sous-ordre, Giuliano da San Gallo : ces textes, qui n'avaient jamais été signalés, fournissent des renseignements nouveaux ; on remarquera de même plusieurs extraits des livres de comptes conservés aux archives de Saint-Pierre et utilisés dans ce chapitre et dans les pages qui leur correspondent pour Clément VII[4] (2e partie, l. III, chap. XIII), enfin deux brefs de ce pape envoyant des missions rechercher des manuscrits pour la Vaticane (app. 100 et 101). En outre, dans tout ce volume, M. Pastor s'est volon-

1. Cf. d'autres lettres publiées par Mme Corinna Miglioranzi dans son livre (paru peu de temps après la seconde partie du volume de M. Pastor) : *Lodovico di Canossa*, Città di Castello, 1907, et le compte-rendu que nous en avons donné dans le *Bulletin italien*, 1907, p. 356-360.

2. Cf. le compte-rendu de M. Cian dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, vol. XLVIII, 1906, p. 416-426.

3. Cf. les comptes-rendus de Wickhoff (*Kunstgeschichtliche Anzeigen*, 1906, n° 2) et von Strygowski (*Kunstchronik*, 1906-1907, n° 3).

4. M. Pastor annonce (1re part., p. 543, n° 2) une étude sur l'un d'eux, *Spese 1514*, par M. le Dr Kallab.

tiers référé aux œuvres d'art qui pouvaient illustrer son récit et notamment aux portraits[1]. A Léon X, pour retracer son caractère, sa vie, pour nous montrer ce pape amateur de musique et passionné pour la chasse, pour nous décrire sa cour et la Rome médicéenne, M. Pastor a consacré tout un autre chapitre, le x^e^. Il a suivi principalement les articles de M. D. Gnoli, mais avec nombre d'observations nouvelles; il a cité, à plusieurs reprises, ces registres des *Spese private di Leone X*[2], tenus par Lazzaro Serapica, que M. Gnoli doit publier intégralement, et plusieurs inventaires, conservés, comme ces registres, à l'*Archivio di Stato* de Rome[3]. Ces deux chapitres x et xi sont écrits avec une érudition qui prodigue les références et fournit souvent des détails caractéristiques.

L'auteur qui, par exemple, interrompt (1^re^ partie, p. 382) une description de la Farnésine pour nous dire que l'observateur chrétien n'en peut approuver complètement les peintures, n'a pas oublié ses préoccupations d'historien catholique. A ce point de vue, on lit avec curiosité ce IV^e^ volume, traitant de la crise la plus grave de l'histoire des papes. Nous avons déjà noté, à propos de Luther, sa physionomie assez nouvelle dans l'œuvre de M. Pastor. Bien loin de tenter une apologie ou une défense, celui-ci s'est montré constamment très sévère pour les deux papes Médicis (1^re^ partie, p. 1-8), pour la personne de Léon X et pour la société dont il s'entourait, pour le caractère tout mondain de son pontificat, moins scandaleux que celui d'Alexandre VI, plus néfaste en réalité (1^re^ partie, p. 608 et suiv.), pour les défauts de Clément VII, pour ses perpétuelles hésitations, pour sa mauvaise politique, mal informée et négligente en Allemagne, trop lente en Angleterre (2^e^ partie, p. 544-547) : de cette façon, il est vrai, M. Pastor n'a parlé que de leur responsabilité personnelle, en l'exagérant peut-être, et éludé tout jugement sur des causes moins accidentelles de la révolution religieuse, sur des abus plus anciens et plus fonciers. D'autre part, dans son dessein d'impartialité, il s'est généralement abstenu de toute appréciation sur le mouvement de réforme séparatiste, sur ses revendications et sur ses chefs. On arrive au terme de l'ouvrage sans que l'auteur se soit départi de cette réserve, qui est habile, mais décevante. Il nous dit au début (1^re^ partie, p. 7) qu'il aurait fallu à cette époque des papes qui, rejetant toute préoccupation temporelle et dynastique, auraient

1. En parlant du cardinal Lorenzo Pucci (1^re^ partie, p. 57), M. Pastor renvoie à un portrait par Sébastien del Piombo, conservé au Musée de Vienne. D'après le catalogue de ce Musée (*Alte Meister*, n° 17), ce portrait représente non pas le cardinal Lorenzo, mais son neveu le cardinal Antonio Pucci.

2. Cf. la notice, p. 365, n. 1.

3. *Inventario delle gioie appartenenti a Papa Leone X*, que M. Pastor doit publier lui-même (cf. p. 539, n. 5); *Inventarium bonorum in foraria Leonis X* (cf. p. 346, note 1). Voyez en outre p. 26, n. 1, et 2^e^ partie, p. 5, n. 2.

appliqué toutes leurs forces à la réforme de l'Église, sans préciser dans la suite quelles réformes, à son avis, étaient nécessaires ou suffisantes. Mais il y a un dernier chapitre, tout à fait à part dans son livre, (2e partie, chap. xv), sur « les commencements de la réforme catholique », où sa pensée se manifeste[1]. Écrit avec un soulagement visible, une vraie prédilection pour les hommes et pour leur œuvre, il témoigne d'une admiration sans réserves pour la contre-réforme, qui inspirera sans doute les volumes suivants. A celui-ci, d'ailleurs, dont la dernière phrase évoque la fondation de la Société de Jésus, M. Pastor a donné pour épigraphe cette phrase du cardinal Egidio Canisio, dans laquelle il voit (1re partie, p. 8) le programme de la réformation catholique : « Homines per sacra immutari fas est, non sacra per homines. » Ce programme est hautement conservateur.

Tel nous a paru être, dans ces traits généraux, le caractère du nouveau volume de M. Pastor. On aura suffisamment compris que ce livre est désormais indispensable à tous ceux qui s'occuperont de l'histoire de cette période, pour lesquels il constitue, sous la forme assez commode d'un exposé analytique, un répertoire d'une incomparable richesse.

Pierre Bourdon.

---

Jules Gendry, **Pie VI. Sa vie, son pontificat (1717-1799)**, d'après les archives Vaticanes et de nombreux documents inédits. Paris, Alphonse Picard, 1907. 2 vol. in-8°, xx-528 et 513 pages.

Après comme avant cette chronique indigeste et sans critique, l'histoire si importante du pontificat de Pie VI reste à faire. L'auteur, que rien ne préparait spécialement au travail historique, a consacré quatre ans de recherches aux archives du Vatican à préparer un ouvrage qui demandait l'exploration méthodique des archives diplomatiques de toutes les cours catholiques et une connaissance approfondie aussi bien de l'histoire religieuse de chaque pays que de l'administration intérieure des États de l'Église et de la politique générale du Saint-Siège.

Si seulement M. le chanoine Gendry avait su tirer parti des documents qu'il avait sous la main! Mais il est manifeste qu'il n'aperçoit pas toujours l'intérêt et la portée de ceux qu'il cite ou même qu'il les comprend de travers, faute d'esprit critique et d'expérience professionnelle. Ainsi, le chapitre sur la constitution civile du clergé, qui aurait pu être un des plus neufs de l'ouvrage, si on en juge par quelques documents jusqu'ici ignorés qui s'y trouvent en extraits, est d'une con-

1. Deux notices sur les sources s'y rattachent (app. 19a et 119), et l'on y trouvera un copieux dépouillement d'archives au Vatican et à Vérone pour l'œuvre de Giberti dans ce diocèse.

fusion étonnante et, par suite, d'une inexactitude presque constante. M. Gendry ne dit rien, absolument rien des divisions profondes qui se manifestèrent dans l'épiscopat au sujet de la conduite à tenir à l'égard de la réforme de la Constituante. Bien mieux, il range délibérément parmi les partisans de la résistance et de la rupture des évêques qui ont tout fait au contraire pour chercher un terrain d'entente et éviter le schisme, comme La Tour du Pin, archevêque d'Auch, et Boisgelin, archevêque d'Aix. Il renvoie cependant au mémoire que La Tour du Pin envoya au pape pour lui proposer les moyens de concilier la constitution civile avec les canons et d'en procurer l'exécution (t. II, p. 119). Pour découvrir dans les écrits de Boisgelin adressés à Rome une protestation pure et simple contre la constitution civile et une demande de condamnation, il faut que M. Gendry ne les ait pas lus ou ne les ait pas compris. Et cela est tout à fait extraordinaire quand on voit que M. Gendry cite justement un extrait important de la correspondance du nonce où le rôle conciliateur de Boisgelin est mis en pleine lumière (t. II, p. 123). Le nonce dit, en effet, que Boisgelin, au nom de la « majeure partie des évêques », a supplié le roi d'intervenir auprès du pape pour « procurer les moyens de garantir les formes canoniques dans les décrets de l'Assemblée nationale », et qu'en prévision d'une réponse favorable de Rome, Boisgelin s'est déjà occupé, tellement son zèle était grand, du remaniement des limites des diocèses, etc.

Cet exemple suffit, je pense, à donner une idée de la valeur d'un ouvrage qui contient çà et là des matériaux excellents, mais dont la mise en œuvre est tout entière à recommencer.

Albert Mathiez.

---

# RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des questions historiques.** 1908, janvier. — J. de Guibert. La date du martyre des saints Carpos, Papylos et Agathonicé (juge que l'opinion d'Aubé, qui plaçait ce martyre sous Dèce, est plus vraisemblable que celle de Harnack qui, en 1888, l'a reculé jusque sous Marc-Aurèle). — P. Allard. La jeunesse de Sidoine Apollinaire (agréable peinture de la vie d'un jeune Gallo-Romain opulent au v^e siècle et de l'état de la Gaule au moment de l'avènement d'Avitus). — E. Rodocanachi. Le château Saint-Ange pendant l'occupation de Rome par les armées de Charles-Quint (siège et reddition du château, où Clément VII était enfermé, 8 mai-26 nov. 1527). — J. de la Servière. Les idées politiques du cardinal Bellarmin (fin; le droit de résistance aux supérieurs n'est légitime que si les ordres reçus sont évidemment contraires à la loi de Dieu; il admet de « justes causes » de rébellion, sans préciser lesquelles; il admet que le pape a le droit de disposer des couronnes si le salut des âmes l'exige; mais il n'est pas vrai qu'il encourage le tyrannicide. Le pouvoir royal est d'origine divine, transmis par Dieu à la communauté et délégué par elle au prince qui doit, en l'exerçant, respecter l'autonomie des pouvoirs subordonnés. Le peuple peut, sous la direction de l'Église, résister aux abus du pouvoir monarchique, et il appartient à l'Église de conseiller le pouvoir civil). — F. Aubert. Le Parlement et la Réforme (analyse minutieuse et exacte, — avec une partialité presque comique pour les persécutions dirigées contre les hérétiques, — de toutes les mesures prises par le Parlement pour la répression de l'hérésie de 1521 à 1576). — Ch. de Loménie. Marbot, garde du corps et général de la République (analyse de la précieuse biographie du général Marbot, père du fameux mémorialiste, par M. de Nussac). — H. de Grimoüard. Le receveur général des contributions de la Grande Armée. Ses attributions, ses comptes, 1805-1810 (étude financière très curieuse sur la constitution de ce que Napoléon appelait le Domaine extraordinaire, caisse particulière, alimentée par les contributions de guerre, et dont il disposait seul, sans contrôle législatif. M. de la Bouillerie en fut l'intègre trésorier sous le comte Defermon, intendant général. Cette caisse a en partie supporté les dépenses militaires et rendu la guerre moins onéreuse pour le budget. Elle a été supprimée en 1814, mais les 1,888 dotations qui avaient été créées sur elle n'ont entièrement disparu qu'en 1905). — Vacandard. Le symbole des Apôtres (à propos du livre du révérend Burn. Il pense que saint Colomban fut l'auteur du texte traditionnel formé en Gaule et différent du *Credo* romain primitif). — Quentin. Une explica-

tion fantaisiste des origines de la Toussaint (contre Saintyves, *les Saints successeurs des Dieux*, qui voit dans la Toussaint une transformation des Lémures païennes). — Le Verdier. Le livre de raison de Jacques Susenne, 1614-1737 (d'un intérêt médiocre, comme le dit M. Le Verdier). — L. Leroy. La question des étangs d'Austerlitz (d'après Slovak, *Die Schlacht bei Austerlitz*, récemment traduit. Personne ne fut noyé dans les étangs, la glace étant trop faible pour porter des fuyards, mais les étangs rendirent la fuite difficile et meurtrière. Tout le monde a même cru un moment avec Napoléon que les Russes avaient péri en grand nombre noyés dans les étangs). — A. Roussel. Lamennais, d'après ses correspondants inconnus (I : Robert de Sandrais, oncle de Lamennais; lettres de Bertrand de Molleville à Breteuil, pour appuyer la demande de Robert Mennais, père de Lamennais, négociant de Saint-Malo, sollicitant des lettres de noblesse en récompense des services rendus entre 1785-1786 pendant la disette). = C.-rendus : *De Sanctis*. Storia dei Romani; 2 vol. (des origines à Pyrrhus. Sérieux; évite le scepticisme de Païs et l'imagination constructive de Ferrero). — *H. de Genouillac*. L'Église chrétienne du temps de saint Ignace d'Antioche (intéressant). — *J. Rivière*. Saint Justin et les apologistes du IIe siècle (excellent). — *Id*. La propagation du christianisme dans les trois premiers siècles (corrige et complète utilement Harnack). — *E. Bonaiuti*. Le gnosticisme (solide, mais rapide, voit avec raison dans le gnosticisme un néoplatonisme précoce, avec étiquette chrétienne). — *Marie de Villermont*. Un groupe mystique allemand (les dominicains d'Engelthal, près Nuremberg). — *Mireur*. Les anciens couvents de Draguignan. Les Cordeliers (excellent). — *G. Kurth*. La lèpre en Occident avant les croisades (l'existence de la lèpre dans tout l'Occident est attestée par les vies des saints du IXe au XIe s. Les croisades n'y ont été pour rien). — *Gaignet*. Le prétendu mariage de Bossuet (combat la théorie de l'abbé Urbain).

**2. — Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus. 1907, juillet. — Seymour de Ricci. Un fragment d'un historien latin (sur Jules César). = Août. L. Poinssot. Note sur la « Fossa regia » (reconstitue le tracé de ce fossé, frontière de la province romaine d'Afrique et du royaume numide au début de la 3e guerre punique). = Sept. A. Thomas. Notice sur Anatole de Barthélemy. = Octobre. Frazer. Un scrupule alimentaire des anciens Hébreux (la prohibition biblique de faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère viendrait de la crainte de tarir de ce seul fait les mamelles de la mère). — H. Omont. Les portraits des rois de France dans le *Recueil* du Du Tillet (ont été peints d'après les statues tombales et les sceaux). — E. Chatelain. Notice sur la vie et les travaux d'Eugène Müntz.

**3. — Mélanges d'archéologie et d'histoire** (École française de Rome). T. XXVII, 1907, nos 3-4. — L. Ponnelle. Le commerce de la première Sybaris. Sybaris et Siris, rivales commerciales (le port de Sybaris servait aux marchandises qu'on portait par terre de la mer

Ionienne à la mer Tyrrhénienne; il se trouva de ce fait en rivalité avec Siris, qui représentait le commerce proprement grec par opposition au commerce étrusco-grec de Sybaris). — G. Bourgin. La mission de Suzette Labrousse à Rome (partie en Italie pour réformer l'Église, elle fut emprisonnée au Château Saint-Ange en 1792). — U. Chevalier. Un nouveau document en faveur de Lorette (soi-disant du XIe s., en réalité du XVIe). — A. Grenier. Fouilles de l'École française à Bologne (mémoire de 128 p. Conclut en faveur de l'hypothèse qui fait des Villanoviens un peuple absolument différent des Étrusques).

**4. — Bulletin de correspondance hellénique.** T. XXXI, 1907, nos 4-7. — F. Dürrbach. Ἀντιγόνεια-Δημητρίεια. Les origines de la Confédération des Insulaires (le décret des Nésiotes, découvert en 1902, vise Antigonos Ier et Démétrios Poliorcète; la Confédération se forma quand le sanctuaire national des Cyclades ioniennes, Délos, fut soustrait à la tutelle athénienne; Antigonos facilita la formation de la Confédération). — G. Sotiriadis. Recherches d'histoire et de topographie étoliennes (en grec. L'expédition de Démosthène contre l'Étolie en 426 av. J.-C. et la ville d'Ægition; la campagne des Galates contre l'Étolie en 279 av. J.-C. et la ville de Callion). — H. Grégoire. Sur la date du monastère du Sinaï (entre 548 et 562). — P. Roussel. Inscriptions anciennement découvertes à Délos (dédicaces et décrets). — M. Holleaux. Inscriptions de Priène (corrections à l'éd. Hiller v. Gärtringen).

**5. — Revue d'histoire moderne et contemporaine.** T. IX, no 2, nov. 1907. — G. Weill. Les journaux ouvriers à Paris, 1830-1870 (seul l'*Atelier*, qui vécut de 1840 à 1850, put avoir une influence réelle; les autres disparurent presque aussitôt fondés). — J. Nouaillac. Le règne de Henri IV, 1589-1610. Sources, travaux et questions à traiter (I : les sources imprimées et manuscrites). = C.-rendus : *A. Lemaire*. Les lois fondamentales de la monarchie française, d'après les théoriciens de l'ancien régime (superficiel). — *P. Cantal*. Étude sur l'armée révolutionnaire (discutable, mais neuf). — *J. Haïse*. Hist. de Saint-Servan, de 1789 à 1800 (documentation insuffisante). = No 3, déc. H. Hauser. Les pouvoirs publics et l'organisation du travail dans l'ancienne France; 1er art. (essaie de déterminer dans quelle mesure l'intervention des pouvoirs publics explique la diversité qu'on relève dans l'organisation du travail; dans les villes de commune, le rôle du pouvoir communal est considérable en ce qui touche l'établissement, l'organisation et le fonctionnement des corps de métier). = C.-rendus : *S. Carnot*. Les volontaires de la Côte-d'Or; I (approfondi). — *E. Daudet*. Hist. de l'émigration pendant la Rév. française (documentation très neuve, mais fait trop exclusivement avec les documents émanant des émigrés; pas d'unité).

**6. — Société d'histoire moderne.** Séance du 6 janv. 1907. — A. Ferry. La formation de la Commission exécutive, d'après les papiers de Barthélemy Saint-Hilaire. — Pagès. Documents inédits sur Hugues de Lionne, les ministres et la politique de Louis XIV (mémoires envoyés

par Lionne au roi et réponses du roi conservés aux archives diplomatiques). = 3 février. P. Caron. L'Institut de France et les études historiques modernes (critiques en partie justes, en partie exagérées sur le rôle de l'Institut). = 3 mars. E. Clouzot. Histoire et météorologie. — Letaconnoux. La question des subsistances et du commerce des grains en France au XVIII^e s. (très important. Le 7 avril, M. Bloch ajoute quelques observations auxquelles M. Letaconnoux répond le 5 mai). = 7 avril. Mathiez. Critique élogieuse du livre du P. Lecanuet sur l'*Église de France sous la troisième République. Pontificat de Pie IX*. = 5 mai. Moynet. Critique du livre de L.-V. Stein, *Das Königthum, die Republik u. die Souveränität der französischen Gesellschaft seit der Februarrevolution 1848*. = 2 juin. Seignobos. Les documents des Archives nationales sur la réaction de 1848-1858. = 7 juillet. A. Mathiez. État sommaire des papiers de la période révolutionnaire conservés dans les archives départementales, série L. — Yver. Note sur l'état des sources de l'histoire de l'Algérie et l'organisation des archives algériennes. = 1^er nov. P. Marcel. L'étude des dessins dans l'histoire de l'art français. = 1^er déc. R. Durand. Mgr Darboy et le Saint-Siège.

7. — **Revue d'histoire rédigée à l'état-major de l'armée.** 1907, oct. — Les débuts de la guerre de la Succession d'Autriche (suite : préparatifs militaires en Bavière; suite en nov. : marche d'un premier corps d'armée de la Bavière, des bords du Rhin à Donauwerth, sur le Danube, juill.-sept. 1741). — Études tactiques sur la campagne de 1806; Iéna (suite en nov. et déc.). — La guerre de 1870-1871; l'investissement de Paris (le gouvernement de la Défense nationale à Paris, du 4 au 19 sept.; mise en état de défense de Paris; suite en nov. et en janv.). = Nov. La cavalerie en Égypte (extr. du t. III de la *Cavalerie pendant la Révolution*). = Déc. La cavalerie pendant la campagne de 1796-1797 en Italie (*Id.*; suite en janv.). = 1908, janv. La campagne de 1794 à l'armée du Nord (suite : victoire de Tourcoing, 17-18 mai).

8. — **La Révolution française.** 1907, déc. — H. Hauser. Les idées agronomiques d'un curé bourguignon, 1785-1789 (publie un curieux mémoire écrit en 1785 et réclamant la division des exploitations rurales et la suppression des « bourgeois fermiers »). — H. Labroue. La misère en Périgord sous l'ancien régime (témoignages tirés du registre des baptêmes, mariages et décès de Monpazier, XVII^e-XVIII^e s.). — Ph. Sagnac. Le clergé constitutionnel et le clergé réfractaire en 1791 d'après un historien catholique, M. Sciout (critique de sa méthode partiale et volontairement inexacte). — G. Bussière. Une famille anglaise d'ouvriers en soie à Lyon, 1753-1793 (fin). = 1908, janv. J. Dreyfus. Le manifeste royal du 20 juin 1791 (est l'œuvre personnelle de Louis XVI et nous fournit le fond même de sa pensée). — F. Mourlot. Impressions d'un garde national normand sur la fête de la Fédération, 14 juillet 1790 (lettre inédite du futur conventionnel Bonnet). — H. Zivy. L'évêque de Saint-Pol de Léon et la Constitution civile du clergé (lettres inédites).

— H. Labroue. La Société populaire de La Garde-Freinet (dans le Var; résumé systématique des procès-verbaux des séances). — Réponse de P. Boissonnade à la critique de son livre sur *Saint-Domingue à la veille de la Révolution*, par M. Brette (nº d'août).

9. — **Nouvelle revue historique de droit français et étranger**. T. XXXI, 1907, nº 5. — J. Declareuil. Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'Empire romain. L'administration municipale aux IVe-Ve s. (suite : sens des termes *honorati, principales, decemprimi;* les magistratures). — L. Brauchet. Loi d'Upland (suite : traduction du « livre sur les rapports entre cohabitants du by »). = Nº 6. A. Esmein. Le jugement de Daniel (l'histoire de la chaste Suzanne est un conte populaire, mais, au point de vue juridique, elle a eu quelque influence au moyen âge). — E. Jobbé-Duval. Histoire de la doctrine relative à la nature de la « Querela inofficiosi testamenti » (depuis le moyen âge).

10. — **Journal des savants**. 1907, oct. — H. Hauvette. La femme italienne de la Renaissance (d'après E. Rodocanachi). — P. Foucart. Documents sur l'hist. du théâtre athénien (suite; fin en nov., d'après la publication de A. Wilhelm). — M. Marion. Charles III d'Espagne (d'après F. Rousseau, *Règne de Charles III d'Espagne*). = Nov. G. Perrot. La question homérique (à propos du livre de Bréal; en montre les points faibles; fin en déc.). — H. Loain. L'émigration européenne au XIXe s. (d'après R. Gonnard; fin en déc.). — E. Berger. L'empereur Otton IV (d'après A. Luchaire, *Innocent III; la papauté et l'Empire*). = 1908, janv. G. Maspero. La statuaire égyptienne (examen de F. W. von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*). — A. Luchaire. L'albigéisme languedocien (discussion de l'exposé de J. Guiraud dans son *Cartulaire de Prouille*. M. Luchaire insiste, en outre, sur la nécessité de faire, dans l'histoire de l'albigéisme, des distinctions chronologiques et topographiques). — L. Delisle. Un livre de chœur normano-sicilien conservé en Espagne (à propos de H. Loriquet, *le Graduel de l'église de Rouen*, décrit un ms. analogue conservé à Madrid).

11. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1907, 2 déc. — *E. Klostermann*. Eusebius Werke; t. IV : Gegen Marcell, Ueber die kirchliche Theologie, Die Fragmente Marcells (excellente édition). — *H. Usener*. Vorträge und Aufsätze (recueil d'articles sur l'histoire et l'organisation de la science, l'histoire comparée des mœurs et du droit; savant et original). — *J. von Walter*. Die ersten Wanderprediger Frankreichs; nouv. série : Bernhard von Tiron, Vitalis von Savigny, Girald von Salles (solide et intéressant). = 9 déc. *R. Knopf*. Das nachapostolische Zeitalter. Geschichte der christlichen Gemeinden vom Beginn der Flavier-dynastie bis zum Ende Hadrians (excellent). — *O. Schönemann*. Das Elsass und die Elsässer bis zum Jahr 610 nach Chr. (beaucoup de fantaisies, d'hypothèses saugrenues et d'affirmations dénuées de preuves). — *E. d'Hauterive*. La police

secrète du premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur, 1804-1805 (apprend beaucoup de menus faits nouveaux). = 16 déc. *J. Brochet*. Saint Jérôme et ses ennemis (du talent, mais l'auteur ne connaît pas assez bien les alentours de son sujet pour apprécier exactement le rôle de saint Jérôme). — *Id.* La correspondance de saint Paulin de Nole et de Sulpice Sévère (bon). — *J. Toutain*. Les cultes païens dans l'Empire romain (bon). — *Ginzel*. Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie (l'auteur, qui est astronome, a fait une œuvre originale dont les historiens tireront le plus grand profit. Il n'a encore publié que le t. I de sa Chronologie universelle; il concerne les Babyloniens, les Égyptiens, les Mahométans, les Perses, les Indiens, les Asiatiques du sud-est, les Chinois, les Japonais et les peuples de l'Amérique centrale). = 23 déc. *A. Dufourcq*. Étude sur les *Gesta martyrum* romains; t. II-III (travail considérable, méthode plus assurée, beaucoup de résultats intéressants). = 30 déc. *L. Hahn*. Rome und Romanismus im griechisch-römischen Osten (bon recueil de faits, abondante bibliographie). = 1908, 6 janv. *O. Seeck*. Die Briefe des Libanius zeitlich geordnet (excellente édition). — *Ant. Zingerle*. Titi Livi ab Urbe condita libri; pars VII, fasc. 5 (excellent). — *H. de Genouillac*. L'Église chrétienne au temps de saint Ignace d'Antioche (très bon). — *P. Thomas*. Le droit de propriété sur les églises et le patronage laïc au moyen âge (insuffisant et parfois inexact, mais résumé très clair des vicissitudes de la législation, appuyé d'exemples empruntés surtout à la France et à l'Allemagne). — *P. S. Allen*. Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami; t. I (publie un grand nombre de lettres nouvelles, conservées dans un ms. de Breslau; les lettres sont rangées dans un ordre strictement chronologique et copieusement annotées). — *H. Choppin*. Le maréchal de Gassion (accorde trop de confiance à l'apologie du maréchal par son aumônier, le pasteur Du Prat). = 13 janv. *W. Weber*. Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus (important recueil de dissertations, qui renouvellent et bouleversent la chronologie, admise jusqu'ici, de la vie de cet empereur). — *C. Latreille*. Joseph de Maistre et la papauté (excellente étude critique). = 20 janv. *Bouché-Leclercq*. Histoire des Lagides; t. III-IV (fin de cette œuvre magistrale). — *C. Jullian*. Histoire de la Gaule; t. I-II (beaucoup de talent, de faits et d'idées; ingénieuse reconstitution des peuples qui ont paru successivement en Gaule. Quoique l'auteur avoue souvent son ignorance, on se demande, non sans inquiétude, « comment il a pu arriver à un pareil degré de quasi certitude en opérant sur des inconnues »). — *E. Richemond*. Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XIIe au XVe siècle; t. I (excellent). — *E. Lœvinson*. Giuseppe Garibaldi e la sua legione nel stato romano, 1848-1849; t. III (contient la correspondance publique et privée de Garibaldi de novembre 1848 à juillet 1849, plus un certain nombre de documents inédits relatifs à la défense de Rome et à la retraite des Garibaldiens). — *G. M. Trevelyan*. Garibaldi's defence of the roman repu-

blic (étude très consciencieuse et minutieuse des textes actuellement accessibles au public).

**12. — Le Correspondant.** 1907, 10 oct. — E. de Broglie. Tourville (suite et fin le 25 oct. et 10 nov.; intéressant récit où M. de Broglie a complété les documents recueillis par M. Delarbre dans *Tourville et la marine de son temps* par ceux dont la comtesse de Brassac, fille de Tourville, a composé le recueil intitulé : *Mémoires et vie en abrégé de M. le maréchal de Tourville*, conservé à la Bibl. nat.). — De Lanzac de Laborie. Les débuts du régime concordataire à Paris (malveillance de la police envers le clergé; action de Portalis pour le rétablissement du culte; mesures contre les écrits irreligieux; rétablissement du port de la soutane; servilité politique du clergé; unité de liturgie et de catéchisme; ingérences du pouvoir civil, les enterrements de comédiens; politique tolérante, protectrice et tracassière envers les congrégations). = 25 oct. Mis de Fraysseix. La fin d'une royauté (souvenirs amusants d'un des officiers de la *Zénobie*, qui, à bord du *Scylla*, accompagnèrent à Venise le roi Othon que ses sujets avaient empêché de débarquer de l'*Amalia*. Il fut chargé par notre ministre, M. Bourrée, de répandre des photographies du prince Napoléon pour poser sa candidature au trône, mission ridicule qui échoua piteusement comme celle du prince Alfred d'Angleterre). — Angot des Rotours. Les sénatoreries. Une ébauche d'administration régionale sous le premier Empire (cette institution, qui dura de 1803 à 1814, et qui obligeait les sénateurs pourvus de dotations à séjourner trois mois dans leurs sénatoreries pour s'informer des besoins de la région et collaborer avec les préfets, n'a pas eu d'utilité réelle, mais a été l'occasion de rapports intéressants qu'analyse M. Angot des Rotours et aurait pu être une base de décentralisation administrative). = 10 nov. Hyrvoix de Landosle. Les origines historiques de la confédération suisse (bon résumé des travaux de Billet, Vaucher, Oechsli. L'origine des libertés suisses a été des luttes contre les monastères qui ont amené la révolte des cantons contre l'autorité des Habsbourg, quand ceux-ci voulurent rétablir l'ordre et une autorité qui avait toujours été très légère et très lointaine). = 25 nov. E. Rousse. Lettres à un ami, 1871-1880 (suite le 10 et 25 déc. Ces lettres offrent un véritable intérêt tant comme peinture de la vie sociale que comme document politique). — Le *Sinn Fein* (résumé des actes d'oppression dont l'Irlande a été victime depuis Élisabeth et des luttes nouvelles qui, au xixe s., naquirent de l'acte d'union de 1800 et exposé du rôle joué depuis 1904 par l'association du *Sinn Fein* = nous seuls, qui a la prétention d'organiser la *Home Rule* en matière de finances, d'éducation, de justice, etc., même de police et d'administration, par la libre coopération des bonnes volontés individuelles, en boycottant tout ce qui est anglais, en repoussant l'impôt, le service militaire et l'autorité du Parlement). — Princesse de Sayn-Wittgenstein. Quelques souvenirs de ma vie (avènement de Nicolas Ier : la Révolution de 48 à Paris et à Berlin, Mgr Dupanloup

et le *Syllabus*, souvenirs de 1870; notes touchantes sur l'impératrice Augusta). — L. du Sommerard. Un apologiste de la vie et de l'art du moyen âge (analyse des idées qui sont cachées dans le *Manuel d'archéologie* de M. Enlart). = 10 déc. De Lanzac de Laborie. Albert Sorel et son œuvre. — Avesnes. Quelques opinions chinoises contemporaines (notes très curieuses). — Gachet. La réhabilitation de Mack (M. G. affirme, sans d'ailleurs le prouver en rien, que Mack avait en lui l'étoffe d'un grand capitaine qui aurait pu être en 1809 le sauveur de sa patrie. Il publie, d'après les papiers de famille, des notes intéressantes sur la déroute des troupes de Mack en 1798 en Italie, et sur sa conversation avec Napoléon après la trop fameuse capitulation d'Ulm, et, d'après nos archives de la guerre, une note curieuse adressée par Mack au Directoire le 16 févr. 1799). = 25 déc. J. Teincey. Le mariage secret d'un prince héritier. La cour d'Angleterre au xviii^e s. (très amusante analyse des documents publiés en 1905 par M. Wilkins sur M^lle Marie Smythe, née en 1756, devenue en 1774 M^me Weld, veuve en 1775, remariée à M. Fitztherbert, puis reveuve en 1781, enfin reremariée en 1785 clandestinement avec le prince de Galles, le futur Georges IV, ce parfait spécimen de tous les vices de son temps et de sa race, restée attachée à son mari, malgré son mariage avec Caroline de Brunswick, entourée de respects par Guillaume IV et morte à quatre-vingt-sept ans le 27 mars 1837. Comme elle était catholique, a protégé pendant la Révolution les religieuses fugitives et a aidé de tous ses vœux l'émancipation des catholiques, on a entouré cette vie aventureuse d'une auréole de sainteté). — C^te de Lagrèze. Oscar II. Souvenirs intimes.

**13. — Études; revue fondée par des Pères de la C^ie de Jésus.** 1907, 5 déc. — P. Suau. Madagascar (suite ici, le 20 déc. et le 20 janv.: les missionnaires catholiques pendant les hostilités de 1881-83; leurs progrès depuis 1886; leur situation pendant l'expédition de 1894). — G. Sortais. Jules II et Michel-Ange; histoire d'une tombe (fin le 20 déc.). — P. Bliard. Insermenté et jureur (rivalité entre un prêtre insermenté et un prêtre constitutionnel en 1793, près d'Évreux). = 20 déc. A. d'Alès. Une encyclopédie catholique américaine (le t. I de *the Catholic encyclopedia*). = 1908, 5 janv. A. de Salinis. Sur la Côte des Esclaves; la mission du docteur Bayol (1889-1890; extr. d'un livre sur *Le protectorat français sur la Côte des Esclaves; campagne du Sané, 1889-90*). — E. Griselle. Balzac inédit (publie des fragments inédits de la lettre de 1620 au garde des sceaux Guillaume du Vair, donnant des détails sur le conflit de ce dernier avec d'Épernon, et de la lettre de 1623 contre le P. Garasse; ces fragments ont été ajoutés par Balzac lui-même en marge d'un exemplaire de l'édition de 1627). — J. Doizé. L'œuvre érudite des Bénédictins de Saint-Maur.

**14. — Revue bleue.** 1907, 20 juill. — A. Gazier. La cultuelle du quartier latin, 1795-1802 (règlement de la société qui a fait vivre la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont pendant le régime de la séparation

sous le Directoire et le Consulat). — L. HALPHEN. Les débuts de Paris capitale (tableau de Paris sous Philippe-Auguste). = 27 juill. J. GAY. Quinet et l'Italie. Pendant l'exil (cet article fait suite à celui sur Quinet et l'Italie de 1832 à 1851 paru dans la *Revue* du 6 juillet, où M. Gay montre en Quinet un constant partisan de l'unité italienne et l'historien qui, au XIXe s., a fait l'effort le plus original pour marquer le rôle de l'Italie dans la civilisation européenne). = 10 août. P. MATTER. Bismarck et les colonies françaises (montre comment Bismarck a toujours poussé à l'expansion coloniale française). = 31 août. Ch. NORMAND. Les officiers de finance au XVIIe s. = 7 sept. REVAUX D'ALLONNE. Une tentative messianique en France au XIXe s. (histoire d'une secte janséniste de convulsionnaires et visionnaires à Fareins, dans l'Ain, qui eut en 1791, grâce à Claudine Dauphan, un Christ, François Bonjour, et un enfant-Dieu, Élie, fils de Claudine et de François. Il eut onze enfants, qu'il éleva dans la foi de sa divinité. Bien que la secte eut été en 1805 expulsée de France, le fareinisme a subsisté jusque dans le dernier quart du XIXe s. et a eu des adeptes jusqu'à Nantes). = 14 sept. F. CAUSSY. Le marquis de Pezay. = 21 sept. Ch. NORMAND. Les hommes d'affaires au XVIIe s. = 28 sept. Ch. NORMAND. Les chambres de justice et les financiers au XVIIe s. = 5 oct. M. LAIR. Les colonies officielles de l'Allemagne (leur stérilité jusqu'à ce jour). = 12 oct. Mis DE CUSTINE. A la suite du comte d'Artois (suite les 19 et 26 oct. Cette correspondance inédite nous permet de suivre le comte d'Artois du 28 février au 10 avril 1814 de Suisse à Nancy et nous fournit un curieux tableau de l'invasion de l'Est et des sentiments des émigrés). — P. MATTER. Bismarck à Sedan (remarquable récit). — M. DUMOULIN. Rome et le clergé français pendant la Révolution (renseignements sur la misère du clergé français et les secours organisés par Pie VI grâce à l'*Opera pia della ospitalità francese;* d'après les archives du Vatican, fonds *de charitate s. Sedis erga Gallos*). = 19 oct. C. VILLIERS. Moulay Abd-el-Azis. — LANZAC DE LABORIE. Le cardinal Maury à l'archevêché de Paris, 1810. = 26 oct. A. CHUQUET. Desaix en Italie (décembre 1787). — P. GAFFAREL. La fin de l'Ordre de Malte (fin le 2 nov. Curieux récit de la reddition imposée par Bonaparte au grand maître Hompesch). — VELLAZ. Marat chez le comte d'Artois (d'après des lettres inédites). — M. KOVALEVSKY. En Russie. Le gâchis. = 16 nov. Ch.-V. LANGLOIS. Le chancelier Philippe (fin le 23 nov. M. Langlois, grâce aux récentes découvertes de MM. P. Meyer, Peiper, Delisle, Roth, Hauréau, a reconstitué la biographie du chancelier Philippe de Grève et sa physionomie d'après ses œuvres théologiques et poétiques; réfute les légendes qui font de lui un ennemi des ordres mendiants et un partisan du cumul des bénéfices, et montre en ce clerc, d'une moralité peu sévère, un ennemi ardent de l'hérésie). — Ch. OULMONT. Un pamphlet du règne de Louis XV, 1752 (l'*École de l'Homme*, série de portraits satiriques de la marquise de Pompadour et tous les personnages de son entourage).

15. — **Revue des Deux-Mondes**, 1907, 1er oct. — Cse de Boigne. Les journées de juillet 1830. — M. Croiset. La question homérique au début du xxe s. (l'Odyssée pour M. Croiset n'est pas postérieure à 700, ni l'Iliade à 900. L'Iliade est une composition savante dans laquelle sont entrés des morceaux de dates diverses. L'Odyssée est une œuvre plus homogène, mais qui n'est pas, comme l'a cru Bérard, l'arrangement poétique d'un périple). — Haussonville. La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. Le lendemain de la mort (fin de ce beau travail. Malgré les raisonnements de M. d'Haussonville, le mot de Mme de Maintenon : « Dieu l'a prise par miséricorde », fera toujours penser, avec Michelet, que la duchesse de Bourgogne a pu être soupçonnée de jouer ou de pouvoir jouer un rôle dangereux pour la France). — Goyau. Les origines du Culturkampf allemand (III : l'église de Prusse et la formation politique des catholiques prussiens. Récit des relations vraiment diplomatiques que l'église catholique allemande, de 1850 à 1865, entretint de puissance à puissance avec l'état prussien et qui firent admettre une sorte de parité entre l'église protestante et l'église catholique, qui était même financièrement privilégiée. Rôle du Bavarois Geissel, archevêque de Cologne). = 1er novembre. La reine Victoria d'après sa correspondance, 1828-1848 (fin le 15 nov. Extraits de cette correspondance, documents historiques de premier ordre). — Rouire. La dernière convention anglo-russe (fin d'une rivalité séculaire en Asie). — A. Liesse. J. Laffitte. Sa vie et ses idées financières. — Ch. Riom. La première arrestation du comte Clément de Ris (assez curieux récit du rôle joué par Dominique Clément de Ris, propriétaire du domaine de Beauvais, à quatre lieues de Tours, depuis février 1791, comme président du Comité de défense d'Indre-et-Loire, et comme membre du Comité directeur du département. La basse jalousie du citoyen Senard, président de la commission militaire, et la manie soupçonneuse du commissaire de la Convention, Mogue, le firent arrêter comme suspect en février 1794. Grâce au courage de Mme Clément de Ris, à l'intervention de Garnier de Saintes, de Tallien, de Guimberteau et des membres de la société populaire et des représentants du département, il fut remis en liberté deux semaines plus tard). = 15 nov. R. Pinon. La rivalité des grandes puissances dans l'Empire ottoman. — E. Rod. L'impérialisme (à propos des ouvrages de M. Seillière, sur Gobineau, Nietzche et l'impérialisme démocratique, de Bryce sur le Saint-Empire, de Hill sur la diplomatie européenne). = 1er déc. A. Filon. Richard III dans le drame et devant l'histoire (résume les arguments de sir Clément Markham pour réhabiliter Richard III, qui n'a point été sans doute le monstre extraordinaire qu'en a fait la poésie, mais qui reste un tyran se débattant contre les séditions, et qui, s'il n'a pas fait tuer Henri VI, est certainement l'auteur de la mort des enfants d'Édouard). — H. Welschinger. J. Klaczko, historien, critique et patriote. = 15 déc. A. Barine. Madame mère du Régent (III : le budget d'une princesse. La famille d'Allemagne. Années heureuses. La cour de France en 1679). — A. Doumic. A. Nodier et les débuts du romantisme.

**16. — Revue de l'Anjou.** 1907, t. LV, nos 1-2. — P. Armel. Les Franciscains de Maine-et-Loire pendant la Révolution (suit la destinée de chacun d'eux depuis 1790; suite au no 3). — X. de Pétigny. Un bataillon de volontaires (3e bataillon de Maine-et-Loire), 1792-96 (suite ici et au no 3; fin au no 5 : la chouannerie; pacification de la Vendée). — H. Faye. Le clergé et le culte en Touraine pendant la Révolution, 1789-1801 (suite au no 3). — La Bessière. Écoles libres laïques à Angers pendant le XIXe s. (suite ici et au no 3).

**17. — Revue de Gascogne.** Nouv. série, t. VII, 1907, no 11. — J. Salette. Le général Lamarque et l'expédition de Capri, 1808 (récit de la reprise de Capri sur les Anglais pour le compte du roi Joseph, d'après les papiers de Lamarque). — E. Labadie. Notes sur quelques faïenceries et porcelaineries de la Gascogne au XVIIIe s. (suite ici et en déc.). = No 12. Ch. Samaran. Le Gers dans les « Rôles gascons » (plusieurs utiles rectifications topographiques à l'éd. de Ch. Bémont). — A. Degert. Le temporel de l'évêché d'Aire (XIVe-XVIIIe s.). = T. VIII, 1908, no 1. L. Médan. Un dieu à expulser de l'Olympe pyrénéen (Arial, qui est une faute de lecture pour Artahe dans *C. I. L.*, XIII, 1, 1, no 73). — J.-B. Escarnot. Le château de Puységur (les Chastenet de Puységur depuis 1513). — J. Contrasty. Un mémoire inédit de Mgr de La-Tour-du-Pin, archevêque d'Auch (adressé au nonce sur la question de savoir si les évêques émigrés en territoire espagnol pourraient y ordonner des prêtres qui reviendraient exercer en France, 1796).

**18. — Revue historique et archéologique du Maine.** T. LXII, 1907, no 1. — R. Latouche. Les actes les plus anciens du cartulaire de Saint-Pierre-de-la-Cour au Mans (sont des faux). — R. Triger. Sainte-Suzanne (fin : la chouannerie; de la Révolution à nos jours). = No 2. A. Angot. Un document sur le concile provincial de Nantes en 1431. — E. de Lorière. Jublains (hist. sommaire; bibliogr.). — L. Besnard. Le monastère de Clarisses à Beaumont-le-Vicomte, 1632-1757 (suite ici et au no 3 : XVIIe-XVIIIe s.). = No 3. L. Froger. Rouillon ecclésiastique (histoire ecclésiastique de la localité). — E. Laurain. Les doléances de Bazouges (Mayenne) en 1789 (publie le cahier de doléances).

**19. — Revue savoisienne.** T. XLVIII, 1907, no 1. — Ch. Marteaux. Voie romaine de Condate à Genava et chemins secondaires (fin au no 2). = No 2. Ch. Buttin. Le guet de Genève au XVe s. (d'après l'éd. des *Registres du Conseil de Genève*). — Fenouillet. Une émeute à Savigny, 1753 (provoquée par une nouvelle répartition de la taille). = No 3. J.-F. Gonthier. La peste de 1629 et Mgr J.-F. de Sales. — Ch. Marteaux. Étude sur la voie romaine de Boutae à Genava (fin au no 4). = No 4. F. Miquet. Une mission du général Monet sous Louis XV (d'après A. de Broglie). — F. et J. Serand. Une battue à l'ours à Faverges en l'an XIII.

**20. — Historische Vierteljahrschift.** T. X, 1907, n° 4. — A. Hauck. La réception et la transformation du concile général au moyen âge (c'est Innocent III qui, le premier, en vint à la conception du concile général, lequel, à la différence du concile œcuménique, n'est plus seulement un concile d'évêques, mais un concile de toute la chrétienté statuant sur des questions intéressant toute la chrétienté; étudie comment la conception se précisa aux XIIIe-XIVe s.). — H. Ulmann. Les détachements de « francs-chasseurs » pendant les guerres de l'indépendance (1813-1815). — O. Clemen. Sur l'élection du pape Léon X (vingt-cinq cardinaux sur vingt-neuf y prirent part). = C.-rendus : *O. Montelius.* Kulturgesch. Schwedens von den ältesten Zeiten bis zum 11 Jahrh. (important). — *H. Hoogeweg.* Urkundenbuch des Hochstifts Hildesheim (quelques corrections). — *O.-A. Hecker.* Karls V Plan zur Gründung eines Reichsbundes (en 1547; a trop négligé les alentours du sujet). — *K. Wild.* Staat u. Wirtschaft in den Bistümern Würzburg u. Bamberg, 1729-46. — *E. Denis.* La fondation de l'empire allemand (livre d'une haute objectivité). — O. Masslow. Bibliographie de l'histoire allemande, 1906-1907 (fin).

**21. — Historische Zeitschrift.** 1907, t. C, n° 1. — F. Meinecke. Introduction au t. C de l' « Hist. Zeitschrift » (signale notamment les transformations des conceptions historiques depuis la fondation de la revue par H. von Sybel). — J. Kromayer. Alexandre le Grand et l'évolution hellénistique pendant le siècle qui suivit sa mort (à propos de la *Griechische Geschichte* de J. Beloch, t. III, 1904). — O. Hintze. La formation des ministères d'État modernes; étude d'histoire comparée (du moyen âge à nos jours). — F. Thimme. Le baron Louis de Wrangel et la convention de Tauroggen (réfutation du mémoire de H. Andrees, suivant lequel Yorck n'aurait pas, en déc. 1812, suivi des instructions transmises par Wrangel). = C.-rendus : *H. Schneider.* Entwicklungsgesch. der Menschheit; I : Kultur u. Denken der alten Ægypter (suggestif). — *A. Bertholet.* Apokryphen u. Pseudepigraphen (t. VII d'une grande « Gesch. der althebräichen Litteratur » de K. Budde). — *E. Nagl.* Die nachdavidische Königsgesch. Israels (plein de renseignements, mais d'une grande faiblesse historique). — *R. Knopf.* Das nachapostolische Zeitalter. Gesch. der christl. Gemeinden vom Beginn der Flavierdynastie bis z. Ende Hadrians (bon). — *W. Fleischmann.* Altgermanische u. altrömische Agrarverhältnisse in ihren Beziehungen u. Gegensätzen (spécialement sur le colonat). — *J. Cramer.* Die Verfassungsgesch. der Germanen u. Kelten (très contestable). — *E. v. Meier.* Französische Einflüsse auf die Staats u. Rechtsentwicklung Preussens in 19 Jahrh.; I : Prolegomena (peu neuf). — *Mayerhoffer v. Vedropolje* et *O. Christe.* Krieg 1809 ; I. — *J. Breuer.* Die politische Gesinnung u. Wirksamkeit des Kriminalisten Anselm v. Feuerbach (intéressant essai sur l'influence de Feuerbach dans l'Allemagne anti-napoléonienne).

**22. — Hansische Geschichtsblätter.** 1907, fasc. 2. — P. Feit.

Anciennes et nouvelles significations du mot « hansa ». — C. Reuter. Les Ascaniens et la mer Baltique (lettres et négociations des margraves de Brandebourg pour s'assurer un débouché sur la Baltique, 1230-1320; leur échec). — R. Krauel. La suppression du péage du Sund et la politique prussienne (les péages établis par le Danemark au Sund et au Belt furent supprimés en 1857 par l'accord international de Copenhague, notamment sur les instances de la Prusse). — H. Sieveking. Le syndic hambourgeois Karl Sieveking (1787-1847). — P. Simson. L'organisation de la Hanse au dernier siècle de son existence (suite : création d'un personnel administratif à partir de 1556; essais de réformes en vue d'arrêter la décadence, 1557-1604; organisation financière). — F. Bruns. Les registres de péages de Lübeck de 1492-96 (suite : l'exportation).

**23. — Jahrbuch des k. deutschen archaeologischen Instituts.** T. XXII, 1907, n° 1. — E. Maass. La lutte pour Téméśa; I, Héra de Crotone (son sanctuaire, au cap Lacinium, était le centre religieux des Grecs de l'Italie méridionale; en 205, Hannibal y consacra un autel, avec dédicace à la déesse de son « index rerum gestarum », dans le but de se concilier les habitants de la région); II, Leuka = Lecce (en Calabre; les solfatares antiques et modernes); III, le tableau (du début du v^e s., représentant le combat des Locriens contre le « héros de Téméśa » Alybas; Paus., VI, 6, 11); IV, le poème (de Callimaque, d'après un ancien poème locrien). = Supplément. A. Schulten. Fouilles de Numance (ce qu'on a retrouvé des fortifications de Scipion en 1906). — Krencker. Les fouilles d'Axoum (ville sainte de l'Éthiopie, détruite par les Musulmans en 1526). = N° 2. F. Studniczka. Les chars en Syrie-Phénicie. = Suppl. Fouilles de Palestine (Magiddo, Thaanach).

**24. — Klio. Beiträge zur alten Geschichte.** T. VII. 1907, n° 2. — L. Weniger. Études olympiques. 3. Service de la déesse-mère (influences crétoises à Olympie). — R. Cagnat. Le règlement du collège des *tubicines* de la légion III Augusta (inscription de Lambèze antérieure à 202 ap. J.-C., analogue à celle du collège des *cornicines*). — A. Schulten. La « lex Hadriana de rudibus agris » d'après une nouvelle inscription (du temps d'Hadrien, trouvée dans les domaines impériaux de la vallée de Bagradas; prouve que la « lex Hadriana » étendit aux domaines laissés en friche depuis dix ans par les grands propriétaires la faculté donnée aux colons par la « lex Manciana » d'occuper les terres incultes; cette loi était encore d'application régulière 150 ans plus tard). — W.-S. Ferguson. Recherches sur des documents athéniens et déliens; I (conjectures sur la série des tribus chargées du sacerdoce d'Artémis et d'Asclepios à Athènes et des dieux étrangers à Délos; l'incorporation de Délos à l'État attique en 167-66 et la fin de la κληρουχία délienne, 131-130). — Fr. Preisigke. La poste ptolémaïque (au milieu du m^e s. av. J.-C., d'après les papyrus d'Hibeh; courriers à cheval, à chameaux et à pied). — E. Kornemann. Ἄναξ κεινός Ἀδριανός (pro-

clamation de la consécration de Trajan et de l'avènement au trône d'Hadrien dans la métropole d'Heptacomia en Thébaïde, d'après un papyrus d'oct. 117 env., conservé à Giessen). — P.-M. Meyer. Sur la procédure ptolémaïque. — M. Holleaux. Sur le « Pylaicum concilium » (réplique à l'article de Sokoloff, au n° 1). — Lehmann-Haupt. Études arméniennes d'Asie Mineure. 1. Boghaz-köi et Van (d'après les fouilles).

**25. — Neues Archiv für sächsische Geschichte u. Altertumskunde.** T. XXVIII, 1907. — H. Beschorner. Le camp de Zeithain en 1730 (suite de l'article du t. XXVII). — O. Clemen. Pour la canonisation de Benno (évêque de Meissen; négociations du duc Georges de Saxe avec la Curie, 1497-1503). — J. Gebauer. Joachim von Schleinitz, maître de camp général de Saxe sous Jean-Georges Ier (nommé en 1635, poursuivi pour avoir capitulé dans Leipzig en 1642, † 1644). — H. Schmidt. Chr. Benjamin Geissler (fauteur du soulèvement des paysans en Saxe, en 1790). — G. Schlauch. Trente nouvelles sentences du tribunal échevinal de Dohna (supplément à l'article du t. XXVI).

**26. — Preussische Akademie der Wissenschaften.** Sitzungsberichte. 1907, fasc. 26. — R. Koser. Rapport sur la publication des *Mon. Germaniae histor.* = Fasc. 27. E. Meyer. La formation des États et des nationalités (la notion de peuple ne proviendrait pas d'une extension de la notion de famille; le processus historique aurait été inverse; il y aurait eu fractionnement de groupements plus vastes en groupements de plus en plus restreints). = Fasc. 48. K. Perels. La date du « privilegium generale de non appellando illimitatum » prussien (1750, et non 1746, date que porte par anticipation cette importante réforme du droit d'appel). = 1908, fasc. 1. Ed. Meyer. La première apparition des Aryens dans l'histoire (des textes trouvés par H. Winckler à Boghazkiöi prouvent qu'au début du xve s. av. J.-C., au plus tard, une dynastie iranienne dominait au nord-ouest de la Mésopotamie; par suite, les établissements aryens de Fran sont antérieurs, et l'on peut supposer que l'exode des Aryens de la région de l'Oxus et de l'Iaxartès vers l'Inde, au sud-est, et leur exode vers Fran, à l'ouest, survint à peu près simultanément et vers l'an 2000).

**27. — Preussische Jahrbücher.** 1907, t. CXXIX, n° 1. — E. Daniels. L'Autriche et la guerre de Crimée (d'après H. Friedjung, *Der Krimkrieg u. die österr. Politik*). = N° 2. Ilwof. L'empereur Joseph II économiste (dans sa politique économique générale, il s'inspira des doctrines physiocratiques, et pour l'industrie et le commerce, des doctrines prohibitives). = N° 3. E. Daniels. Boers et Anglais (d'après C. Jeppe, *The caleidoscopic Transvaal;* coup d'œil sur l'histoire des Boers depuis 1870).—R. Brunhuber. La Corée et le Japon (progrès de l'influence japonaise en Corée jusqu'aux accords de 1905 et 1907). = T. CXXX, n° 1. F. Rosenberg. Paul-Louis Courier. = N° 2. M. Schneidewin. L'agitation aux élections dans l'ancienne Rome. — J. Ziekursch. Sur l'histoire du développement de la bureaucratie prussienne dans la Silé-

sie frédéricienne (sous le ministère de v. Hoym, après la mort de Frédéric le Grand). = N° 3. P. Goessler. La civilisation créto-mycénienne et ses rapports avec Homère (suppose, à la suite de Dörpfeld, que les civilisations crétoise et mycénienne sont les deux rameaux d'une même civilisation, apportée par une population asiatico-égéenne en Crète et transportée de là dans la Grèce continentale, et admet l'identité des civilisations homérique et mycénienne).

**28. — Zeitschrift für katholische Theologie.** T. XXXI, 1907, n° 4. — J. Stufler. Le traitement infligé au pécheur au temps de la persécution de Dèce. — A. Kröss. L'extorsion de la « lettre de Majesté » à l'empereur Rodolphe II par les États de Bohême en 1609 (suite ici et au n° suiv. : réponses de Rodolphe aux demandes des États; irritation et plaintes des États protestants; leur nouvelle réplique; dissolution de l'assemblée par l'empereur). — J. Ernst. La théorie du baptême du « Liber de rebaptismate » (réponse à H. Koch). = T. XXXII, 1908, n° 1. J. Stufler. Sur la question de l'édit d'indulgence du pape Calixte (Calixte n'a pas innové). — Kneller. La dernière dissertation du prof. F.-X. von Funk (maintient contre Funk ses théories sur la réunion des conciles aux premiers temps de l'Église).

**29. — Zeitschrift für Kirchengeschichte.** T. XXVIII, n° 3. — J. v. Pflugk-Harttung. Les élections pontificales et l'Empire, 1046-1328 (fin : étudie les élections des divers papes depuis celle d'Alexandre II). — F. Herrmann. Le « Tractatus de indulgentiis » de Luther (il s'agit d'un traité déjà publié par Löscher). = N° 4. J. Dietterle. Les « Summae confessorum » des origines à Silvester Prierias (fin : xv^e-xvi^e s.). — E. Fueter. La première apparition des Jésuites à Florence (en 1546; leur rôle dans la restauration des études jusqu'en 1556). — G. Sommerfeldt. Deux prophéties historiques de l'an 1528 (par un clerc).

---

**30. — Akademie der Wissenschaften in Wien.** Philolog.-histor. Klasse. Sitzungsberichte. T. CLIII, 1906, fasc. 1. — L. v. Schröder. Elfes et dieux germaniques chez les Estes (montre l'influence exercée au moyen âge par les Estes par l'intermédiaire des peuples germaniques). = Fasc. 2. A.-H. Loebl. Une levée extraordinaire de subsides et ses résultats (il s'agit de l' « aide » contre les Turcs demandée en 1592-93 par l'Empereur à ses états, qui y firent une forte opposition). = Fasc. 5. J. Kelle. Recherches sur l'insaisissable Honorius, « Augustodunensis ecclesiae presbiter et scholasticus », et sur les œuvres qui lui sont attribuées (addition à l'étude du t. CLII).

**31. — Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich.** Nouv. série, t. IV-V, 1905-1906. — V. Thiel. Histoire des travaux de régularisation du Danube près de Vienne (suite : depuis le xviii^e s. jusqu'à maintenant; 102 p.). — A. Žák. Le couvent de femmes d' « Himmelpforte » à Vienne (1131 env.-1586, de l'ordre de Prémontré). — J. Lampel. La marche orientale des Babenberg et ses « tres comitatus »

(fin : la marche n'a jamais compris qu'un seul comté; le texte d'Otton de Freising, où il est question de trois comtés réunis en duché, a été mal interprété jusqu'ici).

**32. — Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.** T. XXVIII, 1907, n° 4. — Th. Ilgen. Sur le « Hantgemal » (soutient, contre Ph. Heck, que ce mot désigne originairement un seing manuel). — P. Schmidt. Les œuvres des publicistes allemands en 1667-71 (passe en revue 66 brochures écrites contre la politique menaçante de Louis XIV). — Fr.-C. Wittichen. Un portrait de Frédéric de Gentz par Jean de Wessenberg (écrit en français en 1842). — A. Dopsch. Le plus ancien impôt indirect en Autriche (est bien antérieur à 1359). — E. Vogt. Observations sur les regestes du roi Rodolphe de Habsbourg (corrections et additions aux *Reg. imperii*). = C.-rendus : *A. Galante.* Fontes juris canonici selecti (critiques importantes par Werminghoff). — *J. Peisker.* Die älteren Beziehungen der Slawen zu Turkotartaren u. Germanen u. ihre sozialgesch. Bedeutung (ensemble de textes imposant, mais interprétés d'une manière fantaisiste). — *M. Krammer.* Der Einfluss des Papsttum auf die deutsche Königswahl; *id.*, Wahl u. Einsetzung des deutschen Königs im Verhältniss zu einander (discussion détaillée par K.-G. Hugelmann). = VII Ergänzungsband, fasc. 3. H. Hirsch. Études sur les privilèges de couvents de l'Allemagne du sud aux xi^e-xii^e s. (mémoire de 140 p. Critique de nombreux diplômes impériaux et de nombreuses bulles pour des couvents de Suisse, du duché de Bade, du Wurtemberg, de la Bavière, de l'Alsace, du Tyrol et du Voralberg). — H. Hinrichs. La datation dans les œuvres historiques du xi^e s. (126 p. Tableaux donnant la statistique des diverses manières d'indiquer la date de jour dans les plus importantes œuvres du xi^e s.). — Ph. Heck. L'organisation judiciaire de Frise et les serments des juges de la Frise moyenne (maintient, contre H. Jackel, que les termes *scellata, frana, gretmann, hovetling* ne désignent qu'une même catégorie de juges [*Richter*], et les termes *asega, echera, redjeva* qu'une même catégorie d'assesseurs [*Urteiler*]).

**33. — Századok** (*les Siècles*). 1907, sept. — K. Fiók. Le nom du duc Géza et la nomenclature de la famille arpadienne chez Constantin Porphyrogénète (la langue des Huns était l'ostiak, langue ougrienne, parente du hongrois; le nom Γεήχ = Jajk est la forme primitive de Géza; la nomenclature donnée par Constantin Porphyrogénète, *De admin. imperio*, chap xl, est d'origine scyto-hunnique). — F. Kanyaró. Chansons kouroucz sur Thököly (l'historien Cserei a conservé ces chansons dans un ms. qui se trouve actuellement à l'école supérieure des Unitariens de Kolozsvár). — S. Takáts. Le verre et les verriers hongrois (tiré des documents du xvi^e-xvii^e s.). = C.-rendus : *J. Pokoly.* Histoire de l'Église réformée de Transylvanie; 5 vol. (beaucoup d'erreurs). — *P. Tóth-Szabó.* Le primat Georges Szatmári, 1457-1524 (bonne monographie). = Oct. A. Pór. Les Anjou et les Wittelsbach

(suite en nov. et déc. Détails sur la coalition de Louis le Grand, de la maison d'Anjou et des ducs de Bavière contre l'empereur Charles IV en 1371). — A. Aldásy. Le roi Sigismond et la république de Venise, 1435-1437 (suite en nov. D'après le t. XII des *Deutsche Reichstagsakten*). — S. Takáts. La forteresse hongroise (suite en nov. Description d'après les documents du xvi^e s.). = C.-rendus. *J. Török*. Histoire du collège des réformés à Kolozsvár; 3 vol. (bon). — *R. Békefi*. Les églises et les forteresses des environs du lac Balaton au moyen âge (fait partie des publications sur le « lac Balaton au point de vue scientifique et historique »; bon). — *L. Levrault*. L'histoire (intéressant). = Nov. C.-rendus : *Smiciklas*. Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae; t. III, IV (important). — *Vajdovszky-Dívald*. Monuments artistiques du comitat de Szepes (éloge). — *S. Bagyary*. La civilisation hongroise aux xvi^e et xvii^e s. (d'après les ouvrages de Szamosközy). — *I. Sárközy*. La famille Nádasdi-Sárközy (intéressant). — *O. Nagy*. Histoire de l'église évangélique de Györ (bon). = Déc. Florian Mátyás. Contes populaires et données historiques sur le meurtre de la reine Gertrude (examen critique des passages des Annales relatifs au meurtre commis par Bánk-bán en 1213). — J. Viszota. Le comte Étienne Széchenyi au collège (publie plusieurs certificats du collège des piaristes de Pest, du collège de Sopron qui prouvent que Széchenyi avait fait d'excellentes études secondaires). — L. Kropf. Voyageurs étrangers en Hongrie (Don Pedro, infant de Portugal, 1426-28, Pierre Tafur, seigneur espagnol, 1438-39). = C.-rendus : *I. Barcza*. Bibliographia sanctae Elisabethae (incomplet). — *Ahmed Refik*. Les victoires turques (écrit en turc; l'auteur a consulté des sources françaises, allemandes, roumaines et hongroises, chose rare en Turquie). — K. Persian. La principauté de Jean Kemény (superficiel). — Annuaire de la Société historique et archéologique du comitat de Hunyad; t. XV-XVI (soigné). — Sbornik praci historickych (dédié par les historiens tchèques à Jaroslav Goll; important).

**34. — Budapesti Szemle**. 1907, juill. — Haraszti. Voltaire (d'après le livre de M. Lanson). = Août. M. Kármán. Les Universités hongroises. — J. Viszota. La première œuvre de Széchenyi (c'est une étude sur l'élevage des chevaux, parue dans une revue de Vienne en 1818). = C.-rendus : *H. Rumbold*. Final recollections of a diplomatist (contient quelques souvenirs de son séjour en Hongrie). = Sept. A. Vámbéry. La civilisation des Tartares (les Tartares de Russie ont actuellement huit imprimeries, huit grands journaux; les dernières réformes dans l'empire russe ont été saluées par eux avec enthousiasme). = C.-rendus : *S. Kemény*. Études historiques et littéraires (nouvelle édition des œuvres si remarquables du grand publiciste qui a rédigé, pendant la réaction, le *Pesti Napló*). — *P. Vay*. Les empires d'Orient (ouvrage de luxe sur la Chine, la Corée et le Japon que l'auteur connaît bien). = Oct. *H. Marczali*. Les œuvres politiques de Grégoire Berzeviczy (Kautz et Gaal ont fait ressortir les mérites de cet économiste distingué, 1763-

1822; Marczali analyse deux œuvres inédites : *De dominio Austriae, in Hungaria*, 1790, et un mémoire en français qui semble être adressé à Napoléon Ier, 1809; les deux écrits prouvent que Berzeviczy n'espérait le salut de la Hongrie que d'un changement de dynastie). = Nov. A. Berzeviczy. A la mémoire de Joseph Eötvös (coup d'œil sur les œuvres littéraires de l'homme d'État hongrois). = C.-rendus. *E. Finaczy*. Histoire de l'éducation dans l'antiquité (bon). — *B. Balogh*. Dai Nippon (histoire, géographie et littérature du Japon; intéressant). = Déc. L. Joób. La politique du peuple (d'après l'ouvrage d'Antoine Menger). = C.-rendu : *H. Maxwell Bart*. The Creevey Papers.

---

**35. — Analecta Bollandiana.** 1907, nos 2-3. — H. Delehaye. Les saints de Chypre (textes inédits et étude sur les sources de l'hagiographie cypriote). — A. Poncelet. La « Vita prima Urbani V auctore anonymo » (cette Vie fait partie du groupe de 14 biographies pontificales de Benoit XII à Clément VII. Discussion de la date de la composition et examen des sources auxquelles l'anonyme a puisé. La partie vraiment originale de l'œuvre est très restreinte). = C.-rendus : *J. Begley*. The Diocese of Limerick ancient and medieval (grande masse de faits; exposition peu méthodique). — *J. von Walter*. Die ersten Wanderprediger Frankreichs. Studien zur Geschichte des Mönchtums (exposé critique de la vie de saint Bernard de Tiron, de Vital de Savigny et de Giraud de Salles; savante étude sur les sources). = No 4. L. Vervaeck. Les reliques de saint Albert de Louvain, évêque de Liège (l'auteur, un médecin, a procédé à un examen méthodique des ossements du saint; il en conclut que le récit de la mort, donné par la *Vita Alberti*, est partiellement inexact). — H. Moretus. La légende de saint Béat, apôtre de Suisse (l'existence de Béat n'est pas démontrée).

**36. — Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique.** T. XX, 1907. — A. Cauchie et L. Van der Essen. Les Archives farnésiennes de Naples (description méthodique et indication des fonds qui intéressent spécialement l'histoire des Pays-Bas). — J. Cuvelier. Les petites archives (paroissiales, hospitalières, communales, etc.). — N. de Pauw. Les anciennes bibliothèques de la Flandre (leur nombre, leur composition). — G. des Marez. L'évolution corporative en Flandre à la fin du xiiie siècle (cette évolution s'accomplit après 1302. Jusqu'alors, il existait simplement des groupes économiques, dirigés par des fonctionnaires municipaux). — V. Fris. Les origines de la réforme constitutionnelle de Gand de 1360-1369 (élucide l'histoire de ce régime à tendances démocratiques qui vécut jusqu'en 1540, sauf une interruption de 1455 à 1477). — J. Grob. Le droit d'imposition dans l'ancien duché de Luxembourg. — A. Hansay. Le servage dans l'ancien pays de Looz (il n'existe plus guère après le xive s.). — H. Lonchay. Les sources de l'histoire du règne des archiducs Albert et Isabelle (les documents les plus importants sont à Simancas). —

E. Matthieu. Les sociétés populaires en Belgique (il s'agit des clubs constitués en Belgique après 1792 sur le modèle de la société des Jacobins de Paris; leur rôle fut très important). — H. Nelis. Rapport sur les travaux de chronologie publiés en Belgique et en Hollande depuis 1830 (examen critique de 47 ouvrages traitant de cette science auxiliaire). — V. Tourneur. Histoire et étymologie du nom de Gand (peut-être l'origine de la ville est-elle celtique). — H. Van der Linden. Les sources de la géographie historique de la Flandre (beaucoup de documents sont encore peu connus ou peu accessibles). — H. Van Houtte. L'évaluation des monnaies anciennes en monnaies modernes (difficultés de cette évaluation).

**37. — Archives belges.** 1907, n° 5. — *P. Poullet.* Les institutions françaises de 1795 à 1814 (étude importante sur les origines des institutions belges contemporaines). = N° 6. *J. Zillich.* Febronius (insiste particulièrement sur deux points : comment et pourquoi l'apparition du livre de Febronius a été possible et pour quels motifs il a eu un si grand retentissement en Allemagne). — *F. Van Kalken.* La fin du régime espagnol aux Pays-Bas (révélations importantes sur une période très peu connue de l'histoire de Belgique). — Biographie et bibliographie de G. Monchamp (philosophe et historien belge, 1856†1907). = N° 7. *P. Kaiser.* Der kirchliche Besitz im Arrondissement Aachen gegen Ende des 18 Jahrhunderts und seine Schicksale in der Säkularisation durch die französische Heerschaft (fruit de consciencieuses recherches; établit la fortune des divers organismes ecclésiastiques et montre comment l'aliénation se fit plus intelligemment qu'en France). = N° 9. *D. Schäfer.* Hanserecesse von 1477-1530; VII (particulièrement intéressant pour les négociations des Brugeois avec les Osterlings). — *A.-J. Paridaens.* Journal historique, 1787-1794 (contient quantité de révélations sur l'occupation française en Belgique et spécialement dans le Hainaut). — *J. Marx.* Nicolaus von Cues und seine Stiftungen (s'occupe surtout des fondations établies en Hollande au xv^e siècle par le cardinal de Cuse). = N° 10. *H.-V. Sauerland.* Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv; t. IV (préface remarquable sur la statistique bénéficiale). — *H. Obreen.* Florent V, comte de Hollande et de Zélande (expose avec clarté l'histoire de ce règne complexe et trouble).

**38. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.** 1907, n° 2. — F. Baix. Fragments d'une chronique inédite de D. Martin de Remouchamps, abbé de Florennes (intéressants détails sur la campagne de Henri II en Belgique, 1554-1555). = N° 3. A. Cauchie. Inventaires des archives de Marguerite de Parme, dressés après la mort de cette princesse, précédés d'une liste d'anciens inventaires d'archives et de joyaux conservés aux archives farnésiennes de Naples (importants pour l'histoire des Pays-Bas). — L. Verriest. Documents tournaisiens pour servir à l'histoire économique du moyen âge (xiv^e s.).

— A. D'HERBOMEZ. La question de la Charité-Saint-Christophe à Tournai (organisation de ce collège, créé par Philippe-Auguste en 1187-1188; on conteste le caractère charitable qu'on a voulu y voir). — E. DONY. Le dénombrement des habitants de la principauté de Chimay en 1616. = N° 4. U. BERLIÈRE. Documents pontificaux concernant Raoul de Rivo (doyen de Tongres, qui joua un rôle assez en vue dans la principauté de Liège au XIVe s.). = N° 5. E. BACHA. Poème et lettres de Mathias Herbenus sur les affaires de Liège en 1468 (il s'agit du compagnon du légat pontifical Onufrius, qui ne parvint pas, malgré tous ses efforts, à rétablir la paix à Liège). — Ch. BORNATE. Mémoire du chancelier de Gattinara sur les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne (manuscrit inédit qui nous révèle ce que pensaient sur cette importante question Charles-Quint et ses conseillers).

**39. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous.** 1907, n° 4. — U. BERLIÈRE. Épaves d'archives pontificales (58 suppliques originales des années 1357-71, revêtues de la signature du pape, trouvées en dépeçant la reliure d'un ms. de Reims). — R. ANCEL. La disgrâce et le procès des Carafa, d'après des documents inédits (suite : le meurtre de la duchesse de Paliano et la mort du pape Paul IV. Détails curieux sur le conclave de 1559). — G. MORIN. Biographie de D.-O. Rottmanner († 1907, connu par ses travaux sur saint Augustin). = C.-rendus : *A. Dufourcq*. Étude sur les « Gesta martyrum » romains (conteste la légitimité des méthodes d'analyse employées par l'auteur). — *A. Weiss*. Historia ecclesiastica (bonne méthode). — *R. Hittmair*. Der Josefinische Klostersturm in Land ob der Enns (l'auteur y voit les origines de la situation sociale faite à l'Église en Autriche).

**40. — Revue de l'instruction publique en Belgique.** 1907, n° 4. — H. PIRENNE. A propos de la lettre d'Alexis Comnène à Robert le Frison, comte de Flandre (la lettre, telle que nous la possédons, dérive d'un original authentique; elle a dû être écrite en 1090). = C.-rendus : *D.-D. Brouwers*. Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies, 1465-1467 (excellente édition d'un document capital pour l'histoire de la période bourguignonne de l'histoire de Belgique). — *H. Lonchay*. Recherches sur l'origine et la valeur des ducats et des écus espagnols. — *D. Detlefsen*. Ursprung, Einrichtung und Bedeutung der Erdkarte Agrippas (sens critique affiné et connaissance approfondie du sujet). = N° 6. C.-rendus : *H. Delehaye*. Les versions grecques des actes des martyrs persans sous Sapor II (l'éditeur a surmonté de très grandes difficultés; c'est un travail préparatoire à l'histoire de la légende des victimes de Sapor II). — *J. Meyhoffer*. Le martyrologe protestant des Pays-Bas, 1523-1597 (démontre que les victimes de la persécution religieuse au XVIe s., dans les Pays-Bas, ont été plus nombreuses qu'on ne le croit généralement).

**41. — Revue des bibliothèques et des archives de Belgique.** 1907, n° 1. — B. LONCHAY. Les archives de Simancas (principaux fonds

intéressant l'histoire des Pays-Bas). = N° 2. J. Cuvelier. Le programme des archivistes (excellentes indications sur un travail à entreprendre pour faire connaître en Belgique l'organisation des archives étrangères). — P. Sheridan. Études de chronologie brabançonne (examen des diverses catégories d'erreurs de date qu'on relève dans les chartes de Brabant). = N° 3. A. Mesdagh. L'organisation des collections sigillographiques de Paris, Bruxelles et Vienne. — V. Tourneur. L'art de la médaille à Utrecht (détails intéressants sur les productions contemporaines de cet atelier). = C.-rendu : *D.-D. Brouwers.* Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies, 1455-1477 (très important pour l'histoire militaire des règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire). = N° 4. V. Tourneur. Le Cabinet des médailles de l'État à Bruxelles (détails intéressants sur son histoire et sa composition). — J. Vannerus. Les termes les plus usuels des inventaires d'archives (rectifie des dénominations souvent mal appliquées). = N°s 5-6. H. Nelis. Bibliographie des travaux de chronologie relatifs aux Pays-Bas parus en 1907. — A. Bayot. L'histoire de la Toison d'Or de Guillaume Filastre (histoire de ces précieux mss. du xv^e s.). = C.-rendu : *D.-D. Brouwers.* Cartulaire de la commune de Dinant; VII (1802-1792; beaucoup d'actes importants pour l'histoire du règne de Joseph-Clément de Bavière).

**42. — Revue d'histoire ecclésiastique** (Université de Louvain). 1907, n° 3. — A. Fierens. La question franciscaine (état des recherches et étude sur un important ms. de la Bibl. royale de Bruxelles : *Vita S. Francisci anonyma Bruxellensis*). — L. Willaert. Négociations politico-religieuses entre l'Angleterre et les Pays-Bas catholiques, 1598-1625 (suite : intervention des souverains anglais en faveur des protestants des Pays-Bas pendant les négociations de la Paix de Londres de 1604). = C.-rendus. *C. H. Turner.* The history and use of creeds and anathemas in the early centuries of the Church (bon exposé des questions complexes touchant le symbole des apôtres, celui de Nicée et celui de Constantinople). — *P. Kalkoff.* Forschungen zu Luthers Römischen Prozess (modèle de critique et de sagacité). — — *P. W. Joyce.* The story of ancient Irish Civilisation (synthèse pleine d'érudition). — *Moran.* Historish sketch of the Persecution suffered by the Catholics of Ireland (importante contribution à l'histoire du xvii^e s.). — *Von Törne.* Ptolémée Gallio, cardinal de Côme (beaucoup de détails intéressants pour l'histoire religieuse du xvi^e s.). — *K. Bihlmeyer.* Biographie de F.-X. von Funk (historien et professeur à Tubingue, 1840-1906). = N° 4. P. Doncœur. Les premières interventions du Saint-Siège relatives à l'Immaculée-Conception (suite : divergences de vues qui se font jour sur la question du xii^e au xiv^e s.). — R. Ancel. Paul IV et le concile (étudie les raisons qui ont déterminé ce pape à ne pas réunir le concile). = C.-rendu : *L. van der Essen.* Étude critique sur les « Vitae » des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique (remarquable).

**43. — Revue tournaisienne.** 1907, n° 1. — F. Desmons. Les casernes de Tournai (détails intéressants sur l'occupation de Tournai par les troupes françaises au XVII^e s.). = N° 2. A. d'Herbomez. Les origines de la ville de Tournai (la ville s'élève sur l'emplacement d'un grand domaine, *fundus*, ayant appartenu au I^er siècle à un gallo-romain du nom de Turn ou Turnus). = N° 3. E. Matthieu. Les journaux tournaisiens de 1786 à 1906 (quelques échantillons curieux de la presse révolutionnaire de 1792-93). = N° 5. A. Josson. Le vin à Tournai (chapitre important de l'histoire économique du moyen âge; il y eut dans le Tournaisis d'importants vignobles, depuis le XIV^e siècle jusqu'au XVII^e). = N^os 7-8. L. Carbonnelle. Ernest Discailles (biographie de cet historien belge, né en 1837). = N^os 9-10. A. Hocquet. Tournai et la Croix-Rouge (la capitulation de Tournai, en 1581, porte un article en vertu duquel les soldats blessés ne seront pas retenus prisonniers; c'est une nouveauté dans le droit de guerre pratiqué à cette époque). = N° 11. A. Bocquillet. Mortagne pendant la ligue du Bien Public (tantôt cédée aux ducs de Bourgogne, tantôt reprise par le roi de France, cette ville eut une histoire très mouvementée de 1418 à 1465). — A. d'Herbomez. Les voyages d'un Tournaisien du XV^e s. (Coppart de Velaines voyagea en 1423-24 et 1431-32 à Venise, à Chypre, à Rome et en Palestine; il a laissé un curieux journal de voyage).

---

**44. — The scottish historical Review.** 1908, janv. — Sanford Terry. Le récit d'Allan Cameron, févr.-avr. 1716 (publie un récit inédit des derniers mouvements des chefs insurgés, par le colonel Allan Cameron, qui accompagna le prétendant Jacques III en déc. 1715, essaya d'organiser la résistance et finit par s'échapper en France en juillet 1716). — Th. Duncan. Rapports de Marie Stuart avec William Maitland de Lethington (réhabilite le célèbre secrétaire de la reine d'Écosse, si mal jugé par A. Lang). — T. F. Henderson. M. Lang et les Lettres de la Cassette (l'opinion que M. Lang s'est faite des Lettres de la Cassette l'a conduit à considérer les personnes de l'entourage de Marie comme formant une collection de malfaiteurs. Non; ni la vraisemblance, ni les faits n'appuient de pareilles conclusions. Quant aux lettres, elles sont, quoi qu'on en ait dit, authentiques). — G. M. Fraser. La croix du marché d'Aberdeen. — Dowden. Les évêques de Glasgow (suite : 1316-1446). = C.-rendus : A history of Northumberland; t. VIII : The parish of Tynemouth, par *H. E. Craster* (bon). — *Sir James B. Paul.* Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland; t. VII : 1538-1541. — *J. N. Figgis.* Studies of political thought from Gerson to Grotius, 1414-1625 (suite de brillantes et instructives conférences faites à Cambridge en 1900; l'extrême concision de la pensée rend l'ouvrage souvent pénible à lire). — *Colville.* Ochtertyre booke of accounts, 1737-39 (curieux).

**45. — The Athenæum.** 1907, 23 nov. — *J. Watson.* The Scot in

the eighteenth century; his religion and his life (intéressant recueil d'esquisses). = 30 nov. *J. Westlake*. International law; part II : War (excellent). — *Mrs. A. W. Stirling*. Coke of Norfolk and his friends : the life of Thomas William Coke, first earl of Leicester of Holkham (bonne biographie d'un homme qui fut un grand ami et partisan fidèle de Fox et dont le nom était tombé dans un juste oubli). = 7 déc. *G. Brenan* et *E. Ph. Statham*. The House of Howard (excellent). = 14 déc. *Egerton* et *Grant*. Canadian constitutional development (excellent). = 21 déc. The political history of England; vol. XII : 1837-1901, par *Sidney Low* et *Lloyd C. Sanders* (résumé généralement exact et tel qu'on pouvait le faire avant la publication des lettres de la reine Victoria). — *T. A. Fischer*. The Scots in Sweden (beaucoup d'utiles recherches qui n'épuisent cependant pas le sujet). = 28 déc. *J. H. Adeane* et *M. Grenfell*. Before and after Waterloo (recueil de lettres écrites par Edward Stanley, le père du futur doyen de Westminster). — *T. R. Holmes*. Ancient Britain and the invasion of Julius Cæsar (ouvrage savant et suggestif). — *C. Day*. A history of commerce (bon). — *M. Hume*. The court of Philip IV (bon). = 1908, 4 janv. *D. Patrick*. The statutes of the scottish church (traduction savamment annotée des *Concilia Scotiæ*, 1225-1259, publiées en 1886 par J. Stevenson). = 11 janv. *Grenfell* et *Hunt*. The Oxyrhynchus papyri; part V (admirable volume où l'on trouvera un récit inédit des années 396 et 395 av. J.-C.; l'auteur est contemporain de Xénophon, mais indépendant de lui; c'est peut-être Cratippe). = 18 janv. *A. Shield* et *A. Lang*. The king over the water (biographie très minutieuse, très soignée, du Vieux Prétendant, mais où l'histoire générale est un peu trop sacrifiée, ce qui la rend parfois difficile à suivre). — *M. Haile*. James Francis Edward, the Old chevalier (bonne étude politique sur le Vieux Prétendant). — *Lord Acton*. The history of freedom and other essays (très intéressant recueil d'articles de politique et de morale).

**46. — The english historical Review.** 1908, janv. — J. F. Baldwin. Le conseil du roi, d'Édouard Ier à Édouard III (étude bien documentée). — Stella Kramer. L'amalgame des corporations marchandes en Angleterre; 1er art. (très approfondi). — J. F. Chance. La pacification du Nord en 1719-1720; III : les derniers arrangements. — The Master of Peterhouse. Les lettres de la reine Victoria, 1837-1861. — R. L. Poole. La chronologie des chartes du roi Henri II (les règles établies par M. Delisle paraissent être très solides, autant que sont ingénieuses les explications qui rendent compte des exceptions; mais certaines chartes, datées d'une manière exceptionnelle, ne peuvent tout de même pas être retenues comme authentiques). — R. C. Fowler. Étudiants cisterciens à Oxford. — Cora L. Scofield. Un subside volontaire levé par Édouard IV dans la province de Canterbury en 1462. — M. A. Wilson. Le couronnement de la reine Élisabeth (reprend la question déjà exposée en détail par M. Bayne). — G. B.

Tatham. La vente des terres épiscopales pendant la guerre civile et la République (l'auteur a retrouvé à peu près tous les textes permettant de reconstituer cette opération dans les *Close rolls* au P. R. O.). = C.-rendus : *C. H. Turner*. Ecclesiae Orientalis monumenta juris antiquissima (important). — *J. Mackinnon*. A history of modern liberty (connaît bien les textes et les interprète avec intelligence, parfois d'une façon un peu superficielle). — *E. Dupont*. Recherches historiques et topographiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant (sans valeur; l'auteur reste plutôt au-dessous de Le Héricher et de Léchaudé d'Anisy !). — *Ad. Ballard*. The Domesday Inquest (compilation des plus estimables; article important de J. Tait). — *Fr. B. Palmer* (ingénieux et intéressant). — *Mary D. Harris*. The Coventry leet book, or Mayor's register containing the records of the city court leet, 1420-1555 (très intéressant pour l'histoire économique). — *A. Pigafetta*. Magellan's voyage around the world (excellente édition, avec une traduction en anglais et des notes très copieuses, par J. H. Robertson). — *W. Bauer*. Die Anfänge Ferdinand's I (bon travail, qui utilise de nombreux documents d'archives). — *P. A. Bruce*. Social life of Virginia in the xviiith century (excellent). — Documents relating to the constitutional history of Canada, 1756-1761 (très utile). — *A. Weir*. An introduction to the history of modern Europe (bon résumé des années 1780-1830). — *Floyer* et *Hamilton*. Catalogue of mss. preserved in the library of Worcester cathedral. — *L. Traube*. Nomina sacra; Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung (très important pour localiser et pour dater les mss., surtout latins).

---

# CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

**France.** — Le prix Peyrat, d'une valeur de 3,000 fr., fondé par la marquise Arconati Visconti, née Alphonse Peyrat, en mémoire de son père, pour récompenser les ouvrages relatifs à l'histoire de France de 1774 à nos jours, a été décerné, pour la première fois, le 30 décembre dernier, par une commission formée de délégués de l'Université de Paris, de l'École des hautes études et des Sociétés d'histoire moderne, d'histoire de la Révolution et d'histoire de 48, à M. James Guillaume pour son *Recueil des procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention* (5 vol. in-4°).

— Le sujet du concours pour le prix du budget (histoire), à l'Académie des sciences morales, en 1907, était : le concordat de 1516. Une récompense de 1,500 fr. a été attribuée à M. Pierre Bourdon, et une récompense de 500 fr. à M. l'abbé J. Thomas.

— On annonce la fondation d'une « Société des études robespierristes », dont le siège social est établi à la librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, à Paris, et qui a pour but « de rechercher, de classer et de publier tous les documents historiques qui peuvent apporter dans la biographie de Robespierre, dans l'étude de ses idées politiques, dans l'histoire de son influence une nouvelle clarté ». La Société se propose d'ailleurs d'étendre, « par une conséquence naturelle, le champ de ses investigations jusqu'à la Révolution tout entière, et jusqu'aux manifestations qui, au cours du xixe siècle, ont marqué le développement et l'histoire de la pensée révolutionnaire ». Elle vient de publier, sous le titre d'*Annales révolutionnaires*, le n° 1 d'une revue trimestrielle et fera paraître par les soins de MM. V. Barbier et Ch. Vellay les *Œuvres de Robespierre*, dont deux volumes seront distribués en 1908. La cotisation annuelle des membres de la Société est fixée à 20 fr.

— *La Révolution dans l'Aube; bulletin d'histoire moderne et comtemporaine*, tel est le titre d'un nouveau périodique qui paraît à Troyes depuis le 15 janvier dernier sous la direction de MM. A. Boutillier du Retail, archiviste de l'Aube, et O. Beuve, archiviste de la ville de Troyes. Il sera l'organe officiel à la fois de la « Société départementale d'histoire de la Révolution » et du « Comité départemental d'histoire économique de la Révolution ». Voici le sommaire du 1er numéro : A. Boutillier du Retail. Les études d'histoire moderne dans le département de l'Aube (excellente revue des travaux faits et à faire). — O. Beuve. Le « Père Sauce » à Troyes (notes biographiques sur J.-B. Sauce, l'épicier de Varennes qui prit une part considérable à l'arrestation de Louis XVI.) — Lieutenant Lallement. Les conscrits de l'an VII (lettres écrites par eux

à leurs parents). — L. Morin. Les distractions poétiques des suspects internés au grand séminaire de Troyes pendant la Terreur. — O. Beuve. Arcis-sur-Aube en 1830. — Chronique; documents.

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1908* (Mâcon, impr. Protat, 1908, in-8°, 190 p.). — Voici la liste des thèses analysées dans ce volume : A. Artonne. Étude sur le mouvement politique de 1314. — L. Biernawski. Formation et organisation du département de l'Allier. — P.-M. Bondois. Catalogue des actes de François II, roi de France. — C. Brunel. Catalogue des actes des comtes de Ponthieu, xi^e s.-1279. — R. Burnand. L'hôtel royal des Invalides, 1674-1789. — H. Dupont. Le Soissonnais de 1787 à 1790; l'assemblée provinciale, l'organisation départementale. — E. Flicoteaux. Études sur les *Eclogæ* et le *Liber officialis* d'Amalaire, précédées d'une notice biographique. — E. Frémy. Essai sur la manufacture royale des glaces de France aux xvii^e-xviii^e s. — P. Graziani. La Provence au milieu du xiii^e s.; l'opposition nationale à Ramon Bérenguer IV et à Charles d'Anjou. — G. Lardé. Le tribunal du clerc dans l'Empire romain et la Gaule mérovingienne jusqu'en 614. — G. Lavergne. Le langage parlé en Bourbonnais aux xiii^e-xiv^e s. — A. Martin. Jean le Bègue, greffier de la Chambre des comptes de Paris (1368-1457). — G. Mathieu. Étude sur le marais de Bordeaux et de Bruges de l'édit de 1549 à la Révolution. — R. Michel. Études sur la politique royale à l'égard de la noblesse et des villes consulaires dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis. — A. Mousset. Le sieur de Longlée, résident de France à Madrid, et les relations officielles de la France et de l'Espagne, 1583-89. — A. Rhein. La seigneurie de Montfort, au diocèse de Chartres, x^e-xiv^e s. — R.-N. Sauvage. L'abbaye de Saint-Martin de Troarn, au diocèse de Bayeux, des origines au xvi^e s. — R. Serpette de Bersaucourt. Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, maréchal de France, 1434?-1494. — G. Valmont. Études sur le commerce des grains dans la généralité de Rouen au xviii^e s. — Ch. Valois. Une histoire inédite de la Ligue, œuvre d'un contemporain anonyme, 1574-93.

— Raoul de Félice. *Les noms de nos rivières. Leur origine; leur signification* (Paris, H. Champion, 1906, in-8°, 167 p. et une carte). — L'auteur de cette thèse complémentaire de doctorat s'est proposé de grouper les explications fournies par les philologues sur l'origine des noms que portent aujourd'hui les rivières de France et d'en tirer un corps de doctrines. Il ne nous appartient pas de dire ce que valent les étymologies auxquelles il s'est arrêté; certaines lui vaudront, nous le craignons, les critiques des gens du métier. Mais il convient de signaler ici quelques-uns des résultats historiques qui se dégagent de cette enquête. Considérant comme spécialement ligures les noms terminés en *-asco* et *-asca*, ainsi que les dérivés du mot **alisos*, M. de Félice conclut à l'existence d'établissements ligures dans le sud-est de la France et dans le Massif central, avec des postes avancés principalement dans le bassin de la

Seine et sur la basse Loire. L'examen des noms dérivés du thème *aliso-*, joint aux constatations des anthropologistes et aux affirmations des textes anciens, confirme l'existence de Ligures sur la basse Loire, et l'on est même conduit à se demander si ce peuple n'a pas, à un moment donné, été disséminé sur la plus grande partie du territoire français. C'est, on le sait, l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville. Pour l'extension des populations ibériques, le travail de M. de Félice aboutit également à des conclusions intéressantes. Si les noms de l'Urugne, dans le département de la Lozère, et de l'Arroux, dans la Côte-d'Or, se rattachaient bien, comme il le croit, à des racines ibériques, il faudrait supposer que les Ibères poussèrent fort loin leurs établissements. De même encore, de la présence de noms apparentés à la langue basque qu'on retrouve dans les Hautes-Pyrénées et le Gers, M. de Félice croit pouvoir tirer au moins une présomption de plus en faveur de la théorie suivant laquelle les Basques, tout en parlant une langue ibérique, appartiendraient à une famille de peuples distincte des Ibères qui habitèrent le reste de la région aquitanique. Comme tous les résultats auxquels conduit l'onomastique, ce sont là des résultats incertains et discutables. Ils méritaient néanmoins d'être mis en relief. — P. 25 : le nom ancien de la Selle semble bien avoir été *Sava*, comme le dit l'auteur sans oser l'affirmer. Voir notamment le *Liber traditionum S. Petri Blandiniensis*, éd. Fayen, p. 40-41. L. H.

— Louis-Prosper Guénin et Eugène Guénin. *Histoire de la sténographie dans l'antiquité et au moyen-âge; les notes tironiennes* (Paris, Hachette, 1908, in-16, 416-VI p.). — Sténographes du Sénat, les auteurs de ce volume ont voulu se renseigner sur l'histoire de leur métier et, avec un courage digne d'un meilleur sort, ils se sont plongés pendant de longues années dans de très vieux volumes où ils espéraient trouver des renseignements sur des choses très anciennes. Les plus vieilles éditions des textes classiques ou du moyen âge, les manuscrits les plus vénérables, les volumes d'Ampère, de Montalembert, de Michelet, de Henri Martin ont été leurs guides préférés. Ils ont découvert la philologie romane avec Hippolyte Cocheris, l'histoire mérovingienne avec Double, et on est tout surpris, comme d'anachronismes, quand on se trouve renvoyé par hasard à un mémoire de Julien Havet, — qui, naturellement, n'a rien compris aux notes tironiennes, — ou même (p. 370) à une dissertation de M. Paul Legendre parue en 1905. Cette méthode a entraîné de petits inconvénients : par exemple, citation comme authentiques de nombreuses chartes fausses, renvoi à la chanson de Girard de Viane pour établir l'abandon de la langue latine au temps de Charlemagne, ignorance absolue de l'origine des manuscrits Barrois (p. 362), etc.; et ces erreurs sont d'autant plus innombrables qu'à propos de notes tironiennes, les auteurs ont cru devoir parler de tout ce qui, de près ou surtout de loin, touche aux *notarii* romains, mérovingiens et « carlovingiens ». Cela nous vaut la traduction d'une masse de lettres de Cicéron, de nombreux extraits des actes des martyrs, —

qui, bien entendu, sont considérés sans discussion comme des reproductions fidèles de notes sténographiques prises aux audiences, — d'actes conciliaires, de fragments de chartes, sans compter des pages entières de l'*Histoire du livre* d'Egger et même du *Cicéron et ses amis* de M. Gaston Boissier. Que de conscience et de bonne volonté dépensées en pure perte! L. H.

— Fernand Bournon. *Les arènes de Lutèce* (Paris, Daragon, 1908, in-8°, 42 p.; *Bibliothèque du vieux Paris*). — Cette courte notice a uniquement pour but de rappeler ce qu'on savait des arènes de la rue Monge avant les fouilles de 1870, de retracer les efforts faits à cette époque pour sauver de la destruction une partie au moins des ruines; enfin de décrire ce qui en subsiste aujourd'hui. La partie relative aux pourparlers de 1870 contient quelques détails nouveaux tirés des dossiers de la Bibliothèque de la ville de Paris. L. H.

— Frédéric Duval. *Les terreurs de l'an mille* (Paris, Bloud, 1908, in-16, 94 p.). — M. Duval démontre une fois de plus que les prétendues terreurs de l'an mille sont une légende accréditée par des écrivains du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, et, à ce qu'il nous assure, exploitée aujourd'hui encore avec empressement par les ennemis de l'Église. Il n'a naturellement pas grand'peine à démolir, à la suite de ses nombreux devanciers, une thèse qu'on pouvait croire définitivement morte. Il est regrettable seulement de voir sous la plume d'un ancien élève de l'École des chartes des références, — évidemment de deuxième ou troisième main, — qui semblent indiquer un oubli un peu excessif des habitudes de l'érudition moderne ou des ignorances singulières, comme celles-ci, que nous prenons au hasard : « *Formul. Turon.* » (p. 46, n. 4); « *Helgaldi Floriacensis monachi Epitomæ* (sic) *vitæ Roberti regis, Bibliotheca Pithœi*, p. 77 » (p. 66, n. 2); ou, pour prouver que Hugue Capet a combattu les seigneurs insoumis (p. 61, n. 1), « sur Hugues Capet, cf. Monod, *Études sur l'histoire de Hugues Capet* (*Revue historique*), t. XXVIII » (on sait que ce n'est là qu'une étude critique des sources); ou enfin l'indication à deux reprises (p. 54, n. 13, et p. 92) des *Deutschlands Geschichtsquellen* de Wattenbach comme d'un ouvrage nouveau « en cours de publication » depuis 1904 : cette date, bien entendu, s'applique à la 7^e^ édition de l'ouvrage. Ajoutons que les fautes d'impression et d'inattention sont innombrables, ce qui présente d'assez graves inconvénients, surtout pour une brochure qui ne s'adresse pas aux spécialistes. L. H.

— O. Morin. *Les avoueries ecclésiastiques en Lorraine* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, in-8°, VI-127 p.; fasc. 20 de la *Bibliothèque de la Conférence Rogéville*). — Cette thèse de doctorat en droit, parue presque en même temps que celle de M. Ch. Pergameni sur l'*Avouerie ecclésiastique belge*, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro (p. 217), est un travail de débutant, pour lequel l'auteur s'est presque exclusivement borné à puiser de toutes mains dans une dissertation de dom Calmet et dans les travaux de MM. G. Blondel, E. Bonvalot et

F. Senn. Aucune recherche d'archives; la plupart des textes allégués sont purement et simplement empruntés aux notes des quelques ouvrages utilisés, et les renvois mêmes faits par l'auteur prouvent qu'il ignore d'ordinaire ce que sont les recueils d'où ils ont été tirés. Ses notions historiques sont des plus vagues : écrivant sur les avoués, il ne paraît même pas savoir ce qu'est l'immunité. Les textes sont souvent compris à contresens (par exemple, p. 37, n. 1). Quant aux fautes d'impression, on ne les compte plus. L. H.

— G.-Hector Quignon. *Un historien picard de la quatrième croisade : Robert de Clari* (Amiens, in-16, 36 p. et 1 pl.; fasc. 29 des *Conférences des Rosati picards*). — L'auteur de cette brochure donne un assez clair résumé de nos connaissances sur Robert de Clari et analyse son *Estoire de chiaus qui conquisent Constantinoble*. Il est disposé à admettre que cette *Estoire*, dont on ne possède plus qu'un manuscrit de la fin du XIIIe siècle, fut remaniée à cette époque par Jean de Flixecourt, moine de Corbie. Il annonce sur ce point une étude spéciale qu'il faut attendre pour apprécier le bien fondé de son hypothèse. L. H.

— Wilhelm Ebstein. *Ueber den Scheintod Ludwig IX d. H.* (in-8°, 4 p., extr. de la *Deutsche medizinische Wochenschrift*, 1908, n° 1). — L'auteur de cette note veut établir qu'au cours de la maladie qui mit ses jours en danger en 1244, saint Louis tomba en léthargie. Seule, cette explication rendrait compte, selon lui, des récits des chroniqueurs. Cela est possible; mais il eût fallu se demander ce que valait sur ce point le témoignage de Guillaume de Nangis et surtout celui de Guillaume Guiard, qui n'écrivait qu'à l'extrême fin du XIIIe siècle. L. H.

— *Ville de Paris. Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques*, publ. sous la direction de M. Poëte; II (Paris, Impr. nationale, 1907, in-8°, XXXIV-129 p.). — Ce nouveau fascicule est divisé en deux parties, l'une consacrée aux travaux historiques de la ville, l'autre, due à M. Gabriel Henriot, donnant un catalogue très détaillée et méthodique des manuscrits entrés à la bibliothèque de 1903 à 1905 (p. 1-129). Dans la première partie, nous signalerons spécialement un rapport de M. Poëte donnant, d'une manière rapide, mais fort intéressante, l'historique des publications entreprises par la ville depuis le milieu du XIXe siècle. L. H.

— De la Bouillerie. *Un ami de Henri IV. Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne* (Mamers, 1906, in-8°, 152 p.; extr. de la *Rev. hist. et arch. du Maine*). — Guillaume Fouquet, simple « portemanteau » d'Henri IV, puis contrôleur général des postes et, comme on dit dans la langue de d'Aubigné et de Saint-Simon, « mercure » du roi, mêlé à des négociations avec l'Espagne, mais aussi avec Gabrielle et Henriette d'Entraigues, ce qui ne l'empêche pas de faire bravement le coup de feu à Coutras et à Fontaine-Française et de protéger les Jésuites qui lui durent leur collège de la Flèche. Le baron de la Bouillerie, dans l'indulgente notice qu'il consacre à cet aventurier, donne quelques

lettres inédites d'Henri IV, accompagnées de la reproduction d'un tableau de Pourbus, représentant la Varenne et la famille royale en 1607. H. HR.

— E. Pilastre. *Vie et caractère de Mme de Maintenon, d'après les œuvres du duc de Saint-Simon et des documents anciens ou récents* (Paris, Alcan, 1907, in-8°, 183 p.). — Fragment d'une Histoire de Saint-Simon, annoncée par l'auteur. Il a réuni les jugements de l'irascible duc et pair sur « l'amphibie » et les a fait précéder d'une brève étude sur le personnage. Comme il dit qu'il n'écrit pas pour les « érudits », nous ne lui reprocherons pas de ne rien nous apprendre de nouveau, de nous donner une indication inexacte sur *Athalie* (p. 52), de ne connaître Spanheim que dans l'éd. Schefer (p. 68). Nous louerons plutôt l'intéressante illustration, en particulier un portrait (appartient à Mme la marquise de Virieu) de Mme Scarron encore jeune, dans tout l'éclat de sa beauté grave. Cela rend indulgent pour Louis XIV. — H. HR.

— Jacques Pannier. *Turenne d'après sa correspondance, etc. Notes et documents sur l'évolution de ses idées religieuses* (Paris, Fischbacher, 1907, in-8°, 55 p.; extr. de la *Revue chrétienne*). — Étude sur les lettres de Turenne à sa femme, où l'on voit que sa conversion a bien été préparée par des raisons « spirituelles », dont la principale parait avoir été une aversion, toute « politique », contre l'esprit révolutionnaire du protestantisme. Ainsi le maréchal était mûr pour recevoir l'enseignement de l'auteur de l'*Histoire des Variations*. H. HR.

— Le P. Ubald d'Alençon. *Notice historique sur le P. Séverin Girault du tiers ordre franciscain, 1728-1792;* 2e éd. (Paris, Poussielgue, 1907, in-8°, 40 p. et un tableau généalogique). — La première victime du massacre qui eut lieu aux Carmes.

— Joseph Fabre. *La pensée moderne. De Luther à Leibniz* (Paris, Alcan, 1908, in-8°, 563 p.). — Livre d'inspiration élevée et de tendances généreuses, ton de prédication laïque, essai de constitution d'une religion philosophique. Mais l'histoire n'a rien à y prendre. — Il est bizarre (p. 33) de classer les Italiens, parce que catholiques, parmi les peuples dont la population s'accroît lentement : on oublie l'émigration ; l'Italie fait beaucoup plus d'enfants (315 naissances sur 10,000 h.) que la Suède (256) ou la Norvège (284), qui sont protestantes. N'est-ce pas (même p.) aussi un cliché que de considérer les Allemands (36 °/o de catholiques) comme un « peuple protestant »? — Une chronologie bizarre amène l'auteur à parler d'Ollé-Laprune et de M. Lachelier avant de parler de la Renaissance. Galilée revient deux fois, p. 223, comme victime du Saint-Office, p. 229, comme savant. — Cyrano (p. 388) n'est « gascon » que dans les vers de M. Rostand. H. HR.

— Julien Tiersot. *Les fêtes et les chants de la Révolution française* (Hachette, in-18). — L'auteur dit que son livre est le résultat de réflexions et d'études de près de trente ans. Nous qui avons collaboré aux premières

auditions de musique révolutionnaire données au cercle Saint-Simon par M. Tiersot, nous pouvons attester qu'il n'y a pas là d'exagération. Ces auditions étaient une illustration de tout ce que Michelet avait dit sur les fêtes révolutionnaires et aussi sur le rôle que les fêtes devraient jouer dans nos modernes démocraties. On trouvera dans le présent volume une histoire très complète, très bien documentée, de toute cette création de fêtes et de chants, chansons et chants solennels, qui se succédèrent de 89 à la fin de la Convention ; puis de la décadence de ces fêtes jusqu'à leur extinction sous le Consulat. Un appendice donne la bibliographie, les sources, la documentation. M. Tiersot a admirablement montré la place considérable que ces fêtes et ces compositions musicales tiennent dans l'histoire et la psychologie de l'époque révolutionnaire. Il aura le premier réuni et mis en pleine valeur ce qui n'était connu jusqu'ici que d'une façon fragmentaire. G. M.

— Albert Schatz. *L'individualisme économique et social, ses origines, son évolution, ses formes contemporaines* (Paris, A. Colin, 1907, in-18, 590 p.). — Nous ne devons parler ici qu'en historien de ce livre très séduisant, où l'on trouvera un intéressant effort de synthèse, de l'ingéniosité, beaucoup d'esprit, du courage (n'en faut-il point pour ne pas penser comme le troupeau?) et quelques grains aussi de sophistique verbale. Autour du mot un peu vague, et dont la définition paraît flottante, d'individualisme, M. Schatz a tenté de construire une histoire des doctrines économiques qui va de John Hales et de Bodin non seulement à Proudhon et à Tarde, mais à Stirner et à Nietzsche. Chemin faisant, il insiste sur l'importance de personnages méconnus, comme Belesbat (voy. A. Schatz et R. Caillemer, *le Mercantilisme libéral à la fin du XVII^e s. : les idées économiques et politiques de M. de Belesbat*, dans *Rev. d'écon. pol.*, 1906), ou trop peu appréciés, comme Mandeville. Par contre, je m'étonne de le voir passer si dédaigneusement sur Gournay et sur Turgot, à qui Adam Smith doit peut-être cependant plus qu'il ne l'avoue. La part faite aux idées économiques de Taine, idées d'un bourgeois apeuré plutôt que d'un philosophe de la liberté, me paraît excessive. — Il est facile de démontrer (p. 168 et suiv.) que l'état démographique actuel de la France (et les tendances démographiques de la plupart des États civilisés) n'est pas une objection péremptoire à la doctrine de Malthus. Mais il est une autre objection dont M. Schatz ne parle pas : en 1801, le Royaume-Uni avait 14 millions et demi d'habitants, et il était menacé par la famine ; il en a aujourd'hui près de 45, et il est mieux nourri que jamais. Une erreur de vision aussi colossale enlève à la théorie de Malthus toute valeur prophétique. La loi de population peut rester vraie, — et, en bonne logique, il n'est pas douteux qu'elle le soit, — dans un monde abstrait, dans un laboratoire de physique sociale, elle est fausse dans le monde vivant de l'histoire. — M. Schatz est-il bien sûr de ne pas « escamoter » quelque peu le « socialisme » de Stuart Mill ? Il est certain que si l'on introduit dans la notion d'individualisme l'idée de lutte de classes et de justice sociale (p. 234),

on pourra dire de beaucoup de socialistes qu'ils sont des individualistes. — Singulier lapsus, p. 300 : « De fait, depuis plus de cinquante ans, nous n'avons pas connu en France de révolution. » — Livre à lire, à méditer, à discuter. H. HR.

— R. DE FÉLICE. *La Basse-Normandie. Étude de géographie régionale* (Hachette). L'importante thèse de géographie de M. Raoul de Félice mérite d'être signalée aux historiens ; car sa seconde partie, *Géographie économique et humaine*, renferme de nombreux renseignements sur les populations, sur l'histoire agricole, industrielle et commerciale qui leur seront utiles.

— C. VALLAUX. *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine* (Cornély). Les considérations historiques tiennent une place encore plus grande dans le livre très nourri et solide de M. Vallaux, fruit d'une étude consciencieuse poursuivie sur place pendant de longues années.

— L'ouvrage du regretté WAHL sur l'*Algérie* (Alcan) avait acquis une légitime autorité, confirmée par quatre éditions successives. Un excellent géographe, M. Augustin BERNARD, qui connaît admirablement toute l'Afrique du Nord, pour y avoir séjourné et voyagé, vient d'en donner une cinquième édition, où toutes les statistiques ont été mises à jour, et où la partie politique et économique a été revue et refondue avec soin. — Il s'est attaché cependant à ne pas altérer le ton même de l'ouvrage, à y laisser tout ce qui appartenait essentiellement à l'auteur, sa manière personnelle de voir et de juger.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — DOCUMENTS. — *A. Chuquet*. Journal de voyage du général Desaix ; Suisse et Italie (1779). Plon, in-16, XCI-308 p. — *A. Gazier*. Mémoires de Godefroi Hermant ; t. IV. Plon, 739 p. — *Laval*. Journal des campagnes du prince de Wurtemberg (1812-14). Chapelot, CCCXX-261 p. — *A. Marty*. L'histoire de Jeanne d'Arc d'après les documents originaux et les œuvres d'art du XVe au XIXe s. ; 100 fac-similés. Orléans, Marron, in-4°, 75 p. — *J. Signorel*. Historique du 12e chasseurs à cheval, 1792-1801 ; mémoires inédits du chef d'escadrons Galy Montaglas. Chapelot, 122 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Bacquet*. L'infanterie au XVIIIe s. ; l'organisation. Berger-Levrault, 220 p. — *A. Bourgeois*. Le général Bonaparte et la presse de son temps ; 2e série. H. Champion, 116 p. — *Dunand*. Études critiques sur l'hist. de Jeanne d'Arc ; 3e sér. : la Société de l'hist. de France, J. Quicherat. Poussielgue, in-16, XXIII-485 p. — *D. Erard*. Souvenirs d'un mobile de la Sarthe ; armée de la Loire. Le Mans, Saint-Denis, 248 p. — *A. Franklin*. La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton du XIIIe au XIXe s. ; t. I. Émile-Paul, XXXIX-326 p. — *J. Turquan*. Du nouveau sur Louis XVII ; solution du problème. Émile-Paul, in-16, 126 p. — *Ulmo*. Étude historique sur le combat de Nuits (18 déc. 1870). Lyon, impr. Poncet, 93 p. — BIOGRAPHIES. — *P. Arnous*. Pierre Legrand. Un parlementaire français de 1876 à 1895. Plon, VI-439 p. — *P. d'Aulnoye*. Le lieutenant de Trémazan. Un officier de l'Est. Perrin, in-16, 259 p. — *C. de Rochemonteix*. Le P. Antoine Lavalette à la Martinique. A. Picard, VIII-290 p.

HISTOIRE LOCALE. — *J. Chavanon* et *G. Saint-Yves*. Le Pas-de-Calais de

1800 à 1810. A. Picard, XVII-292 p. — *H. Coulon*. La communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai (1366-1795), Baillière, XVI-281 p. — *H. Du Halgouet*. Une seigneurie du Porhoët : Tregranteur. Rennes, impr. Simon, 109 p. — *A. Hamy*. Essai sur les ducs d'Aumont, gouverneurs du Boulonnais (1622-1789); guerre dite de Lustucru (1662). Boulogne, impr. Hamain, 479 p. — *N. Labaulère*. Recherches hist. sur Luçon. Luçon, Bideaux, in-16, 104 p. — *G. Loquet*. Essais hist. sur les baronnies du n.-o. du Poitou comprises dans les Marches dites de Bretagne et de Poitou; t. II. La Roche-s.-Yon, Ivonnet, 248 p. — *A. Pastoors*. Hist. de la ville de Cambrai pendant la Révolution; t. I. Cambrai, Masson, 491 p. — *P. Rodier*. Les trois derniers ducs de Lorraine : Charles V, Léopold Ier, François III; annexion de la Lorraine à la France. Épinal, impr. Fricotel, 351 p. — *P. Walter*. L'ancienne administration de la principauté de Montbéliard. Montbéliard, Impr. montbéliardaise, 195 p.

*N. B.* — Sauf indications contraires, tous les volumes sont in-8° et édités à Paris.

**Allemagne.** — *Festschrift zur 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel im Jahre 1907* (Basel, imp. Birkhäuser, [en dépôt à Leipzig, C. Beck], 1907, in-8°, 538 p.). — Plusieurs des études comprises dans ce recueil, qui intéresse avant tout la philologie, méritent d'être signalées aux historiens. M. Emil THOMMEN publie (p. 78-103), avec commentaire, deux *Extraits du Journal de voyage de Sébastien Faesch* (1669); ils sont en latin et relatifs à la cour de Louis XIV et à l'Angleterre; ce ne sont que quelques notes rapides et superficielles dues à un jeune Bâlois. — M. Felix STÄHELIN étudie (p. 104-113) la *Correspondance de Cicéron avec Plancus* et rectifie sur plusieurs points le travail consacré à ce dernier par M. E. Jullien. — M. Alfred KÖRTE examine (p. 198-212) les textes et les représentations figurées relatifs au *Cothurne au Ve siècle*. — M. Rudolf LUGINBÜHL (p. 213-231) donne quelques notes sur les *Débuts de la cartographie en Suisse* à la fin du XVe et au XVIe siècle et publie une « introduction à la cartographie » composée en 1566 par Sébastien Schmid. — M. Friedrich MÜNZER étudie (p. 247-278) la *Composition de l'œuvre de Velleius*. Il montre que Velleius a travaillé « comme un journaliste » et qu'il a puisé de toutes mains dans des recueils alors très répandus de biographies d'hommes illustres. — M. Rudolf THOMMEN consacre quelques pages (p. 279-294) à l'*Introduction du calendrier grégorien dans la Confédération suisse* et à la résistance prolongée que les protestants y opposèrent. — Signalons enfin l'étude de M. Charles DE ROCHE sur *Une source des « Tragiques »* d'Agrippa d'Aubigné (p. 341-382) : il s'agit de l' « Histoire des martyrs, persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile... jusques à l'an 1597 », par Jean Crespin. L. H.

— Les professeurs Karl BRANDI, de Göttingen, Harry BRESSLAU, de Strasbourg, et Michael TANGL, de Berlin, viennent de fonder, sous le titre d'*Archiv für Urkundenforschung*, un nouveau recueil exclusivement consacré à la « diplomatique » et qui paraîtra à intervalles irréguliers à la librairie Veit et Cie de Leipzig, sous forme de fascicules

in-8°. Le prix de souscription est fixé à 24 m. par volume de 30 à 40 feuilles. Le 1er fascicule du tome I, que nous venons de recevoir (184 p. et 4 pl.), comprend d'abord (p. 5-86) une dissertation de M. Brandi sur la *Lettre impériale byzantine des archives de Saint-Denis et l'écriture des chancelleries du haut moyen âge*. Il s'agit du papyrus des Archives nationales, K 17, n° 6, sur lequel, depuis Mabillon, on a déjà tant écrit. M. Brandi le réédite avec un fac-similé, montre qu'il émane de la chancellerie byzantine des viiie-ixe siècles et donne à l'appui de ses affirmations de nombreuses considérations sur la diplomatique byzantine du vie au xe siècle, sur les rapports de Byzance avec l'Occident à l'époque franque et sur les écritures employées dans les diverses chancelleries du haut moyen âge. Par les nombreux aperçus qu'il ouvre, cet article est en quelque sorte un programme de ce que doit être pour les auteurs de ce recueil ce qu'ils appellent la « nouvelle diplomatique ». Vient ensuite (p. 87-166) une étude de M. Tangl sur *les Notes tironiennes dans les diplômes des Carolingiens* depuis l'origine de la dynastie jusqu'à 840 pour l'ensemble de l'Empire, jusqu'à la mort de Louis II pour l'Italie et jusqu'à la fin de la dynastie pour l'Allemagne. M. Tangl donne le déchiffrement de toutes les notes des originaux avec des fac-similés et montre l'intérêt de ces notes. Son étude présente naturellement des lacunes, dont quelques-unes sont d'ailleurs comblées dans deux articles de M. Jusselin, parus depuis lors dans le *Moyen âge*, mai-juin et novembre-décembre 1907. Le fascicule se clôt avec une dissertation de M. Bresslau (p. 167-184) sur *la Mention des « ambasciatores » dans les diplômes des Carolingiens*. Suivant l'auteur, le terme d' « ambasciator » ne désigne pas le personnage qui a transmis au roi la requête des intéressés, mais celui qui a transmis à la chancellerie l'ordre royal d'expédier le diplôme. Les preuves qu'il donne à l'appui de son opinion semblent convaincantes. L. H.

— MM. E. Brandenburg et G. Seeliger ont fondé récemment, sous le titre de *Quellensammlung zur deutschen Geschichte*, une collection de textes destinée surtout à l'enseignement historique dans les « séminaires » d'Universités, et qui parait par fascicules petit in-8° à la librairie Teubner, de Leipzig. Les fascicules publiés jusqu'à ce jour ont un caractère nettement pédagogique. Ce sont : 1° *Die Quellen zur Enstehung der Geschichte des Kirchenstaates*, fascicule double de 260 p., dû à M. Johannes Haller (prix, cartonné : 2 m. 80); 2° *Quellen zur Geschichte des Investiturstreites*, par Ernst Bernheim (2 fasc. de vi-104 et vi-88 p.; prix, cartonnés : 1 m. 40 et 1 m. 20); 3° *Die deutschen Parteiprogramme (1844-1900)*, par Felix Salomon (2 fasc. de viii-112 et vi-136 p.; prix, cartonnés : 1 m. 40 et 1 m. 60). Le principe même de semblables recueils, qui ne font passer sous les yeux de l'étudiant ou du lecteur que des fragments, que des « morceaux choisis », est très discutable. Mais nous devons reconnaitre que, dans les deux derniers recueils parus, — les seuls que nous ayons sous les yeux, — le choix semble avoir été fait d'une manière très satisfaisante. Les textes,

d'autre part, sont reproduits d'après les meilleures éditions; les notes, réduites au strict minimum, donnent l'indication des dissertations et des ouvrages essentiels à consulter. En somme, on peut fort bien augurer de cette nouvelle collection. L. H.

— Bernhard Messing. *Papst Gregors VII Verhältniss zu den Klöstern* (Greifswald, impr. J. Abel, 1907, in-8°, 96 p.). — Au lieu de chercher à dégager le rôle joué par Grégoire VII dans la réforme monastique du XIe siècle, l'auteur de cette dissertation de doctorat s'est borné à analyser un à un les actes délivrés par le pape au clergé régulier et celles de ses lettres qui sont relatives aux affaires monastiques. Cette analyse de documents bien connus ne fait pas sensiblement avancer nos connaissances. D'ailleurs, M. Messing ignore la plupart des travaux consacrés aux questions qu'il touche, même les travaux allemands, comme celui de M. Wiedemann, *Gregor VII und Erzbischof Manassès von Reims;* il renvoie comme à une autorité (p. 7) à la *Vie de Grégoire VII,* de A. de Vidaillan; quant aux noms propres estropiés, on ne les compte plus : *Clugny,* pour Cluny; *Poutières,* pour Pothières; *Montémajour,* pour Montmajour; *Humbliers,* pour Hombliéres; *Saint-Michel-sur-la-Massoupe,* pour Saint-Mihel, etc. Et comme les mêmes fautes se reproduisent à maintes reprises, elles ne sont évidemment imputables qu'à l'auteur. L. H.

— *Hansisches Urkundenbuch.* Tome X : 1471-1485, publ. par Walther Stein (Leipzig, Duncker et Humblot, 1907, in-4°, XIV-706 p.). — Ce t. X du Cartulaire de la Hanse correspond à une période d'accords internationaux : avec Édouard IV d'Angleterre, Charles le Téméraire, Louis XI, le duc François de Bretagne, le roi d'Espagne. On peut signaler en particulier une très longue relation sur les négociations de l'ambassadeur d'Angleterre avec le duc de Bourgogne et les délégués du Conseil hanséatique à Utrecht, 1473 (p. 140-163); les traités de paix de Louis XI avec la Hanse (août 1473 et août 1483); sans compter une masse prodigieuse de documents de toute provenance et de toute langue, utiles pour l'histoire du commerce dans les mers septentrionales, de Brest à Riga. Les textes sont établis avec un soin méticuleux et abondamment commentés. On ne trouve pas à la table le nom d'un comte français, « de Dompno Martino » (p. 677), qu'il fallait identifier avec Dammartin; de même, il ne semble pas qu'on ait reconnu Tanneguy du Châtel dans le « Taneginus de Castello » de la p. 62. Mais que de renseignements entassés dans ce gros volume ! Ch. B.

— Le t. III de *Meyers Kleines Konversations-Lexikon,* 7e éd. (Leipzig-Wien, Bibliographisches Institut), vient de paraitre. Il va de Galizyn à Kiel. C'est, comme les précédents, une commode condensation du *Grosses Konversations-Lexikon.*

**Grande-Bretagne.** — Léopold Delisle. *Les formules « rex Anglorum » et « Dei gratia rex Anglorum »; lettre à M. J. Horace Round* (Chantilly, août 1907, in-8°, 12 p., 1 p. de *post-scr.* et 1 fac-s.). — M. Round

ayant assez vivement critiqué dans l'*Archæological journal* (1907, n° 254) le remarquable *Mémoire sur la chronologie des chartes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie*, publié par M. Léopold Delisle dans la *Bibl. de l'École des chartes* (t. LXVII, p. 361-401), ce dernier a répondu par une lettre, rédigée en termes fort courtois, où il maintient fermement ses conclusions. M. Delisle montre que les dérogations signalées par son contradicteur à la règle relative à l'emploi des formules de protocole « rex Anglorum » et « Dei gratia rex Anglorum » s'expliquent parfaitement si l'on observe que les actes où on les relève ont été rédigés en dehors de la chancellerie royale. Ce sont là des exceptions intéressantes, mais qui n'infirment en rien la règle établie. Toutes ces questions seront reprises dans le Recueil des actes de Henri II relatifs à la France que M. Delisle doit très prochainement faire paraître dans la Collection des chartes et diplômes de l'Académie des inscriptions. — Sa lettre à M. Round vient d'être republiée dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXVIII, nov.-déc. 1907. — L. H.

— Ernest Kroeger. *Die Sage von Macbeth bis zu Shakspeare* (Berlin, Mayer et Müller, 1907, in-8°, 31e fasc. de *Palaestra*). — Après avoir tiré des chroniques écossaises et irlandaises tout ce qu'on peut savoir sur Macbeth et autres personnages historiques qui figurent dans le drame, l'auteur analyse et commente les passages qui se rencontrent dans les chroniques postérieures; il montre ce que chacune d'elles apporte de nouveau et, comme ce sont des fables, il nous entraine dans de lointaines comparaisons avec les fables analogues de la mythologie européenne et orientale. L'histoire n'a plus à prendre ici que les indications bibliographiques sur les auteurs des chroniques et leurs rapports entre eux. De celles-ci, M. Kröger publie aussi les passages les plus importants pour la formation de la légende. Ces recherches sont un peu vaines, car il déclare que Shakespeare n'a fait d'emprunts qu'à Holinshed. Il émet l'espoir que l'étude des sources fera mieux comprendre le drame. Il se trompe, car, ce que Shaskespeare a ajouté à ses sources (c'est-à-dire à Holinshed), il l'a tiré de son imagination, et c'est la nature de celle-ci dont il importe de montrer la puissance et peut-être les défaillances. Si elle est d'une faible utilité au point de vue littéraire, l'érudition de M. Kröger, étendue et de bon aloi, intéressera sans doute les érudits. Ch. B.

— *The Cambridge modern history*. Tome V : *The age of Louis XIV* (Cambridge, at the University press, 1908, xxxii-971 p. Prix, 16 sh.). — Volume très intéressant, dont voici pour le moment une simple analyse : ch. i, le gouvernement de Louis XIV, par A. J. Grant; ch. ii, la politique extérieure de Louis XIV, 1661-1697, par Arthur Hassall; ch. iii, la littérature française au xviie siècle et son influence en Europe, par Émile Faguet; ch. iv, l'Église gallicane, par le vicomte Saint-Cyres; ch. v, la Restauration des Stuarts, par C. H. Firth; ch. vi, la littérature anglaise au temps de la Restauration, y compris

Milton, par H. Child; ch. vii, l'administration de Jean de Witt et de Guillaume d'Orange, 1651-1688, par G. Edmundson; ch. viii, les guerres anglo-hollandaises, par J. R. Tanner (l'administration de la marine anglaise sous Charles II et Jacques II) et C. T. Atkinson (la guerre); ch. ix, la politique de Charles II et de Jacques II, 1667-1687, par John Pollock; ch. x, la Révolution et le nouveau régime : 1° en Angleterre, 1687-1702, par W. V. Temperley; 2° en Écosse, 1660-1707, par P. Hume Brown; 3° en Irlande, 1660-1700, par Robert Dunlop; ch. xi, la tolérance religieuse en Angleterre, par H. M. Gwatkin; ch. xii, l'Autriche, la Pologne et la Turquie, par R. Lodge; ch. xiii, les traités de partage et la succession d'Espagne, par W. Michael; ch. xiv, la guerre de la succession d'Espagne : 1° campagnes de négociations, par C. T. Atkinson; 2° les traités d'Utrecht, par A. W. Ward; ch. xv, le gouvernement de parti sous la reine Anne, par W. V. Temperley; ch. xvi, la Russie, 1462-1682, par J.-B. Bury; ch. xvii, Pierre le Grand et ses élèves, 1689-1730, par R. Nisbet Bain; ch. xviii, les royaumes scandinaves, par W. G. Reddaway; ch. xix, Charles XII et la grande guerre du Nord, par R. Nisbet Bain; ch. xx et xxi, la Prusse, depuis ses origines jusqu'à la création du royaume de Prusse, par A. W. Ward; ch. xxii, les colonies et l'Inde, par E. A. Bénians et P. E. Roberts; ch. xxiii, la science européenne au xviiᵉ siècle et pendant les premières années du xviiiᵉ, par W. Rouse Ball et feu Sir Michael Foster; ch. xxiv, latitudinarisme (en Angleterre) et piétisme (en Allemagne). — La bibliographie occupe à elle seule les p. 765-917.

— *The Union of 1707, a survey of events* (Glasgow, Outram, 1907, vii-205 p.). — Ce petit volume a été publié pour commémorer le deuxième centenaire de l'union politique de l'Angleterre et de l'Écosse. Il est formé de mémoires composés par les plus qualifiés parmi les professeurs et historiens de l'Écosse : M. Robert S. Rait y résume l'histoire du parlement d'Écosse depuis Édouard Iᵉʳ; M. James Mackinnon étudie l' « Acte de sécurité » qui précéda les négociations finales; M. Mathieson, la situation de l'Église; M. W. R. Scott, l'industrie en Écosse avant et après l'union; M. J. H. Millar, la renaissance littéraire du xviiiᵉ siècle; M. R. Lodge expose la question au point de vue anglais, etc. En appendice, on a reproduit le texte du traité de 1707. Dans l'Introduction, M. P. Hume Brown montre les avantages de l'union pour les deux parties contractantes. Ainsi, tout fut pour le mieux!

**Italie.** — « Dans le dessein d'honorer dignement la mémoire de Giuseppe Garibaldi, à l'occasion du 1ᵉʳ centenaire de sa naissance », le Conseil municipal de Bologne vient d'ouvrir un concours international pour la publication d'une histoire de l'Expédition des Mille. Les ouvrages présentés au concours devront être inédits et rédigés en italien, en français, en anglais ou en allemand; ils devront parvenir au

Conseil municipal de Bologne le 30 juin 1910 au plus tard. L'auteur du meilleur manuscrit recevra un prix de 10,000 lires, en échange de l'abandon de ses droits d'auteur. Une circulaire spéciale précise les conditions du concours.

— Nous avons reçu le 1er fascicule d'une nouvelle revue franciscaine publiée par les PP. du collège Saint-Bonaventure de Quaracchi, près Florence, sous le titre d'*Archivum franciscanum historicum*. Cette revue, qui sera rédigée surtout en latin, mais qui comprendra également des articles en français, italien, allemand et espagnol, paraîtra par fascicules trimestriels de 150 pages in-8° environ, au prix de 12 fr. pour l'Italie et 14 fr. pour les autres pays. Les dissertations publiées en une autre langue que le latin seront accompagnées de sommaires rédigés en latin. Voici le contenu du 1er fasc. (208 p.) : I. Dissertations (p. 1-61) : G. Golubovich. Liste des provinces de l'ordre des Frères Mineurs, XIIIe-XIVe s. — P. Robinson. Quelques difficultés chronologiques dans la vie de saint François (en anglais). — H. Holzapfel. L'origine de l'indulgence de la Portioncule (en allemand). — L. Oliger. La dernière modification de l'office de saint François (au XVIIIe s.). — M. Bihl. L'histoire du chemin de Croix; examen critique. — II. Une série de documents (p. 62-108) relatifs à saint François et à son ordre, parmi lesquels nous relèverons un ensemble de « testimonia minora sec. XIII » sur saint François, extraits de divers auteurs par le P. Lemmens. — III. Des descriptions de manuscrits franciscains d'Amsterdam et de Florence (p. 109-125). — IV. Des comptes-rendus critiques en latin, français, italien, espagnol (p. 126-149). — V. L'analyse en latin, italien et français de 34 périodiques au point de vue franciscain (p. 150-166). — VI. Indication des comptes-rendus consacrés aux livres d'histoire franciscaine (p. 167-174). — VII. Mélanges (p. 175-179). — VIII. Chronique en italien, français et latin (p. 180-208). — A en juger par ce premier fascicule, l'*Archivum franciscanum* est appelé à occuper un des tout premiers rangs parmi les revues franciscaines. La direction fera bien toutefois de faire revoir par des Franciscains de France les parties de la revue rédigées en français.

**Pays-Bas.** — *Bijdragen en mededeelingen van het historisch Genootschap te Utrecht*, t. XXVIII, 1907. — Dans ce nouveau volume des publications de la Société d'histoire d'Utrecht, M. Brom a étudié les conséquences du grand schisme d'Occident pour l'évêché d'Utrecht. Le diocèse d'Utrecht embrassait alors la plus grande partie des provinces qui constituent aujourd'hui le royaume des Pays-Bas. Pendant les premières années du schisme, l'antipape d'Avignon put se flatter d'y faire reconnaître son autorité; mais, peu à peu, l'influence clémentine devait céder la place à celle du pape de Rome, surtout à cause des avantages que celui-ci pouvait offrir à l'évêque d'Utrecht; à partir de 1391, ce fut chose faite. M. Brom a ajouté à cette étude intéressante vingt-quatre documents inédits qu'il a puisés aux archives du Vati-

can. — J. D. van der Capellen tot den Pol, mort en 1784, a joué un rôle important dans la République pendant les années troublées dites le *temps des Patriotes*. Membre de la noblesse d'Overysel, il défendait et propageait des principes politiques, empruntés aux publicistes et philosophes anglais, qui tendaient à diminuer les droits du stadhouder, surtout ceux qui étaient relatifs à l'armée, et à instituer un contrôle de la bourgeoisie aisée sur l'administration des régents. MM. de Beaufort et Sillem ont publié une partie de sa correspondance il y a plusieurs années, et, au tome XV des *Bijdragen* d'Utrecht, M. Van der Meulen a donné les lettres adressées à Van der Capellen par M. Beyma, régent frison qui adhérait aux mêmes principes; mais les réponses de Van der Capellen manquaient. Depuis lors, M. Van der Meulen a réussi à les retrouver, et il les publie dans ce volume. Elles datent des années 1770-1784 et contribuent à préciser le caractère et les vues de ce personnage remarquable. — M. Krämer continue la publication de documents relatifs à un groupe de bourgeois d'Amsterdam, nommés les Doelistes, qui, en 1748, ont dirigé des mouvements contre les régents de la ville. Dans l'introduction, M. Krämer combat l'interprétation de ces mouvements, qui est donnée dans la plupart des livres d'histoire, et les croit inspirés par des principes démocratiques. Ce qu'on voulait, c'était le dégrèvement de l'impôt, surtout des contributions indirectes, et les meneurs, les Doelistes, voulaient, de plus, pêcher en eau trouble. — Des pièces, qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de l'art, ont été puisées aux archives du royaume, à Copenhague, par M. Kernkamp; ce sont des comptes de tableaux et d'instruments de musique achetés dans les Pays-Bas en 1607 et 1608 par Jonas Charisius, diplomate danois. — Une liste des emplois auxquels, en 1748, les bourgmestres d'Amsterdam avaient droit de nommer, met en lumière l'influence de ces régents; le nombre de ces emplois monte à 3,200 à peu près; on ne peut pas donner le total des gages qu'en tiraient les fonctionnaires, mais en tout cas il excédait de beaucoup 1,250,000 florins. La publication de cette liste est due à M. Bussemaker, qui y a ajouté une introduction pour expliquer la répartition des emplois en groupes divers et la manière d'en disposer. — Parmi les pièces annexes, signalons deux rapports. Dans l'un, M. Bussemaker rend compte de recherches ayant pour but de constater le contenu des papiers de Guillaume Bentinck de Rhoon, qui se trouvent au British Museum, tandis que la plus grande partie des archives de cet homme d'État, ayant été achetée par feu le roi Guillaume Ier, fait partie des Archives royales, à La Haye. L'autre, qui est dû à M. Japikse, contient le résultat de ses recherches dans plusieurs archives communales de la province de Hollande en vue de recueillir les résolutions non imprimées des États de Hollande ou les notes qui y sont relatives. Th. B.

---

# INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].


GÉNÉRALITÉS.

Archiv für Urkundensforschung, 457.
*Avril de Sainte-Croix*. Le féminisme, 133.
Cambridge modern history; t. V, 460.
*Duval* (*F.*). Les terreurs de l'an mille, 452.
École des chartes; positions des thèses, 450.
*Eiten* (*G.*). Das Unterkönigtum im Reiche der Merovinger u. Karolinger, 215.
*Fabre* (*J.*). La pensée moderne, de Luther à Leibniz, 454.
*Fernandez Prida*. Estud. de derecho internac., 388.
— Hist. de los conflictos internac. del s. XIX, 388.
Festschrift z. 49 Versammlung deutscher Philologen, 457.
*Grotenfelt* (*A.*). Geschichtliche Wertmasstäbe in der Geschichtsphilosophie, 168.
*Guénin* (*L.-P.* et *E.*). Hist. de la sténographie; les notes tironiennes, 451.
*Guillaume* (*J.*). L'Internationale, 128.
*Meister* (*A.*). Grundriss der Geschichtswissenschaft, 167.
*Meyer*. Grosses Konversations-Lexikon, 215.
— Kleines Konv.-Lex., 459.
*Mézières* (*A.*). Hommes et femmes d'hier et d'avant-hier, 134.
*Peyre* (*R.*). Hist. générale des beaux-arts, 208.
*Schatz* (*A.*). L'individualisme économ. et social, 455.
*Schuster* (*G.*). Die geheimen Gesellschaften, Verbindungen u. Orden, 144.
*Supan* (*A.*). Die territoriale Entwicklung der europäischen Kolonien, 144.
*Tormo*. La escultura antigua y moderna, 390.
Univers. de Paris; positions des mémoires présentés à la Fac. des lettres pour les dipl. d'ét. sup., 209.

ANTIQUITÉ.

*Babelon* (*E.*). Traité des monnaies grecques et romaines, 169.
*Blazquez*. Via romana de Tanger a Cartago, 365.
*Del Castillo* (*R.*). La oftalmologia en tiempo de los Romanos, 366.
— Los colirios oleosos en la antigüedad, 366.
*Oliver* (*E.-H.*). Roman economics conditions to the close of the Republic, 218.

ÉGLISE.

*Bernheim* (*E.*). Quellen z. Gesch. des Investiturstreites, 458.
*Gendry* (*J.*). Pie VI, 397, 423.
*Messing* (*B.*). Papst Gregors VII Verhältniss zu den Klöstern, 459.
*Pastor* (*L.*). Gesch. der Päpste, 418.
*Rinieri* (*I.*). Napoleone e Pio VII, 397.

ALLEMAGNE.

18 August 1870, 166.
1806; das preussische Offizierkorps u. die Untersuchung der Kriegsereignisse, 159.
Acta Borussica; t. VIII, éd. *O. Hintze*, 155.
*Berner* (*E.*). Voir *Wilhelm der Grosse*.
*Bernhardi* (*Th. v.*). Aus seinem Leben, 166.
*Bitterauf Th.*. Bayern als Königreich, 163.
*Bothe* (*F.*). Beiträge z. Wirthschafts- u. Sozialgesch. der Reichstadt Frankfurt, 147.
*Brandenburg* (*E.*). Voir *Friedrich-Wilhelm IV*.
*Brandt* (*O.-H.*). Der Bauer u. die bauerlichen Lasten im Herzogtum Sachsen-Altenburg (17-19 Jarh.), 147.
*Camphausen* (*L.*). Voir *Friedrich-Wilhelm IV*.
*Curti* (*Th.*). Gesch. der Frankfurter Zeitung, 163.


1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

*Doeberl*. Entwickelungsgesch. Bayerns, 145.
*Esbach* (*F.-K.*). Das herzogliche Haus Wurttemberg zu Carlsruh in Schlesien, 146.
*Fehling* (*F.*). Frankreich u. Brandenburg (1679-84), 152.
*Forster* (*E.*). Die Entstehung der preuss. Landeskirche unter Fr.-Wilhelm III, 163.
*Friedrich der Grosse*. Politische Correspondenz; éd. *G.-B. Volz*, 154.
*Friedrich-Wilhelm IV*. Briefwechsel mit Ludolf Camphausen; éd. *E. Brandenburg*, 164.
*Fuentes*. Batalla de Nördlingen (1634), 370.
*Gundlach* (*W.*). Fr.-Wilhelm I u. die Bestellung der städtischen Beamten, 154.
*Hansen* (*G.*). Gustav Mevissen, 164.
*Hartung* (*F.*). Hardenberg u. die preussische Verwaltung in Ausbach-Bayreuth (1792-1806), 158.
*Hauck* (*K.*). Rupprecht der Kavalier, Pfalzgraf bei Rhein, 150.
*Hecker* (*O.-A.*). Karls V Plan z. Gründung eines Reichsbundes, 148.
*Herold* (*R.*). Gottfried Heinrich, Graf z. Pappenheim (1630), 150.
*Hintze* (*O.*). Acta Borussica, 155.
*Hirsch* (*F.*). Urkunden u. Aktenstücke z. Gesch. der Kurfürsten Fr.-Wilhelm v. Brandenburg, 151.
*Klaje* (*H.*). Der Feldzug der Kaiserlichen unter Souches nach Pommern (1659), 151.
*Konze* (*F.*). Die Stärke, Zusammensetzung u. Verteilung der Wallensteinischen Armee (1633), 150.
*Krebs* (*J.*). Verhandlungen u. Korrespondenzen der schlesichen Fürsten u. Stände, 150.
*Lamprecht* (*K.*). Deutsche Gesch., t. VIII, 156.
*Meier* (*E. von*). Französische Einflüsse auf die Staats- u. Rechtsentwicklung Preussens im 19 Jahrh., 181.
*Meyer* (*Chr.*). Preussens innere Politik in Ausbach u. Bayreuth (1792-97), 158.
Militärwochenblatt; Beihefte, 147.
Mitteilungen des k. u. k. Kriegsarchiv, 162.
*Neuhaus* (*E.*). Die Fridericianische Kolonisation im Warthe- u. Netzebruch, 155.
*Nippold* (*F.*). Aus dem Leben der ersten beiden deutschen Kaiser u. ihrer Frauen, 165.
*Obser* (*K.*). Voir *Wilhelm v. Baden*.
*Osten-Sacken* (*von der*) *u. von Rhein*. Militärisch politische Gesch. des Brefreiungskrieges 1813, 162.
*Rachel* (*H.*). Der grosse Kurfürst u. die ostpreussischen Stände (1640-88), 151.
*Salomon* (*F.*). Die deutschen Parteiprogramme, 458.
*Salomon* (*L.*). Gesch. der deutschen Zeitungswesens, 162.
*Schaumkell* (*E.*). Gesch. der deutschen Kulturgeschichtschreibung, von der mitte des 18 Jahrh., 157.
*Seidel* (*P.*). Hohenzollern Jahrbuch, 145.
*Stein* (*W.*). Hansisches Urkundenbuch, 459.
*Sturmhövel* (*K.*). Kurfürstin Anna von Sachsen, 149.
*Tschamber* (*K.*). Der deutsch. französische Krieg von 1674-75, 152.
*Voigts-Rhetz* (*von*). Briefe aus den Kriegsjahren 1866 u. 1870-71; éd. *A. v. Voigts-Rhetz*, 165.
*Volz* (*G.-B.*). Voir *Friedrich der Grosse*.
*Wagner* (*R.*). Herzog Christian Louis I v. Mecklemburg, 153.
*Wallmenich* (*K. von*). Der Oberländer Aufstand 1705 u. die Sendlinger Schlacht, 153.
*Weicher* (*G.*). Die Haltung Kursachsens im Streite um die unmittelbare Reichsritterschaft (1803-1806), 161.
*Wiedemann* (*F.*). Breslau in der Franzosenzeit, 160.
*Wild* (*K.*). Staat u. Wirtschaft in den Bistümern Würzburg u. Bamberg, 154.
*Wilhelm der Grosse*. Briefe, Reden u. Schriften; éd. *E. Berner*, 165.
*Wilhelm v. Baden*. Denkwürdigkeiten; éd. *K. Obser*, 161.

AUTRICHE.

*Friedjung* (*H.*). Julius Freiherr von Horst, 167.
*Loserth* (*J.*). Akten u. Korrespondenzen z. Gesch. der Gegenreformation in Innerösterreich unter Ferdinand II, 149.
*Pribram* (*A.*). Œsterreichs Staatsverträge; England, 145.
*Strobl von Ravelsberg* (*F.*). Metternich u. seine Zeit, 162.
*Uebersberger* (*H.*). Œsterreich u. Russland seit dem Ende des 15 Jahrh., 149.
*Woinovich* (*E. von*). Kämpfe in der Lika, Kroatien u. Dalmatien (1809), 161.

BELGIQUE. PAYS-BAS.

*Kleinschmidt* (*A.*). Amalie von Oranien, 153.
*Orban* (*O.*). Le droit constitutionnel de la Belgique, 218.

*Pergameni* (*Ch.*). L'avouerie ecclésiastique belge, 217.
*Pirenne* (*H.*). Hist. de Belgique, 412.

ESPAGNE.

*Abad*. El culto de Maria Immac. en Burgos, 382.
*Abulfeda*. Descripción de España; trad. *Mollá*, 367.
*Acedo*. Cástulo, 378.
Actas de las Cortes de Castilla, 360.
*A. G.* Antecedentes de la exped. españ. á México, 372.
*Alberola*. Semblanza de Castelar, 380.
*Alboraya*. Hist. del monast. de Yuste, 378.
*Alcalde Del Rio*. Las pinturas y grabados de la cavernas prehistor. de la prov. de Santander, 366.
*Alegret*. El monasterio de Poblet, 376.
*Alenda*. Relac. de solemnidades y fiestas públ. de España, 391.
*Alonso*. Los judios en Orense, 367.
*Alonso* (*J.*). Prelados sevillanos, 380.
*Alonso* (*M.*). Nuevas investig. refer. a Diego Laynez, 380.
*Alonso de Palencia*. Crónica de Enrique IV; trad. *Paz y Melia*, 362.
*Altamira* (*R.*). Cuestiones modernas de hist., 393.
— Derecho consuet. y economia popul. de la prov. de Alicante, 385.
— Hist. del derecho español; cuestiones prelim., 388.
— Psicologia del pueblo español, 393.
*Allolaguirre* (*de*). D. Pedro de Alvarado, 380.
*Alvarez*. Apuntes para la hist. del puente de Castro, 377.
*Amador de los Rios* (*R.*). Monum. arquitect. de España, 389.
*Ameller*. Alfonso V de Aragona en Italia, 382.
*Amor*. Curiosidades de Huete, 378.
Anales de la Univers. de Oviedo, 392.
*Andreu*. Catal. de una colecc. de impresos refer. á Cataluña, 364.
*Argamasilla*. Nobiliario y armeria general de Navarra, 377.
*Astrain*. Hist. de la C^ia de Jesús en España, 387.
*Ayerbe* (*d'*). El castillo de Sotomayor, 376.
*Aznar*. Forum Turolii, 361.
*Báguena*. Aledo, 377.
*Ballester*. Bosquejo hist. sobre la instrucción publ. en Mallorca, 377.
*Ballesteros*. Orig. de la Firma de derecho, 387.
*Barado*. Luis de Requesens, 368, 379.
*Barcia*. Catal. de los personages españ. en la Seccion de estampas de la Bibl. Nac., 365.
*Beltrán y Rózpide*. Isidoro de Antillón, 380.
*Benito* (*E. de*). Iudicio critico de las « Empresas polit. », 387.
*Berjano*. Costumbres jurid. de la sierra de Gata, 385.
*Berjón*. Nuevo lucifero para la hist. de la diócesis de Astorga, 382.
*Blázquez*. Conferencias acerca de la administr. militar en campaña, 392.
— La Mancha en tiempo de Cervantes, 378.
*Bonilla*. Luis Vives, 379.
*Boronat*. El beato J. de Ribera, 383.
— Los moriscos españ. y su expulsión, 368.
*Bové*. La filosofia nacional de Catalunya, 376.
*Bravo*. La imprenta en León, 365.
*Bullon*. Los precursores españ. de Bacon y Descartes, 369.
Burgos y su provincia, 378.
*Caballero* (*G.*). Voir *Socci*.
*Cáceres*. Lorca, 378.
*Cambronero*. Catal. de la bibl. municipal de Madrid, 364.
*Campion*. Euskariana, 377.
*Canella*. Hist. de la Univers. de Oviedo, 392.
*Carreras*. Carlos d'Austria y Elisabeth de Brunswich-Wolfenbüttel a Barcelona y Gerona, 371.
*Casades*. Influencias del arte oriental en los monum. románicos de Cataluña, 389.
*Casa Valencia*. Recuerdos de la juventud, 372.
— Recuerdos hist. de España, 372.
*Castro* (*de*). Episcopologio vallisoletano, 382.
*Catalina y Garcia*. Relaciones topogr. de España; prov. de Guadalajara, 369.
Catál. de la bibl. taurina de L. Carmena, 365.
Catál. de la exposición celebrada en el 3 centen. del Quijote, 364.
Catál. de las cuentas de la Administración públ. en los años 1744-1855, 362.
Catál. de las obras public. por la Soc. de Bibliofilos españ., 365.
Centenario del apresamiento del buque pirata « El papa », 371.
*Centeno* et *Rojas*. Vida de S. Toribio Alfonso de Mogrovejo, 383.
*Chabás*. El archivo metropol. de Valencia, 365.
— Estudio sobre los sermones de S. Vincente Ferrer, 383.
— Génesis del derecho foral de Valencia, 386.
*Chabret*. Hist. del convento del Pié de la Cruz, 383.
*Chaves*. Cosas nuevas y viejas, 374.

*Ciga*. Estud. del libro del Consul. de Mar, 387.
*Ciria*. Fernando VII y la Constitución de Cadiz, 371.
— Los toros de Bonaparte, 371.
*Codera* (*F.*). Estudios de hist. árabe española, 366.
*Coll* (*J.*). Monogr. del centro del ejercito y la armada, 372.
*Conte*. Recuerdos de un diplomático, 372.
*Cortés* (*N.-A.*). Un pleito de Lope de Rueda, 387.
*Cortezo*. Datos hist. acerca de la vacuna, 392.
*Costa* (*J.*). Derecho consuetud. y economia popular de España, 384.
*Cotarelo*. Fr. Diego de Deza, 380.
— Ramón de la Cruz, 379.
— Los grandes caligrafos españ.; los Morantes, 379.
Crónica del rey en Jaume I, 361.
*Cuenca* (*L. de*). Hist. de Mur, 376.
Curiosidades históricas, 363.
*Danvila*. Estud. acerca de las Cortes y parlam. del antiguo reino de Valencia, 367.
— Estud. acerca de los orig. y vicisit. de la legist. escrita del antiguo reino de Valencia, 387.
— Fernando VI y Bárbara de Braganza, 371.
— Luisa Isabel de Orleans y Luis I, 371.
*Del Castillo* (*R.*). Docum. del s. XVII refer. á disposiciones sanit., 368.
*Del Palacio*. Un soldato de ayer, 372.
*Diaz Pérez*. Los fraites de Filipinas, 383.
Docum. para la hist. de Pontevedra, 361.
*Duro* (*F.*). El último almirante de Castilla, D. Eriquez de Cabrera, 368.
*Echávarri* (*G. de*). Alaveses illustres, 380.
— Vitoria histórica, 375.
*Echegaray*. Voir *Gorosabel*.
*Elias de Molins* (*J.*). Balmes, 373.
— Los estud. hist. y arqueol. en Cataluña en el s. XVIII, 393.
*Escribano*. La anatomia y los anatóm. españ. del s. XVII, 368.
*Estébanez*. Fragmentos de Memorias, 373.
*Falcois*. Apuntes hist. de Gelva, 377.
*Farinelli*. Más apuntes bibliogr. sobre viajes y viajeros por España y Portugal, 391.
*Fernández de Bethencourt*. Hist. geneal. y herald. de la nobleza españ., 391.
*Fernández Duro*. Armada española, 371.
*Fernández Lopez*. Excavaciones en Itálica, 365.
*Fernández Torres*. Hist. de Tordesillas, 378.
*Formoso*. Apuntes sobre la hist. de Chantada, 376.
*Galdó*. Recuerdos, 373.
*Garcia*. Hist. de S. I. de Zamora, 382.
*Garcia Barbarin*. Hist. de la pedagogia, 392.
*Garcia de Quevedo*. Ordenanzas del Consul. de Burgos, 387.
*Garcia Martínez*. S. Atilano, 383.
*Garcia Silva*. Coment. de la embajada al rey de Persia, 369.
*Garrido*. Hist. contemp. de Valencia, 378.
*Gascón*. Miscelánea turolense, 376.
*Gelino* (*A.*). La autonomia universit. y la vida de Fr. Luis de León, 369.
*Giner de Los Rios*. Artes industriales, 390.
*Gomez*. Hist. de la prensa de Badajoz, 377.
*Gómez Arteche*. Guerra de la Independencia, 371.
*Góngora* (*de*). Materiales para la hist. de Jeréz de la Frontera, 374.
*González*. Orig., formas y vicisitudes de la propriedad colect. en la prov. de Salamanca, 385.
*González Hurtebise*. El arte tipogr. en Tarragona (XV-XVI s.), 390.
*González y Sugrañez*. La república en Barcelona, 373.
— Mendicidad y beneficencia en Barcelona, 392.
*Gorosabel* (*de*) et *de Echegaray*. Noticias de Guipuzcoa, 375.
*Gras*. El periodismo en Reus, 373.
*Groizard*. Don Pedro Lopez de Miranda, 379.
*Gudiol*. Nocions de arqueologia sagrada catalana, 390.
*Güell*. Ensayo sociol. sobre un código de la edad media, 386.
Guerra de la Independencia; docum. inéd. que pertenecieron al general Castaños, 363.
*Guiard*. Hist. de Bilbao, 375.
*Guichot*. Hist. del ayuntamiento de Sevilla, 374.
*Gurrea* (*de*). Discurso de medallas y antigüedades, 390.
*Hach Mohamed el Bagdady*. Recuerdos marroquies, 391.
*Hartzenburch*. Unos cuantos seudónimos de escritores españ., 380.
*Hinojosa* (*E.*). Estudios sobre la hist. del derecho españ., 385.
— La fraternidad artificial en España. 385.
— El regimen señorial y la cuestion agraria en Catalunya, 386.
— Relaciones entre la poesia y el derecho, 385.
Hist. de Medina del Campo, 378.

*Huidobro*. Hist. del cardenal Jiménez de Cisneros, 389.
*Hume*. Españoles é ingleses del s. XVI, 369.
*Ibarra*. Docum. correspond. al reinado de Ramiro I, 361.
Iconografia de las ediciones del Quijote, 390.
*Jauer*. El patriarca D. Juan de Aragon, 381.
*Jimenez Soler*. El sitio de Almeria en 1309, 367.
*Jove*. Mitos de Asturias, 392.
*Jusué*. Tablas de reducción del computo musulman al cristiano, 367.
*Kenty (de)*. Vida del general J. Borges, 372.
*Labayru (de)*. Hist. del señorio de Bizcaya, 375.
*La Corte (J. de)*. Cosas del pasado, 373.
— El Casino de Madrid, 373.
*Laiglesia*. Cómo se defendian los Españ. en el s. XVI, 370.
— Un establ. españ. en Morea en 1532, 369.
*La Llave (de)*. El sitio de Barcelona (1713-14), 370.
*Lampérez*. Hist. de la arquitectura crist., 389.
*Landazuri (de)*. Hist. del pais vascongado, 375.
*Lara (de)*. A. Cánovas de Castillo, 380.
*La Rosa (de)*. Los seises de Sevilla, 374.
*Larra*. La higiene de los convalescientes en España (XVII-XVIII s.), 392.
*Laurencin (de)*. Libro de la Cofradia de caballeros de Santiago de la Fuente, 367.
*La Viñaza (de)*. Los cronistas de Aragón, 377.
*Lecea*. Relac. hist. de los principales comuneros segovianos, 370.
*Leguina*. Apuntes para la hist. de S. Vincente de la Barquera, 378.
*Lezón*. Derecho consuet. en Galicia, 384.
Lista de las papeletas en la bibliot. de Cánovas del Castillo, 365.
*Llabrés*. Voir *Muñoz*.
*Llanos (de)*. Apuros de la hacienda y enfermedad de la moneda españ., 370.
*Llorens*. La primera vuelta al mundo, 369.
*López Ferreiro*. Hist. de Santiago de Compostela, 376.
*López Peláez*. El obispo S. Capitón, 383.
— Hist. de Santiago de Compostela, 382.
*Luna*. D. Pedro de Luna, 382.
*Macias*. Epigrafia de Astorga, 363.
Madrid hace 50 años, 372.
*Maffiotte*. Los periodicos de las islas Canarias, 364.
*Mancheno*. Antigüedades del partido judic. de Arcos de la Frontera, 374.
*Manresa*. La Virjen Maria en la liter. españ., 382.
Manual de novells ardits, 360.
*Martinez (R.)*. Hist. del reino de Badajoz, 367.
*Martinez Elorza*. Orígenes y estado actual de la Bibl. del Inst. de Jovellanos, 364.
*Marvá*. Estud. hist. de los medios de ataque y defensa, 392.
*Mas*. Notes hist. del bisbat de Barcelona, 376.
*Massó*. Bibl. del Ateneo barcelonés; cataleg, 364.
*Maurtua*. Antecedentes de la Recopilacion de Indias, 387.
*Mélida*. Iberia arquéol. ante-rom., 388.
*Menéndez Pidal (R.)*. Primera Crónica general de España, 362.
*Miralles*. Relac. diplom. de Mallorca y Aragón con el Africa sept., 377.
*Miret*. Sempre han tingut bèch les oques, 392.
*Molina*. El puerto gadilano de la época romana; Arcos de la Frontera, 365.
*Mollá*. Voir *Abulfeda*.
*Montsalvatje*. Colecc. diplom. del condado de Besalú, 361.
Monumenta Soc. Jesu, 381, 383.
*Moraleda*. El rito mozárabe, 382.
*Morales*. Docum. histór. de Málaga, 361.
*Morayta*. Juventud de Castelar, 380.
*Moreno*. Esgrima españ., 393.
*Morera*. Tarragona cristiana, 375.
*Muñoz (J.-G.)*. Diario turolense; éd. *Llabrés*, 376.
*Murguia*. Hist. de Galicia, 376.
*Navarra Ledesma*. El ingenioso hidalgo M. de Cervantes Saavedra, 379.
*Navarro*. Costumbres en las Pithinsas, 384.
*Nieto*. Hist. de Navas de S. Juan, 374.
— Vejeces, 373.
*Nogueira*. Voir *Santiago*.
*Obaños*. La marina en el bloqueo de la isla de León, 371.
*Oca*. Hist. de la Rioja, 378.
*Olivart (d')*. Colecc. de tratados internacionales, 361.
*Oliver*. Mallorca durante la 1a revol., 377.
*Olmedo*. La prov. de Zamora, 378.
*Ortega*. Regencia de Maria Cristina, 373.
*Ossorio*. Ensayo de un catálogo de periodistas españ. del s. XIX, 380.
*Palacio (T.-D.)*. Docum. del Archivo general de Madrid, 361.

*Pastor*. Tradiciones tortosinas, 375.
*Paz y Melia*. Voir *Alonso de Palencia*.
*Pella*. El ejercicio de la jurispr. en Cataluña, 387.
— Llibertats y antich govern de Catalunya, 376.
*Peña*. Ensayo para un estudio del Fuero de Salamanca, 386.
*Pérez*. Hist. de Montesclaros, 382.
*Pérez* (*D.*). Ensayo de bibliogr. y tipogr. gaditanas, 364.
*Pérez de Guzmán*. Bosquejo hist. de la Gaceta de Madrid, 368.
— Dogmas de la politica de Fernando V, 370.
*Pérez Pastor*. Bibliogr. madrileña, 363.
*Pérez Villamil*. Artes é industr. del Buen Retiro, 390.
*Piles*. Valencia árabe, 367.
*Pirala*. España y la Regencia, 373.
*Polit*. La familia de Sta Teresa en America, 383.
*Pomar*. Ensayo hist. sobre el desarollo de la instrucción publ. en Mallorca, 377.
*Prieto*. Ruiz Zorrilla, 381.
*Pulido*. Españoles sin patria, 393.
*Quintero*. Uclés, 378.
*Redondo*. Iglesias primitivas de Asturias, 389.
*Remiro*. Hist. de Murcia musulm., 367.
*Ribera*. Lo cientifico en la hist., 393.
*Rodriguez de Galvez*. S. Pedro Pascual, 383.
*Rodriguez Marin*. El 1° certamen poético en honor de la purissima Concepción, 382.
*Rodriguez Villa*. Ambrosio Spinola, 367.
— Correspond. de la infanta Isabel de Austria con el duque de Lerma, 362.
*Rojas*. Voir *Centeno*.
*Rotger*. Hist. de Pollensa, 377.
*Ruiz de Lihory*. Alcalá de Chisvert, 378.
*Saavedra*. Pelayo, 367.
*Salas* (*de*). Acciones navales modernas, 372.
*Salcedo*. Un bastardo del gran duque de Alba, 369.
*Salillas*. La fascinación en España, 393.
— Golfines y golfos, 393.
*Sampol*. Anuario bibliogr., 365.
*Sanpere*. Fin de la nación catalana, 370.
— Los cuatrocentistas catalanes, 390.
*Santamaria*. Derecho consuet y economia popul. de las prov. de Tarragona y Barcelona, 384.
*Santiago* (*de*) et *Nogueira*. Bayona de Galicia, 376.
*Sanz*. Organiz. social de Sevilla, 387.
*Saralegui*. Apuntes biogr. de M. Fernández Varela, 380.
— Un negocio escandaloso en tiempo de Fernando VII, 372.
*Sela*. Politica internac. de los Reyes católicos, 370.
*Selgas*. La primitiva basilica de Santianes de Právia, 389.
— S. Felix de Játiva, 389.
*Serra*. La Virgen de las Sogues, 382.
*Serrano* (*L.*). Colecc. diplomát. de S. Salvador del Moral, 361.
*Servatje*. Manresa al Bruch, 375.
*Silvela* (*F.*). Matrimonios de España y Francia en 1615, 368.
*Socci* et *G. Caballero*. Memorias hist. de Arcos de la Frontera, 374.
*Soldevilla*. El año politico, 373.
*Soler*. Contribuc. a la hist. de Catalunya, 376.
*Suárez Inclán*. El teniente-general P. de Lucuze, 380.
*Tenorio*. El concejo de Sevilla, 374.
*Thebussem*. Cuarta ración de articulos, 393.
*Thous* (*de*). Badajoz, 377.
*Toledo* (*O. de*). Catál. de la libreria del cabildo toledano, 365.
*Tormo*. Desarollo de la pintura españ. del s. XVIII; Goya, 390.
*Torres Campos*. Caracter de la conquista y colonización de las islas Canarias, 378.
*Uhagon*. Voir *Vignau*.
*Ureña*. La legislación gótico-hispana, 386.
— Observ. acerca del desenvolvim. de los estud. de hist. del derecho español, 386.
*Uriarte*. Bibliogr. de jesuitas españoles que escribieron sobre la Immac. Concepción, 364.
— Catál. de las obras anónimas, seudónimas de autores de la Cia de Jesús, 364.
*Valencia de Don Juan*. Armas y tapices de la Corona de España, 390.
*Valencina* (*de*). Reseña hist. de la prov. capuchina de Andalucia, 374.
*Valls*. Pallantia, 378.
*Valverde*. Hist. de Baena, 374.
*Varela*. Bosquejo hist. de Ecija, 374.
*Vela*. Relación de los caball. maestr. de Ronda, Sevilla, Valencia y Zaragoza, 391.
*Vergara*. Ensayo de una colecc. bibliogr.-biográf. de notic. refer. à la prov. de Segovia, 364.
*Vicario*. Costumbres administr. de la autonomia vascongada, 384.
— Derecho consuet. de Vizcaya, 384.
*Vignau*. Catál. del archivo hist. nacional; la Inquisición de Toledo, 382.
— et *Uhagon*. Indice de pruebas de

los caballeros de Calatrava Alcántara y Montesa, 391.
*Vilches*. Libro de oro de los appelidos españ., 391.
*Villaamil*. Iglesias gallegas, 389.
*Villaurrutia* (*de*). Relac. entre España y Austria durante el reinado de Dª Margarita, 369.
*Vindel*. Catál. de obras españolas de los siglos XII-XIII, 364.
*Vives*. La casa de estudio en Valencia, 392.
— La moneda castell., 391.
*Wangüemert*. El almirante Diaz Pimienta, 380.
*Ximenez*. Descripc. de la antigua Zaragoza, 376.
*Zancada*. El obrero en España, 387.

ÉTATS-UNIS.

*Alvord* (*C.-W*). Collection of the Illinois State historical library; Cahokia records, 220.
*Franz* (*A.*). Die Colonisation des Mississipitales bis zum Ausgange der französ. Herrschaft, 219.
*Gofflot* (*L.-V.*). Le théâtre au collège; le cercle français de l'Université Harvard, 218.
*Halle* (*E. von*). Baumwollproduktion u. Pflanzungswirtschaft in den Nordamerikanischen Sudstaaten, 220.

FRANCE.

*Aulard*. Taine, historien de la Révol. franç., 141.
*Balleydier* (*L.*). Voir *Moniez*.
*Barckhausen* (*H.*). Montesquieu, 212.
*Baunard*. L'épiscopat français depuis le Concordat, 133.
*Bazin* (*R.*). Le duc de Nemours, 126.
*Bérard* (*V.*). La France et Guillaume II, 131.
*Bergsträsser* (*L.*). Chr.-F. Pfeffels politische Tätigkeit in französischen Dienst, 156, 216.
*Bernard* (*A.*). Voir *Wahl*.
*Bertal* (*H.*). Voir *Chandon de Briailles*.
*Binder v. Krigelstein* et *v. Hoen*. Der Krieg Napoleons gegen Œsterreich (1809), 160.
*Boigne* (*Cᵗᵉˢˢᵉ de*). Mémoires; éd. *Ch. Nicoullaud*, 123.
*Bonnal* (*E.*). Les royalistes contre l'armée, 125.
*Bournon* (*F.*). Les arènes de Lutèce, 452.
*Bruchet* (*M.*). Le château de Ripaille, 139.
*Busquet* (*R.*). Étude sur Pierre Aréoud. 210.
— Voir *Moniez*.
*Chandon de Briailles* et *H. Bertal*. Archives d'Épernay; invent. des arch. révol., 354.
*Courteault* (*P.*). Blaise de Monluc historien, 340.
— Geoffroy de Malvyn, 342.
*Dargan* (*E. P.*). The aesthetic doctrine of Montesquieu, 213.
*Delaville le Roulx* (*J.*). Cartulaire des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, 210.
*Démy* (*A.*). Essai histor. sur les expositions universelles de Paris, 134.
*Denis* (*L.-J.*). Archives du Cogner, 350.
*Dreux* (*A.*). Dernières années de l'ambassade en Allemagne de M. de Gontaut-Biron, 130.
*Ebstein* (*W.*). Ueber den Scheintod Ludwig IX, 453.
Episcopat (l') français depuis le Concordat jusqu'à la séparation, 133.
*Favre* (*E.*). François Coillard, 143.
*Félice* (*R. de*). La Basse-Normandie, 456.
— Les noms de nos rivières, 450.
*Féret* (*P.*). La Faculté de théologie de Paris; t. V, 347.
*Fournier* (*A.*). Napoleon I, 158.
*Fournier* (*P.*). Voir *Moniez*.
*Frémont*. Les payeurs d'armées, 339.
*Funck-Brentano* (*F.*). Mandrin, 358.
*Gonnard* (*Ph.*). Voir *Montholon*.
*Gosse* (*R.*). La France et la Prusse avant la guerre, 127.
*Guiraud* (*L.*). Le procès de Guill. Pellicier, 342.
*Hélot* (*A.*). Voir *Lacombe*.
*Hoen* (*von*). Voir *Binder v. Krigelstein*.
*Ibañez Marin*. La guerra moderna; campaña de Prusia en 1806, 373.
*Keim* (*A.*). Helvétius, 348.
— Notes de la main d'Helvétius, 348.
*La Bouillerie* (*de*). Un ami de Henri IV; Guill. Fouquet, 453.
*Lacombe* (*Ch. de*). Journal politique; éd. *A. Hélot*, 129.
*La Martinière* (*J. de*). Saint Cybard, 170.
*Landouzy* (*L.*). Le toucher des écrouelles, 210.
*Lanessan* (*J.-L. de*). Les missions et leur protectorat, 132.
*Lasteyrie* (*R. de*) et *A. Vidier*. Bibliographie annuelle des travaux des sociétés savantes de France (1903-1904), 208.
*Laurent* (*J.*). Cartulaires de Molesme, 210.
*Lavisse* (*E.*). Histoire de France; Louis XIV, 343.
*Le Glay* (*A.*). Th. de Neuhoff, roi de Corse, 347.
*Lehr* (*H.*). Les protestants d'autrefois sur mer et outre-mer, 339.

*Lemaire* (*A.*). Les lois fondamentales de la monarchie franç., 338.
*Lempereur* (*L.*). Etat du diocèse de Rodez en 1771, 353.
*Le Pileur*. Mme de Miramion, 211.
*Lyon* (*E.*). La corporation des maîtres boulangers de Limoges, 211.
*Marcère* (*M. de*). L'assemblée nationale de 1871, 129.
*Maricourt* (*de*). Mme de Souza et sa famille, 124.
*Masson* (*M.*). Fénelon et Mme Guyon, 212.
*Masson* (*P.*). Les compagnies du corail, 354.
— Marseille et la colonisation franç., 354.
*Mériot* (*B.*). L'Église luthérienne au XVIIe s. dans le pays de Montbéliard, 352.
— Les conférences ecclés. au XVIIIe s. dans la princip. de Montbéliard, 353.
*Meyniel* (*J.*). Le président J. Savaron, 343.
*Meyniel* (*L.*). Un facteur de la Rév. franç., 349.
*Miramon-Fargues* (*de*). L'héritage des Beauvau-Tigny (1750-1830), 350.
*Moniez* (*R.*), *P. Fournier*, *L. Balleydier*, *R. Busquet*. Univ. de Grenoble; livre du centenaire de la Fac. de droit, 351.
*Monod* (*B.*). Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier, 172.
*Montholon* (*Cte et Cesse de*). Lettres; éd. *Ph. Gonnard*, 125.
*Mony* (*A.*). Notes d'ambulances (1870-71), 128.
*Morin* (*O.*). Les avoueries ecclés. en Lorraine, 452.
*Mun* (*G. de*). Richelieu et la maison de Savoie, 343.
*Nicoullaud* (*Ch.*). Voir *Boigne*.
*Normand* (*Ch.*). La bourgeoisie franç. au XVIIe s., 346.
*Pannier* (*J.*). Turenne d'après sa correspondance, 454.
*Pas* (*J. de*). Entrées et réceptions de souverains et gouverneurs à Saint-Omer, 353.
*Pascal* (*G. de*). Lettres sur l'hist. de France, 337.
*Pfister* (*Chr.*). Hist. de Nancy, 355.
*Picard* (*E.*). 1870. La perte de l'Alsace, 128.
*Pilastre* (*E.*). Vie et caract. de Mme de Maintenon, 451.
*Prost* (*J.*). La philosophie à l'Académie protestante de Saumur, 211.
*Quignon* (*G.-H.*). Robert de Clari, 453.
*Rambaud* (*P.*). La pharmacie en Poitou, 351.
*Ratouis de Limay*. Un amateur orléanais au XVIIIe s., 348.
*Regensberg*. 1870-1871, 216.
*Reiset* (*de*). Louise d'Esparbès, 122.
*Sahler* (*L.*). Montbéliard à table, 352.
*Simon* (*P.*). L'élaboration de la charte de 1814, 124.
*Sobieski* (*W.*). Henryk IV wobec Polski i Szwecyi, 177.
*Strowski* (*F.*). Hist. du sentiment religieux en France au XVIIe s.; Pascal et son temps, 211.
*Symon de Villeneuve* (*A.*). Mes années militaires, 126.
*Thibault* (*M.*). La jeunesse de Louis XI, 174.
*Tiersot* (*J.*). Les fêtes et les chants de la Révol. franç., 455.
*Urbain* (*Ch.*). Bossuet et Mlle de Mauléon, 212.
*Vallaux* (*C.*). La Basse-Bretagne, 456.
*Vidal de la Blache*. La France, 143.
*Vidier* (*A.*). Voir *Lasteyrie*.
Ville de Paris; Bulletin de la bibl. et des trav. histor., 453.
*Vitrac* (*M.*). Philippe-Égalité et M. Chiappini, 213.
*Wahl*. L'Algérie; éd. *A. Bernard*, 456.
*Weill* (*G.*). Hist. du mouvement social en France (1852-1902), 131.
*Welvert* (*E.*). Lendemains révolutionnaires; les régicides, 140.

GRANDE-BRETAGNE.

*Bardoux* (*J.*). Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine; les crises politiques, 135.
*Delisle* (*L.*). Les formules « rex Anglor. » et « Dei gratia rex Anglor. », 459.
*Emmerig* (*O.*). The « bataile of Agyncourt », 223.
*Grant* (*W. L.*). Voir *Lescarbot*.
*Kröger* (*E.*). Die Sage von Macbeth, 460.
*Lescarbot* (*M.*). The history of New France; éd. *W. L. Grant*, 219.
*Paul-Dubois* (*L.*). L'Irlande contemporaine et la question irlandaise, 136.
*Robinson* (*J.-A.*). An unrecognized Westminster chronicler, 222.
*Round*. The great roll of the Pipe of king Henry II, 222.
*Salomon* (*F.*). William Pitt der Jüngere, 157.
Union (The) of 1707, 461.
*Waller*. Voir *Ward*.
*Ward* et *Waller*. Cambridge history of engl. literatur, 221.

ITALIE.

*Abba*. Cose garibaldine, 408.
*Albanese* (*E.*). La ferita di Garibaldi ad Aspromonte, 408.
*Ancona* (*A. d'*). Voir *Apostoli*.

*Apostoli* (*F.*). Lettere sirmiensi; éd. *A. d'Ancona*, 396.
*Artom* (*E.*). L'opera polit. del senatore I. Artom, 409.
*Barbiera* (*R.*). La principessa Belgiojoso, 401.
*Bourgeois* (*E.*) et *E. Clermont*. Rome et Napoléon III, 404, 406.
*Bruzzesi* (*G.*). O Roma o morte, 408.
*Bulle* (*C.*). Storia del 2e impero e del regno d'Italia, 406.
*Casoni*. 50 anni di giornalismo, 409.
*Chalandon* (*F.*). Hist. de la domination normande en Italie et en Sicile, 410.
*Chiattone*. Contributo alla storia delle 5 giornate, 405.
— Voir *Pellico*.
*Ciàmpoli* (*D.*). Scritti politici, 408.
*Clermont* (*E.*). Voir *Bourgeois*.
*Degli Alberti* (*M.*). Alcuni episodi del risorg., 403.
*Finocchiaro* (*V.*). Cronache etc. relat. alla rivolta di Catania del 1837, 403.
— La rivol. siciliana del 1848-49, 404.
*Foscolo* (*U.*). Dernières lettres de J. Ortis; introd. p. *J. Luchaire*, 400.
*Gallavresi* (*G.*). Ricerche intorno alla rivol. milan. del 1814, 399.
*Garavani* (*G.*) Urbino nel periodo franc., 396.
*Garibaldi* (*G.*). Memorie; éd. *E. Nathan*, 408.
*Gigliotos* (*E.*). Albori di libertà, 403.
*Giovanini Magones*. Italiane benemerite del risorg., 401.
*Grandi* (*E.*). Faenza a' tempi della Rivol. franc., 396.
*Lazzaro* (*A.*). La sommossa e il sacco di Lugo, 396.
*Luchaire* (*J.*). Essai sur l'évol. intellect. de l'Italie (1815-30), 402.
— Voir *Foscolo*.
*Luzio*. Il processo S. Pellico, 400.
*Madelin* (*L.*). La Rome de Napoléon, 398.
*Maino* (*L.*). Voir *Pisacane*.
*Manno* (*A.*). Aneddoti sulla censura, 402.
*Melegari* (*D.*). La « Giovine Italia » e la « Giovine Europa », 407.
*Memoria* (*A*). Fatti d'arme fra le milizie di Fiemme-Sover e la truppa franc., 396.
*Menghini*. La spediz. Garibald. di Sicilia e Napoli, 408.
*Migliazzo* (*D.*). Il saccheggio di Odiago, 396.
*Nathan* (*E.*). Voir *Garibaldi*.
*Pastro* (*L.*). Ricordi di prigione (1851-53), 405.
*Pellico* (*Silvio*). Le mie prigioni; éd. *Chiattone*; introd. p. *C. Rinaudo*, 400.
*Pellini* (*S.*). Il generale Pino, 399.
*Pesci* (*U.*). I primi anni di Roma capitale, 406.
*Pirisi* (*A.*). La guerra franco-sarda, 396.
*Pisacane* (*C.*). Guerra combattuta in Italia, 1848-49; éd. *L. Maino*, 403.
*Pomello* (*A.*). L. Leorotti, 405.
*Radice* (*B.*). Bronte nel 1820, 403.
*Ratti* (*L.*). L'Italia prima del 1796 e il Risorg., 395.
*Ré* (*L.*). Una martire del Risorg., 401.
*Remsen-Whitehouse*. Christine Trivulzio-Belgiojoso, 224, 401.
*Rinaudo* (*C.*). Voir *Pellico*.
*Rovini* (*A.*). Voir *Zerboni di Sposetti*.
*Rossa* (*G.*). G. Mazzini, 407.
*Trevelyan* (*G.-M.*). The Garibaldi's defence of the Rom. republic, 404.
*Viarani* (*P.*). Memorie, 409.
*Vigo* (*P.*). Progressi dei Franc. e timori della Toscana nel 1799, 396.
*Zerboni di Sposetti*. La relaz. sulla repressione dei moti del 21; éd. *A. Rovini*, 402.

RUSSIE.

*Lehtonen* (*J.*). Die polnische Provinzen Russlands unter Katharina II (1772-82), 179.
*Michelet* (*E.-I.*). Essai sur l'hist. de Nicolas II, 137.
*Morane* (*P.*). Paul Ier de Russie avant l'avènement, 349.
*Pierling*. La Russie et le S.-Siège, 349.
*Sembratovytch* (*R.*). Le tsarisme et l'ukraine, 137.

SUISSE.

*Bonhomini* (*G.-F.*). Nuntiaturberichte; éd. *F. Steffens* et *H. Reinhardt*, 148.
*Reinhardt* (*H.*). Voir *Bonhomini*.
*Steffens* (*F.*). Voir *Bonhomini*.

ORIENT.

*Arminjon* (*P.*). L'enseignement, la doctrine et la vie dans les Universités musulmanes d'Egypte, 138.
*Biovès* (*A.*). Gordon pacha, 134.
*Draganof*. La Macédoine et les réformes, 137.
*Launay* (*A.*). Voir *A. Ly*.
*Ly* (*A.*). Journal; éd. *A. Launay*, 213.

# TABLE DES MATIÈRES.

## ARTICLES DE FOND.

Pages

Louis Batiffol. Le coup d'État du 24 avril 1617; *fin*. . . . 27, 264
Joseph Bédier. La légende de Raoul de Cambrai; *fin* . . . 1
A. Luchaire. Innocent III et le 4e concile de Latran; *1er art.* 225

## MÉLANGES ET DOCUMENTS.

Aug. Blondel. Lettres inédites de Mallet du Pan à Étienne Dumont (1787-1789). . . . . 95
R. Dareste. Hotman, d'après de nouvelles lettres des années 1561-1563 . . . . . 297
Eugène Déprez. Les origines républicaines de Bonaparte . . 316
Louis Halphen. La lettre d'Eude II de Blois au roi Robert . 287
Charles Schmidt. La crise industrielle de 1788 en France . . 78

## BULLETIN HISTORIQUE.

**Allemagne**. Histoire moderne et contemporaine (1906), par M. Philippson . . . . . 144
**Espagne**. Années 1901-1906, par Rafael Altamira . . . . 360
**France**. Époque moderne, par Henri Hauser . . . . . 337
— Époque contemporaine, par André Lichtenberger. . 122
— Publications diverses, par Gabriel Monod . . . . 139, 355
**Italie**. Époque contemporaine, par Georges Bourgin . . . 394

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

E. Babelon. Traité des monnaies grecques et romaines, II, 1. (**P. Monceaux**.). . . . . 169
F. Chalandon. Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile. (**L. Halphen**.) . . . . . 410
J. Gendry. Pie VI; sa vie, son pontificat (**A. Mathiez**.) . . 423
J. de La Martinière. Saint Cybard. (**L. Halphen**.) . . . . 170
M.-J. Lehtonen. Die Polnische Provinzen Russlands unter Katharina II. (**L. Leger**.). . . . . 179
E. von Meier. Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im 19 Jahr. (**G. Blondel**.) . 181
B. Monod. Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier. (**Chr. Pfister**.) . . . . . 172

[Supplément au numéro de Mars-Avril 1908.]

Pages

L. Pastor. Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters, t. IV. (**P. Bourdon.**) . . . . . 418
H. Pirenne. Histoire de Belgique, t. III. (**P. Fredericq.**). . 412
W. Sobieski. Henryk IV wobec Polski i Szwecyi. (**A. Schürr.**). 177
M. Thibault. La jeunesse de Louis XI. (**E. Denis.**) . . . . 174

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

### ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

#### ALLEMAGNE.

1. Annalen des hist. Vereins f. den Niederrhein . . . 192
2. Annalen des Vereins f. nassauische Altertumskunde . 192
3. Archiv f. Frankfurts Geschichte u. Kunst. . . . . 192
4. Baltische Studien . . . . . 193
5. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. . . . . 193
6. Byzantinische Zeitschrift . . . . . 193
7. Deutsche Rundschau . . . . . 194
8. Göttingische gelehrte Anzeigen . . . . . 194
9. Hansische Geschichtsblätter . . . . . 436
10. Historische Vierteljahrschrift . . . . . 436
11. Historische Zeitschrift . . . . . 436
12. Jahrbuch der Gesellsch. f. lothringische Gesch. . . . 194
13. Jahrbuch des k. deutschen archæol. Instituts . . . 437
14. Klio. Beiträge zur alten Geschichte . . . . . 437
15. Neue Jahrbücher f. das klassiche Altertum, Gesch. und deutsche Literatur . . . . . 195
16. Neues Archiv d. Gesellsch. f. ält. deutsche Geschichtsk. 195
17. Neues Archiv f. sächs. Gesch. u. Altertumskunde. . 196, 438
18. Preussische Akademie der Wissensch. Sitzungsber. . 438
19. Preussische Jahrbücher . . . . . 196, 438
20. Rheinisches Museum für Philologie . . . . . 197
21. Westdeutsche Zeitschr. f. Gesch. und Kunst. . . . 197
22. Zeitschrift des Vereins f. Gesch. Schlesiens . . . . 199
23. Zeitschrift des westpreuss. Geschichtsvereins. . . . 199
24. Zeitschrift für kathol. Theologie . . . . . 439
25. Zeitschrift für Kirchengeschichte . . . . . 439

#### AUTRICHE-HONGRIE.

1. Akademie der Wissensch. in Wien. Sitzungsberichte. 439
2. Budapesti Szemle . . . . . 441
3. Jahrbuch f. Landeskunde von Niederösterreich . . . 439
4. Mitteil. des Instituts f. österr. Geschichtsforschung . . 440
5. Századok . . . . . 440

#### BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. . . . . 442

Pages
2. Annales de la Fédération archéol. et hist. de Belgique. 442
3. Archives belges. . . . . 443
4. Bulletin de la Commission d'hist. de Belgique . . . 443
5. Revue bénédictine . . . . . 444
6. Revue de l'instruction publ. en Belgique . . . . . 444
7. Revue des bibliothèques et archives de Belgique . . 444
8. Revue d'histoire ecclésiastique. . . . . 445
9. Revue tournaisienne . . . . . 446

ÉTATS-UNIS.

1. American historical Review . . . . . 199
2. The Nation . . . . . 200

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. C.-rendus . 426
2. Annales de Bretagne . . . . . 189
3. Annales de l'est et du nord . . . . . 190
4. Annales du midi . . . . . 190
5. Bulletin critique . . . . . 186
6. Bulletin de correspondance hellénique . . . . . 427
7. Bulletin de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne . . 190
8. Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris . . . . . 191
9. Correspondant (le) . . . . . 431
10. Études. Revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus. 188, 432
11. Journal des savants . . . . . 429
12. Mélanges d'archéologie et d'histoire . . . . . 426
13. Mémoires de la Soc. de l'hist. de Paris. . . . . 191
14. Nouvelle revue hist. de droit franç. et étranger . . . 429
15. Polybiblion . . . . . 187
16. Révolution française (la). . . . . 185, 428
17. Revue bleue . . . . . 432
18. Revue critique d'hist. et de littérature . . . . . 187, 429
19. Revue de Gascogne . . . . . 435
20. Revue de l'Anjou . . . . . 435
21. Revue de Paris . . . . . 188
22. Revue de Saintonge et Aunis . . . . . 191
23. Revue des bibliothèques. . . . . 186
24. Revue des Deux-Mondes. . . . . 434
25. Revue des études historiques . . . . . 184
26. Revue des questions historiques . . . . . 184, 425
27. Revue d'histoire de Lyon . . . . . 191
28. Revue d'histoire diplomatique . . . . . 185
29. Revue d'histoire moderne et contemporaine . . . . 185, 427
30. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée . . 428
31. Revue histor. et archéol. du Maine . . . . . 435
32. Revue savoisienne. . . . . 435
33. Société de l'hist. du protestantisme français. Bulletin. 186

Pages
34. Société des Antiquaires de l'ouest. Bulletin . . . . 192
35. Société d'histoire moderne . . . . . 427

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenaeum (the) . . . . . 204, 446
2. English historical Review . . . . . 201, 447
3. Nineteenth century (the). . . . . 203
4. Scottish historical Review . . . . . 202, 446
5. Transactions of the r. histor. Society . . . . . 203

GRÈCE.

1. Νέος Ἑλληνομνήμων . . . . . 205

ITALIE.

1. Archivio storico lombardo . . . . . 206
2. Archivio storico per le province napoletane . . . . 206
3. Rivista storica italiana . . . . . 206

RUSSIE.

1. Bulletin de l'Institut archéol. russe à Constantinople . 207
2. Vizantijski Vremennik . . . . . 207

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

*Allemagne*, par Ch. Bémont, L. Halphen, H. Hauser, P. Matter. 214, 457
*Belgique*, par L. Halphen et A. Lichtenberger. . . . . 217
*États-Unis*, par Ch. Bémont, G. Blondel, P. Cultru, H. Hauser. 218
*France*, par L. Halphen, H. Hauser, G. Monod . . . . . 208, 449
*Grande-Bretagne*, par Ch. Bémont, L. Halphen, Ch. Lécrivain. 221, 459
*Italie*, par L. Halphen et G. Monod. . . . . 224, 461
*Pays-Bas*, par Th. Bussemaker . . . . . 462

Index bibliographique . . . . . 464

---

Erratum.

P. 218-219. Reporter à la rubrique « Grande-Bretagne » les notices sur les livres de MM. Oliver et W.-L. Grant.

---

*L'un des propriétaires-gérants*, G. Monod.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Stanford University
JAN 22 1908

# REVUE HISTORIQUE

**Paraissant tous les deux mois**

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

---

**33e ANNÉE. — TOME XCVII.**

**I. — Janvier-Février 1908.**

SOMMAIRE.

**Joseph Bédier.** La légende de Raoul de Cambrai; *fin.*

**Louis Batiffol.** Le coup d'État du 24 avril 1617; 2e *article.*

**Charles Schmidt.** La crise industrielle de 1788 en France.

**Aug. Blondel.** Lettres inédites de Mallet du Pan à Étienne Dumont (1787-1789).

**Bulletin historique :** France. Époque contemporaine, par André LICHTENBERGER. — Publications diverses, par G. MONOD. — Allemagne. Histoire moderne et contemporaine (année 1906), par M. PHILIPPSON.

**Comptes-rendus critiques.** (*Pour le détail, voir au verso.*)

**Recueils périodiques et sociétés savantes.**

**Chronique et bibliographie.**

**FÉLIX ALCAN, Éditeur**

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

**192**

*Par suite d'un retard survenu en cours d'impression, le fasc. 191, qui constituera à lui seul un volume supplémentaire (t. XCVI), n'a pu être prêt assez à temps pour être distribué avec la présente livraison. Il sera ultérieurement expédié à nos abonnés.*

**AVIS IMPORTANT.**

**Les demandes de tirage à part d'articles doivent être adressées au bureau de la Revue en même temps que les épreuves.**

---

## OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

E. Babelon. Traité des monnaies grecques et romaines **(Paul Monceaux)**.
J. de La Martinière. Saint Cybard; étude critique d'hagiographie, VI^e-XII^e siècle **(Louis Halphen)**.
Bernard Monod. Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe I^er (1099-1108) **(Chr. Pfister)**.
Marcel Thibault. La jeunesse de Louis XI (1423-1445) **(E. Denis)**.
Wacław Sobieski. Henryk IV wobec Polski i Szwecyi (1602-1610) **(Alexandre Schurr)**.
M. J. Lehtonen. Die Polnische Provinzen Russlands unter Katharina II in den Jahren 1772-1782 **(Louis Leger)**.
Ernst von Meier. Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im XIXten Jahrhundert **(Georges Blondel)**.

---

## LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

**Fr. Barbey.** Les mémoires de Fauche Borel.
**Louis Batiffol.** Le coup d'État du 24 avril 1617 (fin).
**A. Chuquet.** Le général Dagobert avant la Révolution.
**G. Constant.** Simancas.
**G. Canton.** Napoléon I^er et l'abbé Hanon, supérieur des Missions étrangères et des sœurs de Saint-Vincent de Paul.
**G. Caudrillier.** Le complot de l'an XII.
**R. Dareste.** Hotman; années 1561-1563.
**Guillaume Depping.** Les Alliés à Paris en 1815.
**Eugène Déprez.** Les origines jacobines de Bonaparte.
**Id.** Notes et documents sur la guerre de Cent ans.
**R. Fage.** Lettres inédites de Baluze à Fénelon.
**Jean Guiraud.** La politique italienne du pape Martin V.
**Louis Halphen.** La lettre d'Eude II de Blois au roi Robert.
**N. Japikse.** Louis XIV et la guerre anglo-hollandaise, 1665-1667.
**C. Jullian.** L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
**Achille Luchaire.** Le concile de Latran de 1215.
**P. Marmottan.** Jérôme Lucchesini à Rome, en Pologne et à Sistow, 1786-1792.
**G. Pagès.** Hugues de Lionne et la politique de Louis XIV.
**H. Prentout.** Littus Saxonicum, Saxones Bajocassini. Ottinga Saxonica.
**Jacques Rambaud.** Le général Reynier à Naples.
**François Ricci.** Note sur les tarifs de la Loi salique.
**E. Rodocanachi.** Le rôle du château Saint-Ange dans l'histoire de la papauté du XIII^e au XV^e siècle.
**H. Sée.** Les idées politiques de Voltaire.
**Antoine Thomas.** L'évasion et la mort de Jaques Coer.
**G. Yakschitch.** Histoire d'un faux. Compte-rendu de l'assemblée tenue à Cucci (Monténégro) en 1614.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

---


# REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

*Abonnements et Administration :* librairie Félix Alcan, Paris, 6^e.

*Bureau de la Rédaction :* 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan), le mercredi, de 2 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.



La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.


Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il

**H. DARAGON, Éditeur, 30, rue Duperré, Paris.**

REVUE GÉNÉRALE
# DES SCIENCES PSYCHIQUES

Abonnement annuel. . . . . 10 fr.
PUBLICATION MENSUELLE DE 48 PAGES
*Numéro spécimen contre 1 fr. en timbres*

# L'HERMÉTISME DANS L'ART HÉRALDIQUE

Par C. de GASSICOURT et du ROURE

1 vol. in-8, orné de 56 illustrations, 3 tableaux, 7 planches. . . . . 3 fr. 50

# FORMULAIRE DE HAUTE MAGIE

Par P. PIOBB

1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

# LA PSYCHOLOGIE DEVANT LA SCIENCE
## ET LES SAVANTS

Par E. BOSC

1 fort vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

*En souscription pour paraître le 1er Février 1908.*

*Les demandes seront fournies dans l'ordre de réception des commandes.*

PIERRE PIOBB

1re année. — 1907.

# L'ANNÉE OCCULTISTE
## ET PSYCHIQUE

Exposé annuel des observations scientifiques et des travaux publiés en France et à l'Étranger dans les sciences mystérieuses : Astrologie, Alchimie, Hermétisme, Psychisme, Symbolisme, Ésotérisme. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

4e ANNÉE

REVUE HISTORIQUE
# DE LA QUESTION LOUIS XVII

Abonnement annuel. — France et Étranger . . . . . 10 fr.
Chaque année forme un beau volume de 200 pages avec 2 planches gravées. — Numéro spécimen. 1 fr.

*Catalogues gratis sur les Sciences occultes et la Question Louis XVII.*

# LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

# E. LARCHON & A. ERNOUF

24, RUE SOUFFLOT

**ACHAT et VENTE de toutes sortes de LIVRES**

RELIURE EN TOUS GENRES

**DROIT, SCIENCES, LITTÉRATURE, MÉDECINE, CLASSIQUES**

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

**Histoire universelle** depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglais par une Société de gens de lettres, nouvellement traduite en français, enrichie de figures et de cartes, avec tables générales; Paris 1779-1790, 122 vol. in-8, reliure plein veau, tr. rouge, très bel exemplaire. 180 fr.

**L'Investigateur**. Journal de l'Institut historique, de l'origine 1834 à 1882, 52 tomes en 48 vol. plus Congrès historiques tenus en 1838, 39, 43, 3 vol.; ensemble 51 vol. in-8 raisin, demi rel. basane. 75 fr.

**Revue d'Histoire diplomatique**, de l'origine 1887 à 1906. 20 vol. in-8 raisin, dont 7 rel. et 13 en broc. 196 fr.

MOMMSEN et MARQUARDT. **Manuel des Antiquités Romaines**, traduit sous la direction de Gustave Humbert. 18 tomes en 19 volumes grand in-8 brochés, état parfait..... 199 fr. net. 130 fr.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. **Recherches sur l'origine de la propriété foncière** et des noms de lieux habités en France. 1 vol. grand in-8 broché, état parfait..... 14 fr.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. **Les premiers habitants de l'Europe**, 2e édit. 2 volumes grand in-8 brochés, état parfait..... 15 fr.

**Annales du Musée Guimet**, tomes 1 à 29, plus Congrès provincial des Orientalistes, Lyon, 1878, 2 vol.; ensemble 33 vol. in-4 brochés..... 785 f. net 475 fr.

BERTAUX. **L'art dans l'Italie méridionale**, 1905. 1 vol. in-4 de texte et 20 planches hors texte en cartons, état parfait..... 80 fr. net 35 fr.

GUSMANN. **La ville impériale de Tibur** (villa Hadriana), avec 518 illustrations dans le texte et 12 planches hors texte, 1 vol. in-4 broché, état parfait..... 50 fr. net 35 fr.

POTTIER et REINACH. **La nécropole de Myrina**. 2 vol. in-4 brochés, état parfait..... 120 fr. net 80 fr.

LAROUSSE. **Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle**, avec les suppléments. 17 volumes reliés, état parfait..... 380 fr.

---

## Librairie Ancienne et Moderne Pierre LECHANTEUX

65, RUE DE RICHELIEU. PARIS (2e).

**Anecdotes curieuses de la Cour de France sous le règne de Louis XV**, par TOUSSAINT, avec notice et notes par Paul Fould, Paris, 1905. 2 vol. in-4 avec portraits et figures, broché (150 fr.)..... 70 fr.

**Anglo-Saxon review** (Th.) juin 1899 à Septembre 1901. 10 vol. gr. in-8, avec portraits et grav.; rel. chag. plein, fers spéciaux, non rog. 50 fr.

BALZAC. **Œuvres complètes**, édition illustrée par Gavarni, Bertall, etc. Paris, Houssiaux, 20 vol. in-8, demi-rel. chag..... 100 fr.

BLANC. **Histoire des Peintres de toutes les Ecoles**. 14 vol. in-4 avec nombreuses gravures demi-rel. chag..... 190 fr.

DIDEROT. **Œuvres complètes**. Édition publiée par Assézat. Paris, Garnier, 1877. 20 vol. in-8, demi-rel. chag, non rog..... 90 fr.

GAMBETTA. **Discours, plaidoyers politiques et dépêches**. 14 vol. in-8, brochés..... 55 fr.

**Grande Encyclopédie (La)**, publiée sous la direction de Berthelot, par LAMIRAULT. 31 vol. in-4, demi-rel. chag. d'éditeur..... 300 fr.

**Journal des Economistes**, de janvier 1869 à décembre 1905. 148 vol. in-8, demi-rel. chag. 350 fr.

MICHELET. **Histoire de France**. Paris, 1879. 19 vol. in-12, demi-rel. chag. tête dor. non rog. Papier de Hollande..... 70 fr.

MOLIÈRE. **Œuvres** (édition des Grands Ecrivains). Paris, Hachette. 13 vol. et album in-8, brochés, exempl. en grand papier vélin (240 fr.). 120 fr.

NAPOLÉON Ier. **Commentaires**. Paris, 1867. 6 vol. in-4 avec cartes, brochés..... 75 fr.

NOLHAC. **Louis XV et Marie Leczinska**. Paris, Boussod, 1900, in-4, port. et figures. Maroq. plein rouge, dent sur les plats, tr. armoriées. 130 fr.

**Nouvelle biographie générale**, publiée sous la direction de Hoefer. Paris, Didot. 46 vol. reliés. 70 fr.

**Recueil dit de Maurepas**, pièces libres, chansons, etc. Leyde, 1865. 6 vol. petit in-12, pap. Hollande, brochés..... 75 fr.

VAULABELLE. **Histoire des deux Restaurations**, dernière édition, avec gravures sur acier. Paris, 1874. 10 vol. in-8, demi-rel. chag..... 27 fr.

**Achat au comptant de Bibliothèques et Livres en tout genres.**

---

Catalogue mensuel envoyé gratuitement, en distribution, 1° *Sport, Chasse, Equitation, Escrime*. — 2° *Ouvrages historiques*. — 3° *Sciences naturelles et mathématiques, voyages*. — 4° *Beaux-Arts*.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DU COMMERCE

**GRÜND ET MAGUET, rue Mazarine, 9. Paris, VI^e**

TÉLÉPHONE : 826-49

*Extrait de notre Catalogue spécial de livres en nombre :*

**Collection de Documents relatifs à l'Histoire de Paris pendant la Révolution française**

Assemblée électorales de Paris (18 novembre 1790-15 juin 1791, 26 août 1791-12 août 1792). Publiées d'après les originaux des archives nationales avec des notes historiques et biographiques, par Étienne Charavay. Paris, 1890-94, deux volumes d'environ 600 à 700 pages chacun, in-8 brochés. (*Au lieu de 15 fr.*)..... 5 fr.
*Nous vendons séparément la deuxième partie* (26 août 1791-12 août 1792). (*Au lieu de 7 fr. 50*)..... 2 fr. 50

Les Élections et les Cahiers de Paris en 1789, par Ch.-L. Chassin, Paris, 1888-89, quatre volumes de plus de 500 pages chacun, in-8 brochés. (*Au lieu de 30 fr.*)..... 10 fr.
*Nous vendons séparément les tomes I-III et IV.* Chaque vol. (*Au lieu de 7 fr. 50*). 2 fr. 50

Le mouvement religieux à Paris, pendant la Révolution (1789-1801), par le Dr Robinet. Paris, 1896-98, deux beaux volumes d'environ 600 pages chacun, in-8 brochés. (*Au lieu de 15 fr.*). 6 fr.
*Nous vendons séparément le tome II.* (*Au lieu de 7 fr. 50*)..... 3 fr.

Personnel municipal de Paris, pendant la Révolution (Période constitutionnelle), par Paul Robiquet. Paris, 1890, volume de près de 700 pages, in-8 broché. (*Au lieu de 7 fr. 50*)..... 3 fr.

Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1789-1815, (Ouvrage rédigé pour l'Histoire générale), par le Dr Robinet. Paris, s. d. (1899), deux forts volumes gr. in-8 de près de 900 pages chacun, cartonnés, pleine percaline. (*Au lieu de 30 fr.*)..... 5 fr.

**ACHAT AU COMPTANT DE BIBLIOTHÈQUES ET DE LOTS DE LIVRES**

LIBRAIRIE PIERRE GODEFROY

*51, boulevard Saint-Michel*

***SUPERBES OCCASIONS :***

Arbois de Jubainville : **Cours de littérature celtique.** 12 vol. brochés, au lieu de 96 fr. . . . . 60 fr.
Aristote : **Œuvres,** trad. Barthélemy Saint-Hilaire. 18 vol. in-8 brochés. . . 120 fr.
Bescherelle : **Dictionnaire national de la langue française.** 4 vol. (120 fr.). 40 fr.
Dante : **L'enfer et le purgatoire,** illustr. de Doré. 2 vol. in-folio cart. (200 fr.). 90 fr.
Godefroy : **Dictionnaire de l'ancienne langue française,** 10 vol. in-4, broches (505 fr.). . . . . 300 fr.
Michelet : **Histoire de France et de la Révolution.** 23 vol. in-8 brochés. 40 fr.
Musset : **Œuvres complètes,** illustr. de Bida. 11 vol. in-8 (belle reliure). . 70 fr.
Petit de Julleville : **Histoire de la langue et de la littérature française,** 8 vol. brochés (160 fr.). . . . . 110 fr.
**Petits Conteurs du XVIII^e siècle.** 12 vol. sur Hollande, reliure d'amateur, 125 fr.
**Revue d'histoire diplomatique,** 1903 à 1907. . . . . 60 fr.
**Revue occidentale,** orig. 1878 à 1899. . . . . 170 fr.
Thiers : **Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire.** 31 vol. bien reliés. . . . . 80 fr.

*En distribution : Catalogue de Janvier 1908*
**(Prière d'en faire la demande.)**

— **Achat constant et au comptant d'ouvrages en tous genres** —

**NOUS NOUS RENDONS EN PROVINCE**

**ÉMILE-PAUL, Éditeur**
100, rue du Faubourg Saint-Honoré, PARIS

BARON DE MARICOURT

# MADAME DE SOUZA
## ET SA FAMILLE
LES MARIGNY — LES FLAHAUT — AUGUSTE DE MORNY
(1761-1836)

Un volume in-8°, avec une héliogravure. Prix . . . . . 7 fr. 50

# SOUVENIRS
# DU GÉNÉRAL LACRETELLE
*Publiés par Jacques DE LA FAYE*
Préface du Général DERRÉCAGAIX

Un volume in-8°, avec portrait en héliogravure. Prix . . . . 7 fr. 50

PARIS EN 1814

# JOURNAL INÉDIT
DE
# MADAME DE MARIGNY
*Augmenté du journal de E. R. UNDERWOOD*
PUBLIÉ AVEC INTRODUCTION ET NOTES
Par Jacques LADREIT DE LA CHARRIÈRE
Préface de Henry HOUSSAYE, de l'Académie Française.

Un volume in-8°. Prix . . . . . 5 fr.

VICOMTE DE REISET

*LES REINES DE L'ÉMIGRATION*
## LOUISE D'ESPARBÈS
# COMTESSE DE POLASTRON
Un volume in-8°, avec une héliogravure. . . . . 5 fr.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD.

# CHEMINS DE FER DE L'OUEST

## EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'île de Jersey, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, au départ de Paris, des billets directs d'aller et retour valables un mois permettant de s'embarquer à GRANVILLE ou à SAINT-MALO.

| *Billets valables par Granville à l'aller et au retour.* | | *Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement* | |
|---|---|---|---|
| 1re classe | 63 fr. 15 | 1re classe | 74 fr. 85 |
| 2e — | 44 fr. 25 | 2e — | 50 fr. 95 |
| 3e — | 29 fr. 85 | 3e — | 37 fr. 30 |

Les billets délivrés à l'aller par Granville et au retour par St-Malo permettent d'effectuer l'excursion du Mont-Saint-Michel.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0 fr. 30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

## VOYAGES CIRCULAIRES EN BRETAGNE

Billets délivrés toute l'année, valables **30** jours, permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne.

1re Classe, **65** francs; 2e Classe, **50** francs.

Itinéraire : **Rennes, Saint-Malo—Saint-Servan, Dinan, Dinard—Saint-Énogat, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château Redon, Rennes.**

Réduction de 40 °/₀ sur le tarif ordinaire accordée aux voyageurs partant de Paris, pour rejoindre l'itinéraire ou en revenir.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0 fr. 30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

# CHEMINS DE FER DU MIDI

## *Voyages circulaires à prix réduits*

### Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année aux prix uniformes ci-après pour les trois itinéraires 1re classe, **163 fr. 50**; 2e classe, **122 fr. 50**.

*Durée* : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

### Provence — Pyrénées.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Prix. | 1er, 2e et 3e parcours.... | 68 fr. en 1re classe; | | 51 fr. en 2e classe | |
| | 4e, 5e, 6e et 7e parcours. | 91 | — | 68 | — |
| | 8e parcours..... | 114 | — | 87 | — |

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

*Durée* : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

---

## BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0; de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

*Durée* : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

---

## BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

*Durée* : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres.

**AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond^t).**

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

# BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

## HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. *

La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 3e éd. 7 fr. *

La question d'Extrême-Orient, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Problèmes politiques et sociaux, par *Ed. Driault*. 2e édit. . . . . 7 fr.

La Papauté, par *I. Dollinger*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Questions diplomatiques de 1904, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50

La Conférence d'Algésiras, par *le même*. In-8 . . . . . 10 fr.

Questions actuelles de politique étrangère en Europe, par MM. *F. Charmes*, *A. Leroy-Beaulieu*, *R. Millet*, *A. Ribot*, *A. Vandal*, *R. de Caix*, *H. Henry*, *G. Louis Jaray*, *R. Pinon*, *A. Tardieu*. 1907. In-18 avec 3 cartes. . . . . 3 fr. 50

## FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 5 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *le même*. 3 fr. 50

La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), p. *A. Mathiez*. In-8. 12 fr.

Condorcet et la Révolution française, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vaillant*. In-12. 3 fr. 50

Mémoires d'un ministre du Trésor public (1780-1815), par le Cte *Mollien*. 3 v. in-8. 15 fr.

Figures du temps passé, par *M. Dumoulin*. In-16. . . . . 3 fr. 50

La politique coloniale en France, de 1789 à 1830, par *P. Gaffarel*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . 7 fr. *

La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

Napoléon en Italie (1809-1812), par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

De Waterloo à Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

Histoire de six ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr. *

Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Associations et sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr.

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. *

Histoire de la troisième République, par *Hdg. Zevort*. 4 vol. in-8 à 7 fr. :
- I. La présidence de M. Thiers. 2e éd.
- II. La présidence du Maréchal. 2e éd.
- III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd.
- IV. La présidence de Sadi Carnot.

Rapports de l'Église et de l'État en France (1789-1870), par *A. Debidour*. 1 v. in-8. . . . . 12 fr.

L'Église catholique et l'État en France (1870-1906), par *A. Debidour*. Tome I (1870-1889). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'État et les Églises en France, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. . . . 3 fr. 50

La liberté de conscience en France (1598-1870), par *Benoît-Mary*. In-8. 5 fr.

Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution, par *A. Mathiez*. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Le mouvement syndical en France (1789-1908), par *Paul Louis*. In-16. . 3 fr. 50

## COLONIES

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition. . . 5 fr. *

La France hors de France, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. *

L'œuvre de la France au Tonkin, par *A. Gaisman*. In-16. . . . . 3 fr. 50

L'Algérie, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 5e édition, 1 vol. in-8. . . . 5 fr. *

Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . 15 fr. *

La France moderne et le problème colonial, par *Chr. Schefer*. L. 1815-1830. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

La politique coloniale en France (1789-1830), par *P. Gaffarel*. In-8. . . 7 fr.

## ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

## ALLEMAGNE

Le Grand-Duché de Berg (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, dep. la bataille de Sadowa, p. *Eug. Véron*. In-12. 3e éd. 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. *

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Bismarck et son temps, par *le même*.
- I. *La préparation* (1815-1862). In-8. 10 fr.
- II. *L'action* (1862-1870). In-8. . 10 fr.
- III. *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1898). In-8. . . . . 10 fr.

## AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse, par *L. Asseline*. 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le pays magyar, p. *R. Recouly*. In-12. 3 fr. 50

## ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

## ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

## SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Dändliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. *

## ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de V.-Emm. par *B. Sorm*. 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . . 15 fr.

## TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

## ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

## INDE

L'Inde contemporaine et le mouvement national, par *E. Pirion*. In-12. 3 fr. 50

## CHINE

La Chine et les puissances occid. (1860-1902), par *H. Cordier*. 3 vol. in-8, chacun. . . . . 10 fr.

L'expédition de Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

En Chine, par *M. Courant*. 1 v. in-12. 3 fr. 50

## AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, par *Deherie*. In-12 . . . . . 3 fr. 50

# CHEMINS DE FER DU NORD

## PARIS-NORD A LONDRES (Via Calais ou Boulogne)

**Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens**

**VOIE LA PLUS RAPIDE**

**Services officiels de la Poste *(viâ Calais).***

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

## VOYAGES INTERNATIONAUX

**avec Itinéraires facultatifs**

A effectuer sur les divers grands Réseaux français et les principaux Réseaux étrangers. Validité : 60 à 120 jours. Arrêts facultatifs.

## Fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption et de Noël

Délivrance de Billets d'Excursion à prix **très réduits** pour

**LONDRES et BRUXELLES**

## Fêtes du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël

Prolongation de la validité des Billets d'Aller et Retour ordinaires.

## 4 JOURS EN ANGLETERRE

**du Vendredi au Mardi *(jusqu'au 29 mars 1908)***

Billets d'aller et retour de Paris à Londres à utiliser dans les trains spécialement désignés : 1re cl. 72,85; 2e cl. 46,85; 3e cl. 37,50.

Aller : Vendredi, Samedi ou Dimanche.

Retour : Samedi, Dimanche, Lundi ou Mardi.

## CARTES D'ABONNEMENT BELGES

**de 5 à 15 jours**

Délivrées par toutes les Gares et Stations du Réseau du Nord, donnant droit à un Voyage Aller et Retour sur les Lignes Françaises et libre parcours sur tous les Réseaux Belges.

## EXCURSIONS EN ESPAGNE

Billets Français délivrés conjointement avec des Circulaires ou Demi-Circulaires Espagnols. Validité : 60 à 120 jours. Prix très réduits.

# CHEMINS DE FER

DE

# PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

## VOYAGES INTERNATIONAUX à Itinéraires Facultatifs

Il est délivré toute l'année, dans les gares des grands réseaux français, des livrets internationaux à coupons combinables, en 1re, 2e et 3e classes, permettant d'effectuer des voyages extrêmement variés sur les réseaux des chemins de fer français et étrangers et sur certaines lignes des Compagnies maritimes désignées ci-dessous :

Sur les chemins de fer : P.-L.-M., Est, État, Midi, Nord, Orléans, Ouest, État (lignes algériennes), P.-L.-M.-Algérien, Ouest-Algérien, Bône-Guelma et Départementaux corses;

Sur les lignes de la plupart des grandes Compagnies de navigation européennes, notamment certaines lignes de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée et de la Mer Noire (échelles du Levant), desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache), par la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, par la Compagnie des Messageries Maritimes ou par la Compagnie de Navigation à vapeur Fraissinet;

Ainsi que sur les chemins de fer : allemands, austro-hongrois, suisses, belges, néerlandais, italiens et siciliens, luxembourgeois, suédois, norvégiens, danois, finlandais, roumains, serbes, bulgares, bosniaques, herzégoviniens et turcs.

**Itinéraire.** — L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial et comporter un parcours minimum taxé de 600 kilomètres.

L'itinéraire des voyages commencés en France, en Algérie, en Tunisie, en Corse ou en Italie, doit comporter obligatoirement un parcours à l'étranger.

**Validité.** — 60 jours de 600 à 3000 kilomètres; — 90 jours de 3001 à 5000 kilomètres; — 120 jours pour un parcours supérieur à 5000 kilomètres.

## STATIONS HIVERNALES (Nice, Cannes, Menton, etc.)

### *Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes*

### Valables 33 jours

*Du 15 Octobre au 15 Mai*, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de **150** kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations hivernales suivantes : **Toulon, Hyères** et toutes les gares situées entre **St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice** et **Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** %.

### ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de magnifiques et confortables voitures à boggies desservent, pendant l'hiver, les stations du littoral. — **Paris-Nice** (1.087 kilomètres) en **13** h. **45** par le **Côte-d'Azur-Rapide**.

# CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

## EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré pendant toute l'année des billets de voyage circulaire de 1re et de 2e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

**Paris — Montargis**, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Séverac-le-Château — Rodez — Figeac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

*1re classe : 118 francs. — 2e classe : 83 francs.*

**Paris — Montargis**, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Béziers — Carcassonne — Toulouse — Montauban — Brive** ou **Toulouse — Capdenac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

*1re classe : 130 francs. — 2e classe : 93 francs.*

**Paris — Vierzon — Limoges — Brive — Figeac — Rodez — Séverac-le-Château — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau** ou **Saucliéres** ou **Comberedonde** ou **Le Vigan — Nîmes — Tarascon — Lyon — Dijon — Paris.** *1re classe : 136 francs. — 2e classe : 96 francs.*

Validité des Billets : **30** jours, non compris le jour de départ, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Nota. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des **Gorges du Tarn** n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est pas remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les **Gorges du Tarn** ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

---

## BILLETS D'EXCURSIONS

### EN TOURAINE, AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

Et aux Stations balnéaires de la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

#### 1er ITINÉRAIRE

*1re classe : 86 francs. — 2e classe : 63 francs.*

DURÉE : 30 JOURS AVEC FACULTÉ DE PROLONGATION.

**Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux**, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande**, et retour à **Paris**, *viâ* **Blois** ou **Vendôme**, ou *viâ* **Angers** et **Chartres**, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

#### 2e ITINÉRAIRE

*1re classe : 54 francs. — 2e classe : 41 francs.*

DURÉE : 15 JOURS SANS FACULTÉ DE PROLONGATION.

**Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux**, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais**, et retour à **Paris**, *viâ* **Blois** ou **Vendôme**.

*Ces billets sont délivrés toute l'année.*

---

## CARTES D'EXCURSIONS EN TOURAINE

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Lamotte, de Tours à Buzançais, de Tours à Oliveres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le jour de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de **15 jours**, non compris le jour de départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de **15 jours** moyennant supplément.

Des cartes de familles sont délivrées avec une réduction de **10** à **50** °/₀ sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

# CHEMINS DE FER DE L'EST

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer les Voyageurs que les billets d'aller et retour valables 60 jours indiqués ci-après, dont la délivrance était limitée à la période du 1er Avril au 15 Octobre de chaque année, sont dès à présent délivrés pendant toute l'année à première demande par les gares d'émission, savoir :

1° de Paris (Est) à Bâle, Interlaken, Rheinfelden, Schinznach, Baden (Argovie), Lucerne, Zurich, Einsiedeln, St Gall, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire, Thusis, Samaden, Célerina St Moritz, Baden-Baden, et Innsbruck ;

2° de Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes et Chaumont sur le réseau de l'Est pour Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken, et de Dunkerque, Calais, Boulogne, Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin et Tergnier sur le réseau du Nord, pour les mêmes points de la Suisse ;

3° de Lunéville à Bâle, Lucerne, Zurich, Berne et Interlaken.

## Services les plus directs entre PARIS, WIESBADEN, FRANCFORT-sur-MEIN et COBLENCE

### Paris, Wiesbaden, Francfort-sur-Mein

*a. — Via Metz-Mayence.*

| ALLER | | 1re, 2e cl. (*) (W. R.) | 1re, 2e cl. (**) |
|---|---|---|---|
| Paris-Est | dép. | 9 » m. | 8 37 s. |
| Metz | arr. | 3 57 s. | 5 17 m. |
| | dép. | 4 07 » | 5 27 » |
| Wiesbaden | arr. | 9 22 » | 11 28 » |
| Francfort-sur-Mein | arr. | 9 38 » | 11 30 » |

| RETOUR | | 1re, 2e, 3e classe (*) | 1re, 2e, 3e classe (**) |
|---|---|---|---|
| Francfort-sur-Mein | dép. | 7 11 m. | 8 24 s. |
| Wiesbaden | dép. | 7 09 » | 8 41 » |
| Metz | arr. | minu 34 | 1 51 m. |
| | dép. | minu 44 | 1 59 » |
| Paris-Est | arr. | 6 28 s. | 8 40 » |

(*) Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Mein. — (**) Voitures directes de 1re et 2e classe et wagons-lits entre Paris et Francfort-sur-Mein.

W. R.) Wagon-restaurant de Paris à Nancy.

Durée du trajet : 12 heures environ.

*b. — Via Avricourt-Carlsruhe.*

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-Mein en 11 h. 1/2.

| | | Orient-Express |
|---|---|---|
| Paris-Est | dép. | 7 20 soir |
| Carlsruhe | arr. | 3 02 matin |
| | dép. | Train Express 5 15 matin |
| Francfort-sur-Mein | arr. | 7 45 » |

| | | Train Express |
|---|---|---|
| Francfort-sur-Mein | dép. | 3 10 soir |
| Carlsruhe | arr. | 10 49 » |
| | dép. | Orient-Express 11 02 soir |
| Paris-Est | arr. | 7 33 matin |

Dans le train d'Orient, le nombre de place est limité ; les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ce train, doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des wagons-lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie, est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris-Est et Carlsruhe.

# CHEMINS DE FER DE L'ETAT

## Excursions en Touraine

### BILLETS DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

*Valables 15 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.*

**ITINÉRAIRE** : PARIS-MONTPARNASSE — SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS — LOUDUN — CHINON — AZAY-LE-RIDEAU — TOURS — CHATEAURENAULT — MONTOIRE-SUR-LE-LOIR — VENDOME — BLOIS — PONT-DE-BRAYE — PARIS-MONTPARNASSE.

*Faculté d'arrêt aux gares intermédiaires.*

**PRIX DES BILLETS** 1re classe, **50** fr. — 2e classe, **38** fr. — 3e classe, **25** fr.
Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix indiqués ci-dessus.
Les billets doivent être demandés **trois jours** d'avance à la gare de Paris-Montparnasse.

## BILLETS D'ALLER ET RETOUR

### POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Toutes les gares du réseau de l'État délivrent, pendant toute l'année, des billets d'aller et retour, individuels ou de famille, à destination des gares du réseau du Midi desservant les stations thermales ou hivernales des Pyrénées (Pau, Cauterets, Luchon, Biarritz, etc.).

Les billets individuels comportent sur les prix du tarif général une réduction de 25 p. 0/0 en 1re classe et de 20 p. 0/0 en 2e et 3e classes.

Les billets de famille ne sont délivrés que pour un trajet total d'aller et retour égal ou supérieur à 300 kilomètres. La réduction qu'ils comportent, par rapport au tarif général, varie entre 20 p. 0/0 pour deux personnes et 40 p. 0/0 pour six personnes et plus.

*Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place.*

Les deux sortes de billets sont valables **33** jours; ils peuvent, à deux reprises, être prolongés de **30** jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 0/0 du prix initial du billet.

Les billets individuels et les billets de famille doivent être demandés, les premiers jours, les seconds **4** jours avant la date du départ.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, *boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6e*

**ERNEST LAVISSE.**

# HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA REVOLUTION

Publiée avec la collaboration de MM. :

BAYET, BLOCH, CARRÉ, COVILLE, KLEINCLAUSZ, LANGLOIS, LEMONNIER, LUCHAIRE, MARIÉJOL, PETIT-DUTAILLIS, PFISTER, RÉBELLIAU, SAGNAC, VIDAL DE LA BLACHE.

*Conditions et mode de la publication :* L'**Histoire de France** comprendra 18 volumes de 400 pages gr. in-8° brochés à 6 fr.; reliés, 10 fr. (13 vol. parus).

L'**Histoire de France** sera complète en 72 fasc. d'environ 96 p. à 1 fr. 50 le fascicule (52 parus).

*VOLUMES PARUS :*

TOME I

I. **Tableau de la géographie de la France,** par M. P. VIDAL DE LA BLACHE . . . . . 1 vol.

II. **Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine,** par M. G. BLOCH . . . . 1 vol.

TOME II

I. **Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens,** par MM. C. BAYET, C. PFISTER et A. KLEINCLAUSZ . . 1 vol.

II. **Les premiers Capétiens (987-1137),** par M. A. LUCHAIRE. 1 vol.

TOME III

I. **Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII (1137-1226),** par M. A. LUCHAIRE . . . . 1 vol.

II. **Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1338),** par M. Ch.-V. LANGLOIS . . . . . 1 vol.

TOME IV

I. **Les premiers Valois et la guerre de Cent ans (1328-1422),** par M. A. COVILLE . . . . . 1 vol.

II. **Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII (1422-1492),** par M. Ch. PETIT-DUTAILLIS . . . . 1 vol.

TOME V

I. **Les guerres d'Italie. — La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547),** par M. H. LEMONNIER. 1 vol.

II. **La lutte contre la maison d'Autriche. — La France sous Henri II (1547-1559),** par M. H. LEMONNIER . . . . . 1 vol.

TOME VI

I. **La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598),** par M. MARIÉJOL . . . . 1 vol.

II. **Henri IV et Louis XIII (1598-1643),** par M. MARIÉJOL . 1 vol.

TOME VII

I. **Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)** (1re partie), par M. E. LAVISSE. . . . 1 vol.

II. **Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)** (2e partie), par M. E. LAVISSE . . . . . 1 vol.

*La publication sera terminée dans le courant de 1908.*

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LE PRÉSENT NUMÉRO :

**Les Missions & leur protectorat,** par **J.-L. DE LANESSAN,** ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* . . . . . 3 fr. 50

**Histoire du mouvement social en France (1852-1902),** par **G. WEILL,** maître de conférences à l'Université de Caen. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* . . . . . 7 fr.

**Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine,** par **J. BARDOUX.** 2 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

**Les crises belliqueuses** . . . . . 7 fr. 50

**Les crises politiques. Protectionnisme et Radicalisme** . 5 fr.

**L'enseignement, la doctrine & la vie dans les universités musulmanes d'Égypte,** par **P. ARMINJON,** professeur à l'École khédiviale de droit du Caire. 1 vol. gr. in-8° . . . . . 6 fr. 50

*RÉCENTE PUBLICATION :*

**Introduction physiologique à l'étude de la philosophie,**

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

*Capital : 150 millions de francs entièrement versés.*

Siège social : **14, rue BERGÈRE** — Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris.

**OPÉRATIONS DU COMPTOIR** : Bons à échéance fixe. Escompte et Recouvrements. Escompte de chèques. Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

**AGENCES**. 33 Bureaux de quartier dans Paris. — 13 Bureaux de banlieue. — 140 Agences en Province. — 10 Agences dans les colonies et pays de Protectorat. — 14 Agences à l'Étranger.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**. Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue *Bergère*; 2, *place de l'Opéra*; 147, *boulevard Saint-Germain*, 29, *avenue des Champs-Élysées* et dans les principales Agences. — Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

**BONS À ÉCHÉANCE FIXE**. Intérêts payés sur les sommes déposées. De 6 mois à 11 mois, 2 3/4; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. — Les Bons, délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêt ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

**VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES**. Le Comptoir National a des agences dans les principales Villes d'Eaux. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent toujours à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

**LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES**. Le Comptoir National délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

**Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra.**

---

## FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

### BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

*VIENNENT DE PARAITRE :*

**Bismarck & son temps.** III : **Triomphe, splendeur et déclin (1870-1898)**, par **Paul MATTER**. 1 vol. in-8° . . . . . 10 fr.

*Précédemment parus* : I. **La Préparation (1815-1862)**. 1 vol. in-8°. 10 fr.
II. **L'Action (1862-1870)**. 1 vol. in-8° . . . 10 fr.

Du même auteur : **La Prusse et la Révolution de 1848**. 1 v. in-16. 3 fr. 50

**La Question d'Extrême-Orient,** par **J.-E. DRIAULT**. 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr.

Du même auteur : **La Question d'Orient**. Préface de M. G. MONOD. 3e *édition*. 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr.

**La politique coloniale en France (1789-1830),** par **P. GAFFAREL**, professeur à l'Université d'Aix-Marseille. 1 vol. in-8° . . 7 fr.

Du même auteur : **Les Colonies françaises**. 6e *édition*. 1 vol. in-8° . 5 fr.

**Sophismes socialistes & faits économiques,** par **Yves GUYOT**, ancien ministre. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

**Le protestantisme au Japon (1859-1907),** par **R. ALLIER**. 1 v. in-18. 3 fr. 50

**La bourgeoisie française au XVIIe siècle.** **Étude sociale,** par **Ch. NORMAND**, docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. gr. in-8°, avec planches hors texte . . . . . 12 fr.

**Politique commerciale et coloniale franco-allemande,** par **L. COQUET**. Préface de M. SAINT-GERMAIN, sénateur. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

---

## ÉCOLE JEANNE-D'ALBRET

63, *Avenue de la Grande-Armée, Paris*, 16e

Directrice : **Mlle Gabrielle MONOD**

*Cours d'Études classiques pour les jeunes filles. — Étude surveillée.*
*Langues vivantes. — Dessin. — Couture. — Coupe.*
*Les petits garçons sont reçus dans les classes élémentaires.*

Mlle Monod reçoit les mardis et vendredis de 4 heures 1/2 à 6 heures.